REVUE
D'HISTOIRE MODERNE
ET CONTEMPORAINE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Mod

REVUE D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

TOME XVIII

(Quatorzième année.)

163847
15/6/21

PARIS
ÉDOUARD CORNÉLY ET Cie, ÉDITEURS
101, RUE DE VAUGIRARD, 101
—
1913

Tous droits réservés.

D
I
R 24
t.18

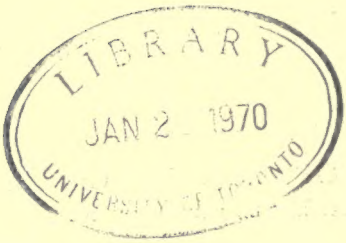

Les mémoires des députés au Conseil de Commerce de 1700

Parmi les sources les plus importantes de l'histoire économique et sociale de la fin du règne de Louis XIV, on doit placer les mémoires des députés au Conseil de Commerce. On sait que ce conseil, créé par un arrêt du 29 juin 1700, était caractérisé par la présence, à côté des représentants du gouvernement, — le contrôleur général, le secrétaire d'État à la marine, les deux conseillers d'État Daguesseau et Amelot, deux maîtres des requêtes enfin, — de « douze des principaux marchands négociants du royaume ou qui auront fait longtemps le commerce », deux étant pris à Paris, et un dans chacune des villes de Rouen, Bordeaux, Lyon, Marseille, La Rochelle, Nantes, Saint-Malo, Lille, Bayonne et Dunkerque [1]. Un arrêt du 7 septembre de la même année devait donner un député à l'ensemble du Languedoc, sur réclamation expresse des États de la province.

L'administration du commerce avait provoqué la création du nouveau Conseil. Elle avait elle-même subi l'année précédente un changement important, quand Louis de Pontchartrain, contrôleur général et secrétaire d'État à la marine, était devenu chancelier. Remise depuis neuf ans entre les mains de Pontchartrain, qui l'avait confiée à son cousin Henri Daguesseau, directeur du commerce et des manufactures, on l'avait, en

1. Voir le texte de l'arrêt dans de Boislisle, *Correspondance des Contrôleurs généraux*, t. II, p. 476. — Sur la création et l'organisation du Conseil, voir surtout E. Lelong, Introduction à la publication de Bonnassieux, *Conseil de commerce et Bureau du commerce* (1700-1791). *Inventaire analytique des procès-verbaux* (Paris, Impr. nat., 1900, in-4). On pourra consulter aussi Hutteau d'Origny, *Histoire du bureau du commerce et du conseil royal des finances et du commerce* (t. I, seul paru, Paris, 1857, in-8) ; de Boislisle, notice sur le Conseil de Commerce (dans le tome VII de son édition des *Mémoires de Saint-Simon*, append., pp. 415-432) reproduite dans *Les conseils du roi sous Louis XIV* (Paris, 1884, in-8, pp. 155-172) ; L. Biollay, *Études économiques sur le XVIIIe siècle... L'administration du commerce* (Paris, 1885, in-8).

1699, partagée comme autrefois entre le contrôleur général, Chamillart, et le secrétaire d'État à la marine, Jérôme de Pontchartrain ; en même temps Daguesseau s'était démis de ses fonctions de directeur en faveur de son neveu Amelot de Gournay [1]. Dans quelle mesure ce changement complet du personnel directeur fut en rapport avec la création du Conseil de Commerce, ce n'est pas ici le lieu de le rechercher. En tout cas, il est facile de comprendre que ces hommes nouveaux, peu au courant des affaires qu'ils devaient diriger, dans un moment où la crise économique était reconnue par tout le monde, aient fait appel à des représentants du commerce, qu'ils leur aient demandé d'apporter leurs doléances et leurs projets, et qu'ils aient ainsi préparé une véritable enquête économique.

L'idée d'une consultation des négociants intéressés sans doute n'était pas nouvelle. Sans parler ici des tentatives plus ou moins réussies de 1601, de 1616, de 1654, on doit rappeler que Colbert avait, en 1664, institué un Conseil de Commerce, où les marchands étaient représentés ; ce conseil ne semble avoir eu quelque importance qu'à ses débuts ; son histoire est du reste très mal connue [2]. A plusieurs reprises, Colbert et son successeur Seignelay avaient consulté des négociants, leur avaient demandé des mémoires [3] ; mais jamais, avant 1700, la représentation du commerce n'avait été organisée d'une façon permanente et régulière. L'idée d'une enquête économique n'était pas non plus nouvelle ; plusieurs essais avaient été faits : je rappellerai seulement l'enquête industrielle de 1693, et celle de 1697, plus vaste, d'où sont sortis les mémoires des Intendants [4]. Fénelon, en 1699, l'année qui précéda la création du Conseil, traduisait bien un sentiment public, quand il développait dans son *Télémaque* tout un plan de restauration commerciale : « Voyons, disait Mentor à Idoménée, roi de Salente, voyons combien vous avez » d'hommes et dans la ville et dans la campagne voisine ; faisons-en le » dénombrement. Examinons aussi combien vous avez de laboureurs parmi » ces hommes. Voyons combien vos terres portent, dans les années » médiocres, de blé, de vin, d'huile et des autres choses utiles. » Il alla

---

1. De Boislisle, *Mém. Saint-Simon*, t. VII, p. 421 ; cf. *Corresp. des contr. gén.*, t. II, p. 470.
2. Sur toutes ces tentatives, voir Biollay, *op. cit.*, p. 279 et suiv.
3. E. Lelong, *op. cit.*, p. xx.
4. Ph. Sagnac, *Histoire de France* de Lavisse, t. VIII[1], pp. 214, 273. — Les résultats de l'enquête de 1693 sont aux Arch. nat., G7 1685.

visiter le port, et entra dans chaque vaisseau. Il s'informa des pays où chaque vaisseau allait pour le commerce ; quelles marchandises il y apportait ; celles qu'il prenait au retour.... » (Livre X, 3). Ce programme ne manquait pas de précision ; il était celui de tous les réformateurs de l'époque et de beaucoup d'administrateurs. On comprend maintenant que le président Daguesseau, dès la première séance du Conseil, le 24 novembre 1700, ait demandé aux députés des mémoires sur l'état général du commerce de France, et d'autres mémoires sur l'état du commerce de leurs villes et de leurs provinces [1].

Ces mémoires sont depuis longtemps connus des historiens. Dareste de la Chavanne, dans son *Histoire de l'administration en France* (1848) ; Pierre Clément, dans son *Histoire du système protecteur en France* (1854) ; plus récemment Germain Martin, dans *La grande industrie sous le règne de Louis XIV* (1899), en ont publié, sous forme de pièces justificatives, des analyses ou des extraits ; M. de Boislisle, que ses recherches dans le fond du Contrôle général avaient familiarisé avec ces questions, a reproduit intégralement, dans le second volume de la *Correspondance des Contrôleurs généraux* (1883), quatre de ces mémoires, choisis parmi les plus précis ou les plus personnels, ceux des députés de Paris, de Lyon, de Rouen et de Nantes. M. Sagnac, enfin, dans divers articles, puis dans ses chapitres de *l'Histoire de France*, qui forment le meilleur tableau que nous possédions de la vie économique de cette époque, s'appuie souvent sur le témoignage des députés.

La valeur documentaire des mémoires est donc admise depuis longtemps. Pierre Clément les considérait « comme l'exacte manifestation des idées du temps » (*op. cit.*, p. 50). M. Sagnac ne craint pas de les rapprocher des cahiers de 1789 : « Nous avons là les plaintes et doléances des grands notables commerçants de la France, des espèces de « cahiers d'états généraux » des négociants des grandes villes au commencement du XVIIIe siècle. » [2] Et il leur reconnait une double valeur : une valeur subjective : quoi de plus important que de comprendre les sentiments, les protestations contre la politique royale, les projets aussi, de douze députés du commerce ? — une valeur objective : « On ne peut pas

1. Arch. nat., F^12 51, f 4. — Nous appellerons les mémoires de la première catégorie *mémoires généraux*, et les autres *mémoires particuliers*.

2. Ph. Sagnac, *L'histoire économique de la France de 1683 à 1714. Essai de bibliographie critique*, dans la *Revue d'hist. mod.*, t. IV, 1902-03, p. 11.

se plaindre, dans une douzaine de places de commerce, de faits qui n'existent pas. » [1]

N'oublions pas que quelques-uns des auteurs de ces mémoires appartiennent à cette grande bourgeoisie provinciale, souvent alliée à la noblesse, souvent aussi cultivée et active. Ils ont l'habitude des grandes affaires ; ils s'intéressent surtout au commerce extérieur, qui seul est le « grand commerce » ; et le fait qu'ils sont pour la plupart députés de ports l'explique suffisamment. Le peu que nous savons d'eux nous permet de dire qu'ils ont aussi l'habitude des affaires publiques ; les uns ont rempli des fonctions municipales, comme le député de Saint-Malo, de la Motte-Gaillard, qui est maire de sa ville [2] ; d'autres, des fonctions consulaires, comme le député de la Rochelle, Antoine Héron [3], ou comme le député de Nantes, des Casaux du Hallay [4]. Le député de Marseille, Joseph Fabre, négociant considérable, a été directeur de tous les consulats du Levant ; il a ouvert au commerce français Salonique et les côtes de Macédoine ; aussi la Chambre de commerce de sa ville l'a-t-elle choisi, malgré lui, comme représentant [5]. Le député de Lyon, Jean Anisson, est, depuis 1691, directeur de l'Imprimerie royale [6]. Le député de Rouen, Nicolas Mesnager [7], et le second député de Paris, Antoine Peletyèr [8], portent, l'un et l'autre, le titre de secrétaire du roi ; Peletyer est un des directeurs intéressés de la Compagnie des Indes orientales. Ce sont des personnages considérables : Peletyer est un des négociateurs du tarif des douanes établi avec la Hollande [9] ; Mesnager, à partir de 1704, sera envoyé presque sans cesse en mission, tour à tour en Espagne, en Hollande, en Angleterre, si bien, dit Saint-Simon,

---

1. Ph. Sagnac, *De la méthode dans l'étude des institutions de l'ancien régime*, dans la *Revue d'hist. mod.*, t. VI, 1904-05, p. 13.

2. Lelong, *op. cit.*, p. LXXII.

3. E. Garnault, *Le commerce rochelais au XVIIIe siècle* (La Rochelle, 5 vol. in-8, 1887-1900), t. I, p. 139.

4. E. Gabory, *La marine et le commerce de Nantes au XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe* (Rennes, 1902, in-8), p. 74.

5. Arch. nat., F^12 114, Amelot à Le Bret, 18 nov. 1700 ; cf. P. Masson, *Histoire du commerce français dans le Levant* (Paris, 1896, in-8), p. 309.

6. Lelong, *op. cit.*, p. LXVII.

7. H. Wallon, *La Chambre de commerce de la province de Normandie* (Rouen, 1903, in-8), p. 13 et suiv.

8. Lelong, *op. cit.*, p. LXIX.

9. Arch. nat., G7 1685, préambule du tarif de 1699 (imprimé en 1713). — Le premier député de Paris était le célèbre banquier Samuel Bernard ; il n'a malheureusement pas composé de mémoire en 1700.

que ce « gros négociant... par son esprit et sa capacité dans le commerce devint négociateur » [1]. Avec Anisson, de Lyon, Fénelon, de Bordeaux, et Piécourt, de Dunkerque, il sera chargé par le roi de discuter, en Angleterre et en Hollande, les traités de commerce d'Utrecht [2].

Les députés étaient donc bien, comme le demandait l'arrêt de 1700, « gens de capacité et d'expérience au fait du commerce » ; ils étaient aussi gens de « probité ». On le voit à la lecture des mémoires. Ceux-ci n'ont pas tous, certes, la même valeur : quelques-uns, comme celui de Nantes ou comme celui de Rouen, sont d'une composition serrée et abondent en vues originales ; d'autres, comme celui de Saint-Malo, sont visiblement insuffisants, soit qu'ils n'examinent qu'un trop petit nombre de questions, soit qu'ils ne les traitent qu'imparfaitement. Mais, presque toujours, les députés disent ce qu'ils savent, et ils ne disent que cela ; ils le disent simplement, brièvement, et parfois fortement : il y a là un accent nouveau et un souci de précision, que l'on ne retrouve peut-être à cette époque que dans la correspondance, intelligente et sage, de Daguesseau.

Ces premiers « cahiers » n'ont pas été utilisés, avant M. Sagnac, comme ils auraient dû l'être. En les lisant rapidement, on pouvait croire qu'ils étaient monotones, les mêmes sujets revenant souvent ; on ne prenait pas garde que cela même fait comprendre l'importance relative des diverses sortes de commerce pour les gens de cette époque ; il est intéressant, par exemple, de noter que presque tous les députés ont négligé le commerce intérieur. On se lassait de lire partout les mêmes plaintes contre les fermiers et leurs commis : et l'on ne songeait pas que cette unanimité même est significative. On ne recherchait pas la variété des arguments employés et la précision des détails : et on laissait ainsi échapper le plus important. Il semble bien qu'en rapprochant les uns des autres les divers mémoires, en les éclairant et en les complétant par des documents contemporains, tirés surtout des papiers du Contrôle général, et notamment de la correspondance d'Amelot, en se reportant aussi aux procès-verbaux des premières séances du Conseil, on puisse tracer un tableau du commerce français en 1700, et préciser les opinions économiques de quelques grands négociants, notamment sur l'importante

---

1. Vicomte d'Estaintot, *Nicolas Mesnager, député de Rouen au Conseil de Commerce, plénipotentiaire à Utrecht* (Rouen, 1872, in-8, 23 pages), p. 13 et *passim*.
2. Ph. Sagnac, *Hist. de France*, t. VIII [1], p. 215.

question de la liberté du commerce. Dans un travail, qui est resté inédit, j'ai tenté cette étude d'ensemble [1]. Il ne s'agira ici que du texte même des mémoires : je voudrais montrer que l'on a utilisé presque toujours un recueil incomplet et défectueux.

I

ÉTUDE CRITIQUE DES DIFFÉRENTS RECUEILS

Il existe, à notre connaissance, trois recueils des mémoires, conservés tous trois au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Nous allons les examiner successivement.

A. Ce recueil, le plus connu, celui auquel renvoient M. Sagnac et, avant lui, les historiens dont j'ai cité les noms, — à l'exception de M. de Boislisle, — a pour titre : *Mémoires sur le commerce de France, des causes de sa décadence, et des moyens de le rétablir. Dressés et envoyés par les Députés des Provinces de Commerce, en l'année 1701, à la Chambre du commerce, à Paris* (ms. fr., 18597), 106 feuillets a foliotage continu [2]. L'ensemble constitue une copie, et une copie continue, des divers mémoires : l'écriture, souvent peu lisible, le papier sont uniformes ; on voit se succéder, dans une même page, et à peu près sans séparation, deux mémoires différents. Dans le titre même, on peut relever des erreurs et des imprécisions ; il y est question de « Provinces de Commerce » : or les députés, à l'exception de celui du Languedoc, sont députés de villes. Il n'est pas moins étrange de voir le Conseil de commerce appelé Chambre du commerce : il n'existait en 1700 que deux Chambres de commerce : celle de Marseille, qui datait de 1650, et celle de Dunkerque, créée en février

1. Pour bien apprécier les mémoires, deux points devront être déterminés avec précision. D'une part, comment les députés furent-ils élus ? L'arrêt de juin 1700 disait : « par le corps de ville et par les marchands négociants ». En fait, la correspondance d'Amelot, qui de Paris dirigea les élections, prouve que presque partout l'institution consulaire a joué le rôle principal. D'autre part, les mémoires furent-ils rédigés par les députés d'après les instructions de leurs commettants ?

2. A la suite des mémoires des députés se trouve, dans le même recueil, un *Mémoire de l'état présent du commerce des Hollandais, à la fin duquel est un rapport fait aux États généraux par le sieur Bracins sur le commerce de la Compagnie dans les Indes orientales, en 1698* (83 feuillets et une table à la fin). Ce mémoire n'a pas de rapport avec ceux des députés ; nous n'aurons pas à en tenir compte.

1700 ; c'est précisément sur la demande des nouveaux députés que devait être rendu, en août 1701, un arrêt portant création de Chambres dans les autres villes représentées au Conseil. — Le recueil enfin n'est évidemment pas complet : il ne comprend que 9 mémoires ; or nous savons que 12 mémoires généraux furent remis au Conseil avant le 8 avril 1701 [1], et dans un autre recueil, dont nous parlerons plus loin, ces 12 mémoires se retrouvent ; les trois mémoires qui manquent ici sont ceux de Paris, de Saint-Malo et de Marseille. Rien ne permet de dater ce recueil.

B. Le second recueil n'a jamais, croyons-nous, été signalé. *Mémoire de l'état présent du commerce de France, des causes de sa décadence et des moyens de le rétablir ; dressé et envoyé par ordre du Roy à la Chambre du commerce établie à Paris par les Députés des provinces en 1701.* (nouv. acq. fr., 885), 231 pages. Ce titre ressemble à celui du précédent recueil, il renferme les mêmes erreurs ; on remarquera en outre que le copiste a écrit « mémoire » au singulier, croyant sans doute avoir affaire à un texte continu. On peut affirmer, pour les mêmes raisons que tout à l'heure, que c'est une copie ; l'écriture est fine, mais ici très lisible. J'ajoute que ce manuscrit comprend les mêmes mémoires que le manuscrit [A], que les mémoires sont transcrits dans le même ordre ; que celui du député de Paris, qui ne se trouve pas dans [A], est ici placé le dernier. Il ne manque donc à [B] que les mémoires généraux de Saint-Malo et de Marseille. Ce recueil enfin ne peut pas être daté avec plus de précision que le précédent.

C. Le troisième recueil provient de la collection de Fontanieu [2]. Il a pour titre : *Mémoires présentés à M. le duc d'Orléans, régent, par les Députés du Commerce* (ms. fr., 8038). Il forme un gros volume de 521 feuillets ; le foliotage, à l'encre rouge, est évidemment moderne. Les mémoires peuvent facilement se distinguer les uns des autres ; certains ont un foliotage particulier, qui a été barré à l'encre rouge ; l'écriture, ordinairement

1. Arch. nat., F[12] 51, f° 27 ; on y indique la date de réception des mémoires généraux, à l'exception de celui du député de Saint-Malo.

2. Voy. H. Omont, *Inventaire sommaire des portefeuilles de Fontanieu conservés à la Bibliothèque nationale* (Paris, 1898, in-8, extrait de la *Revue des Bibliothèques*), p. 35 ; Léopold Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibl. nat.* (Paris, 1868, in-4), t. I, p. 433. — Les portefeuilles de Fontanieu contenaient, rangées par ordre chronologique, la copie ou l'analyse d'environ 100.000 pièces sur l'histoire de France. Le ms. [C] faisait partie de ces portefeuilles, qui sont entrés dans les collections royales en 1765.

large et lisible, varie souvent; de même la couleur et l'épaisseur du papier. Les mémoires enfin ne sont pas placés dans le même ordre que dans [A] et [B]. Ce recueil est bien plus complet que les précédents. D'abord on y trouve les 12 mémoires généraux que les procès-verbaux du Conseil signalent ; on y trouve aussi 11 mémoires particuliers, remis par les députés de Paris, de Nantes, de Bordeaux, de la Rochelle, du Languedoc, sur le commerce de leur ville ou de leur province, et sur les faits qui s'y rattachent. *Nous avons donc ici 23 mémoires : les deux recueils précédents ne nous en donnaient, l'un que 9, l'autre que 10* [1].

C'est un fait, pourtant, que, sauf par M. de Boislisle, ce dernier recueil n'a pas été utilisé. Il est regrettable que le savant auteur de la *Correspondance des contrôleurs généraux*, qui connaissait si bien les sources de cette époque, n'ait pas donné les raisons de son choix. Le titre : « Mémoires présentés à M. le duc d'Orléans, régent » pouvait faire croire qu'il ne s'agissait pas de ceux de 1700 : une comparaison, même très rapide, avec les deux autres recueils, montre que nous sommes en présence du même texte. Comment, dès lors, expliquer ce titre singulier ? Une hypothèse semble le permettre. On sait qu'en 1715, par un changement brusque, fut institué ce qu'on appela le « Gouvernement des Conseils ». Le Conseil de commerce fut transformé comme les autres, et la Déclaration du 14 décembre 1715 lui donna une nouvelle organisation [2]. Les anciens projets de réforme n'étaient pas encore oubliés ; on en formait de nouveaux ; au lendemain de la paix générale, la liberté du commerce, si souvent réclamée, pouvait plus facilement être envisagée. Le tableau que les députés en 1700 avaient tracé du commerce restait exact en 1715 ; les mémoires gardaient toute leur valeur ; ils n'étaient pas oubliés, puisque plusieurs députés de 1700 siégeaient encore au Conseil en 1715 ; on pouvait facilement se les procurer, puisque plusieurs copies en avaient été faites. On ne peut s'étonner qu'ils aient été présentés au Régent.

On ne lui présenta pas les mémoires originaux, mais des copies, exécutées avec un soin particulier, que l'on réunit en un volume. Il suffit

1. Il faut signaler que les recueils [A] et [B] sont seuls à renfermer un petit mémoire, de deux feuillets, sur la suppression des péages du Rhône, des ponts et chemins de la province du Languedoc ([A], f° 94-95 ; [B], p. 187-189). Je note que ce petit mémoire prend place immédiatement après le mémoire général du député. Ces ressemblances s'ajoutent à celles que nous avons signalées entre les deux recueils.

2. H. Carré, *Histoire de France* de Lavisse, t. VIII [2], p. 6.

d'avoir utilisé le recueil [C] pour être convaincu que nous sommes en présence de copies : l'écriture, toujours large et lisible, est bien celle de copistes ; elle n'est pas la même d'un bout à l'autre du recueil ; [A] et [B] au contraire étaient l'œuvre d'un seul copiste. Nous savons d'autre part que les portefeuilles de Fontanieu contenaient des copies ou des analyses de pièces concernant l'histoire de France [1] : on peut admettre que des copies des mémoires de 1700 soient entrées dans cette collection privée, mais les originaux ont dû rester dans les dépôts publics. Nous ne les avons pas rencontrés aux Archives nationales, ni dans la série F^{12} ni dans la série G^{7}, à l'exception d'un des mémoires du député de Nantes accompagné d'une lettre de ce député, datée du 6 juillet 1701 [2] ; le recueil [C] nous donne de ce mémoire une copie très fidèle.

Nous avons vu qu'il n'était pas possible de dater les recueils [A] et [B]. Les copies qui constituent le recueil [C] furent-elles exécutées en 1715 ? ou bien réunit-on à ce moment des copies antérieures ? Il est difficile de préciser. On peut affirmer en tous cas que [C] est postérieur à 1708, puisqu'on y trouve un mémoire, postérieur à cette date [3], où il est parlé de la guerre de la Succession d'Espagne (f° 46 v°) ; c'est la seule allusion à des événements postérieurs à 1701 que nous y ayons rencontrée ; quand on y parle de paix récente, c'est de la paix de Ryswick qu'il s'agit, et nullement de la paix d'Utrecht ; ce ne sont donc pas des copies corrigées, mises au point.

[C] nous paraît être enfin la plus fidèle des trois copies. On ne peut ici les comparer dans le détail, ni indiquer les très nombreuses variantes d'un texte aussi volumineux. Il importe surtout de montrer que le recueil [A], le plus connu, est aussi le plus défectueux.

Le défaut le plus apparent de [A], et le plus grave aussi, quand on le compare à [C] et aussi à [B], ce sont les omissions. Nous en donnerons quelques exemples ; nous voudrions auparavant reproduire un passage de quelque étendue et examiner quelles déformations le copiste lui a fait subir. C'est le seul exemple que nous pourrons citer tout au long ; il est

1. H. Omont, *op. cit.*, p. 2.

2. Arch. nat., G7 1686. La lettre du député a été reproduite par de Boislisle, *Corresp. des Contr. gén.*, t. II, p. 499. On trouve dans la même liasse deux mémoires, moins importants, du député de Saint-Malo : nous les signalons plus loin.

3. *Corresp. des Contr. gén.*, t. II, p. 504 ; [C], f° 41-84 ; c'est un mémoire des députés de Paris concernant l'introduction des marchandises de Hollande.

tiré du mémoire du député de Lille : [C], f° 107, et [B], page 205. Ce député protestait contre les droits trop élevés à l'entrée et à la sortie ; il montrait qu'ils appelaient tout naturellement la fraude, que « ce qui était chargé de 36 livres de droit d'entrée se vendait couramment 27 ou 28 par les fraudeurs », et il ajoutait :

« Ces fraudeurs sont la plupart des misérables sans capacité, ou des détailleurs sans expérience dans le commerce, ne sachant ce que c'est que de faire venir des marchandises des lieux de leur origine. Ils les achètent des étrangers les plus voisins, lesquels augmentent par là leur commerce, leur navigation et leur commission.

« Le commerce avec les étrangers consiste à vendre et acheter, à faire sortir ce que nous avons de trop, et à faire entrer dans le Royaume ce qui y manque. Quand on impose des droits excessifs à l'entrée, c'est comme si on voulait boucher et interrompre le commerce.

« Lorsque nous croyons que les étrangers ont besoin de ce que nous avons abondamment, nous en augmentons les droits, ou nous en défendons la sortie rigoureusement, mais le tout inutilement, attendu que les marchandises étrangères entrent en fraude et enchérissent les nôtres, et nous nous privons du profit qui résulterait de l'entrée et de la sortie.

« Quand nous voulons donner la loi, nous excitons nos voisins à vouloir nous rendre la pareille et à troubler l'ordre. Pour établir le commerce il faut par une bonne intelligence se concilier l'amitié des autres nations en [1] les traitant favorablement à l'entrée et à la sortie. Le grand droit est le symbole de la guerre, et le modéré celui de la paix. Il n'est pas possible que notre commerce subsiste sans celui des autres nations.

« L'on ne prétend pas supprimer les droits de l'entrée et de la sortie, au contraire on estime qu'il faut les établir sur toutes choses sans exception : mais pour augmenter le revenu du prince et ménager le profit des sujets, il faut les modérer, en sorte qu'ils puissent supporter les frais et le risque de la fraude, afin que tout le monde le paye [2].

« Il faudrait pour cela former avec beaucoup d'attention sur chaque [marchandise] [3] un nouveau tarif de droits et n'y plus toucher quand il aura été bien balancé et arrêté mûrement. Sa stabilité étant absolument nécessaire pour attirer les négociants, qui doivent faire leur calcul sur des fondements solides avant de former leurs entreprises. »

---

1. [C] donnait *et*, ce qui n'a pas de sens ; *en* est fourni par [B].
2. [B] donne *les*, s'appliquant aux droits.
3. Nous avons rétabli ce mot, omis dans [C], d'après [B].

Ce passage, où est exprimée avec une force particulière la doctrine libérale que la plupart des députés défendent, mérite d'être connu intégralement. Les deux mss. [B] et [C] nous en donnent une version analogue. [A] le défigure singulièrement (f° 102).

Les deux premiers paragraphes ont tout simplement disparu. Le troisième : « Lorsque nous croyons... » a été respecté ; mais le développement est rompu. Le quatrième paragraphe est réduit à sa dernière phrase : « Il n'est pas possible que notre commerce subsiste sans celui des autres nations ». Le cinquième et le sixième paragraphes ont entièrement disparu.

Cet exemple n'est pas le seul que nous pourrions fournir. Dans le même mémoire du député de Lille (f° 110 de [C] et f° 103 de [A]), le paragraphe commençant ainsi : « Par exemple un État se trouve engagé... » qui occupe seize lignes (de grosse écriture, il est vrai) dans [C], se trouve réduit dans [A] à cinq lignes : le développement a été coupé au milieu d'une phrase ; les trois paragraphes commençant par ces mots : « Le commerce est ébranlé... », « Les Hollandais dont le pays... », « Il ne faut pas croire... » sont entièrement supprimés. Je note qu'ils se retrouvent en entier dans [B], page 208 [1].

On pourrait, pour d'autres mémoires, dresser une liste d'omissions ou d'altérations ; en voici quelques-unes :

Mémoire du député de Dunkerque : le paragraphe : « On devrait observer... » qui se trouve dans [C], f° 132 v°, et dans [B], page 25, est absent de [A], f° 13 v° ; même mémoire : le paragraphe : « Ils observent néanmoins... » ([C], f° 142 ; [B], page 34) est absent de [A], f° 18 v°.

Mémoire du député de Bordeaux : le paragraphe « La Compagnie de castors... » ([C], f° 422 et [B], page 142) est absent de [A], f° 74 v°. L'important passage consacré au commerce des sucres des Antilles, qui occupe plus de quatre pages dans [C], f° 419 et suiv., et que l'on trouve également dans [B], page 135, est réduit à quelques lignes insignifiantes dans [A], f° 73 v°-74 : le copiste s'est contenté de reproduire le dernier paragraphe, il a négligé tout le reste.

Mémoire du député de Bayonne : [A] nous en fournit une copie parti-

1. On trouvera d'autres exemples dans le mémoire du député de Lille. Tout le f° 111 et le début du f° 112 de [C], que l'on retrouve dans [B], ne sont pas dans [A]. Voir encore [C], f° 114, et [B], page 212 : le paragraphe : « D'ailleurs cela augmente le prix des denrées..... » est réduit à cette seule phrase dans [A], f° 104.

culièrement mauvaise. Les paragraphes commençant par ces mots : « Les intérêts du Roi... » et « Si l'on a cru » ([C], f° 435 v° et [B], page 153) sont absents de [A], f° 79. La page suivante de [C] a presque tout entière disparu. Il y aurait beaucoup d'autres lacunes à signaler [1].

Mémoire du député du Languedoc : ici encore des paragraphes tout entiers ont disparu. Je signalerai notamment ce qui concerne la disette des laines ([C], f° 457 v° et [B], page 175, avec [A], f° 88 v°). Le paragraphe qui termine le mémoire général du député : « De tout ce que dessus il résulte... » ([C], f° 467 v° et [B], p. 187) est absent de [A] f° 94 [2].

Nous pourrions poursuivre cette comparaison. A chaque page de [A], on rencontre des omissions de ce genre, souvent considérables; des phrases tronquées, obtenues par la fusion de deux, de trois paragraphes distincts; d'innombrables erreurs de détail : lapsus, mots mal transcrits; le copiste, pressé ou peu consciencieux, s'est trop souvent contenté de mettre bout à bout des paragraphes, des membres de phrases, de reproduire les premiers ou les derniers mots d'un développement, sans même tenter de résumer ce qu'il supprimait. Les mémoires, ainsi présentés, sont souvent obscurs. En somme, [A] nous fournit la plus défectueuse des trois copies ; on devra la rejeter désormais sans hésitation.

Restent les recueils [B] et [C]. Si le premier se rapproche de [A], par le nombre des mémoires qu'il contient et l'ordre suivant lequel ils se succèdent, il en diffère très profondément par le texte qu'il nous en donne; à cet égard, il ressemble le plus souvent à [C]. Voilà donc deux recueils de copies d'une valeur à peu près égale ; mais l'un comprend dix mémoires, l'autre vingt-trois : on utilisera donc [C] de préférence à [B]. Ce dernier pourra du reste servir à corriger certaines erreurs de transcription, qui se sont glissées dans le recueil plus complet : il serait donc fort utile pour l'établissement d'une édition des mémoires.

---

1. Cf. encore [C], f° 439 v° et [B], p. 158 avec [A], f° 81 ; [C], f°s 441 v°-443 et [B], p. 159-161 avec [A], f° 82; [C], f° 444 et [B], p. 162 avec [A], f° 82 v° : [C], f° 446 et [B], p. 164 avec [A], f° 83 v°, etc.

2. Cf. encore [C], f° 455 et [B], p. 173 avec [A], f° 87 v°; [C], f° 464 v° et [B], p. 183 avec [A], f° 92 v° ; [C], f° 466 et [B], p. 185 avec [A], f° 93.

II

LISTE DES MÉMOIRES DES DÉPUTÉS REMIS EN 1701

Nous croyons devoir rattacher aux vingt-trois mémoires que nous fournit le recueil [C], un mémoire du député de Nantes et deux du député de Saint-Malo, tirés des Archives nationales (G 7 1686). Ils sont datés de 1701, comme les autres; ce sont tous trois, semble-t-il, les originaux eux-mêmes. Nous renverrons toujours aux trois manuscrits pour faciliter les comparaisons; nous indiquerons les ouvrages où certains mémoires sont reproduits ; enfin au titre du mémoire, tel qu'il nous est donné par [C], nous joindrons le nom du député et la date de réception que les procès-verbaux du Conseil mentionnent (F[12] 51, f° 27).

1° Bayonne. « Mémoire du député de Bayonne », Rol, sur le commerce en général, remis le 28 janvier 1701. [C], f°s 425-452; [A], f°s 75-86; [B], pp. 143-170.

2° Bordeaux. *a*) « Mémoire du député de Bordeaux », Jean-Baptiste Fénellon, sur le commerce de France, remis le 17 décembre 1700. [C], f°s 405-423 ; [A], f°s 66-75 ; [B], pp. 122-142.

b) « Mémoire fait par le député de la ville de Bordeaux sur le commerce de ladite ville et de la province de Guyenne ». [C], f°s 357-402.

3° Dunkerque. « Mémoire du sieur Piedcourt » sur le commerce de France en général, remis le 8 avril 1701. [C], f°s 117-153 ; [A], f°s 5-25 ; [B], pp. 10-44.

4° Languedoc. *a*) « Mémoires généraux que présente le député du Languedoc [nommé Mourgues] pour servir au rétablissement du commerce général du Royaume, divisés en sept articles », remis le 14 janvier 1701. [C], f°s 453-468; [A], f°s 86 v°-94 ; [C], pp. 170-187.

b) Instructions pour les quatre commissaires des manufactures qui visiteront les étoffes. [C], f°s 469-475.

c) « Pour servir de mémoire à ce qui est propre au soutien du commerce des taffetas et soie qui se fabriquent dans le Languedoc ». [C], f°s 476-482.

d) « Instructions pour la conduite, conservation et multiplication des bêtes à laine ». [C], f°s 483-487.

e) « Instructions pour faire une étoffe de laine et pour connaître d'où viennent les défauts qu'on y peut remarquer... » [C], fos 488-492.

f) « Mémoires pour servir au rétablissement de la monnaie de Montpellier ». [C], fos 493-496.

g) « Pour servir de mémoire à la suppression des péages qu'on exige le long du cours de la rivière du Rhône, ponts et chemins de la province du Languedoc et des moyens qu'il y aurait pour rembourser ceux qui en sont propriétaires ». [A], fos 94-95 ; [B], pp. 187-189.

5° La Rochelle. *a*) « Mémoire sur le commerce de France en général présenté par le sr Héron », le 21 janvier 1701. [C], fos 315-323.

b) « Raisons principales de la ruine du commerce et les moyens de le rétablir ». [C], fos 333-347 ; [A], fos 57-65 ; [B], pp. 106-122.

c) « Mémoire sur le commerce général de France pour ce qui peut avoir relation avec Mrs les fermiers généraux des fermes unies, présenté par le sr Héron ». [C], fos 324-332.

d) « Mémoire sur le commerce de La Rochelle pour ce qui peut avoir relation avec les Fermiers généraux des Fermes unies ». [C], fos 348-355.

6° Lille. « Mémoire pour le règlement du commerce de France » par François Taviel, remis le 14 mars 1701. [C], fos 105-116 ; [A], fos 101-105 ; [B], pp. 202-214.

7° Lyon. « Mémoire des causes de la diminution du commerce en France, et des moyens de l'y rétablir, par M. Anisson », remis le 4 mars 1701. [C], fos 163-176, reproduit par de Boislisle, *Corresp. des contr. gén.*, t. II, pp. 479-482 ; [A], fos 95-101 ; [B], pp. 189-202.

8° Marseille. « Mémoire sur les vues du commerce de France en général... », par Joseph Fabre, remis le 4 mars 1701. [C], fos 497-521.

9° Nantes. *a*) « Mémoire du sieur Descasaux du Hallay, député de Nantes, à la Chambre du Conseil du commerce établie par le Roi à Paris, par rapport à l'état présent du commerce en général l'année 1701 », remis le 4 mars 1701. [C], fos 221-290, reproduit par de Boislisle, *op. cit.*, pp. 482-499 ; [A], fos 25-57 ; [B], pp. 44-106.

b) « Griefs du commerce de la Bretagne, et de Nantes en particulier, par rapport à la régie des fermes du Roi », daté du 1er juin 1701. [C], fos 179-220, et Arch. nat., G7 1686, 32 pages.

c) « Extrait des mémoires généraux et particuliers présentés par le sieur Des Casaux... » Arch. nat., G7 1686, 16 pages, reproduit par Germain Martin, *op. cit.*, appendice, pp. 392-400.

10° PARIS. « Mémoire sur le commerce de France en général par M. Pelletier » [1], remis le 8 avril 1701. [C], f°s 87-104, reprod. par de Boislisle, *op. cit.*, pp. 449-503 ; [B], pp. 214-229.

11° ROUEN « Mémoire du sieur Ménager » sur le commerce de France, remis le 3 décembre 1700 [2]. [C], f°s 155-161, reproduit par de Boislisle, *op. cit.*, pp. 477-479 ; [A], f°s 1-5 ; [B], pp. 1-9.

12° SAINT-MALO. *a*) « Mémoire des habitants de Saint-Malo pour le rétablissement du commerce », par M. de la Motte-Gaillard. On ignore quand le mémoire fut remis. [C], f°s 291-314.

b) « Mémoire des raisons qui prouvent la nécessité du rétablissement des franchises et entrepôt général pour l'augmentation du commerce dans la ville de Saint-Malo, présenté au Conseil du commerce par le député de ladite ville. 1701 ». Arch. nat., G^7 1686, 32 pages.

c) Mémoire présenté par le député de Saint-Malo « pour obtenir la liberté d'aller aux Iles de l'Amérique, d'aller aux côtes de Guinée indépendamment de la Compagnie de Guinée et de revenir des Iles dans le port de Saint-Malo sans être obligé de rentrer par les ports des cinq grosses fermes ou Nantes ». Arch. nat., G^7 1686, 23 pages.

*
* *

Nous n'avons pas fait entrer dans la liste précédente un certain nombre de mémoires remis par les députés au cours de l'année 1701 : un mémoire de chacun des députés de Bordeaux, Lyon, Nantes, de Samuel Bernard, premier député de Paris, pour ou contre l'abaissement de la valeur des espèces d'or et d'argent [3] ; trois mémoires pour ou contre le droit de 20 °/₀ sur les marchandises du Levant, présentés par le député de Lyon et les députés des villes du Ponant en août 1701 (G^7 1686).

---

1. Paris avait deux députés, Peletyer et Samuel Bernard, le célèbre financier. Au contraire des autres députés, ils n'avaient pas été élus par les négociants, mais désignés par le roi (Arch. nat., F^12 114, 21 septembre 1700, Amelot à MM. Bernard et Le Pelletier). Samuel Bernard ne prit pas une part active aux travaux du conseil ; Peletyer seul présenta un mémoire au nom de Paris.

2. Les procès-verbaux du conseil portent qu'un mémoire sur le même sujet fut remis le 14 mars 1701 par M. Le Pelletier, ancien juge-consul de Rouen (Arch. nat., F^12 51, f° 27) ; nous n'avons pas retrouvé ce mémoire. Voy. H. Wallon, *la Chambre de commerce de la Province de Normandie*, 1703-1791 (Rouen, 1903, in-8), p. 33.

3. Arch. nat., G^7 1686, juillet 1701. Le mémoire du député de Nantes a été reproduit par Germain Martin, *op. cit.*, pp. 392-400.

Tous ces documents ont un grand intérêt, mais on doit les distinguer, croyons-nous, des mémoires généraux et particuliers que les députés furent invités à rédiger. Ils furent certainement composés après l'ouverture du Conseil, au moment même où les questions dont ils traitent étaient ardemment discutées ; avant de trancher le désaccord entre les députés, le Conseil aurait demandé un exposé des diverses opinions.

Il en est de même, semble-t-il, des *Mémoires particuliers de Messieurs les Députés du commerce, présentés au Conseil royal en 1700 et 1701. Sur les différents commerces des Iles françaises de l'Amérique, de la Guinée, du Levant, de l'Espagne, d'Angleterre, d'Hollande, du Nord, etc., et des causes de la sortie de l'or et de l'argent du royaume de France.* Ces mémoires se trouvent, dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, à la suite de la *Relation de la Cour de France* de Spanheim, (nouv. acq. fr., 6828, pages 499 à 579) ; ils accompagnent divers écrits sans rapport apparent avec la *Relation*, par exemple des *Mémoires sur les revenus du Roi*. On sait le souci, de documentation de Spanheim : « Détails d'administration, de finances de commerce, de négociations, s'accumulaient ainsi sous forme de notes ou de mémoires dans les portefeuilles de l'érudit. » [1] Les mémoires des députés du commerce qu'il nous a conservés forment 21 chapitres distincts, rangés méthodiquement, divisés eux-mêmes en paragraphes. L'auteur n'est pas toujours désigné ; il arrive qu'un mémoire soit l'œuvre d'un groupe de députés (les députés du Ponant, par exemple). — Ici encore, il s'agit de questions qui furent débattues dès l'année 1701 [2]. Nous avons là sans doute quelques-uns de ces « avis » que l'on demandait aux députés sur les questions importantes ou controversées : il en est resté un si petit nombre pour les premières années du Conseil que ceux-ci nous sont particulièrement précieux.

Julien CAIN.

---

1. Émile Bourgeois, Introduction à son édition de la *Relation* (Paris et Lyon, 1900, in-8), p. 38. Cf. l'édition de Ch. Schefer (Paris, 1882, in-8), p. XXXIX.

2. Les chapitres 19 à 21, concernant la valeur des espèces, correspondent aux mémoires des députés de Bordeaux, de Lyon et de Nantes signalés plus haut.

Publications récentes sur l'histoire militaire de la Révolution

---

Lt-Col L. **Hartmann**. *Les officiers de l'armée royale et la Révolution*. Paris, F. Alcan, 1910, in-8, IV-541 p. — Cet ouvrage se compose de quatre parties, d'étendue inégale. La première (*A la veille de la Révolution*) fournit en deux chapitres les renseignements préliminaires indispensables sur l'organisation du commandement au lendemain des ordonnances de 1788, les conditions d'accession aux grades, les abus du mode d'avancement, tout en faveur de la noblesse de cour, les griefs des officiers issus de la noblesse de province. La quatrième partie (*Sous la Convention*) est une sorte d'épilogue en un chapitre, sur la situation faite aux officiers nobles demeurés au service après l'établissement de la République, sur les nombreuses suspensions et destitutions de 1793 et de l'an II, sur les réintégrations après le 9 thermidor.

La deuxième et la troisième parties (*Sous l'Assemblée constituante*, *Sous l'Assemblée législative*) occupent, comme il convenait, tout le reste du volume, soit onze chapitres, et la deuxième en forme vraiment le centre. C'est en 1790 et 1791, en effet, que s'accomplit, dans l'armée, le passage de l'ancien régime au nouveau. La « crise des cadres » existe dès avant 1789 ; mais elle ne devient aiguë qu'après le vote du décret du 28 février 1790 qui enlève à la noblesse le privilège des grades militaires, et l'exode général des officiers, après l'acceptation de la Constitution par le roi, en marque, ou peu s'en faut, le dénouement ; la résistance de la noblesse militaire aux idées nouvelles est brisée ; les nombreuses émigrations d'officiers à la fin de 1791, et jusqu'après le 10 août 1792, ne font que souligner la défaite.

M. H. a exposé ce conflit, dont on sait les graves conséquences, avec netteté et vigueur. A vrai dire, son livre ne contient pas de révélations et, dans l'ensemble, les faits qu'il allègue étaient connus, au moins des spécialistes ; mais il était utile qu'ils fussent groupés et présentés en tableau. D'ailleurs beaucoup de détails sont neufs ; la plupart sont tirés

de brochures du temps et des journaux royalistes, dont M. H. a eu l'heureuse idée de joindre le dépouillement à celui des documents manuscrits (Archives nationales et Archives de la Guerre) et des mémoires. Le ton est impartial, et je ne crois pas qu'on puisse hésiter à souscrire aux conclusions de l'auteur. On rencontre des observations très judicieuses. Ainsi, page 68 : « Ce n'est pas l'un des épisodes les moins remarquables de la Révolution que la participation des officiers nobles à l'affaiblissement du loyalisme dans l'armée et à la préparation de cet état presque anarchique des troupes, dont ils se plaindront si vivement plus tard, quand ils en seront les victimes. » A propos de la répugnance des constitutionnels à consentir au licenciement du corps d'officiers, M. H. montre l'antagonisme irréductible entre l'armée, acquise à la Révolution, et ses chefs royalistes, et il ajoute (p. 241) : « Le conflit ne pouvait se résoudre que par une explosion et par l'élimination de celui des deux termes qui se trouvait séparé du reste de la nation. C'est ce que ne comprirent pas les constitutionnels, et, en faisant violence à l'opinion publique pour maintenir les officiers nobles à la tête des soldats patriotes, ils accélérèrent la marche de la Révolution ; exclus légalement de l'armée, les gentilshommes n'eussent été que des émigrés dont le départ se fût confondu avec celui des femmes et des vieillards ; pourvus de commandements qu'ils abandonnèrent, ils devinrent des déserteurs, dont l'acte parut un crime de lèse-patrie et porta les passions populaires au paroxysme. »

En somme, travail consciencieux, intéressant, et qui apporte une contribution de haute valeur à l'histoire de la transformation de l'armée royale par la Révolution.

Pierre **Caron**. *La défense nationale de 1792 à 1795*. Paris, Hachette, 1912, in-12, VI-105 p., avec 4 gravures (Dans la collection : L'Histoire par les contemporains). — Conformément au plan de la collection dont il fait partie, ce petit volume se compose de textes groupés logiquement et reliés par des commentaires. Le tout est réparti entre six chapitres : Les levées d'hommes ; La création du matériel de guerre et le ravitaillement des armées ; L'instruction et la discipline ; L'état moral des armées en 1793 et 1794 ; Les armées sur les théâtres d'opérations ; Les armées en l'an III. Dans une courte conclusion, j'ai indiqué un fait dont l'évidence, à mon avis, se manifeste chaque jour davantage, à savoir que le gouvernement révolutionnaire à l'intérieur et la défense nationale sur les frontières ont procédé, dans l'ensemble, d'un même mouvement.

Cette conclusion et quelques autres passages ont soulevé des cri-

tiques. Les unes sont précises, et j'en ferai mon profit, au cas où le volume serait réédité. Quant aux autres, les critiques de tendance, qui me sont venues de droite et de gauche, je ne crois pas devoir en tenir compte tant qu'elles ne seront pas formulées avec preuves à l'appui. Lorsque je me suis chargé de rédiger ce petit livre, je recueillais depuis dix ans déjà des documents sur cette question de la défense nationale, entre 1792 et 1795. En faisant mon choix dans les nombreuses fiches que j'ai réunies, j'ai eu comme constante préoccupation de produire, non pas des textes curieux, mais des textes caractéristiques, et de mettre en lumière, non pas des épisodes, des incidents exceptionnels, mais bien des faits représentatifs de la réalité, considérée dans sa masse. Il est possible que je me sois trompé ; mais j'attends, pour le reconnaître, qu'on m'oppose des raisons, et non des objections de sentiment.

Lt S. **Vialla**. *Marseille révolutionnaire. L'armée-nation (1789-1793)*. Paris, Chapelot, 1910, in-8, VII-513 p. — Ce livre, au titre un peu bizarre, est destiné à servir d'introduction à une histoire en préparation, par les soins de M. V., des bataillons de volontaires des Bouches-du-Rhône. L'enquête sur les levées a conduit l'auteur à se demander, avec raison, dans quel milieu et dans quelles circonstances elles s'étaient effectuées ; « or, en 1790, le pays était déjà organisé militairement, et, les premières levées de volontaires n'ayant eu lieu qu'en 1791, notre étude a porté au préalable sur la garde nationale, d'organisation antérieure ». La question une fois posée, M. V. l'a suivie de bout en bout, et c'est ainsi qu'il se trouve avoir raconté l'histoire de la garde nationale marseillaise, jusqu'à la date (août 1793) où prend fin son rôle actif. L'ouvrage est fondé sur les documents manuscrits des archives départementales et communales, et sur les sources imprimées ; il se termine par quelques pièces justificatives ; il n'y a pas d'index. Les détails proprement militaires sont un peu perdus au milieu des renseignements politiques ; mais l'ensemble est intéressant. Je note que, en plusieurs endroits (p. 64, 83, 47, 150, 153, 265, 274, 289), M. V. prend Taine en flagrant délit d'inexactitude grave.

Henry **Poulet**. *Les volontaires de la Meurthe aux armées de la Révolution (levée de 1791)*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1910, in-8, 376 p. — Comme le titre l'annonce, le fond de ce volume est constitué par un historique, qui forme les chapitres VI à X et occupe 200 pages, des 1er, 2e, 3e, 4e et 5e bataillons de la Meurthe. Les cinq premiers chapitres ont pour objet : I. Le département de la Meurthe en 1791 (Villes et cam-

pagnes, l'administration du département et des districts, les municipalités, état d'esprit des habitants); II. État militaire du département de la Meurthe en 1791 (Le commandement, les troupes de ligne, les gardes nationales); III. Création par l'Assemblée nationale des auxiliaires et des volontaires (Les auxiliaires du département de la Meurthe); IV. La levée des volontaires dans le département de la Meurthe (L'arrêté du 23 juin 1791, les commissaires pour la formation des corps de troupes, les premières levées dans les districts, retardataires et réfractaires, l'arrivée des volontaires à Nancy); V. Composition et organisation des bataillons de volontaires (Les engagements, âge et situation sociale, les défenseurs de la patrie, nomination des officiers, équipement et armement, insignes et cachets distinctifs). Il y a un index alphabétique des noms de lieux et des noms de personnes.

L'auteur a fait des recherches, dont une bibliographie permet de mesurer l'étendue, aux Archives nationales, aux Archives de la Guerre, et aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle. Quant aux archives communales, M. P. ne les a pas explorées systématiquement : il a seulement reçu « un grand nombre de communications d'après des archives ou des pièces conservées dans les archives de plusieurs municipalités ». Il a consulté aussi divers recueils imprimés contemporains, et des ouvrages modernes.

L'historique des bataillons est soigné et solide[1] ; il n'est pas, cependant, sans porter la trace de l'inconvénient du genre : tendance inévitable à la digression, au versement dans l'histoire générale des campagnes. Les chapitres IV et V sont les plus intéressants. Dans la Meurthe comme dans presque toute la France, les bataillons de 1791 ont été mis sur pied sans difficultés ; pourtant, ils ne se sont pas formés très vite. Les districts de Nancy et de Pont-à-Mousson se signalent par leur rapidité à fournir leur contingent ; ceux de Vézelise et de Château-Salins, de Blamont, montrent moins de zèle ; dans ceux de Dieuze et, surtout, de Sarrebourg, la levée est laborieuse. Mais il faut noter que, même dans les districts de Nancy et de Pont-à-Mousson, toutes les communes sont loin de faire preuve d'une ardeur égale ; le patriotisme des unes compense la tiédeur, l'indifférence des autres. M. P. cite plusieurs rapports sur les causes de l'abstention des jeunes gens : presque partout, on allègue les travaux des champs. Ce que M. P. ne nous dit pas, et ce que, seules peut-être, des monographies communales pourraient nous dire, c'est pourquoi cette

1. Je signale à M. P. plusieurs pièces intéressantes sur le personnel des 1er et 2e bataillons de la Meurthe dans le fonds du Comité militaire (sous-série Dxv des Archives nationales).

excuse, invoquée dans certaines agglomérations rurales, ne l'a pas été dans d'autres, où la main-d'œuvre agricole n'était pas moins nécessaire. Les uns restent, et nous voyons pourquoi ils restent : mais pourquoi les autres partent-ils ? pourquoi, dans tel ou tel village, le dévouement à la chose publique triomphe-t-il des intérêts particuliers ? Ne seraient-ce pas précisément les communes les plus fortement animées, dès 1789, sous l'influence de quelque individu ou de quelque groupe, de l'esprit révolutionnaire, qui se montreraient en 1791 les plus patriotes [1] ? Je ne veux pas préjuger de la réponse, mais la question mérite d'être posée. Peut-être M. P., si, comme on doit le souhaiter, il pousse son enquête jusqu'à 1792 et 1793, pourra-t-il nous procurer quelques lumières à cet égard : elles seraient les bienvenues.

Cne de **Sandt**. *La défense de Nancy en 1792. Documents des Archives nancéennes*. Nancy, imp. L. Bertrand, 1910. in-8, 1-165 p. (croquis). — Il suffit de signaler sans plus, ce volume, dont le titre est très clair. L'auteur déclare avec insistance qu'il n'a pas « la prétention d'avoir fait œuvre d'historien », et qu'il a seulement voulu présenter au lecteur, sur un chapitre de l'histoire de Nancy, « des sources authentiques et convenablement contrôlées ». La plupart des pièces publiées sont datées de septembre 1792 ; elles sont éditées correctement. « Des documents exposés, dit l'auteur en terminant, il ressort principalement qu'une opération militaire telle que la défense de Nancy a été dirigée et exécutée par des civils. Ce ne sont pas les généraux qui ont organisé la défense, mais les administrateurs ; ce ne sont pas les troupes de ligne qui ont assuré la défense, mais les gardes nationales. » Oui, mais il faudrait ajouter que toute cette organisation de défense n'a pas été mise à l'épreuve, l'invasion n'ayant pas atteint Nancy.

C. **Cauvin** et Lt A. **Barthélemy**. *Les volontaires et les réquisitionnaires des Basses-Alpes, de la levée à l'amalgame (1791-1796)*. Avec une préface de M. Arthur Chuquet. Paris, R. Chapelot, 1910, in-8, XIX-563 p. (1 carte). — Cne Georges **Dumont** et Lt Georges **Lestien**. *Les volontaires de la Marne. 1re partie : Levée et recrutement (1791-1793)*. Paris, R. Chapelot, 1910, in-8, XI-201 p. (Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'Armée.) — Lt de **Cardenal**. *Recrutement de l'armée en Périgord pendant la période révolutionnaire (1789-1800)*. Préface de M. A. Dumas. Périgueux, imp. D. Joucla, 1911, in-8, IV-531 p. (fac-similés).

1. Voir ci-après, p. 29.

— Lt-Cel **Dulac**. *Les levées départementales dans l'Allier sous la Révolution (1791-1796), d'après les Archives nationales et départementales, les Archives de la Guerre, les correspondances et les journaux de marche des volontaires*. T. Ier : *Levée et historique des corps* ; t. II : *Valeur morale des volontaires, correspondances et états de services*. Paris, Plon-Nourrit, 1911, 2 vol. in-8, IX-383 p. et 519 p.

J'ai eu l'occasion de parler ici-même (cf. la *Revue*, t. XI, p. 293 sqq., et t. XII, p. 356) de l'enquête entreprise en 1907, par ordre du ministre de la guerre, sur l'histoire des volontaires. Des publications, d'importance inégale, commencent à nous en faire connaître les résultats [1]. Celles dont on vient de lire les titres sont particulièrement dignes d'attention.

Les recherches de MM. Cauvin et Barthélemy ont été conduites avec beaucoup de zèle et de conscience. Une bibliographie indique les sources employées. Le sujet était entièrement neuf ; on ne trouverait d'ailleurs à mentionner sur aucun chapitre de l'histoire de la Révolution dans les Basses-Alpes des travaux vraiment importants. Aussi la documentation de MM. Cauvin et Barthélemy est-elle a peu près exclusivement manuscrite. Les auteurs ont vu les documents parisiens des Archives nationales et des Archives de la Guerre, et ceux des archives départementales des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse ; leur dépouillement des archives communales de la région a été très soigné. Le plan et le style ne méritent que des éloges. Bref, une excellente monographie. Pourtant une lacune : il manque un index alphabétique des noms propres.

Le sujet choisi par MM. Dumont et Lestien avait été traité partiellement en 1905 par le Dr Pol Gosset (*Les bataillons de Reims, 1791-1794*). En une bibliographie de deux pages, suffisante, les auteurs énumèrent leurs sources ; ils ont travaillé aux Archives nationales et, peut-être sans s'y attarder autant qu'il eût convenu, aux Archives de la Guerre ; ils ont consulté les archives départementales de la Marne, les archives communales, et quelques imprimés ; enfin, ils ont eu communication de quelques fonds d'archives particulières. Avec les éléments ainsi recueillis, ils ont fait un livre un peu sec, parfois aussi un peu confus, mais qui contient

1. Je ne parle ici que des livres ; mais il faudrait tenir compte aussi de diverses études publiées dans des revues locales ou des recueils de sociétés savantes. J'indiquerai à titre d'exemples : les articles du Ct Eberlé sur *Les volontaires nationaux dans les Vosges pendant la Révolution*, parus en 1910 dans la revue *La Révolution dans les Vosges* ; les deux articles, très intelligents et très importants, du Lt Gravier sur *Les opérations de la levée de 300.000 hommes dans la Vienne en 1793*, et sur *La levée en masse dans la Vienne (septembre 1793)*, dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1910 et 1911.

beaucoup de renseignements, et qui par conséquent est utile. A la fin du volume, 49 pièces justificatives occupent une soixantaine de pages ; je signale (n° 41) l'adresse, datée du 9 septembre 1793, où la société républicaine de Châlons dénonce à la Convention les jeunes bourgeois qui, pour échapper à la réquisition, se sont réfugiés « dans les vivres et dans les bureaux à la suite des armées et dans l'intérieur de la République ».

M. de Cardenal ne donne pas de bibliographie. A en juger par les références, son étude est fondée presque uniquement sur les documents des archives départementales de la Dordogne ; les archives communales ont été négligées, ainsi que les archives parisiennes. Il n'y a pas d'index. Par contre, le plan est bon, et, au cours de la lecture, on notera mainte remarque suggestive : par exemple la distinction entre les levées *par contingents* de 1791, 1792 et février 1793, et la levée *individuelle* d'août 1793 est neuve, et heureusement conçue ; des faits jusqu'ici ignorés ou omis, quoiqu'ils soient dignes d'attention, sont relevés et commentés avec intelligence. Au total, l'ouvrage repose sur une base trop étroite, et il trahit une certaine inexpérience ; mais il porte la marque d'un esprit judicieux, voire même pénétrant. — En annexe, 21 lettres de soldats périgourdins, dont quelques-unes sont curieuses, et des listes alphabétiques des volontaires des 1er, 2e, 3e et 4e bataillons de la Dordogne, plus des indications biographiques sur quelques officiers des 5e, 6e et 9e bataillons.

La monographie de M. Dulac offre des défauts de composition. En quelques endroits, elle se présente plutôt comme un recueil de matériaux que comme un ouvrage rédigé ; c'est un peu arbitrairement qu'ont été groupés les éléments qui forment le chapitre Ier (La valeur morale des volontaires) du tome II : il aurait mieux valu les joindre, dans le tome Ier, à l'histoire des levées successives. L'auteur a eu le tort — MM. Dumont et Lestien méritent le même reproche — d'arrêter à 1793 l'étude du recrutement dans l'Allier : l'histoire des levées révolutionnaires ne prend toute sa signification que si elle est menée jusqu'à l'an IV, et même jusqu'à l'an VI, à l'établissement de la conscription ; rien n'est plus instructif que le fonctionnement de la réquisition postérieurement au grand effort de 1793 et de l'an II. Sous ces réserves, le livre est précieux et plein de substance. L'auteur, qui fournit dans sa bibliographie et dans ses notes les références désirables, a disposé d'une littérature imprimée assez abondante, et, tant à Paris que sur place, de nombreux documents manuscrits, dont il a tiré bon parti. Il a eu la patience et les moyens d'établir des listes nominatives par compagnies, et de rédiger des notices biographiques précises sur un grand nombre de volon-

taires. Il a eu aussi une excellente idée ; il a essayé, dit-il, de « retrouver les descendants des officiers et des cadres, des blessés et des tués à l'ennemi ». Beaucoup de familles ont répondu à son appel ; la plupart ne possédaient rien ; mais 41 d'entre elles ont pu communiquer des lettres, des carnets de routes et autres documents de ce genre. Ce riche dossier occupe plusieurs pages du tome Ier et la plus grande partie du tome II ; il est du plus vif intérêt. Toutes ces pièces sont à lire, quelques-unes sont vraiment savoureuses, et M. Dulac a rendu, en les publiant, un service dont les historiens des armées révolutionnaires lui seront reconnaissants. J'ajoute qu'un index alphabétique des noms propres rend aisée la consultation des deux volumes.

Les ouvrages que je viens d'apprécier sommairement témoignent d'une connaissance suffisante des données du problème qui en est l'objet. Les auteurs ont su déterminer les questions qui se posaient, et comment elles se posaient. Ils ont sur la législation les lumières convenables [1]. L'accord semble fait sur des points essentiels : par exemple, nécessité d'exposer, avant la formation des bataillons, celle des gardes nationales à partir de 1789, place à réserver à l'histoire des levées additionnelles, sens à attribuer au mot *volontaires*. On peut dire que le plan de l'étude — tel surtout qu'il apparaît dans les livres de MM. de Cardenal et Cauvin et Barthélemy, — est fixé dans ses grandes lignes, et qu'on sait maintenant où l'on va.

Pourtant, certains détails du cadre restent à préciser. Que les questions d'habillement, d'équipement et d'armement aient joué un rôle capital dans l'histoire des levées révolutionnaires, personne ne le conteste. Cependant, MM. Cauvin et Barthélemy ont seuls traité ces questions avec tout le développement désirable. MM. Dulac et de Cardenal ne les passent pas sous silence, mais ils en parlent trop succinctement ; MM. Dumont et Lestien les omettent : ils ont eu tort ; ces mesures d'organisation doivent être exposées avec autant de soin que les opérations de la levée proprement dite. — Je persiste à croire, d'autre part, que les historiques des bataillons (j'entends des historiques étendus, minutieux) ne sont pas indispensables : à quoi bon refaire, une fois de plus, le récit des campagnes de 1792, de 1793, etc. ? M. de Cardenal ne mérite à aucun degré

1. Pourtant MM. Dumont et Lestien commettent une erreur surprenante. Ils écrivent (p. 133, note) que, de 1793 à 1798, « dès qu'ils ont atteint l'âge, les jeunes gens sont envoyés au dépôt de Châlons », etc. C'est se tromper du tout au tout sur la nature de la réquisition : elle n'a jamais saisi que les jeunes gens qui se sont trouvés avoir, *à la date du 16 août 1793*, de dix-huit ans révolus à moins de vingt-cinq ans. M. de Cardenal (p. 322 et suivantes) montre clairement, avec d'intéressants commentaires, le caractère *exceptionnel* de la réquisition.

ce reproche ; on pourra même trouver qu'il exagère en sens inverse, et qu'il aurait dû être moins avare de renseignements sur les destinées des bataillons périgourdins. MM. Cauvin et Barthélemy se sont tenus dans le juste milieu ; leurs historiques de bataillons ne sont ni trop longs ni trop courts ; j'ajoute que les auteurs, avec grande raison, font l'histoire interne des bataillons des Basses-Alpes plutôt que le récit des campagnes auxquelles ont pris part les volontaires de ce département. M. Dulac a insisté davantage, et à mon sens beaucoup trop ; ainsi, il aurait dû s'abstenir de reprendre, à propos du 2e bataillon de l'Allier, toute l'affaire du blocus de Landau. Certes, ces digressions permettent à M. Dulac de produire des textes fort intéressants, lettres ou journaux de marche ; mais, dans les départements où la documentation est moins riche, il serait inopportun, et même fâcheux, de s'inspirer de cet exemple : qu'on laisse franchement de côté les batailles et les combats dans le Nord, sur le Rhin, etc., et qu'on nous parle de la désertion en l'an III, de la crise du recrutement en l'an IV, questions très graves, que M. Dulac ne traite guère. Quant à MM. Dumont et Lestien, ils n'ont rien dit de l'histoire des bataillons de la Marne ; mais ils annoncent qu'elle sera le sujet de leur deuxième partie, c'est-à-dire d'un nouveau volume : nous n'en demandions pas tant.

La place me manque ici pour résumer les conclusions de ces quatre ouvrages. Ils confirment, en somme, ce que nous savions déjà, ou plutôt ce que nous supposions : d'une manière générale, facilité des levées de 1791, difficulté des levées de 1792 et de la levée de 300.000 hommes, facilité de la réquisition. Mais, sur bien des points, ils apportent des précisions, d'utiles compléments d'information. On y apprend beaucoup, et en même temps ils font mieux sentir le danger des généralisations hâtives ; facilité des levées de 1791, ai-je dit : oui pour l'Allier, pour la Dordogne, pour la Marne, non pour les Basses-Alpes ; ces populations pauvres, illettrées, ignorantes de la Révolution, n'ont d'abord montré que de l'indifférence, qui a cédé peu à peu, à mesure que l'idée nationale pénétrait, et MM. Cauvin et Barthélemy peuvent écrire (p. 464), que « les jeunes gens de la première réquisition paraissent avoir été dans les Basses-Alpes les véritables volontaires ». Le fait est remarquable, et, très probablement, il n'a pas été isolé. Il donne à penser que, en 1791, l'intensité du mouvement patriotique militaire a été en fonction de celle du mouvement révolutionnaire.

Pour 1793 et 1794, cette liaison des deux mouvements paraît nettement indiquée. A lire MM. Dulac, de Cardenal, etc., on se persuade qu'il y a eu, entre la crise politique du printemps de 1793 et le médiocre succès de la levée de 300.000 hommes, autre chose qu'une coïncidence fortuite.

Il est visible que les auteurs ont été frappés du rôle joué, dans les levées, par les sociétés populaires ; ils constatent que l'efficacité des mesures de défense grandit à mesure que s'accentue la poussée démocratique dont ces sociétés ont été à la fois l'effet et la cause. M. de Cardenal écrit (p. 312) que, « pendant les premières campagnes de la Révolution, les sociétés populaires furent à la fois des foyers d'enthousiasme et de patriotisme, des agences de renseignements, des sociétés de secours aux soldats », et que l'influence des hommes qui les composaient « fut considérable sur la mise en action des forces du pays et l'organisation de la défense nationale ».

J'en ai dit assez, je crois, pour montrer l'intérêt de ces études. On peut être assuré, d'après ces premières monographies, que l'enquête sur les levées révolutionnaires apportera une contribution de premier ordre à l'histoire générale de la Révolution. Souhaitons qu'elle soit continuée, et que de nouvelles publications nous en fassent largement connaître les résultats.

Cne **Cornut**. *Les volontaires nationaux du district de La Tour-du-Pin (2e bataillon de l'Isère), 1791-1794*. Bourgoin, imp. J.-M. Paillet, 1910, in-12, 179 p. (gr. et carte). — Ct **Flocon**. *Milices et volontaires du Puy-de-Dôme, Étude sur le recrutement de l'armée, 1688-1793*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1911, in-8, VI-122 p. (3 croquis). — Ces deux petits volumes ne méritent qu'une brève mention. M. le Cne Cornut a fait, sans prétention et d'après le type traditionnel, l'historique du 2e bataillon de l'Isère, levé en 1791 dans le district de La Tour-du-Pin : il y est beaucoup question de combats et de batailles (campagne des Alpes), et très peu de la levée et de l'organisation. Parmi les « pièces justificatives » figurent quelques documents tirés des archives communales de Bourgoin et que pourra employer le futur auteur d'une monographie, vraiment digne de ce nom, sur les levées révolutionnaires dans l'Isère. — M. le Ct Flocon ne paraît pas avoir procédé à des dépouillements méthodiques : il s'est borné à « trouver aux archives départementales et à la bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand de nombreux documents qui complètent et rectifient certains points des travaux déjà parus ». Ces travaux sont ceux de feu Francisque Mège (*Les bataillons de volontaires* [*du Puy-de-Dôme*], Paris, 1880, in-8, et *Le Puy-de-Dôme en 1793 et le proconsulat de Couthon*, Paris, 1877, in-8). L'ouvrage de M. Flocon ne les périme pas ; tout au moins n'y ajoute-t-il guère. Le sujet pouvait être repris, mais il eût fallu le traiter à fond.

Cne L. **Hennequin**. *La campagne de 1794 entre Rhin et Moselle. Kaiserslautern*. Paris, Chapelot, 1909, in-8, XXIX-630 p., avec 7 cartes. (Publié

sous la direction de la Section historique de l'Etat-Major de l'Armée.) — Onze chapitres composent ce volume : I. Fin de la campagne d'hiver an II ; II. Mouvements et situations avant la reprise des hostilités ; III. Composition et organisation de l'armée du Rhin au printemps de 1794 ; IV. Organisation territoriale. Les lignes de la Queich ; V. État matériel de l'armée au printemps de 1794 ; VI. Etat moral des armées du Rhin et de la Moselle en 1794 ; VII. Rôle respectif des armées en présence ; VIII. Prairial. Kaiserslautern ; IX. Messidor. Le Schänzel ; X. Thermidor. La prise de Trèves ; XI. Fructidor et jours complémentaires. Deuxième bataille de Kaiserslautern. — Les chapitres I et VI ont été publiés, en 1908 et 1909, dans la *Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée* (cf. les analyses données ici-même, t. XI, p. 158, et t. XII, p. 137).

Le sujet est traité d'après les documents des Archives de la Guerre, et d'après les sources imprimées françaises et étrangères (la liste en est fournie). Aux Archives de la Guerre, l'auteur a consulté les « Journaux des 3es campagnes des armées du Rhin et de la Moselle », rédigés par le « Cabinet historique et topographique » que le Comité de salut public avait institué en l'an II pour écrire l'histoire des campagnes, et qui dura jusqu'en l'an V. Surtout, M. H. a pu disposer des notes jointes à ces « Journaux » par le chef de bataillon du génie Legrand, et des « matériaux historiques » réunis par le même officier. Nommé en mai 1795 « historiographe » des armées, Legrand se renseigna de son mieux. Il avait pris part aux opérations qui s'étaient déroulées dans la région du Rhin depuis 1792, et il pouvait en parler en témoin oculaire. C'était un observateur perspicace, et il fait preuve, dans les jugements qu'il porte sur les hommes et sur les choses, d'une impartialité remarquable pour l'époque. Ses « notes » et ses « matériaux » sont des documents de premier ordre, qui mériteraient d'être publiés intégralement. M. H. en a donné dans la *Revue d'histoire*, en 1909, un fragment plein d'intérêt sur *La justice militaire à l'armée du Rhin et à l'armée de Rhin-et-Moselle de 1792 à 1796* ; il y en a d'autres, par exemple sur le service des vivres et fourrages à l'armée du Rhin, sur les places fortes de l'Alsace, que la Section historique devrait éditer. C'est aux manuscrits de Legrand que M. H. a emprunté la meilleure partie des renseignements qui font la valeur des chapitres III, V et VI, et des notes suggestives, comme celle de la page 142 sur le petit nombre des désertions à l'ennemi, dans les armées révolutionnaires, entre 1792 et 1795. — Il y aurait d'ailleurs à signaler d'autres remarques, également judicieuses, et qui sont dues, celles-là, à M. H. ; ainsi, page 195, à propos de l'insuffisance des services de l'arrière : « Il faut bien dire... que le dénuement était peut-être plus complet

à l'armée du Rhin que dans d'autres armées qui retenaient davantage l'attention du Pouvoir central, et que, par suite, les plaintes devaient y être plus vives et plus fréquentes. Il convient d'ajouter qu'on n'écrit guère que pour se plaindre, et que, en enregistrant dans le cadre étroit d'un court chapitre les gestes dolents qui se manifestèrent au cours d'une demi-année et dans une armée qui occupait toute la superficie de l'Alsace, on risque de pousser le tableau au noir. »

Le récit des opérations est aussi clair que possible, et il paraît avoir été élaboré avec soin. Les événements que l'auteur avait à exposer n'ont pas un relief exceptionnel ; en 1794, le théâtre principal de la guerre n'est pas sur le Rhin, mais dans le Nord. Il était bon cependant que cette campagne du Palatinat, passablement négligée par les historiens militaires, fût l'objet d'une étude : on saura gré à M. H. d'avoir entrepris cette étude, et de l'avoir menée à bien.

L'ouvrage se termine par des pièces justificatives qui occupent 200 pages et qui se réfèrent aux onze chapitres du texte. A noter, à la page 491 et suivantes, l' « Extrait des jugements rendus par le tribunal militaire de l'armée du Rhin, du 7 brumaire au 16 ventôse an II » ; ce sec relevé analytique de 152 affaires jugées offre des indications précieuses pour l'histoire de l'esprit révolutionnaire aux armées, et de la lutte contre l'indiscipline en l'an II [1].

Pierre **Caron**. *Les papiers des Comités militaires de la Constituante, de la Législative et de la Convention (1789-an IV)*. Paris, E. Cornély, 1912, in-8, XLV-146 p. (Société de l'histoire de la Révolution.) — Les Comités militaires de la Constituante, de la Législative et de la Convention ont laissé de nombreux papiers. La plupart de ces papiers sont perdus. Ceux qui restent sont conservés aux Archives nationales dans les séries AF (Secrétairerie d'État impériale) et D (Comités des Assemblées) ; il y en a aussi aux Archives de la Guerre, mais dans un tel état de dispersion que, sauf exception, la recherche en est impossible.

L'inventaire analytique de la sous-série DXV (Comité militaire) occupe 100 pages du volume. J'y ai ajouté : 1° l'inventaire analytique d'un dossier de 176 pièces, qui a été joint anciennement à la sous-série DXL (Comité des pétitions), mais qui aurait dû manifestement être placé dans DXV ; 2° des renseignements descriptifs sur ce qui nous est parvenu, ou, plus exactement, sur ce qui est parvenu dans les dépôts publics (Archives

1. Page 221, note 1, la lettre du jeune tambour François Daigueplats donnée d'après *La Révolution française* comme étant du 18 fructidor an II est en réalité du 18 fructidor an III (voir l'allusion à la Constitution). C'est donc à tort qu'elle est alléguée ici.

nationales, Archives de la Guerre, Bibliothèque nationale), des procès-verbaux, de la correspondance et des rapports des Comités militaires.

La préface débute par un historique des Comités qui reproduit, avec des remaniements et additions, la majeure partie d'un article que j'ai publié ici même (t. VI, p. 689-711) sur *Les Comités militaires des Assemblées de la Révolution*. Je fais ensuite l'histoire sommaire de leurs archives ; un document du début de l'an IV, que je publie intégralement, nous apprend de façon précise quelles en étaient à cette date la composition et la richesse, et nous permet de mesurer l'étendue, malheureusement très grande, des lacunes actuelles. Enfin j'indique la nature et l'intérêt de documents contenus dans Dxv ; ils concernent l'insurrection du régiment de Royal-Champagne en 1790, diverses affaires de détail, et, surtout, les missions des commissaires de l'Assemblée législative aux armées en août et septembre 1792 ; le dossier tiré de Dxl se rapporte également à ces missions (pour l'armée du Nord). Les pétitions individuelles sont nombreuses ; beaucoup d'entre elles sont accompagnées d'un extrait des états de services du pétitionnaire, et fournissent ainsi des renseignements biographiques dont on ne trouverait pas toujours l'équivalent aux Archives administratives de la Guerre.

Le volume se termine par un index alphabétique des noms propres et des corps de troupes.

Cne Henry **Bourdeau**. *Les armées du Rhin au début du Directoire (Sambre-et-Meuse, Rhin-et-Moselle). La situation générale, les effectifs, l'état matériel et moral.* Paris, H. Charles-Lavauzelle, [1909], in-8, 383 p. (Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'Armée.) — Ce livre a d'abord été publié dans la *Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'Armée* (1908 et 1909) en articles dont nous avons donné ici même des analyses étendues, auxquelles le lecteur voudra bien se reporter (cf. la *Revue*, 1908-1909, t. XI, p. 159, 332, 399 ; 1909, t. XII, p. 61, 137, 330). Il doit servir d'introduction à une étude de la campagne de 1796 en Allemagne qu'a entreprise la Section historique. « Avant de rechercher, dit l'auteur dans sa préface, *comment* on a fait la guerre en 1796, nous nous sommes préoccupé d'abord de savoir *pourquoi* on la fait et avec *quels hommes*. Pour répondre à ces deux questions, dont l'une est intimement liée à l'évolution de la politique intérieure et extérieure de la République et dont l'autre réclame la connaissance parfaite des conditions du recrutement de ses armées, nous avons cru nécessaire de remonter jusqu'à deux ou trois années en arrière. Ainsi s'expliquera le développement en apparence anormal de quelques-uns de nos chapitres ». De ce

« développement anormal », nul ne se plaindra. M. B. nous a donné, non pas un de ces recueils documentaires auxquels ont été pendant plusieurs années les préférences de la Section historique, mais un ouvrage rédigé. La base en est solide; l'auteur a utilisé, outre les documents manuscrits des Archives de la Guerre, une littérature imprimée assez abondante; dans sa bibliographie et dans ses références, il indique avec précision les sources auxquelles il a puisé. La mise en œuvre appelle des éloges particuliers; M. B. possède des qualités précieuses pour le travail historique; il a le sentiment de la complexité des choses, il sait dresser un questionnaire et apercevoir toutes les faces d'un problème, il expose avec ordre et clarté. La deuxième partie de son livre (*Les effectifs*) offre un remarquable tableau d'ensemble, à mon avis le meilleur que nous ayons, du recrutement et de la formation profonde, massive, des armées révolutionnaires de 1793 à 1796; le chapitre III, sur *La crise des effectifs* (p. 137 et suiv.), met en lumière un fait d'une grande portée non seulement sous le point de vue militaire, mais sous le point de vue politique et social. Ce volume est un des plus intéressants qu'ait publiés la Section historique; il mérite d'être placé au premier rang parmi les travaux récents sur l'histoire militaire de la Révolution.

Cne L. **Hennequin**. *Zürich. Masséna en Suisse, messidor an VII-brumaire an VIII (juillet-octobre 1795)*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1911, in-8, XXII-559 p., avec 8 cartes. (Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée.) — Les qualités de clarté et de soin qu'il convenait de louer (cf. ci-dessus, p. 30) dans le *Kaiserslautern* de M. le capitaine Hennequin se retrouvent dans son volume sur *Zürich*. Contre le choix du sujet, pas d'objection possible. Comme le fait observer M. H., la campagne d'Helvétie, souvent étudiée à l'étranger, n'a été l'objet, en France, que de quelques travaux[1], et il y avait à écrire sur la question, en prenant comme base les Archives historiques de la Guerre, un livre utile, qui pouvait être en partie nouveau. M. H. a mis, à s'acquitter de cette tâche, beaucoup de conscience. Son dépouillement des sources manuscrites et imprimées, françaises et étrangères, a été vaste; l'exposé est constamment accompagné de références; il y a de nombreuses notes biographiques et autres, des pièces justificatives, un index alphabétique des noms de personnes.

Voici le plan de l'ouvrage : I. Situation militaire générale (été 1799);

1. M. H. est d'une extrême indulgence pour l'ouvrage publié en 1904 par M. Ed. Gachot sur *La campagne d'Helvétie* : qu'il lise les comptes rendus qui en ont paru dans la *Revue critique* du 24 octobre 1904.

II. Situation diplomatique au milieu de l'année 1799 ; III. Dénuement de l'armée du Danube ; IV. Les projets du Directoire pour la campagne d'été ; V. Opérations du mois de juillet ; VI. La reprise du Saint-Gothard ; VII. L'archiduc tente de passer l'Aare ; VIII. Mouvements et opérations dans le courant de fructidor (fin août-mi septembre) ; IX. Souvorov se porte d'Italie en Suisse ; X. Bataille de Zürich ; XI. Passage de la Linth par la division Soult ; XII. Les opérations contre Souvorov ; XIII. La fin de la campagne.

Ces treize compartiments sont bien garnis. Le récit des opérations vaut, avant tout, par la précision et l'abondance des détails : qu'on voie, par exemple, au début du chapitre X, les pages sur les préparatifs du passage de la Limmat. L'auteur étend, complète nos connaissances plutôt qu'il ne modifie nos idées sur l'ensemble de la campagne ; on a d'ailleurs plaisir à trouver chez lui la vérification minutieuse de faits qui étaient considérés comme acquis. Les quelques indications contenues dans le chapitre I sur le rendement de la conscription en 1799 confirment une fois de plus l'intérêt du sujet ; une étude sur « la conscription sous le Directoire » serait des plus instructives.

Lt-Col Edouard **Desbrière** et Cne Maurice **Sautai**. *La cavalerie sous le Directoire*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1910, in-8, 459 p., avec 8 cartes. (Organisation et tactique des trois armes, Cavalerie, IVe fascicule. Publication de la Section historique de l'État-major de l'armée.) — J'ai déjà parlé ici même (cf. la *Revue*, t. X, p. 358-362) de la publication de MM. Desbrière et Sautai. Ce quatrième « fascicule » mérite les mêmes éloges que les précédents. Il est divisé en trois parties. La première traite de l'*Organisation et effectifs sous le Directoire* ; la deuxième, des *Réformes et institutions du Directoire* ; la troisième nous montre *La cavalerie en campagne* et expose en détail son rôle à l'armée de Sambre-et-Meuse, à l'armée de Rhin et Moselle en 1796, à l'armée d'Italie en 1796 et 1797, à l'armée du Rhin en 1797, à l'armée d'Egypte ; le dernier chapitre indique quelle fut la « répartition de la cavalerie dans les dernières armées du Directoire », en 1798 et 1799.

L'organisation générale des troupes à cheval, telle qu'elle avait été fixée le 21 nivôse an II, fut modifiée par un arrêté du Directoire du 27 nivôse an IV, qui maintenait les cadres existants, mais ordonnait dans chaque régiment la réduction du nombre des escadrons. L'effectif total devait ressortir à 68.375 hommes, officiers compris ; les hommes en excédent, s'il en restait l'opération une fois faite, devaient être versés dans l'infanterie. Cette réforme n'était pas très heureuse ; il aurait mieux valu,

comme on y avait d'abord songé, réduire le nombre des régiments sans toucher à leur organisation, de manière à avoir moins d'unités, mais des unités plus fortement constituées ; il arriva souvent que des régiments, qui comptaient théoriquement 541 hommes, n'en mettaient en ligne que 200 ou 300, en face des solides régiments autrichiens, d'effectif quadruple. C'est qu'en effet, comme les autres armes, pendant toute la durée du Directoire, la cavalerie eut à souffrir de la « crise des effectifs », si grave dès le début de l'an IV, et à laquelle ni les mesures contre les réquisitionnaires absents sans congé, ni la conscription ne purent remédier : au début de l'an VIII, on peut évaluer à 200.000 le nombre des réfractaires et déserteurs. Comme les hommes, les chevaux manquaient ; une réquisition du trentième cheval, prescrite le 15 pluviôse an IV, donna un déficit de plus de moitié (23.000 au lieu de 48.000). D'une série de tableaux des effectifs, en hommes et en chevaux, des corps de cavalerie, de l'an IV à l'an VII, il résulte que « sous le Directoire : 1° nos troupes à cheval sont entrées dans la composition de nos forces agissantes pour une proportion presque constante du huitième de ces forces, proportion trop faible, vu l'importance de leur rôle sur les champs de bataille ; 2° qu'elles n'atteignirent jamais leur complet de 68.375 hommes et 67.844 chevaux... ; 3° que leurs effectifs (escadrons de campagne et dépôts réunis) oscillèrent le plus souvent entre des chiffres voisins de 50.000 hommes et de 40.000 chevaux, offrant un déficit permanent du quart des hommes et des trois septièmes des chevaux ; 4° qu'en règle générale elles mirent en ligne, aux armées, à peine la moitié de leur effectif théorique, faute d'hommes et surtout faute de chevaux » (Page 90).

Il ne faudrait pas croire, pourtant, que le Directoire se soit montré, à l'égard de la cavalerie, impuissant à réaliser aucun progrès. La suppression graduelle des dépôts de remonte, qui laissaient tant à désirer, pour confier les achats de chevaux aux régiments eux-mêmes, le rétablissement des masses, la réorganisation des conseils d'administration et des dépôts des corps furent des mesures excellentes. Très utiles aussi furent l'institution à Versailles d'une école nationale d'équitation — d'où sortirent des « instructeurs » qui commencèrent à répandre dans l'armée, dès 1799, une sûreté de doctrine et une uniformité de méthode inconnue jusqu'alors — et surtout la création d'inspecteurs généraux des troupes à cheval. Choisis parmi les officiers généraux les plus distingués de l'arme, les inspecteurs, Schérer, Bourcier, Dupont-Chaumont, d'Harville, Kellermann, firent disparaître, grâce à une surveillance active, bien des abus, tant dans l'instruction, la tenue et la discipline que dans l'administration des corps. Nous avons un grand nombre de leurs rapports ; MM. D. et

S. en ont tiré les éléments d'un tableau très complet, très vivant de la cavalerie sous le Directoire. La fin du chapitre (p. 181-182) est à citer : « Instruction théorique des officiers et sous-officiers peu développée, disent les auteurs, instruction individuelle de la troupe presque nulle, équitation mal enseignée et très négligée, science des manœuvres insuffisante, déficits considérables en hommes, chevaux, habillement, équipement et armes, tels sont les points faibles de notre cavalerie. La seule école de la guerre, la meilleure à la vérité, a été son apprentissage... C'est elle qui a trempé solidement le courage et l'esprit des troupes à cheval, dont les inspecteurs se sont plu à faire maintes fois l'éloge. On ne saurait nier néanmoins que leur état révèle encore, à la chute du Directoire, bien des symptômes de faiblesse. Elles continuent à ressentir le contre-coup du bouleversement qu'elles ont subi au début de la Révolution, de la brusquerie et de la violence avec lesquelles leurs effectifs ont été triplés du jour au lendemain, des lois mal étudiées qui ont présidé à l'avancement dans tous les grades, de ces créations hâtives de régiments et d'escadrons qui ont introduit dans leurs corps d'officiers tant d'éléments médiocres ou mauvais, de ce dénuement presque absolu où la Convention les avait laissées et que le Directoire a été impuissant à conjurer, malgré la constante sollicitude dont nous l'avons vu entourer l'organisation de notre cavalerie. » Cependant, ajoutent MM. D. et S., l'œuvre de réformes du Directoire n'a pas été entièrement stérile; et, après avoir rappelé les mesures et les innovations dont nous avons parlé plus haut, ils concluent : « Vienne un gouvernement fort, jouissant, au milieu d'une paix bien établie, de ressources plus abondantes, et les troupes à cheval ne tarderont pas à recueillir le fruit des sages institutions dont le Directoire les avait dotées. »

Mémoires et journaux du général Decaen, publiés, avec introduction, notes et cartes, par Ernest **Picard** et Victor **Paulier**. Tome Ier : *1793-1799, Siège de Mayence, Armée de Rhin-et-Moselle, Armées du Danube et du Rhin*; tome II : *1800-1803, Armée du Rhin, Bonaparte et Decaen, Départ pour l'Inde*. Paris, Plon-Nourrit, 1910 et 1911, 2 vol. in-8 de XXXI-459 p. (portrait) et VII-440 p. (Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'Armée.) — Les papiers du général Decaen, aujourd'hui conservés à la bibliothèque de la ville de Caen, à laquelle ils ont été légués par son fils, sont bien connus des historiens, et M. H. Prentout, notamment, les a utilisés dans son livre sur *L'Ile-de-France sous Decaen*. MM. le lieutenant-colonel Picard et le lieutenant Paulier ont pensé qu'il serait utile de les publier, au moins partiellement.

On ne pouvait songer, en effet, à une publication intégrale. D'abord, il y avait à écarter un grand nombre de documents, pièces et notes de toute sorte, que le général avait rassemblés et qui tiennent, dans les 148 registres qui forment ses papiers, une large place. Ensuite, les « mémoires et journaux » qui font l'importance de la collection n'offrent pas tous la même valeur : la relation des guerres de Vendée n'est, presque de bout en bout, qu'un démarquage des *Guerres des Vendéens et des Chouans* de Savary ; le « journal général de la 5e campagne de l'armée de Rhin-et-Moselle, commandée par le général Moreau, pendant une partie des 4e et 5e années de la République, » est à peu près identique à un document attribué au général Reynier et aujourd'hui conservé aux Archives historiques de la Guerre ; il était superflu de reproduire ces textes sans originalité, et c'est avec raison que MM. Picard et Paulier les ont laissés de côté. D'ailleurs, même après ces éliminations, la matière du recueil demeurait abondante et riche : les deux premiers volumes — car il faut espérer, mais on ne nous le dit pas, qu'il y aura une suite — en font foi. Le premier est divisé en quatre parties : récit du siège de Mayence, relation de la campagne de l'armée de Rhin-et-Moselle depuis le 6 messidor an IV, journaux de la campagne de l'an VII à l'armée du Danube et du début de la campagne de l'an VIII à l'armée du Rhin. Le tome II est consacré aux opérations de l'an VIII et de l'an IX en Allemagne, au séjour de Decaen à Paris et à ses relations avec le premier Consul en l'an IX et en l'an X, à sa désignation comme capitaine général des établissements français dans l'Inde, et à la première phase de son expédition, jusqu'à l'installation dans l'Ile de France, à la fin de l'an X.

MM. Picard et Paulier s'acquittent fort bien de leur tâche d'éditeurs : le texte est établi avec soin, l'annotation substantielle, et il y a un index alphabétique des noms propres. Quant au fond même de la publication, il est, dans l'ensemble, d'un vif intérêt. Le morceau essentiel est le journal de la campagne de l'an VIII et de l'an IX, qui est copieux, plein de faits, et qui apporte une contribution capitale à l'histoire, si controversée, de la bataille d'Hohenlinden. Dans tout le reste, il y a beaucoup à prendre ; les passages du tome II (p. 237 et suiv.) sur les relations de Bonaparte et de Moreau et sur l'origine de leurs dissentiments attireront particulièrement l'attention du lecteur.

Pierre CARON.

COMPTES RENDUS

— Alfred **Cauchie** et Léon **Van der Essen**. *Inventaire des archives farnésiennes de Naples au point de vue de l'histoire des Pays-Bas catholiques.* Bruxelles, Kiessling, 1911, in-8, CCXXVI-557 p. (Publication de l'Académie royale de Belgique. — Commission d'histoire.) — Une partie des archives farnésiennes de Parme a été transportée à Naples, aux Archives de l'État, dans la seconde moitié du XIXe siècle. Ces archives, collection précieuse de documents diplomatiques et de lettres d'ordre privé et public, comprennent, au point de vue historique, plusieurs fonds spéciaux : ceux de la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de Parme, du gouverneur Alexandre Farnèse son fils, du duc Octave Farnèse, et des correspondances diplomatiques échangées par les ducs de Parme avec leurs ambassadeurs et agents à Rome, Madrid, Vienne, Paris, Turin et Londres, du XVIe au XVIIIe siècle. Elles présentent une importance particulière pour l'histoire des Pays-Bas au XVIe siècle, et les auteurs de l'*Inventaire* ont eu soin d'indiquer, dans une copieuse introduction, les questions principales sur lesquelles les historiens trouveront un ensemble de renseignements. Le chapitre V de l'Introduction forme une très intéressante contribution à l'histoire des Pays-Bas, de 1557 à 1576.

Mais de plus, les archives farnésiennes renferment beaucoup de documents qui intéressent l'histoire de l'Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les relations des ambassadeurs de Parme à Madrid fournissent de nombreux renseignements sur la question de la succession d'Espagne et les événements militaires de 1701 à 1713, sur les négociations d'Utrecht et du traité de la Barrière, sur Albéroni, sur la Quadruple Alliance. La correspondance des ambassadeurs à Paris est fort intéressante pour le début du règne de Louis XIV. Celle des ambassadeurs à Vienne est surtout relative aux luttes contre les Turcs et aux affaires du Nord. Les archives farnésiennes sont donc l'un des dépôts les plus importants de l'Europe. MM. Cauchie et Van der Essen nous en donnent un inventaire qui est malheureusement limité aux documents qui concernent les Pays-Bas. Tel qu'il est, il rendra de grands services aux historiens. — A. DE SAINT-LÉGER.

— B. **Auerbach**. *La France et le Saint Empire romain germanique depuis la paix de Westphalie jusqu'à la Révolution française*. Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, 197e fascicule. Paris, Champion, 1912, in-8, LXXIII-487 pages et 5 planches. — Comme beaucoup de géographes formés à la fin du siècle dernier, M. Auerbach a débuté par l'histoire ; il y revient fréquemment. Depuis qu'il avait étudié en 1888 *la diplomatie française et la cour de Saxe* (1648-1680), il n'avait cessé de s'occuper de la politique franco-allemande sous l'ancien régime. Aussi est-ce à lui que la Commission des Archives diplomatiques confia, l'année dernière, le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de la France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française pour la Diète germanique* (t. XVIII). En exposant, dans cet ouvrage, les raisons qu'avait la France de s'intéresser à la vie du Saint-Empire, l'auteur a été amené à envisager à la fois le rôle de la Diète en Allemagne et celui de la France vis-à-vis de l'Empire. Il a trouvé que la Diète avait été pour l'Allemagne un organe national, puisqu'elle réunissait des délégués des différents États allemands pour y agiter des questions communes, qu'elle entretenait entre ces États une solidarité qui « fut le prélude de l'unité » et qu'elle a manifesté son patriotisme, soit par son loyalisme envers la maison d'Autriche, soit par sa haine contre la France. De son côté, notre pays préluda en Allemagne à son action désintéressée en faveur des peuples étrangers, puisqu'il s'est fait pour les protestants « le champion de la liberté de conscience et de pensée », qu'il a « contribué à la conservation de l'idée fédérale qui est proprement allemande » et qui subsiste encore aujourd'hui, et que c'est la France qui, au XVIIe siècle, a contribué à donner à l'Allemagne conscience d'elle-même : Louis XIV est ainsi, avant Napoléon, le premier grand ouvrier de l'unité allemande.

Telles sont les conclusions de M. A. Pour mieux faire comprendre son sujet, il a reproduit en tête de son livre l'introduction du *Recueil des instructions*, en y ajoutant quelques indications : il nous donne successivement la géographie politique de l'Allemagne et les théories sur la constitution de l'Empire aux XVIIe et XVIIIe siècles, la composition et le fonctionnement de la Diète avec des planches représentant les différents collèges et les différentes salles ; il termine en étudiant les rapports de la France avec la Diète, en insistant sur la *Garantie* accordée par la France aux traités de Westphalie. Ces chapitres forment ainsi une préface naturelle à l'étude des relations de la France avec l'Empire de 1648 à 1792.

Dans cette période, on peut distinguer deux phases principales, correspondant au XVIIe et au XVIIIe siècle : l'action de la politique française, d'abord active et agressive, devient ensuite effacée et modérée.

La politique de Mazarin, continuée personnellement par Louis XIV, paraît avoir été d'amener la France à faire partie de l'Empire germanique, afin de mieux le dominer et de le diriger effectivement au besoin. C'est pourquoi le cardinal consentait à renoncer à la suzeraineté de l'Alsace pour la tenir en fief de l'Empire (1653), et pourquoi le grand roi essaya de se faire céder un siège à la Diète, d'abord comme marquis de Nomèny (1662), plus tard comme comte de Flandre (1665). Toutes ces tentatives échouèrent, et bientôt les attaques ou les usurpations de Louis XIV tournèrent l'Allemagne contre lui. Il avait traité à Nimègue sans l'Empire et contre lui; il exaspéra l'Allemagne par ses « réunions » et par sa politique nettement anti-protestante, à laquelle le traité de Ryswick mit le comble : l'article 4 y stipulait la continuation du culte catholique dans les territoires des anciennes « réunions » qu'il consentait à restituer. Cette politique confessionnelle, entièrement contraire à nos traditions nationales, a provoqué un réveil national qui profita à la maison d'Autriche : à la fin de la guerre de la succession d'Espagne, c'est à cette maison que paraît avoir passé la protection de l'Allemagne, que les traités de Westphalie garantissaient à la maison de Bourbon.

Sous Louis XV, la France n'a d'abord pas de politique allemande ; son rôle est si effacé qu'elle reste sept années (1731-1738) sans représentant à Ratisbonne; elle ne renoue avec la Diète qu'à la veille de l'ouverture de la succession d'Autriche. Cependant, la France admet toujours la garantie de la paix de Westphalie, et c'est à elle que s'adresse la Diète pour punir Frédéric II de son agression contre la Saxe (1756); pendant la guerre de Sept ans, elle essaie de tenir le « juste milieu » entre les deux confessions et de ne pas se solidariser avec l'Autriche intolérante, dont elle est l'alliée officielle. Plus tard, elle gardera autant que possible la neutralité, tout en inclinant du côté des protestants et en essayant de former un tiers parti. Sous Louis XVI, la politique de la France redevient nationale en Allemagne. Réclamée comme garante par Frédéric II dans la succession de Bavière, elle y joue le rôle de médiatrice et, quand Joseph II veut échanger les Pays-Bas contre la Bavière, elle l'en empêche résolument. Malheureusement, dans la *Ligue des Princes*, elle s'abstient et laisse un mouvement national se former sous la direction de la Prusse. Quand éclate la Révolution, il y a à la Diète une hostilité générale contre la France, que l'affaire des princes possessionnés d'Alsace contribue encore à augmenter et qui se dénoue dans la guerre, le 20 avril 1792.

Cette politique si diverse est exercée par des représentants bien différents. Au XVIIe siècle, ce sont de véritables diplomates de carrière, qui connaissent parfaitement l'Allemagne : Vautorte, issu de la noblesse de

robe ; Gravel, ancien secrétaire de Mazarin, instruit à fond des choses d'Alsace et de Lorraine, grand polémiste ; Louis Verjus, comte de Crécy, le fameux publiciste, adversaire de Lisola, qui semble lui avoir répondu par la *Sauce au Verjus* ; Rousseau de la Chamoy. A ces hommes du métier, qui emploient d'ordinaire comme moyens vis-à-vis de la Diète l'obstruction ou l'atermoiement, s'opposent, sous Louis XV, des hommes manquant de prestige ou d'autorité presque autant que de méthode, comme Gergy, sorte d'aventurier, Chavigny, ancien secrétaire de Dubois, souple, mais brouillon, Folard, dissipé et paresseux, Blondel, agioteur. Ce n'est guère qu'au milieu du siècle que le recrutement change avec l'abbé Le Maire, ancien secrétaire d'ambassade, Pfeffel, alsacien, jurisconsulte et publiciste, Du Buat, personnage curieux, érudit remarquable et publiciste de valeur, aux principes très sensés et très fermes ; mais on remplace ensuite ces diplomates par des militaires, Bulkeley et Bombelles, et il n'y a qu'à la fin du règne de Louis XVI qu'on revient à un diplomate de carrière, Bérenger.

Voilà quelques-uns des résultats de ce livre si riche de faits et d'idées. On peut y relever beaucoup d'autres points intéressant, soit l'histoire générale, comme le peu de valeur de la Ligue du Rhin, le caractère confessionnel de la guerre de Sept ans, qui est une véritable guerre de religion, au moment où la France philosophique suit une politique qu'on pourrait qualifier de laïque ; soit l'histoire locale, comme les rapports de la Lorraine et surtout de l'Alsace et du cercle de Bourgogne avec l'Empire ; soit l'histoire des idées, à propos des conceptions de Pufendorf, de Leibniz, de Verjus et de Du Buat. Non seulement l'auteur expose avec beaucoup de vie la psychologie des principaux personnages, mais il débrouille admirablement les questions les plus compliquées et nous montre, à chaque instant, comment, dans cette Diète, qui est comme le cœur de l'Empire, palpite sans cesse le sentiment national.

Le livre est documenté de la façon la plus complète, non seulement d'après les pièces manuscrites des Archives des Affaires étrangères, mais encore d'après de nombreux ouvrages et articles imprimés, qui pullulent surtout en Allemagne. Une table alphabétique, très riche et très complète, permet d'en tirer tout le parti possible. Nous n'aurions guère qu'à y relever quelques fautes d'impression, inévitables dans un pareil travail, (ex. : *instillé*, au lieu de *installé*, AUGUEZ au lieu de ANQUEZ) ; nous préférons, en terminant, exprimer toute notre admiration pour ce bel ouvrage, bien français, si fermement et si finement écrit, qui expose d'une façon claire et définitive une des questions les plus complexes de l'histoire de la France et de l'Allemagne sous l'ancien régime. — Louis DAVILLÉ.

— Ch. **Bastide**. *Anglais et Français du XVIIe siècle*. Paris, F. Alcan, 1912, in-18, 362 p. — Ce livre n'est pas un essai de synthèse. L'auteur, modeste dans ses vues, s'est proposé d'étudier quelques questions relatives aux rapports matériels et intellectuels des Français au XVIIe siècle. A chaque chapitre correspond l'étude d'un problème spécial. Pas de conclusion d'ensemble, mais beaucoup de petits faits et beaucoup de textes. Cependant les idées générales qui font l'unité de ce volume, en apparence disparate, se font jour dans un bref avant-propos. Les causes qui séparent France et Angleterre au XVIIe siècle sont accidentelles: elles dépendent de la volonté d'un roi, d'une rivalité économique temporaire. Les deux peuples ayant atteint le même degré de culture ont besoin l'un de l'autre.

Passons en revue les divers essais qui constituent le livre de M. Bastide. Les historiens y trouveront beaucoup à glaner. Le premier chapitre retrace les conditions matérielles d'un voyage de Paris à Londres. M. B. se demande ensuite si les Français d'autrefois apprenaient l'anglais et réciproquement. Son enquête est curieuse, bien qu'un peu confuse ; en voici les conclusions: « S'il est exagéré de dire que les Français des XVIe et XVIIe siècles n'apprenaient pas l'anglais, il est exact qu'ils ne l'apprenaient qu'à titre individuel dans un dessein utilitaire. » Quelques critiques de détail ne diminueront pas l'intérêt de ce chapitre. Les *Mémoires* de Gourville devaient être cités de préférence d'après l'édition Lecestre, et non d'après celle de Michaud et Poujoulat. — P. 32, il n'est peut-être pas tout à fait exact de dire que Charles II hésitait à employer la langue française qui ne lui était pas familière, puisque quelques-unes de ses lettres à sa sœur sont écrites en français (cf. Baillon, *Henriette d'Angleterre*, p. 31, 2e éd.). — P. 33, Louis de Durfort, marquis de Blanquefort, plus tard comte de Feversham, neveu de Turenne, fut capitaine des gardes du corps de Jacques II. Ce sont là rectifications sans importance.

Y avait-il des *gallomanes* et des *anglophiles* au XVIIIe siècle, telle est la question que se pose M. B. dans son second essai. Il nous montre l'influence des modes françaises en Angleterre. Les anglomanes sont plus rares que les gallophiles.

Le chapitre IV ne contient que des textes : ils nous renseignent sur la manière dont les Anglais d'autrefois écrivaient le français, depuis Jacques Ier jusqu'à Ramsay — dont M. B. publie une curieuse lettre inédite au cardinal Fleury. On eût aimé seulement que M. B. annotât cette lettre, relative à l'éducation du prince de Turenne, et qu'il donnât de plus amples renseignements sur le disciple et l'historien de Fénelon. Suivent de nombreuses citations du XVIIIe siècle. Le titre même du livre est un peu dépassé.

Le chapitre V utilise des textes récemment publiés en Angleterre, et desquels il ressort que Shakespeare logea de 1598 à 1604 chez un Français huguenot, le perruquier Mongoye. Quant à Milton, il fut mentionné dans un journal français hebdomadaire qui s'édita à Londres de 1650 à 1657, et qui fut peut-être rédigé par Du Gard, controversiste d'origine française devenu puritain (chap. VI). Dans la deuxième partie du siècle parut la *Gazette de Londres*, journal moins intéressant.

Les chapitres VII et VIII sont de beaucoup les plus essentiels du livre : ils traitent de l'influence politique des huguenots en Angleterre. « N'est-ce point nous, écrit M. B., qui avons contribué à rendre les Anglais des théologiens téméraires et des monarchistes irrévérencieux ? » La thèse est discutable. M. B. reconnaît lui-même que les protestants français ont généralement condamné l'esprit républicain des protestants anglais. Mais il déclare qu'il n'en était point de même des réfugiés. Après 1685, tout change. « En soulevant l'Angleterre contre le catholicisme, la Révocation porta un coup funeste au gouvernement absolu. » Mais n'est-ce point réduire la portée du *Dictionnaire critique* de Bayle que d'y voir « le chef-d'œuvre de la pensée réfugiée » ? Quoi qu'il en soit, on trouvera dans cette étude beaucoup de rapprochements curieux et de remarques intéressantes.

Dans les derniers chapitres, nous retiendrons surtout, pour l'histoire proprement dite, une étude sur Pierre Coste, le traducteur de Locke, d'après des lettres inédites conservées à la bibliothèque de la Société du protestantisme français (fonds Read). Ces lettres sont adressées à Mlle Brun, drapière d'Amsterdam. Elles vont, avec des lacunes, de 1697 à 1712. Le chapitre XI est consacré à Thémiseul de Saint-Hyacinthe, traducteur de Robinson Crusoé (1720) et critique de Voltaire.

En somme, un livre touffu, riche en faits et en idées, composé d'articles de portée très inégale. On ne saurait reprocher à un semblable ouvrage, portant sur un sujet si vaste, d'être incomplet [1]. En réalité, il porte surtout sur l'influence des huguenots réfugiés, trait d'union entre la pensée anglaise et la pensée française. Il intéressera les curieux, comme les historiens. Il ne faut pas lui demander de remplir toutes les espérances que donne son titre. L'histoire littéraire y trouve peut-être encore plus son profit que l'histoire proprement dite. — C.-G. Picavet.

— Pierre **Bliard**. *Jureurs et inserments (1790-1794)*, d'après les dossiers du Tribunal révolutionnaire. Paris, Émile-Paul, 1910, in-8, VIII-426 p.

1. Rien par exemple sur le séjour des artistes français en Angleterre, ou très peu de chose !

— Cet ouvrage n'est pas, comme le titre pourrait le faire croire, une étude des relations entre les ecclésiastiques qui prêtèrent le serment et ceux qui le refusèrent. M. B. a voulu rechercher quelles furent l'attitude et la destinée de ces deux fractions du clergé, sous le régime de la Constitution civile, et il l'a fait d'après les dossiers de 484 ecclésiastiques, appartenant à tous les degrés de la hiérarchie : évêques, vicaires épiscopaux, chanoines, curés, religieux, qui furent traduits au Tribunal révolutionnaire de Paris. Dans le nombre on trouve 319 assermentés, 100 insermentés, une vingtaine qui n'étaient pas tenus au serment ; pour les autres, leurs dossiers n'autorisent que des probabilités.

Ce livre se divise en deux parties : l'une, de beaucoup la plus étendue (douze chapitres, 300 pages), est consacrée aux assermentés, l'autre (deux chapitres, 75 pages), aux insermentés. Dans la première partie, l'auteur étudie d'abord la Constitution civile, les serments, les rétractations, les élections et installations des « intrus » ; puis il jette un coup d'œil d'ensemble sur le clergé constitutionnel, en trace la physionomie morale et le caractère, expose ses rapports avec le clergé réfractaire, avec les autorités, municipalités et districts, avec les fidèles ; les chapitres suivants sont consacrés à l'enseignement dans l'Église constitutionnelle, à la liberté du culte constitutionnel, aux idées politiques des assermentés, aux déprêtrisations et aux mariages de jureurs, aux dénonciations qui les firent arrêter, et enfin à leur attitude dans les prisons et devant les tribunaux. Dans la seconde partie, M. B. expose les motifs pour lesquels les réfractaires refusèrent le serment, les tracasseries dont ils furent l'objet, et il les suit également dans les prisons et devant les tribunaux.

Cet ouvrage, ai-je dit, est composé d'après des documents ; chaque assertion, chaque citation s'appuie en effet d'une référence qui nous renvoie à une pièce de la série W des Archives nationales (parfois aussi à quelque dossier de AF IV et de F7). Mais deux remarques s'imposent. D'abord, ces dossiers du Tribunal révolutionnaire, qui ont servi de matériaux à M. B. pour le tableau qu'il trace des deux clergés, concernent chacun *un* individu ; l'auteur a pris ici un trait, là un autre trait ; et c'est de l'assemblage, du groupement de ces traits particuliers qu'il a tiré cette étude d'ensemble. D'autre part, les documents dont il s'est servi sont souvent les accusations portées par leurs dénonciateurs contre ces prêtres qui furent envoyés au Tribunal révolutionnaire ; et l'on peut se demander ce que vaut le témoignage d'accusateurs inspirés par la haine et la passion. M. B. semble s'en méfier justement quand il parle (p. 51) « de ces incriminations que leur caractère de délation ne laisse pas que de rendre suspectes » ; mais il ne montre pas toujours la même méfiance, et parfois,

il leur accorde un singulier crédit. Ainsi, quelques pages plus loin, il fait le tableau des « contradictions incompréhensibles » qu'il relève dans les opinions et dans la conduite des assermentés, qui ne reconnaissent pas l'autorité des évêques constitutionnels, refusent de lire leurs mandements en chaire, et cependant s'appuient sur eux pour gouverner leur paroisse ; qui nient le pouvoir des prêtres jureurs, la validité des sacrements administrés par eux, et cependant sont eux-mêmes des jureurs. « C'est, dit M. B., déconcertant d'inconséquence et d'inintelligence. » Ce l'est tellement, en effet, qu'on se demande si c'est bien vrai. Sur quelles preuves s'appuie donc l'auteur ? La suite nous l'apprend (p. 58). « Je sais bien, continue-t-il, que parfois, interrogés sur ces inculpations, certains d'entre eux ont prétendu que « leurs auditeurs avaient donné une inter- « prétation méchante à ce qu'ils disaient », ou même n'avaient pas saisi leur véritable pensée. » C'est donc sur des *inculpations* que s'appuie M. B., et sur des inculpations contre lesquelles ont protesté les accusés ! « Je sais bien encore, ajoute-t-il, qu'ils ont fréquemment donné de formels démentis à leurs accusateurs ; mais comme pour l'ordinaire, ils niaient tout ce qu'on alléguait en leur défaveur, leurs dénégations, doivent être jugées d'un poids minime. Il reste donc historiquement avéré que les contradictions les plus étranges se succédaient fréquemment dans leurs paroles et dans leurs actes... » Ici, on le voit, l'auteur ne considère plus les accusations comme suspectes ; entre les affirmations des accusateurs et les dénégations des accusés, il accorde sa confiance à ceux-là, parce que ceux-ci avaient l'habitude de nier ce qu'on leur reprochait. Singulière règle de critique ! Et plus loin (p. 202), l'auteur écrira, en parlant des dénonciations portées contre les assermentés : « On dénonce sur des on-dit, pour les faits les plus insignifiants, les propos les plus inoffensifs ; on dénonce pour des opinions que l'on prête gratuitement à ceux que l'on veut perdre, des sentiments qu'on leur suppose. » Alors, quand les assermentés ainsi dénoncés disaient pour se défendre que « leurs auditeurs avaient donné une interprétation méchante à ce qu'ils disaient », pourquoi M. B. refuse-t-il de les croire ? — P.-R. Mautouchet.

H.-A. **Gœtz-Bernstein**. *La diplomatie de la Gironde. Jacques-Pierre Brissot*. Paris, Hachette, 1912, in-8, xx-451 pages. — « Notre intention, dit l'auteur dans son introduction, n'est pas de refaire une histoire des Girondins ; nous nous proposons simplement d'exposer les idées de Brissot et des principaux chefs girondins sur la politique extérieure, ainsi que l'action qu'ils ont eue sur la diplomatie de la Révolution... En matière de politique extérieure, la Révolution a usé d'une méthode qui,

pour la première fois, faisait son apparition dans les sphères diplomatiques : le *propagandisme*.... C'est la genèse et le développement de cette méthode que nous nous sommes efforcé d'exposer dans ce travail. » L'étude, qui s'ouvre par une bibliographie des sources employées, est divisée en onze chapitres dont voici les titres (quelques-uns sont un peu vagues) : I. L'Europe et la Constituante ; II. L'Assemblée législative ; III. Le club des Jacobins ; IV. Les préliminaires de la guerre ; V. La question des alliances ; VI. La chute des Feuillants ; VII. La déclaration de guerre ; VIII. Le Comité autrichien ; IX. La chute de la royauté ; X. La Convention ; XI. La diplomatie révolutionnaire. Il y a une conclusion, quelques pièces annexes, et un index alphabétique des noms.

Le sujet aurait pu être mieux choisi, mieux posé. Il est trop vaste. De bonne foi, l'auteur veut se borner à dégager l'action des Girondins : en fait, il touche à toute la politique extérieure de la Révolution, de 1791 à 1793. Si le tableau qu'il nous présente était très neuf, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre ; mais, tout intéressantes qu'elles sont, les dépêches du ministre prussien, Gœtz, et les lettres du banquier, Ephraïm, les unes et les autres utilisées ici, semble-t-il, pour la première fois, ne rajeunissent que partiellement la documentation. M. G.-B. se montre plus érudit, plus précis que Sorel : mais, en somme, sur la plupart des points essentiels, il ajoute peu de chose à *L'Europe et la Révolution française* [1]. Il en serait autrement, sans doute, si le dépouillement des archives étrangères avait été poussé plus loin, et notamment si les dépôts anglais avaient été vus.

On doit reprocher aussi à l'auteur de montrer de la partialité. Il ne dissimule pas assez l'antipathie que lui inspire Brissot. Sans la méconnaître, il ne tient pas assez compte de la relation étroite entre la politique étrangère et la politique intérieure des Girondins ; il jugerait peut-être moins sévèrement la première s'il avait davantage étudié la seconde. Il décide trop vite sur des questions très discutées et fort embarrassantes, comme celle des responsabilités dans les massacres de septembre (p. 273 et suiv.). Il ne comprend pas toujours très bien l'esprit de la Révolution ; son réalisme à lui, son idéalisme à elle ont peine à se concilier ; il a beau rattacher le propagandisme à tout le mouvement d'idées du XVIIIe siècle, il n'arrive pas à en saisir pleinement le sens et la portée. De là des assertions contestables, des contradictions, et quelque confusion, qui se manifeste, par exemple, dans les quatre pages de la conclusion.

---

1. M. G.-B. est trop sévère, dans son introduction, p. VII et VIII, pour l'ouvrage de Glagau, *Die französische Legislative und der Ursprung der Revolutionskriege*, qui reste très digne d'être connu et lu.

Mais, s'il prête à des critiques assez graves, cet ouvrage — qui a valu à M. G.-B. le diplôme de docteur de l'Université de Paris — témoigne aussi de qualités sérieuses. On apprécie, en le lisant, un style nerveux, remarquable sous la plume d'un étranger, un véritable talent d'exposition, une information étendue. Il est probable qu'une monographie plus limitée, plus fouillée, sur l'histoire extérieure de la Révolution ou sur l'histoire générale du parti girondin, aurait contribué davantage au progrès de nos connaissances ; mais il est certain aussi que, tel qu'il est, le livre offre beaucoup d'intérêt [1]. — P. Caron.

— **Laffon-Ladebat**. *Journal de ma déportation à la Guyane française* (fructidor an V-ventôse an VIII), publié d'après les manuscrits inédits avec une introduction, par Frédéric Masson. Paris, Ollendorff, in-12, 382 p. — M. Masson, qui avait publié dans la *Revue hebdomadaire* un fragment du *Journal* de Laffon-Ladebat, nous en donne aujourd'hui le texte complet d'après la copie intégrale faite vers 1830 par son fils, Émile Laffon de Ladebat. Les cinquante pages d'introduction que M. M. a placées en tête du volume en sont peut-être la partie la plus intéressante. Le début, tout à fait dans la manière habituelle de M. M., est un singulier aperçu de l'histoire révolutionnaire où, avec la vivacité parfois insultante qui le caractérise, il distribue à tort et à travers blâmes et éloges dont on se passerait bien ; le jugement sur le 18 fructidor est bien amusant ; M. M. est pris entre sa haine des jacobins et son culte pour Napoléon ; Bonaparte fut le principal inspirateur du coup d'État, il faut donc absoudre, et voilà M. M. qui fait (p. 38) le plus magnifique éloge de l'œuvre accomplie par ces hommes qu'il injuriait tout à l'heure. Là n'est point l'intérêt de cette étude, il réside dans la biographie même de Laffon-Ladebat ; nous y trouvons un de ces trop rares aperçus sur les gros bourgeois financiers de l'ancien régime et leur attitude pendant la Révolution. La famille

1. Quelques observations de détail : page 9, note 2, lire F7 4395, et non F 74395 ; page 43, la phrase sur le rôle de Robespierre aux Jacobins est ambiguë et semble dire que cet homme d'État n'a commencé à percer que sous la Législative, ce qui est faux ; page 49, la note 1 apprécie bien sévèrement le *Journal* de Mme Jullien (de la Drôme) ; p. 107, le mot de Brissot sur la remise de Calais et de Dunkerque aux Anglais demeure suspect, en dépit des assertions de Pellenc et de Staël-Holstein ; p. 150, on est surpris de lire une diatribe contre-révolutionnaire, qui fait tache ; p. 174, note 2, il faut lire : la revue *La Révolution française*, et non : la *Revue de la Révolution française*, ce qui n'est pas la même chose ; page 239, il est exagéré de dire que, en juillet 1792, la France est en voie de dissolution ; p. 269, c'est à la tête de l'armée du Nord, et non de l'armée des Ardennes, que Dumouriez remplace La Fayette ; page 334, note 4, lire F7 4396, au lieu de F1 4396, et Tarentaise, au lieu de Tarentaire ; page 340, lire Hugou, Mantoux, et non Hugon, Mautoux. D'une manière générale, l'orthographe des noms propres laisse à désirer.

Laffon-Ladebat est une de ces vieilles familles protestantes qui tinrent un si grand rôle dans le commerce et la banque à la fin du XVIIIe siècle. Son père, gros armateur bordelais, annobli en 1773, s'occupa également du défrichement des Landes ; lui-même, après s'être instruit à l'université de Franeker, en Frise, où l'on enseignait la pure doctrine protestante, reprend les affaires paternelles ; esprit éclairé, il prend une part active à la vie artistique et littéraire de Bordeaux. Dès les débuts de la Révolution, il sympathise avec les idées nouvelles et les défend par plusieurs écrits de circonstance; élu membre du Directoire du département de la Gironde en 1790, il est choisi en 1791 comme député à l'Assemblée législative ; il s'occupe particulièrement des questions financières et défend la monarchie constitutionnelle. N'ayant pas été élu à la Convention, il reprend ses anciennes occupations et se consacre surtout aux affaires de banque ; nommé directeur de la Caisse d'escompte, il est chargé de la liquider, lors de sa suppression ; tout en assurant cette liquidation, il en continue, sur l'ordre du Comité de salut public, les opérations, les étend même beaucoup : « Je soutins, écrit-il, une partie de crédit utile à l'État et je trouvai le moyen de servir encore mon pays au milieu de tant de désordres. Ces services successifs se sont élevés à plus de cent millions, valeur réelle. » (p. 24) M. M. a bien raison de déplorer l'ignorance où nous nous trouvons encore de toutes ces opérations politico-financières. En même temps, Laffon-Ladebat fondait en son nom une maison particulière de banque. Toutes ces occupations ne l'empêchèrent pas d'accepter le mandat de député au Conseil des Anciens ; il s'y consacra naturellement aux questions de finance, si urgentes à ce moment, et prit place dans les rangs de l'opposition modérée. Il n'était certes point royaliste, et nous n'avons aucune raison de suspecter sa sincérité lorsqu'il affirme avoir ignoré les intrigues royalistes. C'est sa situation de président du Conseil des Anciens, et l'opposition qu'il devait forcément faire, en vertu de ces fonctions, aux mesures de violence, qui le désigna aux coups des fructidoriens. Ces détails biographiques se trouvent solidement établis par l'introduction de M. M. et par l'avant-propos du fils de Laffon-Ladebat, que M. M. a reproduit intégralement.

Quant au Journal même du déporté, il ne nous apprend pas grand' chose et la lecture en est fastidieuse. Sans doute, on pourra extraire quelques détails des courtes pages consacrées au coup d'État auquel l'infortuné président des Anciens ne comprit rien, par lequel il se laissa complètement surprendre, malgré tous les indices qui l'annonçaient. Quelques pages intéressantes sur la vie des déportés à la Guyane, leurs oiseuses discussions constitutionnelles, leurs discordes et leurs querelles ;

de tragiques tableaux de la misère des déportés : les maladies, les accès de folie, les morts qui se succèdent; le 3 nivôse an VIII, Laffon-Ladebat dresse le bilan suivant : 130 vivants, 25 évadés, *173* morts ! Les historiens des colonies, enfin, pourront glaner des renseignements sur l'administration de la Guyane, la tyrannie de l'agent Burnel, la révolte des nègres en brumaire an VIII, et la singulière situation des déportés qui sont, lors des troubles, consultés par l'administration et rédigent ses proclamations. Mais était-il nécessaire de nous infliger la lecture de toutes les observations soi-disant scientifiques d'un homme qui se demande si les courants marins n'élèvent pas « de nouvelles chaînes de montagnes » (p. 115), le récit de ses coliques et l'analyse de ses urines ? On eût pu en extraire un intéressant article ; un volume de 382 pages, c'est beaucoup.— C. Ballot.

— Gal H. **Bonnal**. *La vie militaire du maréchal Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa.* Tomes Ier et II. Paris, R. Chapelot, 1910-1911, 418 et 508 p. (héliogr., fac-sim. et cartes). — Ces deux volumes mènent le récit de la vie militaire de Ney jusqu'à la fin de la campagne de Pologne (juillet 1807) ; un tome troisième contiendra la fin de l'étude. Il serait injuste de méconnaître le travail considérable qu'a exigé la rédaction de cet ouvrage ; mais on peut se demander si le sujet a été judicieusement conçu. Cette biographie, comme tant d'autres, est trop grosse. En maint endroit, c'est, plutôt qu'un exposé du rôle de Ney, une relation, forcément générale et sans grande originalité, des opérations auxquelles cet homme de guerre a pris part. Il semble d'ailleurs que l'auteur, à supposer qu'il l'ait aperçu, n'a pas attaché d'importance à cet inconvénient, grâce auquel il peut multiplier les appréciations tactiques et stratégiques sur les campagnes de la Révolution et de l'Empire ; nous laissons aux techniciens le soin d'apprécier cette partie du livre. Le style est net ; il offre ce morcellement et aussi cette sécheresse qui caractérisent la manière de M. B. Il est visible que les Archives de la Guerre ont été largement mises à contribution ; on aurait cependant désiré quelques indications sur les sources : il n'y a ni bibliographie ni références. Les chapitres XXIII et XXIV du tome Ier, sur la mission de Ney en Suisse en 1802 et 1803, sont les plus neufs. Dans les autres, beaucoup d'analyses et de citations de textes, qui pourront être utiles pour l'étude de tel ou tel point particulier. — P. Caron.

Lt-Col **Sauzey**. *Les Allemands sous les aigles françaises. Essai sur les troupes de la Confédération du Rhin (1806-1813). V. Nos alliés les Bavarois.*

Avec une préface de M. Arthur Chuquet. *VI. Les soldats de Hesse et de Nassau*. Avec une préface de M. le général Langlois. Paris, R. Chapelot, 1910-1912, 2 vol. in-8, x-422 p. (gr. et cartes), et xiv-317 p. (gr. et cartes). — Ces études font suite à celles qui ont déjà paru, de 1902 à 1908, sur le régiment de Francfort, les contingents badois et saxons; l'auteur nous parlera prochainement des Wurtembergeois. La méthode et la forme ne varient pas : documentation limitée aux sources imprimées allemandes et françaises, exposé consciencieux, citations de textes assez nombreuses, illustrations abondantes, les cartes nécessaires. Le rôle des Bavarois dans la Grande Armée de 1805 à 1813, en Allemagne, en Pologne, en Autriche et en Russie, est connu ; M. S. le raconte en grand détail. Les Hessois figurèrent également dans la Grande Armée en 1806-1807, 1809, 1812 et 1813, jusqu'après Leipzig ; un régiment de même origine a combattu en Espagne et a été pris à Badajoz, en 1812. C'est aussi en Espagne qu'ont servi les deux régiments de Nassau ; l'un (n° 2), fit défection et passa aux Anglais en décembre 1813 ; quelques jours plus tard, l'autre (n° 1) fut désarmé et dissous. — P. Caron.

— Louise de **Prusse** (Princesse Antoine Radziwill). *Quarante-cinq années de ma vie (1770-1815)*, publié par la princesse Radziwill, née Castellane. Paris, Plon, 1911, in-8, xii-453 p. (grav.). — La princesse Louise de Prusse, — qu'il ne faut pas confondre avec la reine Louise, dont elle fut d'ailleurs la contemporaine et l'amie, — était la fille du prince Ferdinand de Prusse, frère de Frédéric II. Mariée en 1796 au prince Antoine Radziwill, grand seigneur polonais, elle mourut à Berlin en 1836, léguant à son fils aîné deux volumes manuscrits qui contenaient le récit de son enfance et de sa jeunesse. C'est ce récit, jusqu'à présent inédit, que la princesse Radziwill, à laquelle les historiens étaient déjà redevables de la publication de la célèbre *Chronique de la duchesse de Dino*, publie aujourd'hui. Comme la plupart de ses oncles et de ses tantes, la princesse Louise avait reçu une éducation française très complète. C'est donc dans notre langue, qu'elle comprenait et écrivait avec une remarquable pureté, que sont rédigés ses Mémoires. Elle avait quarante ans lorsqu'elle en entreprit, en 1811, la rédaction. Bien qu'elle y ait travaillé ensuite pendant tout le reste de sa vie, et jusqu'aux derniers mois qui précédèrent sa mort, ils ne dépassent pas néanmoins la date de 1815, année à laquelle elle quitta momentanément Berlin pour aller s'établir à Posen, où son mari exerça jusqu'en 1828 la charge de lieutenant-général.

La première partie des Mémoires nous conduit de l'enfance de la princesse jusqu'au début de la lutte entre Napoléon et la Prusse. Nous y

assistons aux dernières années de Frédéric II, à tout le règne de Frédéric-Guillaume II, et au début de celui de Frédéric-Guillaume III. Ce qui fait surtout l'intérêt de ces pages, c'est toutefois moins le récit en lui-même des événements politiques, — aux détails desquels la princesse ne fut jamais particulièrement initiée, — que les renseignements vivants que l'on y trouve sur la plupart des membres de la famille royale, dans l'intimité de laquelle la princesse nous introduit, et qui semblent avoir constitué un milieu assez étrange et surtout divisé : le prince Ferdinand d'abord, père de la princesse, personnage assez effacé, qui vécut toute sa vie éloigné des affaires ; — la princesse Amélie, sa tante, vieille fille autoritaire, d'un caractère exécrable, et qui, bien que très cultivée, ne parlait cependant « comme ses frères et sœurs » que l'allemand du peuple, « avec les expressions les plus triviales » ; — le prince Henri surtout, l'ancien héros de la guerre de Sept-Ans, où sa brillante conduite lui avait valu la jalousie de Frédéric II, pour lequel la princesse éprouve une affection allant jusqu'au culte [1]. Quant à Frédéric, qu'elle ne fit d'ailleurs qu'entrevoir dans d'assez rares occasions, le portrait qu'elle nous en donne vient confirmer d'une façon vivante celui si souvent tracé : c'est bien le vieux roi dont l'autorité despotique et méprisante entretient la terreur dans tout son entourage et parmi les membres de sa propre famille, à tel point que sa mort leur apparaît comme une véritable délivrance. Il est vrai que, dans le jugement qu'elle porte sur Frédéric, la princesse semble avoir été influencée par les sentiments peu amicaux que lui portaient son père et surtout son oncle Henri, tous deux en demi-disgrâce. C'est évidemment la raison pour laquelle elle salue avec une véritable joie l'avénement de son successeur et se montre si peu sévère à l'égard de l'étrange personnage que fut Frédéric-Guillaume II, malgré les désordres de sa vie privée. Cette mansuétude ne l'empêche d'ailleurs pas de désapprouver hautement sa politique, notamment à l'égard de la France. Là encore, il est vrai, c'est l'opinion de son oncle Henri, sorti de disgrâce, mais pour bientôt retomber dans l'opposition, qu'elle adopte. La Révolution française, sans l'enthousiasmer, ne suscite cependant pas chez elle la même indignation que dans son entourage. Elle juge la déclaration de guerre avec la France « une résolution funeste ». Elle signale

1. On sait qu'un certain nombre de seigneurs polonais songèrent un moment à offrir le trône de Pologne au prince Henri. Frédéric II repoussa leurs avances sans même en parler à son frère, qu'il engagea au contraire à jouer un rôle actif dans les négociations engagées avec la Russie pour le partage de la Pologne. Cette conduite de Frédéric, que le prince Henri n'apprit que longtemps après, fut la cause principale de la brouille des deux frères. Il n'est pas douteux que ce souvenir n'ait beaucoup contribué à l'affection particulière que la princesse Louise avait vouée à son oncle.

ensuite sans sympathie l'incroyable légèreté des émigrés, aux yeux de qui, « lorsqu'on ne partageait pas leur illusion, on passait pour démagogue et suspect ». La Cour de Coblentz lui paraît « un spectacle curieux et triste ».

Ce serait néanmoins une erreur profonde de voir dans la princesse Louise autre chose qu'une Allemande, sympathique sans doute aux idées généreuses, passionnément acquise notamment à toutes les entreprises que tentera son mari auprès de Napoléon ou d'Alexandre en faveur d'une restauration de la liberté polonaise, mais restée malgré tout profondément prussienne de cœur. L'écrasement de la Prusse en 1806 est loin de la laisser indifférente. En compagnie de la reine Louise et des autres princesses royales elle vécut au contraire d'une manière intense les heures d'angoisse et de détresse qui suivirent les défaites d'Iéna et d'Auerstaedt. D'une plume sobre, mais singulièrement vivante, elle les racontera avec émotion : d'abord l'inquiétude qui peu à peu naît au sein de la famille royale, puis le désarroi à la nouvelle des premières défaites, rendues plus cruelles encore pour la princesse par la mort du compagnon particulièrement aimé de son enfance, son frère Ferdinand-Louis, tué, l'une des premières victimes de la guerre, à la bataille de Saalfeld ; enfin la fuite en compagnie de la plupart des membres de la famille royale obligée de quitter Berlin en toute hâte « sous la huée des polissons et de la lie du peuple déjà dirigée par les émissaires de l'armée victorieuse », le séjour à Stettin, qu'il faut bientôt abandonner pour Dantzig, par les routes encombrées de fuyards, puis pour Kœnigsberg, enfin pour la petite ville de Memel, aux confins les plus extrêmes du royaume. C'est de là que, dans des pages réellement émouvantes dans leur simplicité, la princesse nous fait assister, pour ainsi dire jour par jour, à l'effondrement définitif de la Prusse. Elle voit la reine Louise gagner Tilsitt ; elle assiste de loin aux efforts qu'elle tente pour tâcher d'obtenir de Napoléon pour la Prusse un traitement plus favorable. Sans doute le récit qu'elle nous donne des fameuses négociations de Tilsitt n'ajoute guère que des détails à ce que l'on connaissait déjà. Il n'en demeure pas moins qu'il emprunte ici à la plume et à la personnalité de la princesse une vie singulière. A la différence d'ailleurs des autres passages des Mémoires, rédigés après coup, celui-ci a été écrit directement sous l'influence des événements. Le récit du séjour de la reine à Tilsitt est en effet emprunté à une longue lettre adressée à cette époque par la princesse à son mari, dont elle était alors séparée.

La troisième et dernière partie des Mémoires commence avec le retour à Berlin. Elle est un peu différente des deux premières en ce sens que,

sans rien perdre de son intérêt, le récit, toujours sobre, devient ici plus rapide encore. La princesse, arrivée aux derniers mois de sa vie, n'a plus eu le temps de rédiger et s'est bornée à transcrire ses notes. Ce n'est plus qu'un simple journal où les événements sont brièvement notés : l'occupation de Berlin par Oudinot, prélude de la campagne de Russie, puis les différentes phases de la campagne, les nouvelles des victoires françaises, brusquement interrompues au mois de décembre par la nouvelle du désastre, qui porte à Berlin « la joie et l'agitation à leur comble ». Puis c'est 1813 et le réveil de la Prusse. Aux Français succèdent les Russes « accueillis partout avec des cris de joie ». La princesse note ensuite de loin les principales étapes de la campagne de France, à laquelle deux de ses fils prennent part, tandis que son mari cherche à intéresser les alliés, de même qu'il avait cherché autrefois à intéresser Napoléon, au sort de la Pologne. Le journal enregistre brièvement les victoires de Bautzen, de Leipzig, la prise de Paris, l'abdication de Napoléon, puis quelques nouvelles du Congrès de Vienne, le retour de l'île d'Elbe, enfin Waterloo, dont la nouvelle mit près de six jours à parvenir à Berlin.

C'est ici, comme nous l'avons indiqué, que se terminent les Mémoires. On doit regretter que la princesse ne les ait pas continués et ne nous ait pas notamment laissé le récit des années qu'elle passa à Posen, au milieu de ses chers Polonais. Moins dramatique sans doute, ce récit n'en aurait pas moins été certainement intéressant pour les historiens. Les Mémoires de la princesse Louise, sans qu'on doive en exagérer la valeur, constituent en effet une source narrative dans laquelle il semble qu'on puisse avoir pleinement confiance. C'est pour elle-même et pour sa famille qu'elle a écrit. Aussi nulle recherche de style ou de pensée. C'est avant tout le récit d'un témoin, et d'un témoin, il convient de le noter, qui, sauf de rares exceptions, paraît avoir été généralement impartial. La façon dont elle parle des Français et de Napoléon en offre un exemple frappant. Sans doute, elle déplore leurs victoires et se réjouit plus tard de leur défaite. Mais à aucun moment ses sentiments n'obscurcissent son jugement. On constate surtout avec plaisir l'absence des déclamations dont les Mémoires contemporains des siens sont trop souvent remplis. Malgré son affection pour la reine Louise, elle reste, dans son récit des négociations de Tilsitt, la narratrice mesurée et impartiale qu'elle s'est toujours efforcée d'être. Plus tard, la chute de Napoléon et sa retraite à l'île d'Elbe lui arrachent un cri où il y a plus de pitié et d'étonnement que de haine : « J'aurais cru, s'écrie-t-elle à la nouvelle de l'abdication, que cette vie, certainement bien extrordinaire, finirait autrement ; je croyais

que sa chute serait celle d'un géant, qu'elle remplirait le monde de peur et d'horreur ! »

L'ouvrage se termine par un index biographique contenant de brèves notices sur les principaux personnages dont il est question dans les Mémoires, et par une table des personnages cités. — René GIRARD.

— **Dugué de la Fauconnerie**. *Souvenirs d'un vieil homme* (*1866-1879*), préface de F. Masson. Paris, Ollendorff, 1912, in-16, XII-300 p. — C'est un des livres les plus divertissants que l'on puisse lire. L'auteur, un des fondateurs de l'éphémère journal *L'Ordre*, est un bonapartiste convaincu — ils le sont tous. Pendant un demi-siècle, il a lutté contre la République et le parlementarisme, et aujourd'hui, soit pour répondre aux quatre derniers volumes de *l'Empire libéral*, soit pour prouver au prince Victor que ses partisans sont toujours prêts au combat, il publie la première partie de ses Mémoires, un très amusant pamphlet où le vieil homme se révèle honnête homme, écrivain pittoresque et historien fantaisiste.

M. Frédéric Masson a écrit la préface, une véritable profession de foi, déclaration de guerre à « l'apachisme sous toutes les formes, au fonctionnarisme, aux gabégies populacières... à la jeunesse éduquée par la République sans Dieu et sans patrie,... aux habitués des Loges et des Comités, populace de petits bourgeois, marchands de vins ou tenanciers retirés, épiciers ou vétérinaires en exercice, instituteurs, usuriers de campagne, petits propriétaires, gens sans instruction, sans imagination, sans générosité, qui se sont mis à être athées entre deux absinthes, et à être républicains parce qu'ils ont absorbé la République ».

Voilà, si je ne me trompe, un style digne d'un historien et d'un académicien. En tout cas, il ne prédisposerait pas en faveur de l'ouvrage, si l'on ne s'apercevait, en parcourant ces trois cents pages, que la préface est d'un langage châtié et d'idées modérées eu égard aux idées et aux paroles de l'auteur lui-même.

M. Dugué a voulu faire l'apologie de la démocratie césarienne — (chacun de ses chapitres voit revenir le *leit-motiv* du principe d'autorité) — et il prétend démontrer que, sans la politique des concessions, principalement après 1866, l'Empereur, maître absolu, aurait évité la guerre ou remporté la victoire. Mais Napoléon III était-il capable, moralement et physiquement, de maintenir l'Empire autoritaire ? L'auteur ne se le demande pas. Et cependant la question a déjà été élucidée par MM. de la Gorce (tomes VI et VII) et Bapst (*Canrobert*, t. IV). Eludant ce problème, il a trouvé aisé de rejeter toutes les fautes sur le parlementarisme et sur les républicains en particulier.

Ce livre ne nous apprend rien que nous ne connaissions déjà. Il y a bien quelques petites anecdotes, quelques citations intéressantes, mais sans indication de sources, donc de faible valeur. Il y a des erreurs : l'attribution à Pelletan d'un mot de Jules Favre (voir Bapst, t. IV, p. 71) ; l'idée que Bismarck se serait contenté de l'Alsace au 9 août (voir Paul Matter, *Bismarck*, t. II, p. 533 et sqq.), etc..... Ce livre n'a pas l'allure d'un livre d'histoire.

Je crois que le style contribue à donner cette impression. Et c'est dommage. Nous n'approuvons pas les idées de l'auteur parce qu'elles contrecarrent tout ce que nous avons déjà lu dans des ouvrages consacrés. Néanmoins nous serions heureux de les discuter, parce qu'elles sont intéressantes, si elles étaient du moins écrites dans un langage plus historique [1]. — Marcel Nesi.

— A. **Delaroche-Vernet**. (Lettres publiées par). *Une famille pendant la Guerre et la Commune*. 2e édition. Paris, Plon, 1912, in-16, IV-293 p. — M. André Delaroche-Vernet, qui publie ces lettres, est le deuxième fils de M. Philippe Delaroche-Vernet, lequel, fils de Paul Delaroche et petit-fils d'Horace Vernet, était secrétaire d'ambassade en 1870, et marié, depuis 1863, à la fille de M. Talbot, professeur de rhétorique à Louis-le-Grand. La guerre et la Commune séparèrent le mari de la femme d'abord, puis celle-ci de sa mère, de son père et de vieux amis. Pendant neuf mois ils s'écrivirent, pour se conter des faits et surtout des impressions, de Tours, de Bordeaux, de Versailles, de Nantes, de Paris. Ce sont les lettres de personnes intelligentes, de femmes au cœur sensible, de patriotes aux vues généreuses et dont les idées ont évolué avec les faits, de gens enfin bien placés par leur éducation, leur condition et les cir-

---

1. Tous les parlementaires sont ainsi maltraités. « M. Schneider, un des types de politicien les plus antipathiques et les plus répugnants que j'aie connus dans ma vie » (p. 82). « Les fruits secs, les laissés pour compte du suffrage universel, M. Cochin, les Odilon Barrot, les Prévost Paradol, les Target, les Saint-Marc Girardin » (p. 96) — « Les étourneaux et les pleutres des centres » (p. 137) — « Thiers, le vieux singe » (p. 181) — « Raspail, un des sujets les plus grotesques de la ménagerie parlementaire » (p. 191) — « L'Assemblée nationale, cette collection hybride d'ignares, de brouillons et de Prudhommes » (p. 240).

M. Émile Ollivier est accusé (p. 139) d'avoir livré la France aux mains « de quelques centaines d'avocats, de médecins et de vétérinaires, obligés eux-mêmes d'obéir à quelques milliers d'imbéciles, de sectaires et de brutes ». — « L'état de désorganisation, de démoralisation, d'anarchie et de pourriture dans lequel nous sommes, est la conséquence naturelle, l'accident secondaire de l'avarie parlementaire ; et si cela continue, nous irons à la Commune légale, parce que fatalement les Ribot préparent le lit où viennent un jour se coucher les Pataud. » (!!)

Quelques taches typographiques : Genouilley (p. 53) ; Recontrent (p. 69) ; E pour W (p. 196).

constances pour voir « quelquefois un peu plus loin et un peu plus nettement que d'autres ». On n'apprendra certes rien de nouveau. Mais on y verra se dérouler les vicissitudes d'une famille de bourgeois éclairés. C'est par les recueils de ce genre que l'on peut connaître avec précision l'esprit public à un moment donné de notre histoire.

J'ai noté, au début du mois d'août, le sentiment général de la désorganisation et de l'improvisation ; des cris de cœur contre les incapacités et notamment M. Émile Ollivier (p. 16 à 24) ; le moment d'espoir en Bazaine, le 16 août, bien vite suivi de pessimisme, le 24 ; des détails précis sur la vie et la cherté de la vie à Paris pendant le siège ; les espérances des assiégés pendant le mois de septembre, leur longue ignorance de ce qui se passait au dehors, et les moyens héroïques pour communiquer avec la province ; le désordre des esprits, en octobre ; des imprécations contre Bismarck ; et, en novembre, des cris de désespoir, des larmes de résignation : « Nous sommes dans l'inconnu jusqu'au cou » (p. 80). En décembre, les lettres de Paris tracent un tableau lamentable de la France, tandis que celles de Bordeaux reflètent l'insouciance de la capitale provisoire dont les théâtres jouent tous les soirs. Voici enfin, en janvier, le bombardement de Paris, l'incendie par un obus de la maison familiale, les bruits d'armistice, des alternatives d'espérance et de découragement, des illusions ; la lassitude du pays : « On ne veut plus la guerre » (p. 151) ; le soulagement et les tristes prévisions après l'armistice ; l'espoir quand même : « Nous sommes bien malades, mais un peuple ne meurt pas » (p. 165).

Au moment où, la guerre terminée [1], Mme et M. Philippe Delaroche-Vernet espéraient rentrer à Paris avec le gouvernement provisoire, voilà qu'éclate la Commune. Les cent dernières pages du recueil sont un tableau sobre et juste, très vivant, d'un quartier de Paris pendant ces soixante jours d'angoisses, un récit bien triste fait par Mme Talbot des malheurs de la guerre civile, spectacle horrible d'incendies et d'assassinats. Et pourtant l'espoir demeure. Cette dernière phrase : « 27 mai. « Nous sommes brisés de corps, presque anéantis d'esprit. Cependant

1. Il y a l'exposé d'une bonne mystification faite aux journaux par deux attachés d'ambassade du ministère des Affaires étrangères à Bordeaux, collègues de M. Philippe, MM. Bouré et Albert Sorel. Les Prussiens avaient coulé, en fin décembre, six navires anglais à Duclair, près de Rouen, pour empêcher le ravitaillement par la Seine. Nos deux jeunes diplomates fabriquèrent et envoyèrent aux journaux, *sous toutes réserves*, une correspondance aigre-douce qu'auraient échangée à ce sujet Otto Russel et le comte de Bismarck. La mystification porta, non seulement dans la presse française, mais surtout dans la presse anglaise. Il y eut un moment d'émoi général. Mais la vérité fut vite connue et l'affaire ne laissa que le souvenir d'une bonne farce.

« nous faisons tous nos efforts pour ne pas nous laisser abattre par la vue « de tant de douleurs, de désastres, de ruines, de crimes », est bien la pensée de tous ces Parisiens qui, en quelques années, firent renaître leur ville des cendres accumulées par la guerre étrangère et la guerre civile. — Marcel Nesi.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1912.

Novembre-Décembre. = A. B. Henry. *Études cévenoles. Le ministre Combes à Reynol en 1751.* [Identifie avec le ministre Combes, fils, celui qui réussit à s'échapper le 1er janvier 1751, lorsque les soldats du régiment de Lyonnais firent une perquisition à Reynol. L'opération de police n'eut d'autre résultat que l'arrestation de deux pauvres diables, Mazauric fils et Dugas, qui furent élargis quelques mois plus tard.] — N. Weiss. *La suppression de l'église huguenote de Saint-Pons de Thomières, 1562-1563.* [Reproduit une lettre de doléances adressée à Charles IX, à la fin de 1562, dans laquelle les protestants de Saint-Pons de Thomières (Hérault), exposent les mauvais traitements dont ils ont été l'objet de la part des moines bénédictins de l'endroit et d'une bande de brigands commandés par le capitaine de Monlédier. Les « pouvres fidelles » ne purent obtenir que justice leur fût rendue.] — J.-J. Pannier. *Quand et comment l'influence des Jésuites s'est substituée à celle des protestants dans les entreprises françaises du Canada (1610-1611).* [Publie quelques textes montrant qu'une première société commerciale à destination de la « Nouvelle France », composeé de catholiques et de protestants, fut dissoute, précisément parce qu'elle comprenait des protestants, et qu'elle fut reconstituée aussitôt après sous la direction des Jésuites, comme le prouve le « contrat d'association des Jésuites au trafique du Canada » du 20 janvier 1611.] — G. Dumons. *Un duel à Puylaurens en 1673.* [Il s'agit plutôt d'une rixe que d'un véritable duel, à propos de laquelle porta plainte un capitaine Dupuy, du Royal Infanterie, et qui aboutit à la condamnation de ses adversaires.] — Baronne de Charnisay. *Les chiffres de M. l'abbé Rouquette. Étude sur les fugitifs du Languedoc. Uzès.* [Suite. De Cabanis Marie, à Clary, de Montpellier. A suivre.] — J. Carl. *Les Bernois et les réfugiés au XVIIIe siècle.* [Textes sur le traitement accordé aux réfugiés français vers le milieu du XVIIIe siècle.] — L. Bastide. *Gérard Roussel, abbé de Clairac, sa maison des champs et son entrevue avec Calvin.* Il s'agit de la maison de la Salle, où l'auteur suppose que Calvin et G. Roussel ont pu se rencontrer en août 1534.]

Comité des Travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique. 1911.

Nos 3 et 4 [publiés en 1912]. — P. Bourdon. *Nouvelles recherches sur Lodovico Canossa, évêque de Bayeux, 1516-1531.* [Né à Vérone, en 1476, Canossa vécut à la

cour d'Urbin ; c'est le principal interlocuteur du fameux dialogue *Il Cortigiano* de Castiglione. Il fut employé comme diplomate par Jules II, qui lui fit prendre la prêtrise et l'envoya auprès de François Ier. C'est au cours de sa nonciature, en octobre 1516, qu'il devint évêque de Bayeux ; il passa alors au service du roi de France, qu'il représenta à Venise de 1523 à 1528. Canossa résida dans sa ville épiscopale, à la différence de beaucoup d'autres prélats italiens pourvus à cette époque de bénéfices en France : il y resta plus d'un an en 1517-1518 ; après un séjour en Italie, il y passa une partie de l'automne de l'année 1520 ; il y résida à nouveau à la fin de 1528, en 1529 et en 1530. Il résigna son évêché en 1531 et mourut à Vérone, le 31 janvier 1532. Canossa a protégé les humanistes et créé autour de lui un cercle de savants : il avait invité Érasme à habiter avec lui ; ce dernier refusa, mais Canossa avait auprès de lui Germain de Brie, Gilbert de Charpaignes, l'helléniste Jacques Toussaint, qui fut le premier professeur de grec au Collège de France. Ses rapports avec le chapitre ne furent pas toujours cordiaux ; il y eut des conflits au sujet des restaurations des logis épiscopaux et des constructions qui incombaient à l'évêque. Canossa eut aussi quelques démêlés avec le chancelier Duprat, à qui il reprochait d'avoir retardé le paiement de sommes qui lui étaient dues. Il eut dans son diocèse une activité réformatrice : il publia en 1518 des statuts synodaux, dont plusieurs articles sont importants, notamment celui qui ordonne de lire au prône des messes paroissiales le *Credo* et l'oraison dominicale en langue vulgaire] — H. Bourde de la Rogerie. *Notes sur les papeteries des environs de Morlaix depuis le XVe siècle jusqu'au commencement du XIXe siècle.* [Comme la plupart des établissements industriels de Basse-Bretagne, les papeteries furent fondées par des bas-normands. La plus ancienne mention d'un moulin à papier exploité dans les environs de Morlaix date de 1499. Il semble que l'industrie du papier ne subsista pas dans la région au XVIe siècle, ou qu'elle fut très peu active ; mais au début du XVIIe siècle, 30 à 40 papeteries furent créées sur des terrains loués à domaine congéable à des ouvriers normands par des familles nobles de Bretagne. Tous ces établissements, fort modestes, installés de façon rudimentaire, employaient un personnel réduit ; beaucoup de papetiers firent de mauvaises affaires ; seules, quelques rares familles paraissent avoir acquis une certaine fortune. Le papier était souvent de mauvaise qualité, et les fabricants peu scrupuleux ; on fit de vains efforts, à la fin du XVIIIe siècle, pour amener les industriels à perfectionner leur fabrication. L'industrie papetière connut alors d'autres difficultés, résultant des conflits entre patrons et ouvriers. En 1789, les papetiers, qui ne formaient ni corps ni maîtrise, ne purent préparer un cahier particulier, mais on retrouve leurs plus importantes doléances dans les demandes particulières des corporations consignées à la suite du cahier général du Tiers-État de Morlaix. La Révolution porta un coup très rude à l'industrie du papier. L'exportation, qui se faisait surtout en Portugal et en Hollande, devint impossible ; la guerre civile ruina complètement les établissements. Les papeteries de Basse-Bretagne retrouvèrent une certaine prospérité sous le premier Empire et jusque vers 1830. Le progrès de la grande industrie les a fait disparaître définitivement.]

Feuilles d'histoire. 1912.

1er Novembre. = L. DELAVAUD. *La cour de Louis XIV en 1671, Mme de Montespan, Colbert et Louvois.* [« L'histoire de la rivalité de Colbert et de Louvois n'a pas été encore étudiée... avec une précision suffisante. Il faudrait, à la lumière des documents..., examiner les causes de cette rivalité, les armes employées par les deux ministres l'un contre l'autre, l'attitude du prince lui-même... Ce serait en quelque sorte démonter les rouages d'un gouvernement dont le fonctionnement grinçait plus que nous ne le pensons généralement, et cela sans que le roi en fût incommodé. » Rien de plus juste et de plus exact. A cette étude, dont il indique la nécessité et la méthode, M. D., à l'aide du journal de Du Fresne, ancien premier commis du secrétaire d'État des Affaires étrangeres, apporte une intéressante contribution. En 1671, Mme de Montespan prit vigoureusement la défense des intérêts de Colbert, auquel elle avait beaucoup d'obligations. A la même date, Colbert appuyait Lauzun. Son influence semble avoir subi une éclipse en 1671. Louvois obtint la charge de chancelier des ordres du roi, sollicitée par Colbert. Lors de l'affaire des poisons, Colbert montra à Mme de Montespan qu'il n'était point un ingrat. M. D. croit, non sans raisons, que le roi préférait de beaucoup la rivalité de Colbert et de Louvois à leur entente.] — TH. DE LAMETH. *Mémoires.* III. *Avant le procès du roi.* [Suite de précédentes publications. Th. de Lameth revient d'Angleterre à Paris. Il a une entrevue avec Danton. « Vous ne savez donc pas, lui dit celui-ci, qu'il faut passer par la sale démocratie pour arriver à la liberté ? » Sauvez le Roi, lui répond Lameth. « Faites donc entendre cela à Robespierre, à Marat, à leurs adorateurs, riposte Danton ». Sur ce, Lameth va voir Momoro, membre de la Commune de Paris. Il y rencontre « une des fleurs de l'aristocratie du faubourg Saint-Germain ». Puis il visite C. Desmoulins, qu'il trouve couché, lisant Tacite. Il lui prédit l'échafaud, ainsi qu'à Lucile (!). Il lui propose de faire conduire le roi au delà des frontières. Toutes ces conversations sont fort curieuses, si elles ont été réellement tenues.] — CAZALAS. *La Moskowa, souvenirs du chirurgien Laflize.* [Extrait de *Mémoires* traduits en russe dans la *Rousskaia Starina* de 1891-1892, et retraduits par M. C.] — E. WELVERT. *Une victime de Mme de Staël, Elzéar de Sabran.* [Le comte de Sabran fut arrêté en 1813 pour correspondance avec Mme de Staël, et enfermé à Vincennes. Napoléon le fit relâcher à la prière d'Oudinot. Elzéar paraît avoir gardé rancune de cette détention à Mme de Staël.] — BEUGNOT. *L'île d'Elbe et la police.* [Suite des rapports précédemment signalés, adressés à Louis XVIII. Ils vont du 5 au 22 octobre. On y trouve des détails intéressants.] — CH. DEJOB. *La jeunesse de Désiré Nisard.* [Les débuts de Nisard furent d'une « hardiesse irrévérencieuse ». C'est le temps de sa collaboration au *National*. Nisard manque de respect pour Louis-Philippe. Il se dit républicain et presque libre penseur. « Au fond c'est un lettré qui se renfermera bientôt dans la critique des écrivains. »]

1er Décembre. = G. GIRARD. *La misère en 1699.* [Réclamations de la ville de Mézières, arguant de la diminution de la population, contre une demande de milices en 1701.] — L. MAURER. *Le régiment de Vigier à Saint-Denis en 1788.* [Rapport sur le passage d'un régiment suisse : « Il serait trop long de détailler

toutes les cochonneries que j'ai vu faire à ce régiment pour entrer en ville. » Ce rapport « émane d'une haute personnalité militaire ».] — L. DE SANTI. *Le conventionnel Chasset*. [Extrait des *Mémoires* du chevalier de Fonvielle.] — E. HUE. *Les dragons de Murat pendant la campagne de Prusse*. [1er article. Lettres d'Amédée le Nourry, capitaine adjudant major au 16e dragons, à ses sœurs. On y trouve d'intéressants détails sur la vie en cantonnements en avril 1806. A partir d'octobre, c'est la guerre à la suite de Murat. Le Nourry entre à Berlin et est fait chef d'escadrons. « Berlin est une ville superbe, de belles rues, de belles maisons neuves et d'une architecture agréable ». De là en Pologne.] — E. CAZALAS. *Un émissaire de Napoléon en 1812*. [D'après les souvenirs de Toutolmine, publiés dans la *Rousskaïa Starina* de 1912. Sous-directeur de l'hospice des Enfants trouvés à Moscou, Toutolmine envoya à la demande de Napoléon un émissaire au tsar. Aucune réponse ne fut faite aux dépêches qui lui avaient été confiées.] — BEUGNOT. *L'île d'Elbe et la police*. [Bulletins d'octobre et novembre : on y voit commencer le récit des alertes qui tinrent tout Paris et la famille royale en éveil. Beugnot y découvre « un plan conçu pour tâcher d'arracher le roi au système de modération et de calme si opposé à l'effervescence qui bouillonne autour de S. M. ».] — L.-G. PÉLISSIER. *Quelques lettres du peintre Fabre (1825-1826)*. [1er article. Importantes pour l'histoire des collections du peintre et du musée de Montpellier.] — G. VAUTHIER. *Une poignée de documents*. [I. Une visite de Lacépède à Saint-Germain-des-Prés en 1791 pour l'examen d'une collection d'histoire naturelle. II. Un rapport de police sur les boutiques du Palais Royal en 1795. III. L'indication de représentations mensuelles au profit des pauvres sous le Directoire. IV. Une lettre du duc de Rovigo sur la suppression du *Journal de la librairie* en 1811. V. Une lettre de Bosio à Héricart de Thury, directeur général des travaux publics de Paris en 1823. VI. Une note sur Glais-Bizoin librettiste. VII. Une lettre de Mme de Cousse au vicomte de La Rochefoucauld. VIII. Une lettre de Gounod au comte Pastoret (1843). IX. Une lettre du diplomate Boislecomte à Villemain en 1856 sur la Grèce et la politique française. X. Une note de Villemain sur un projet de réunion de la Bibliothèque Mazarine avec la bibliothèque de l'Institut. En somme plus de curiosités que de documents.] — *Questions et réponses*.

La Révolution de 1848. 1912.

Septembre-Octobre. — G. VAUTHIER. *Notes de Villemain sur les journées de février 1848*. [Ces notes ont été en partie écrites par Villemain, en partie dictées par lui; elles étaient, selon toute vraisemblance, destinées à servir de matériaux pour un récit plus étendu. Elles nous font connaître une démarche, jusqu'ici ignorée, dont Villemain aurait été chargé par le roi auprès de Molé, dans la soirée du 23, et contiennent des détails intéressants, notamment sur la scène de l'abdication. En annexe, un « témoignage de Martin du Nord », également intéressant, et aussi sur l'abdication. L'éditeur ne s'est préoccupé ni de déterminer la date probable de rédaction de ces documents, ni d'indiquer, même sommairement, ce qui en fait la valeur.] — F. DUTACQ. *Un récit des journées de février 1848*. [Lettre adressée à ses parents,

le 17 mars 1848, par un sieur Moiroux, lyonnais résidant à Paris. On ne saurait affirmer qu'il a vu tout ce qu'il rapporte ; « peut-être se contente-t-il de résumer ce qu'il a entendu raconter dans les journaux ».] — J.-F. JEANJEAN. *La première consultation du suffrage universel dans le département de l'Aude.* [Continué en nov.-déc., et à suivre. Extrait du tome II, en préparation, de l'ouvrage de M. J. sur Barbès. La campagne électorale d'avril 1848 dans l'Aude, où Barbès était candidat ; rôle de la bourgeoisie conservatrice, du parti catholique. Renseignements sur la candidature simultanée de Barbès à Paris.] — *Lettres inédites de et à Léon Walras.* [Suite ; continué en nov.-déc., et à suivre. Dix-neuf lettres, datées du 25 février 1859 au 4 mai 1860.] — P. MULLER. *Le vote pour le droit au travail à l'Assemblée constituante.* [Maintient, contre un critique de son étude sur « la Révolution de 1848 en Alsace », que Ignace Chauffour, député du Haut-Rhin, vota, le 14 septembre 1848, pour le droit au travail.] — *Promulgation à Angers de la Constitution de 1848.* [Procès-verbal dressé par la municipalité, le 19 novembre.]

Novembre-Décembre. = V. CHAZELAS. *Le Comité exécutif de Lyon en 1848.* [Nouveau fragment tiré des papiers de Félix Blanc, déjà mis à contribution dans le numéro de juillet-août (cf. l'analyse donnée ici même, t. XVII, p. 461). Détails sur la composition du Comité ; apologie, et en même temps critique assez vive de son œuvre.] — R. LÉVY. *Le milliard des émigrés et les 45 centimes.* [Reproduit le texte d'une pétition qui circula dans Paris, sans doute en 1849, et qui tendait au remboursement, par les bénéficiaires ou leurs héritiers, de l'indemnité du milliard ; les sommes recouvrées devaient servir à rembourser aux contribuables le produit de l'impôt des 45 centimes en 1848, à abolir les droits réunis et octrois, et à encourager l'agriculture, l'industrie, l'instruction publique et le développement des institutions de crédit, de prévoyance et d'association.]

La Révolution française. 1912.

14 Décembre. = M. ROUFF. *Le peuple ouvrier de Paris aux journées du 30 juin et du 30 août 1789.* [Suite et fin. Tableau de l'agitation produite dans le peuple de Paris, en août, par la cherté du pain. Au milieu de cette effervescence, la question de veto se pose devant la Constituante et surexcite les passions. Le 30 août, sous l'influence des nouvelles de Versailles, annonçant que le veto est fortement soutenu à l'Assemblée, on se porte en foule au Palais-Royal ; une troupe d'environ deux cents personnes en part pour se rendre à Versailles sous la conduite de Saint-Huruge, elle est arrêtée aux Champs-Élysées ; son chef, seul, arrive à Versailles. Les jours suivants, la situation est aussi menaçante, l'agitation se complique de mouvements ouvriers. Les troubles ne prennent fin que le 2 septembre.] — A. LODS. *Un journaliste de la Révolution : le petit Gautier.* [Jacques-Louis Gautier de Lyonnet, rédacteur au *Journal général de la Cour et de la Ville*, interrompu à la suite du 10 août, fonde, en novembre 1792, la *Feuille du Matin* ; agent royaliste, il cherche à soulever le peuple pour détruire le régime de la Terreur ; sous le Directoire, il reprend en prairial an V son premier journal sous le titre de *Le Journal du Petit Gautier* ; mort en mars 1809.] — R. ANCHEL. *Cinq procès de religion dans*

l'Eure (1791-1799). [Fin en janvier 1913. François de Narbonne, évêque d'Evreux, poursuivi en 1791 par le directoire du département de l'Eure pour deux lettres circulaires, adressées aux curés et aux électeurs, combattant la Constitution civile et protestant contre l'élection d'un nouvel évêque. — Information ouverte en 1791 à la requête du curé assermenté de Quittebeuf contre ses détracteurs : on voit par quels arguments les commères de villages défendaient l'orthodoxie catholique contre l'hérésie constitutionnelle. — Le curé de Fontaine-Bellanger, s'étant rétracté, est dénoncé en 1792 par un de ses paroissiens pour les propos qu'il a tenus au prône ; il se soustrait aux poursuites par la fuite. — Le curé insermenté et le curé constitutionnel des Frétils vivent d'abord en bons termes ; puis le second dénonce le premier en 1792, pour les propos tenus par celui-ci, qui est condamné à 8 jours de prison et 20 livres d'amende. — L'ex-curé d'Epinay et son beau-frère, Sébastien Renoult, cultivateurs, sont poursuivis en l'an VI, le premier pour exercice illégal du culte, tous les deux pour propos séditieux tendant au rétablissement de la royauté. La plus grande partie de l'article analyse ou reproduit les notes et les élucubrations de Renoult, qui avait la manie d'écrire et qui nous a ainsi fourni les renseignements les plus intéressants sur l'état d'esprit d'un paysan contre-révolutionnaire par conviction religieuse.] — A. AULARD. *Boniments contre-révolutionnaires*. [Récit d'une visite au château des Papes, à Avignon, et des affirmations fantaisistes du guide au sujet de la Révolution française.] — *Notes de lecture I. Le cerveau de Voltaire*. [Fut la propriété en l'an VI, en 1801, en 1830, d'un pharmacien nommé Mithouard, et en 1862, de la petite-fille de celui-ci ; on demande ce qu'il est devenu.] *II. Marat et Charlotte Corday*. [Détails sur l'apothéose de Marat et l'exécution de Charlotte Corday, dans les *Annales de la République française* des 17 et 19 juillet 1793.] — *III. Les « Ephémérides politiques »*. [Ouvrage de Noël et Planche, en 12 volumes, Paris, an XI, qui contient une foule de récits et d'anecdotes sur la Révolution.] — *IV. Les églises de Paris en l'an XIV*. [Extrait de la *Gazette de France* du 26 vendémiaire an XIV : décrit en particulier la restauration de Saint-Sulpice.]

1913. 14 Janvier. = A.-F. BROCHARD. *Les deux premiers évêques constitutionnels élus du département de la Mayenne, Desvaupons et Villar*. [Le premier, élu évêque de la Mayenne le 12 décembre 1790, refusa d'abord ; Mgr de Hercé, évêque de Dol, dont il était vicaire-général, le fit revenir sur ce refus ; mais Pie VI, par un bref du 2 février 1791, l'engagea à reprendre son premier dessein et à refuser l'élection. Desvaupons donna de nouveau sa démission le 12 février. Il fut remplacé le 20 mars par le P. Villar, principal du collège de la Flèche. Celui-ci informa le pape de son élection et sollicita sa direction, mais n'obtint pas de réponse. Il fut consacré par Gobel le 22 mai, et installé le 31 à Laval. Élu à la Convention, il se rendit à Paris et ne revint plus jamais dans la Mayenne, mais il ne donna sa démission que le 3 octobre 1798. Il siégea aux Cinq-Cents en l'an IV et en l'an V, fit partie du Corps législatif en l'an VIII, entra à l'Institut le 18 frimaire an IV, et mourut à Paris le 28 août 1826.] — F. ROUSSELOT. *Napoléon Ier et l'amiral Truguet*. [Quelques extraits de la correspondance de Truguet avec Bonaparte et Decrès. La disgrâce de Truguet vint de ce qu'il avait conseillé à Bonaparte, le 28 floréal

an XII, de conserver le titre de Premier Consul ; mais il ne fit pas d'opposition à l'Empire et, après cinq ans de rancune, Napoléon le rappela aux affaires.] A. AULARD. *Voltaire et le Canada*. [Les ennemis de Voltaire le taxent d' « anti-patriotisme » pour avoir manifesté de la joie de la perte du Canada. Ce qui est vrai, c'est que Voltaire considérait le Canada comme une colonie improductive, coûteuse, donc inutile, et qu'il eût préféré que l'argent que la France y consacrait allât à la Louisiane ou servît à défricher les terres incultes en France.] — *Documents. La commune de Baubigny (Côte-d'Or) pendant la Révolution*. [Seize extraits du registre des délibérations de la municipalité de cette commune du canton de Nolay, du 7 février 1790 au 13 messidor an II, relatifs à la question religieuse, au maximum, aux biens d'émigrés, etc.] — *Notes de lecture*. A. AULARD. *Les prénoms et la loi*. [Article du *Siècle* du 25 décembre 1912.] — *Notes biographiques. Le conventionnel Piorry*. [Autobiographie autographe, de la collection de M. Noel Charavay.] — *Notes bibliographiques. La « Bibliographie piémontaise » de Manno*.

Le Correspondant. 1912.

10 Juillet. DE VOGÜÉ. *Falloux. Discours prononcé à l'inauguration de sa statue*. — G. CHARLIER. *La genèse de « Graziella »*. [Montre que Lamartine s'est inspiré, pour raconter dans ses Confidences l'histoire de Graziella, d'un roman du comte de Forbin, directeur des musées sous la Restauration.] — F. LAURENTIE. *La mort de Louis XVII, d'après le registre-journal du Temple*. [Publie une copie, retrouvée aux Archives nationales, d'un fragment du registre-journal du Temple, relatif à la mort de Louis XVII, et essaie de prouver que cette copie a été écrite le jour même de cette mort par le commissaire civil du Temple, Damont.] — L. SONOLET. *De la Malmaison au « Bellérophon »*. [Utilise, dans ce récit du départ de Napoléon pour l'exil, le journal inédit d'un enseigne de vaisseau d'un regiment de marins.] — M. DE GUÉRIN. *Lettres inédites, publiées avec des notes par M. Barthes*.

25 Juillet. = C. SCHEFER. *L'installation de la France en Algérie. L'œuvre du maréchal Soult*. [Le gouvernement de Juillet ne sait d'abord que faire d'Alger et laisse Clauzel, nommé à la place de Bourmont, organiser un embryon de gouvernement et occuper Oran. C'est en juin 1831 seulement que Casimir Périer décide l'installation définitive en Algérie, détermination qui demeure secrète ; l'œuvre administrative de Périer (séparation absolue des autorités militaires et civiles) est moins heureuse et ne dure pas. Après la mort de Périer, Soult prend la haute main sur les affaires algériennes ; il fait occuper Bône, puis Bougie, renforce l'armée, mais s'intéresse peu à la colonisation, que vante Clauzel, rentré en France. Mais devant les critiques des Chambres, Soult doit constituer une commission, présidée d'abord par Bonnet, puis par Decazes, chargée de faire une enquête sur l'Algérie (1833-34). La question de l'occupation même d'Alger fut posée, mais seulement pour la forme. La commission fit des recherches très consciencieuses sur l'état de l'Algérie et l'organisation à lui donner ; conformément aux conclusions de son rapport, Soult élabora le premier plan du nouveau régime administratif des possessions françaises de l'Afrique du Nord, qui ne fut d'ailleurs adopté

définitivement qu'en août 1834, après la chute du maréchal.] — Eugénie DE GUÉRIN. *Lettres inédites à M. Philibert de Roquefeuil, publiées avec une introduction et des notes par M. F. Laurentie.* — DE LANZAC DE LABORIE. *La Révolution française et le catholicisme, d'après des ouvrages récents.* [Analyse des livres de l'abbé Sicard sur le clergé de France et de M. de la Gorce sur l'histoire religieuse de la Révolution.]

10 Août. = F. COPPÉE. *Lettres à sa sœur Annette, publiées par M. J. Monval.* [Fin.] — P. MORANE. *Troppau et Laybach, d'après la correspondance inédite de La Ferronays.* [Publie de longs extraits des dépêches et des lettres du représentant de la France aux congrès de Troppau et de Laybach, tirées du Dépôt des Affaires étrangères et d'archives privées.]

25 Août. = NETTY DU BOYS. *Souvenirs de la Combe. Fragments publiés par M. P. Du Boys.* [Suite le 10 septembre ; fin le 10 octobre. Important pour la biographie de Mgr Dupanloup, qui fit de longs séjours chez les Du Boys, à la Combe en Savoie.]

10 Septembre. = E. GACHOT. *Napoléon en Russie.* [Publie quelques extraits de rapports de police sur l'esprit public en France en 1811-12, et un projet de proclamation de Napoléon à ses soldats.] — Gal BOURELLY. *Feuillets de la vie militaire du Second Empire.* [Analyse du livre du marquis de La Tour du Pin la Charce.]

25 Septembre. = R. ARNAUD. *La fin tragique d'un mariage d'amour. Madame de Bellescize.* [Récit de la vie mouvementée d'une jeune fille noble, émigrée en 1789, mariée à Turin contre la volonté de son père, revenue avec son mari à Paris à la fin de 1792, arrêtée et guillotinée en 1794.]

10 Octobre. = Vte DE NOAILLES. *La mort du maréchal de Guébriant à Rottweil en 1643.* [Extrait du livre de l'auteur sur Guébriant.] — Mgr LAVEILLE. *Chesnelong aux derniers mois de l'Empire.* [Chesnelong, député d'Orthez au Corps législatif, se montra favorable à l'organisation de l'Empire libéral et au ministère Ollivier. Mais, catholique avant tout, il vit avec peine le ministre des Affaires étrangères, Daru, protester contre certaines doctrines pontificales contenues dans le « Schema de Ecclesia » ; Jules Favre annonçant une interpellation et Daru laissant entendre qu'il défendrait en cette occasion les droits du pouvoir civil, Chesnelong intervint auprès de Daru et aussi de Favre et les amena à renoncer à toute intervention à la tribune. Quelques mois après, Chesnelong fut nommé rapporteur général du budget et s'acquitta bien de ces fonctions. D'abord hostile à la guerre contre la Prusse, il s'inquiéta surtout, quand elle eut été déclarée, de l'abandon possible de Rome et fit, encore au début d'août, de vaines démarches pour empêcher l'évacuation.]

25 Octobre. = G. LENOTRE. *Bleus, Blancs et Rouges. Mademoiselle de la Chauvinière.* [Fin le 10 novembre. Chapitre extrait du livre paru sous le premier de ces titres.]

10 Novembre. = C. N. DESJOYEAUX. *L'abrogation des lois d'exil en 1871.* [Lorsque le duc d'Aumale et le prince de Joinville, élus membres de l'Assemblée nationale, débarquèrent en France, Thiers fit tout pour les empêcher de venir à Versailles et les princes acceptèrent de demeurer provisoirement chez le duc d'Audiffret-Pasquier. Le comte de Paris (dont M. D. publie plusieurs lettres inédites)

s'intéressait surtout à l'abrogation explicite des lois d'exil et, devant l'opposition de Thiers, il fut amené à se rapprocher des légitimistes. Orléanistes et légitimistes négocièrent et, le comte de Paris s'étant engagé à aller rendre visite au comte de Chambord, la droite de l'Assemblée fut unie tout entière pour voter l'abrogation des lois de 1852 et pour valider l'élection des princes, malgré les réserves faites par Thiers.] — LEFEBVRE SAINT-OGAN. *Un mouvement provincialiste en 1830.* [Publie des extraits de journaux, surtout légitimistes, hostiles à la centralisation.]

25 Novembre. = H. PERREYVE. *Lettres à Charles Ozanam, publiées avec un avant-propos et des notes par M. P. Ladoué.* [Lettres d'un intérêt surtout autobiographique, écrites de 1851 à 1858.] — F. ROUSSEAU. *Une conspiration bonapartiste en 1820.* [Il s'agit de l'erreur d'un agent de police qui crut obstinément reconnaître Louis Bonaparte en la personne d'un ancien adjoint au commissariat des guerres.]

10 Décembre. = F. STROWSKI. *Mme du Deffand et Horace Walpole, d'après une publication récente.* [C'est le recueil des lettres de la marquise à H. Walpole retrouvées, au nombre de près de huit cents, à Meaford, après plus d'un siècle d'oubli.]

Mercure de France. 1912.

1er Juillet. = H. BUFFENOIR. *Jean-Jacques Rousseau et Houdon.* [Histoire du masque de J.-J. Rousseau moulé par Houdon, et de ses reproductions authentiques.]

15 Juillet. = L. GUIMBAUD. *J.-J. Rousseau à Londres et à Wootton.* [D'après des ouvrages récents, l'auteur trace la vie de J.-J. Rousseau pendant son séjour en Angleterre, du 13 janvier 1766 au 22 mars 1767.]

1er Août. = M. FOSSEYEUX. *La vie au XVIIe siècle : deux académiciens collectionneurs.* [François de Callières, diplomate, puis académicien, collectionna dans sa maison de la rue Neuve-Saint-Augustin, livres, manuscrits, miroirs, tapisseries, porcelaines, vaisselle d'argent, tableaux, tapis, cartes, etc. M. F. nous promène, à l'aide de documents inédits, parmi ses œuvres d'art, tableaux et tapisseries flamandes, et copies des grands maîtres italiens. La vente des meubles et des tableaux produisit 26.335 l. qui échurent par testament à l'Hôtel-Dieu. Un autre collectionneur de moindre rang social, Ballesdens, prit lui-même, en rassemblant les collections du chancelier Séguier, le goût des belles reliures et des manuscrits, après son élection à l'Académie en 1647. Il aimait aussi les bijoux, les ivoires, les émaux et possédait des tableaux de maîtres.]

16 Octobre. = E. SEILLIÈRE. *Une favorite impériale au XVIIIe siècle : la mère de Don Juan d'Autriche.* [Veuf d'Élisabeth de Portugal, Charles-Quint rencontra en 1546 à Ratisbonne la fille d'un passementier, Barbe Plumberger. L'aventure ne dura pas. Mais un enfant naquit, que Charles fit élever. Barbe avait été mariée à un officier impérial, avec une dot de 5.000 florins et une petite rente, qui fut augmentée quelque peu à la mort de l'empereur. Veuve et retirée en Flandre, elle harcela son fils don Juan et la cour impériale de sollicitations, tout en menant une existence scandaleuse. Son fils la fit enfin embarquer et enfermer dans un couvent d'Espagne, dont elle sortit quelques années après pour faire une fin édifiante.]

1er Décembre. — J. Bouchot. *L'école aérostatique de Meudon sous la première République (1794-1799).* [En 1794, en sept mois, deux compagnies d'aérostiers furent créées, ainsi que l'École de Meudon pour les former. M. B. publie le texte de l'arrêté du Comité de salut public du 10 brumaire an III, l'organisant. Conté en fut le directeur. Mais le 29 pluviôse an VII, le Directoire supprima les compagnies d'aérostiers. L'École de Meudon végéta un an encore, puis disparut.]

Revue de Paris. 1912.

1er Septembre. — Grellet Dumazeau. *Les faux-monnayeurs en Guyenne (1639-1645).* [Trois crimes, aujourd'hui très rares, altéraient la circulation de la monnaie : la *rognure* ou *rognerie*, qui avait pour but d'alléger la monnaie, en la limant ou cisaillant, le *billonnage*, consistant à acheter et à vendre à un prix supérieur les pièces intactes, et la *fausse monnaie de bon aloi*. Au XVIIe siècle, la Guyenne vit fleurir abondamment ce dernier crime ; des personnes de qualité fabriquaient de faux doubles deniers, qu'ils changeaient dans les plateaux d'offrandes des églises. La défense d'emploi de balances pour les paiements, édictée par Richelieu, accrut les facilités de rognure. La profession de rogneur devint en Guyenne un métier des plus lucratifs. Richelieu ordonna des poursuites, dont furent chargés deux magistrats du Parlement de Bordeaux, Jean-Olivier Dusault et Thibaut de Lavie. Dès le début, sept personnes de qualité étaient impliquées à Bordeaux : parmi elles Messire Sarrau de Lalanne, seigneur de Graves et autres lieux, complice d'un nommé Marcel Billon, trois conseillers au Parlement, Florimond de Raymond, Jacques Desaigues et Jean de Massiot. Mais la procédure rencontra de grandes difficultés, jusqu'au jour où vint de Paris l'ordre d'arrêter les poursuites. Le Parlement résolut de passer outre. Le 30 janvier 1640, s'ouvrirent les débats du procès Sarrau de Lalanne, convaincu de rognure, billonnage, fabrication de fausse monnaie. Il fut condamné par contumace à être décapité. Mais un arrêt du Conseil d'État évoqua les poursuites par-devant la justice royale : une commission se réunit à Nérac; Desaigues paya amende, de Massiot fut absous, Lalanne essaya, sans succès, d'intéresser Richelieu ; son amende fut taxée à cent mille écus. Mais il préféra la fuite, voyagea, et reçut à Rome la nouvelle de sa destitution. A la mort de Richelieu, il rentra en France et s'efforça de régulariser sa situation. Son affaire vint devant le Parlement, qui le déclara absous le 30 août 1644. Il fut réintégré dans ses anciens emplois.] — Mis de Saint-Maurice. *Louis XIV à la guerre.* [Suite et fin le 15 septembre.]

1er Novembre. — *Lettres de Marie-Antoinette et de Barnave*, publiées par O. C. de Heidenstam. [Suite le 15 novembre. Cette correspondance est conservée au château de Löfstad, en Ostrogothie. Les lettres de la reine ne sont pas signées, mais l'authenticité en est certaine. Barnave avait été un des commissaires chargés de ramener la famille royale après Varennes. Il avait promis son appui à Marie-Antoinette, et celle-ci avait mis en lui sa confiance. Au milieu des difficultés toujours croissantes, elle correspondait avec lui à l'aide d'un intermédiaire inconnu. Elle se montre disposée à prendre conseil des hommes d'État girondins

pour sauver la monarchie, et Barnave y emploie de son mieux son influence sur les ministres.]

15 Novembre. = J. VIDAL DE LA BLACHE. *La préfecture des Bouches-de-l'Èbre (1812-1813).* [Ce département fut créé en 1812 ; il avait pour chef-lieu Lerida. Le gouverneur en était le général Henriod, connu pour son intégrité et son manque d'indulgence. Dès le début, les relations entre lui et le nouveau préfet, Jean-Paul Alban de Villeneuve-Bargemon, manquèrent de cordialité. Le préfet dénonçait le gouverneur : pourtant, sur l'avis du général Suchet, l'empereur maintint l'état de siège à Lerida et supprima la préfecture. Mais Henriod fut rappelé.]

15 Décembre. = G. DELAHACHE. *Mulhouse, Belfort.* [Étude sur les conséquences économiques du traité de Francfort pour ces deux villes. Belfort eut des forges dès 1671, mais fut toujours et surtout une place forte, que Vauban voulut fortifier ; ses plans furent exécutés au XVIIIe siècle et pendant la Révolution. Mulhouse, au contraire, est essentiellement une ville d'industrie. République au XVe siècle, elle lutte continuellement pour son indépendance. Au XVIIIe siècle, Schmalzer, Dollfus et Kœchlin apportèrent par leur association l'industrie des indiennes. La réunion à la France, en 1798, la favorisa grandement en brisant les entraves corporatives et douanières. Sa richesse ne cessa de s'accroître. Et la prospérité des fondateurs coïncidait avec le développement du bien-être chez les ouvriers. La guerre vint. Thiers essaya de sauver Mulhouse, sans succès. Il fut plus heureux pour Belfort. Ce fut alors l'exode de plus de 12,000 Mulhousiens, d'avril à septembre 1872. L'industrie elle-même émigra. Un des plus grands établissements de filature se fixa à Belfort. L'essor de Mulhouse dès lors fut ralenti, tandis que l'industrie allemande prenait un immense développement. Belfort a bénéficié d'une partie de l'industrie mulhousienne : l'appoint de la population qui, de 6,000 en 1870 est passée à 34.000, est fourni en grande partie par des Alsaciens émigrés, qui ont réellement, comme disait l'un d'eux, « *fait Belfort* ».] — H. MANNOURY. *Un préfet de la Manche en 1814-1815.* [Etude, faite d'après les documents des Archives de la Manche, de l'administration de Charles-Aurèle Bossi, Piémontais, nommé en 1805 préfet de l'Ain, et en 1810, préfet de la Manche. Il déploya une grande activité. En 1814, il ménagea habilement son maintien et, en 1815, sut faire approuver sa conduite par Napoléon. Louis XVIII le révoqua. Il se retira en Angleterre.]

Revue des Deux Mondes. 1912.

1er Octobre. = Cte R. APPONYI. *Autour de la Révolution de 1830. Avant et pendant.* [Extrait des Mémoires du comte Rodolphe Apponyi, attaché d'ambassade à Paris sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. En dépit d'une forte hostilité contre les hommes de Juillet, il y a quelques détails intéressants à glaner, concernant, en particulier, l'inquiétude des royalistes devant la politique du ministère Polignac, la réception des souverains napolitains à Paris, les incidents du Palais-Royal (1er juin 1830), les craintes sur l'issue de l'expédition d'Alger considérée, en cas d'échec, comme fatale pour les Bourbons, enfin les journées de

Juillet elles-mêmes. Apponyi laisse voir très clairement l'aveuglement de la Cour avant la catastrophe, et son manque total de sang-froid dès les premiers mouvements populaires.]

15 Octobre. = Cte R. Apponyi. *Autour de la Révolution de 1830. Le lendemain des journées de Juillet.* [L'auteur note d'une façon assez vivante quelques-uns des événements qui marquèrent les premiers jours du régime de Juillet, la nuée de solliciteurs qui s'abattaient sur la famille royale, l'attitude de l'Angleterre à l'égard de la jeune Belgique, à l'existence de laquelle elle eût mis fin brusquement si elle était sortie de son abstention, la chute du maréchal Maison complotée entre Sébastiani et Pozzo di Borgo, les mouvements insurrectionnels auxquels donna lieu le procès des ministres et qui inquiétèrent fort la famille royale, l'abstention absolue de l'aristocratie à l'égard des plaisirs mondains pendant l'hiver 1830-1831, le sac de l'Archevêché et de Saint-Germain-l'Auxerrois, où Apponyi voit se manifester l'activité intense du parti républicain.] — Goyau. *Bismarck et la Papauté. La paix, 1878-1889. IV. La Troisième loi réparatrice. L'affaire des Carolines.* [Au début de 1883, les deux adversaires restaient en somme sur leurs positions. Au Landtag, Windthorst harcelait sans trêve le ministère, gauche, embarrassé, sentant que le Kulturkampf avait fait son temps, et n'osant pourtant accepter les projets de lois qui enlevaient le caractère de délit à la célébration de la messe. En somme, ce dont l'Église souffrait le plus, c'était la disette de curés. Bismarck se décida alors à déposer un projet de loi qui, d'une part, autorisait les évêques à déléguer des curés amovibles dans les paroisses vacantes, et, de l'autre, supprimait le contrôle religieux de la Cour royale sur les nominations ; néanmoins, le contrôle du président supérieur subsistait, notamment au point de vue de la garantie de formation des clercs ordonnés depuis les lois de mai. L'union du centre et des conservateurs amena la suppression de cette dernière disposition, et, de plus, étendit aux diocèses vacants le droit des évêques voisins de déléguer des desservants ; le tout, malgré les protestations véhémentes des libéraux. La rentrée de Blum à Limbourg, puis de Brinkmann à Munster, la visite courtoise du Kronprinz au Pape, l'application libérale des lois nouvelles contribuaient à dégager les catholiques des liens qui les enserraient encore. Pourtant, le Vatican restait inquiet ; il se refusait à pourvoir Ledochowsky d'une charge à Rome, tant qu'il ne serait pas d'accord avec la Chancellerie sur la personne du successeur. Entre temps, — juin 1884 — Windthorst obtenait du Reichstag un vote qui eût entraîné l'abrogation de la loi permettant de bannir les prêtres catholiques. Les élections de 1885 laissaient le centre aussi fort que jamais. Enfin, Bismarck attendant toujours les concessions, Léon XIII en fit une : il sacrifia Melchers, dont la démission fut acceptée. Puis vint l'affaire des Carolines ; le pape fut particulièrement flatté d'être choisi comme arbitre, et il marqua sa satisfaction au Chancelier. Mais il n'en demeurait pas moins décidé à obtenir des réparations effectives, notamment en ce qui concernait l'exercice de la juridiction ecclésiastique et la formation du clergé.]

1er Novembre. — Mis de Ségur. *Au couchant de la Monarchie. La guerre d'Amérique. Le conflit austro-prussien.* [La politique extérieure domine l'histoire du passage au pouvoir de Necker. Quel que fût le désir de l'opinion publique, et en par-

ticulier de la noblesse, de venger les hontes de la guerre de Sept ans, Louis XVI, Maurepas et Vergennes ne cédèrent à l'entraînement général que le plus tard possible, et, en somme, il faut reconnaître que, si la guerre d'Amérique apporta quelque gloire à la monarchie expirante, elle hâta indirectement l'arrivée de la catastrophe finale ; en effet, le déficit s'en trouva formidablement accru, et c'est en Amérique qu'allèrent se former les futurs gentilshommes démocrates de 1789. Entre temps, se déroulait l'affaire de Bavière : la reine, sur les instances de sa mère et de son frère, essaya à plusieurs reprises d'amener la France à intervenir en faveur de l'Autriche. Ce fut en vain, mais rien ne contribua plus à faire donner à Marie-Antoinette le surnom de « l'Autrichienne », et elle avait pris l'habitude de se mêler aux affaires politiques.] — D'AVENEL. *Le train de maison depuis sept siècles. Chevaux et voitures.* [Quelques points essentiels paraissent acquis : il y avait autrefois beaucoup moins de chevaux que de nos jours ; les races étaient considérablement inférieures comme taille et comme force. Quant aux prix, ils ont varié : fort élevés aux XVe et XVIe siècles, tout au moins pour les chevaux de luxe, ils redescendirent notablement à partir du XVIIe.] — Gal DE PIÉPAPE. [*Le dernier prince de Condé. Son mariage et ses campagnes à la Guerre de Sept ans.* [Louis-Joseph, fils de M. le Duc, né en 1736, orphelin en 1740, était voué par sa naissance et son éducation à la carrière militaire. Dès son enfance, grand-prieur de Malte et chevalier de Saint-Michel, il faillit mourir en 1749 de la petite vérole. Aussi, quatre ans plus tard, dans la crainte de voir s'éteindre la lignée, on le maria avec Mlle de Rohan-Soubise. Il la quitta trois ans plus tard pour prendre part à la guerre de Sept ans. Il se couvrit de gloire en plusieurs actions, notamment à Hastenbeck et à Hetzelberg. En août 1758, il fut nommé lieutenant-général et revint alors passer quelques semaines auprès de sa jeune femme. C'était la dernière fois qu'il la voyait, car, prise de consomption dès juin 1759, elle s'éteignait le 5 mars 1760. Pendant ce temps, Louis-Joseph continuait le cours de ses exploits : sous les ordres de Broglie et de Soubise, il prit une part active aux opérations de 1760 et 1761 en Westphalie et décida en 1762 de la victoire de Johannisberg.]

15 Novembre. = Mis DE SÉGUR. *Au couchant de la Monarchie. Le renvoi de Sartines et de Montbarrey.* [L'affaire Bavaroise eut pour résultat d'amener la cour de Vienne à modifier du tout au tout les conseils d'abstention à l'égard de la politique qu'elle avait jusqu'ici donnés à Marie-Antoinette. Désormais, on l'engage à profiter de l'ascendant que lui donne sur l'esprit du roi sa grossesse récente. Il faut noter aussi que cet événement eut pour conséquence de diminuer l'éclat des légèretés de la reine, mais elle garda sa passion du jeu, d'ou ses incessants besoins d'argent, que Necker, en courtisan habile, se garda bien de contrecarrer, comme l'avait fait Turgot. En même temps, l'incurie financière du ministre de la Marine, Sartines, aggravait le différend déja latent avec le Directeur général, et il parut bientôt évident que l'un des deux allait être obligé de se retirer. Le roi, Montbarrey et les dévots tenaient pour Sartines ; la reine, les Polignac, le comte d'Artois, bon nombre de marins tenaient pour Necker. Celui-ci fut assez heureux pour profiter d'une attaque de goutte de Maurepas, qui l'empêchait d'aller régler les affaires courantes avec le roi, et dans un entretien en tête-à-tête avec Louis XVI, le

Directeur général dénonça les dilapidations de Sartines ; le ministre fut renvoyé immédiatement et remplacé par Castries (oct. 1780). La reine crut pouvoir s'attribuer une part importante dans l'accomplissement de l'événement, et sa confiance en elle-même en fut accrue. Elle eut désormais son parti, comme Mme de Maurepas, désireuse de voir son influence se prolonger après la retraite de son époux, eut le sien. Autour de la reine se groupaient notamment Necker, le duc de Chartres, le comte d'Artois, les amis de Choiseul. C'est ce parti qui obtint, quelques semaines plus tard, le renvoi de Montbarrey, d'ailleurs rendu inévitable à la suite de prévarications criantes ; ce qui était grave, c'est qu'à la suite d'une lutte acharnée entre le parti Maurepas et le parti de la reine, c'est ce dernier qui fit passer son candidat, Ségur, pour remplacer Montbarrey au ministère de la Guerre.]

Revue des Études napoléoniennes. 1912.

Novembre. = Lt-Col Rousset. *Iéna.* [L'auteur a pour objet de signaler « les événements principaux qui jalonnent une manœuvre dont on peut dire qu'elle est une des plus belles de l'histoire des guerres ».] — L. Villat. *Napoléon à Nantes (9-11 août 1808).* [Récit détaillé de la réception qui lui est faite, des réjouissances et cérémonies en son honneur. Cette visite reste d'ailleurs sans résultat, quant au relèvement du commerce nantais, quasi ruiné depuis la Révolution.] — E. Driault. *Souvenirs du centenaire. Novembre-Décembre 1812.* — Lt-Col J. Colin. *Journal du colonel Béchaud, de l'armée de Portugal, octobre 1812.* [Récit de « la campagne de trente-cinq jours par laquelle Souham a dégagé Burgos et repoussé Wellington sur Salamanque, au mois d'octobre 1812... Cette courte relation nous est précieuse parce qu'elle est contemporaine des événements et fait connaître en tous détails une partie de ces guerres d'Espagne sur lesquelles nous sommes si médiocrement renseignés. Elle est précieuse surtout à cause des nombreuses indications qu'elle fournit sur le mode de combat et les formations de l'infanterie française en Espagne, qui sont un perpétuel sujet de discussions. Le nombre et l'emploi des tirailleurs, le genre de colonnes employées, l'instant de leur déploiement, tous ces points si importants pour l'histoire de la tactique sont précisés par Béchaud dans la relation des combats de 1812 ». Béchaud, né en 1770, était colonel du 66e de ligne depuis 1808 ; il fut nommé général de brigade en janvier 1813, et fut tué à Orthez le 27 février 1814. Une partie de son manuscrit est aux Archives de la Guerre, l'autre est entre les mains de M. C. A suivre.] — L. Radiguet. *Les votes des conventionnels en 1793 et en 1815.* [Reproduit, en le simplifiant, un tableau conservé aux Arch. nat. et qui donne le vote des ex-conventionnels dans le procès de Louis XVI et dans le plébiscite sur l'Acte additionnel. En mai 1815, la plupart des régicides s'abstiennent. une cinquantaine votent pour, un seul contre : M. R. l'appelle, à tort, car il est connu, « un obscur député de la Meuse, un certain Harmand ».] — E. Driault. *Bulletin historique. Histoire extérieure du premier Empire.*] — F.-M. Kircheisen. *Bibliographie napoléonienne de l'année 1911.* [Suite et fin.]

Revue d'histoire de Lyon. 1912.

Mars-Avril. = E. VIAL. *Jean Cleberger. Ses origines, sa vie.* [Premier chapitre d'une étude d'ensemble, très documentée, sur ce personnage, né à Nuremberg vers 1486 et qu'on trouve à Lyon, dès 1517, comme agent de banquiers allemands d'abord, puis faisant des affaires pour son propre compte. Veuf de Félicité Pirkheimer, après deux ans de mariage, il épouse en 1536 Pélonne Bonzin, veuve du marchand protestant Étienne de la Forge, reçoit des lettres de naturalité, est honorablement traité par François Ier en reconnaissance de plusieurs prêts d'argent, et meurt à Lyon au début de septembre 1546. A suivre.] — F. DUTACQ. *Un épisode de la Révolution de 1848 à Lyon. La dissolution de la garde nationale mobile.* [Il s'agit de la garde nationale mobile, créée par Emmanuel Arago, à côté des légions sédentaires de la garde, et dans laquelle avaient été incorporés des ouvriers réduits au chômage. Tandis que la garde sédentaire fut désarmée vers le milieu de juillet, sans trop de protestations, la garde mobile ne le fut que fin septembre. Il en résulta, le 3 octobre, une démonstration violente à la Préfecture, qui fut dégagée par la cavalerie. Le déploiement des troupes, le règlement de la solde calmèrent l'effervescence, et tout se termina sans effusion de sang.] — E. JACQUEMONT. *Relation des séjours de Christine de Suède à Lyon (1656 à 1658).* [Récit de l'entrée, 14 août 1656, à la nuit tombante. Christine séjourna à Lyon jusqu'au 23. Elle y fit un nouveau séjour, avec beaucoup moins d'apparat, du 9 au 23 août 1657 ; elle y repassa une dernière fois fin mars 1658. Suivent les pièces de comptabilité des trois séjours.] — A. CROZE. *La plus ancienne description de l'Hôtel-Dieu de Lyon. 1539.* [Extrait de la *Police de l'Aulmosne de Lyon*, imprimé en 1539 chez Sébastien Gryphe, avec reproduction d'un fragment du plan scénographique de 1550.]

Mai-Juin. = CL. PERROUD. *Le lyonnais Gonchon.* [Biographie sommaire (plus complète cependant que celle de Victor Fournel) de Gonchon. Originaire de Lyon, mais établi dans le faubourg Saint-Antoine, Gonchon prit part aux principales journées révolutionnaires, puis fut employé par les Girondins, envoyé notamment en Champagne en août-septembre 1792 avec une pacotille de livres dont la liste est reproduite. Il fut envoyé à Lyon au mois d'avril suivant, puis incarcéré lors de la domination de la Montagne, délivré après Thermidor. Il revint à Lyon en juin 1795, dans la Haute-Loire en avril 1796. Puis sa trace est perdue.] — Dr DRIVON. *Histoire de bourreaux.* [Énumère un certain nombre de bourreaux lyonnais, depuis le XVIe siècle, jusqu'à la fin du XVIIIe ; histoire anecdotique.] — P. TRUCHON. *La vie ouvrière à Lyon sous la Restauration (1814-1830).* [Étudie les conditions d'existence des ouvriers en soie, logement, nourriture, éclairage, chauffage, les salaires ; ces conditions entraînent généralement la gêne, assez souvent la misère, pendant les crises ; d'où augmentation du nombre des enfants abandonnés, création d'ateliers de charité, multiplication d'œuvres charitables. La cause du mal résidait surtout dans l'égoïsme et l'arbitraire des patrons. Aussi les ouvriers s'efforcent-ils d'obtenir des tarifs de façon, des garanties contre les mouvements désordonnés de la production ; ils forment des associations puissantes, et à certains

moments de véritables grèves. Il y a là un mouvement ouvrier sérieux, dont on verra l'action en 1831.] — Ch. Jouanny. *Lyon dans la correspondance de Poussin*. [Article établi sur des citations tirées de la correspondance de Poussin publiée par la Société de l'Histoire de l'art français : passages de Poussin à Lyon et ses amis lyonnais, etc.]

Juillet-Août. = A. Coville. *Une visite de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon en 1503*. [Description de la vie, assez libre et peu conforme à la règle, qu'on menait dans l'abbaye de Saint-Pierre, abbaye de femmes dont l'abbesse, au début du XVIe siècle, était Guillemette d'Albon, à laquelle succéda, dès 1503, sa nièce Françoise d'Albon. Les tentatives de réforme des ordres monastiques entreprises par Georges d'Amboise furent étendues à l'abbaye de Saint-Pierre en 1503, lors d'un séjour de Louis XII à Lyon. La formalité préalable était une visite sérieuse du monastère, avec enquête, interrogatoires des religieuses, etc. Récit de cette visite, d'après un manuscrit du fonds Coste, à la Bibliothèque de Lyon. Les opérations de visite se prolongèrent pendant plusieurs jours, au début de mai 1503, et aboutirent à quelques mesures tendant à isoler du monde extérieur le monastère. Mais les religieuses refusèrent de s'incliner, et il en résulta un conflit, long et compliqué, entre l'abbesse et l'archevêque de Lyon, François de Rohan. Ce fut seulement en avril-juin 1516 que la réforme fut réalisée, imposée par Louise de Savoie et Claude de France, et approuvée par Léon X.] — E. Vial. *Jean Cleberger, marchand et banquier*. [Suite. Importance de Lyon comme centre d'échanges et « bourse » de commerce ; la nation allemande à Lyon ; énumération des principales opérations financières, appuyée par des textes, auxquelles participa Cleberger. Il s'occupa particulièrement des emprunts de François Ier, soit en y souscrivant personnellement, soit en lui procurant des prêteurs ; ainsi par exemple dans les dernières années du règne, 1544-1546. Emploi fait par Cleberger de sa fortune, ses acquisitions d'immeubles et de terres à Lyon et aux environs. A suivre.]

Septembre-Octobre. = E. Vial. *Les deux mariages de Jean Cleberger ; la Belle Allemande*. [Suite. Cleberger épousa d'abord en octobre 1528 Félicité Pirkheimer ; il ne paraît pas avoir eu à se louer de la famille de sa femme, ni même de ses compatriotes. Il quitta Nuremberg en avril 1530 ; Félicité mourut le mois suivant. Cleberger a été accusé, sans preuve, de l'avoir empoisonnée. Si l'on en croit les lettres de naturalité de 1536, Cleberger se serait remarié à Lyon avant cette date ; mais nous ne savons rien de plus sur ce second mariage. Ce qui est sûr, c'est que Cleberger épousa, en février 1536, la veuve du marchand Étienne de la Forge, Pelonne Bonzin, qui lui survécut jusqu'en 1562. Rien ne prouve que la veuve de Cleberger ait quelque rapport avec la Belle Allemande de la légende. A suivre.] — O. Festy. *Les deux associations ouvrières lyonnaises « encouragées » par application du décret du 5 juillet 1848*. [Il s'agit de la Société Félix Martin et Cie, fabrique d'étoffes de soies unies, association entre ouvriers, et de la Société Brosse, association des velours unis, formée entre patrons et ouvriers, qui reçurent un prêt sur le crédit de 3 millions de francs voté en 1848 par l'Assemblée nationale. La première tomba très vite en déconfiture ; l'autre dura un peu plus longtemps, mais finalement ne réussit pas mieux.] — M. Audin et Marquard. *Histoire d'un tail-*

leur d'images, François Lamoureux. [Distingue Abraham-César Lamoureux et Claude Lamoureux, deux frères, dont on ignore d'ailleurs s'ils sont nés à Lyon, et qui ont travaillé à Copenhague pour le compte de Christian V, vers la fin du XVIIe siècle, et François Lamoureux, sculpteur, qui a travaillé à Lyon et à Saint-Étienne dans les dernières années du XVIIe siècle et au début du XVIIIe, puisqu'il mourut entre le 5 août 1704 et le 17 mai 1705.] — P. DE SIMON. *La venue de Molière à Lyon en 1652*. [S'autorise des relations connues entre le baron de Digoine et Madeleine Béjart pour conclure, d'un contrat de location passé par lui le 1er octobre 1652, que Molière et sa troupe durent arriver à Lyon aux environs de cette date.]

Novembre-Décembre. — R. BOUQUET. *Histoire politique de la Tour-du-Pin de 1804 à 1848*, avec introduction par M. RIOLLET. [Chapitre extrait d'un volumineux *Essai de statistique sur le canton de la Tour du Pin*, demeuré en grande partie manuscrit et composé par Romain Bouquet pendant qu'il était secrétaire de la mairie de cette ville (1831-1851). A propos des faits qu'il rapporte, Bouquet donne carrière à sa verve républicaine. M. Riollet joint au texte des notes explicatives abondantes.] — P. METZGER. *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon au XVIIIe siècle, 1715-1789. Trois observations sur des ouvrages connus*. [Conteste certaines assertions d'Ardascheff à propos des intendants, en citant une lettre de Cachet de Garnerans, intendant de Dombes, datée du 9 mars 1775, et plutôt dure pour ses administrés, et une lettre de Vergennes à M. de Flesselles, intendant de Lyon (5 décembre 1781), qui prouve que les intendants n'avaient pas toujours l'initiative de certains actes dont on les a loués. Le dernier texte cité est une déclaration d'Imbert-Colomès, lue le 19 décembre 1788, contre l'avocat Guillin de Pougelon, dont Wahl, dans son ouvrage sur les *Premières années de la Révolution à Lyon*, a fait cependant un ami de Colomès.] — A. CROZE. *Les grands visiteurs des hôpitaux lyonnais. Paul Ier, empereur de Russie (1782)*. [Compte rendu de la visite faite le 8 mai 1782.]

Revue historique de Bordeaux. 1912.

Mai-Juin. — P. COURTEAULT. *Une Académie des Sciences à Bordeaux au XVIIe siècle*. [Il s'agit d'une assemblée de physiciens et de médecins, que réunissait chez lui Salomon de Virelade, président à mortier du Parlement de Guyenne. Détails biographiques sur ce personnage et sur le médecin Pierre de Galatheau, auteur d'un *Discours* prononcé dans la dite assemblée, qui provoqua une polémique très acerbe. C'est d'ailleurs le seul épisode connu de l'histoire de cette Académie des Sciences, qui paraît n'avoir pas survécu à son fondateur : le président Salomon mourut le 2 mars 1670.] — J. BARENNES. *Montesquieu et le braconnage à la Brède*. [Prouve, par des faits et des textes, que Montesquieu, à l'encontre de ce qu'ont affirmé certains biographes, faisait énergiquement valoir ses droits seigneuriaux, par exemple ses droits de chasse, et poursuivait les braconniers qui exerçaient leur activité sur le territoire de la Brède.] — MÉAUDRE DE LAPOUYADE. *Voyage d'un Allemand à Bordeaux en 1801*. [Lorenz Meyer, qui séjourna à Bordeaux en août

1801 ; souvenirs sur l'époque révolutionnaire ; intéressants détails de topographie locale. A suivre.] — Abbé A. GAILLARD. *Les messieurs Latapy (Histoire de trois prêtres constitutionnels)*. [Biographie de Charles-Hyacinthe Latapy, successivement curé constitutionnel de Cadaujac, de Villandraut, de Virelade ; il renonça au sacerdoce au moment de la Terreur, se maria en mars 1794 et mourut en 1821. A suivre.] — M. LHÉRITIER. *Histoire des rapports de la Chambre de commerce de Bordeaux avec les Intendants, le Parlement et les Jurats, de 1705 à 1781*. [Suite. La période de prospérité, entre 1720 et 1763 ; formation d'une oligarchie dirigeante à la Chambre de commerce.]

Juillet-Août. = M. CARAMAN. *Recherches sur l'ancienne église Notre-Dame de la Place à Bordeaux et sur ses diverses appellations*. [Cette église a été appelée successivement N.-D. de la Place, ou de la place-Saint-André, puis Saint-Eutrope, puis Sainte-Anne-la-Royale (en l'honneur d'Anne d'Autriche), et enfin chapelle des Irlandais, parce que cette église fut, au début du XVIIe siècle, attribuée à des réfugiés irlandais pour y remplir leurs fonctions ecclésiastiques.] — MEAUDRE DE LAPOUYADE. *Voyage d'un Allemand à Bordeaux en 1801*. [Suite et fin. Renseignements sur les édifices, Grand-Théâtre, Palais-Gallien, couvent des Chartreux, moulins de Thaynac ; sur l'organisation administrative (les préfets Thibaudeau, Dubois), judiciaire, l'instruction publique, la situation religieuse ; désordre et anarchie partout ; admirable fonctionnement de l'institution des sourds-muets ; l'Académie de Bordeaux, le muséum d'Instruction publique ; la réception maladroite du roi d'Étrurie, Louis de Parme.] — M. LHÉRITIER. *Histoire des rapports de la Chambre de commerce de Bordeaux avec les Intendants, le Parlement et les Jurats, de 1705 à 1781*. [Suite. Rapports de la Chambre avec le Parlement entre 1720 et 1743 : à plusieurs reprises, la Chambre veut prouver au Parlement qu'elle existe, faire reconnaître ses prérogatives, et elle y réussit. Elle est moins heureuse avec l'intendant Claude Boucher, qui contient toutes ses aspirations, à vrai dire un peu confuses et brouillonnes, et avait une idée médiocre de l'oligarchie bourgeoise qui la dirigeait. A suivre.] — Abbé A. GAILLARD. *Les messieurs Latapy (Histoire de trois prêtres constitutionnels)*. [Suite et fin. Biographie de Charles-Raymond Latapy, né en 1741, curé constitutionnel de Labarde, puis de Budos, retiré à Bazas d'abord, puis à Bordeaux ; traces perdues après 1798 ; et de Joseph-Jean-Baptiste Latapy, frère cadet du précédent (1744-1812), curé constitutionnel de Landiras, puis, s'étant soumis après le Concordat, curé de Lucmau.]

Septembre-Octobre. = J.-A. BRUTAILS. *Portails d'églises girondines*. [Les artistes, les motifs d'ornementation, les influences orientales dans la décoration, l'imitation de l'iconographie antique, religieuse ; valeur technique de cette décoration ; les diverses parties du portail et leur décoration.] — R. BROUILLARD. *Nouvelles recherches sur les Girondins proscrits, 1793-1794*. [Journal des derniers mois passés par les députés girondins dans la Gironde ; à l'aide de documents inédits, l'auteur complète et rectifie les *Mémoires* de Louvet. Le récit commence au mois de septembre 1793 ; passage d'un groupe de Girondins (Guadet, Petion, Buzot, Barbaroux, Louvet) de Bretagne en Gironde, à bord de l'*Industrie* ; péripéties de la traversée. A suivre.] — M. LHÉRITIER. *Histoire des rapports de la*

Chambre de commerce de Bordeaux avec les Intendants, le Parlement et les Jurats, de 1705 à 1781. [Suite. 1743-1757. La Chambre de commerce à l'école de Tourny. Collaboration très active. L'intendant joue le rôle d'arbitre entre la Chambre et le pouvoir. A suivre.] — P. COURTEAULT. *La maison mortuaire de Goya.* [Prouve que la maison mortuaire de Goya est le nº 57 (et non le nº 39 où l'on a placé la plaque commémorative) du cours de l'Intendance.]

Novembre-Décembre. = G. CHINARD. *Un romancier bordelais inconnu : Antoine du Périer, sieur de Sarlagues.* [Analyse les *Amours de Pistion*, publiés par Antoine du Périer en 1601 ou 1602, et la tragédie d'*Acoubar*, qu'en tira un avocat au Parlement de Normandie, Du Hamel.] — R. BROUILLARD. *Nouvelles recherches sur les Girondins proscrits.* [Suite et à suivre. Journal des pérégrinations de Guadet et de ses amis, 24-28 septembre 93.] — M LHÉRITIER. *Histoire des rapports de la Chambre de commerce de Bordeaux avec les Intendants, le Parlement et les Jurats, de 1705 à 1781.* [Suite et à suivre. La fin du règne de Louis XV, de 1757 à 1771, le gouvernement autoritaire de Choiseul, puis de Terray ; succession rapide d'intendants qui restent peu en fonctions et ont moins d'influence : Tourny le fils, 1757-1760 ; Boutin, 1760-1766 ; Fargès, 1766-1770 ; Esmangart, 1770-1775 ; rôle prépondérant du Parlement jusqu'au coup d'État de Maupeou. La Chambre adopte comme tactique d'obtenir du Parlement par les prières et les flatteries ce qu'elle ne peut lui arracher de vive force.]

Revue pédagogique. 1912.

15 Juin. = L. CASTE. *Le collège d'Issoire d'après Voltaire et d'après les faits.* [Dans le conte de *Jeannot et Colin*, Voltaire déclare que la ville d'Issoire est « fameuse dans tout l'univers par son collège et par ses chaudrons ». Or, on a pu retrouver la trace d'un collège qui eut, dans cette ville, une existence éphémère au XVIe siècle, mais de 1547 à l'an XI, il n'y eut pas d'établissement de ce genre à Issoire. M. C. raconte l'origine de l'école secondaire qui fut fondée, en 1802, avec l'autorisation du Premier Consul, grâce à une souscription et à la création d'un droit de place sur les bestiaux amenés au marché, droit dont le produit fut affecté spécialement au budget du collège. L'inauguration en eut lieu le 10 frimaire an XI-30 novembre 1802 ; le personnel enseignant comprenait un principal et trois professeurs.]

15 Août. = J. GROS. *L'inspection primaire en France de 1835 à 1850.* [L'histoire des débuts de l'inspection primaire offre l'intérêt de nous faire assister à la lutte de deux principes, celui en vertu duquel l'instruction primaire doit rester une affaire purement municipale, avec une organisation ne dépassant pas les limites du canton, ou tout au plus de l'arrondissement, et celui qui veut qu'elle devienne un service public national. Pour les partisans de ce dernier principe, la surveillance par des agents spéciaux de l'Etat était la condition indispensable de toute éducation vraiment nationale. Guizot fit voter par les Chambres, en 1835, les crédits nécessaires pour les traitements et les frais de tournées de 70 inspecteurs spéciaux des écoles primaires ; le service fut organisé par l'ordonnance du 26 février et le

décret du 4 août 1835. La plupart des inspecteurs qui furent nommés étaient des professeurs ou des principaux de collège. Leurs attributions, tant administratives que pédagogiques, furent, dès le début, considérables ; aussi ne tarda-t-on pas à se rendre compte que le nombre de ces nouveaux fonctionnaires était insuffisant ; une ordonnance du 13 novembre 1837 créa des sous-inspecteurs, un ou deux dans chaque département, pour alléger la tâche des inspecteurs. L'institution se développa normalement pendant toute la durée de la monarchie de Juillet. Lors de l'élaboration et de la discussion de la loi du 15 mars 1850, les adversaires de l'action de l'État tentèrent un dernier effort, réclamant la nomination des inspecteurs sur la présentation du Conseil académique ; certains orateurs réclamèrent même leur suppression. La loi fit disparaître la hiérarchie des inspecteurs et des sous-inspecteurs ; elle ne laissa subsister qu'un inspecteur résidant dans chaque arrondissement, placé sous l'autorité du recteur départemental.]

15 Novembre. = J. ALAZARD. *Un collège barnabite aux XVIIe et XVIIIe siecles.* [Il s'agit du collège d'Annecy, fondé en 1551 par Eustache Chappuis, qui fut ambassadeur de Charles-Quint en Angleterre ; en 1614, sur l'initiative de saint François de Sales, ce collège fut remis aux R. P. de la Congrégation de Saint-Paul, vulgairement appelés Barnabites. Douze régents ou professeurs y enseignèrent surtout le latin et les sciences ecclésiastiques ; les études se terminaient par une année de théologie ; les professeurs chargés de ce cours ne devaient pas s'écarter de la doctrine de saint Thomas. Outre les professeurs, le personnel du collège comprenait un préfet pour la direction matérielle de la maison et deux Pères pour sa direction spirituelle. Les honoraires que recevaient les professeurs étaient des plus modiques, de 150 à 1.200 livres ; aussi ne cessaient-ils de réclamer des augmentations et leur recrutement se faisait-il difficilement. Ils faisaient d'ailleurs payer aux familles un droit de répétition en sus de la rétribution collégiale. Ce personnel si mal payé était astreint à un travail considérable, dont il paraît s'être acquitté avec conscience. La discipline était très sévère au collège d'Annecy : le cachot et les châtiments corporels y constituaient des peines d'une application courante. Le collège passa en 1729 aux mains de prêtres séculiers.]

NOTES ET NOUVELLES

— Académie des Sciences morales et politiques. Séances et travaux.

30 Novembre 1912 : M. Albert Delatour, économiste, est élu membre libre en remplacement de Gabriel Monod.

7 Décembre : Séance publique annuelle, tenue sous la présidence de M. Louis Renault, qui a rappelé dans son discours le souvenir des membres de l'Académie morts depuis une année ; puis M. A. de Foville a lu une notice sur la vie et les travaux d'Adolphe Vuitry (1813-1885), conseiller d'État, ministre présidant le Conseil d'État de 1864 à 1869 ; enfin, M. F. Rocquain a parlé des « Missions de Mgr Augouard en Afrique ».

14 Décembre : M. Arnauné est nommé membre titulaire dans la section d'économie politique en remplacement de Frédéric Passy.

21 Décembre : M. Colson achève sa lecture de la notice écrite sur l'économiste Émile Cheysson.

28 Décembre : M. H. Welschinger analyse un mémoire de Joseph de Maistre sur « la campagne de 1812 », découvert récemment dans les Archives d'État de Turin par le colonel Ferrari ; il en montre l'importance et l'impartialité avec laquelle J. de Maistre, alors ambassadeur de Sardaigne en Russie, juge les opérations des Russes et de Napoléon.

4 Janvier 1913 : M. Nourrisson donne lecture d'une note sur « les procès des corporations de métiers sous l'ancien régime ».

18 Janvier : M. de Lanzac de Laborie lit un travail sur « les pièces de circonstance jouées à Paris sous le premier Empire », chapitre du nouvel ouvrage qu'il vient de faire paraître de son *Paris sous Napoléon, Spectacles et musées*.

25 Janvier : M. A. Rébelliau, professeur à la Faculté des lettres de Paris, conservateur de la Bibliothèque de l'Institut, est élu membre titulaire dans la section de morale, en remplacement d'Anatole Leroy-Beaulieu.

— La Société d'histoire moderne s'est réunie le 29 décembre 1912 : M. Nouaillac a fait une communication sur « les lettres et billets inédits de Henri III à Villeroy », et M. Esmonin a présenté des « Observations générales sur la taille réelle ».

Dans sa séance du 2 février 1913, la Société a entendu une communication de M. M. Marion sur « les rôles des vingtièmes, à propos du dernier ouvrage de M. Loutchisky sur la propriété paysanne à la veille de la Révolution », et une de M. J. Cain sur « les mémoires des députés au Conseil de Commerce de 1700 ».

C'est cette communication, développée et augmentée de la liste des mémoires, que nous publions dans le présent numéro.

Le bureau de la Société pour 1913 est ainsi composé : MM. Seignobos, président ; Ch. Schmidt, vice-président ; L. Cahen, secrétaire-général ; L. André, secrétaire ; M. Rouff, trésorier.

— Société de l'histoire de l'art français. A la séance du 6 décembre 1912, M. Furcy-Raynaud communique des documents relatifs aux objets d'art saisis chez des émigrés ; M. Paul Vitry présente des observations sur l'iconographie des bustes des Valois attribués à Germain Pilon et conservés au Louvre ; M. J.-J. Marquet de Vasselot fait connaître un portrait de femme par Louis David, conservé à Saint-Hélier (Jersey). Le 10 janvier 1913, M. C. de Mandach parle du peintre Léon Belly, dont il lit plusieurs lettres inédites ; M. Henri Stein commente un portrait d'Estienne Pasquier exécuté par Jean d'Hoey, connu seulement par une gravure de Thomas de Leu, et M. J. Richer étudie les rapports de Prudhon et de son ami, M. de Boisfremont.

— Société des Antiquaires de France. — A la séance du 20 novembre 1912, M. Maurice Roy fait connaître un marché passé le 2 décembre 1539, d'où il résulte que Jean Cousin fut chargé des peintures décoratives des arcs de triomphe élevés pour l'entrée de Charles-Quint à Paris, le 1er janvier 1540 ; M. Dimier communique un document relatif au moulage de statues antiques sous la direction du Primatice, lors de son voyage à Rome en 1545. Le 29 janvier 1913, M. Germain Bapst lit plusieurs documents notariés relatifs au peintre François Clouet.

— La Société du XVIIIe siècle, dont nous avions annoncé la formation (cf. la *Revue*, t. XVI, p. 401), s'est constituée dans une assemblée tenue le 19 décembre 1912, sous la présidence de M. Gustave Lanson. Elle a élu son bureau, qui se compose de MM. Henry Roujon, président ; A. Cahen, vice-président ; D. Mornet, secrétaire général ; J. Dureng, secrétaire, et G. Breton, trésorier. Cette Société se propose de publier une revue qui paraîtra quatre fois par an, à la librairie Hachette.

— Il vient de se fonder une Société de l'histoire des colonies françaises, formée sur le modèle de la Société de l'histoire de France. Elle se propose de publier des documents inédits, des réimpressions d'ouvrages rares et coûteux, un Atlas historique des colonies, et un périodique. Les documents : mémoires, correspondances, instructions aux gouverneurs, etc., seront empruntés, soit aux dépôts publics d'archives, que seuls quelques érudits ont jusqu'ici explorés, soit aux collections privées. Les documents de quelque étendue seront publiés en volumes distincts, sous leur titre propre et avec un numéro d'ordre particulier ; d'autres seront groupés dans des volumes d'*Archives*. La *Revue* paraîtra par fascicules trimestriels de 96 à 128 pages et comprendra des articles de fond, des chroniques, une bibliographie. La nouvelle Société annonce pour paraître en 1913, en volumes spéciaux : le premier voyage de Lacourbe au Sénégal en 1685, édité par M. Cultru,

et l'odyssée de Law de Lauriston au Bengale après la bataille de Plassey. Puis viendront des documents sur l'Indo-Chine et le Canada.

— Sous le patronage de diverses personnalités diplomatiques des principaux États de l'Amérique du Sud, vient de se constituer à Paris une Société d'histoire de l'Amérique latine, qui se propose de publier, sous la direction de M. Ch. Seignobos, une *Histoire des nations de l'Amérique latine*, qu'elle met actuellement en souscription au prix de 1.400 francs. L'ouvrage, qui comprendra au moins 15 volumes in-4, illustrés de plus de 2.000 estampes anciennes, dessins, aquarelles, tableaux, paraîtra en quatre années.

— La commission chargée de rechercher et de publier les documents relatifs à la vie économique de la Révolution s'est réunie le 21 décembre 1912, au ministère de l'instruction publique, sous la présidence de M. Aulard, qui remplaçait M. Jaurès, empêché.

M. Caron, secrétaire, a fait un rapport sur les travaux de la sous-commission, depuis la dernière séance plénière. Il a rendu compte, notamment, de l'état de préparation de l'assemblée générale qui devait réunir, au début de février 1913, la commission et ses collaborateurs des comités départementaux.

Deux propositions de publications nouvelles ont été adoptées. Elles sont relatives : l'une, dont l'auteur est M. L. Dubreuil, aux vicissitudes du domaine congéable en Basse-Bretagne pendant la Révolution ; l'autre, dont l'auteur est M. Schwab, à la vente des biens nationaux dans le district de Remiremont (Vosges).

La plus grande partie de la séance a été consacrée à l'examen du projet d'instruction présentée au nom de la sous-commission par M. Camille Bloch, pour la publication des documents concernant les contributions directes pendant la Révolution. Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Fernand Faure, M. Marion, Lesage, Ph. Sagnac, Ferdinand-Dreyfus, J. Gautier, E. Dejean, Aulard, le projet a été adopté.

L'assemblée générale de la commission et des comités départementaux d'histoire économique de la Révolution s'est tenue à la Sorbonne les 3, 4 et 5 février 1913. Nous rendrons compte de ses séances dans notre prochain numéro.

— Le 19 janvier, le cinquantième anniversaire de l'entrée de M. Lavisse à l'École normale a été fêté, à la Sorbonne, par les amis, les collègues et les disciples de l'éminent maître, sous la présidence de M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique. Des discours ont été prononcés : par MM. Christian Pfister, professeur à la Sorbonne ; Albert Malet, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand ; Vigier, agrégé de philosophie, ancien élève de l'École normale ; Alfred Croiset, Liard et Guist'hau. M. Lavisse y a répondu par une allocution pleine de charme et d'émotion.

— Pour compléter la liste que nous avons donnée des mémoires soutenus pendant l'année scolaire 1911-1912 pour l'obtention du diplôme d'études supérieures

d'histoire et de géographie, signalons à la Faculté des lettres de Dijon celui de M. Croix : La culture du mûrier et l'éducation des vers à soie en Bourgogne aux XVIIIe et XIXe siècles.

— Nous relevons dans le volume des « positions des thèses » soutenues à l'École des Chartes par les élèves de la promotion de 1913, l'indication des sujets suivants, sur des travaux d'histoire moderne : *F. Baudry*, La révocation de l'édit de Nantes et le protestantisme au XVIIIe siècle en Bas-Poitou ; *E. Dermenghem*, Claude d'Annebault, maréchal et amiral de France sous François Ier et Henri II ; *R. Gaucheron*, Étude sur Michel Amelot et l'administration du commerce (1699-1724) ; *G. Girard*, Le recrutement des troupes réglées pendant la guerre de la succession d'Espagne ; *B. de La Cropte de Chantérac*, Odet de Foix, vicomte de Lautrec (1483 ?-1528) ; *St. Reizler*, Les censeurs royaux et l'approbation des livres (1623-1791).

— M. Étienne Dejean, directeur des Archives, est mort le 20 janvier 1913. Né le 11 juillet 1859 à la Bastide d'Armagnac (Landes), entré en 1880 à l'Ecole normale, agrégé d'histoire en 1883, il fut successivement professeur aux lycées d'Agen, de Carcassonne et de Toulouse. Il aborda la carrière politique, fut député des Landes de 1893 à 1898, puis chef de cabinet de M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, de 1898 à 1902. Le 31 mars 1902, il fut appelé à la direction des Archives. Il publia en 1907 : *Un préfet du Consulat, Jacques-Claude Beugnot*, et en 1909 : *Un prélat indépendant au XVIIe siècle, Nicolas Pavillon, évêque d'Alet*. Il était sur le point de publier un ouvrage sur la *Duchesse de Berry* et la *Dernière ambassade de Châteaubriand*, et préparait une étude sur P.-F. Dubois (de la Loire-Inférieure), député de 1831 à 1848 et directeur de l'École normale en 1840.

M. Dejean a été remplacé à la direction des Archives par M. Ch.-V. Langlois, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

— Sous le titre *Pascal pamphlétaire*, M. Albert Maire, bibliothécaire à la Sorbonne, a entrepris, à la librairie Champion, une vaste bibliographie analytique et critique des *Lettres provinciales*. L'ouvrage, en souscription au prix de 50 francs, formera deux volumes in-8, ornés de portraits, et comprendra : 1° la bibliographie de toutes les éditions connues des *Lettres provinciales*, en y comprenant les extraits et les traductions en différentes langues ; 2° la bibliographie de l'histoire des *Provinciales* ; 3° celle des critiques théologiques et littéraires ; 4° la bibliographie des travaux dérivés des *Provinciales*.

La librairie Champion se propose également de publier une *Bibliographie racinienne* par M. Alfred Pereire. Elle fait appel dans ce but aux érudits pour lui permettre de rendre l'ouvrage aussi complet que possible, en lui indiquant les éditions originales, ouvrages sur Racine, annotés par Racine, dessins, gravures estampes, etc... dont ils auraient connaissance.

— Sous la rubrique *Figures du passé*, la librairie Hachette a entrepris la publication d'une collection où seront étudiées les personnalités les plus caractéristiques

des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Le premier volume, qui vient de paraître, est dû à M. Barthou et consacré à *Mirabeau*. Viendront ensuite : *La duchesse de Chevreuse*, par L. Batiffol ; *Mme de Maintenon*, par le Cte d'Haussonville ; *Saint Vincent de Paul*, par André Hallays ; *Mme de Pompadour*, par P. de Nolhac : *Le comte d'Artois*, par le Vte de Reiset ; *Danton*, par L. Madelin ; *Dumouriez*, par A. Chuquet ; *Le maréchal Davout*, par le général Bonnal ; *Le prince de Metternich*, par H. Welschinger ; *Le duc de Richelieu*, par E. Daudet ; *Le roi Louis-Philippe*, par Denys Cochin ; *Mgr Dupanloup*, par E. Faguet ; *M. Thiers*, par R. Poincaré ; *Le prince Napoléon*, par le lieutenant-colonel Rousset, etc.

— La *Revue des Études rabelaisiennes* vient d'élargir son cadre. Elle sera publiée, à partir du premier numéro de 1913, sous ce titre : *Publications de la Société des Études rabelaisiennes (Nouvelle série), Revue du XVIe siècle*. « Il va de soi, dit une note insérée dans le numéro 4 de 1912, que Rabelais restera le principal sujet de nos travaux ; mais les autres grands écrivains de la Renaissance, de même que les faits politiques, religieux, artistiques et sociaux de cette importante époque de l'histoire de France seront également l'objet de nos études... Ajoutons qu'un volume in-8 contenant la table des dix premières années de la *Revue des Études rabelaisiennes* (1903-1912), sera distribué aux membres de la Société dans le courant de l'année 1913. »

— H. Bourde de la Rogerie. *Introduction à l'Inventaire sommaire de la série B des Archives départementales du Finistère (fonds des amirautés de Morlaix et de Quimper, du Consulat et du Tribunal de commerce de Morlaix)*. Quimper, 1912, in-4, CCXLVII p. — Il convient de signaler cette Introduction, qui n'a pas seulement le mérite de montrer tout le parti que l'histoire peut tirer des archives des amirautés et des juridictions consulaires, si peu explorées jusqu'ici, mais qui constitue aussi une remarquable contribution à l'histoire de la marine, du commerce et même de l'industrie de l'ancienne Bretagne. L'auteur a étudié l'origine, l'organisation et la compétence des sieges d'amirauté en Bretagne et décrit d'une façon très précise les droits d'amirauté et les droits maritimes, qui pesaient lourdement sur le commerce Une étude plus approfondie encore est celle qui a trait aux corsaires et à la guerre de course ; des renseignements très précieux nous sont donnés sur le recrutement des équipages, les conditions du combat, les profits résultant des prises et que M. B. de la R nous montre beaucoup plus aléatoires qu'on ne serait tenté de se l'imaginer. On lira aussi avec le plus grand intérêt les données très précises qui nous sont fournies sur le commerce maritime de Morlaix ; ce commerce souffrit, à la veille de la Révolution, d'un grave malaise, qui peut s'expliquer en grande partie par la décadence de l'industrie de la toile. — Non moins instructif est le chapitre qui a été consacré à la pêche côtière, et notamment à la pêche de la sardine, qui devint prépondérante dès le XVIIe siècle, et qui, après la crise provoquée par les guerres de la Révolution et de l'Empire, devait prendre un nouvel essor au XIXe. — H. S.

— M. Léon van der Essen, chargé de cours à l'Université de Louvain, nous envoie deux tirages à part qui tous deux intéressent l'histoire religieuse des Flandres

au temps de Philippe II. Le premier, intitulé *Épisodes de l'histoire religieuse et commerciale d'Anvers dans la seconde moitié du XVIe siècle* (extrait des *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*, tome LXXX, 1911), contient, précédé d'une notice sur l'auteur, le rapport secret envoyé à Philippe II en 1566 par Geronimo de Curiel, facteur du roi d'Espagne à Anvers, sur les marchands hérétiques ou suspects de cette ville. Ce texte en espagnol, tiré des archives farnésiennes de Naples, et reproduit avec des notes abondantes relatives aux personnages qui y sont cités, est des plus importants pour l'étude de la diffusion du calvinisme aux Pays-Bas et particulièrement à Anvers. Encore n'y trouve-t-on mentionnés que les marchands anversois qui possédaient des biens et des affaires en Espagne, Gilles Hooftman, Pierre Van Vye, Marcos Pérez, Martin Lopez, Jean de la Faille, etc. Leur situation était si forte, leurs relations si étendues, que Philippe II, malgré son zèle pour l'orthodoxie, ne voulut ou ne put pas, en dépit des conseils de rigueur de Curiel, sévir contre ces hérétiques ainsi copieusement dénoncés.

Francesco de Umara, à qui se rapportent les documents contenus dans le second article de M. VAN DER ESSEN (*Documents concernant le vicaire général Francesco de Umara et l'organisation religieuse de l'armée espagnole aux Pays-Bas pendant la guerre de Flandre, 1579-1599*), fut d'abord attaché comme chapelain à la personne du gouverneur des Pays-Bas, don Juan ; puis, sous le successeur de ce dernier, Alexandre Farnèse, demeura dans les Flandres en qualité de vicaire général des troupes (1579-1592). A la mort d'Alexandre, il tomba en disgrâce comme la plupart des serviteurs du fils de Marguerite de Parme. Les cinq pièces recueillies dans les archives farnésiennes de Naples ne sont pas seulement intéressantes pour la biographie de Francesco de Umara, mais elles apportent aussi quelques renseignements sur l'organisation du service religieux dans l'armée espagnole des Flandres. — V.-L. B.

— Nous avons reçu de M. Arturo PASCAL les deux brochures suivantes : *La Società e la Chiesa in Piemonte nel secolo XVI considerate in se stesse e nei loro rapporti colla Riforma*. Pignerol, 1912, in-12, 61 p. ; — *I Valdesi e il Parlamento francese di Torino (1539-1559)*. Pignerol, 1912, in-8, 36 p. — Dans la première, il expose l'état de la société et du clergé tant séculier que régulier dans le Piémont au cours du XVIe siècle et s'efforce de déterminer dans quelle mesure cet état a pu favoriser ou contrarier le développement des idées de Réforme. Le point de vue est nouveau, puisque jusqu'ici on avait cherché les causes de la Réforme au Piémont dans l'hérésie vaudoise. Le tableau que trace M. Pascal est très net et très poussé. A noter le rôle des *Abazie dei Folli* (quelque chose comme nos confrères de la Passion) dans la lutte religieuse en faveur des nouveautés. — L'article sur les *Vaudois et le Parlement français de Turin*, établit, contrairement aux assertions de la plupart des historiens et en dernier lieu de M. Romier, que la persécution contre les Vaudois ne commença réellement que vers 1546, c'est-à-dire tout à fait à la fin du règne de François Ier et ne fut vraiment rigoureuse que sous le règne d'Henri II. A l'appui de cette thèse, M. P. a groupé des faits et des textes, dont il a reproduit quelques-uns en appendice de son consciencieux travail. — V.-L. B.

— H. Denifle. *Luther et le luthéranisme*. Trad. J. Paquier, t. III. Paris, Picard, 1912, in-12, 502 p. — M. l'abbé Paquier poursuit avec une louable diligence sa traduction du célèbre ouvrage du P. Denifle. Le tome III, qui vient de paraître, traite plus particulièrement des rapports de Luther avec la scolastique et de la question centrale de la théologie luthérienne, à savoir la justification par la foi et la certitude du salut. Le traducteur n'a rien négligé pour rendre plus accessible au lecteur français le texte de son auteur. Comme dans les précédents volumes, il a, s'aidant des notes du P. Weiss ou du *Luther* du P. Grisar, atténué certaines vivacités de langage auxquelles le P. Denifle se laissait aller volontiers. Enfin, il a ajouté de temps à autre quelque note destinée à mettre sous nos yeux l'ensemble d'une question plus délicate : ainsi par exemple, p. 191, note 2, l'exposé des points fondamentaux des systèmes de saint Thomas d'Aquin et d'Occam, par rapport à Luther, avec une sommaire, mais excellente bibliographie. Cette façon large d'entendre la tâche de traducteur mérite d'être louée et encouragée. — V.-L. B.

— H. Hauser. *Les sources de l'histoire de France, XVIe siècle*, fascicule III : *Les guerres de religion (1559-1589)*. Paris, Picard, 1912, in-8, xv-327 p. — A mesure que M. Hauser avance dans son travail, il voit sa tâche se compliquer et grossir ses fascicules. La bibliographie des guerres de religion forme une masse particulièrement confuse, et ce n'est pas un mince mérite que d'y avoir introduit un peu d'ordre et une classification fondée non seulement sur la chronologie, mais encore — et la chose est à noter — sur la filiation des œuvres. Ce nouveau fascicule comprend en somme deux parties : la première, générale, énumère les sources françaises et étrangères qui intéressent l'ensemble de la période étudiée. La seconde est consacrée aux détails des différents règnes, François II, Charles IX et Henri III. Pour ces deux derniers, M. H., avec raison, a établi des coupures aux années 1570 et 1584, c'est-à-dire, d'une part, au moment où la paix de Saint-Germain paraît assurer le triomphe de l'influence de Coligny, et, d'autre part, lorsque la mort du duc d'Alençon fait passer la Ligue au premier plan. Il est superflu de louer l'érudition abondante et précise de l'auteur : ce nouveau fascicule rendra peut-être encore plus de services que les précédents, précisément parce que la matière était plus considérable et plus embrouillée encore que pour les périodes antérieures [1]. — V.-L. B.

— Charles Samaran. *D'Artagnan, capitaine des mousquetaires du roi*. Paris, Calmann-Lévy, s. d., in-18, 351 p. — C'est l'histoire véridique du célèbre héros d'Alexandre Dumas. Pour l'écrire, M. S. s'est très sérieusement documenté. Il a fait des recherches étendues et publié à la fin de son volume un certain nombre de documents intéressants empruntés aux Archives de la Guerre, à certains dépôts communaux ou notariaux. S'il n'a pas négligé les Mémoires apo-

1. Ajouter, p. 101 : Nicolas de Bausset, *Mémoires concernant les derniers troubles de la ville de Marseille depuis l'an 1585 jusqu'en 1596*, publiés à Aix, 1866. M. H. les retrouvera pour le règne d'Henri IV.

cryphes de d'Artagnan, il ne s'en est servi qu'avec grande précaution. Dans son premier chapitre, il retrace la vie de Gatien de Courtils et examine quel crédit on peut faire à ses ouvrages « et dans quelle mesure un historien a le droit d'utiliser les renseignements de tout genre dont ils abondent ».

Si la documentation est sérieuse, la mise en œuvre est fort agréable. D'Artagnan n'a été qu'un personnage fort secondaire et sa biographie risquait d'être d'un assez mince intérêt. Pourtant il lui est arrivé d'être mêlé à des événements assez importants et le chapitre relatif à son rôle dans l'arrestation et le procès de Fouquet est curieux et attachant. D'autre part, pour étoffer un sujet un peu mince, M. S. s'est complu à faire revivre le milieu dans lequel s'est déroulée l'existence de son personnage. De là une série de tableaux de mœurs dont certains sont un peu des hors d'œuvre et ne se rattachent qu'indirectement au sujet, mais qui sont bien venus et seront lus avec plaisir par les lecteurs des *Trois Mousquetaires* pour lesquels, dit l'auteur, le livre a été écrit en grande partie. — G. M.

— G. Maugain. *Boileau et l'Italie.* (Bibliothèque de l'Institut français de Florence, deuxième série, collection d'opuscules de critique et d'histoire, n° 3.) Paris, Champion, 1912, in-4, 103 p. — En deux parties qui se font pendant, M. M. a recherché d'abord quelle place l'Italie occupe dans l'œuvre de Boileau, et en second lieu quelle a été la fortune de Boileau en Italie. Sur le premier point, nous ignorons si Boileau parlait l'italien, mais il était capable de le lire et par conséquent de connaître directement les auteurs italiens qu'il a critiqués. D'autres Français ont pensé comme lui, mais la netteté et la vivacité des formules par lesquelles il a exprimé ses critiques l'ont fait considérer comme le porte-parole de tous, et c'est à lui presque exclusivement que s'en sont pris les Italiens. M. M. a diligemment montré comment ceux-ci, par réaction contre Boileau, ont tâché de réhabiliter ses victimes, entre autres Ronsard et Quinault, et comment ils ont, dans une certaine mesure, subi son influence, précisément parce qu'ils la combattaient. Cette influence sans doute, et même au XVIIIe siècle, n'a pas été très considérable, mais elle n'est pas cependant négligeable. Et il faut féliciter M. M. d'avoir écrit ce nouveau chapitre des relations littéraires franco-italiennes. — V.-L. B.

— J. Gazin-Gossel. *Henry de Thiard, cardinal de Bissy; un essai d'action commune de l'épiscopat français en 1735.* Paris, Letouzey, 1911, 55 p. (Extrait de la *Revue d'histoire de l'Église de France*). — L'auteur retrace, d'après des lettres d'évêques conservées aux Archives de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, la vaine tentative que fit l'évêque de Meaux en 1735 pour amener l'épiscopat français à se concerter contre le jansénisme. Après avoir montré où en était à cette date la question janséniste, et donné quelques indications sur la carrière du cardinal de Bissy avant cette affaire (p. 1-21), M. G.-G. publie, en les commentant brièvement, quelques-unes des lettres que reçut le cardinal à cette occasion, et expose les raisons de son échec. Certains évêques étaient hostiles au projet par répugnances gallicanes ; d'autres ne l'acceptaient qu'avec beaucoup de réserves ; d'autres enfin, irrésolus et timides, craignaient avant tout de froisser les Parlements et d'indisposer Fleury, qui cherchait alors à étouffer la querelle, sans parler des deux fractions

extrêmes, les jansénistes déclarés, et leurs adversaires les plus fougueux, qui taxaient de tiédeur l'ultramontanisme de Bissy. Parmi les textes les plus intéressants, figurent quatre lettres de Massillon ; très hostile aux jansénistes, l'évêque de Clermont ne veut pas, pour les écraser, sacrifier les maximes gallicanes ; il met en garde son collègue contre son indulgence excessive pour les opinions ultramontaines, « nouveaux paradoxes nés de l'ignorance et de la superstition des derniers siècles, qui renversent le fondement et toute la majesté de la hiérarchie, et de plus, toute la sûreté des sociétés civiles ». Il lui montre que ses opinions sur la juridiction sont loin d'être approuvées de tout le clergé et exciteront « un soulèvement général dans tous les tribunaux du royaume », et que certaines de ses opinions de théologie morale sont tout aussi contestables et « feront de la peine à un très grand nombre d'évêques ». Massillon voit très bien que « toutes les démarches que l'épiscopat de France ne fera pas en corps porteront toujours à faux ». Et cette unanimité nécessaire de l'épiscopat était absolument impossible. — A. C.

— M. Jean Audouard, dont nous avons eu déjà l'occasion de signaler ici plusieurs publications relatives à l'histoire de la Provence à la fin du XVIIIe siècle, vient de faire paraître la *Généalogie de la maison de Bruny, barons de La Tour d'Aigues, marquis d'Entrecasteaux* (Marseille, Impr. nouvelle, 1912, in-8, 50 p.). Cette plaquette, tirée seulement à 100 exemplaires sur papier de luxe, et dans laquelle on trouvera sous forme de notices un grand nombre de renseignements biographiques inédits tirés des Archives des Bouches-du-Rhône, complète les précédentes études consacrées par M. A. à l'une des plus anciennes et des plus célèbres familles parlementaires de la Provence.

Nous avons reçu également du même auteur une brochure contenant *Trois lettres inédites de l'Ami des hommes, d'après les originaux conservés dans les Archives des Bouches-du-Rhône (série C, liasse 263)*, Paris, Picard, 1912, 17 p. in-8). Elles sont adressées par le marquis de Mirabeau aux procureurs du pays de Provence. La première (1757) est relative à l'institution d'un cours d'économie politique, dont il conseille vivement la création pour répandre les lumières des principes physiocratiques. La seconde contient une protestation véhémente contre une décision d'alignement dont Mirabeau prétendait être la victime, et qui lui est prétexte à s'élever spirituellement contre cette ridicule fureur qui bannit toute fantaisie. La troisième enfin a trait à un procès de Mirabeau. Malgré leur intérêt sans doute limité, ces lettres ont le mérite de peindre au naturel le caractère du fougueux marquis.

— M. J. Loutchisky, ancien professeur à l'Université de Kiev, a consacré la plus grande partie de sa vie à l'étude de la propriété foncière et des classes rurales, soit dans la petite Russie (Ukraine), son pays d'origine, soit en France au XVIIIe siècle et pendant la Révolution. Aussi les études qu'il a données sur la France sont-elles animées de l'esprit de comparaison, si nécessaire dans tous les ouvrages d'économie sociale. Ce qui l'a intéressé, c'est le problème agraire, ce problème toujours existant et toujours renaissant, par suite du mouvement de la

population et des conditions changeantes de la vie, surtout dans certains pays comme la Russie et l'Irlande. Comme son collègue, le célèbre professeur de Saint-Pétersbourg, M. Karéiew [1], M. Loutchisky a visité les Archives de France, depuis les Archives nationales jusqu'aux Archives d'un grand nombre de départements du Nord, de l'Est, et surtout de l'Ouest, du Centre et du Midi. On trouvera dans notre article de 1902 la liste de ses ouvrages et articles. Il faut y joindre les deux articles très importants et si suggestifs qu'il a donnés à cette *Revue*, en 1911, et enfin la traduction française de l'ouvrage sur les paysans et la propriété foncière, particulièrement en Limousin, que nous avons analysé, d'après l'édition russe, au tome III, p. 156, et qui a paru en 1912.

Ce dernier livre est l'œuvre principale de M. Loutchisky. M. Marcel Marion en a donné ici une étude critique [2]. Quant à nous, nous ne pouvons que redire, avec plus de force encore, s'il est possible, ce que nous écrivions en 1902 : par sa méthode, par sa documentation si riche et si précise et par ses vues générales et comparatives, qui lui font dominer une masse énorme de documents et saisir les évolutions économiques et sociales propres à la France, M. Loutchisky a créé véritablement l'histoire de la propriété foncière en France au XVIIIe siècle. Nous lui devons beaucoup, et nous espérons lui devoir davantage encore. Cet espoir nous vient de l'étude générale qu'il a esquissée ici même, il y a deux ans. Il se propose de la développer dans un ouvrage définitif, où il examinerait en détail les caractères propres à chaque région de France et dégagerait les évolutions générales de la propriété. Ce sera là un ouvrage capital, un des plus importants que nous puissions souhaiter sur l'histoire économique et sociale de notre pays. — Ph. S.

— Mis DE CHATEAUBRUN. *Notice sur le comte Stanislas de Clermont-Tonnerre, député aux États généraux*. Paris, Champion, 1912, in-16, 86 p. — Si l'auteur de la présente brochure s'était contenté de réunir les renseignements que nous connaissons déjà sur le comte de Clermont-Tonnerre, on pourrait peut-être reprocher à son travail de manquer d'originalité ; il rendrait du moins certains services. Malheureusement, non seulement M. de C. n'apporte aucun document nouveau, mais il a passé en quelque sorte à côté de son sujet sans le traiter. Il n'essaye absolument pas de comprendre le rôle de Clermont-Tonnerre, mais se borne simplement à paraphraser certains passages des *Opinions* de son héros, publiées en 1791. Les harangues les plus insignifiantes prononcées par Clermont-Tonnerre tiennent dans son étude une place considérable. Par contre, les événements politiques importants sont presque escamotés. A cela, il est vrai, rien d'étonnant lorsqu'on voit à quelles sources l'auteur a puisé sa documentation. Celle du dernier chapitre, intitulé « Entrée dans les conseils du Roi », est tout simplement le *Poème du roi Martyr* de La Harpe, dont il est peut-être possible de discuter la valeur littéraire, mais qu'il est dans tous les cas extraordinaire de voir citer comme une

1. Voir le long compte rendu critique de son livre, *Revue*, t. I, p. 414-428.
2. Cf. la *Revue*, t. XVII, p. 481-491.

source historique. — Les seuls documents intéressants en définitive du volume sont un portrait du comte de Clermont-Tonnerre et de sa femme. — R. G.

— *Les Assemblées électorales dans le département de la Meurthe, le district, les cantons et la ville de Nancy.* Procès-verbaux originaux publiés par Christian PFISTER. Avec la liste de tous les fonctionnaires de Nancy, de 1789 à 1800. Nancy et Paris, Berger-Levrault, 1912, in-8, XXX-405 p. (Publication de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain). — M. P. a parfaitement raison de penser et de dire qu'une des premières tâches, pour qui entreprend d'étudier l'histoire d'une région ou d'une ville pendant la Révolution, c'est de dresser la liste des administrateurs et des fonctionnaires qui se sont succédé, de 1789 à 1799, dans cette région ou dans cette ville. L'exposé des variations de l'esprit public n'est vivant que si on met en scène les hommes. Qu'une administration de département ou de district ait été renouvelée, voilà déjà un fait intéressant ; mais qui sont les nouveaux venus ? quelle est leur origine ? quels sont leurs antécédents ? D'une manière générale, les travaux sur l'histoire locale de la Révolution ont été jusqu'ici beaucoup trop vagues et abstraits ; il faudrait qu'on s'attachât à dire, non pas seulement quelles choses ont été faites, mais qui les a faites ; l'histoire du gouvernement révolutionnaire, par exemple, s'en trouverait singulièrement éclairée. Aussi est-ce avec reconnaissance qu'on doit accueillir le recueil, préparé avec beaucoup de soin, de M. P. Il offre les éléments d'un tableau du personnel révolutionnaire de la ville de Nancy et de sa région ; il apporte en outre une contribution précieuse à l'histoire d'une des principales institutions du régime nouveau. Nous souhaitons que l'exemple donné par M. P. soit suivi dans beaucoup de départements.

— Dans sa brochure *La vie municipale dans le canton de Passais sous la Révolution* (Alençon, impr. alençonnaise, 1910, in-8, 12 p.), M. Louis DUVAL esquisse, d'après une thèse de droit soutenue par M. Joseph Hamon devant la Faculté de Rennes sur *La vie municipale dans les communes du canton de Passais pendant la Révolution* (Rennes, impr. Oberthur, 1909, in-8, 316 p.), les difficultés sans nombre auxquelles eurent à faire face les administrations municipales de ce canton de l'Orne : l'opposition à la loi sur la réquisition, le mécontentement produit par la mauvaise récolte, la chouannerie avec ses désordres et ses assassinats, les mesures prises pour protéger le pays contre les chouans, qui sont une nouvelle charge pour les habitants. Sous la Constitution de l'an III, avec l'établissement des municipalités de canton, la commune perd son autonomie. Analysant les conclusions de M. Hamon, qui fait un tableau lamentable de la situation du pays en 1800 et montre tous les services à la charge de la municipalité, completement désorganisés, M. D. objecte que cet état de choses doit être imputé au pouvoir central et non aux municipalités, mises dans l'impuissance de remplir leur mission. — P.-R. M.

— L. GAFFIÉ. *La crise constitutionnelle anglaise.* Paris, H. Falque, 1912, in-16, 163 p — L'auteur a réimprimé sous ce titre un certain nombre d'articles donnés par lui au *Courrier du Parlement*, pour le compte duquel il avait été chargé de suivre à Londres l'évolution de la crise constitutionnelle anglaise de 1910-1911.

C'est donc moins une étude à proprement parler de cette crise qu'on trouvera dans son livre, que l'histoire au jour le jour de celle-ci, sommairement racontée par un journaliste reporter. Les notes de M. G. sont intéressantes et ont certainement dû être lues avec plaisir par les abonnés du *Courrier du Parlement*. Leur réunion en volume, aujourd'hui que la crise anglaise est complètement terminée, et que nous pouvons par conséquent en embrasser facilement l'ensemble, paraît toutefois d'une utilité quelque peu contestable. Les événements dont les causes sont aussi générales et aussi profondes que celui de la réforme constitutionnelle anglaise se prêtent mal, à notre avis, à un récit fragmentaire, plus vivant sans doute, mais nécessairement aussi plus incomplet. On peut regretter que M. G. n'ait pas cherché de préférence à nous présenter une étude d'ensemble, qui aurait eu l'avantage de vieillir moins vite que ces articles un peu trop éphémères. — R. G.

— *Histoire de la guerre italo-turque, 1911-1912, par Un Témoin.* Paris, Berger-Levrault, 1912, in-16, 135 p. — Bien que nous soyons de ceux qui pensent qu'il y a dans bien des cas profit et pas toujours impossibilité à adopter, à l'égard des événements récents, l'attitude d'un véritable historien, c'est une entreprise qu'il est néanmoins permis de juger prématurée que celle-ci. En raison des conditions même de la guerre, de l'étendue du théâtre des opérations, les opérations militaires, même décrites par un témoin, sont loin de pouvoir être suffisamment connues et expliquées dans le détail. Nous connaissons un peu le côté italien, pas du tout le côté turc. Quant au rôle de la diplomatie, qui dans la circonstance a été, comme on sait, plus important peut-être, pour la conclusion de la paix, que celui des opérations militaires, il est encore plus mal connu, et le sera vraisemblablement encore pendant longtemps. Ce qui donne néanmoins à ce livre un intérêt et une certaine valeur, c'est d'abord de grouper dans un récit clair et malgré tout assez complet des renseignements qu'il serait aujourd'hui difficile de retrouver dans les journaux ; ce sont enfin les nombreux extraits de journaux, particulièrement italiens et allemands, qu'il contient. A ce point de vue il est certain qu'il pourra rendre service aux historiens de l'avenir. — R. G.

LIVRES NOUVEAUX

Généralités. — Bibliothèques, livres et librairies. Conférences faites à l'École des Hautes-Études sociales. Paris, Rivière, 5.00. — *E. Chapoy*. Table générale de la Revue de la Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain, 1877-1888. Paris, Champion, 2.00. — *G. Gazier*, *M. Prinet* et *J. Berland*. Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Besançon, antérieures à 1790. Série BB. Tome Ier, 1290-1576. Besançon, impr. Dodivers. — *G. Masson*. The history of France from the earliest times to the outbreak of the Revolution. London, Low, 3 s. 6 d. — *M. Pigallet*. Archives du Doubs. Rapport 1912-1913. Besançon, impr. Millot.

Histoire politique intérieure. — *A. Aulard*. Recueil des actes du Comité de salut public. Tome XXII. Paris, Leroux. — *H. Barthéty*. Le maréchal Bernadotte, prince royal de Suède et les souvenirs palois. Paris, Champion, 1.50. — *E. Barthez*. The Empress Eugénie and her circle. London, Unwin, 10 s. 6 d. — *J. de Bonnefon*. La vérité sur Louis XVII. Souvenirs inédits de la comtesse d'Apchier. Paris, Dorbon aîné, 7.50. — *G. Bord*. Études sur la question Louis XVII. Autour du Temple. 4 vol. Paris, Emile-Paul, 25.00. — *Cne F. Borrey*. La Franche-Comté en 1814. Paris, Berger-Levrault, 7.50. — *A. Cahuet*. Après la mort de l'Empereur. Paris, Émile-Paul, 3.50. — *A. Claveau*. Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin, 1865-1870. Paris, Plon, 7.50. — *A. Croquez*. La Flandre wallonne et le pays de l'intendance de Lille sous Louis XIV (Michel Le Peletier, Dugué de Bagnols). Paris, Champion, 10.00. — *F. Delrosay*. Memento de la question Louis XVII. *Nouvelle édition*. Paris, Dorbon, 3.00. — *Cl.-N. Desjoyeaux*. La fusion monarchique, 1848-1873. Paris, Plon, 7.50. — *S.-C. Gigon*. Le général Malet. Paris, Charles-Lavauzelle, 5.00. — *E. Griselle*. Supplément à la maison du roi Louis XIII, 4.00 ; — Écurie, vénerie, fauconnerie et louveterie du roi Louis XIII, 3.00 ; — Maisons de la Grande Mademoiselle et de Gaston d'Orléans, son père, 2.00. Paris, P. Catin. — *Cte Horric de Beaucaire* et *R. Lavollée*. Mémoires du cardinal de Richelieu. Tome III. Paris, H. Laurens. 9.00. — *L. Jacques*. Les partis politiques sous la IIIe République. Paris, Larose et Tenin, 10.00. — *A. Kompert*. Napoléon auf St. Helena. Wien, H. Heller, 2 mk. 50. — *A. de La Borderie* et *B. Pocquet*. Histoire de Bretagne. Tome V, 1515-1715, Rennes, Plihon et Hommay. — *H. Labroue*. La mission du conventionnel Lakanal dans la Dordogne en l'an II. Paris, Champion. — *P. Ladoué*. Les panégyristes de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Essai de bibliographie raisonnée (1793-1912). Paris, Picard, 5.00. — *G. Laurent*. Notes et souvenirs inédits de Prieur de la Marne. Paris, Berger-Levrault, 7.00. — *F. Laurentie*. Louis XVII. Paris, Émile-Paul, 150.00. — *J. Lhomer*. François de Neufchateau, 1750-1828. Paris, Berger-Levrault, 3.50. — *G. de Manteyer*. La pétition Naundorff au Sénat (mars 1910-mars 1911). Gap, Jean et Peyrot, 3.00. — *A. Marquiset*. Napoléon

sténographié au Conseil d'État, 1804-1805. Paris, Champion, 3.50. — *A. Mathiez.* Le club des Cordeliers. Supplément. Paris, Champion, 2.50. — *J. Nouaillac.* Henri IV raconté par lui-même. Choix de lettres et harangues. Paris, A. Picard, 3.50. — *Lt-Cel E. Picard.* Préceptes et jugements de Napoléon recueillis et classés. Paris, Berger-Levrault, 10.00. — *E. Queruau-Lamerie.* La justice révolutionnaire en Maine-et-Loire. Angers, G. Grassin. — *Vte de Reiset.* Joséphine de Savoie, comtesse de Provence (1753-1810). Paris, Émile-Paul, 60.00. — Napoléon's Briefe, herausgegeben von *F. Schulze.* Leipzig, Insel-Verlag, 4 mk. — *Mis de Ségur.* Au couchant de la Monarchie. Tome II. Louis XVI et Necker, 1776-1781. Paris, Calmann-Lévy, 7.50. — *Lt-Cel E. Simond.* Histoire de la Troisième République, de 1887 à 1894. Paris, Charles-Lavauzelle, 3.50. — *H. Stokes.* A Prince of pleasure, Philip of France and his Court, 1640-1701. London, H. Jenkens, 12 s. 6 d. — *C. Thiéry.* Les conventionnels des départements de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes et le procès de Louis XVI. Reims, Matot. — *L. Thomas.* Documents sur la guerre et sur la Commune. Paris, Les Marches de l'Est, 5.00. — *G. Vauthier.* Villemain, 1790-1870. Paris, Perrin, 3.50. — *J. Viple.* Le canton d'Ebreuil pendant la Révolution (1789 à l'an VIII). Moulins, Grégoire. — *S. Wassermann.* Les clubs de Barbès et de Blanqui en 1848. Paris, Cornély, 7.00.

Histoire diplomatique. — *Chapuisat.* Genève et la République française. Paris, Champion, 7.50. — *F. Charles-Roux.* Alexandre II, Gortchakoff et Napoléon III. Paris, Plon, 8.00. — Documents diplomatiques 1912 (Livre jaune). Affaires du Maroc, VI, 1910-1912. Paris, Impr. nationale. — *E. Le Marchand.* L'Europe et la conquête d'Alger. Paris, Perrin, 5.00. — *P. Montarlot* et *L. Pingaud.* Le congrès de Rastatt. Tome II. Paris, A. Picard, 8.00. — *W.-F. Monypenny.* The life of Benjamin Disraeli. Vol. 2. 1837-1846. London, Murray, 12 s. — *Grand duc Nicolas Mikhailovitch.* L'Empereur Alexandre Ier. Paris, Manzi, 2 vol. 40.00. — *L.-G. Pélissier.* Documents relatifs au règne de Louis XII et à sa politique en Italie. Montpellier, impr. générale du Midi. — *R. Pinon.* France et Allemagne, 1870-1913. Paris, Perrin, 3.50. — *J.-L. Reichlen.* L'Alliance franco-suisse. Étude historique, politique et économique. Paris, Larose et Tenin, 1.25.

Histoire militaire. — Lt *W. Alwrod.* La bataille du Mans, 10, 11 et 12 janvier 1871. Angers, Grassin. — *Gal Bon Ambert.* Trois hommes de cœur, Larrey, Daumesnil, Desaix. Tours, Mame. — Cant *d'André.* Quatre batailles, Rivoli, Marengo, Austerlitz, Heilsberg. Paris, Berger-Levrault, 2.00. — *Oberstleutn. F. Baumann.* Ingend und Kriegserinnerungen aus den Jahren 1805-1815. Halle, 2 mk. 50. — *L. Brindeau.* Les événements de 1870-1871 au Havre. Tome II. Le Havre, Impr. du « Journal du Havre », 6.00. — *R. Burnand.* L'Hôtel royal des Invalides, 1670-1799. Paris, Berger-Levrault, 10,00. — *R.-G. Burton.* From Boulogne to Austerlitz. Napoleon's Campaign of 1805. London, G. Allen, 5 s. — *R.-G. Bockenheimer.* Mainz im Jahre 1812. Mainz, J. Diemer, 2 mk. 80. — *A. Chuquet.* Le général Dagobert, 1736-1794. Paris, Fontemoing, 7.50. — *A. Dupont.* Les arsenaux de la marine, de 1689 à 1910, leur organisation administrative. Paris, Berger-Levrault, 7.50. — *A. Duquet.* Chalons et Beaumont (août 1870). Paris, Fasquelle, 3.50. — *A. Dry* (Cel Fleury). Les monuments français du centenaire de 1812 et les cérémonies de Borodino et de Moscou. Paris, Berger-Levrault. 1.00. — *J. Le Falher.* Études sur la chouannerie morbihannaise. Le royaume de Bignan, 1789-1805. Paris, Champion, 10.00. — *Cne W. Foerstster.*

Mémoires du prince Frédéric-Charles de Prusse, traduits et résumés par le Cant *Corteys*. Paris, Flammarion, 2 vol., 15.00. — Cant *M. François*. Rosbach, Iéna, Waterloo. Tome Ier. Paris, Charles-Lavauzelle, 4.00. — *E. Gachot*. 1809. Napoléon en Allemagne. Paris, Plon, 7.50. — Gal *F. von Gayl*. Kurze Darstellung der Geschichte des Leib-Grenadiers-Regiments König Friedrich Wilhelm III. Francfurt, Frowitzsch, 1 mk. 20. — *E. Haas*. Kriegs-Erinnerungen aus der Belagerung von Metz 1870. Saarbrucken, Schmidtke, 0 mk. 70. — Cte *L. d'Harcourt*. Connétables et maréchaux de France. Tome Ier. Paris, Émile-Paul, 500.00. — *H. Hollender*. Erinnerungen und Briefe eines preussischen Offiziers aus den Jahren 1805-1815. Kattowitz, Gebr. Böhm, 2 mk. 50. — *W. John*. L'archiduc Charles, le maréchal et son armée (grav.). Vienne, V. Klarvill. 450 couronnes. — *P. Kolbe*. Der Feldzug der Nord Armee 1870-71. I. Villers-Bretonneux. Leipzig, Engelmann, 6 mk. — *A. Le Glay*. Histoire de la conquête de la Corse par les Français. La Corse pendant la guerre de la succession d'Autriche. Paris, Picard, 7.50. — Gal *Le Gros*. Le maréchal Grouchy et l'aile droite de l'armée française. Paris, Berger-Levrault, 1.50. — *Noël*. Die deutschen Heldinnen in den Kriegsjahren 1807-1815. Berlin, J. Köppen, 10 mk. — *F.-L. Petre*. Napoleon's last campaign in Germany, 1813. London, Lane, 12 s. 6 d. — Lt *E. Peyron*. Expédition de Sardaigne. Le lt-col Bonaparte à la Maddalena (1792-1793). Paris, Charles-Lavauzelle, 4.00. — *L. von Pfannenberg*. Geschichte des Infanterie-Regiments Grossherzog von Sachsen Nr. 94. Berlin, G. Sticke, 15 mk. — Dr *J. von Pflugk-Harttung*. Die Geschichte der Befreiungskrige, herausgegeben von D. Hans Dehend. Berlin, Patria-Verlag, 2 mk. 50. — *J. Poirier*. La journée de Wissembourg. Paris, Fournier, 1.00. — *L. von Rudolph*. Kriegsbriefe aus den Jahren 1812 und 1813. Berlin, R. Eisenschmidt, 3 mk. — *E. Rüppell*. Kriegsgefangen im Herzen Russlands 1812-1814. Erinnerungen eines Husarenleutnants, herausgegeben von *F.-E. Ebrard*. Berlin, Pactel, 5 mk. — *F.-E. Sanglé-Ferrière*. Souvenirs de l'expédition d'Égypte, publiés par *L. Misot*. Paris, Émile-Paul, 2.00. — Cne *M. Sautai*. Le retour de Lille à la France en 1713. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq. — *O. von Schwerin*. Das Regiment gens d'armes und seine Vorgeschichte der anderen Stammtruppen des Kurassierregiments Kaiser Nikolaus I von Russland Nr. 6 (1652-1790). Berlin, Eisenschmidt, 20 mk. — *C. Tanera*. Die Befreiungskriege 1813-1815. Munchen, Beck, 3 mk. 50. — Gal *de Vaureix*. Souvenirs et observations sur la campagne de 1870 (armée du Rhin), depuis le départ du camp de Châlons jusqu'à la capitulation de Metz. Appendice : Siège de Paris contre la Commune. Paris, Charles-Lavauzelle, 4.00. — *A. Vovard*. Les marins de la Gironde sous la Révolution et le Premier Empire. Paris, Roger et Chernoviz, 3.00. — *S.-E. Winbolt*. England and Napoleon, 1801-1815 (Bell's English history source books). London, Bell, 1 s. — Bon *G. Wrangell*. Baltische Offiziere im Feldzuge von 1812. Reval, F. Kluge, 1 mk. 51.

Histoire religieuse. — *A. Autin*. Le père Gratry. Paris, Béduchaud, 2.00. — *Abbé Ch. Boutard*. Lamennais, sa vie et ses doctrines. Tome III. L'éducation de la démocratie, 1834-1854. Paris, Perrin, 5.00. — *M. Cagnac*. Fénelon. Politique tirée de l'Évangile. Paris, Tralin, 2.50. — *Dom P. Denis*. Le cardinal de Richelieu et la réforme des monastères bénédictins. Paris, Champion, 15.00. — *Abbé Entraygues*. Mgr de Royère, évêque de Tréguier, dernier évêque de Castres, 1727-1802. Paris, Lethielleux. — *M. Godet*. La congrégation de Montaigu, 1490-1580. Paris, Champion, 6.00. — *R.-P. Mortier*. Histoire des Maîtres généraux de

l'ordre des Frères Prêcheurs. Tome VI. 1589-1650. Paris, Picard, 10.00. — *L. Penning*. Life and times of Calvin. Trans. from the Dutch by *Rev. Berrington*. London, K. Paul, 10 s. 6 d. — *E. Sevestre, X. Eude* et *Le Corbeiller*. La déportation du clergé orthodoxe pendant la Révolution (1792-1793). Paris, Paul Catin, 6.00. — *M. Souriau*. Deux mystiques normands au XVIIe siècle (M. de Renty et Jean de Bernières). Paris, Perrin, 5.00. — *Père J. Vaudon*. Monseigneur Henry Verjus, premier apôtre de la Nouvelle-Guinée. *Nouvelle édition*. Paris, Téqui, 5.00. — *E. Vincent-Dubé*. Le monastère des Clarisses de Bar-le-Duc (1484-1792). Paris, Saint-Paul.

Histoire économique et sociale. Histoire coloniale. — *Vte G. d'Avenel*. Histoire économique de la propriété, des salaires depuis l'année 1200 jusqu'à l'an 1800. Tome VI. L'évolution des dépenses privées. Paris, Leroux, 20.00. — *E. Becqué*. L'internationalisation des capitaux. Étude économique, politique et financière. Montpellier, impr. générale du Midi, 6.00. — *C. Bloch, L. Laffitte, J. Letaconnoux. M. Levainville*, etc... Les divisions régionales de la France (Conférences de l'École des Hautes-Études sociales). Paris, Alcan, 6.00. — *P. Boissonnade*. Histoire des premiers essais de relations économiques directes entre la France et l'État prussien pendant le règne de Louis XIV (1643-1715). Paris, Champion, 12.00. — *C. Bonhoure*. Le collège et le lycée de Vendôme (1623-1910). Paris, A. Picard, 10.00. — *A. Bonnel de Mézières*. Le major A. Gordon Laing (Tombouctou, 1826). Paris, E. Larose, 2.50. — *Dr Cabanès*. Remèdes d'autrefois (2e série). Paris, Maloine. — *L. Cahen* et *R. Guyot*. L'œuvre législative de la Révolution. Paris, Alcan, 7.00. — *G. Capon*. Casanova à Paris (Paris galant au XVIIIe siècle). Paris, Schemit, 7.50. — *Cte H. de Castries*. Les sources inédites de l'histoire du Maroc. Tome VI. Paris, Leroux, 25.00. — *H. Courteault*. Mémoires de Jean Vallier, maître d'hôtel du roi (1648-1657). Tome II. Paris, H. Laurens, 9.00. — *E. Defrance*. La conversion d'un sans-culotte (Gabriel Bouquier, 1739-1810). Paris, Mercure de France, 3.50. — *M. Denieuil*. Histoire des finances d'une commune rurale (Plibon, Deux-Sèvres), de 1800 à nos jours. Poitiers, Soc. française d'imprimerie et de librairie. — *E. Develle*. Les horlogers blésois au XVIe et au XVIIe siècles. Paris, E. Chevalier, 30.00. — *L. Duguit*. Les transformations générales du droit privé depuis le code Napoléon. Paris, Alcan, 3.50. — *E. Dupuy*. Comment nous avons conquis le Maroc (1845-1912). Paris, Pierre Roger, 3.50. — *Ch. Étienne*. Cahiers de doléances des bailliages des généralités de Metz et de Nancy. Meurthe-et-Moselle. Tome II. Paris, Leroux, 7.50. — *O. Fengler*. Die Wirtschathspolitik Turgots und seiner Zeitgenossen im Lichte der Wirtchaft des Ancien Régime. Leipzig, A. Deichert Nachf. 3 mk. — *H. Fleischmann*. Mademoiselle Raucourt, de la Comédie-Française. Paris, Bibliothèque des curieux, 7.50. — *Cte Fleury* et *L. Sonolet*. La société du Second Empire, 1858-1863. Paris, Albin Michel, 5.00. — *P. Fromageot*. Une cousine du grand Condé, Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon et de Mecklenbourg. Paris, Émile-Paul, 7.50. — *M. de Gaillard-Bancel*. Les anciennes corporations de métiers et la lutte contre la fraude dans le commerce et la petite industrie. Paris, Bloud, 5.00. — *H. Gaultier de Saint-Amand*. Chair servile (L'esclavage à Saint-Domingue en 1789). Paris, libr. franco-anglaise, 3, rue de la Banque, 5.00. — *P. Ginisty*. Mademoiselle Gogo (Mlle Beauménard), de la Comédie Française, 1730-1799. Paris, Fasquelle, 3.50. — *Halbwachs*. La classe ouvrière et les niveaux de vie. Paris, Alcan, 7.50. — *Mgr A. Kannengieser*. Un alsacien, Léon Lefébure, fondateur de l'« Office central des œuvres de bienfaisance ». Paris, P. Lethielleux, 5.00. — *L. Lautrey*. Vie du

capitaine La Cuson, 1607-1681. Paris, Champion, 5.00. — *G. Lionnais*. Au pays meusien. Mœurs et coutumes locales. Verdun, E. Huguet. — *H. Malo*. Les corsaires dunkerquois et Jean Bart, des origines à 1662. Paris, Mercure de France, 3.50. — *Marion*, *Bencazar* et *Caudrillier*. Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le département de la Gironde. Tome II. Paris, Leroux, 7.50. — *De Monzie*. Aux confins de la politique (Les gens de lettres dans la politique, Maupassant fonctionnaire, Jules Vallès, homme de Bourse, etc...) Paris, Grasset. — *G. Noël*. Une « primitive » oubliée de l'école des « cœurs sensibles », Madame de Grafigny, 1695-1758. Paris, Plon, 7.50. — *C. Pouthas*. L'instruction publique à Caen pendant la Révolution. Caen, Jouan. — *H. Sée* et *A. Lesort*. Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes pour les États généraux de 1789. Tome IV. Paris, Leroux, 7.50. — *P. Vidal* et *L. Duru*. Histoire de la corporation des marchands merciers de la ville de Paris. Paris, Champion, 10.00. — *Bon J. de Witte*. Les deux Congo (35 ans d'apostolat au Congo français, Mgr Audouard, Les origines du Congo belge). Paris, Plon, 4.00. — *G. Yver*. Correspondance du capitaine Daumas, consul à Mascara, 1837-1839. Alger, Jourdain.

Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art. — *P. Bayle*. Pensées diverses sur la Comète. Édition critique par *A. Prat*. Tome II. Paris, Cornély, 6.00. — *A. Bazaillas*. J.-J. Rousseau. Textes choisis et commentés (Bibliothèque française). Paris, Plon, 2 vol., 3.00. — *Mis de Beauchesne*. Les Musset au Maine. Paris, Champion, 7.50. — *Joachim du Bellay*. Œuvres poétiques. Édition critique par *H. Chamard*. Tome III. Paris, Cornély, 3.50. — *F. Benoit*. L'architecture (L'Orient médiéval et moderne). (Manuels d'histoire de l'art). Paris, Laurens, 10.00. — *M. Bouteron* et *H. Longnon*. Œuvres complètes de *H. de Balzac*. Tome VII. Paris, L. Conard, 9.00. — *R. Brancour*. Méhul (Les musiciens célèbres). Paris, Laurens, 2.50. — *G. de Brébent*. Entretiens solitaires. Édition critique par *R. Harmand*. Paris, Cornély, 6.00. — *F. Brunetière*. Histoire de la littérature française classique. Tome III : le XVIIIe siècle. Paris, Delagrave, 10.00. — *F. Brunetière*. Bossuet. Paris, Hachette, 3.50. — *G. Charlier*. Le sentiment de la nature chez les romantiques français. Paris, Fontemoing, 7.50. — *H. Clouzot*. L'ameublement français sous Louis XV : Vincennes. Les arts graphiques, 6.00. — *J. des Cognets*. La vie intérieure de Lamartine d'après les souvenirs inédits de J.-M. Dargaud. Paris, Mercure de France, 3.50. — *Mme I. Errera*. Dictionnaire répertoire des peintres, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Paris, Hachette, 10.00. — *E. Faguet*. Rousseau artiste. Paris, Soc. française d'impr. et de librairie, 3.50. — *E.-L. Ferrère*. L'esthétique de Gustave Flaubert : — Le dictionnaire des idées reçues. Paris, Conard, 7.50 et 3.50. — Souvenirs d'Aimée Tessandier, recueillis et rédigés par *H. Fescourt*. Paris, Flammarion. — *H. Fleischmann*. Une maîtresse de Victor Hugo. Paris, libr. universelle, 20, rue Saint-Marc, 3.50. — *J. Giraud*. Œuvres choisies de Paul-Louis Courier (Pamphlets politiques et littéraires, œuvres diverses, correspondance). Paris, Delagrave, 3.50. — *E. Guillon*. Napoléon. Textes choisis et commentés (Bibliothèque française). Paris, Plon, 1.50. — *J. Guiffrey*. André le Nostre. Paris, Laurens, 2.50. — *L. Hautecœur*. Greuze. Paris, Alcan, 3.50. — *A. Hermant*. Essais de critique (Paul Hervieu, Alph. Daudet, A. Dumas, E. Zola, Balzac, A. Houssaye, G. de Maupassant). Paris, Grasset, 3.50. — *R. Hubert*. Auguste Comte (Les grands philosophes). Paris, Louis-Michaud, 2.00. — *Mlle F. Ingersoll-Smouse*. La sculpture funéraire en France au XVIIIe siècle. Paris, Schemit, 15.00. — *P. Ladoué*. Un

précurseur du romantisme, Millevoye, 1782-1816. Paris, Perrin, 5.00. — *H. Lalou.* Charles Vertel, Nathalie Oudot et Sainte-Beuve. Paris, Champion, 3.50. — *G. Lamarque.* Th. Ribot (Les grands philosophes). Paris, Louis-Michaud, 2.00. — *G. Lanson.* Manuel bibliographique de la littérature française moderne. Tome IV : Révolution et XIXe siècle. Paris, Hachette, 4.00. — *J. Laran.* Daubigny. Paris, E. Lévy, 3.50. — *H. Lemonnier.* L'art moderne (1500-1800). Essais et esquisses. Paris, Hachette, 3.50. — *J. Locquin.* La peinture d'histoire en France, de 1747 à 1785. Paris, Laurens, 25.00. — *H. Lyonnet.* Dictionnaire des comédiens français. 2 vol. Paris, Jorel, 40.00. — *A. Maire.* Pascal pamphlétaire (Bibliographie analytique et critique des Lettres provinciales (en souscription). Paris, Champion, 50.00. — *F. Masson.* L'Académie française (1627-1793). Paris, Ollendorff, 7.50. — *G. Michaut.* La Fontaine. Tome Ier. Paris, Hachette, 3.50. — *Ch. Oulmont.* J.-E. Heinsius (1740-1812), peintre de Mesdames de France. Paris, Hachette, 60.00. — *G. Pinet.* Léonor Mérimée, 1757-1836. Paris, Champion, 10.00. — *Bon R. Portalis.* Honoré Fragonard. Paris, Baranger, 80.00. — *A. Proust.* Edouard Manet. Souvenirs, publiés par *A. Barthélemy.* Paris, Laurens, 6.00. — *J. Rivers.* Greuze and his models. London, Hutchinson, 10 s. 6 d. — *L. Roche.* La vie de Jean de La Fontaine. Paris, Plon, 3.50. — *De Senancour.* Obermann. Édition critique par *G. Michaut.* Paris, Cornély, 5.00. — *H. Vial, A. Marcel* et *A. Girodie.* Les artistes décorateurs du bois (XVIIe et XVIIIe siècles). Répertoire alphabétique. Tome Ier. A à L. Paris, J. Schemit, 20.00. — *P. Villey.* Montaigne. Textes choisis et commentés (Bibliothèque française). Paris, Plon, 1.50.

Histoire locale et généalogique. — *H. de Laguérenne.* Ainay-le-Château en Bourbonnais. 2 vol. Paris, Champion, 15.00. — *Dr P. Dally.* Belleville, histoire d'une localité parisienne pendant la Révolution. Paris, J. Schemit, 40.00. — *E.* et *W. Hessling.* Le vieux Paris, son architecture et ses monuments. Tome III. Époques Henri II et Henri IV. Paris, Hessling, 100.00. — *A. Bondon-Lashermes.* Le vieux Puy. La vie d'autrefois au Puy-en-Velay. Saint-Étienne, impr. Thomas. — *H. Baudoin.* Rouillé, son origine, son histoire. Chef-Boutonne, impr. de Javarzay. — *H. Bernard.* Saint-Mihiel. Nancy, Éditions de la Revue lorraine illustrée, 20.00. — *L. Lambeau.* Histoire des communes annexées en 1859. Vaugirard. Paris, E. Leroux, 12.50. — *F. Hutinel* et *J.-B. Mathey.* Vitteaux (Côte-d'Or). Paris, Champion, 10.00. — *Abbé M. Echamel.* Histoire de la paroisse de Voutezac, chatellenie des évêques de Limoges en Bas-Limousin. Brive, impr. catholique.

Cne Deronne. Madame de Villedieu inconnue. La famille des de Boesset et ses relations avec le Maine (Extr. de la Revue historique et archéologique du Maine). Mamers, impr. Fleury. — *Vte H. Frotier de La Messelière.* Filiations bretonnes, 1650-1912. Tome Ier. Fasc. 1. Saint-Brieuc, R. Prud'homme. — *G. Puybusque.* Généalogie de la famille de Puybusque, contribution à l'étude du vieux Toulouse. Toulouse, E. Privat, 12.00. — *L.-C. Brintet.* Une ancienne famille du Chalonnais. Chalon-sur-Saône, E. Bertrand.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

L'entente de la Cour de France avec l'étranger en 1791-1792.

Le prix de l'alliance.

L'origine de la guerre entre l'Europe et la Révolution réside, en grande partie, dans les relations étroites qui unirent la Cour de France avec les souverains étrangers, à la fin de l'année 1791, aussitôt après l'acceptation de la Constitution par le Roi. Le rôle du Roi et surtout de la Reine, leurs actes secrets n'ont même pas été signalés par A. Sorel, qui pourtant a consacré quatre volumes à l'histoire diplomatique de la France de 1789 à 1795, et cela malgré l'avertissement que lui avait donné Flammermont par son opuscule si important, intitulé : *Négociations secrètes de Louis XVI et du baron de Breteuil avec la Cour de Berlin* [1].

Nous ne voulons pas reprendre ici le détail des négociations, étudié par Flammermont, mais en dégager nettement le caractère, et montrer les questions qui restent à résoudre.

*
* *

Après l'acceptation de la Constitution (14 septembre 1791) [2], tout en feignant de prendre conseil des Constituants, de Barnave et d'Alexandre Lameth, la Cour s'isole et joue au plus fin. La Reine conduit de plus en plus les destinées royales, ayant toujours pour conseillers le comte de Mercy-Argenteau, le baron de Breteuil et le jeune gentilhomme suédois Fersen. Elle voudrait, écrit-elle à Mercy, le 28 septembre, un congrès des

---

1. *Bulletin de la Faculté des lettres de Poitiers*, 1885.

2. Sur la diplomatie de la reine après Varennes en juillet, août et septembre, cf. *Lettres de Marie-Antoinette*, éd. La Rocheterie et Beaucourt, t. II ; surtout lettres du 7 août et du 16 août (à Mercy), du 8 septembre (à l'Empereur).

puissances à Aix-la-Chapelle; elle ne peut espérer qu'en l'Empereur, son frère. Breteuil est de nouveau chargé de négociations secrètes avec les souverains. Marie-Antoinette écrit à l'Empereur Léopold et à la tsarine Catherine II. Elle fait écrire par le Roi lui-même au roi de Prusse, Frédéric II. Cette lettre est un des documents capitaux de l'histoire de la Révolution [1] :

A Monsieur mon Frère le Roi de Prusse.

Paris, le 3 décembre 1791.

Monsieur mon Frère, j'ai appris par M. du Moutier l'intérest que Vostre Majesté avoit témoigné non seulement pour ma personne, mais encore pour le bien de mon Royaume. Les dispositions de V. M. à m'en donner des témoignages dans tous les cas où cet intérest pourrait estre utile pour le bien de mon Peuple a excité vivement ma sensibilité. Je le réclame avec confiance dans ce moment cy, où, malgré l'acceptation que j'ai faitte de la nouvelle Constitution, les factieux montrent ouvertement le projet de détruire entièrement les restes de la Monarchie. Je viens de m'adresser à l'Empereur, à l'Impératrice de Russie, aux Rois d'Espagne et de Suède, et je leur présente l'idée d'un Congrès des principales puissances de l'Europe, appuié d'une force armée, comme la meilleure manière pour arrester ici les factieux, donner les moyens de rétablir une ordre de choses plus désirable et empêcher que le mal qui nous travaille puisse gagner les autres États de l'Europe. J'espère que V. M. approuvera mes idées, et qu'elle me gardera le secret le plus absolu sur la démarche que je fais auprès d'elle. Elle sentira aisément que les circonstances où je me trouve m'obligent à la plus grande circonspection : c'est ce qui fait qu'il n'y a que le baron de Breteuil qui soit instruit de mes projets, et V. M. peut lui faire passer ce qu'elle voudra. Je saisis cette occasion de remercier V. M. des bontés qu'elle a eu pour le sieur Heymann, et je goutte une véritable satisfaction à donner à V. M. des assurances d'estime et d'affection avec lesquelles je suis, Monsieur mon Frère,

De Votre Majesté le bon Frère.

Louis.

---

1. Cette lettre autographe, qui se trouve aux Archives diplomatiques de Berlin, Secretissima sur les affaires de France, 1792, a été publiée dans l'opuscule de Flammermont d'après l'original. Elle avait été donnée antérieurement, en 1873, par Feuillet de Conches, au t. VII, p. 15-17, de *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*. Elle était connue et publiée dès la Révolution (cf. *Mémoires de Brissot*, éd. de Montrol, t. IV, p. 209-210). M. E. Séligman l'a reproduite à peu près intégralement à la page 90 du tome II, qui vient de paraître, de son livre sur *La justice en France pendant la Révolution*.

La brochure de Flammermont semble avoir été ignorée, chose singulière, de M. Arthur-Lévy, auteur d'une plaquette sur *La culpabilité de Louis XVI et de Marie-Antoinette*, publiée en 1907 (cf. la *Revue*, t. X, p. 166).

Cette lettre n'arriva au roi de Prusse que le 13 janvier 1792. Il y répondit immédiatement le 14 :

...Je suis très porté à entrer dans les vues de V. M. par rapport à l'établissement d'un Congrès armé, et je vais en conséquence faire sonder incessamment S. M. l'Empereur à cet égard..... .....Mais, avec toute la bonne volonté dont je me sens animé pour ses intérêts, je ne saurais en même temps me refuser à la considération des dépenses très considérables auxquelles cette mesure doit donner lieu, et, père de mon peuple, je dirai avec franchise à un Roi qui a donné de si fortes preuves des mêmes sentiments qu'une juste indemnisation de ces frais me parait indispensable pour concilier les services que je souhaite de rendre à V. M. avec mes soins pour le bonheur de l'État que je gouverne.

Il semblerait que le roi de Prusse ne demandât qu'une indemnisation des frais et que de l'argent. Il écrivait dans le même sens au baron de Breteuil.

Sans doute d'autres puissances, en particulier l'Espagne, gardaient à cet égard quelque défiance. Le comte de Florida Blanca, ministre d'État du roi d'Espagne, écrivait, dans un mémoire adressé à l'envoyé du roi de Suède à Madrid, qu'il fallait, en intervenant au profit de Louis XVI, « publier des manifestes très courts et faciles à comprendre, dans lesquels on protesterait de ne rien entreprendre contre la nation et ses droits », et « assurer dans ces manifestes de l'indivisibilité du royaume de France, tel qu'il se trouve, et ne demander son délabrement ni en le modifiant ni en substance ». Il disait plus loin : « Ajoutant à cela que les intentions de la nation française pourront faire croire que les intentions de l'Espagne sont de ne réintégrer du royaume [1]... ..., ce qui l'indisposerait pour la bonne cause ». Il continuait ainsi, ce qui montre bien qu'il n'était pas rassuré sur les intentions des autres puissances : « Le Roi de Sardaigne a des motifs d'agrandissement, et même l'Empereur pourra les prétexter pour se réduire à ne faire qu'une menace, en formant un cordon de quelque force, ou à donner quelque secours en argent. On sondera le Roi de Prusse pour voir ce qu'il compte faire, et on croit qu'il ne laissera pas que d'entrer en quelque chose » [2].

Le roi de Prusse voulait, en effet, « entrer en quelque chose », on l'a vu. Mais à quel prix ? On l'ignorait encore. Le roi de Suède était inquiet,

1. Ce blanc est dans le texte. Sans doute il s'agit du Roussillon.
2. Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France* (extrait des papiers de Fersen), 1878, t. II, p. 121.

lui aussi. Son envoyé, le baron d'Ehrensvaerd, répondait au mémoire de Florida Blanca, le 12 décembre :

Le quatrième point, dans lequel il est projeté de déclarer dans les manifestes l'intégrité du royaume de France, acquerrait une plus grande force aux yeux des peuples, s'ils étaient instruits que les mêmes Puissances qui se sont armées pour le rétablissement de l'autorité royale auront garanti, par une convention formelle, l'intégrité du royaume, et que d'autres y avaient accédé.

A la fin il disait :

Si l'anarchie en France continue, . . .l'Espagne sera encore forcée, comme Puissance voisine, d'intervenir pour sauver le démembrement de la France.

C'était bien, en effet, de démembrement que rêvait le roi de Prusse. L'envoyé Carisien écrivait, en janvier, au roi de Suède, Gustave III, une dépêche où il disait que, après avoir causé avec le comte de Schoulembourg des affaires de France, l'idée du remboursement demandé au roi de France ne devait pas être « loin de celle d'un dédommagement par la cession de provinces ». « Le soupçon que j'ai exposé dans ma très humble dépêche, disait-il, commence déjà à se confirmer. » [1] A la réception de cette dépêche, Gustave III écrivait à Fersen (6 février) [2] :

Je vous envoie ci-joint, en forme d'apostille, l'extrait d'une dépêche du sieur de Carisien, qui fait clairement voir qu'il ne faut pas penser à faire entrer le Roi de Prusse dans des démarches pour le rétablissement de la Monarchie française, qu'en lui faisant espérer un dédommagement servant à agrandir ses possessions. J'ai écrit à Carisien de faire tomber le choix du ministère prussien sur quelque établissement dans les Indes : outre qu'un tel engagement ne présente rien d'odieux pour le Roi de France, on gagnerait même par là d'avoir empêché l'unité d'intérêt de la Prusse avec l'Autriche dans cette affaire peut-être. En attendant que Carisien vous fasse part du plus ou moins de possibilité qu'il verra de réussite de ce projet, vous pouvez vous procurer la connaissance des sentiments du Roi et de la Reine de France relativement à une telle proposition, si elle avait lieu...

Étaient-ce bien les intentions du roi de Prusse ? Cela ne serait pas pour nous surprendre : depuis 1789, à l'occasion de l'affaire des princes « possessionnés » en Alsace, Frédéric-Guillaume II désirait engager une guerre, qui lui donnerait, il l'espérait, une partie de la « terre germa-

1. Klinckowström, *op. cit.*, t. II, p. 165.
2. *Ibid.*, p. 163.

nique » — de l'Alsace et de la Lorraine [1]. La proposition fut-elle faite ? Ou, du moins, Louis XVI et la Reine eurent-ils à l'envisager dans un Conseil secret ? On ne peut encore répondre nettement à toutes ces questions.

Il semble bien cependant que le roi de Prusse ait été contraint assez vite à renoncer à ses intentions, dénoncées par Carisien — en admettant que ce fussent bien là ses intentions secrètes, ce qui nous parait très probable. Le 29 février, Fersen écrivait en effet au roi de Suède [2] :

Par l'extrait de la dépêche du vicomte de Caraman au baron de Breteuil, que j'ai l'honneur d'envoyer à V. M., elle jugera comme moi que les conjectures *très-bien fondées* [3] sur les projets du Roi de Prusse relativement au remboursement des frais se trouvent heureusement détruites et qu'il ne songe à être indemnisé qu'en argent. Ce Prince paraît se livrer avec un intérêt vrai au rétablissement de la Monarchie française...

Et plus loin :

...Il sera aisé de s'entendre avec le Roi de France et d'opérer en conséquence, surtout depuis qu'on est rassuré sur les vues d'agrandissement du Roi de Prusse. Le Roi de France doit lui envoyer incessamment une ratification des engagements que le baron de Breteuil a contractés en son nom et une obligation pour le remboursement en argent des frais de la guerre.

Le 29 février on était, on le voit, rassuré sur les intentions du roi de Prusse. C'est donc que, à la fin de janvier et au cours de février, il y avait eu des pourparlers de Breteuil avec les ministres et le roi de Prusse, à Berlin.

Il semble bien que Louis XVI fut, dès le début, décidé à ne donner aucun territoire. Le 1er février, il avait fait répondre dans ce sens au roi de Prusse par Breteuil, dans une lettre au comte de Schoulembourg. Breteuil écrivait :

Je puis vous porter parole au nom du Roi que S. M. regardera comme le devoir le plus sacré de satisfaire avec ponctualité aux engagements qu'elle prend et prendra avec le Roi de Prusse de lui rembourser toutes les dépenses relatives au secours que Sa Majesté Prussienne pourra lui donner pour regagner sa prérogative et rétablir l'ordre dans son royaume.

1. Voir les articles de P. Muret sur cette question, encore trop négligée par A. Sorel, dans la *Revue*, t. Ier, p. 133 et 366.
2. Klinckowstrom, *op. cit.*, t. II, p. 182.
3. C'est nous qui soulignons.

M. Flammermont dit, dans l'opuscule que nous avons cité, que Marie-Antoinette et Breteuil avaient craint d'être obligés d'acheter le concours du roi de Prusse par la cession d'une partie du territoire français, et que *cette éventualité ne les avait même pas décidés à retirer leur demande de secours au roi de Prusse*. C'est possible. Mais il ne le prouve pas. Rien, du moins dans les documents qu'il donne et dans ceux que nous trouvons ailleurs, ne nous permet encore de décider ainsi.

Ce qui reste à élucider, ce sont les discussions secrètes entre la Reine et ses conseillers au sujet d'un dédommagement territorial — en France ou aux Indes. Le Roi a-t-il été mis au courant de ces discussions ? On sait qu'on le laissait parfois à l'écart des négociations graves. La Reine n'avait-elle pas écrit à Mercy, le 16 août 1791 [1] :

> Vous connaissez la personne à laquelle j'ai affaire ; au moment où on la croit persuadée, un mot, un raisonnement la fait changer sans qu'elle s'en doute. C'est aussi pour cela que mille choses ne sont point à entreprendre.

Enfin quelle pression exerça Breteuil sur Frédéric-Guillaume ? Quelle pression fit-il peut-être exercer sur lui par les autres souverains, les rois d'Espagne et de Suède, qui apparaissent désintéressés, et sans doute aussi par l'Empereur ?

Quoi qu'il en soit, au début de 1792, le prix de l'entente du roi de France avec l'étranger avait failli être le démembrement de la France. Que le Roi acceptât ou non ces conditions, il semble bien que l'étranger était décidé, après une campagne victorieuse, à les lui imposer. C'était ce que sentait la nation. Elle comprenait que le démembrement du territoire français devenait, dans la pensée des puissances étrangères, le prix du rétablissement de l'ancien régime et de la monarchie absolue, et c'est pour cela que, au 10 août, elle renversa si résolument la monarchie française, alliée en dépit de toutes ses traditions, et pour une raison de politique intérieure, avec l'étranger, qui ne rêvait que de conquêtes.

Ph. Sagnac.

---

1. La Rocheterie et Beaucourt, *Lettres de Marie-Antoinette*, t. II, p. 276.

L'Assemblée générale de la Commission et des Comités départementaux d'histoire économique de la Révolution.

L'Assemblée générale de la Commission et des Comités départementaux d'histoire économique de la Révolution s'est, conformément à la circulaire ministérielle du 25 septembre 1912 qui l'avait convoquée, tenue à la Sorbonne les 3, 4 et 5 février dernier. Quarante Comités étaient représentés, par plus de cent adhérents, pour la plupart archivistes départementaux ou professeurs d'histoire des Universités et des lycées. La séance d'ouverture a eu lieu le lundi matin 3 février sous la présidence de M. Steeg, ministre de l'instruction publique, assisté du bureau et des membres de la Commission. Quatre autres séances de travail ont suivi, le lundi après-midi, le mardi matin et le mardi après-midi, et le mercredi matin. Une séance solennelle de clôture, à laquelle le public était convié et qui a réuni un millier d'assistants, a été tenue le mercredi soir à l'amphithéâtre Richelieu.

*
* *

Les communications faites en séance seront publiées intégralement dans le *Bulletin d'histoire économique de la Révolution* qui est l'organe de la Commission. Le *Journal officiel* du 22 février en a donné un compte rendu analytique, établi par les soins du bureau de l'Assemblée, que nous jugeons utile de reproduire.

SÉANCE DU LUNDI MATIN 3 FÉVRIER

Après une courte allocution du Ministre et quelques mots de réponse de M. Jaurès, président de la Commission centrale, l'Assemblée a entendu un rapport de M. A. **Aulard**, professeur à l'Université de Paris, vice-président de la Commission centrale, sur l'organisation générale de l'enquête et les instruments de travail nécessaires pour la mener à

bien. M. Aulard a rappelé ce que la Commission centrale a déjà fait dans cet ordre d'idées : elle a obtenu de l'Administration des archives la publication d'un inventaire de la série L (Administration générale de 1789 à l'an VIII) dans tous les départements ; le classement et un répertoire de la série Q (Biens nationaux) des archives départementales sont à l'étude. Le rapporteur insiste, d'autre part, sur l'utilité que présenteraient des inventaires sommaires des archives communales, pour la période révolutionnaire : c'est aux Comités départementaux et à leurs correspondants qu'il appartient de les rédiger. Enfin, M. Aulard a énuméré les instruments de travail (recueils de lois, de circulaires, etc.) procurés par la Commission, et il a préconisé l'organisation d'une bibliothèque circulante, installée à Paris, et qui mettrait à la disposition des travailleurs des départements les ouvrages qui leur sont indispensables.

Après un échange d'observations auquel ont pris part de nombreux membres des Comités, l'Assemblée a entendu les communications inscrites à l'ordre du jour.

M. **Prentout**, professeur à l'Université de Caen, membre du Comité départemental du Calvados, attire l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire économique de la Révolution sur les tableaux dressés en 1790 en réponse à l'enquête du Comité de mendicité. Il montre comment ces tableaux ont été dressés par toute la France, sur la demande de ce Comité, entre juillet et décembre 1790 ; il y a des tableaux de paroisses, puis, au chef-lieu de canton, établissement d'un tableau cantonal qui additionne et synthétise les résultats des premiers ; enfin, parfois tableau de district. En s'appuyant sur ceux du Calvados et de l'Orne, M. Prentout s'efforce de montrer la valeur, l'intérêt, l'utilité de ces tableaux : utilité de premier ordre au point de vue de l'histoire de l'assistance pendant la Révolution ; utilité au point de vue de l'histoire économique, vu les observations sur l'état de l'agriculture, du commerce, de l'industrie qui les accompagnent (crise industrielle en Normandie) ; utilité même au point de vue politique, vu les détails qu'ils donnent sur l'esprit public en 1790 : ici des critiques, là des réserves, ailleurs un véritable enthousiasme ; utilité au point de vue statistique, toutes réserves à faire d'ailleurs dans cet ordre d'idées pour ces documents comme sur beaucoup d'autres.

M. A. **Hennequin**, membre du Comité départemental de l'Aisne, traite de quelques sources de l'histoire de l'agriculture, du commerce et de l'industrie à la veille de la Révolution. — Les cahiers de doléances de 1789 — cela va de soi — sont du nombre des premiers documents dont la découverte et l'étude approfondie s'imposent d'elles-mêmes aux Comités départementaux. Mais, pour bien comprendre le sens et la portée des

vœux d'ordre économique exprimés dans ces cahiers, il est indispensable de se reporter un peu plus haut. Où donc trouver les renseignements permettant d'avoir une vue d'ensemble assez précise sur la situation agricole, industrielle et commerciale du territoire correspondant à peu près aux circonscriptions des bailliages de 1789, entrés dans la composition du département étudié ? M. Hennequin montre — avec des exemples pris dans la région de l'Aisne et en indiquant quelques références aux séries à consulter dans les Archives nationales ou départementales — que les recherches sur ce sujet peuvent porter utilement non seulement sur les derniers rapports généraux des intendants ou de leurs subdélégués, mais aussi sur les mémoires soumis aux assemblées provinciales de 1787 et sur les enquêtes des sociétés locales d'agriculture ; enfin sur les documents statistiques rassemblés, au début du Consulat, dans certaines préfectures à l'occasion des missions dont des conseillers d'État furent alors chargés dans les différentes divisions militaires, documents parmi lesquels l'on trouve quelquefois d'intéressants tableaux comparatifs de la situation des départements compris dans ces divisions, avant 1789 d'une part, et en l'an VIII d'autre part.

M. Ch. **Schmidt**, archiviste aux Archives nationales, membre de la Commission centrale, pense que l'étude de la vie économique, à la fin du XVIIIe siècle, ne saurait être complète sans le dépouillement des archives étrangères. Jusqu'ici, l'œuvre de la Commission a été en quelque sorte unilatérale, exclusivement française ; le moment semble venu où il faudrait rechercher dans les correspondances adressées de France à l'étranger (par les consuls, par les ambassadeurs, par les particuliers, etc.) quelle put être l'influence de la Révolution sur le commerce extérieur de la France, et dans quelle mesure la législation nouvelle réagit sur nos relations économiques avec l'extérieur. Il propose l'envoi de missions dans les grands dépôts étrangers (Londres, Gênes, Amsterdam, etc.), pour y procéder à un dépouillement des correspondances de l'époque révolutionnaire, comme naguère J. Flammermont le fit pour les dernières années de l'ancien régime. Sans se limiter exclusivement au point de vue économique, les travailleurs chargés de ces missions pourraient utilement noter ce qui intéresse l'histoire politique. Il résulterait certainement de ces explorations une vue plus large de l'histoire de la Révolution.

M. P. **Caron**, archiviste aux Archives nationales, secrétaire de la Commission centrale, présente des observations sur « quelques instruments de travail désirables pour l'étude de la Révolution dans les départements ». Après avoir rappelé que, dans l'étude de la Révolution, les

questions économiques ne peuvent être isolées des autres, les questions politiques, religieuses, militaires, etc., il indique, comme pouvant rendre de grands services, des répertoires départementaux, des sources manuscrites et imprimées relatives à la période révolutionnaire. Il demande aussi la rédaction de répertoires biographiques pour lesquels le département serait également pris comme cadre, et qui, en faisant connaître, par delà les entités administratives, les hommes mêmes, nous aideraient à mieux comprendre l'évolution des idées et les changements d'attitude des individus et des groupes, de 1789 à l'an VIII.

A la fin de la séance, les vœux suivants ont été adoptés :

« 1° Que la série Q (Domaines) soit, dans tous les départements, classée aussi rapidement que possible, de manière qu'on puisse en publier des répertoires numériques ;

« 2° Que des répertoires de la partie des archives communales relative à la Révolution française soient mis le plus largement possible à la disposition du public ;

« 3° Qu'une bibliothèque circulante soit créée à l'usage des Comités départementaux. »

SÉANCE DU LUNDI 3 FÉVRIER, APRÈS-MIDI

La deuxième séance a eu lieu le lundi 3 février, à deux heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Charles Benoist, député, membre de l'Institut, membre de la Commission centrale.

Elle a été consacrée aux questions soulevées par la recherche et la publication des cahiers de doléances pour les États généraux de 1789.

M. Camille **Bloch**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives, membre de la Commission centrale, avait été chargé du rapport. Vingt-huit volumes de cahiers de doléances ont déjà paru ; ils concernent des régions variées, mais les parties occidentale et centrale de la France plus que les autres. M. Bloch montre avec quelle méthode les éditeurs ont recherché les textes à publier, discerné les vrais cahiers des faux, établi d'une part le degré exact d'influence des modèles généraux, régionaux ou locaux, et des cahiers types, d'autre part le caractère d'originalité incontestable de la plupart des cahiers ruraux et leur grande valeur documentaire, comment ils ont fixé les règles du groupement des textes, de leur publication, de l'annotation regardée comme un moyen de rapprocher des cahiers les autres documents contemporains propres à les compléter et contrôler ; il rappelle l'importance des introductions critiques et historiques, et des tables analytiques. Il invite l'Assemblée à proposer

toutes améliorations qu'elle jugera utiles à la méthode suivie jusqu'à présent. En particulier, doit-on continuer à publier tous les cahiers retrouvés, suivant les règles adoptées antérieurement, et quelle que soit la masse de ces cahiers, ou doit-on se borner, comme cela a été proposé, à publier seulement encore ceux de trois ou quatre régions bien choisies ? Doit-on continuer à donner de grands développements à l'annotation et à l'introduction, ou les réduire à un minimum, et quel doit être, dans ce cas, ce minimum ?

L'Assemblée a ensuite entendu les communications inscrites à l'ordre du jour.

M. A. **Lesort**, archiviste de Seine-et-Oise, membre des Comités départementaux de l'Ille-et-Vilaine et de Seine-et-Oise, insiste sur la nécessité de publier les cahiers d'une façon critique : c'est le seul moyen de faire connaître au lecteur la valeur historique de chacun de ces cahiers et de lui indiquer, par conséquent, le degré de créance qu'il peut accorder à ce document. En premier lieu, il convient de grouper les cahiers inspirés d'un même modèle, général ou local, en observant toutefois que la similitude des idées ou des doléances exprimées dans un même groupe de cahiers doit s'expliquer beaucoup plus souvent par l'identité des conditions économiques que par l'influence d'un modèle ou d'un rédacteur commun. Il n'en est pas moins vrai que la similitude des formules décèle l'existence d'un modèle ; mais la tâche de l'éditeur ne doit pas s'arrêter à l'indication des parties de cahiers empruntés à un même modèle : il doit, s'il le peut, rechercher les sources de ce modèle.

Pour la Bretagne, par exemple, l'on trouve des cahiers inspirés par les délibérations antérieures de certaines municipalités, lesquelles sont elles-mêmes influencées par des remontrances du Parlement de la province, et, dans ces remontrances, on retrouve des phrases entières de Montesquieu. De tels cahiers nous renseignent, en somme, assez peu sur l'état des campagnes ; ils sont assurément l'œuvre de bourgeois, mais à ce point de vue ils sont très intéressants, et ils peuvent servir à dresser la carte d'expansion de tel modèle général ou particulier, de telle doctrine politique ou économique. Ils peuvent d'ailleurs correspondre à des réalités concrètes : l'éditeur s'en assurera en contrôlant l'exactitude de leur contenu à l'aide d'autres documents, tels que les correspondances administratives, les dossiers des intendances et des Etats provinciaux, les archives des diverses juridictions ; M. Lesort insiste tout particulièrement sur l'importance des papiers seigneuriaux (série E des archives départementales), qui nous font voir dans le détail le fonctionnement du régime féodal. L'annotation doit correspondre exactement au contenu des doléances

exprimées par les cahiers, et elle doit demeurer rigoureusement objective et documentaire, mais elle ne saurait être trop copieuse : les documents qu'elle reproduit ou qu'elle analyse éclairent et complètent le cahier, ils sont parfois nécessaires pour le rendre intelligible. Ils sont pour nous un élément de contrôle indispensable : en effet, s'ils nous attestent la véracité de certaines assertions d'un cahier, ils nous permettent, par le fait même, d'ajouter foi à celles des assertions de ce même cahier que l'absence de documents nous empêche de contrôler.

Étant donnée l'importance historique de cahiers ainsi critiqués, étant donnée la variété des conditions économiques qui peut exister à l'intérieur d'un même bailliage ou d'une même sénéchaussée, M. Lesort pense qu'il est indispensable de publier intégralement les cahiers (déduction faite des articles communs à plusieurs cahiers et que l'on se bornera à indiquer par un simple renvoi au modèle), et de publier tous les cahiers d'un même ressort.

Lorsque l'on sera en possession d'un certain nombre d'éditions critiques pour des régions différentes, on s'apercevra que certains textes se retrouvent dans les unes et dans les autres : ce sera le seul moyen de dégager certains modèles qui auront échappé jusque-là aux recherches des historiens, et tout ce qui restera d'original, après cette vaste et minutieuse enquête, représentera vraiment l'expression spontanée de la pensée des paysans français en 7189, et constituera les matériaux originaux et solides d'une description de la situation des campagnes au point de vue économique et administratif.

M. Henri **Sée**, professeur à l'Université de Rennes, membre de la Commission centrale, pour prouver l'utilité d'une annotation approfondie, prend comme exemple les cahiers des villes : les doléances de ces cahiers s'éclaireront singulièrement par l'étude de toute une série de documents, parmi lesquels il faut placer au premier rang les registres de délibérations.

Ainsi nous seront révélées les luttes qui, en 1789, mettent aux prises les diverses classes de la population urbaine, et surtout les oligarchies municipales et les « communes », luttes qui correspondent sans doute à des conflits d'ordre économique. C'est ainsi que, dans toutes les villes de la sénéchaussée de Rennes, apparaît la méfiance profonde de la masse de la population à l'égard de la municipalité. Ce sont surtout des hommes de loi (avocats, notaires, etc., etc.), qui prennent la tête du mouvement contre les corps municipaux. Dans les villes commerçantes, comme Saint-Malo, on saisit l'hostilité des professions libérales (magistrats, avocats, médecins, notaires) contre les négociants qui détiennent l'autorité municipale.

Ces faits qui nous sont révélés par les assemblées électorales de 1789 ont une portée considérable, car les conflits qui éclatent à ce moment-là ont une origine plus ancienne, car, dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, la question municipale se pose avec force ; depuis longtemps, la population désire que les municipalités ne restent pas aux mains d'une étroite oligarchie, qu'il se produise une profonde réforme de toute l'administration municipale. Telles sont les aspirations qui s'expriment clairement dans les cahiers. Et l'on comprend alors toute la portée de la révolution municipale qui a suivi le 14 juillet.

M. Ch. **Étienne**, professeur au collège de Toul, membre du Comité départemental de Meurthe-et-Moselle, avait pris comme sujet : Du mode d'édition des cahiers de doléances. La quantité des cahiers inédits de 1789, dit-il, est encore très considérable ; en maints endroits, on a renoncé au projet de les publier, ou bien l'on se contente d'en donner des analyses sommaires. Il y a lieu de rechercher un moyen pratique d'aboutir à une édition intégrale.

La principale question qui se pose est celle de la portée de l'annotation. La Commission l'avait limitée à des explications et à des références ; plusieurs éditeurs y ont ajouté de copieux renseignements de contrôle et de précision, c'est-à-dire les éléments d'un commentaire objectif ; mais ils n'ont pu aborder le commentaire subjectif, lequel aurait supposé une étude méthodique préalable de nombre de questions communes à un ressort plus étendu que le bailliage, la généralité.

Les renseignements de contrôle étant classés et facilement accessibles à l'historien dans les dépôts d'archives, M. Étienne propose de restreindre l'annotation.

Les cahiers seraient édités en deux séries : 1re, cahiers des paroisses et corporations d'un même bailliage ; 2e, cahiers des assemblées des trois ordres des bailliages et isolés de communautés d'une même généralité. L'annotation se bornerait à une description d'ensemble des documents ; à l'analyse du dossier de la convocation, à l'indication des sources accessoires documentaires locales (1re série) communes à une généralité (2e série) ; enfin à des tables très détaillées et analytiques, avec notices explicatives, topographiques, biographiques. Et ainsi on pourrait espérer l'achèvement du *Corpus* de cahiers rêvé par Armand Brette dans le plan de son *Recueil*.

M. **Prentout**, professeur à l'Université de Caen, membre du Comité départemental du Calvados, excuse M. Besnier qui devait faire une communication sur les cahiers du siège royal de Honfleur, que publie M. Blossier au nom du Comité du Calvados. En deux mots il s'efforce

d'en montrer l'intérêt. Le bailliage d'Honfleur, vicomté d'Auge, avait pour seigneur le duc d'Orléans ; il y a eu des instructions spéciales données à son représentant, M. de Limon.

M. G. **Laurent**, membre du Comité départemental de la Marne, annonce qu'il s'apprête à publier la suite de son recueil des cahiers de doléances des bailliages du département de la Marne. Il s'occupe maintenant des cahiers du bailliage de Reims. Cette partie du recueil serait divisée ainsi : la ville de Reims et ses corporations ; les paroisses et communautés de la région rémoise ; les paroisses et communautés des régions ardennaise et meusienne.

M. G. Laurent fournit des explications sur le plan qu'il a adopté pour cette publication. Puis, dans la première partie de sa communication, il entre dans quelques détails sur les cahiers des quarante corporations qui prirent part aux délibérations du tiers-état de la ville de Reims. Une seule corporation, nettement ouvrière, est évincée par les bourgeois et artisans de l'assemblée ; poussés par la famine et par l'annonce de cette exclusion imméritée, les 11,000 ouvriers tisseurs du vieux quartier pauvre de Saint-Rémy viennent manifester au centre de la ville, pillent les boutiques, les granges des abbayes et les convois de blé, et troublent, les 11 et 12 mars 1789, les délibérations du tiers. M. G. Laurent étudie ensuite les principales doléances de ces corporations ; au point de vue local, elles luttent, toutes ou presque toutes, contre la puissance de l'archevêque-duc et du clergé régulier, maîtres de la plupart des seigneuries et terres de la cité et des environs, et aussi contre le conseil de ville, aux mains, depuis deux siècles, d'une oligarchie de riches marchands et de négociants qui avaient résisté aux édits royaux de 1764-1765, qui ne voulaient rien abandonner de leurs privilèges, et qui finalement protestèrent, après l'assemblée du tiers, contre les décisions prises par les représentants des corporations.

La deuxième partie de la communication concerne les cahiers des paroisses et communautés des campagnes, au nombre de trois cent quatre villes, villages ou hameaux, ayant rôle d'imposition séparé, dont sept firent défaut, M. G. Laurent a retrouvé tous les cahiers et procès-verbaux de ces deux cent quatre-vingt-dix-sept localités (sauf un seul document, le cahier de Signy-l'Abbaye). Il montre comment il disposera son travail, les documents annexes qu'il compte utiliser, etc. Dans la préface, il parlera surtout des luttes municipales contre le conseil de ville de Reims, de la situation du vignoble champenois, et des droits qui pesaient sur les cultivateurs des environs, notamment du droit de stellage exigé par l'archevêque-duc, droit qui fut la source de nombreux procès et provoqua de fréquentes émeutes au cours du XVIIIe siècle.

M. Narcisse **Beaurain**, membre du Comité départemental de la Seine-Inférieure, donne lecture d'un mémoire sur les doléances des corporations d'arts et métiers de la ville de Rouen et plusieurs autres groupements du tiers état, réunis en vue de la tenue prochaine des États généraux.

M. Beaurain jette un coup d'œil rétrospectif sur le commerce de l'ancienne capitale normande, laquelle, aujourd'hui second port national pour le chiffre du tonnage des marchandises qu'il reçoit ou expédie, était déjà au XVIIIe siècle et antérieurement une des cités les plus riches et les plus commerçantes de France. Il rappelle les travaux de Chéruel, de Fréville et de Le Corbeiller sur le port de Rouen, son commerce fluvial et maritime. La situation de cette ville entre Paris et la mer a singulièrement favorisé les progrès de ses fabriques et de son industrie. D'autre part, le nombre et la beauté de ses édifices témoignent amplement du goût et de l'activité de ses anciens maîtres maçons, imagiers et peintres.

M. Beaurain fait connaître les différentes réunions des communautés, corporations et citoyens du tiers à Rouen, du 30 novembre 1788 au 26 mars 1789, à la Bourse couverte, et dans la chambre d'audience de la juridiction consulaire, puis à l'ancien collège des jésuites, aujourd'hui lycée Corneille.

A Rouen, ont été joints aux cahiers des marchands, industriels et artisans, ceux des procureurs au parlement, à la chambre des comptes, au bailliage, ceux des notaires, des huissiers et sergents, des officiers de l'élection, de la monnaie, etc.

M. Beaurain fait remarquer que les cahiers des procureurs au parlement, des notaires et autres corps dont les offices ne conféraient pas la noblesse se distinguent nécessairement par le caractère des vœux qu'ils renferment. Ces derniers ont été rédigés par des citoyens plus heureusement préparés. Mais il ajoute que dans un corps de métier, quel qu'il soit, il suffit de la présence d'un observateur sagace de la marche des idées autour de lui et témoin d'efforts de penseurs libres, pour que le cahier de la communauté confienne, sur les besoins généraux ou professionnels, des demandes fort intéressantes et absolument originales.

M. Beaurain a divisé sa communication en six parties : 1° vœux relatifs aux États généraux et à la constitution ; 2° privilèges des deux premiers ordres ; 3° la justice ; 4° l'impôt ; 5° le commerce et l'industrie ; 6° vœux divers, établissements publics d'enseignement et d'assistance, etc. Il passe en revue ces doléances et propositions de réforme, groupées et présentées chacune selon son caractère et son objet. Il signale cette note écrite avant la rédaction du cahier général de la ville ou du bail-

liage : « On pourrait à la fin du cahier de la ville de Rouen rendre hommage nommément à toutes les corporations qui ont fourni leurs idées. C'est, je crois, un tribut que nous devons à la confiance dont elles nous ont honorés. » Évidemment cette note du temps, qui n'est pas signée, est d'un député, soit à l'assemblée électorale, soit aux États généraux ; elle n'est pas de la main de Thouret. Grâce au travail que chaque corporation s'est imposé, nous possédons aujourd'hui la pensée de nombreux citoyens d'une grande ville sur les besoins publics, et leurs vœux tendant à y satisfaire à la veille de l'ouverture des États généraux de 1789.

Ces diverses communications ont donné lieu à un échange d'observations auquel ont pris part, avec le rapporteur, MM. Schwab, Philippe, Jaurès, Letaconnoux, Pasquier, Mallet, Bonnat, Bourde de la Rogerie, Aulard, Plancouard, etc.

Le vœu suivant a été adoptée :

« Que la Commission poursuive, en l'activant, la recherche des cahiers commencée dans les divers dépôts d'archives, et en particulier dans les archives judiciaires [1], et publie aussitôt que possible, dans le *Bulletin*, les résultats de cette enquête ; qu'elle continue à publier tous les cahiers qui pourront être trouvés, suivant une méthode critique, et en tenant compte, par une distinction formelle, des parties identiques et des parties originales des textes ; que l'annotation, quelle qu'en soit la richesse, se rapporte directement au texte même des doléances formulées dans les cahiers. »

SÉANCE DU MARDI MATIN 4 FÉVRIER

La troisième séance a eu lieu le mardi 4 février, à neuf heures et demie du matin, sous la présidence de M. Fernand Faure, professeur à l'Université de Paris, membre de la Commission centrale.

Elle a été consacrée aux questions soulevées par la recherche et la publication des documents relatifs aux biens nationaux.

Le rapporteur, M. P. **Caron**, archiviste aux Archives nationales, secrétaire de la Commission centrale, a rappelé que cette question, une des premières qui aient retenu l'attention de la Commission, a été déjà l'objet de six publications, comprenant dix volumes. La méthode à suivre a été exposée dans deux instructions publiées à trois ans de distance, et qui

1. Cette partie du vœu, transmise au garde des sceaux, a déjà reçu satisfaction. Les procureurs généraux viennent d'être invités, par circulaire ministérielle, à procurer l'accès des archives judiciaires aux archivistes départementaux chargés de rechercher les cahiers de doléances qui peuvent s'y trouver.

se complètent l'une l'autre ; la seconde, rédigée en 1908, a été le fruit d'un travail collectif, et les membres de plusieurs Comités départementaux y ont collaboré. M. Caron a annoncé que désormais, là où l'état de la documentation le permettrait, des publications spéciales pourraient être entreprises sur l'étendue et la nature de la propriété ecclésiastique à la fin de l'ancien régime ; les déclarations et inventaires de 1790 et 1791, qu'on a placés jusqu'ici en tête des recueils sur les biens nationaux, formeront le fond de ces nouvelles publications, qui contribueront à fixer nos idées sur une question si souvent controversée. M. Caron a insisté, en terminant, sur l'intérêt que présentent, dans les volumes consacrés aux biens nationaux, les totalisations, les graphiques, les tableaux synthétiques qui résument en quelques colonnes des milliers d'indications numériques ; cette partie du travail est longue, difficile ; mais il est indispensable qu'elle soit faite, et il est désirable que les éditeurs se sentent, dans la plupart des cas, les aptitudes et la persévérance nécessaires pour l'entreprendre.

L'Assemblée a ensuite entendu les communications inscrites à l'ordre du jour.

M. Ch. **Porée**, archiviste de l'Yonne, membre du Comité départemental de l'Yonne, réclame des éditeurs de documents sur les biens nationaux des réponses précises aux questions suivantes : Quelle fut l'étendue des biens mis en vente ? Quel prix furent-ils estimés, vendus et payés ? Par qui furent-ils achetés ? Il signale deux catégories de documents qui allégeront considérablement le long travail arithmétique qu'exige la réponse à ces questions : 1° les *états mensuels des ventes*, où sont récapitulés et totalisés, par mois, les chiffres des estimations et des adjudications ; 2° les *comptes des receveurs des districts*, qui, seuls, permettent de connaître le prix réel des payements effectués.

M. A. **Rebillon**, professeur au lycée de Rennes, membre du Comité départemental d'Ille-et-Vilaine, étudie les documents relatifs à la propriété ecclésiastique et à la situation économique du clergé en 1789. Il rappelle l'utilité de publications spécialement consacrées à l'étude de la situation économique du clergé. Les publications relatives à la liquidation des biens nationaux n'intéressent, en effet, qu'une partie des revenus du clergé. On devra choisir pour cadre les districts, de préférence aux anciens diocèses, car les principaux documents à utiliser ont été rassemblés par les administrations de district, et leur nature, leur valeur et leur abondance varient suivant les districts. Ces documents principaux, déclarations du clergé, procès-verbaux, états et inventaires dressés par les municipalités et les districts, doivent d'ailleurs être contrôlés et complé-

tés à l'aide des documents relatifs aux biens nationaux, et surtout des documents provenant des anciens fonds ecclésiastiques. M. Rebillon insiste particulièrement sur l'intérêt que présentent certaines de ces dernières sources : rentiers et terriers, comptes, baux. Il termine en discutant la méthode à suivre pour l'utilisation des documents.

M. **Favier**, membre du Comité départemental de la Drôme, expose sommairement les résultats d'un travail qu'il a entrepris sur la vente des biens nationaux dans le district de Montélimar. Elle a duré de février 1791 à fructidor an III. Les acquéreurs sont, pour la plupart, de petits cultivateurs ; il faut pourtant mentionner un spéculateur, du nom de Sautayra, qui fait de gros achats. C'est en l'an II que les enchérisseurs sont le plus nombreux. En terminant, M. Favier annonce qu'il procède actuellement, avec le concours des membres de l'enseignement primaire, à une enquête sur les anciennes mesures en usage dans le département de la Drôme au début de la Révolution.

M. T. **Bazeille**, instituteur public à Bures (Orne), membre du Comité départemental de l'Orne, donne communication d'un acte de partage de biens par « présuccession » dressé à la municipalité cantonale du Mesle-sur-Sarthe (Orne), le 24 frimaire an V, entre : 1° Gaspard Turpin de Fontaine et Jacqueline-Madeleine de Châteauthierry, son épouse, tant en leur nom que comme représentants de quatre de leurs enfants, non émigrés ; 2° le Domaine national, à raison de Charles-François Turpin de Fontaine, fils émigré des mêmes, décédé en Belgique (1794). Il fait ressortir, par les « vus » mentionnés en tête de l'acte, les formalités remplies pour arriver au partage, et, par les considérants, les motifs sur lesquels fut étayé le même partage. Il donne un aperçu de la manière dont eut lieu l'opération, puis en montre les conséquences pour la famille de Fontaine : décharge de l'hypothèque de la Nation, mainlevée du séquestre, élargissement s'ils sont détenus, exemption des taxes résultant des lois du 27 septembre 1792 et 28 mars 1793, etc. ; enfin, autorisation de racheter de la République les biens compris dans le lot attribué au Domaine national.

M. **Schwab**, membre du Comité départemental des Vosges, fait une communication sur la valeur et le payement des biens nationaux dans ce département. Contrairement à une opinion récemment soutenue, il croit que, pour apprécier la valeur réelle des payements effectués, il faut prendre comme terme de comparaison non pas le prix d'adjudication, qui a été extrêmement variable, mais le prix d'estimation, qui, calculé d'après le revenu de 1790, offre une base beaucoup plus sûre. Considérant cette règle comme admise, M. Schwab montre par plusieurs exemples que,

dans les districts d'Épinal et de Remiremont, la vente des biens nationaux a produit, en valeur réelle, une recette égale ou supérieure à 50 °/₀ du prix d'estimation. Cette proportion élevée tient à ce que, dans les Vosges, les biens du clergé, qui dans toute la France se vendirent mieux et furent mieux payés que les biens des émigrés, ont formé la presque totalité des biens nationalisés.

Ces diverses communications ont donné lieu à un échange d'observations auquel ont pris part, avec le rapporteur, MM. Marion, Ph. Sagnac, Aulard, Jaurès, etc.

Le vœu suivant a été adopté :

« Que les éditeurs tiennent compte, en ce qui concerne les ventes des biens de deuxième origine, de la date de l'estimation, et que, au cas où il y aurait plusieurs estimations, les éditeurs aient soin de les indiquer, avec la date de chacune d'elles. »

SÉANCE DU MARDI 4 FÉVRIER, APRÈS-MIDI

La quatrième séance a eu le mardi 4 février, à deux heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Gide, professeur à l'Université de Paris, membre de la Commission centrale.

Elle a été consacrée aux questions soulevées par la recherche et la publication des documents relatifs au commerce et à l'industrie.

Le rapporteur, M. Ch. **Schmidt**, archiviste aux Archives nationales, membre de la Commission centrale, passe en revue les publications concernant le commerce et l'industrie (*Procès-verbaux des Comités d'agriculture et de commerce*, Instructions relatives au commerce et à l'industrie), et énumère les projets de publications actuellement retenus par la Commission (*L'industrie sidérurgique en France en 1789*, par MM. G. et H. Bourgin, qui est sous presse, etc.). Il insiste sur l'importance, pour l'histoire des grandes industries et du commerce de la fin du XVIIIe siècle, des archives privées (procès-verbaux des compagnies financières, archives des chambres de commerce, correspondance des commerçants ou des industriels), et invite les travailleurs des départements à rechercher ces documents et à les mettre en œuvre. C'est par la publication des documents, faite avec un plan d'ensemble et le souci des idées générales à dégager des faits particuliers, que l'histoire des faits sociaux deviendra vivante ; aux généralités vagues et aux minuscules travaux de détail, on préfèrera désormais les monographies solides qui permettront un jour une synthèse.

L'Assemblée a ensuite entendu les communications inscrites à l'ordre du jour.

M. de **La Martinière**, archiviste du Morbihan, membre du Comité départemental du Morbihan, signale les archives des frères Delage, qui fondèrent une importante maison de commerce à Lorient vers 1770. Ils faisaient le commerce de tous les produits des Iles, armaient en course, servaient d'entrepositeurs, frêtaient des caboteurs. Des pièces comptables et surtout une correspondance extrêmement considérable (lettres reçues de toutes les places importantes de France, de quelques-unes de l'étranger, et minutes des réponses) permettront de suivre les vicissitudes financières du commerce des frères Delage, en même temps que de faire revivre dans le détail les divers aspects de leur activité.

M. **Pigallet**, archiviste du Doubs, membre du Comité départemental du Doubs, étudie l'introduction de l'horlogerie à Besançon. C'est à la Révolution qu'est due l'introduction de l'industrie horlogère à Besançon. Des ouvriers horlogers du Locle et de La Chaux-de-Fonds, persécutés dans leurs pays à cause de leurs opinions politiques par les agents du roi de Prusse, vinrent avec Mégevand s'établir à Besançon. Les représentants Bassal et Prost, par un arrêté du 21 brumaire an II, accordèrent une avance à Mégevand, des allocations et certains avantages aux ouvriers. La Convention, le 13 prairial an II, plaça le nouvel établissement « sous la protection de la République ».

Les premières années de la manufacture furent prospères. Boissy d'Anglas, dans son rapport du 7 messidor an III, montra les heureuses conséquences qu'elle pouvait avoir pour le commerce de la République.

L'industrie de la montre finie fut confiée à Auzière et Lemaire, qui, comme Trott et Mégevand, obtinrent des avantages. La rivalité de Mégevand et d'Auzière, la spéculation de ce dernier sur les biens nationaux, provoquèrent la ruine de son établissement. Auzière fut exproprié par un arrêté consulaire du 19 floréal an XI.

La manufacture de Mégevand connut d'abord quelques années heureuses, pendant lesquelles il s'efforça de créer des apprentis. De son côté, le Comité de salut public, par un arrêté du 13 prairial an II, accordait une prime de 100 livres à chaque artiste de l'Horlogerie nationale qui aurait formé un élève né Français, de l'un ou l'autre sexe. Un peu plus tard, la Convention ouvrit en principe un crédit de 150.000 livres pour cet objet.

L'établissement de Mégevand ne tarda pas à péricliter. Comme Auzière, Mégevand fut exproprié (23 floréal an XI).

S'il faut en croire des dénombrements qui ne paraissent pas très rigou-

reux, le personnel de la manufacture, six mois après sa création, aurait été de 930 individus. Un recensement du 12 nivôse an III donne le chiffre de 1.629 personnes; un autre, qui paraît être de novembre 1795, indique 1.460 personnes, dont 861 travailleurs. A côté des établissements subventionnés, se fondèrent des entreprises privées par lesquelles l'horlogerie se développa dans la région.

M. J. **Levainville**, membre du Comité départemental de la Seine-Inférieure, fait une communication sur les recherches minières dans ce département pendant la Révolution.

A propos de cette communication, M. A. de **Saint-Léger**, professeur à l'Université de Lille, membre du Comité départemental du Nord, parle des recherches de houille faites dans le Nord avant et pendant la Révolution. Ces recherches avaient été nombreuses sous l'ancien régime ; mais, si on avait trouvé du charbon en divers endroits, deux gisements seulement étaient exploités, celui d'Anzin et celui d'Aniche. Au moment de la Révolution, les Compagnies d'Anzin et d'Aniche furent désorganisées par l'émigration de la majorité de leurs actionnaires, et, à la suite des ravages causés par les Autrichiens, lors de l'invasion du pays, l'extraction fut arrêtée. La République confisqua les parts des actionnaires émigrés, et, à Anzin du moins, prit la direction de l'exploitation. C'est le manque de houille pendant l'occupation autrichienne et au moment de la reprise des travaux qui détermina alors de nombreuses recherches.

M. J. **Letaconnoux**, membre du Comité départemental du Morbihan, décrit l'organisation et le rôle du Comité central d'administration du commerce, 1791-1792, qui fut créé pour « éclairer la responsabilité du ministre de l'intérieur » et le renseigner sur les besoins du commerce et de l'industrie. Le Comité travailla beaucoup et donna de nombreux avis ; il s'occupa surtout de l'établissement de la balance du commerce, de l'application, de l'interprétation et de la correction du tarif douanier, des achats de grains à l'étranger décidés par la loi du 9-14 mars 1792. Son histoire n'intéresse pas seulement l'époque de la Législative, elle a une portée plus générale : elle offre un exemple frappant de la continuité de la vie économique dans l'ancienne France. Le décret du 29 septembre 1791, en supprimant les chambres de commerce et le Bureau du commerce, ne supprima pas la vie collective. Celle-ci se reconstitua et se continua jusque sous l'Empire, dans les départements et à Paris, presque sous les mêmes noms. Le Comité central d'administration du commerce ne fut qu'une restauration du Bureau du commerce, qu'une réduction du Comité des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France, dont l'influence avait été si grande auprès de la Constituante.

Les conseils ou bureaux du commerce qui l'ont remplacé l'ont à leur tour restauré et continué. Avec les institutions, l'ancien personnel subsista en partie. La continuité des institutions et du personnel explique la continuité de certaines pratiques économiques.

Le Comité de salut public, dit M. R. **Anchel**, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité départemental de l'Eure, fit procéder au mois de frimaire an III à une enquête sur la laine et les manufactures de draps, parce que, à cette date, il était dans l'obligation de procurer des vêtements aux troupes, et que d'autre part il ignorait les conditions nouvelles d'approvisionnement qui résulteraient de la suppression, qu'on prévoyait prochaine, du régime des réquisitions et du maximum.

L'enquête fut ainsi menée : les commerçants et les fabricants durent donner réponse à diverses questions, rédigées sans doute par Fourcroy, et imprimées sur des tableaux que les agents nationaux des districts remirent aux intéressés.

De l'ensemble de ces réponses, il résulte notamment qu'il y avait avant la guerre 594.911 ouvriers occupés par l'industrie de la laine, et qu'on fabriquait annuellement 2.606.977 pièces de drap. Pendant la guerre, ces chiffres se sont abaissés respectivement à 320.874 et 802.408.

Les causes de la décadence sont surtout le manque de bras et le défaut de matières premières. Les remèdes proposés le plus souvent sont l'amélioration de l'élevage du mouton et la création de manufactures, que les uns voudraient voir fonctionner sous un régime de liberté, les autres sous un régime de réglementation.

Quelles que soient les réserves qu'il convient de faire sur les résultats de cette enquête, elle n'en reste pas moins fort remarquable, pour avoir été menée jusqu'au bout, et pour tous les renseignements intéressants qu'elle peut fournir sur nombre de questions accessoires.

Ces diverses communications ont donné lieu à un échange d'observations auquel ont pris part, avec le rapporteur, MM. Ph. Sagnac, H. Sée, Camille Bloch, Lesort, Bourde de la Rogerie, Pasquier, Jaurès, Ch. Benoist, Dumas, M. Rouff, Prentout, etc.

SÉANCE DU MERCREDI MATIN 5 FÉVRIER

La cinquième séance a eu lieu le mercredi 5 février, à neuf heures et demie du matin, sous la présidence de M. Ferdinand-Dreyfus, sénateur, membre de la Commission centrale.

Elle a été consacrée aux questions soulevées par la recherche et la publication des documents relatifs à l'agriculture, aux subsistances, à l'assistance, etc.

M. Henri **Sée**, professeur à l'Université de Rennes, membre de la Commission centrale, avait été chargé du rapport. Si aucune publication, dit-il, n'a encore été consacrée à l'exploitation agricole, il a paru cependant toute une série de recueils où l'on trouvera des données précieuses pour l'histoire de l'agriculture. A cet égard, il convient de signaler tout particulièrement la publication de M. l'abbé Guillaume (*Recueil des réponses faites par les communautés de l'élection de Gap au questionnaire envoyé par la Commission intermédiaire des États du Dauphiné*). Des recueils analogues seraient à encourager ; les réponses des communautés rurales aux questionnaires envoyés par les assemblées provinciales mériteraient d'être publiés. Il serait utile aussi de réunir, pour un certain nombre de régions, tous les renseignements relatifs à la technique et à la production vers la fin de l'ancien régime et pendant la période révolutionnaire.

La question des subsistances semble intéressante surtout par les renseignements qu'elle fournit à l'histoire de l'économie rurale. Le rapporteur montre l'intérêt des publications de M. Lorain (*Les subsistances en céréales dans le district de Chaumont*, Haute-Marne, de 1788 à l'an V) et de M. Adher (*Le Comité des subsistances de Toulouse*, 1793-1795). Puis, passant à la question de l'assistance, il signale la publication de MM. C. Bloch et Tuetey sur *le Comité de mendicité*.

Il essaie de définir les questions de méthode qui se posent à propos de ces diverses séries de publications :

1° Est-il nécessaire de publier *in extenso* tous les documents relatifs à l'agriculture et aux subsistances ? Ne vaudrait-il pas mieux le plus souvent procéder par analyses, tableaux, etc., et faire subir à ces documents une première élaboration ?

2° En ce qui concerne l'agriculture et les subsistances, ne conviendrait-il pas de ne pas se borner strictement à la période révolutionnaire, de soumettre à notre enquête la dernière période de l'ancien régime ?

L'Assemblée a ensuite entendu les communications inscrites à l'ordre du jour.

M. F. **Évrard**, instituteur public à Paris, membre du Comité départemental de Seine-et-Oise, traite de la « préparation d'un recueil sur l'histoire des subsistances en céréales dans le district de Versailles de 1788 à l'an V ».

Parmi les sources parisiennes à explorer pour la préparation d'un recueil de documents sur les subsistances de 1788 à l'an V, il faut signaler tout particulièrement aux Archives nationales les séries F^{11} (Subsistances) et O^{1} (Maison du Roi), qui fournissent la plupart des mesures prises par le pouvoir central pendant la période de libre circulation ; les

séries F7 (Police générale) et H1 (Généralités du royaume), où se trouvent les pièces concernant les troubles et émeutes. Pour la région parisienne, la prévôté de l'Ile de France (série Y) exerça des poursuites au sujet de ces troubles. Beaucoup de doléances sont dans les papiers des divers Comités des Assemblées (séries DXXIX, DXXIX *bis*, DXLI), ou même dans les journaux de l'époque. Pour la période du maximum, les recherches porteront surtout dans les séries F10 (Agriculture), F11 (Subsistances), F12 (Industrie et commerce), W (Tribunaux révolutionnaires).

Afin de resserrer dans les dimensions convenables d'un recueil cette masse surabondante de matériaux, deux procédés s'imposent à l'éditeur : l'emploi des analyses, dosées selon la nature et le degré d'importance des pièces, à la fois sobres et pleines, et qui, par le sens des proportions et la loyauté avec laquelle on les établira, apporteront à l'historien futur l'image aussi exacte et vivante que possible des documents originaux. En second lieu, la confection de tableaux synoptiques permettra de ramasser, sous une forme très favorable aux recherches, les multiples renseignements épars dans les délibérations et arrêtés de tout genre.

Ainsi réduits, les textes et les analyses s'ordonneront selon les rubriques proposées par la Commission centrale, et l'on s'efforcera, enfin, de choisir à l'intérieur de chaque compartiment une présentation des pièces s'inspirant d'un plan tout ensemble logique et chronologique.

M. G. **Lefebvre**, professeur au lycée de Lille, membre du Comité départemental du Nord, traite de « l'application du maximum général dans le district de Bergues (sources, méthode, histoire) ».

Les principales questions à étudier sont : 1° la formation des tableaux ; 2° l'application, qui comporte l'examen : *a*) des moyens de surveillance et de contrôle, *b*) des sanctions. M. Lefebvre indique les sources qui lui paraissent essentielles. Pour la formation des tableaux, ce sont les archives du district, la série F11 des Archives nationales, et, accessoirement, les papiers du département et des représentants. La surveillance a été presque uniquement le fait des municipalités, et surtout des sociétés populaires et des comités de surveillance. Pour les sanctions, il faut s'adresser aux greffes de paix et aux archives du tribunal criminel.

On pourrait élaborer des recueils de documents relatifs au maximum général, qui diffère du maximum des grains : 1° par la législation (les actes essentiels sont ici les décrets du 29 septembre 1793 et du 6 ventôse an II) ; 2° par l'application, qui a été presque uniquement affaire municipale ; 3° par l'intérêt : le maximum des grains mit surtout aux prises les villes et les campagnes ; le maximum général opposa les ouvriers aux petits commerçants, et ceux-ci aux fabricants.

Le cadre serait le district. Le recueil pourrait être divisé en trois périodes : 1° période préparatoire ; 2° maximum du 29 septembre 1793 ; 3° maximum du 6 ventôse an II. A l'intérieur de chacune d'elles, les documents seraient groupés par municipalités.

M. Lefebvre expose ensuite quelques-unes des conclusions auxquelles il est arrivé. Il insiste particulièrement sur l'application de la taxe. Le premier maximum était difficilement applicable ; le second fut exécuté avec plus de rigueur. Dans les petites villes, comme Bourbourg, la grande terreur (prairial-thermidor an II) fut surtout économique.

L'application fut principalement poursuivie par le prolétariat urbain, chez qui le maximum semble avoir développé la conscience de classe. Le maximum fut éludé par les fabricants, avec la connivence des détaillants et revendeurs. Les communes furent ainsi amenées à municipaliser le commerce et à contrôler tout au moins la fabrication : on a constaté en effet que, pour contrôler les prix, il faut s'emparer de la production. Le maximum était en contradiction avec l'affermissement et le développement de la propriété individuelle que poursuivait la Révolution ; il ne pouvait durer. Il a contribué à déconsidérer la Révolution aux yeux des paysans et de la bourgeoisie industrielle et commerçante, et, en même temps, son échec a découragé les ouvriers, pour qui le maximum était un instrument de justice sociale.

M. **Denis**, député, membre du Comité départemental de Meurthe-et-Moselle, dépose sur le bureau le manuscrit d'une étude sur « l'œuvre de la municipalité de Toul pour assurer les subsistances de cette ville pendant la période révolutionnaire ».

Deux autres communications sont également déposées sur le bureau : l'une de M. Ch. **Guyot**, ancien directeur de l'Ecole nationale forestière de Nancy, membre du Comité départemental de Meurthe-et-Moselle, sur « le programme et les sources d'une étude sur les forêts pendant la Révolution » ; l'autre, de M. Justin **Bellanger**, bibliothécaire de la ville de Provins, membre du Comité départemental de Seine-et-Marne, sur « la question des subsistances, son exécution dans le district de Provins, d'après des documents originaux et inédits ».

M. G. **Laurent**, membre du Comité départemental de la Marne, fait une communication sur « les subsistances à Reims pendant la Révolution ».

Le Comité de la Marne prépare un recueil de documents sur les subsistances, tirés surtout des archives communales de Reims (20 liasses et 18 registres du comité des subsistances de la ville de 1793 à l'an IV).

M. G. Laurent fait l'historique de cette question à Reims, surtout a

partir de 1793. A cette époque, ce service était tout à fait désorganisé, et la ville était menacée d'une effroyable disette. La municipalité, affolée, se déclarait incapable de faire face aux dangers et de répondre aux exigences de la population indigente. Le représentant du peuple Bo, de passage à Reims en brumaire an II, remplace ses membres par des administrateurs pris surtout parmi les ouvriers des faubourgs. Ceux-ci acceptent courageusement ces périlleuses fonctions, et, par d'énergiques mesures, par de nombreuses missions auprès de la Convention, du Comité de salut public, des représentants en mission, et grâce aussi à l'application de la loi du maximum, arrivent, en quelques mois, à assurer l'approvisionnement régulier du marché de Reims.

Mais les effets de la réaction thermidorienne, et surtout l'abrogation du maximum, en nivôse an III, viennent détruire rapidement les résultats obtenus ; les cultivateurs, sollicités par les spéculateurs, désertent le marché de Reims ; la famine menace de nouveau la ville ; les membres de la nouvelle municipalité réactionnaire installée en germinal an III par le représentant Albert entrent en pourparlers avec un spéculateur étranger, un Danois, qui finalement leur présente des propositions qu'ils ne peuvent accepter ; des délégués sont encore envoyés auprès de la Convention, mais ils se heurtent au mauvais vouloir des bureaux, et finalement assistent à la séance du 1er prairial an III, à l'insurrection du peuple de Paris, fait qui vient leur prouver que les ouvriers de la capitale souffrent aussi cruellement de la disette que ceux de leur propre cité ; ils n'insistent pas, reviennent à Reims ; la ville est alors obligée de recourir au système des emprunts, qui devient ruineux pour ses finances.

M. G. Laurent montre en terminant comment le centre ouvrier de Reims, par suite de cette terrible situation économique, allait devenir, en l'an IV, un ardent foyer du babouvisme.

Ces diverses communications ont donné lieu à un échange d'observations auxquelles ont pris part, outre le rapporteur, MM. R. Anchel, P. Caron, J. L'Hermitte, Dumas, E. Lelong, Fernand Faure, Letaconnoux, Pasquier, etc.

Les vœux suivants ont été adoptés :

« 1° Que, pour les documents relatifs à l'agriculture, aux subsistances et à l'assistance, les éditeurs de publications ne se croient pas astreints à publier *in-extenso* tous ces documents, et qu'ils puissent procéder par extraits, tableaux, graphiques, cartes, etc.

« 2° Que, tout en portant plus particulièrement leur attention sur les faits économiques de la période primitivement assignée à leur activité, la Commission et ses collaborateurs se préoccupent d'en rechercher les ori-

gines et d'en poursuivre les conséquences dans les documents de la période antérieure et de la période postérieure. »

*
* *

Comme nous l'avons dit plus haut, la séance de clôture a eu lieu le mercredi soir 5 février, dans l'amphithéâtre Richelieu. M. Aulard, vice-président de la Commission, président de la Sous-Commission, a donné lecture d'un long et intéressant rapport, que nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, reproduire en entier [1] ; nous devons nous borner à le résumer, avec quelques citations.

Après avoir exposé dans quelles conditions furent instituées, à la fin de 1903 et en 1904, la Commission centrale et les Comités départementaux, M. Aulard a décrit le mode de travail adopté dès l'origine : travail méthodique et collectif, préparé par une Sous-Commission, dirigé par la Commission siégeant en séance plénière, effectué avec la collaboration des Comités départementaux.

Puis, s'attachant à justifier le but même de l'enquête, M. Aulard rappelle quelques paroles du discours par lequel M. Jaurès avait demandé, le 27 novembre 1903, qu'elle fût entreprise : « Le fond de l'histoire ne consiste pas dans le développement extérieur des formes politiques ; il est bien certain que c'est le jeu des intérêts économiques, des forces sociales, qui détermine le mouvement de l'histoire et qui lui donne un sens. » Les recherches poursuivies depuis dix ans semblent avoir, dit M. Aulard, « amené au point de vue de M. Jaurès tous ceux ou presque tous ceux d'entre nous qui craignaient que la place donnée aux choses économiques en ces études ne fût plus grande que celle qu'elles avaient tenue dans la réalité. » Et il ajoute :

« Pour ma part, plus j'étudie, et plus je vois dans la Révolution deux mouvements parallèles, sans doute mêlés en quelques contacts, mais le plus souvent distincts, un mouvement politique, surtout parisien, un mouvement économique et social, surtout provincial, ou, pourrait-on dire aussi, un mouvement bourgeois, et un mouvement populaire plus paysan qu'ouvrier. Si, par exemple, on étudie l'abolition du régime féodal, qui fut presque tout l'objet de ce mouvement populaire jusqu'au 17 juillet 1793, on voit comment le peuple des travailleurs ruraux imposa

1. On le trouvera *in extenso* dans le compte rendu publié au *Journal officiel* (22 février) ; la revue *La Révolution française* l'a reproduit dans son numéro du 14 mars.

cette sorte de bouleversement économique et social à la bourgeoisie, qui ne lui paraissait occupée que de réformes politiques. Il y a des moments où on se demande si l'affranchissement complet de la propriété paysanne n'est pas le résultat essentiel de notre Révolution, le fond solide de l'histoire de cette Révolution. En tout cas, nous avons le sentiment que la connaissance du développement économique est la condition utile, ou même indispensable, de la connaissance de tous les autres aspects de l'activité nationale pendant la Révolution. Sans doute il faut arriver à tout voir ensemble, aspect économique, aspect politique, autres aspects ; mais on ne peut se procurer cette vue synthétique qu'à la fin, après avoir examiné à part et tour à tour chacun de ces aspects par une enquête large et approfondie. Cette enquête avait été faite ou commencée pour l'histoire politique, pour l'histoire religieuse. Elle n'avait pas été faite pour l'histoire économique. Nous la faisons, messieurs, sûrs d'éclairer ainsi, non une partie au détriment des autres parties, mais toute l'histoire de la Révolution.

« Ce but, la Commission de l'histoire économique l'entrevit clairement dès sa première séance, le 28 janvier 1904 ; maintenant, après ces dix années de recherches et de production, elle le voit à plein, et elle a déjà réalisé son dessein en partie. »

M. Aulard énumère, en les classant d'après leur objet, les nombreux volumes — plus de cinquante — déjà publiés. La plupart des recueils actuellement parus ou en cours de publication traitent des cahiers de paroisses de 1789 ou de la vente des biens nationaux. Cependant, d'autre parties du programme de travail de la Commission ont été abordées ; on s'est occupé des subsistances en céréales, du partage des communaux, de la suppression du régime seigneurial, et le *Bulletin* de la Commission centrale, les bulletins analogues édités par plusieurs Comités départementaux ont publié sur des questions très variées des études et des documents [1].

---

1. A l'occasion de l'Assemblée, la Commission centrale a fait paraître un volume intitulé : *Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution, Notes et documents sur ses travaux de 1903 à 1912* (Paris, E. Leroux, 1913, in-12, II-244 p., prix : 2 fr.). Ce volume contient : un avant-propos, la liste des membres de la Commission centrale, la liste des membres de la Sous-Commission, le compte rendu sommaire des séances de la Commission, les circulaires et instructions émanées de la Commission, la liste des volumes parus dans la « Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française », une table du *Bulletin* de la Commission, la liste des publications faites par les Comités départementaux, le dépouillement des Bulletins et recueils publiés par les Comités départementaux, un index alphabétique général.

Parmi les articles récents dont la Commission a été l'objet, nous signalerons : Henri Sée,

En terminant, M. Aulard remercie les collaborateurs de l'œuvre, particulièrement les archivistes départementaux et les membres de l'enseignement, dont le concours a été précieux et demeure d'autant plus nécessaire qu'il reste encore beaucoup à faire ; et il conclut en ces termes :

« Nous n'avons pas encore réuni assez d'éléments pour qu'on puisse, à cette heure, faire aucune synthèse, même régionale, ou établir aucune conclusion d'ordre général ou même peut-être d'ordre particulier. Mais déjà de nouvelles perspectives s'ouvrent à nous ; déjà d'anciennes idées sur le caractère économique et social de la Révolution française chancellent ou prennent un air de préjugés ; déjà nous voyons que les résultats de notre enquête scientifique, quoiqu'elle commence à peine, ne peuvent être absolument ceux qu'avait formulés ou conjecturés une fantaisie logique ; déjà nous sentons que notre méthode procurera une variété d'éléments sûrs, qui suffira à établir, en cette matière économique, la vérité historique, c'est-à-dire non pas une vision complète du passé, mais des conjectures fondées sur des certitudes et aboutissant à des vraisemblances.

« En attendant, les textes que nous avons publiés de notre mieux, et que, instruits par l'expérience et par des tâtonnements méthodiques, nous tâcherons à l'avenir de publier mieux encore, ces textes ont déjà rendu des services, ont inspiré déjà des études instructives, suscité comme un mouvement historique. Cette utilité n'a pas été seulement française : elle a été sentie hors de France, et nos recueils ont intéressé, dans le monde civilisé, plus d'une curiosité cultivée, par exemple dans les États-Unis de l'Amérique du Nord, où l'histoire de notre Révolution est si en honneur, par exemple et surtout dans cette Russie où tant de nobles esprits sont passionnés pour l'histoire économique et sociale de la France émancipée et émancipatrice. On m'assure qu'à l'Université de Pétersbourg, à l'Université de Kiev et ailleurs encore, les étudiants et les étudiantes reçoivent souvent ou choisissent souvent, pour leurs exercices d'apprentissage historique, nos recueils de textes, nos éditions des cahiers des paroisses. Nous avons donc la joie et la récompense d'avoir été déjà, dans notre pays et hors de notre pays, utiles à la science. »

M. Jaurès, président de la Commission, a pris ensuite la parole, et il a

---

L'œuvre de la Commission des documents relatifs à la vie économique de la Révolution française (1904-1910), dans la *Revue historique*, 1911, t. 106, p. 318-328, et J. Letacomoux, *La Commission de la vie économique de la Révolution française et son œuvre*, dans la *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirthschaftsgeschichte*, 1912, p. 151-165.

prononcé une éloquente allocution qui a duré près d'une heure et demie, mais qui ne parut trop longue à personne. Sur le désir formel de l'orateur, le compte rendu du *Journal officiel* n'en a donné qu'un bref résumé ; le voici : « M. Jaurès remercie M. Aulard. Il remercie tous les collaborateurs de l'enquête entreprise sur l'histoire économique de la Révolution, les archivistes départementaux, les professeurs des Universités et des lycées, et ces travailleurs bénévoles dont le zèle a été si fructueux. Il se félicite de voir se publier, se préparer ainsi tous ces recueils de documents dont la masse, organisée et mise en œuvre, procurera enfin la vraie histoire économique. Insistant sur les cahiers de paroisses, il développe notamment, à l'aide de ceux qu'on vient d'éditer, des considérations sur la conception que les ouvriers, les paysans, les bourgeois se font, en 1789, de la grande réforme du système des contributions publiques. Il exprime en terminant le souhait qu'une seconde Assemblée, aussi utile que celle qui vient de clore ses travaux, puisse être réunie sans trop tarder. »

*
* *

De l'avis général de ceux qui y ont pris part, l'Assemblée a fait de bonne besogne. Elle a rapproché les collaborateurs de l'œuvre, leur a fourni l'occasion de se connaître, de prendre contact les uns avec les autres. Mais il y a plus encore. Les réunions de ce genre manquent parfois d'intérêt parce que, trop souvent, elles sont organisées d'après une formule surannée. S'il arrive que les séances du Congrès annuel des Sociétés savantes soient languissantes, c'est que le programme des travaux est trop vaste, qu'à l'ordre du jour figurent des questions trop variées, voire hétérogènes, et que les communications, se réduisant d'ordinaire à la lecture de quelques documents ou d'un mémoire érudit, ne prêtent guère à la discussion. Ici, au contraire, le programme d'ensemble était limité ; il avait été décidé que chacune des cinq séances serait consacrée à l'étude d'une question, ou d'un groupe de questions connexes ; dès le mois de septembre dernier, les adhérents étaient informés qu'on traiterait, dans l'après-midi du lundi 30, des cahiers de paroisses, dans la matinée du mardi 4 des biens nationaux, etc.. On savait où on allait.

La circulaire ministérielle portant convocation de l'Assemblée disait en outre : « Au début de chaque séance, un membre de la Commission centrale rappellera les travaux faits et résumera les résultats obtenus dans le domaine des questions portées à l'ordre du jour. Cet exposé sera suivi d'une discussion sur la méthode à appliquer, et dans cette discussion

trouveront place les propositions et communications des membres des Comités départementaux. La Commission recommande la description des sources et la manière de les utiliser comme devant faire particulièrement l'objet des communications. » La plupart des communications ont été faites dans cet esprit et sur des sujets de cet ordre. Sauf exception, elles ont immédiatement suivi le rapport introductif, et ont été faites consécutivement. Lorsqu'elles étaient terminées, s'ouvrait la discussion générale, elle aussi méthodiquement conduite, et qu'on prolongeait autant que de raison ; sur les cahiers de paroisses, elle a duré plus de deux heures. On a eu vraiment l'impression, au cours des séances, qu'un travail collectif s'effectuait, un travail dont chacun des assistants tirerait profit.

Aussi ne sera-t-on pas surpris que l'Assemblée, avant de se séparer, ait exprimé le désir d'être réunie à nouveau dans deux ans. On n'a pas voulu engager l'avenir au delà, et il ne s'agit pas, pour le moment, d'une périodicité régulière. On a simplement observé que, si bien remplies qu'eussent été les séances, quelques-unes seulement des questions essentielles inscrites au programme de travail de la Commission avaient pu être abordées, que les progrès de l'enquête permettraient sans doute, assez prochainement, d'en traiter plusieurs autres, comme la suppression du régime seigneurial, le maximum général, les assignats, et qu'il serait utile de se réunir pour les discuter. Il est probable que le ministre de l'Instruction publique, qui va être saisi, accueillera favorablement le vœu qui lui est présenté, et qu'une nouvelle Assemblée sera convoquée pour 1915. En ce cas, l'ordre du jour des séances serait fixé sans retard, au moins dans ses grandes lignes, et les Comités départementaux en recevraient connaissance à bref délai, de manière que des travaux et communications conformes au type recommandé pussent être préparés à loisir.

Pierre CARON.

COMPTES RENDUS

— Fr. **Funck-Brentano**. *L'ancienne France. Le Roi.* Paris, Hachette, 1912, in-8, 400 p. — C'est, en somme, la réhabilitation de l'ancienne monarchie qu'a tentée M. Funck-Brentano ; il faudrait préciser, et dire : de la monarchie capétienne, puisqu'il n'y a, d'après lui, presque aucun caractère commun entre le régime issu de la révolution de 987 et la royauté barbare et carolingienne. Ce qui caractérise dans son principe et dans son développement historique la royauté capétienne, c'est qu'elle est essentiellement un régime patriarcal. La France est une grande famille ; le Roi en est le père. Le pouvoir royal procède de l'autorité paternelle, la seule qui subsistât encore au xe siècle : la *mesnie*, le fief, le royaume sont des élargissements progressifs de la famille ; les *chansons de geste* en font foi mieux qu'aucun témoignage. Le Roi vit comme un simple particulier. Ce qu'on appelle le Conseil du Roi n'est pas autre chose qu'un conseil de famille qui devient dans la suite des temps de plus en plus complexe. Les États généraux eux-mêmes ne sont qu'un Conseil plus largement ouvert encore, où les membres de la grande famille ne viennent nullement comme mandataires de sujets ayant des droits à faire valoir, mais comme des parents venant remplir leurs devoirs. Les grands officiers sont des serviteurs *domestiques*, qui dans la multiplicité de leurs fonctions publiques conserveront toujours leurs attributions primitives auprès de la personne du Roi. Les prévôts, qui deviennent eux aussi des officiers publics, n'ont longtemps été que les « gérants » du domaine privé du Roi.

La conséquence, au point de vue du fonctionnement du gouvernement, c'est, depuis la chute des Carolingiens jusqu'à 1789, la disparition du pouvoir législatif. En effet, un père ne légifère pas. Par contre, il assure la justice à tous, et, au dire de l'auteur, c'est là ce qui distingue le roi de France des autres princes ; véritable justicier chargé de maintenir la concorde toutes les fois qu'elle est troublée, il a sur les biens et la vie de ses sujets des droits absolus. Les Parlements, issus d'un démembrement de la primitive *curia regis*, ne tiennent leurs pouvoirs que du Roi ; ils sont suspendus quand le Roi paraît, et le prince peut leur reprendre leurs pou-

voirs quand il le veut. D'autre part, la monarchie capétienne est de caractère divin : le Roi est un véritable ministre de Dieu ; ses sujets le regardent comme tel, et de fait, d'après M. F.-B., les Capétiens directs furent presque des moines couronnés (onction du sacre, attouchement des écrouelles, etc.). C'est ainsi que s'expliquent les attributions ecclésiastiques du Parlement. L'auteur affirme, d'ailleurs, que cette théorie émane non de l'action des théologiens, mais des sentiments même du peuple. Les théologiens ultramontains y furent nettement défavorables. Le résultat, c'est le « front populaire » de la monarchie. On accoste le Roi librement, à toute heure ; ses actes et ceux de sa famille intéressent tout le monde ; tous les Français ont le droit de voir naître et mourir les rois de France. Le Roi est le chef des familles françaises. Son consentement est nécessaire pour se marier ; il peut conclure ou empêcher les mariages, le cas échéant, contre la volonté des intéressés.

Pourtant, M. F.-B. voit, dans l'ancienne France, le pouvoir absolu du Roi comme étant le fondement même de la liberté. C'était l'autorité royale qui veillait à ce que les franchises des personnes, des corps organisés et des classes sociales fussent rigoureusement observées. De plus, ce que nous appelons aujourd'hui les *services publics* se trouvait en réalité indépendant du Roi ; ces services jouissaient, en somme, de la plus grande autonomie. Les lettres de cachet elles-mêmes n'étaient nullement des manifestations de l'arbitraire. Les coutumes, variées à l'infini, et toujours réfractaires à l'influence d'une action commune, constituaient une digue infranchissable pour le despotisme. Bien plus, privilèges et coutumes gouvernaient le souverain lui-même et lui faisaient souvent faire ce qui lui déplaisait ; on pourrait en dire autant de l'opinion publique. Il y aurait donc plus d'ironie que de sens apparent dans le légendaire adage : Tel est notre bon plaisir.

En définitive, la nation révérait le Roi comme un dieu, et, dans tout le royaume, dans toutes les classes, le loyalisme était universel à l'égard du père commun de tous. M. F.-B. explique la fin de la monarchie par « l'altération des mœurs et des sentiments qui avaient formé la vieille famille française, base de l'édifice dont la monarchie était la clef de voûte ». Ce qu'on appelle la *Grande Peur* doit être regardé comme l'ébranlement, répercuté jusqu'aux confins du royaume, que causait la chute de ce trône archi-séculaire.

La conception générale de M. F.-B. n'est pas neuve : nombreux sont ceux qui ont vu dans le roi de France un père qui gouvernait le royaume suivant les principes mêmes de la puissance paternelle. Il n'est d'ailleurs pas douteux qu'il y ait dans cette conception une large part de vérité, et,

à en faire fi, on s'exposerait à porter sur l'ancienne France des jugements téméraires ou même grossièrement inexacts. Mais ce qui nous eût intéressés dans une œuvre comme celle-ci, ç'eût été, soit d'y trouver des faits non encore produits qui eussent renouvelé la théorie, — et en ce cas, force est bien de reconnaître que tel n'est point le cas de cet ouvrage, — soit d'y rencontrer un examen sincère et approfondi des faits déjà connus, qui eût abouti à nous dire si, oui ou non, l'ensemble des phénomènes qui ont marqué la vie propre de l'ancienne monarchie pouvaient s'expliquer par la seule théorie de la puissance paternelle. Pour arriver à une conclusion affirmative, il eût donc fallu pouvoir établir d'abord que le caractère *nouveau* de la monarchie capétienne est le caractère patronal, en second lieu qu'elle a gardé ce caractère intact jusqu'au bout, parce qu'il correspondait aussi bien à ses origines qu'à ses fins permanentes. C'est bien là ce que paraît être la pensée de M. F.-B. Voyons ce que vaut sa démonstration.

Sur le premier point, on ne peut considérer comme sérieusement établi que les premiers temps du régime issu de la révolution de 987 aient différé essentiellement des derniers temps de la royauté carolingienne. N'y a-t-il pas déjà quelque excès de systématisation dans le sombre tableau qu'a tracé M. F.-B. de l'état de la société ou plutôt de l'absence de société au xe siècle ? Rien n'autorise à croire qu'à cette époque le lien social ait complètement disparu ; tout porte à croire qu'il y a eu seulement pulvérisation de la puissance sociale, et que l'humanité n'a pas été contrainte de faire depuis le début un nouvel apprentissage de la vie organisée. La notion d'autorité n'a jamais cessé de subsister, et, s'il nous fallait analyser l'essence des pouvoirs des premiers Capétiens, nous y verrions, tout comme chez leurs prédécesseurs, un reflet bien visible de ces Césars romains qui avaient si puissamment frappé l'imagination des chefs barbares. Rien de spécifiquement capétien non plus dans les organismes qui se meuvent autour de la nouvelle dynastie. Ce que l'auteur appelle « le ménage de la royauté » n'est nullement apparu avec la royauté capétienne : nous savons quelle place tenaient antérieurement la famille royale, et, en particulier, les fils du Roi ; rappelons-nous les partages carolingiens du vivant même de l'Empereur. Quant au *rex designatus* du xie et du xiie siècle, c'est-à-dire au roi associé, nous nous bornerons à voir en son existence, non pas la conséquence d'une sorte de métaphysique politique, mais seulement une mesure prudente pour assurer sans heurts l'hérédité de la couronne. Le Conseil du Roi fait peut-être l'illusion d'un conseil de famille ; nul doute qu'il ne soit, en réalité, la *curia regis* barbare, proche parente elle-même du *consistorium principis* des Empereurs. Les

grands officiers sont les mêmes que ceux qu'énumèrent les textes des VIIIe et IXe siècles, et, chez les uns comme chez les autres, il y a confusion des attributions domestiques et des fonctions publiques. Quant aux faits particuliers allégués, ils ne semblent pas avoir une autre valeur : ainsi l'intervention du Roi dans le mariage de ses vassaux ne date nullement de la monarchie capétienne ; les rois mérovingiens s'étaient aussi attribué ce droit de marier leurs leudes : en 614, les grands obtinrent du roi Clotaire qu'il y renonçât définitivement. Si les Capétiens le conservent, c'est pour une raison tirée du droit féodal : le désir d'éviter *l'abrègement* du fief.

Il faut donc renoncer à voir dans le roi capétien un monarque d'une autre essence que le roi carolingien ou mérovingien.

Nous reconnaîtrons seulement — et ceci nous amène à l'examen du second point — que la royauté nouvelle est marquée d'un caractère divin que n'avaient point les derniers Carolingiens, ou tout au moins qu'ils n'avaient point à un pareil degré. Mais, ici non plus, on ne peut suivre M. F.-B. dans toutes ses déductions ; en particulier, on ne peut se résigner à voir des saints dans Philippe Ier, non plus que dans Philippe-Auguste ou Philippe le Bel, types traditionnels de princes purement laïques.

La théorie de l'apparition et du développement des États généraux apparaît comme singulièrement arbitraire : en bien des cas, il n'est pas douteux qu'ils ont considéré que c'est en eux que résidait la souveraineté ; il suffit de se rappeler les sessions de 1357, 1358 et 1359, celle de 1484, celle même de 1614. Quant à l'affirmation que le *plat pays* n'envoyait pas de députés, elle ne correspond certainement pas à la réalité ; à la réunion de 1484 notamment, les campagnes étaient représentées. On sait, d'autre part, qu'à plusieurs reprises les ordonnances réformatrices calquèrent de près la rédaction des cahiers de doléances, et c'est là un phénomène qui rappelle de près le mécanisme de nos lois modernes, votées par les assemblées délibérantes et promulguées par le chef de l'État. En réalité, il s'en est fallu de peu que, de même qu'en Angleterre, se dressât, à côté de la puissance du Roi, la volonté de la Nation.

M. F.-B. s'attache longuement à montrer que les cours de juridiction tenaient leurs pouvoirs exclusivement du Roi, et *à titre précaire* ; on voit la conséquence qui en découlerait : ce serait la justification des jugements par commissions et des lettres de cachets. Mais est-il bien assuré que pratiquement cette conception n'ait pas subi une évolution, et, lorsqu'on voit par exemple l'aggravation de peine prononcée contre Fouquet, ou l'interruption de la procédure dirigée contre le duc d'Aiguillon, ou les

innombrables incarcérations à la Bastille, n'y peut-on pas voir, avec les contemporains eux-mêmes, de véritables violations de la légalité ? Qu'on y prenne garde, en effet : l'un des défauts de ce livre, c'est la confusion constante entre la royauté du moyen âge et la monarchie des derniers siècles. C'est ce qui conduit M. F.-B. à présenter comme légitime l'intervention de Louis XIII ou Louis XIV dans le mariage de leurs sujets : c'est un vieux reste d'un usage qui, nous l'avons vu, avait sa justification au temps de la monarchie féodale, mais qui constituait au XVIIe siècle un acte gratuit d'arbitraire.

Par une transition brusque qui masque à peine la contradiction, M. F.-B. ne craint pas d'affirmer qu'à aucune époque les Français n'ont joui d'autant de libertés que sous le gouvernement de leurs rois. Il est aisé de voir de suite que, ce qu'il appelle des *libertés*, ce sont tout bonnement des *privilèges*, qui tendaient vers néant à mesure qu'on descendait l'échelle sociale. Il faut d'ailleurs ajouter que l'attitude de la Royauté leur a été nettement hostile, et rien ne serait plus intéressant que de comparer les droits des barons au XIe siècle, avec ce qu'ils étaient déjà devenus à la fin du XIIIe, sapés par la procédure de l'appel et les cas royaux. Les prérogatives des États-généraux n'avaient pas été mieux respectées ; leur rôle s'était amoindri sans relâche, jusqu'à ce qu'on cessât de les convoquer. Ainsi, c'est en eux que résidait à l'origine le pouvoir de voter les impôts extraordinaires, et pourtant l'on sait que l'ordonnance de 1445 n'établit la permanence de la taille que par un abus manifeste de la volonté des États-généraux de 1439. Qu'on se rappelle aussi la lutte sans merci dirigée contre les libertés provinciales, en particulier sous Louis XIII et sous Louis XIV, où les pays d'États se trouvaient pratiquement réduits à la condition des pays d'élection. Les cahiers de doléances des États de Bretagne sont remplies de plaintes — de plaintes justifiées — contre les violations perpétuelles du Contrat d'Union de 1532. Quant aux franchises communales, la lutte était déjà vive au temps d'Henri IV ; elle devait se terminer par l'édit de 1692, qui supprimait les municipalités élues. Nous ne rappellerons que pour mémoire la façon dont furent appliquées depuis 1661 les stipulations pourtant formelles de l'Édit de Nantes ; mais, puisque M. F.-B. consacre un assez long chapitre aux Parlements, nous ne pouvons passer sous silence leurs protestations séculaires contre les violations constantes des *libertés* et des *franchises* ; de quelles ressources, d'ailleurs, ne disposait pas le pouvoir royal contre cette opposition ? l'exil, les lits de justice, les évocations au Conseil, et, si le chancelier se montrait mal disposé à agir, la nomination d'un garde des sceaux. Il est donc au moins étrange de parler du respect du souverain pour les liber-

tés et les franchises de ses sujets, et l'on s'explique mal la sévérité avec laquelle M. F.-B. impute aux Jacobins, comme étant le propre de leur passage au pouvoir, leur ténacité dans l'œuvre de la centralisation politique et administrative.

Mais, en somme, quand même ces privilèges de classes et de corps organisés eussent été respectés, n'y aurait-il pas quelque paradoxe à donner ainsi à la liberté l'inégalité pour fondement, puisque, en dernière analyse, les privilèges garantissaient mal contre l'arbitraire quelques centaines de milliers d'hommes, tandis qu'ils laissaient sans action et sans voix 20 à 25 millions de sujets ? Et il faudrait parler ici de la façon dont étaient réparties les diverses charges publiques, fiscales ou militaires par exemple. Au fond, la monarchie demeurait puissante pour faire le mal, mais restait trop souvent paralysée lorsqu'il s'agissait de corriger les abus.

Quant aux sentiments que nourrissait le peuple à l'égard de ses rois, nous relèverons ici encore quelques inexactitudes ou abus de systématisation. M. F.-B. tient à ce que le mouvement qui depuis le XIIIe siècle poussait les Français à se mettre sous l'autorité immédiate du Roi soit considéré comme la marque d'un dévouement et d'une affection unanimes. Nous y verrons bien plutôt le sentiment tout pratique des avantages qu'il y avait à se retrouver sous la dépendance, et, partant, sous la protection d'un suzerain déjà très puissant. Que dire aussi de la popularité de princes comme Henri III, ou comme Louis XIV et Louis XV, dans les dernières années de leur règne ? A cet égard, M. F.-B. lui-même cite des témoignages de voyageurs anglais qui sont parfaitement concluants (p. 352). Enfin, l'explication de la *Grande Peur* n'est qu'une ingénieuse hypothèse. Pourtant, les historiens concèderont volontiers que, dans l'ensemble du pays, la personne royale demeurait à l'aube de la Révolution singulièrement populaire : les Français voyaient dans le Roi ce que voit encore dans le sien le peuple anglais, l'expression vivante de la Nation ; les premières séances des États généraux ne laissent aucun doute à cet égard.

Mais la vérité oblige à dire — et c'est ce que M. F-B. ne fait pas — que la royauté apparait comme d'autant plus coupable d'avoir laissé s'émousser et se briser entre ses mains le prodigieux moyen d'action dont elle disposait. L'auteur tente cependant un essai d'analyse (p. 373), d'ailleurs trop bref et beaucoup trop incomplet, des causes qui ont amené la chute de la monarchie ; il parle d'une transformation des esprits et des mœurs qui s'opérait depuis le XVIIe siècle. Mais il eût dû ajouter que la monarchie, ne gardant de ses origines patriarcales que quelques dehors archaïques, en était venue progressivement à ne se développer que vers sa propre fin

d'éclat et de splendeur, et elle en désirait égoïstement le maintien. Le père avait perdu peu à peu l'intelligence des besoins réels et des aspirations véritables de ses enfants. La monarchie avait cessé d'avoir conscience du rôle qui lui incombait. Elle avait successivement — dans son beau livre sur le *Couchant de la Monarchie* M. de Ségur le fait bien voir, — elle avait successivement laissé échapper toutes les occasions qui s'étaient offertes à elle de reprendre sa fonction nationale qu'elle avait si longtemps tenue. Lorsque la Révolution s'ouvrira, il sera bien tard pour qu'elle puisse revenir à sa mission ; elle y faillira encore, et, par son aveuglement, elle hâtera l'effondrement final. C'est donc justement que l'on peut dire qu'elle s'y était condamnée d'elle-même. Son rôle historique, tel qu'elle persistait à le concevoir, était terminé.

Ainsi donc, M. F.-B. n'a réussi, selon nous, ni à montrer que l'avénement de la royauté capétienne correspond à l'apparition d'un régime politique nouveau, le régime patriarcal, ni à établir qu'il faut constamment chercher en ce caractère patriarcal l'explication des phénomènes qui ont marqué la vie propre de l'ancienne monarchie. Et pourtant, à cette préoccupation, M. F.-B. a sacrifié la valeur objective de son livre. Il s'est laissé aller à une déformation perpétuelle des faits invoqués ; le lecteur sent que l'on veut tirer des pièces de la cause plus qu'elles ne peuvent donner ; la conclusion est trop souvent forcée. C'est assez pour que l'on soit obligé de dire, que, quels que soient les services que puisse rendre cet ouvrage, il demeurera toujours dangereux d'y faire appel en toute confiance. — Séverin Canal.

— Edgard **Depitre**. *La toile peinte en France au XVIIe et au XVIIIe siècle.* Paris, Marcel Rivière, 1912, in-8, XVII-271 p. (avec 4 planches hors texte). — L'industrie des toiles peintes aux XVIIe et XVIIIe siècles est intéressante à plusieurs titres. D'abord, c'était une industrie en partie étrangère (les toiles peintes étaient importées des Indes), et une industrie française (beaucoup de manufactures de toiles imprimées s'étaient créées sous Louis XIV). Ensuite, elle fut l'objet de toute une législation qui reflète fidèlement les doctrines économiques de cette époque : régime prohibitif qui, inauguré en 1686, dura jusqu'en 1759 ; puis, le régime de liberté qui, sous l'influence des écrivains économistes et des administrateurs libéraux, comme Trudaine et Gournay, finit par triompher. La question des toiles peintes fut comme la question des grains, — à un moindre degré, il est vrai — le problème autour duquel furent agitées les discussions des partisans de la prohibition et des défenseurs de la liberté. Et ainsi pourrait-on dire que le monde de la toile peinte est

comme un microcosme qui permet de retracer l'histoire des idées et des luttes économiques sous l'ancien régime. C'est ce que M. D. a fort bien développé dans son savant volume.

Il débute par une étude détaillée de l'arrêt prohibitif de 1686. Cet arrêt atteignait à la fois les toiles peintes importées des Indes et les toiles imprimées en France, et avait pour objet de favoriser les anciennes manufactures de laine et de soie, qui, occupant beaucoup plus d'ouvriers, et, par les exportations, introduisant beaucoup d'or en France, étaient toujours favorisées, depuis Colbert, par le gouvernement. Il contribua à la décadence de l'industrie française des toiles imprimées. Mais ce qui la précipita aussi, et surtout même avant cette date, ce furent les nombreux édits rendus contre les protestants, et surtout la révocation de l'Édit de Nantes, de 1685. La plupart des fabricants de toiles imprimées étaient, en effet, des protestants de la Saintonge, du Languedoc, du Vivarais, de Metz et de Sedan. Ils émigrèrent en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, même en Italie. Ces pays n'achetèrent plus nos toiles, et même, comme en Italie, fabricant à leur tour des toiles imprimées, ils n'achetèrent plus nos draps.

Ce ne fut pas la seule conséquence. L'art de l'impression des étoffes fut perdue en France pour soixante ans. Et ce furent des descendants de protestants français, réfugiés à l'étranger, ou des étrangers, comme l'Allemand Oberkampf ou le Suisse Abraham Frey, qui le rapportèrent au XVIIIe siècle dans son pays d'origine.

Cependant la législation prohibitive, combattue par la Compagnie des Indes et par les marchands, était sans cesse tournée ou même ouvertement violée, malgré les menaces et les rigueurs du gouvernement. Mais une ère nouvelle se préparait. Le public préférait ces étoffes légères, revêtues de fleurettes, à toutes les autres, et, dans un pays où la mode est souveraine, et où l'opinion commençait à l'être, des lois prohibitives ne pouvaient se maintenir. D'autre part, les idées avaient changé. Toute une lutte de doctrines s'engagea — M. D. la raconte en détail, — et, à la fin, la liberté de fabrication fut accordée, en 1759.

Alors, le goût du public aidant, la manufacture d'indiennes devint de plus en plus prospère. Vers 1785, la France possédait une centaine d'ateliers de toiles peintes, sans compter ceux qui existaient en grand nombre dans les « provinces étrangères », comme l'Alsace et la Lorraine. L'arrêt du 10 juillet 1785 protégea même cette manufacture naissante, qui avait à lutter contre la concurrence suisse, allemande, anglaise : il interdit l'importation des toiles peintes et blanches de l'étranger. Il est vrai que, dans la pensée du gouvernement, ce n'était qu'un moyen pour faire céder

les Anglais sur les termes d'un traité de commerce en discussion. Les négociants se laissèrent tromper et applaudirent. Les applaudissements cessèrent et les plaintes s'élevèrent de plus en plus vives, quand ils virent les conséquences du traité de commerce franco-anglais, lequel, on le sait, inonda la France de produits anglais et précipita la décadence de presque toutes nos industries, naguère si prospères. Seuls les tarifs protecteurs de 1791 devaient rendre la tranquillité aux fabricants.

M. D. a illustré toute cette histoire par des planches qui montrent bien la fabrication des toiles peintes (d'après l'*Encyclopédie*) et mettent sous les yeux divers échantillons intéressants. C'est une très utile contribution à l'histoire économique en même temps qu'à l'histoire des doctrines économiques. Et il faut encore savoir gré à l'auteur d'avoir bien mis en lumière le lien qui unit toujours les faits et doctrines. — Ph. Sagnac.

— *Département de l'Yonne. Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le district de Sens*, publiés par Charles **Porée**. Tome Ier. Auxerre, Imp. coopérative ouvrière « L'Universelle » ; Paris, E. Leroux, 1912, in-8, CCXLV-500 p. (Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française.) — Profitant de l'expérience acquise, les éditeurs de documents relatifs à la vente des biens nationaux font des volumes de mieux en mieux compris, et de plus en plus complets, et clairs en même temps. Celui de M. P. se recommande tout particulièrement par ces diverses qualités. L'introduction, morceau tout à fait magistral, élucide fort bien les diverses questions relatives aux ventes, et fait ressortir les conclusions générales se dégageant des nombreux documents transcrits ensuite. Ces conclusions confirment celles qui ont été précédemment formulées : faible importance de la propriété ecclésiastique (14.716 hectares sur 120.731), grand développement de la propriété paysanne, prédominance de la bourgeoisie dans les acquisitions, médiocre importance des ventes de seconde origine, etc. Des graphiques heureusement dressés donnent une idée très nette de l'importance relative des biens nationalisés. Celui de la page LXIII mérite d'être particulièrement signalé comme faisant bien ressortir l'état de la propriété dans le district de Sens avant la Révolution. Une seule, et très légère, objection vient à l'esprit en le considérant ; c'est l'indétermination si fréquente des limites des paroisses sous l'ancien régime, qui se prête mal à une statistique aussi précise ; mais peut-être M. P., qui a cet avantage, par sa précedente publication sur les cahiers de la même région [1], d'avoir connu et vérifié

1. Cf. la *Revue*, t. XII, p. 292.

tous les documents relatifs à cette question, a-t-il fait subir les corrections nécessaires et est-il en mesure d'apporter des chiffres tout à fait sûrs. Les tableaux comparatifs des paiements mensuels, des prix nominaux et des paiements réels, sont une innovation des plus heureuses.

Je ne vois qu'une seule question sur laquelle des indications supplémentaires auraient peut-être été désirables : c'est celle des estimations. Je ne suis pas tout à fait aussi convaincu que M. P. de l'exactitude parfaite des estimations des biens de première origine. Mais c'est surtout celles de 1793 à l'an III qu'il serait à souhaiter d'examiner de plus près, puisque la question est maintenant discutée [1]. Il est indiqué à la page CLXIV une anomalie en effet assez curieuse, dont l'explication me parait être dans ce fait, déjà signalé, que les estimateurs de l'an II et de l'an III ont, non pas toujours, ni même la plupart du temps, mais quelquefois, établi leurs chiffres d'après la dépréciation de l'assignat au moment où ils opéraient. Et ainsi l'exagération, par cela même, du montant des estimations faites de cette manière accuserait une lésion pour l'État vendeur encore plus grande que celle dont M. P. a parfaitement établi l'existence, et modifierait dans une faible mesure le tracé d'une des lignes de l'intéressant graphique de la page CIV. — M. MARION.

— *Journal d'un prêtre lorrain pendant la Révolution* (*1791-1799*), publié avec une introduction, une notice et des notes par H. **Thédenat**. Paris, Hachette, 1912, in-12, XLIX-291 p. — L'abbé Nicolas Alaidon, curé de Saint-Pierre, à Saint-Mansuy, faubourg de Toul, de 1765 à 1791, ayant refusé le serment et ne s'étant pas conformé à la loi du 26 août 1792, qui ordonnait aux réfractaires de sortir de leur département dans les huit jours, et du territoire français dans les quinze jours, s'enfuit secrètement, le 21 septembre. Il se réfugia d'abord à Verdun, occupé par l'armée prussienne ; puis, quand elle se retira, après la bataille de Valmy, il partit avec elle et voyagea au milieu des convois. Dès lors commença pour lui une existence vagabonde qui devait durer huit ans : il traversa successivement le Luxembourg, Trêves, Cologne, Warendorf, Eichstätt, Dresde, la Pologne, revint à Dresde, gagna de là Toplitz en Bohême, puis Constance, d'où il retourna à Eichstätt, où il se fixa en mars 1799. C'est alors qu'il rédigea le récit de ses pérégrinations ; il l'acheva en 1800. M. Thédenat nous apprend, dans la notice qu'il consacre à l'abbé Alaidon, que celui-ci rentra en France en 1802, exerça le ministère pendant une ving-

1. Elle l'a été au cours de la récente Assemblée générale de la Commission et des Comités départementaux d'histoire économique de la Révolution (cf. ci-dessus, p. 114).

taine d'années à la Maison-Dieu, puis quitta Toul et se retira à Nancy, où il mourut en 1827, à quatre-vingt-neuf ans.

M. T. a caractérisé lui-même le journal de l'abbé Alaidon en nous prévenant (p. XIII) que les lecteurs « n'y trouveront pas des considérations philosophiques sur la Révolution française ni des aperçus sur son histoire, mais un récit poignant, réel et réaliste, de la vie que menèrent pendant douze ans les prêtres réfugiés en Allemagne par suite des lois dites de déportation ; de leur fuite vers des régions de plus en plus lointaines à mesure que progressait la marche triomphante de nos armées ; de la lutte pour la vie de chaque jour où ils furent engagés ; de leur misère, qui n'eut d'égales que leur douceur et leur résignation ». « Il ne faut pas, dit-il encore (p. XXXII), demander à ce journal des renseignements historiques, qui, d'ailleurs, ne nous apprendraient rien de nouveau. La fuite même de l'abbé Alaidon devant les armées françaises est, pour ainsi dire, anonyme. Il nous apprend qu'il dut, souvent avec précipitation, quitter telle ou telle ville parce que les Français arrivaient. A la suite de quelle victoire ? Nous pouvons le deviner, non par lui. Ignorant la langue du pays dans lequel il vivait, lui-même devait n'être pas toujours bien renseigné. » En somme, l'intérêt de ce document consiste surtout à nous donner un exemple des épreuves auxquelles se résignèrent les ecclésiastiques qui aimèrent mieux mener cette existence errante et misérable que de prêter le serment ; il nous montre par là, une fois de plus, combien profond était le fossé qui séparait les réfractaires des prêtres qui crurent pouvoir se soumettre à la loi sans rien faire de contraire à leur conscience ni à la religion. Mais cela n'est pas une nouveauté.

M. T. a édité avec soin le manuscrit de l'abbé Alaidon ; il l'a divisé en chapitres, pour en faciliter la lecture, a rétabli l'ortographe moderne, daté les événements, ce dont l'auteur s'était peu préoccupé, identifié les noms de lieux, souvent estropiés, et terminé son livre par une table des noms de personnes. — P.-R. MAUTOUCHET.

— Dr Victorin **Laval**. *Le général Joseph-François Dours. Sa vie politique et militaire, sa mort tragique.* Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912, pet. in-8, XVI-740 p. (1 gr.) — Né en 1729 à Bollène dans le Vaucluse, Joseph-François d'Ours (devenu sous la Révolution J.-Fr. Dours) entra au service en 1753 comme sous-lieutenant au régiment de Rouergue, prit part à diverses opérations de la guerre de Sept ans, notamment à la campagne de Hanovre de 1759, quitta l'armée en 1764 ou 1765, y rentra en 1772, fut réformé en 1787, devint en 1792 chef de bataillon de la garde

nationale du district de l'Ouvèze, puis, en 1793, adjudant général dans l'armée du Midi, commanda une division de l'armée des Alpes, et prit sa retraite après le 9 thermidor ; ayant été chargé par l'administration centrale du département de la Drôme de diriger la recherche des réfractaires et déserteurs, il fut assassiné dans sa maison de la Hourde près Bollène par un certain nombre d'entre eux, dans la nuit du 1er nivôse an IV.

A part cet épisode tragique — d'ailleurs connu, et l'un des plus significatifs de l'histoire de la première Terreur blanche, — la vie de J.-F. Dours n'offre rien de véritablement saillant. Pourtant, elle a fourni à M. L. la matière d'un fort volume : c'est que cette biographie, comme tant d'autres, contient plus que ne promet son titre. Pour mieux faire ressortir le rôle de Dours, M. L. expose longuement, trop longuement, l'histoire du mouvement fédéraliste du Midi, les opérations de l'armée de Carteaux contre Avignon et contre Marseille ; les derniers chapitres, qui traitent du commandement de Dours à l'armée des Alpes, débordent eux aussi, sans conteste, le cadre biographique. Au moins ces manières de digressions sont-elles fructueuses pour le lecteur ? Sur certains points, les renseignements recueillis par M. L., notamment dans un registre de correspondance de Dours conservé à la Bibliothèque d'Avignon, semblent offrir de la nouveauté et de l'intérêt ; mais il est assez difficile d'en juger, parce que le récit n'est pas toujours aussi clair qu'on le voudrait. Il y a dans ce volume bien des traces d'inexpérience. M. L. a tort de croire (p. XIV) que les références de bas de pages dispensent de donner des indications bibliographiques liminaires : on aimerait savoir avec précision à quelles sources, parisiennes ou locales, les éléments du travail ont été puisés. Il est regrettable aussi que M. L. se soit laissé aller parfois à porter sur les hommes et sur les choses des jugements qui sentent le moraliste, et non pas l'historien ; il eût été bien inspiré par exemple en s'abstenant d'écrire les pages (42 et suivantes) qu'il consacre aux origines de l'insurrection fédéraliste : elles n'ont d'autre utilité que de nous révéler chez leur auteur une assez vive antipathie pour les Jacobins, et aussi une connaissance insuffisante des événements généraux de l'année 1793.

En somme beaucoup de bonne volonté, beaucoup de travail, et un résultat assez maigre. En consacrant à Dours non pas un volume entier, mais simplement une notice substantielle, M. L. aurait fait œuvre mieux conçue, et tout aussi utile. — P. Caron.

— Eugène **Defrance**. *La conversion d'un sans-culotte. Gabriel Bouquier, peintre, poète et conventionnel (1739-1810)*. Paris, Mercure de France, 1912, in-12, 288 p. — L'obscur conventionnel Bouquier a déjà été

l'objet de plusieurs notices d'érudits périgourdins ; on pourra s'étonner qu'une biographie nouvelle lui soit consacrée, alors que tant de révolutionnaires plus importants attendent encore un historien. Mais Gabriel Bouquier ne fut pas seulement conventionnel ; il fut aussi peintre ; il fut surtout poète et écrivain. Sa fille, Mlle Zénobie Bouquier, a légué en 1866, à l'Assistance publique de Paris, qui les conserve dans ses archives, neuf recueils volumineux de documents que Bouquier avait réunis : œuvres oratoires et poétiques, portraits, etc. M. Defrance a dépouillé consciencieusement ces recueils ; il n'en a retenu que quelques pièces, et le peu qu'il cite ne donne pas envie de connaître le reste.

Ce fut un bien petit personnage que ce Bouquier ; nous ne parvenons à nous intéresser à ses piètres amours, à ses pauvres ambitions, à sa carrière manquée, à ses petits vers sautillants et ridicules, que si nous songeons à l'époque où il vécut. Tous ces menus faits jettent de bien curieuses lumières sur la formation de l'état d'esprit terroriste ; et par là ce livre rejoint l'admirable roman d'Anatole France, les *Dieux ont soif*. Mais le peintre Bouquier n'a pas la forte volonté et le sombre mysticisme du peintre Gamelin ; et M. B. n'avait pas besoin, pour le faire revivre et l'expliquer, de faire appel à l'« automatisme psychologique » de M. Pierre Janet, ou à la « maladie du doute » de M. Bernard Leroy.

Jusqu'en 1789, Bouquier s'occupa de peinture et de poésie. M. D. annonce, dans le titre de son ouvrage, des « documents inédits sur l'histoire de l'art au XVIIIe siècle » : ils sont pour la plupart insignifiants ; ce sont des portraits de quelques artistes que Bouquier fréquenta lorsqu'il vint se fixer à Paris en 1772, à 33 ans, après une jeunesse un peu vide de rimailleur provincial. M. D., visiblement, connaît mal la vie artistique de cette époque ; il a suivi Bouquier dans ses jugements ; il ne nous épargne aucun nom obscur ; on pourra s'étonner aussi de relever le nom de Charles-Antoine Coypel, mort en 1752, parmi les critiques de 1774 ; on retiendra quelques traits curieux sur le restaurateur de tableaux Jeanteau, qui fit de faux Rembrandts, de faux Watteau, de faux Titiens ; sur les deux paysagistes Crépin et Sarazin ; sur Lantara, Sané, sur Greuze enfin que Bouquier vit au café Procope. Le salon qu'il rédigea en 1775, et qui ne fut pas publié (p. 68 et suiv.), est inspiré de l'esprit nouveau de Vien et de Greuze. Il parle, à propos de Boucher, « de ces peintres qui ont dédaigné les moyens et les procédés sévères des maîtres de l'époque Louis XIV, pour ne peindre que par pratique ou par caprice, et qui, sous de fausses séries de tons blafards, ont abandonné les sujets historiques et religieux pour ne produire que des scènes érotiques et immorales ». Bouquier voyagea trois ans en Italie, de 1776 à 1779 ; il vécut

près d'un an à Bologne, puis à Rome et à Naples. M. D. a cru devoir citer les très nombreux artistes et lettrés bolonais que Bouquier fréquenta et qui sont presque tous obscurs. Il parle du « génie » de Carlo Bianconi. Il exagère la décadence artistique de Rome ; si l'école romaine était morte, le centre d'études demeurait incomparable : il suffira de se reporter à la thèse récente de M. Hautecœur, *Rome et la Renaissance de l'antiquité*. Nous avons, enfin, le droit de n'accorder qu'un faible crédit aux goûts de Bouquier, quand nous lisons qu'à Rome ce qui l'attira le plus vivement, à côté des paysages de Claude Lorrain, ce fut une « physionomie » de Rembrandt. — Il semble avoir été, au reste, un médiocre peintre, comme il fut un médiocre poète ; il fit des marines à la Vernet et des ruines à la Hubert Robert ; son biographe convient qu'on ne connaît rien de lui, en dehors de croquis plus ou moins poussés (quelques-uns reproduisent des monuments d'Italie), conservés au musée de Périgueux et à la bibliothèque de la Société historique du Périgord.

A son retour en France (1779), Bouquier se fixa à Terrasson, son pays natal. Il fut reçu membre correspondant de l'Académie de peinture de Bordeaux, et composa un poème en quatre chants, les *Charmes de la Peinture*. Mais voici la Révolution qui se prépare ; la puissance de la noblesse dans le Périgord est particulièrement oppressive. Bouquier n'hésite pas ; il est subdélégué de l'intendance de Guyenne, il s'engage cependant dans l'opposition. Il se charge de la rédaction des cahiers du Tiers de sa paroisse ; dès lors il va, en prose et en vers, attaquer la noblesse et la religion. Le voilà orateur de village ; il s'accoutume à la violence. Il n'est plus l'artiste sentimental et « vertueux » de 1775 ; quand, à 53 ans, il est nommé député de la Dordogne à la Convention, il va siéger au plus haut de la Montagne, près de son ancien camarade de Rome, Louis David ; Robespierre va le juger digne de figurer, parmi ses rares hommes de confiance, sur son fameux carnet. Le rôle de Bouquier à la Convention fut, au reste, insignifiant. Il semble s'être occupé surtout de l'organisation de l'enseignement. Cet ancien bel esprit est devenu un farouche ennemi des universités, des académies, de tout ce qui entretient les « idées métaphysicomystiques ». « Les plus belles écoles, déclare-t-il, sont les séances publiques des départements, des districts, des tribunes (*sic*), et surtout des sociétés populaires. » Il propose que l'on exclue du Muséum national toutes les œuvres célébrant la monarchie et la religion, et aussi les pastorales et les sujets érotiques. — Il est ainsi, peu à peu, devenu terroriste. Est-il sincère ? Il est plus important de noter que c'est une âme faible, qu'il n'a pas d'idées personnelles, qu'il se laisse entraîner ; c'est un timide qui pousse ses amis vers l'échafaud, de peur d'y monter lui-même.

On s'explique ainsi sa conversion. Après Thermidor, il désavoue Robespierre. Il sauve sa tête, grâce à sa qualité d'artiste et à ses amitiés. Il rejoint sa famille dans le Périgord, qu'il ne va plus quitter. Le souvenir de ses dernières années va désormais l'obséder. Ses croyances révolutionnaires tombent soudain ; elles cèdent au courant catholique, qui devient si puissant dans ces années du Directoire. Mais sa foi nouvelle n'est pas plus vive, plus personnelle, plus active ; elle se traduit seulement par une certaine abondance poétique. Il compose un drame biblique, *la Mort d'Abel*, un chant sur l'*Élévation de la sainte Hostie* ; il se rallie à la peinture religieuse qu'il voulait naguère détruire ; il s'essaye à l'apologétique. « La Révolution a fourni l'une des plus éclatantes preuves des vérités éternelles et immuables de la religion chrétienne. » Il s'ennuie, écrit des épitaphes sur la mort de ses moineaux. Son biographe note très bien qu'à « lire ses notes, on voit, on sent qu'il a horreur de la fixité de pensée » : cela n'est pas vrai que de sa vieillesse. Il termina une vie morne et inutile dans l'ennui, en 1810, à l'âge de 70 ans. — Julien Cain.

— A. **Aulard**. *Napoléon Ier et le monopole universitaire*. Paris, A. Colin, 1911, in-12, IX-385 p. — Si le titre de cet ouvrage, dont nous nous excusons de publier aussi tard le compte rendu, a pu faire croire que l'auteur recourait à l'histoire pour prendre position dans la question aujourd'hui débattue, l'on s'aperçoit bien vite à la lecture que jamais problème historique n'a été traité avec autant d'impartialité et de complet oubli des préoccupations présentes.

On ne connaissait qu'en gros ou par trop menus fragments l'histoire de l'Enseignement entre les années 1795 et 1813 : c'étaient des livres vieillis ; quelques ouvrages modernes, dont deux essentiels : *L'Enseignement supérieur en France*, de M. Liard, et *La réforme de l'Université impériale en 1811*, de M. Schmidt ; ou des monographies d'une valeur très inégale sur des écoles centrales, des collèges et des lycées. On pouvait espérer une œuvre de synthèse. M. A. l'a entreprise en utilisant habilement les textes imprimés et les inédits qu'on trouve aux Archives nationales, et les brochures éditées dans les départements d'après les sources locales. Il reconnaît lui-même dans le préambule que son travail n'est pas définitif. Il y a des lacunes, notamment sur les budgets et les méthodes d'instruction. L'abondance des documents administratifs ne compense pas la perte ou l'absence des rapports ou des lettres de particuliers : on voudrait connaître et voir fonctionner cette Université autrement que par des commentaires de décrets, que par des correspondances officielles. A qui la faute ? Pas à M. A., apparemment, car un homme n'oserait dépouiller

à lui seul tant d'archives locales. La faute en est, qu'ils me pardonnent, à nos collègues de l'Enseignement secondaire et primaire supérieur. N'appartient-il pas au professeur d'histoire de reconstituer l'histoire de son lycée ou de son école ? Les archives de l'établissement, celles du département, les registres des municipalités lui fournissent des détails nombreux, précis, amusants le plus souvent et qu'il utilisera — j'en ai fait l'expérience — avec succès dans ses classes et même dans un discours de distribution de prix. N'est-il pas surprenant qu'à cette heure vingt lycées à peine aient trouvé leurs historiens, et que très peu (Bordeaux, Angers, Angoulême, Nantes, Lyon, Cahors, etc.) aient été l'objet d'une étude complète ? Si ce travail avait été réalisé dans tous les départements, l'ouvrage de M. A. aurait pu fournir plus de détails et de précisions, quoique, à mon sens, les idées et hypothèses qu'on y trouve sont seules admissibles et s'imposent. Il a borné son étude à l'année 1813. Rien ne nous dit qu'il ne la poursuivra pas jusqu'en 1850. Qu'il serait facile aux professeurs des lycées de lui inspirer des « notes de lectures » sur les collèges de la Restauration et du gouvernement de Juillet !

Le livre peut se diviser, très nettement, en trois parties : les deux premiers chapitres étudient le régime transitoire entre la Révolution et l'Empire ; les deux suivants sont consacrés à la fondation et à l'organisation de l'Université ; les cinq derniers à son fonctionnement. Nous devons le suivre page à page.

Le premier chapitre traite de l'application de la loi du 3 brumaire an IV sous le Directoire et le Consulat. Il constate l'inexistence de l'enseignement primaire, faute d'instituteurs et, aussi, d'élèves ; le succès des écoles centrales, dû à la faiblesse de l'enseignement primaire et au maintien des habitudes, même des maîtres de l'ancien Oratoire. Mais il ne cache pas les attaques dont elles furent l'objet. On leur reprochait, en effet, d'être trop laïques ; d'être de simples externats, et de laisser les pensionnats mal organisés aux mains des professeurs ; de maintenir le latin à la base des études ; de ne pas continuer l'école primaire ; de donner aux élèves, d'ailleurs peu nombreux, la liberté anarchique de choisir entre les enseignements ; de n'avoir pas l'unité de direction, etc. [1]. Il note enfin le morcellement et la faiblesse de l'enseignement supérieur. Quant au budget, il était manifestement insuffisant, avec ses cinq millions et demi par an.

1. M. A. a laissé de côté la question des boursiers. La loi du 3 brumaire an IV (article 8, titre 5), en créait 20 par école centrale. La pénurie du trésor retarda cette mesure de deux ans. Mais, à partir de l'an VII, on trouva un moyen financier (voir la circulaire de Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, du 29 germinal an VIII). A l'école centrale de Niort, on eut dès ventôse an VII les 20 boursiers (Arch. dép. des Deux-Sèvres, liasse 139), la plupart fils de petits fonctionnaires ; il fallut même tirer au sort, vu le grand nombre de candidats.

Nous passons, au chapitre suivant, à l'application de la loi du 11 floréal an X, amorce du monopole. L'enseignement primaire est sacrifié ; il va, peu à peu, être abandonné aux congrégations qui rentrent. La liberté de l'enseignement secondaire est supprimée, par la création d'écoles secondaires et de lycées, et l'obligation de l'autorisation préfectorale pour les écoles privées (arrêtés des 4 messidor X, 30 frimaire XI, 19 vendémiaire XII ; circulaire du 5 pluviôse XI : « L'éducation publique appartient à l'État »...). L'idée de Bonaparte est de coordonner les établissements entre eux et de les subordonner au gouvernement central. Fourcroy et trois inspecteurs généraux sont chargés d'organiser les lycées. On a sur les budgets, le personnel, l'enseignement, la discipline, des détails complets, qui viennent nous confirmer dans l'opinion depuis longtemps admise que ces lycées devaient tenir de la caserne et du couvent. Mais ils manquaient d'élèves. On sent déjà la nécessité prochaine du monopole pour les peupler. La même idée d'incorporation apparaît pour l'enseignement supérieur et l'Institut.

Les chapitres suivants sont dans le plein du sujet. « Par le pape et le Concordat, Napoléon croyait avoir rangé à son obéissance la conscience des adultes. Par les aumôniers à sa nomination et subordonnés aux proviseurs, aux recteurs, au Grand-Maître, il mettrait son empreinte sur la conscience des enfants » (p. 144). Les meilleures pages du livre sont ici, dans la genèse du décret de 1806, dans le rapprochement entre la création de l'Empereur et l'Université de Turin, dans l'opposition au monopole faite par le Conseil d'État et l'entourage du Souverain, dans l'action de Fontanes : « La France, aurait dit celui-ci, a besoin, pour un temps du moins, d'une seule Université, et l'Université d'un seul chef. — C'est cela, répliqua l'Empereur, vous m'avez compris » (p. 163). Et l'on trouve, avec d'amples détails, l'exposé et le commentaire des décrets du 17 mars et du 17 septembre 1808 : organisation des établissements d'État et des maisons privées, celles-ci autorisées et abonnées, payant cher, afin qu'elles soient incapables de lutter contre ceux-là ; réalisation de la congrégation laïque : célibat, vie en commun, costume spécial, obéissance au Grand-Maître, peines disciplinaires, délation, savante hiérarchie, fidélité à l'Empereur ; mépris pour l'enseignement primaire : les Écoles normales ne sont pas créées. Les Frères de la Doctrine chrétienne ont toute liberté et influence. Les évêques sont tout puissants.

La disparition de la plupart des papiers de l'Université impériale rend difficile l'histoire de son fonctionnement. Cependant M. A. a bien dégagé les grands faits : les raisons pour lesquelles Fourcroy ne devint pas Grand-Maître ; la nomination de Fontanes et ses trahisons ; le choix des hauts-

fonctionnaires ; la décadence de l'enseignement primaire, même après que le décret du 15 novembre 1811 eût rendu aux préfets, sous-préfets et maires la surveillance des écoles : — Napoléon voulait, en effet, que le peuple ne reçût qu'un minimum d'instruction, et les filles pas du tout, ou qu'elles fussent enseignées par leurs mères ou par les bonnes sœurs ; — les progrès de l'enseignement secondaire privé, malgré les mesures prises en faveur du monopole : ainsi l'augmentation du nombre des lycées portés à cent pour 1813, dont quatre à Paris (on n'eut d'ailleurs pas le temps de les créer tous), l'obligation pour les institutions d'une ville d'envoyer leurs élèves au collège ou au lycée, et, dans les communes dépourvues de collège, d'arrêter les études à la classe des humanités ; l'interdiction pour ces mêmes maisons d'avoir des pensionnaires au-dessus de neuf ans, si les établissements publics n'avaient pas leur plein d'internes ; des mesures contre les séminaires, des restrictions sans nombre. Ce fut un régime tyrannique, heureusement défini : « le blocus universitaire ». Mais il ne réussit pas mieux que l'autre. Fontanes laissa faire. Les décrets restèrent inappliqués, et l'Empereur fut trahi, ici comme partout ailleurs [1].

Quant à l'enseignement supérieur, les anciennes écoles furent transformées en facultés, de droit, de médecine. La seule innovation, ce furent les facultés des lettres et des sciences, organisées avec le personnel des lycées et de l'administration. Elles eurent, en province, peu d'auditeurs ; à Paris, au contraire, les élèves furent nombreux, à cause du contingent de l'École normale. La première chaire d'histoire fut confiée à Guizot, qui prononça ces leçons magistrales d'où est sorti tout notre mouvement historique du siècle passé.

Un chapitre, un peu court, consacré au budget termine le livre, dont voici les conclusions générales. Napoléon n'est arrivé que peu à peu à l'idée du monopole, et a voulu le réaliser par le simple perfectionnement des institutions scolaires existantes. Il a voulu servir ses propres intérêts, faire un Concordat de l'enseignement, empêcher que l'Église romaine ne se rendît maîtresse de l'éducation. Le monopole n'a pu être établi que dans l'enseignement secondaire. Il fut une excellente mesure financière, mais il demeura vain. L'enseignement privé prospéra, servi par ceux-là

1. Voir Chabot et Charléty, *Histoire de l'enseignement secondaire dans le Rhône, 1789-1900* (1901). — Voir aussi, pour la trahison de Fontanes, les mémoires de Gaillard, *Un ami de Fouché*, publiés en 1911 par le baron Despatys. Gaillard, ayant un fils à Juilly, rapporte ce mot de Fontanes : « Mon ami, laissez donc votre cher fils à Juilly. En fait de lycée, on peut considérer comme bons ceux où l'on ne parle pas de religion : dans les autres, ceux qui en parlent la tournent en ridicule... Je ne saurais vous blâmer de votre sagesse et de votre prudence (p. 140) ». Singulières paroles pour un Grand-Maître.

même qui auraient dû le restreindre, et Napoléon, incapable de tout voir par lui-même, fut joué : c'est l'écueil de tout pouvoir personnel. — Marcel Nesi.

— André **Lebey**. *Louis-Napoléon Bonaparte et le ministère Odilon Barrot. 1849*. Paris, E. Cornély, 1912, in-8, 719 p. — Après avoir achevé la lecture des 719 pages du volume de M. Lebey, je me suis trouvé assez embarrassé pour en rendre compte. L'impression que l'on en retire est loin de vous satisfaire et l'on ne saurait au premier abord dire pourquoi. Le livre n'est ni hâtif, ni superficiel, ni fondé sur des bases fragiles. M. L. a longuement médité son sujet ; il ne se contente pas d'énumérer la suite des faits ou de n'en montrer que la façade ; il veut parvenir jusqu'au mobile réel, jusqu'au ressort psychologique. Aussi bien, la connaissance sûre qu'il possède de cette époque lui permet-elle d'en démêler avec pénétration l'écheveau confus. Son information est étendue, suffisante pour un travail d'une telle ampleur. Et cependant, de ce récit, rien ne se dégage nettement, rien ne s'impose, ne se fixe dans l'esprit. Je ne pense pas qu'un lecteur qui n'aurait aucune lumière de la question s'en forme quelque notion claire après avoir consulté le volume de M.L. Il faut être au contraire bien averti déjà pour apprécier la valeur de certaines explications ou de certains exposés. L'œuvre tentée par M. L. est d'ailleurs assez importante pour qu'on ne se borne pas à ces réserves générales ; il s'agit d'un effort trop considérable pour qu'on n'essaye pas de rechercher à quoi tient précisément cette impression que je signale.

Ce n'est certes pas une période dont il soit aisé de discerner la trame profonde que cette année 1849 que M. L. entreprend de raconter. On trouve rarement plus d'incertitude dans les idées, plus d'hésitation dans la conduite. Dans l'extraordinaire ascension de Louis-Napoléon, dont M. L. poursuit l'histoire, c'est vraiment le moment décisif, celui où se précisent les desseins, où s'annoncent les prochains conflits, où se laisse déjà distinguer la suite des événements. Après les équipées de Strasbourg et de Boulogne, après la tourmente brutale de 1848, l'éclosion soudaine du sentiment bonapartiste, l'élection présidentielle, les chefs les plus clairvoyants des anciens groupements politiques s'efforcent de se reprendre dans le désarroi général, d'opposer une barrière où viennent se briser les projets du prince, de l'enfermer en quelque sorte dans sa fonction honorifique, de le réduire au rôle d'instrument docile des partis parlementaires. C'est cette idée qui pousse Odilon Barrot à accepter la présidence du Conseil et qui inspire la plupart des actes de ce « ministère de la captivité », suivant l'expression d'Émile Ollivier. Par quelle tactique

Louis-Napoléon déjouera-t-il cette tentative de mainmise ? Il y a là toute une lutte sournoise, lourde de conséquences, qui se concentre presque autour d'un unique incident, l'expédition de Rome. Ce tableau de l'agonie de la Constituante et des premiers temps de la Législative prête matière à une délicate analyse pour qui veut pénétrer les origines précises du coup d'État. J'accorde que de cette réalité confuse, toute en nuances, on ne fasse pas un bloc trop rigide ; mais il y faut du moins quelque charpente qui en dessine les grandes lignes, qui permette de s'orienter dans ce dédale. M. L. se préoccupe trop de traduire la complexité des événements qu'il raconte, et c'est là ce qui fait surtout l'obscurité de son récit.

La première condition pour ordonner un tel travail était d'en fixer exactement les limites, de ne pas se laisser envahir par la masse des faits accessoires, de s'en tenir, avec le plus de rigueur possible, au développement du bonapartisme. M. L. a peine à se cantonner ainsi ; il sort sans cesse des bornes de son sujet, et l'on retrouve dans l'ensemble de cette étude la même disproportion, le même manque d'équilibre. On n'aperçoit guère l'utilité des chapitres qui retracent tout au long les débats du procès de Bourges, les incidents de l'émeute du 13 juin, les péripéties de l'expédition romaine. On croirait trop souvent que M. L. oublie son dessein primitif pour tenter de donner un tableau complet de la France en 1849.

Cette indécision du plan se remarque également dans l'intérieur des chapitres. Les faits la plupart du temps s'alignent, se succèdent, s'accumulent sans qu'on distingue entre eux d'autre lien que l'ordre chronologique ; on s'imaginerait aisément, à la lecture du chapitre Ier ou du début du chapitre VIII par exemple, qu'il s'agit là d'un effet voulu, comme d'un artifice d'art ; mais, volontaire ou non, cette disposition ne fait qu'augmenter encore la confusion de l'exposé. Dans cette poussière de menus faits, M. L. s'appesantit avant tout sur les discussions parlementaires ; pendant des pages entières, il analyse, avec le souci d'être complet, les comptes rendus du *Moniteur* et il est obligé de reconnaître lui-même que cette suite de discours finit à la longue par paraître fastidieuse (p. 520). M. L. d'ailleurs use volontiers des citations : fragments importants des mémoires de Barrot, de Tocqueville, de Falloux, passages essentiels d'ouvrages de seconde main, il reproduit, sans crainte d'étendre outre mesure son récit, tout ce qui peut lui servir de preuve ou de confirmation. Hippolyte Castille surtout, avec ses jugements mordants et passionnés, ses phrases à effet souvent pénétrantes, lui fournit une abondante matière où il ne manque pas de puiser sans réserves ; on trouvera

même sans doute qu'il a exagéré ses emprunts. Ce goût des citations et des digressions conduit M. L. à multiplier à l'excès les commentaires et les réflexions ; il ne se contente pas du fait simple ; il l'explique avec une telle insistance qu'il en obscurcit parfois la valeur et la signification. Il semble à certains endroits que M. L. ait voulu refléter tout ce qu'il y a de vague et de nébuleux dans les idées et la phraséologie napoléoniennes. Ces dissertations remplacent chez lui l'effort critique ; un choix et un examen plus rigoureux des témoignages auraient allégé sensiblement le récit, en permettant de rejeter nombre de textes sujets à caution.

Après ces critiques, qui ne doivent pas faire oublier l'importance de cet ouvrage, on s'expliquera, je pense, l'impression de confusion dont je parlais en commençant : M. L. paraît avoir étouffé sa matière sous les digressions, les citations et les commentaires ; ayant, d'autre part, à choisir entre deux sujets distincts, une histoire générale de la France en 1849, une histoire spéciale du développement du bonapartisme, il n'a pu se résoudre à prendre parti, et n'a ainsi donné complètement ni l'une ni l'autre. — A. Crémieux.

— C. de **Freycinet**. *Souvenirs, 1848-1878*. Paris, Ch. Delagrave, 1912, in-8, 405 p. — Les *Souvenirs* de M. de Freycinet ont obtenu un très vif succès de librairie, et cette faveur du public s'explique aisément. M. de F. conte d'une manière alerte et agréable, d'un style sobre et dégagé, et son récit se déroule sans surcharge inutile. M. de F. sait se limiter ; il s'en tient à l'essentiel, et cette réserve permet au lecteur d'atteindre sans fatigue au terme du volume. Il faut lui savoir gré de donner vraiment des souvenirs, de se contenter des événements qu'il a pu directement connaître, sans se laisser entraîner à ces digressions générales dont s'encombrent trop souvent les auteurs de mémoires. Je dois dire cependant, malgré l'intérêt de cette lecture, que ce livre apporte bien peu de nouveau ; on le consultera plutôt comme un témoignage attrayant que comme un document décisif.

La partie que publie M. de F. s'étend de 1848 à 1878 ; elle embrasse trois périodes d'un caractère très différent : le commencement de la seconde République, la guerre allemande de 1870, la crise du 16 mai. — La révolution de février fut pour M. de F. l'occasion d'entrer pour la première fois en contact avec le monde politique. Il raconte, assez brièvement d'ailleurs, le rôle improvisé que sa qualité d'élève de l'École Polytechnique l'appela à jouer pendant l'émeute et durant l'installation du Gouvernement. On y voit la part importante que les Polytechniciens

prirent de leur propre initiative le dernier jour de l'insurrection. Ces incidents étaient déjà connus par les récits de M. W. de Fonvielle ou par les lettres et dépositions du général Aupick, directeur de l'École, que nous avons récemment publiées. Grâce à ces documents, on peut justement vérifier de près les souvenirs de M. de F. et en apprécier l'exactitude et la précision, malgré leur rédaction tardive. Tous ces épisodes du premier chapitre montrent surtout d'une manière pittoresque la façon en quelque sorte spontanée dont s'organisa la République, avec quels moyens de fortune le Gouvernement nouveau eut à pourvoir, au milieu de la confusion des services, de la fièvre d'une révolution, aux détails de l'administration. Il y a là une rapide description très vivante et très juste des débuts immédiats du Gouvernement provisoire. — C'est également par le plus fortuit des hasards que M. de F. devint, en octobre 1870, le collaborateur direct de Gambetta à la Délégation de Tours. Cette période d'action fébrile, dans le désarroi de la défaite, occupe la plus grande partie du volume. Ce sont des pages pleines d'émotion sans emphase où M. de F. expose clairement la part qui lui revient dans les préparatifs militaires des corps provinciaux et dans les opérations de l'armée de la Loire. Son récit cependant n'ajoute rien à ce qu'il avait déjà rapporté dans le livre qu'il écrivit au lendemain même des événements, *La guerre en province*. Le texte des *Souvenirs* ne fait que résumer l'ouvrage de 1871 avec plus de vie, à un point de vue plus général, mais avec moins de précision sur l'œuvre technique de la Délégation. — Les derniers chapitres retracent le rôle de M. de F. dans les années qui suivirent la paix, ses débuts dans le journalisme et la politique militante, sa collaboration à la *République française* de Gambetta, son élection au Sénat en 1876, son entrée comme ministre des Travaux publics dans le cabinet Dufaure, dont la formation, en décembre 1877, dénoua la crise du 16 mai. C'est la partie la plus nouvelle des *Souvenirs*; on y trouvera surtout d'utiles indications sur la conduite de Gambetta durant ces années d'incertitude, de malaise, d'intrigues parlementaires au milieu desquelles se consolida le régime républicain. — A. Crémieux.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1913.

Janvier-Février. — J. A. *Alceste était-il protestant ?* [Il l'était dans une certaine mesure; un des modèles d'Alceste fut en effet le duc de Montausier, qui abjura en 1645 pour épouser Julie d'Angennes, mais garda, après sa conversion, l'esprit et le caractère protestants.] — M. LUTHARD. *Le protestantisme dans quelques communautés du Bas-Languedoc. Saint-André de Sangonis (1562-1873).* [Saint-André de Sangonis est une petite localité de l'arrondissement de Lodève (Hérault), où une église réformée est organisée en 1562, sans que l'on sache rien de ses origines. Pendant les guerres de religion, le château fut fort disputé, plus encore que le village ; historique de l'église pendant un siècle (1562-1685) ; cette église dura jusqu'à la Révocation, parce que l'administration municipale était « mi-partie » ; les conséquences de la Révocation, liste des fugitifs (avec indication de leurs biens) et de ceux qui demeurèrent. Brefs renseignements sur le protestantisme à Saint-André aux XVIIIe et XIXe siècles. Quelques documents reproduits en appendice.] — J. PANNIER. *Les protestants de Bordeaux (et d'ailleurs) en 1603-1605, d'après la correspondance de l'ambassadeur d'Angleterre.* [Cet ambassadeur était sir Thomas Parry ; détails intéressants sur les difficultés d'application de l'édit de Nantes.] — Ch. BASTIDE. *Locke et les huguenots (1680).* [Rapports de Locke avec les théologiens de l'école de Saumur par l'intermédiaire de sa cousine Mme Grigg.] — G. DUMONS. *État des nouveaux convertis du diocèse d'Alby (fin du XVIIe siècle).* [Texte tiré des archives départementales de l'Hérault, C 274 : les nouveaux convertis sont groupés par paroisses ; quelques indications de professions.] — DE FRANCE. *Un testament de l'année 1550.* [Reproduit par extraits le testament d'une Françoise de la Perede, dame de Boisse, daté de 1550, et qui, par certaines prescriptions (suppression de tout luminaire à l'enterrement, ensevelissement de nuit, etc.), semble prouver que la susdite dame était gagnée aux idées de la Réforme.]

La Grande Revue. 1912.

10 Décembre. — H. MONIN. *Les idées de Taine sur la manière de voter.* [Le système de Taine, tel qu'il l'expose dans sa correspondance, et dans un grand nombre d'articles de journaux, dont certains restent encore épars, est une théorie du scrutin uninominal à deux degrés.] — E. LÉMONON. *L'ouverture des Dardanelles et du Bosphore.* [Historique et critique de la convention du 13 juillet 1841 ;

exposé des conséquences de la convention des Détroits sur la politique européenne et sur la politique russe en particulier.]

25 Décembre. = O. EFFERTZ. *La question d'Alsace.* [L'auteur ne voit dans l'annexion de l'Alsace, en 1871, que le résultat d'une rencontre entre les appétits de conquête des militaires et les spéculations tendancieuses des professeurs d'Université, et non, comme on se plaît à le croire, la conséquence d'une pensée réfléchie des hommes d'État et d'une volonté nationale irréductible. Dans le nº du 10 janv. 1913, M. E. examine les conséquences de l'annexion sur la civilisation allemande et européenne; il les juge regrettables, et étudie les moyens d'y mettre un terme.]

1913. 25 Janvier. = A. HOUTIN. *Vie du Père Hyacinthe, d'après ses mémoires.* [Suite le 25 février. Premières années du Père Hyacinthe; son entrée à Saint-Sulpice, 1845; son ordination, 1851; son passage aux Dominicains, puis son entrée au Carmel, 1859; vicissitudes et crises de ses sentiments religieux. En 1863, sa réputation comme orateur sacré commence à s'établir. A suivre.]

10 Mars. = A. FRIBOURG. *Colbert et la repopulation.* [Le problème de la population a passionné Colbert; il avait conçu tout un système d'encouragements d'où la contrainte n'était pas toujours entièrement exclue. Il essaya d'appliquer ses idées au Canada, et ce sont les nombreuses lettres, les mandements et les ordres qu'il adressa aux divers intendants des îles d'Amérique et du Canada, que M. F. analyse, reproduit et commente. Colbert poursuivit cette œuvre, de 1669 à 1682, avec une grande persévérance, et parfois même avec quelque impatience d'en voir les résultats.]

La Révolution française. 1913.

14 Février. = A. AULARD. *La féodalité sous Louis XVI.* [Il ne semble pas qu'on puisse répondre avec certitude à la question de savoir si les droits féodaux étaient devenus plus lourds sous le règne de Louis XVI, avant la nuit du 4 août. Il faut distinguer les droits personnels et les droits réels. Les droits personnels furent diminués : par l'édit d'août 1779, Louis XVI abolit la servitude personnelle dans ses domaines. Il restait encore des serfs en dehors, surtout en Franche-Comté, dans le Bourbonnais et le Nivernais ; mais les historiens qui donnent le chiffre de 1.500.000 environ n'indiquent pas leur source. Parmi les droits réels, le cens était moins lourd qu'autrefois, par le fait qu'il était resté au même tarif. D'autre part, l'accroissement de la propriété paysanne dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, loin d'adoucir la féodalité, la rendit sensible à plus de gens, parce que le fardeau du régime féodal, qui ne pesait qu'en partie sur les épaules du paysan quand il n'était que métayer, fermier, journalier, domestique, y pesa tout entier une fois qu'il fut propriétaire. Beaucoup de terriers furent renouvelés sous le règne de Louis XVI, surtout entre 1780 et 1789, et ce renouvellement augmenta les revenus de certains seigneurs. En somme, il n'y a nulle certitude sur le degré d'aggravation de la féodalité sous Louis XVI, si elle s'aggrava réellement. Mais il est certain qu'on s'en plaignait, qu'on en souffrait plus sous Louis XVI que sous Louis XV : l'exemple de la Savoie, où les rois de Sardaigne la supprimaient méthodi-

quement, des États-Unis, où on ne voyait que peu de traces de féodalité, peu de tentatives pour établir des droits seigneuriaux, le progrès des lumières, la diffusion des sentiments de philanthropie, la générosité de quelques seigneurs, la rénovation de nombreux terriers, tout cela contribua à rendre intolérable aux Français, en 1789, cette féodalité, dont le poids ne s'était peut-être pas réellement accru, mais dont ils souffraient davantage.] — PH. BARREY. *Les élections à la Convention dans le département de la Seine-Inférieure.* [D'après quatre lettres (du 6 au 12 septembre) de Rouderon, officier des douanes, membre de l'Assemblée électorale, à la Société des Amis de la liberté et de l'égalité du Havre, dont il était membre.] — J. LOUBET. *Le gouvernement toulousain du duc d'Angoulême après les Cent Jours.* [A suivre. Le drapeau blanc fut relevé à Toulouse le 17 juillet 1815 ; mais cette ville ne tomba pas aussitôt sous l'autorité de Louis XVIII. Les ultra-royalistes les plus fervents mirent, contre les agents réguliers du roi, toute la force de leur organisation au service des délégués du duc d'Angoulême, chargés de faire exécuter ses ordres dans les départements du Midi. Le 20, des bandes armées se livrèrent à des désordres auxquels on peut faire remonter la Terreur Blanche à Toulouse. Le duc d'Angoulême fit son entrée le 23, au milieu d'un enthousiasme délirant.] — *Documents.* I. *A la veille de la suppression du maximum.* [Lettre de l'agent national près le district de Figeac au Comité de salut public, du 30 frimaire an III, signalant la difficulté de faire des provisions, parce que chacun attend la suppression du maximum, que l'on croit prochaine, pour se défaire de ses denrées superflues et de ses marchandises.] — II. *Pétition du sculpteur François Martin.* [Du 7 brumaire an II ; il demande la gratification promise par la Convention aux artistes qui auraient employé leurs talents en faveur de la Révolution, et indique ses titres : les bustes des Brutus, des Scévola, des Guillaume Tell, des Marat, etc.] — *Notes biographiques. Jean-François de Bourgoing.* [Diplomate, né à Nevers en 1750, mort à Carlsbad en 1811.]

14 Mars. — P. DESTRAY. *Un village de mainmortables bourguignons au XVIIe siècle.* [Chevannay (Côte-d'Or), resté mainmortable jusqu'à la Révolution. Comparaison du terrier dressé en 1697 et du procès-verbal des « jours ordinaires de la justice » de 1723. Le seigneur y avait toute justice, haute, moyenne et basse ; le droit de formariage y existait encore.] — A. AULARD. *La nuit du 4 août.* [Récit de la séance, d'après les journaux du temps. Motions du vicomte de Noailles et du duc d'Aiguillon ; discours de Le Guen de Kerangall, député du Tiers de la sénéchaussée de Lesneven. Enthousiasme de l'Assemblée, qui semble se manifester surtout dans la noblesse, plus que dans le Tiers et le clergé. Liste des renonciations consenties et des destructions faites. Impression produite chez les contemporains.] — P. RAPHAEL. *Panckoucke et son programme de journal officiel en 1789.* [Adresse de Panckoucke, éditeur du *Mercure de France* et de la *Gazette de France*, aux États généraux, lue dans la séance tenue le 23 mai par le Tiers-État, proposant de publier un journal des opérations des États généraux ; sa proposition ne fut pas agréée.] — P. MAUTOUCHET. *Une lettre de Condorcet sur le procès de Louis XVI.* [Lettre du 11 décembre 1792, aux administrateurs du département de la Sarthe ; Condorcet montre les raisons pour lesquelles la Convention a décidé de juger

Louis XVI. Il semble bien approuver cette mesure, à laquelle il s'était d'abord opposé dans son *Opinion* sur le procès du roi.] — CL. PERROUD. *A propos d'Aimée de Coigny*. [Indication de quelques lapsus échappés à M. Étienne Lamy, dans son Introduction des *Mémoires* d'Aimée de Coigny, « la jeune captive » : Garat qualifié député de la Gironde et régicide ; l'âge de soixante dix ans attribué à Népomucène Lemercier en 1810 : il n'en avait que quarante, etc.] — *Notes de lecture*. I. *Une lettre de Joseph Le Bon à l'Assemblée constituante* [du 2 novembre 1790, pour lui exposer son dénuement et solliciter un décret assurant aux prêtres qui ne seraient pourvus d'aucun emploi une pension égale au traitement d'un vicaire de campagne.] — II. *Les Juifs à Carpentras*. [La municipalité, dans une proclamation du 25 janvier 1791, leur ordonne de porter le chapeau noir et défend de les insulter sous peine d'amende.] — III. *Verninac de Saint-Maur*. [M. E. Daudet l'appelle *abbé* dans un de ses articles sur *Un drame d'amour à la Cour de Suède* ; aucune biographie du temps ne dit qu'il ait été abbé.] — IV. *La suppression du calendrier révolutionnaire et le théâtre*. [Analyse d'une comédie jouée au théâtre de la Montansier, *Janvier et Nivôse*, dans le *Courrier des Spectacles* du 2 janvier 1806.] — V. *Choderlos de Laclos auteur de « Faublas »*. [Dans un article du *Temps* du 13 décembre 1912, signé G. D., Choderlos de Laclos est appelé « le romancier de *Faublas* ».] — VI. *Tallien et le prince de Chimay*. [Térésia Cabarrus, divorcée d'avec Tallien, épousa le comte de Caraman, prince de Chimay ; sous la Restauration, Tallien est établi dans la maison de son successeur, comme secrétaire politique, lui prépare ses discours politiques, lui fournit des arguments pour parler contre la loi de proscription, dite d'amnistie.] — A. AULARD. *Notes bibliographiques*. *Le* Dictionnaire de la France *de Prudhomme*. [Imprimé chez Baudouin, an XIII (1804), 5 vol. in-4 ; c'est surtout un dictionnaire des communes et même des villages et hameaux de la France de 1804. Instrument de travail fort utile pour l'histoire de la Révolution, du Consulat et de l'Empire.]

Le Correspondant. 1913.

10 Janvier. = E. DUTHOIT. *La pensée sociale de Frédéric Ozanam*. — L. DE LANZAC DE LABORIE. *Une famille française à travers les âges, d'après une récente publication*. [Analyse du livre du marquis de Vogüé sur l'histoire de sa propre famille.]

25 Janvier. = D. MEUNIER. *Les trois dernières années du marquis de Mirabeau*. [Tableau de la famille du marquis vers 1787.] — Mis DE MIRABEAU. *Lettres inédites de « l'Ami des hommes » (1787-1789)*. [Publiées par M. D. Meunier ; suite les 10 et 25 mars, et à suivre. Adressées pour la plupart au bailli, frère du marquis, ces lettres pittoresques, bourrées de prophéties politiques, parfois assez clairvoyantes, sont surtout intéressantes par les renseignements qu'elles apportent sur les rapports de Mirabeau père avec son fils aîné. « L'ami des hommes » se rapproche peu à peu de l'enfant maudit, dont il ne peut s'empêcher, malgré tout, d'admirer le génie.] — P. HERVELIN. *Le centenaire d'un poète méconnu. Victor de Laprade*.

10 Février. = DUC D'ANGOULÊME. *La mort du duc de Berry (13-14 février 1820)*. [Fragment publié par M. Laurentie. Récit de l'agonie du duc.] — A. BRITSCH.

L'éducation de L.-Ph. Joseph d'Orléans, d'après un dossier inédit des Archives nationales. [L'éducation de Philippe-Égalité fut celle d'un enfant gâté, intelligent, mais peu studieux; à partir de treize ans, date de sa présentation à la Cour, il mena la vie vide et fastueuse d'un prince de sang.] — F. STROWSKI. *Le poète Millevoye.* [Analyse le livre récent de P. Ladoué.] — L. DE LANZAC DE LABORIE. *Les dernières années de la Restauration et les premiers mois de la Monarchie de Juillet, d'après un diplomate étranger.* [D'après le journal du comte R. Apponyi.]

25 Février. = E. CHAPUISAT. *Les demoiselles Corneille à Genève, d'après des documents inédits.* [Renseignements sur la famille des demoiselles Corneille, sœurs de la protégée de Voltaire, réfugiées à Genève pendant la Révolution et successivement pensionnées par Louis XVI, le Directoire et Napoléon.]

10 Mars. = ALBERT DE BROGLIE. *Quelques lettres de jeunesse* [Publiées avec des notes par le baron des Rotours.] — H. COCHIN. *La pensée religieuse de Lamartine.* [Analyse du livre de M. des Cognets.] — L. DE LANZAC DE LABORIE. *Une grande dame d'il y a cent ans. Mme de la Tour du Pin.* [D'après son journal récemment publié.]

25 Mars. = F. STROWSKI. *La bonne chance de Jean de La Fontaine.* [Analyses des ouvrages de MM. Pilon, Roche et Michaut.] — F. ENGERAND. *L'Histoire d'hier. Le projet Niel et l'opinion (1866-1867).* [Entre le dépôt du projet et le début de la discussion au Corps législatif, presque toute la presse (même Changarnier dans la *Revue des Deux Mondes*) se montra très hostile. Des pétitions émanées de toutes les regions de la France protestèrent contre le projet, et, dans deux élections partielles, les candidats du gouvernement, bien que s'étant prononcés eux aussi contre la réforme militaire, virent leur majorité habituelle baisser fortement.] — MOISSON-LAFERRIÈRE. *L'esprit classique et la préciosité au XVIIe siècle.* [Analyse du livre de M. Collus sur Chapelain.]

Revue des Deux Mondes. 1912.

1er Décembre. = Mis DE SÉGUR. *Au couchant de la Monarchie. L'apogée de Necker. Les premiers assauts contre lui.* [La nomination de Ségur en remplacement de Montbarrey fut regardée par tous comme un triomphe personnel pour la Reine, et dès ce moment elle ne cessa plus de s'occuper des affaires de l'État, en particulier des nominations. Quant à Necker, sa situation en parut d'abord singulièrement fortifiée, et, de fait, sa popularité était considérable. Pourtant la cabale s'organisait dans l'ombre; elle allait être dirigée par Maurepas et les frères du Roi. On commença par une guerre de libelles. C'est alors que, pour frapper un grand coup, montrer tous les progrès réalisés depuis les errements précédents et impressionner aussi l'opinion publique anglaise par la solidité de notre situation financière, le Directeur général publie son fameux compte rendu (19 février 1781); c'était un acte sans précédent dans une administration où le secret le plus absolu était de rigueur. Les ennemis du ministre essayèrent de combattre le succès prodigieux du compte rendu par un véritable flot de pamphlets. Ce fut en vain. On passa alors à des attaques plus directes : le 20 avril, des agents de Monsieur divulguaient le mémoire confidentiel adressé au Roi en 1778, au sujet de la création des assem-

blées provinciales, et où le Directeur des Finances n'avait ménagé ni les Parlements, ni les Intendants. La colère fut grande des deux côtés : le Parlement refusa d'enregistrer l'édit portant création d'une assemblée provinciale en Bourbonnais, et chercha à atteindre personnellement Necker. Louis XVI, après de courtes velléités d'énergie, n'osa pas envoyer des lettres de jussion, et ne fit rien pour arrêter la campagne diffamatoire menée contre le Directeur des Finances.]

15 Décembre. = Mis DE SÉGUR. *Au couchant de la Monarchie. La chute de Necker.* [A la fin d'avril 1781, Necker était dans la situation où s'était trouvé Turgot cinq ans auparavant : il avait contre lui les mêmes éléments conduits par Maurepas, et pour lui la Cour et la nation, plus la Reine, et, grâce à son habileté, la majeure partie du Clergé. Mais le Roi, las d'une opposition qui se faisait sans cesse plus âpre, commençait à se détacher. La publication des libelles de Sainte-Foix et Bourboulon, tous deux attachés à la personne du comte d'Artois, blessa d'autant plus profondément le Directeur général qu'il put obtenir que le comte d'Artois se séparât au moins de Bourboulon. C'est alors que, pour mettre le Roi dans l'obligation de se déclarer, il se résolut à demander son admission au Conseil, d'où l'excluait sa qualité de protestant. Maurepas, à qui il s'en ouvrit, railla ses prétentions, et finalement le desservit auprès du Roi. Vergennes, à qui Louis XVI avait demandé un rapport sur Necker, répondit en dressant un réquisitoire en règle contre le ministre réformateur. Enfin, le 17 mai, après un dernier et inutile effort auprès de Maurepas pour obtenir son entrée au Conseil, le Directeur général priait la Reine de remettre au Roi sa démission. La désolation fut générale en France, et la surprise, à l'étranger, considérable. En somme, ce fut, au dire de M. de S., une perte irréparable pour la Monarchie. Malgré les assurances du début, le nouveau Contrôleur général, Joly de Fleury, se décida à recourir à l'impôt, et rétablit de nombreux emplois supprimés. En sept ans, deux hommes de premier ordre avaient échoué dans leur tentative de réformation des finances et de rénovation sociale. Rien ne pouvait désormais arrêter la chute.]

1913. 1er Janvier. = *Correspondance d'Albert Sorel (1870-1871).* [Réflexions sur les débuts de l'Assemblée nationale et l'état de l'opinion publique à cette époque troublée.]

15 Janvier. = CH. BENOIST. *La crise de l'Etat moderne. De l'apologie du travail à l'apothéose de l'ouvrier (1750-1848). II. Jusqu'en 1848.* [De 1790 à 1820 environ, le quatrième Etat, c'est-à-dire la classe des ouvriers, ne compte pour ainsi dire pas. On peut dire que, à cette époque, la question sociale est moins ouvrière ou paysanne que bourgeoise, et que les prolétaires n'ont une claire conscience ni de ce qu'ils sont, ni de ce qu'il leur faut. Mais, avec le début du XIXe siècle, se manifeste le prodigieux essor de l'industrie, et les ouvriers, dépouillés de leur ancienne résignation à l'immuable, acquièrent, en se concentrant autour des manufactures, la notion de ce qu'ils représentent dans l'État. Le Saint-Simonisme, que l'auteur considère plutôt comme effet que comme cause, vient donner le spectacle d'intellectuels, de bourgeois prêchant l'association, la solidarité, et relevant par leur propre exemple le travail manuel. La Révolution de 1830 marque l'avènement de la bourgeoisie, mais c'est alors qu'on voit distinctement non seulement le divorce,

mais encore l'opposition des intérêts qui la sépare du quatrième État encore penché sur les métiers : il est donc né, non en 1789, non en 1848, mais progressivement, dans le courant de la Monarchie de Juillet.]

Revue des Études napoléoniennes. 1913.

Janvier. = F. MASSON. *L'inceste de Napoléon et Pauline à l'île d'Elbe.* [Conclut, après examen des textes, à la négative.] — L. DE LANZAC DE LABORIE. *Napoléon et le peintre David.* [David premier peintre de l'Empereur ; ses prétentions à régenter les arts, au détriment des attributions de Denon : tableaux exécutés sur commande, notamment « le Sacre » ; renseignements sur les réclamations pécuniaires de David, son avidité, sa ladrerie.] — Lt-Cel J. COLIN. *La place de Napoléon dans l'histoire militaire.* [Article de généralités. Ce qui ressort de l'étude des campagnes de 1812 et 1813, « ce n'est pas que Napoléon ait été au-dessous de lui-même, c'est au contraire qu'il soit trop demeuré lui-même ». Son système de guerre devient insuffisant lorsqu'il est appliqué dans une zone trop étendue.] — E. MAYER. *Henry Houssaye. Notes sur sa documentation.* [Dresse une liste d'inexactitudes, plus ou moins graves, tirées de « Waterloo » ; Houssaye n'apportait pas à l'utilisation des textes le soin nécessaire ; sa documentation est « souvent d'un littérateur plutôt que d'un historien ».] — Lt-Cel J. COLIN. *Journal du colonel Béchaud, de l'armée de Portugal, octobre 1812.* [Fin]. — M. DUNAN. *Le système continental. Bulletin d'histoire économique (1900-1911).* [Importante revue bibliographique et critique des publications françaises et étrangères sur la question, au cours de ces dix dernières années.]

Mars. = E. DRIAULT. *Les sources napoléoniennes aux Archives des Affaires étrangères.* [Enumération et description sommaire de ces sources. Préoccupé d'en faire connaître le contenu aux travailleurs, M. D. propose la « publication de quelques volumes, 15 ou 20, courts, sobres, maniables,... en une sorte de composition groupant les affaires ou les questions, selon les traités et négociations, ou selon les principales ambassades. Cette publication comprendrait les pièces essentielles de la Correspondance, les instructions, les principales dépêches étrangères, celles qui ont un sens nouveau, des renvois précis aux documents des autres Archives étrangères, avec lesquelles il serait sans doute aisé de se mettre en rapport, ou aux recueils de documents déjà publiés, ou aux ouvrages correspondants, avec toutes indications bibliographiques nécessaires, de façon à constituer vraiment des instruments de travail aussi parfaits que possible ». L'article se termine par une vue générale sur la politique extérieure napoléonienne.] — C. WOENSKY. *Bonaparte et les prisonniers russes en 1800.* [Expose, d'après des documents de Saint-Pétersbourg, les circonstances dans lesquelles le premier Consul rendit spontanément et à titre gracieux 7.000 Russes faits prisonniers l'année précédente en Suisse ; cette restitution, qui s'opéra au début de 1801, produisit une « immense sensation » à la Cour de Paul Ier, et contribua à refroidir la Russie à l'égard de ses alliés, notamment l'Angleterre.] — ENSEIGNE DE VAISSEAU H. ROLLIN. *L'amiral Villeneuve et Napoléon (d'après des documents inédits de la Secrétairerie d'État impériale).* [La responsabilité de Napoléon dans le désastre de Trafalgar est indéniable ; Villeneuve, qui

n'était nullement un incapable, a dû se conformer aux ordres reçus ; après le désastre, Decrès, loin d'abandonner son camarade, a fait ce qu'il a pu pour le réconforter et le défendre ; le suicide paraît hors de doute.] — Lt-Col A. Grouard. *Les derniers historiens de 1815*. [Expose et discute les conclusions auxquelles sont parvenus, après Houssaye, les récents historiens de la campagne, Lettow-Vorbeck, Navez, W. Aerts, Pollio. Ce premier article traite de la bataille de Ligny. A suivre.] — J. Kühn. *Une fête chez Mme Récamier en 1802*. [Reproduit un fragment inédit des souvenirs du comte A. de la Garde Chambonas.] — P. D. *La réintégration du général Dupont dans les contrôles de la Légion d'honneur*. [En 1816.] — R. Lévy. *Bulletin historique. Histoire intérieure des deux Empires*. [Revue des publications récentes.] — N. Jorga. *Notes sur les publications roumaines les plus récentes concernant les deux Napoléons*.

Revue des Questions historiques. 1913.

Janvier. — L. Didier. *Le citoyen Genet*. [Suite et à suivre. Genet arriva aux États-Unis peu après l'annonce de la déclaration de guerre de la France à l'Angleterre. Ses instructions lui ordonnaient de profiter de l'article 22 du traité de commerce du 6 février 1778 pour armer des corsaires français ou américains. Mais le gouvernement fédéral entendait garder une stricte neutralité, et Washington lança une proclamation en ce sens le 22 avril 1793. Et même le parti « fédéraliste », avec Hamilton, protesta contre les menées de Genet et contre les prises faites au nom de la France par des corsaires partis des côtes d'Amérique, comme portant atteinte à l'indépendance des États-Unis. Le Comité de salut public céda et fit suspendre tout nouvel armement dans les ports américains. Mais Genet rappela le droit exclusif des corsaires français d'entrer avec leurs prises dans les ports de l'Union. Sans le contester nettement, le gouvernement fédéral, très favorable à l'Angleterre, s'efforça de l'annihiler dans la pratique et y réussit.] — L. de Lanzac de Laborie. *Alexandre Lenoir et le musée des Monuments français pendant la période napoléonienne*. [Extrait du dernier volume de l'auteur sur « Paris sous Napoléon ».] — P. Pisani. *L'Église et la Révolution*. [Analyse des ouvrages récents de MM. Sicard, de La Gorce, Mourret, sur l'ancien clergé de France et sur l'histoire religieuse de la Révolution.] — F. Rousseau. *De Bâle à Tolentino. Lettres inédites du chevalier d'Azara (1795-97)*. [Publie plusieurs lettres de cet ambassadeur d'Espagne à Rome, relatives aux négociations menées par lui, au nom du pape, avec Bonaparte en mai-juin 1796. A suivre.]

Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales. 1912.

No 4. — R. Picard. *Les mutations des monnaies et la doctrine économique en France, du XVIe siècle à la Révolution*. [Après un exposé de l'ancien système monétaire français, M. P. retrace l'histoire des principales mutations opérées depuis la réforme de 1577 jusqu'à la refonte opérée par Calonne en 1785, en insistant principalement sur les « remuements » de monnaie effectués de 1689 à 1715. Il analyse ensuite la doctrine des économistes et des monétaires au cours de cette

période de deux siècles, et fait voir comment il faut arriver au XVIIIe siècle pour trouver une analyse véritable des phénomènes économiques provoqués par les mutations. A cette époque, les auteurs peuvent commencer à raisonner sur des données solides, notre système monétaire ayant connu, de 1715 à 1789, une période de véritable stabilité.]

Revue du dix-huitième siècle. 1913.

Janvier-Mars = André MORIZE. *Le « Candide » de Voltaire.* — M. MARION. *Un essai de politique sociale en 1724.* [Le système de Law avait ébranlé le système monétaire, et la valeur des monnaies avait augmenté dans des proportions considérables de 1720 à 1723; le prix des denrées s'était accru, de même les salaires; un goût de luxe, de dépenses s'était répandu partout. A partir de 1721, il y a pénurie de main-d'œuvre pour l'agriculture; de là des plaintes transmises aux intendants, des doléances des Parlements. En Normandie, on se plaint de la désertion des campagnes, et on l'attribue aux manufactures de coton établies depuis peu, qui détournent des travaux rudes des champs; ailleurs l'on demande l'établissement de pénalités contre les journaliers qui refuseraient de travailler. En février et mars 1724, on diminue la valeur de compte des monnaies, espérant une baisse des salaires, mais sans succès; tout continue à augmenter. Une nouvelle diminution est ordonnée en septembre; presque partout les intendants établissent des *maximum* limitant le prix des denrées et des salaires ouvriers (protestation très sage, contre cette mesure, de l'intendant de Moulins); nouvel insuccès. La baisse que tous les efforts du gouvernement n'avaient pu produire vient d'elle-même avec les calamités de l'année 1725, qui portèrent au luxe, à la consommation, des atteintes graves, et qui obligèrent producteurs et travailleurs à modérer leurs exigences. La valeur monétaire de l'or et l'argent devint immuable à partir de 1726.] — G. CUCUEL. *La musique et les musiciens dans les mémoires de Casanova.* — *Quelques* [26] *lettres écrites en 1743 et 1744 par une jeune veuve* [*Madame de Belvo*] *au chevalier de Luzeincour.* [Publiées par D. Mornet, d'après l'édition donnée par Mme de de Belvo en 1761, in-12; sorte de roman aimable et tendre. A suivre.] — S. ROCHEBLAVE. *Pigalle sculpteur officiel, ses grands travaux entre 1750 et 1765.* [Étude des œuvres exécutées pour la royauté; pour Madame de Pompadour : statue de l'amitié, buste de la marquise, groupes de l' « amour et de l'amitié », et de l' « Éducation de l'amour », statue de Louis XV pour Bellevue; le tombeau du maréchal de Saxe érigé à Saint-Thomas de Strasbourg; le monument élevé à la gloire de Louis XV sur la place royale à Reims.] — L. DELAVAUD. *Une grande dame au XVIIIe siècle. Marguerite-Thérèse Colbert de Croissy, duchesse de Saint-Pierre.* [Née le 7 juin 1682, fille du Mis de Croissy, secrétaire d'État des Affaires étrangères; sa jeunesse; elle épouse en 1701 Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, qui meurt en juin 1702; elle se remarie en décembre 1703 avec François-Marie Spinola, duc de Saint-Pierre, grand d'Espagne. Leur séjour, de 1708 à 1712, auprès de la reine Marie-Anne de Neubourg, veuve de Charles II, retirée à Bayonne depuis 1706; peinture de cette cour. A suivre.]

Revue historique. 1913.

Janvier-Février. = Fr.-Ch. Roux. *La France et l'entente russo-prussienne après la guerre de Crimée.* [Depuis 1813, la cour prussienne et la cour de Russie ont d'étroits rapports; il y a entre les souverains une véritable intimité qu'expliquent leurs liens de famille. Mais le tsar veut en même temps une entente avec la France. Napoléon III admet d'autant plus facilement cette double attitude de la Russie qu'il recherche lui-même une entente avec la Prusse. Dans l'entourage du tsar, un parti dirigé par l'impératrice douairière est pourtant hostile à la France; mais l'influence de la Prusse reste très forte en Russie. Dans l'affaire des Duchés, la France voudrait intervenir pour le Danemark; la Russie refuse de la suivre, et la France décline alors la proposition anglaise de représentations collectives à Berlin et à Vienne : la Russie est parvenue à paralyser la France. Pendant la guerre d'Italie, l'opinion allemande veut qu'on secoure l'Autriche; le roi de Prusse hésite. Napoléon comptait sur le tsar pour arrêter ce mouvement. Alexandre s'arrangea pour ménager toutes les susceptibilités allemandes et pour ne pas ruiner par une humiliation le crédit de la Prusse en Allemagne. Il ne veut pas rassurer entièrement la France; mais ses déclarations arrêtent l'Allemagne jusqu'à Magenta. Après cette bataille, la Russie décide une mobilisation partielle. Le tsar évite pourtant toute mesure comminatoire anti-allemande, et il transmet à la France toutes les nouvelles alarmantes pour l'amener à signer la paix La situation s'aggrave après Solférino ; la Diète ordonne une concentration partielle sur le Rhin. L'attitude de la Russie paraît avoir été alors bien peu ferme; elle engagea surtout la France à traiter. Plus tard, à plusieurs reprises, Gortschakoff jugea nécessaire de se justifier envers la France. Si la Russie arrêta la France dans ses victoires, ce fut pour maintenir de bons rapports avec la Prusse. En France, on espérait que le gouvernement russe servirait de trait d'union avec cette puissance. C'est alors que Bismarck comprit ce que la Prusse pouvait attendre de la Russie s'il s'assurait ses sympathies.]

Mars-Avril. = Éd. Rott. *Richelieu et l'annexion projetée de Genève (1631-1632).* [Richelieu a su reconstituer après coup sa politique avec une parfaite unité; pourtant il ne put dissimuler tous ses tâtonnements et ses expédients. En voici un exemple. Dans la seconde moitié du XVIe siècle, sous Henri IV, sous la régence de Marie de Médicis, la France, d'accord avec les Cantons protestants, se préoccupa de faire respecter l'indépendance de Genève, menacée par la maison de Savoie. Richelieu se montra plus hostile à Genève : il négocia avec le duc de Savoie, dont l'alliance contre l'Autriche lui paraissait nécessaire, et la question de Genève fut souvent agitée par eux. Plusieurs projets d'expédition contre cette ville furent communiqués à Richelieu; mais ses exigences les firent avorter, et la politique française redevint pour un temps favorable à Genève, sans apaiser la défiance des habitants. Bientôt, c'est Richelieu lui-même qui reprend les projets contre Genève; un avant-traité est rédigé à Paris pour une action franco-savoyarde contre la ville, et un partage, le pays de Vaud étant attribué à la Savoie et Genève à la France. Ce projet sourit peu au duc, et les négociations se prolongent A suivre.] —

M. N. SCHVEITZER. *A propos du centenaire de la campagne de Russie. La Courlande en 1812 et l'armistice de Taurogen.* [Quand les autorités russes eurent évacué le pays, les paysans lettons se soulevèrent contre les nobles d'origine teutonique. Mais l'arrivée des troupes prussiennes du général York rétablit l'ordre; les autorités françaises se bornèrent à exploiter le pays pour l'armée, sans opérer de réformes. Dans quelles circonstances la Courlande a-t-elle été évacuée par l'armée française? Le général York n'agit en faveur des Russes que sur l'ordre formel de son souverain, et à la dernière extrémité. Le général russe Paulucci, gouverneur des provinces baltiques, fit appel à son patriotisme prussien; mais York répugna longtemps à s'engager; en vain le tsar promet à la Prusse sa situation d'avant Iéna; en vain Paulucci fait-il accomplir une propagande anti-française par le pamphlétaire prussien Merkel, et répandre les bulletins de victoire russes : York garde toujours son attitude réservée. L'influence française en Courlande n'a pas été négligeable; au contact des troupes françaises, les idées libérales se propagèrent, et il en résultera une réforme du pays.]

Revue internationale de l'enseignement. 1913.

15 Janvier. = E. GRISELLE. *Documents pour l'histoire de l'Université de Paris sous Henri IV et Louis XIII, et du Collège de France sous Louis XIV.* [M. G. publie d'après le ms. 6439 du fond français de la Bibliothèque nationale : 1° le rôle des lecteurs et professeurs ordinaires du roi régulièrement appointés en 1601 ; 2° l'état des gages des professeurs et lecteurs de l'Université de Paris en 1624 ; 3° l'extrait du registre du Conseil d'État qui les commente ; 4° la lettre royale enjoignant aux trésoriers généraux d'y donner la suite requise ; 5° la décision des trésoriers. Il donne ensuite le rôle des lecteurs et professeurs en 1624, puis un mémoire de réclamation de Jean Dartis, professeur de droit canon, et enfin des lettres de Doujat à Blondel, conservés à la Bibliothèque Mazarine, intéressantes pour l'histoire du Collège de France (1667).] — P. DUBOIS. *Le lycée d'Amiens.* [Historique des bâtiments anciens occupés par le lycée, publié dans *Notre Picardie* en mars 1910, et qui sera suivi de notices sur le lycée de 1806 à 1900.]

NOTES ET NOUVELLES

— Académie des Sciences morales et politiques. Séances et travaux.

1er Mars : M. Sabatier lit une notice sur son prédécesseur M. Aucoc.

15 Mars : M. E. d'Eichtal donne lecture d'une étude consacrée à l'économiste F. List et au mémoire qu'il présenta à un concours de l'Académie en 1837, sur la liberté commerciale et les droits de douane. — M. Henry Welschinger lit un extrait de son prochain ouvrage sur « l'enlèvement et l'exécution du duc d'Enghien ».

— A l'Académie des Beaux-Arts, dans la séance du 8 février, M. Henry Lemonnier, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Paris, a été élu membre libre, en remplacement de M. Jules Comte.

— A la Société des Antiquaires de France, dans la séance du 5 mars, M. F. Mazerolle a commenté plusieurs documents relatifs à Marc Bechot, médailleur et sculpteur, qui fut nommé par Henri II graveur général des monnaies.

— A la Société d'histoire moderne, le 2 mars, M. Aubert a fait connaitre un dossier relatif à Carré de Montgeron, provenant des papiers de la Bastille et conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Genève ; M. J. Letaconnoux a étudié la loi scolaire du 11 floréal an X, dont Chaptal, et non Fourcroy, serait le véritable auteur, et dont les principales idées sont empruntées à des mémoires de Beugnot et d'Arnault.

A l'assemblée générale tenue le 30 mars, M. Guilland a lu un mémoire sur « les études historiques en Suisse » depuis une cinquantaine d'années, et M. Henri Sée a exposé les principaux résultats des travaux de M. Loutchisky sur la propriété en France au XVIIIe siècle.

— En indiquant, dans notre dernier numéro (cf. ci-dessus, p. 80), les noms des membres du bureau de la Société du dix-huitième siècle, nous avons omis ceux de MM. A. Michel, conservateur des Musées nationaux, et M. Tourneux, homme de lettres, qui complètent avec M. Albert Cahen le nombre de trois vice-présidents.

Il y a des membres d'honneur, à savoir : MM. R. Poincaré, président de la République française, membre de l'Académie française ; Aynard, député du Rhône, membre de l'Institut ; L. Barthou, président du Conseil des ministres ; Ch. Benoist, député de Paris, membre de l'Institut ; R. Besnard, député d'Indre-et-Loire, ancien ministre ; L. Bourgeois, sénateur de la Marne, ancien président du Con-

seil ; A. Chuquet, professeur au Collège de France, membre de l'Institut ; J. Claretie, de l'Académie française, administrateur général de la Comédie française ; A. Croiset, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris ; A. Dubost, président du Sénat ; É. Faguet, de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris ; F. Flameng, membre de l'Institut ; Anatole France, de l'Académie française ; J.-J. Guiffrey, membre de l'Institut ; Guist'hau, député de la Loire-Inférieure, ancien ministre ; G. Hanotaux, de l'Académie française ; P. Hervieu, de l'Académie française ; E. Lavisse, de l'Académie française, directeur de l'École normale supérieure ; L. Liard, membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris ; F. Masson, de l'Académie française ; É. Picot, membre de l'Institut, consul honoraire, professeur à l'École des langues orientales ; S. Reinach, membre de l'Institut ; A. Ribot, de l'Académie française, sénateur du Pas-de-Calais ; J. Richepin, de l'Académie française ; E. Rostand, de l'Académie française ; R. de Saint-Marceaux, membre de l'Institut ; Mis de Ségur, de l'Académie française ; Steeg, député de Paris, ancien ministre ; Mme Marcelle Tinayre.

Le conseil d'administration se compose de : MM. A. Aulard, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris ; F. Baldensperger, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris ; L. Bénédite, conservateur du musée du Luxembourg ; H. Bernès, professeur au lycée Lakanal, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique ; C. Bloch, inspecteur général des bibliothèques et des archives ; É. Bourgeois, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, directeur de la manufacture de Sèvres ; G. Deschamps, critique littéraire du *Temps* ; R. de Gourmont, homme de lettres ; E. Griselle, docteur ès lettres, directeur des *Documents d'histoire* ; G. Lanson, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris ; H. Lion, professeur au lycée Condorcet ; M. Marion, professeur au Collège de France ; M. Poète, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris ; J. Reinach, député des Basses-Alpes ; G. Reynier, professeur-adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris ; S. Rocheblave, professeur au lycée Janson-de-Sailly et à l'École des Beaux-Arts ; G. Séailles, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Le comité de publication comprend, outre le bureau et MM. É. Bourgeois, G. Lanson et S. Rocheblave : MM. L. Cazamian, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris ; G. Cucuel, critique musical ; A.-F. Hérold, homme de lettres ; L. Hourticq, inspecteur des Beaux-Arts de la Ville de Paris ; P. Mantoux, professeur à l'Université de Londres ; J.-J. Olivier, homme de lettres ; Parmentier, professeur au Collège Chaptal ; Pierre-Marcel, professeur à l'École des Beaux-Arts ; G. Rudler, professeur à l'Université de Londres ; J. Sageret, homme de lettres ; Weulersse, professeur au lycée Carnot.

Il y a aussi un comité des fonds, composé de MM. L. Dorizon, vice-président du conseil d'administration de la Société générale, et E. Sée, préfet honoraire.

L'admission des nouveaux membres est prononcée par le conseil, et ratifiée par l'assemblée générale. La cotisation annuelle est de 12 francs ; elle peut être rachetée pour 300 francs, et donne droit au service gratuit de la *Revue* (supplément, pour

emballage et port, de 1 fr. 50 pour les départements, et de 2 fr. 50 pour l'étranger) ; une cotisation de 25 francs, rachetable à 600 francs, donne droit au service de la *Revue* sur papier de Hollande. Les membres jouiront d'avantages sur les publications que la Société pourra entreprendre.

Le premier numéro (janvier-mars 1913) de la *Revue du dix-huitième siècle, publiée par la Société du dix-huitième siècle*, vient de paraître à la librairie Hachette. C'est une luxueuse publication, de format in 4, avec des gravures. Il semble qu'une part très large y sera faite à l'histoire littéraire et à l'histoire de l'art ; nous donnerons, dans notre Revue des périodiques, l'analyse des articles qui concerneront nos études. — La *Revue du dix-huitième siècle* sera trimestrielle. Pour les personnes qui ne sont pas membres de la Société, le prix de l'abonnement annuel, de janvier à décembre, est de 16 fr. (France et colonies) et 18 fr. (Union postale) ; un numéro coûte 4 fr. 50.

— La Société de l'histoire de la Révolution française a tenu son assemblée générale le 9 mars dernier. Les communications suivantes ont été faites : *MM. G. Bourgin*, Le procès des communistes allemands en 1852 ; *Blossier*, La famille d'Alfred de Musset pendant la Révolution ; *R. Bonnet*, Victor Hugo contre-révolutionnaire ; *L. Lévy-Schneider*, Un prédicateur catholique à Arles en 1860 ; *A. Aulard*, La mort de Danton (tragédie de Büchner). — MM. G. Bourgin et R. Bonnet ont été élus membres du Comité directeur.

— La Société des études robespierristes a tenu son assemblée générale le 30 mars dernier. Des communications ont été faites par *M. E. Lesueur*, sur les circulaires du Grand-Orient aux loges de province, de 1788 à 1791, par *M. E. Campagnac*, sur le curé Métier, qui a joué un rôle dans le mouvement révolutionnaire en Seine-et-Marne, en 1793 et en l'an II, par *M. Mathiez*, sur les dépenses secrètes de Danton au ministère de la justice, par *M. Vermale*, sur les effets de la réaction thermidorienne à l'armée des Alpes. — M. Édouard Lockroy a été élu président d'honneur de la Société.

— La Société d'histoire de la Révolution de 1848 a tenu son assemblée générale le 24 février dernier. Les communications suivantes ont été faites : *MM. H. Monin*, Un régent de collège, Eugène Paute-Lafaurie, sous la seconde République ; *P. Raphael*, Une lettre du vice-président de l'Assemblée législative, de Sèze, sur la journée du 13 juin 1849 ; *Jeanjean*, Les catholiques et l'Empire (1859), documents inédits.

— A la Société de l'histoire de l'art français, dans la séance du 7 février, des communications ont été faites : par M. J.-J. Guiffrey, sur un tableau exécuté par Ingres dans sa jeunesse ; M. Maurice Tourneux, sur les bustes de Diderot par Houdon ; M. Gaston Brière, sur des tableaux de J. F. de Troy et des Coypel. Le 7 mars, M. Henry Lemonnier a parlé du rôle de l'Académie d'architecture dans l'organisation des fêtes données par la Ville de Paris pour célébrer la naissance du Dauphin en 1781, M. M. Furcy-Raynaud a rectifié les attributions de deux portraits de Rigaud (par lui-même et par Le Bouteux), et M. G. Rouchès a étudié

plusieurs manuscrits conservés à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts relatifs à l'histoire de l'Académie royale de peinture.

— Le Congrès des Sociétés d'histoire de Paris que nous avions annoncé (cf. t. XVII, p. 355) s'est tenu à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris les 12, 13, 14 et 15 février dernier. La plupart des communications faites présentent un intérêt purement local ; nous mentionnerons celles de *M. Tesson*, sur l'état des connaissances historiques concernant les anciennes eaux de Paris, de *M. Faney*, sur la numérotation révolutionnaire, de *M. Plancouard*, sur la bibliothèque du prévôt des marchands au XVIe siècle, de *M. de Villenoisy*, sur les projets et mémoires de l'échevin François Cosseron relatifs à l'édilité parisienne, de *M. P. Marmottan*, sur l'histoire des Tuileries sous Napoléon Ier.

— Récentes nominations à des chaires d'histoire moderne d'enseignement supérieur :

M. V.-L. Bourrilly, docteur ès lettres, professeur au lycée de Marseille, est nommé maître de conférences d'histoire moderne et contemporaine à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier (fondation de l'Université).

M. Focillon, professeur au lycée de Chartres, est nommé maître de conférences d'histoire de l'art moderne à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

L'Université de Londres vient de créer deux chaires consacrées, l'une à l'étude de la littérature française moderne, l'autre à l'histoire de la France ; MM. G. Rudler et Paul Mantoux, docteurs ès lettres, ont été désignés pour ces deux enseignements.

— Notices nécrologiques :

Le 24 février 1913 est mort à Cannes M. Paul Thureau-Dangin, secrétaire perpétuel de l'Académie française, à l'âge de soixante-seize ans. Avocat, auditeur au Conseil d'État, puis directeur d'un journal politique, *le Français*, qui mena une vive campagne en faveur des princes d'Orléans, sous le gouvernement de Thiers, Thureau-Dangin s'était consacré à des travaux historiques après l'échec des tentatives de restauration monarchique. Son ouvrage capital est une *Histoire de la Monarchie de Juillet*, publiée en sept volumes in-8° de 1884 à 1892. A côté de cette longue enquête, l'historien publia quelques études sur *Royalistes et républicains* (Plon, 1874, in-8), *Le parti libéral sous la Restauration* (Plon, 1876, in-8), *L'Église et l'État sous la Monarchie de Juillet* (Plon, 1880, in-8). Dans ces dernières années, il s'était occupé d'études religieuses modernes, et avait fait paraître plusieurs volumes sur *La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle*.

Dans les derniers jours de l'année 1912 s'est éteint, fort âgé, le baron Roger Portalis, historien et amateur d'art. Le baron Portalis fut l'un des meilleurs connaisseurs de l'art français du XVIIIe siècle, à la suite des Lacaze, des Walferdin, des Goncourt et des Burty. Il rechercha avec grand soin les œuvres de Fragonard et écrivit sur ce maître charmant une remarquable et luxueuse monographie (Paris, 1889, in-4), à laquelle on a apporté des retouches mais qui demeure l'ouvrage essentiel. Il avait consacré des études très complètes à des artistes moins

connus, mais de valeur, tels que : *Claude Hoin* (dans la *Gazette des Beaux-Arts*, en 1899-1900), *Madame Labille-Guiard* (*ibid.*, en 1901-1902), et *Danloux, peintre de portraits*, dont il avait publié le journal pendant l'émigration (Paris, Société des bibliophiles, 1910, in-folio). Bibliophile avisé, le baron Portalis avait commenté quelques-unes des plus jolies productions de l'art du livre dans : *Les dessinateurs d'illustrations au XVIIIe siècle* (Paris, 1877, 2 vol. in-8) et avait dressé les catalogues des *Graveurs du XVIIIe siècle* en collaboration avec M. Béraldi (Paris, 1880-1882, 3 vol. in-8).

M. Georges Houdard, qui est mort le 27 février à cinquante-trois ans, s'était fait connaître des érudits par des recherches sur la musique ancienne et achevait une remarquable histoire des *Châteaux royaux de Saint-Germain-en-Laye*, dont il avait publié les deux premiers tomes (Saint-Germain, 1909-1912, gr. in-8) : il faut espérer que les documents de tous genres qu'il avait réunis ne seront pas perdus et qu'ils seront utilisés par un archéologue informé pour l'achèvement de cette œuvre importante.

— M. Jean Régné, archiviste de l'Ardèche, prépare la publication d'une *Histoire du département de l'Ardèche et de l'ancien pays du Vivarais*, entreprise sous les auspices du Conseil général. L'ouvrage doit comprendre 5 volumes in-8.

— Dans le compte rendu (cf. la *Revue*, t. XVII, p. 510-514) du livre de M. G. Cahen, *Histoire des relations de la Russie avec la Chine sous Pierre-le-Grand (1689-1730)*, nous regrettions que l'auteur n'eût pas reproduit la carte de la Sibérie dressée en 1727 par les agents de l'ambassadeur russe Sava Vladislavitch en vue de la négociation du traité de Kyakhta avec la Chine. Cet important document avait déjà été étudié en détail et reproduit par M. G. Cahen dans son ouvrage *Les cartes de la Sibérie au XVIIIe siècle* (Paris, Imprimerie nationale, 1910, pl. IV, p. 164). Le fac-simile permet de constater la précision des connaissances des Russes sur la géographie générale de la Sibérie et plus encore sur celle de la région limitrophe de l'Empire chinois (haut Iénisséi, sources de l'Amour) : il établit nettement l'avantage que ces connaissances assuraient à l'envoyé russe sur les négociateurs chinois, beaucoup moins avertis. Cette différence d'information est particulièrement sensible si l'on compare la carte de Vladislavitch avec celle du Chinois T'ou li tch' en, seulement antérieure de quelques années, si intéressante à tous égards, et aussi reproduite par M. G. Cahen dans le même ouvrage (pl. I, II et III, p. 136). — P. K.

— L'*American historical Review*, dans son numéro de janvier 1913 (page 126), met en doute la sincérité de la publication que poursuit actuellement le Ministère des Affaires étrangères sur *Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*. Se fondant sur la numérotation des dépêches, elle observe que, dans le tome VI, pour la période qui s'étend du 1er mars au 31 août 1865, vingt-six dépêches de Berlin sont passées sous silence, et que, dans un cas, la lacune porte sur une durée de quinze jours. « Il est naturel de soupçonner, ajoute-t-on, que la partie substantielle est réservée, et qu'on ne donne que les cosses. »

Le calcul de l'*American historical Review* est exact ; sur les quatre-vingt-treize dépêches que comprend la correspondance de Berlin, du 1er mars au 31 août 1865, vingt-six ont été laissées de côté : mais c'est parce qu'elles étaient étrangères à l'objet du recueil. Voici la liste de ces dépêches, avec l'indication sommaire de leur contenu : n° 31 (7 mars), travaux préparatoires de la Commission du budget de la Chambre prussienne des députés ; n° 32 (7 mars), affaires du Monténégro ; n° 35 (10 mars), séance de la Commission militaire ; n° 50 (1er avril), chemins de fer votés par la Chambre ; n° 51 (4 avril), rejet du projet de loi sur les succursales de banque et sur l'impôt des chemins de fer ; n° 55 (6 avril), remaniement du cabinet militaire du Roi ; n° 71 (6 mai), rejet par la Chambre de la loi sur le service militaire ; n° 73 (9 mai), dépêche relative à la Commission du Danube ; n° 76 (10 mai), dépenses de la guerre avec le Danemark ; n° 81 (25 mai), conflit du Ministère et de la Chambre ; n° 86 (3 juin), débats de la Chambre sur le projet de loi concernant la marine, incident Bismarck-Virchow ; n° 89 (8 juin), nouvelles parlementaires, procès des Polonais, incident Bismarck-Virchow, rejet des dépenses occasionnées par la réorganisation de l'armée ; n° 91 (9 juin), ouvertures de la Porte au sujet des massacres de Syrie ; n° 93 (14 juin), débats à la Chambre sur le budget ; n° 94 (14 juin), dépenses de la guerre contre le Danemark ; n° 96 (17 juin), clôture de la session législative ; n° 97 (18 juin), derniers travaux de la Chambre des seigneurs ; n° 98 (18 juin), renseignements divers sur les affaires intérieures ; n° 102 (26 juin), affaires intérieures, combinaisons financières projetées par le gouvernement ; n° 104 (4 juillet), question des capitulations moldo-valaques ; n° 105 (6 juillet), protocoles de la Commission européenne du Danube ; n° 106 (13 juillet), affaires de Syrie ; n° 109 (20 juillet), ordre royal fixant par voie administrative le budget des recettes et dépenses pour 1865 ; n° 113 (31 juillet), mécontentement causé au Roi par les manifestations du parti libéral à Cologne ; n° 118 (20 août), affaire des couvents dédiés ; n° 120 (21 août), Commission du Danube, travaux à entreprendre dans le canal de Sulina.

Dans tout cela, rien qui puisse contribuer à nous faire connaître et comprendre les « origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871 ». Si l'on peut adresser un reproche à la Commission chargée de préparer le recueil, c'est non pas de faire un choix arbitraire, mais plutôt de donner trop, précisément par crainte de choix arbitraire : ce scrupule l'a conduite, par exemple, à publier le dossier de la Convention de septembre, qui aurait pu, à la rigueur, être sommairement résumé. Nous pouvons affirmer à l'*American historical Review* que le travail s'exécute dans des conditions de complète indépendance scientifique, c'est-à-dire d'absolue sincérité et loyauté, et qu'il porte sur l'intégralité des documents conservés aux Affaires étrangères. Assertion gratuite, dira-t-on : il sera facile de la contrôler, dans quelques années, lorsque les volumes de la Correspondance, pour la période comprise entre 1848 et 1870, seront devenus accessible aux historiens. La Commission et ses secrétaires ne prétendent pas faire œuvre à l'abri de toute critique ; mais ni elle ni eux ne s'exposeraient à se voir accusés, le jour où les vérifications seront possibles, d'inexactitudes et de prétéritions volontaires. — P. C.

— A la Faculté des lettres de l'Université de Rennes, M. Maurice Bernard a présenté pour le diplôme d'études supérieures un mémoire sur *La municipalité de Brest de 1750 à 1790*, dont on trouvera l'analyse dans les *Annales de Bretagne* (novembre 1912, t. XXVIII, pp. 47-61). C'est une intéressante contribution à l'histoire des institutions municipales au XVIIIe siècle. Bien que le développement de Brest soit tout moderne et que sa municipalité n'ait été définitivement organisée qu'en 1681, l'administration de la ville au XVIIIe siècle se trouve entre les mains d'une oligarchie de négociants et d'hommes de loi. Les prérogatives de la municipalité furent vigoureusement attaquées par les juges royaux de la sénéchaussée et de l'amirauté, et notamment par la famille des Bergevin, qui accapara la plupart des charges de judicature. Au moment de la convocation des États généraux, c'est la masse de la population qui manifeste son hostilité à la municipalité ; elle ne désigne aucun de ses membres pour faire partie de la commission chargée de rédiger le cahier, et choisit un député qui n'a jamais été officier municipal ; en juillet 1789, l'ancien corps de ville doit perdre toute influence. M. Bernard a étudié aussi d'une façon très précise l'administration financière de la ville, les charges qui pesaient sur son budget, et qui, singulièrement aggravées par la fiscalité royale, nous font comprendre pourquoi on parvenait si difficilement à exécuter les travaux publics les plus indispensables. Un chapitre fort intéressant a été consacré à la police, qui incombait presque entièrement à la municipalité, et qui, dans un grand port militaire comme Brest, comportait des fonctions très absorbantes ; l'auteur a montré que des efforts très sérieux ont été tentés pour assurer les subsistances, veiller à la salubrité publique et parer aux désordres que rendaient toujours possibles le voisinage du bagne et la présence de nombreuses troupes de terre et de mer. — H. S.

— Dans l'article de M. de Heidenstam publié dans la *Revue de Paris* du 1er novembre 1912 (cf. la *Revue*, t. XVIII, p. 68), il est dit que Marie-Antoinette correspondait avec Barnave par « un intermédiaire inconnu ». Cet intermédiaire est, au contraire, bien connu : c'est l'abbé Louis. L'abbé Louis — le futur baron Louis — était en rapports étroits avec les chefs constitutionnels, Barnave, Duport, Lameth, qui après Varennes devinrent les conseillers de la monarchie. C'est l'abbé Louis qui, avec les chefs constitutionnels, dicta à la Reine la lettre du 30 juillet 1791, adressée à Léopold, sorte de lettre officielle presque publique, que la Reine fit écrire afin de mieux tromper l'Assemblée sur ses sentiments. — Ph. S.

— C'est par erreur que nous avons indiqué, dans notre dernier dépouillement de la *Revue de Paris* (cf. ci-dessus, p. 69), l'article de M. J. Vidal de la Blache sur *La préfecture des Bouches de l'Ébre* comme ayant paru dans le numéro du 15 novembre : il a été publié dans le numéro du 1er novembre. Le même dépouillement contient en outre une omission, celle d'un article de M. C.-G. Picavet sur *Les préliminaires de la conversion de Turenne*, lequel a également paru dans le numéro du 1er novembre. La conversion de Turenne, qui date de 1668, a été diversement expliquée. M. Picavet retrace, surtout d'après les lettres du maréchal, la formation et l'évolution, jusqu'à 1659, de ses idées religieuses, qui paraissent

avoir été « très personnelles et très indépendantes ». L'auteur conclut : « Ainsi, au début de 1660... une sérieuse tentative [l'offre de la connétablie] pour amener la conversion de Turenne avait échoué. Mais ses convictions religieuses étaient ébranlées. Ses attaches de famille, un traditionalisme peu ferme, peut-être aussi la conscience de sa puissance politique augmentée par l'isolement maintenaient Turenne dans la foi protestante. Que l'évolution commencée se continue, que les obstacles sentimentaux disparaissent, que les raisons intellectuelles ou politiques qui militent en faveur de la religion romaine se multiplient, et Turenne se fera catholique. Ce sera l'œuvre lente et sûre des années qui s'écoulèrent de 1660 à 1668. »

— Pendant l'hiver de 1912-1913, une série de huit conférences a été donnée à l'Hôtel de Ville du Havre par M. Roger Lévy, professeur d'histoire au lycée, sur « La société française sous la monarchie de Juillet et le second Empire ». Huit autres conférences ont été faites par H. Bergmann, également professeur d'histoire au lycée du Havre, sur « L'art français au XVIIIe siècle ».

— Georges MARTIN. *Histoire de l'enseignement du droit en Bretagne jusqu'en 1735*. Rennes, impr. F. Simon, 1910, in-8, 291 p. — M. Chénon nous avait donné l'histoire des anciennes facultés de droit de Rennes, de 1735 à 1792 ; M. G. Martin, après de consciencieuses recherches aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, aux archives municipales de Rennes et de Nantes, aux archives du Parlement de Rennes, vient d'écrire sur l'enseignement du droit avant 1735, non seulement sur l'enseignement officiel, à l'Université de Nantes, mais encore sur l'enseignement privé, à Rennes, la monographie qui nous manquait. L'Université de Nantes fut fondée en 1460, par Pie II et le dernier duc de Bretagne François II. Son organisation générale, que M. M. a exposée trop longuement, puisqu'elle n'est pas originale, fut copiée sur celle de l'Université d'Angers. La Faculté des droits eut les mêmes vicissitudes que l'Université. D'abord prospère, elle souffrit des guerres franco-bretonnes et ne se releva jamais. Sous la Ligue, elle fut ligueuse ; très sectaire, contrairement à beaucoup d'universités qui se montrèrent plus favorables à la Réforme, elle excita l'opinion contre les calvinistes. On ne saurait, avec M. Louis Maître, dont M. M. souligne le manque de critique, la considérer comme royaliste ; elle a soutenu Mercœur et celui-ci l'a comblée de faveurs ; c'est autant pour la punir de son ardeur ligueuse que pour récompenser Rennes d'avoir chassé les partisans de Mercœur, qu'Henri IV la transféra à Rennes. Quand Henri IV eut pardonné, elle redevint nantaise, mais n'eut guère d'activité jusqu'en 1679. La réforme des études juridiques en 1679 (obligation d'assister aux cours, recrutement des professeurs royaux au concours, mise au programme du droit français) la ranima un peu, sans empêcher sa décadence. Elle était fort languissante quand elle fut définitivement transférée à Rennes, en 1735. — J. L.

— Nous signalons particulièrement le volume publié par M. Henri BERR sous le titre : *La synthèse en histoire, Essai critique et théorique* (Paris, F. Alcan, 1911, in-8, XVI-272 p.). Il est divisé en deux parties (I. Les deux degrés de la synthèse ;

synthèse érudite et synthèse scientifique ; II. Les articulations de la synthèse scientifique), précédées d'une introduction sur « Érudition, Philosophie de l'histoire et Synthèse », et suivies d'une conclusion sur « L'avenir de l'histoire : Intuition et Synthèse ». On y trouvera un tableau exact et complet du mouvement des idées et des publications, en France et à l'étranger, sur la méthodologie historique, entendue au sens large, depuis une vingtaine d'années ; des références bibliographiques précises, un index des noms d'auteurs et groupements scientifiques cités contribuent à faire du livre un précieux instrument de travail. On y trouvera aussi des vues personnelles fort intéressantes ; nous ne pouvons songer à les résumer : disons seulement qu'elles tendent à orienter l'histoire vers des fins nettement scientifiques, vers une organisation à la fois « interne et logique, externe et pratique ». Le tout est très instructif et suggestif. M. B. écrit (p. VII) « qu'un trop grand nombre d'historiens n'ont jamais réfléchi sur la nature de leur science ». C'est malheureusement vrai, et l'absence de préoccupations méthodologiques n'est que trop fréquente, surtout dans les travaux d'histoire moderne. Que les histotoriens qui débutent — pour ne parler que d'eux — lisent *La synthèse en histoire* : ils y puiseront à tout le moins, le sentiment des difficultés de leur tâche, et peut-être, alors, désireront-ils se mettre à même de les résoudre.

— J. de COATTAREL. *Une tenue des États de Bretagne sous la Régence. Les États de Dinan, 1717-1718.* Rennes, imprimerie Eugène Prost, 1911, in-8, 430 p. Ce qui fait l'intérêt de cette session des États de Bretagne, c'est qu'elle apparaît comme la réaction de la province contre la politique fiscale et administrative de Louis XIV. Pour la première fois depuis 1675, les États refusèrent de voter le *don gratuit* dès la première séance, tenant à rechercher avant tout les fonds disponibles. Ils furent alors suspendus, et le pouvoir central essaya de percevoir les impôts en se passant de leur concours. Ce fut en vain : en juillet 1718, il fallut les convoquer à nouveau. Ils consentirent alors à voter le don gratuit, mais tinrent bon dans leur opposition contre la levée des droits d'entrée. La Régence, représentée par le commandant en chef, le maréchal de Montesquiou, s'obstina et crut triompher de la résistance que soutenait ardemment le Parlement, au moyen d'arrêts du Conseil et de lettres de cachet. Finalement, et grâce à l'énergie de la noblesse, on dut se résigner à laisser faire les adjudications sans y comprendre les droits exécrés. Par contre, les États ne purent obtenir le maintien de leurs bureaux diocésains, tels qu'ils avaient fonctionné jusqu'alors, et ils laissèrent aux agents du roi le soin de lever la capitation. Il est vrai qu'ils eurent la satisfaction de régler comme ils le voulaient le rachat de leurs offices et la conversion de leur dette. L'auteur analyse ensuite assez longuement le fonctionnement des commissions. L'ouvrage se termine par trois pièces justificatives intéressantes : l'état des fonds, le contrat passé avec les commissaires du roi, enfin le cahier de remontrances. — S. C.

— Cte LE NEPVOU DE CARFORT. *Duguay-Trouin. Sa maison natale, sa sépulture, les manuscrits de ses mémoires.* Paris, Champion, 1912, in-8, 52 p. — Sous ce titre M. Le N. de C. réunit trois études d'importance inégale, composées d'après des documents inédits qu'il a eus en sa possession. Il identifie la maison natale

de Duguay-Trouin à Saint-Malo, et raconte ses recherches infructueuses des restes du célèbre marin à l'église Saint-Roch de Paris : il reproduit les textes sur lesquels il s'appuie « en respectant leur orthographe, leur manque de ponctuation, d'accents et d'apostrophes », ce qui était bien inutile, voire même nuisible. Quant aux *Mémoires de Duguay-Trouin*, ils ont été publiés d'abord en 1730, puis en 1740 par Godard de Beauchamp de manière incomplète. La bibliothèque de Chaumont en possède un manuscrit. L'auteur croit avoir retrouvé un manuscrit plus complet allant, non jusqu'à la mort de Louis XIV, mais jusqu'à celle du Régent, « auquel Godard de Beauchamp... a fait allusion dans son Avertissement », et que l'on croyait perdu. Il souhaite une édition nouvelle, d'après le manuscrit de Saint-Malo, des *Mémoires de Duguay-Trouin*. Et ces quelques pages, bien que trop brèves et trop peu explicites, sont plus intéressantes que tout le reste ! — C.-G. P.

— F. Hutinel et J.-B. Mathey. *Vitteaux (Côte-d'Or). Monographie*. Paris, Champion, 1912, in-8, xii-538 p. (cartes, plans et phot.). — « Deux Vitelliens, regrettant que tant de Français ignorent totalement tout ce qui touche au département, à la ville et au village où ils sont nés, ont voulu écrire le présent livre afin de rappeler aux générations actuelles et futures le passé, si glorieux parfois, de leur pays natal. » — Hélas ! quand les auteurs de monographies s'inspireront-ils de soucis plus scientifiques et d'idées plus méthodiques ?

Prenons, en attendant, ce qu'on nous donne. A M. Hutinel, qui a traité les questions d'ordre scientifique et économique, ne reprochons pas ses longueurs, ses digressions, l'abus des notions générales, etc. Il nous répondrait que ce n'est pas à nous, mais aux Vitelliens que ces discours s'adressent, et il aurait raison. Signalons simplement des détails utiles sur la culture, les budgets des cultivateurs, les calculs de revenus, etc.

La deuxième partie, l'œuvre de M. Mathey, est consacrée spécialement à l'histoire de Vitteaux. Beaucoup de désordre. De très grosses lacunes. Des anecdotes, des menus faits dispersés, pas d'exposition suivie et méthodique, pas ou presque pas de documents utilisables ; presque toute la substance du livre vient des manuscrits de l'abbé Collon, qui étudia Vitteaux jadis, au xviiie et au début du xixe siècle. Un certain nombre d'inadvertances [1]. Çà et là pourtant, quelques détails utiles (notamment sur les Longuet, seigneurs de Vitteaux). — L. F.

— M. A. Vidier, qui avait repris en 1908 la publication de l'*Annuaire des bibliothèques et des archives*, dirigé de 1886 à 1903 par Ulysse Robert, vient d'en faire paraître une nouvelle édition soigneusement revisée et mise à jour, sous les auspices du Ministère et de la Société de l'École des Chartes (Paris, E. Leroux, 1912, in-12, xxxi-396 p.). Après les renseignements sur les bibliothèques et archives de Paris groupées en tête du volume, l'on trouve, par ordre alphabétique des noms de villes, des indications sommaires mais précises sur la nature de

1. Kleinclausz est obstinément imprimé Kleinclauz ; p. 10, eutroques, lire entroques ; pourquoi orthographier Châlon le nom des Chalon ? ; p. 322, c'est en 1569, non en 1566 que Wolfgang envahit la Bourgogne ; etc.

chaque dépôt, les noms des conservateurs et la désignation des inventaires et catalogues mis à la disposition des chercheurs. C'est cette partie qui donne à l'*Annuaire* son originalité et sa valeur. Ces indications bibliographiques marquent l'état d'avancement des travaux d'inventaire dans tel ou tel dépôt et permettent aux érudits d'être renseignés d'avance sur les ressources qu'ils trouveront dans leurs recherches. Il serait à souhaiter que l'exemple excellent donné par M. Vidier fût suivi dans une future réédition de la publication officielle parallèle : l'*Annuaire des musées*, qui est à peu près inutilisable [1].

— *Mémoires de Saint-Simon*, publiés par A. de Boislisle, avec la collaboration de L. Lecestre et J. de Boislisle. Paris, Hachette, in-8. Tomes XXIII, 1911, 611 p., et XXIV, 1912, 567 p. — Sous l'active direction de MM. L. Lecestre et J. de Boislisle, les volumes du grand ouvrage entrepris par M. A. de Boislisle continuent à se succéder rapidement. Les deux derniers volumes parus concernent respectivement les années 1712-1713 et 1713-1714. On trouvera notamment dans le tome XXIII, outre le récit ordinaire de la vie de la Cour, des renseignements sur la campagne de Flandre, sur la bataille de Denain, enfin sur les difficultés et négociations auxquelles donna lieu la renonciation au trône d'Espagne. Comme dans les tomes précédents, le volume est complété par les Additions au Journal de Dangeau. Les appendices, dont on connait généralement l'intérêt, reproduisent quelques lettres inédites sur la bataille de Denain, adressées par le commis des aides à Dunkerque au Contrôleur général, des renseignements généalogiques sur la famille de l'illustre astronome Cassini, le récit de la séance solennelle d'enregistrement par le Parlement de la renonciation au trône d'Espagne, etc. — Le tome XXIV est en partie consacré au récit de la guerre qui se continue et se termine enfin par la paix de Rastadt, en partie aux affaires religieuses qui, avec l'introduction de la bulle Unigenitus, commencent de nouveau à occuper le premier plan. On y trouvera également le récit de la mort du duc de Berry et de la reine Anne d'Angleterre, ainsi que des renseignements détaillés sur la légitimation des bâtards. Parmi les appendices signalons : une longue lettre inédite de Fénelon au duc de Beauvillier sur les affaires intérieures et extérieures, des détails sur les affaires d'Espagne en 1714, extraits de la correspondance diplomatique, une relation anonyme et inédite de la mort du duc de Berry, et un certain nombre de documents tirés des Archives du Ministère des Affaires étrangeres sur la mort de la reine Anne. — R. G.

— Pour continuer leur publication de *Documents de sculpture française*, dont le premier volume avait été consacré au Moyen âge, MM. Paul Vitry et Gaston Brière ont groupé en une suite de 192 planches les reprodutions (au nombre de 1.058) des principales sculptures françaises qui subsistent de l'époque de la Renaissance, depuis le début du siècle, caractérisé par les imitations italiennes au moment des guerres d'Italie, jusqu'à la fin du règne de Henri IV (*La Renaissance*, deux parties en deux volumes in-folio, Paris, D.-A. Longuet [1911-1913]). Ce choix fait

1. Voir, sur les défauts de cette publication, la *Revue*, t. II, p. 674.

connaître, à côté des œuvres célèbres exécutées par les maîtres du XVIe siècle. Ligier Richier, Jean Goujon, Pierre Bontemps, Germain Pilon, Barthélemy Prieur, etc., nombre de sculptures anonymes de valeur conservées en des églises ou des musées, et permet ainsi de saisir les caractères de notre sculpture pendant cette période glorieuse de son histoire sur d'authentiques témoins. Ce n'est pas encore le *corpus* des sculptures françaises du XVIe siècle, souhaité par les archéologues, travail dont l'exécution serait encore entravée par de multiples difficultés ; mais c'est néanmoins le plus abondant recueil de documents qui ait été publié sur la statuaire de la Renaissance. Le tirage des planches est satisfaisant, les reproductions données à une échelle suffisante, la plupart des clichés ont été exécutés pour l'ouvrage, un certain nombre empruntés à des collections d'archéologues. Une table placée en tête de chaque partie du recueil contient les renseignements indispensables pour la connaissance des sculptures : sujet, attribution, provenance, matière. Il est regrettable que le plan adopté par les auteurs n'ait pas permis l'addition de références bibliographiques, au moins sommaires, renvoyant aux textes qui justifient les attributions aux artistes et les dates d'exécution de monuments. Des index très complets (noms de lieux, d'artistes, de personnages représentés) terminent la table des planches, dans la seconde partie.

— L'Institut Nobel Norvégien a entrepris de publier le catalogue de sa bibliothèque. Celle-ci est divisée en quatre sections comprenant : 1° la littérature relative au mouvement de la paix ; 2° le droit international public et privé ; 3° l'histoire politique et diplomatique de l'époque moderne depuis 1789 ; 4° les sciences sociales, l'économie politique et la sociologie. Le premier volume de ce catalogue, qui doit comprendre quatre volumes correspondant aux quatre sections, vient de paraître. Il est consacré à *La littérature pacifiste* (Paris, Alcan, s. d. [1912], gr. in-8, 238 p. sur deux colonnes). Étant donné que la collection de l'Institut Nobel est sans doute la plus complète du monde, on peut dire que ce catalogue, comme l'indique d'ailleurs le sous-titre, constitue une véritable *Bibliographie du mouvement de la paix*. Il mérite à ce titre d'être signalé aux historiens des idées, pour qui il constituera un précieux instrument de travail.

— Claude Cochin. *La chapelle funéraire des Arnauld à Saint-Merri de Paris et le tombeau du marquis de Pomponne par Bartolomeo Rastrelli*. Paris, Champion, 1912, in-8, 32 p. — M. Cochin a trouvé les éléments de cet intéressant travail dans des archives particulières : sa brochure est d'ailleurs suivie des pièces justificatives. Les Arnauld étaient possesseurs d'une moitié des droits de banc et de caveau dans la chapelle de Saint-Merri. Pomponne y fut enterré. Le Florentin Rastrelli fut chargé de lui élever un tombeau, dont le projet nous est donné par un acte notarié, avec les modifications qu'exige Mme de Pomponne. Ce furent les débuts de Rastrelli, qui alla travailler en Russie pour Pierre le Grand et y mourut sculpteur impérial. Quant au monument de Pomponne, il fut détruit sous la Révolution. « Les modernes ont achevé le saccage en couvrant les murs de fresques médiocres. » Il faut remercier M. C. de cet utile complément, fort élégamment présenté d'ailleurs, au livre récent de M. Delavaud. — C.-G. P.

— S. Rocheblave. *La vie d'un héros. Agrippa d'Aubigné.* Paris, Hachette, 1912, in-12, VI-252 p. — M. Rocheblave avait consacré dans la collection des *Grands écrivains français* une étude d'ensemble à l'auteur des *Tragiques* et de l'*Histoire universelle*, étude dont nous avons eu déjà l'occasion de rendre compte. Pour sa satisfaction personnelle et pour la nôtre, il a jugé bon de reprendre la partie biographique et d'écrire avec plus de détails la vie de son héros, Agrippa d'Aubigné, ou plutôt il a mis en une vive lumière les épisodes les plus caractéristiques de cette existence : la jeunesse, les amours avec Diane Salviati, les campagnes avec le Béarnais, les rapports avec Henri IV ; M. Rocheblave s'est surtout attaché à retracer de l'homme, du chef de partisan, du confident d'un prétendant et d'un roi, une image en plein relief, étonnamment vivante et dramatique. D'un style nerveux, concis, à son habitude, il a fouillé le caractère de l'homme, du huguenot. Il a fait œuvre de psychologue en même temps que d'historien, et bien que, de propos délibéré, il ait écarté toute appréciation littéraire, en nous faisant mieux connaitre la vraie nature de l'auteur il nous a permis de pénétrer plus profondément dans l'intelligence des œuvres. Les deux études se complètent brillamment et ne sauraient désormais se séparer. — V.-L. B.

— La collection des « Anthologies illustrées des Provinces françaises », dont nous avons récemment signalé (cf. t. XVII, p. 477) les premières publications, vient de s'augmenter d'un nouveau volume : *La Bourgogne*, par MM. Joseph Calmette et Henri Drouot (Paris, Laurens, 1912, in-8, 248 p.). Suivant le plan adopté pour tous les volumes de la collection, l'ouvrage comprend deux parties : une étude, à la fois géographique (I. Les pays bourguignons), historique (II. L'histoire et l'art), et sociale (III. Le milieu et la vie), et une anthologie, comprenant une soixantaine d'extraits d'auteurs bourguignons ou ayant parlé de la Bourgogne. Comme dans les volumes précédemment publiés, l'illustration est abondante et choisie. Une courte bibliographie des principaux ouvrages et un index alphabétique des noms géographiques complètent l'ouvrage. — R. G.

LIVRES NOUVEAUX

Généralités. — *A. Chuquet.* Études d'histoire. Sixième série. Paris, Fontemoing, 3.50. — *A.-J. Grant.* A history of Europe. London Longmans, 7 s. 6 d. — *C. E. M. Hawkesworth.* The last century in Europe, 1814-1910. London, E. Arnold, 5 s. — *I. Kont.* Bibliographie française de la Hongrie, 1521-1910. Paris, Leroux, 10.00. — *K. Lamprecht.* Deutsche Geschichte der jungsten Vergangenheit und Gegenwart. 2. Band. Geschichte der inneren und ausseren Politik

in den siebziger bis neunziger Jahren des 19. Jahrhunderts. Berlin, Weidmann, 10 mk. — *J.-T. Merz*. A history of european thought in the nineteenth century. Vol. 3. London, Blackwood, 15 s.

Histoire politique intérieure. — *V. Barbier* et *Ch. Vellay*. Œuvres complètes de Maximilien Robespierre. Tome Ier. Œuvres judiciaires, 1782-1789. Paris, Revue historique de la Révolution française et de l'Empire, 9, rue Saulnier, 20.00. — *Dr Barthez*. La famille impériale à Saint-Cloud et à Biarritz. Paris, Calmann-Lévy, 3.50. — *L. Barthou*. Mirabeau. Paris, Hachette, 7.50. — *A. de Boislisle, L. Lecestre et J. de Boislisle*. Mémoires de Saint-Simon. Tome XXV. Paris, Hachette, 7.50. — *Cte Boulay de la Meurthe*. Correspondance du duc d'Enghien. Tome IV. Supplément. Paris, Picard, 6.00. — *Vte G. de Gérard du Barry*. De Bergerac à Quiberon, 1789-1795. Souvenirs d'Edme de la Chapelle de Béarnès. Paris, Plon, 3.50. — *O. Havard*. Histoire de la Révolution dans les ports de guerre. II. Brest, Rochefort. Paris, Nouvelle librairie nationale, 7.50. — *H. Jouin*. Falloux. Paris, Perrin, 7.50. — *R. Kerviler*. La Bretagne pendant la Révolution. Rennes, Société des bibliophiles bretons. — *F. Kircheisen*. Napoleons Untergang 1813. Stuttgart, R. Lutz, 6 mk. — *E. Laloy*. Énigmes du grand siècle. Le masque de fer. Paris, Le Soudier, 4.00. — *F. Masson*. Napoléon et sa famille. Tome X, 1814-1815. Paris, Ollendorff, 7.50. — *G. de Montbel*. Souvenirs du comte de Montbel, ministre de Charles X, 1789-1831. Paris, Plon, 7.50. — *P. Raynaud*. Waldeck-Rousseau. Paris, Grasset, 3.50. — *J. Régnier*. Les préfets du Consulat et de l'Empire. 3e édition. Paris, G. Ficker. — *E. Rondeau*. L'hôtel de Campagnolle. Souvenir de la Terreur à Angers. Angers, Grassin. — *E. Sageret*. Le Morbihan et la chouannerie morbihannaise sous le Consulat. Tome III. Paris, A. Picard, 7.50. — *E. Seligman*. La justice en France pendant la Révolution, 1789-1793. Tome II. Paris, Plon, 8.00. — *E. Tavernier*. Louis Veuillot. Paris, Plon, 3.50. — Mémoires de A.-C. Thibaudeau (1799-1815). Paris, Plon, 7.50. — *Mise de la Tour du Pin*. Journal d'une femme de cinquante ans, 1778-1815. Paris, Chapelot, 2 vol., 12.00. — *E. Welwert*. Mémoires de Théodore de Lameth. Paris, Fontemoing, 7.50.

Histoire diplomatique. — *S. Rubinstein*. Les relations entre la France et la Pologne, de 1680 à 1683. Paris, Alcan, 4.00. — *J. Trésal*. L'annexion de la Savoie à la France, 1848-1860. Paris, Plon, 7.50.

Histoire militaire. — *Leut W. Alberti*. Kriegsbriefe aus den Befreiungskriegen, nebst Reiseberichten aus Holland und Belgien von Sommer 1814. Bearbeit. von *Rud. Brieger*. Breslau, F. Hirt, 5 mk. — *E.-M. Arndt*. Erinnerungen aus dem äusseren Leben, herausgegeben von *F.-M. Kircheisen*. München, G. Muller, 8 mk. — *W. Behm*. Die Mecklemburger, 1813-15. Hamburg, R. Hermes, 5 mk. — *E. Bertrand*. Un archevêque-amiral. Henri de Sourdis, 1594-1645 (Extr. de la Revue maritime). Paris, Chapelot. — *E. Boissais*. Binot Paulmier, dit le capitaine de Gonneville, commandant du navire « l'Espoir », 1503-1505 (Extr. de l'Annuaire de l'Association normande). Caen, Delesques. — *B. Braud*. Échos et souvenirs. Le Puy et la Haute-Loire en 1870-1871. Le Puy-en-Velay, Peyrillier, 3.50. — *Leut Carlowitz*. Die Völkerschlacht bei Leipzig vom 16-19. x. 1813. Leipzig, Krüger, 1 mk. 50. — *L. Delavaud*. Au siège de La Rochelle, 1627-1628. Lettres inédites de Raymond Phélypeaux d'Herbault, secrétaire d'État, et de Paul Ardier, son principal commis, au maréchal d'Estrées. La Rochelle, impr.

Texier. — *E. Fraser*. The war drama of the eagles : Napoleon's standard-beares on the battlefield in victory and defeat. London, Murray, 12 s. — *Kerchnave und L. Veltzé*. Feldmarschall Karl Fürst zu Schwarzenberg, der Führer der Verbundeten in den Befreiungskriegen. Wien, Gerlach und Wiedling, 20 mk. — *T. Klein*. Die Befreiung, 1813, 1814, 1815. Urkunden, Berichte, Briefe (Lebensdokumente vergangener Jahrhunderte). Ebenhausen bei München, W. Langewiesche-Brandt, 3 mk. — *F. Liesenfeld*. Klemens Wenzeslaus, der letzte Kurfürst von Trier, seine Landstände und die französische Revolution, 1789-1794. Trier, J. Lintz, 9 mk. — *T.-M. Maguire*. The campaign of 1805. Ulm and Austerlitz. W. Clowes, 2 s. 6 d. — *A.-F. Mockler-Ferryman*. The life of a regimental officier during the great war, 1793-1815. Compiled from the correspondence of colonel Samuel Rice and from others sources. London, Blackwood, 10 s. 6 d. — *G. de Moussac*. Dans la mêlée. Journal d'un cuirassier de 1870-1871. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris, Perrin, 3.50. — *K.-F. Obermüller*. Aus der Zeit der Fremdherrschaft und der Befreiungskriege. Erinnerungen. Karlsruhe, Müller, 1 mk. — *Pflugk-Harttung*. Das Befreiungsjahr 1813. Berlin, 18 mk. — *Gen.-Leut^t J.-L. von Rudolphe*. Kriegsbriefe aus den Jahren 1812 und 1813, herausgegeben von *M. Schultze*. Berlin, R. Eisenschmidt, 3 mk. 40. — *F. Schulze*. Berichte, Briefe und Dokumente Weimarische aus den Freiheitskriegen 1806-1815. Leipzig, Insel-Verlag, 4 mk. — *Feldmarschall Schwarzenberg*. Briefe an seine Frau, 1797-1816, herausgegeben von *J.-F. Novak*. Wien, Gerlach und Wiedling, 20 mk. — *C^ant Var*. Campagnes du capitaine Marcel, du 69e de ligne, en Espagne et en Portugal, 1808-1814. Paris, Plon, 3.50. — *Gal E. von Woinovich*. Kämpfe im Süden Frankreichs 1814. (Oesterreich in den Befreiungskriegen.) Wien, A. Edinger, 2 mk.

Histoire religieuse. — *Abbé A. Auguste*. La compagnie du Saint-Sacrement à Toulouse. Notes et documents. Paris, A. Picard, 5.00. — *F. Borey*. L'esprit public chez les prêtres francs-comtois pendant la crise de 1813 à 1815. Paris, Leroux, 7.50. — *H. Fouqueray*. Histoire de la Compagnie de Jésus en France, 1528-1762. Tome II. La Ligue et le bannissement. Paris, Picard, 12.00. — *G. Goyau, Lanzac de Laborie, H. Cochin, E. Jordan, E. Dutboit, Mgr A. Baudrillart*. Ozanam. Livre du Centenaire. Paris, Beauchesne, 6.50. — *E. Pasquier*. Un curé de Paris pendant les guerres de religion. René Benoist, le pape des Halles, 1521-1608. Paris, Picard, 6.00. — *L. Romier*. Les origines politiques des guerres de religion. I. Henri II et l'Italie, 1547-1555. Paris, Perrin, 20.00. — *J.-B. Sabrié*. Les idées religieuses de J.-L. Guez de Balzac. Paris, Alcan, 4.00.

Histoire économique et sociale. Histoire coloniale. — *Nicolas Baudeau*. Principes de la science morale et politique sur le luxe et les lois somptuaires (1767). Publié par *A. Dubois*. (Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France.) Paris, Marcel Rivière, 12.50. — *G.-L. Beer*. The old colonial system, 1660-1754. Part I. The establishment of the system, 1660-1688. London, Macmillan, 8 s. 6 d. — *P. Bréard*. Les anciennes confréries de Honfleur. (Extr. de l'Annuaire de l'Association normande, 1912.) Caen, Delesques. — *Cte de Caix de Saint-Aymour*. Les archives et livres de raison des Brossard des Ils, aux Ils-Bardel (Calvados). Caen, Delesques. — *Ch. Gide et Ch. Rist*. Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours. Deuxième édition revue. Paris, Larose et Tenin, 14.00. — *L. Lecestre*.

La bourgeoisie parisienne du temps de la Fronde. Paris, Plon, 1.00. — *Cte Méra*. Une page de politique coloniale. Lord Cromer en Égypte, 1883-1907. Paris, L. Fournier, 2.00. — *Moheau*. Recherches et considérations sur la population de la France, 1778. Publié par *R. Gonnard*. (Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France.) Paris, Marcel Rivière, 12.50. — *J. Régné*. Le livre de raison d'un bourgeois d'Armisson près Narbonne dans le premier tiers du XVIIIe siècle. Narbonne, impr. Caillard. — *J.-B. Sabrié*. De l'humanisme au rationalisme. Pierre Charron (1541-1603). Paris, Alcan, 10.00.

Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art. — *G. Allais*. Les « harmonies » de Lamartine. Paris, Soc. fr. d'impr. et de libr. — *G. Bengesco*. Les comédiennes de Voltaire. Paris, Perrin, 3.50. — *J.-E.-C. Bodley*. Cardinal Manning; the decay of idealism in France ; the Institute of France. Three essays. London, Longmans, 9 s. — *A. Boschot*. Le crépuscule d'un romantique. Hector Berlioz, 1842-1869. Paris, Plon, 5.00. — *J. Dedieu*. Montesquieu. Paris, Alcan, 7.50. — *É. Faguet*. Balzac. Paris, Hachette, 2.00. — Catalogue des ouvrages de Fénelon conservés au Département des imprimés de la Bibliothèque nationale. Paris, Imprimerie nationale. — *A. Guyau*. La philosophie et la sociologie d'Alfred Fouillée. Paris, Alcan, 3.75. — *E. Labadie*. Les porcelaines bordelaises. Notice historique sur une manufacture de porcelaine à Bordeaux sous Louis XVI. Bordeaux, A. Mollat, 12.00. — *A. Lacassagne*. La mort de Jean-Jacques Rousseau. Lyon, impr. Rey. — *L. de Lanzac de Laborie*. Paris sous Napoléon. Tome VIII. Spectacles et musées. Paris, Plon, 5.00. — *P. Marmottan*. Le peintre Louis Boilly (1761-1845). Paris, Gateau. — *Mlle de Mestral-Combremont*. La belle Madame Colet, une déesse des romantiques. Paris, Fontemoing, 3.50. — *Dr Potiquet*. Les menteries de Chateaubriand. Paris, Laisney, 1.25. — *A. Schimberg*. Les fragments philosophiques de Royer-Collard. Paris, Alcan, 6.00. — *A. Soubies*. Le théâtre italien, de 1801 à 1913. Paris, Fischbacher, 15.00. — *Stendhal*. Vie de Henri Brulard, publiée intégralement pour la première fois, d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Grenoble, par *H. Debraye*. Paris, Champion, 2 vol., 15.00. — *G. Turquet-Milnes*. The influence of Baudelaire in France and England. London, Constable, 7 s. 6 d.

Histoire locale et généalogique. — *F. Uzureau*. Andegaviana, 13e série. Paris, Picard. — *A. Van Bever*. La France pittoresque et artistique. La Bourgogne. Paris, Louis Michaud, 4.00. — *A. Bourgoin, V. Forot et A. Piffault*. Le Bas-Limousin. Histoire de la Corrèze. Ussel, Eyboulet. — *C.-A. Belmont-Jorès*. Montferrier (en Languedoc). Le bourg, le château (900-1793). Paris, Soc. des publications périodiques. — *G. Charbonnet et E. Dalleinne*. L'arrondissement de Saint-Yrieix. Étude géographique, économique, historique. Paris, Charles-Lavauzelle, 10.00.

MACON. PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

Une conception nouvelle de la politique étrangère de Napoléon Ier [1].

Dans un article sur l'histoire de la politique extérieure de Napoléon Ier, paru il y a une dizaine d'années [2], M. Édouard Driault écrivait : « Nous ne sommes pas moins dépourvus, et nous aurions autant besoin de fixer nos connaissances sur le développement chronologique de la politique de Napoléon. Ce serait le seul moyen de la bien comprendre que de l'étudier d'année en année, de mois en mois, de suivre pas à pas le mouvement de l'ambition impériale, de saisir le fil de sa pensée et la conception sans doute lente et variable qu'il se fit du gouvernement et de l'organisation politique de l'Europe conquise [3]... » M. Driault a réalisé aujourd'hui une partie de ce programme. Il vient de publier les deux premiers volumes d'une histoire chronologique de la politique extérieure napoléonienne, *La politique extérieure du premier Consul (1800-1803)*, et *Austerlitz, La fin du Saint-Empire (1804-1806)*. Je voudrais indiquer quels en sont l'intérêt et la nouveauté, et quelles réflexions peut provoquer l'examen de la thèse qui y est soutenue.

I

Cette thèse, nous en connaissions déjà les idées essentielles. Depuis plus de dix ans que se poursuivent ses recherches aux Affaires étrangères, M. Driault a publié sur la politique extérieure de Napoléon un grand

1. Édouard Driault, *Napoléon et l'Europe, La politique extérieure du premier Consul (1800-1803)*. Paris, Alcan, 1910, in-8, VI-486 p. ; *Austerlitz, la fin du Saint-Empire (1804-1806)*. Paris, Alcan, 1912, in-8, 492 p.

2. *L'histoire de la politique extérieure de Napoléon Ier, État des travaux et questions à traiter*, dans la *Revue d'histoire moderne*, 1901-1902, t. III, p. 377 et sq.

3. *Art. cité*, p. 394.

nombre d'articles [1] et deux ouvrages [2]. Sa conception napoléonienne y est déjà clairement exprimée.

Pour qui veut en apprécier les origines, il n'est pas indifférent de rappeler à quel moment et dans quel milieu historique se placent les premières études napoléoniennes de M. Driault.

Au cours de la période qui s'étend entre 1898 et 1910, une série de tentatives historiques ont été faites pour « expliquer » la politique napoléonienne. Elles ont abouti à des conclusions différentes, parfois contradictoires. Mais, par l'esprit qui les a inspirées, elles se ressemblent. Sous les manifestations multiples de l'activité de l'Empereur, leurs auteurs ont voulu découvrir un principe d'unité qui permît de les coordonner ; sous les raisons particulières des diverses décisions napoléoniennes, ils ont recherché une idée générale qui attestât que la politique impériale, étudiée dans son développement, a eu « une signification ». Sans doute, Napoléon n'ayant pas livré son secret, ils n'ont pu émettre que des hypothèses. Mais, venus après beaucoup d'autres historiens, possédant sur la diplomatie napoléonienne des connaissances plus étendues que leurs devanciers, ils ont travaillé dans un esprit plus critique que le leur, ils ont posé les questions avec une précision plus grande, attiré notre attention sur des liaisons de faits et d'idées plus rigoureusement établies.

Parmi ces tentatives, quatre surtout méritent d'être signalées parce qu'elles n'ont précédé que de peu les recherches de M. Driault ou qu'elles en sont contemporaines, et parce qu'elles mettent mieux que d'autres en lumière les divers aspects du problème napoléonien.

La première est celle de M. Arthur-Lévy. Dans un ouvrage intitulé *Napoléon et la paix*, paru en 1902 [3], M. Arthur-Lévy a repris certaines des

---

1. Cf. entre autres : le compte rendu du t. VII de *L'Europe et la Révolution française*, d'Albert Sorel, en 1905 (*Revue d'histoire moderne*, t. VII, p. 218-229) ; *Napoléon et la paix en 1813, à propos du dernier volume d'Albert Sorel*, en 1906 (*Revue d'histoire moderne*, t. VIII, p. 176-199) ; *Bonaparte et les Bourbons d'Espagne et d'Italie*, en 1908 (*Nouvelle Revue*, août-septembre 1908) ; *Bonaparte et le recès germanique de 1803*, en 1909 (*Revue historique*, janvier-mars 1909) ; *Napoléon et l'Europe*, en 1911 (*Annales révolutionnaires*, juillet et septembre 1911) ; *Les sources napoléoniennes aux Archives des Affaires étrangères*, en 1913 (*Revue des Études napoléoniennes*, mars 1913.)

2. *La politique orientale de Napoléon (1806-1808)*, en 1904, et *Napoléon en Italie (1800-1812)*, en 1906. — Dans *La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours*, publiée en 1900, M. Driault avait déjà consacré un chapitre (le chapitre III, p. 70 à 104) à la politique orientale de Napoléon.

3. Cf. le compte rendu et la discussion du livre d'Arthur-Lévy, par P. Caron, dans la *Revue d'histoire moderne*, t. IV, p. 118-122.

déclarations de Napoléon à Sainte-Hélène [1] : « J'ai toujours voulu la paix, aurait dit Napoléon, et toujours je l'ai offerte après une victoire : jamais je ne l'ai demandée après un revers, parce qu'une nation recouvre plus aisément des hommes qu'elle ne recouvre l'honneur [2]. » Napoléon aurait regardé la paix générale comme la condition de la régénération de l'Europe ; mais toujours l'Europe la lui aurait refusée. « L'Europe ne cessa jamais de faire la guerre à la France, à ses principes, à moi, et il nous fallait abattre sous peine d'être abattus [3]. » Contre Napoléon, la coalition n'aurait donc jamais désarmé. Lorsqu'il parut prendre l'offensive, il ne fit que prévenir une offensive européenne préparée dans le secret des chancelleries. L'histoire s'y est trompée ; une fois de plus elle a été dupe des apparences.

La seconde tentative est celle d'Albert Sorel [4]. L'idée qui domine son œuvre, qui lui donne une si forte cohésion, est l'idée de continuité. Le conflit entre l'Europe et la Révolution, depuis la déclaration de guerre d'avril 1792 jusqu'aux traités de 1815, est dominé constamment par les mêmes fatalités historiques. La coalition contre la Révolution, puis contre Napoléon, fut permanente, parce que l'Angleterre ne pouvait pas plus accepter l'acquisition des limites naturelles par la France, que la France renoncer à un grand dessein qui a dirigé constamment sa diplomatie depuis le traité de Verdun. La résistance de l'Europe obligea Napoléon, mais déjà avant lui la Révolution, pour conserver les frontières naturelles, à les dépasser ; l'extension inévitable de la France au delà de ses limites provoqua de nouvelles guerres qui contraignirent Napoléon à porter de plus en plus loin son front de bataille. Le Grand Empire et le blocus continental furent la conséquence de la continuité de la coalition, qui est elle-même la conséquence de la conquête révolutionnaire antérieure à Napoléon. On ne saurait comprendre Napoléon si on ne tient compte des conditions historiques qui, en dépit des combinaisons diverses qui purent se présenter à son esprit, ne lui laissèrent dans sa lutte avec

1. Cf. Ph. Gonnard, *Les origines de la légende napoléonienne*. Paris, 1906, in-8 (chapitre XVI : Napoléon, ami de la paix).

2. *Ibid.*, p. 233.

3. *Ibid.*, p. 234.

4. Cf. dans la *Revue d'histoire moderne*, l'étude critique sur *Napoléon et le Directoire* de R. Guyot et P. Muret (t. V, p. 241-264 et 313-339) ; le compte rendu du t. VI de *L'Europe et la Révolution*, par P. Muret (t. VI, p. 724-742), celui du t. VII par E. Driault (t. VII, p. 218-229), et *Napoléon et la paix en 1813*, par E. Driault (t. VIII, p. 177-199).

l'Europe que l'alternative de la dominer ou de la désarmer en reculant progressivement jusqu'en deçà du Rhin.

Les deux premières thèses que nous venons de rappeler admettent l'une et l'autre que la diplomatie napoléonienne fut déterminée par la force des contraintes que subit l'Empereur. Mais cette sorte de fatalité qui s'imposait à Napoléon, d'autres historiens l'ont contestée. Ils ont considéré Napoléon comme maître et responsable de ses destinées et de celles de la France, provoquant par son action et ses initiatives personnelles les vicissitudes de sa politique extérieure.

Dans un cours professé à l'École normale et reproduit dans son *Manuel de politique étrangère* [1], M. Émile Bourgeois a exposé une politique napoléonienne très différente par son esprit et ses desseins de la politique révolutionnaire, portant la marque personnelle de l'homme exceptionnel qui la dirigeait, faite d'ambitions dont l'Empereur dissimula aux Français la direction et la portée, bref un « secret ». Il a indiqué d'autre part que, si Napoléon chercha et réussit à tromper les Français, il ne put donner le change aux gouvernements européens. L'Europe résista non pas à la politique de la Révolution continuée par l'Empereur, comme devait le soutenir Albert Sorel, mais aux ambitions personnelles de Napoléon. Elle y discerna une menace plus grave pour ses intérêts ou ses propres ambitions que dans le maintien de la France à l'intérieur de ses frontières naturelles. Tout converge, dans la thèse de M. Bourgeois, vers le « secret de l'Empereur ». Ce fut un « secret » oriental. Domination de la Méditerranée orientale, partage ou conquête de l'empire ottoman, reconstitution de la Pologne, ces grands desseins se retrouvent à tous les moments de l'histoire napoléonienne. Les historiens de Napoléon les avaient sans doute entrevus avant M. Émile Bourgeois, mais nul d'entre eux n'avait aussi nettement marqué leur persistance pendant tout l'Empire et ne leur avait aussi complètement subordonné toutes les autres combinaisons de la politique impériale.

Comme M. Bourgeois enfin, M. Frédéric Masson a conçu une politique de Napoléon toute pénétrée de ses sentiments et de ses passions personnelles, révélant chez lui la volonté de plier l'histoire à ses conceptions au lieu de se laisser entraîner par des courants antérieurement for-

---

1. Émile Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère*. T. II : *les Révolutions (1789-1830)*. Paris, 1898, in-12.

més [1]. Pour M. Masson, la création autour du trône impérial d'une série de royautés vassales a été entre 1804 et 1809 la pensée dominante de Napoléon. Corse ayant la conception corse du « clan », Napoléon a considéré comme un devoir d'associer ses parents au partage du pouvoir, de chercher en eux les soutiens du Grand Empire. Mais, à partir de 1809, il s'est détaché du système familial. La résistance qu'il a rencontrée chez ses frères, le heurt de son despotisme et de leurs prétentions ne suffisent pas à expliquer son évolution. C'est la naissance du roi de Rome qui a tourné sa pensée vers la conception dynastique, que M. Masson oppose à la conception familiale ou fraternelle. Napoléon a songé à constituer au profit de son fils l'unité de l'Empire, à reprendre les royaumes qu'il avait concédés à ses frères. Les raisons profondes de la conquête et de l'organisation impériales doivent donc être recherchées dans les sentiments de Napoléon pour sa famille ; les royautés vassales, que les historiens avaient jusqu'alors considérées comme un moyen de gouverner l'empire, deviennent une des raisons, peut-être la principale, de la conquête de cet empire ; la naissance du roi de Rome, parce qu'elle a modifié la conception impériale de Napoléon et ses sentiments les plus intimes, est un événement plus gros de conséquences que nombre de batailles ou d'annexions.

Il ne nous paraît pas douteux — et il ne pouvait guère en être autrement — que les ouvrages que nous venons d'énumérer ont eu une grande influence sur la thèse de M. Driault. Ils l'ont peut-être incliné à rechercher lui aussi dans la diplomatie de Napoléon une idée directrice, ils ont posé devant lui des problèmes qu'il a dû envisager, ils l'ont obligé à mieux définir les idées que lui suggéraient ses recherches au quai d'Orsay en les comparant à celle des historiens de l'Empire ses contemporains. C'est du moins la constatation qui ressort du rapprochement des idées qu'exprime M. Driault dans ses premières études napoléoniennes avec les différentes thèses que nous avons rappelées.

1° Comme à M. Émile Bourgeois, comme à M. Frédéric Masson, la politique napoléonienne est apparue à M. Driault différente de la politique révolutionnaire, différente par son esprit et ses procédés, différente par les desseins qu'elle a voulus et poursuivis. « Napoléon, écrit-il dans un

1. Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*. — Cf. les comptes rendus de P. Caron dans *la Revue d'histoire moderne* (t. II, p. 407-409, t. V. p. 556-574, t. VIII, p. 307-312) et sa communication à la Société d'histoire moderne (*Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 1re série, p. 131-132).

compte rendu du volume de Sorel sur *Le Blocus continental et le Grand Empire*, fut bien en quelque manière le continuateur des gouvernements révolutionnaires et la personnification même de la Révolution ; à ce titre, comme le Comité de salut public, il excita la haine des rois, et, à cause de la Belgique, la haine de l'Angleterre : ce fut la racine même de sa puissance en France et de sa popularité. Mais il tira de cette situation, qu'il n'avait pas faite seul, une politique très personnelle, qui fait le caractère propre de son histoire et qu'il faut dégager des événements contingents et même du déterminisme de la tradition [1]. » Et, dans un autre article consacré à Sorel, la pensée de M. Driault s'affirme encore plus catégoriquement : « La guerre qui ravagea l'Europe de 1803 à 1815 fut autre chose qu' une « guerre de limites », selon l'expression qui revient sans cesse sous la plume de M. Sorel en sa conclusion. Napoléon fut bien autre chose qu'un successeur de Danton ou de Carnot ; à le montrer en état de légitime défense devant les frontières françaises établies par la République, non seulement on le méconnaît, mais on le diminue ; on ne voit plus en lui l'Empereur, mais un général malheureux... M. Sorel demeure le très remarquable historien des rapports de l'Europe et de la Révolution ; mais il n'aura pas la même autorité comme historien de Napoléon. Les dernières pages de son livre en sont comme la manifestation évidente ; à peine Napoléon y est-il nommé ; et, quand, ayant accompli son grand œuvre, l'écrivain jeta un dernier coup d'œil sur le travail de trente années qu'il y avait consacré, il resta dominé par la « question des limites », qui lui cacha la question de l'Empire ; le rôle de Napoléon perdit en sa pensée comme en son ouvrage son relief si accentué, s'estompa et s'effaça dans l'ombre de la Convention [2]. »

2° M. Driault nous indique, au cours de cette dernière citation, la raison pour laquelle, dans l'œuvre de Sorel, Napoléon reste le prisonnier des traditions révolutionnaires : c'est à cause de la question des limites, de la fatalité et de la permanence de la coalition du jour où la France atteignit le Rhin et conquit les Pays-Bas. Cette idée de Sorel, qui se retrouve chez M. Arthur-Lévy et qui aussi bien procède de la littérature de Sainte-Hélène, est une de celles que, pendant ces dernières années, les historiens de la Révolution et de l'Empire ont le plus reprise et contestée. Les

1. *Revue d'histoire moderne*, t. VII, p. 224.
2. *Ibid.*, t. VIII, p. 199.

études que j'ai publiées dans cette revue sur *Bonaparte et le Directoire* [1], l'ouvrage où E. D. Adams examine *L'action de Grenville sur la politique extérieure de Pitt entre 1787 et 1798* [2], celui de M. Ballot sur *Les négociations de Lille* [3], la thèse de M. Raymond Guyot sur *Le Directoire et la paix de l'Europe* [4] ont conclu contre Sorel qu'à l'époque du Directoire un accord n'était pas impossible entre la France et l'Angleterre. Pour le Consulat, M. Philippson, dans un article sur la rupture du traité d'Amiens [5], a soutenu que Bonaparte devait être tenu pour responsable de la rupture de la paix, et M. Émile Bourgeois, dans son *Manuel de politique étrangère*, a exposé que les ambitions orientales de Bonaparte, qu'il a dissimulées aux Français, ont été la véritable cause de son conflit avec les Anglais. M. Driault conteste, lui aussi, l'idée que toute entente entre la France et l'Europe était impossible tant que la France conserverait ses frontières naturelles. Il a examiné, il y a six ans, cette thèse fondamentale de Sorel, en se plaçant à un moment où, l'Empire étant menacé de toutes parts, et la coalition européenne se reconstituant contre lui, l'étendue des prétentions de l'Europe vis-à-vis de la France devait apparaître le plus nettement, je veux dire dans les négociations de la fin de 1812 et de 1813 [6]. La conclusion de Sorel est ici très nette : « La guerre recommença donc, la guerre sans fin qui durait depuis 1792, et pour les mêmes causes qui l'avaient fait durer vingt ans et l'avaient étendue aux extrémités de l'Europe... Ce que veulent les coalisés, c'est la destruction du Grand Empire, la ruine de la suprématie française, le refoulement de la France dans ses anciennes limites. En réalité, ce que Napoléon défend sur l'Elbe, ce qu'il va perdre inévitablement s'il en est repoussé, ce sont ces têtes de pont, ces avant-postes que le Comité de salut public de l'an III et le Directoire avaient successivement dessinés sur la carte, conditions de la conquête et de la conservation des limites naturelles [7]. » M. Driault, discutant ces affirmations

---

1. En collaboration avec R. Guyot ; cf. *Revue d'histoire moderne*, t. V, p. 241-264 et 313-319.
2. Cf. l'analyse que j'en ai donnée dans *la Revue d'histoire moderne*, t. VIII, p. 372-375.
3. Charles Ballot, *Les négociations de Lille* (1797). Paris, 1910, in-8.
4. R. Guyot, *Le Directoire et la paix de l'Europe, des traités de Bâle à la deuxième coalition (1795-1799)*. Paris, 1911, in-8.
5. Martin Philippson, *La paix d'Amiens et la politique générale de Napoléon* (dans la *Revue historique*, 1901, t. LXXV, p. 286-318, et t. LXXVI, p. 48-78).
6. Ed. Driault, *Napoléon et la paix en 1813, à propos du dernier volume d'Albert Sorel*, dans la *Revue d'histoire moderne*, t. VIII, p. 176-199.
7. Albert Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. VIII, p. 177 (cité par Driault, *art. cité*, p. 194).

de Sorel, leur oppose une thèse qui n'est pas moins nettement formulée : « Tout cela n'est pas sérieux. En réalité, il n'y a pas la moindre équivoque : au lendemain de la retraite de Russie, les alliés ne demandaient pas à la France des sacrifices exagérés ; ils ne manifestaient point l'intention de refouler la France dans ses anciennes limites. C'est Napoléon qui, en refusant la paix, courut à sa perte, et, en prétendant tout garder de son Grand Empire, compromit les conquêtes de la République [1]. »

3° Une des conséquences de la thèse de Sorel sur l'attaque incessante de l'Europe et la perpétuelle défensive de Napoléon a été de l'amener à considérer le blocus comme le fait capital du règne. « Il va rester, écrit-il, jusqu'en 1813 la suprême raison d'État de l'Empire..... Il est la raison d'être de son Grand Empire..... Le Grand Empire, dans la pensée de l'Empereur, n'est qu'une coalition contre l'Angleterre [2]. » Contre cette idée, qui fut auparavant celle de Thiers, qui se retrouve dans le *Napoléon et Alexandre* d'Albert Vandal, qui a passé dans la plupart des manuels d'histoire français, et qu'ont soutenue nombre d'historiens étrangers [3], M. Driault a multiplié les objections. Il constate d'abord qu'il y a bien des faits de la politique extérieure de Napoléon Ier que le blocus continental et la lutte contre l'Angleterre n'expliquent pas. La fondation de l'Empire, le sacre, le couronnement de Milan, Austerlitz, la Confédération du Rhin sont des événements qui caractérisent le Grand Empire et qui cependant sont antérieurs au blocus et ne peuvent lui être rattachés [4]. De même, Sorel ne réussit pas à expliquer les affaires d'Espagne par les nécessités de la lutte contre l'Angleterre, non plus que le blocus n'apparaît dans son ouvrage comme une explication suffisante de l'expédition de Russie [5]. Ensuite, si Napoléon avait voulu seulement abattre l'Angleterre, n'est-il pas vraisemblable, déclare M. Driault, qu'il eût suivi une autre tactique ? Aurait-il par

1. *Napoléon et la paix en 1813*, *loc. cit.*, p. 195.

2. Albert Sorel, *op. cit.*, t. VII, p. 114, et p. 504 (cité par Driault, dans son compte rendu du t. VII d'Albert Sorel, dans la *Revue d'histoire moderne*, t. VII, p. 223).

3. M. Driault rappelle à ce sujet (*La politique orientale de Napoléon*, p. 375. n. 1) la thèse de Seely : que Napoléon n'a conquis l'Europe que pour soumettre l'Angleterre (*Courte histoire de Napoléon* Ier, trad. Baille, p. 333-359), et celle de G. Buchholz : Napoléon, héritier de l'esprit classique et de la tradition romaine, aurait eu comme but de son existence de lutter contre la civilisation commerciale et industrielle représentée par l'Angleterre germanique (*Die Napoleonische Weltpolitik und die Idee des französisch-rüssischen Bundes*, dans les *Preussische Jahrbücher*, juin 1896, p. 388-390).

4. Driault, compte rendu du t. VII d'Albert Sorel (*Revue d'histoire moderne*, t. VII, p. 223). La même idée est reprise par M. Driault dans *La politique orientale de Napoléon* (p. 376).

5. Driault, *compte rendu cité*, p. 224.

sa politique cherché à provoquer les puissances européennes, à assurer leur concours aux Anglais ? N'aurait-il pas attaqué directement l'Angleterre ? « S'il avait fait sur mer la dixième partie des efforts qu'il a faits pour conquérir l'Europe, il aurait eu plus de chances de réduire son éternelle ennemie. Mais, au contraire, il fut vaincu par elle, en grande partie parce qu'il ne s'occupa pas assez d'elle, parce qu'il lui tourna presque toujours le dos en s'enfonçant vers l'Orient [1]. » — Enfin, comme M. Émile Bourgeois l'avait déjà soutenu avant lui, M. Driault estime qu'il ne faut pas être dupe des déclarations napoléoniennes contre l'Angleterre. Assurément, dit-il, l'Angleterre revient constamment dans la correspondance de Napoléon, surtout dans ses Bulletins de la Grande Armée, dans ses Messages au Sénat, dans ses proclamations les plus retentissantes. N'était-ce pas pour lui le seul moyen de rendre populaire sa politique inlassablement belliqueuse, de lui donner une raison d'être, de la justifier en quelque manière, de gagner à cette politique l'opinion publique, et plus tard celle des historiens ? Il fallait bien expliquer de quelque façon cette folle chevauchée de plus de dix ans : l'Angleterre refusait de désarmer, cela autorisait toute entreprise contre tous [2].

Impossibilité d'expliquer tout Napoléon par la Révolution, impossibilité d'accepter la fatalité des coalitions contre la France, impossibilité de faire de la lutte contre l'Angleterre le pivot de la politique napoléonienne, par ces trois idées fondamentales M. Driault se séparait d'Albert Sorel. Il concevait une politique napoléonienne originale, se développant dans une Europe incertaine, et, rejetant le déterminisme de Sorel, il rendait à Napoléon l'initiative et la responsabilité de sa diplomatie.

Vis-à-vis de Sorel, M. Driault adoptait donc à l'origine un point de vue analogue à celui de M. Émile Bourgeois. Il lui restait à définir la politique napoléonienne, à en marquer l'originalité.

La première hypothèse qu'il rencontra, et, après les études de M. Bourgeois, l'une des plus séduisantes, fut l'hypothèse orientale. Déjà, dans un ouvrage d'ensemble sur *la Question d'Orient* paru en 1900, il avait résumé les épisodes essentiels de la politique orientale de Napoléon [3]. Il avait expliqué alors les grands projets de Napoléon sur l'Orient par le désir

1. *La politique orientale de Napoléon*, p. 376.
2. *Compte rendu cité*, p. 223-224. — Cf. Bourgeois, *op. cit.*, p. 232 et 233.
3. *La question d'Orient*, p. 70 à 104.

d'y frapper son inabordable ennemie, l'Angleterre, et par l'amour de la gloire. « Qui sait, avait-il écrit, si l'impossibilité de suivre les traces d'Alexandre le Grand ne fut pas parmi ses grandes douleurs? N'expliquerait-elle pas en partie son ambition toujours insatiable ? [1] » En 1904, dans un volume consacré à *La politique orientale de Napoléon* entre les années 1806 et 1808 [2], il revint sur ces conclusions trop générales pour les préciser, et, en les précisant, il les modifia quelque peu. De ses devanciers, Albert Vandal et M. Bourgeois, il n'accepta pas une des thèses principales, celle du démembrement de l'empire ottoman par des traités de partage. Pour lui, Napoléon n'entendit jamais partager l'empire ottoman. Lorsqu'il envoya Sébastiani à Constantinople en 1806, il voulut fermer aux Russes l'accès de la Méditerranée, et, en consolidant à son profit l'empire turc, s'en servir contre les Russes et les Anglais. Quant à ses promesses orientales de Tilsitt, elles ne furent qu'un moyen de s'attacher provisoirement le gouvernement russe, de le maintenir dans son alliance jusqu'à ce que l'Angleterre demandât la paix. Dans les pourparlers de Paris et de Pétersbourg, qui suivirent l'alliance de Tilsitt, il ne chercha qu'à empêcher le partage. Et si, à Erfurt, il fut obligé d'abandonner la Moldavie et la Valachie, il reconnut simplement un fait accompli. Par ce sacrifice, qui n'en était pas un, il évita le partage intégral, et ce fut pour lui un très grand succès. Mais l'idée que Napoléon n'a jamais consenti au partage de l'empire ottoman ne se suffit pas à elle-même. Si Napoléon a en définitive maintenu l'intégrité de l'empire ottoman à une époque où son démembrement paraissait inévitable, qu'en voulait-il faire ? C'est en répondant à cette question que M. Driault, ne se contentant plus de l'explication donnée précédemment des projets contre l'Inde, ni de la raison quelque peu vague de l'amour de la gloire, exposa l'idée qui allait désormais inspirer ses recherches, reparaître dans toutes ses études, l'idée impériale. Napoléon aurait voulu prendre la Turquie tout entière, directement ou indirectement, et restaurer l'empire d'Orient. Il l'aurait réuni à l'empire d'Occident, au Grand Empire qu'il avait en partie constitué. Il eût ainsi rétabli l'unité romaine et réalisé pleinement sa destinée d'Empereur. Il en résulte que sa politique orientale ne domine pas, comme avait essayé de le démontrer M. Bourgeois, l'ensemble de sa politique. Elle est subor-

1. *La question d'Orient*, p. 70.
2. Cf. le compte rendu que j'ai donné de cet ouvrage dans la *Revue d'histoire moderne*, t. V, p. 574-579.

donnée à un dessein plus vaste encore, dont Napoléon a poursuivi la réalisation sur d'autres terrains que l'empire turc, et dans d'autres directions. Elle apparaît comme un élément essentiel dans les combinaisons napoléoniennes, mais ces combinaisons la dépassent.

L'idée impériale est énoncée, à la fin de *La politique orientale de Napoléon*, comme l'explication qui rend le mieux compte de cette politique, qui seule en justifie complètement l'esprit et les tendances. Malgré tout, elle reste une hypothèse. A reculer aussi loin les limites des ambitions napoléoniennes, on atteint le domaine du « rêve »[1], et le rêve napoléonien peut bien se dégager d'un ensemble de documents, il n'est formellement inscrit dans aucun d'entre eux. L'effort de M. Driault allait désormais consister à fortifier son hypothèse, d'abord en tâchant de la préciser, puis en examinant à la lumière de cette hypothèse l'évolution et la diplomatie napoléonienne, et en établissant que, plus exactement que toute autre, elle nous en révèle la direction.

Le domaine que choisit M. Driault pour préciser l'idée impériale et expérimenter sa valeur fut l'Italie. Il a estimé que, dans ce pays des traditions classiques et romaines, et qui fut la base d'opérations de Napoléon en Orient, il aurait plus de chances que dans n'importe quel autre de découvrir les origines de l'idée impériale et de suivre son développement. De fait, toute une théorie de l'idée impériale est exprimée dans *Napoléon en Italie*[2]. Préparé par la politique italienne de Bonaparte en 1796 et 1797, puis après son retour d'Égypte jusqu'en 1804, l'édifice impérial s'élève simultanément en Italie et en France en 1804. La conception qui semble présider au début de sa fondation est la conception carolingienne. Ses assises sont les mêmes que celles de l'empire d'Occident, la Gaule, la Germanie de la rive droite du Rhin, l'ancien royaume lombard. Le voyage de Napoléon aux anciennes cités carolingiennes, Mayence et Aix-la-Chapelle en 1804, le sacre du 2 décembre, le couronnement de Milan du 26 mai témoignent de la place qu'occupaient dans sa pensée les souvenirs carolingiens. Mais la conception carolingienne de l'Empire ne pouvait être durable. Les ambitions de Napoléon dépassaient l'Occident, s'étendaient au bassin oriental de la Méditerranée. D'autre part, incarnant la Révolution

1. C'est le titre que M. Driault a donné à son chapitre de conclusion de *Napoléon en Italie*.

2. Cf. mon compte rendu dans la *Revue d'histoire moderne*, t. VIII, p. 287-296.

qui l'avait porté à l'Empire, il n'aurait su être l'empereur de l'Église, le serviteur de l'unité catholique représentée par le pape. Dans le Grand Empire qui après Austerlitz s'éleva sur les ruines du Saint Empire romain germanique, apparut une organisation nouvelle tout imprégnée de la pensée napoléonienne. Le système fédératif, le système des royautés vassales qui fut la première forme du Grand Empire est étudié par M. Driault dans le royaume de Naples, et, à examiner les constatations auxquelles il aboutit, on ne peut pas ne pas être frappé de l'opposition de sa théorie avec celle de M. Frédéric Masson. Pour M. Driault, la formation des royautés vassales fut une conséquence de la conquête impériale et non une de ses raisons. « En outre, Napoléon fit de ses frères ce qu'il voulut ou à peu près, leur donna les trônes qu'il voulut, les leur reprit à sa fantaisie, et fut à peine ennuyé par les incessantes exigences de ces insatiables [1]. » Les conclusions de M. Masson sur la force du préjugé de clan chez Napoléon seraient donc pour le moins très exagérées. « Il ne faut pas, déclare M. Driault, donner à cette histoire intime de la famille de Napoléon plus de place qu'elle n'en mérite. » Après l'occupation de Rome en 1808 et surtout après la naissance du roi de Rome, la conception impériale acheva de se dégager de la forme carolingienne. Le rétablissement de l'unité de l'Empire par la destruction des royautés de famille, la réunion de l'Orient et de l'Occident devinrent les pensées maîtresses de Napoléon. La suprématie impériale, telle qu'il la conçut en 1812, fut celle d'un empereur du temps des Antonins.

Après *La politique orientale de Napoléon* et *Napoléon en Italie*, la thèse de M. Driault était donc déjà esquissée dans ses grandes lignes. Mais il apparaissait en même temps que ses enquêtes, suffisantes pour lui permettre de formuler une hypothèse, ne l'étaient pas pour la démontrer et l'imposer aux historiens. Et les raisons en sont aisées à découvrir.

Les conclusions auxquelles était arrivé M. Driault s'appliquaient à *toute* la politique napoléonienne. Or elles étaient énoncées à la fin d'études ou d'ouvrages qui étaient limités à *certains épisodes* de l'histoire de l'Empire. Par là, elles dépassaient singulièrement le cadre que l'auteur avait d'abord paru vouloir fixer à ses recherches. Par exemple, lorsque M. Driault énonçait sur la politique orientale de l'Empereur les conclusions que nous avons indiquées, et que, même au delà de la poli-

1. Cf. le compte rendu du t. VII d'Albert Sorel (*Revue d'histoire moderne*, t. VII, p. 227).

tique orientale, dans un dernier chapitre, il cherchait à définir toute la politique napoléonienne et le secret de l'Empereur [1], comment ne pas remarquer que ces développements très généraux n'étaient étayés que par l'étude de deux années de la politique impériale, 1806-1808, alors surtout que le livre de M. Bourgeois attirait notre attention sur l'importance de la politique orientale entre Ancône et Finkenstein, et entre Erfurt et le traité de Bucarest [2] ? Sans doute, M. Driault n'était pas forcé de partager, sur la signification de cette politique entre 1797 et 1807 et entre 1809 et 1812, l'opinion de M. Bourgeois : mais tout au moins aurait-il pu s'expliquer à ce sujet, puisqu'il émettait des conclusions valables pour l'ensemble de la politique orientale.

Cette même disproportion entre les conclusions et le sujet choisi se manifesta plus nettement encore dans *Napoléon en Italie*. C'était toute la conception impériale de Napoléon qui était ici exposée. Or l'Italie n'a été qu'un des éléments de l'empire napoléonien. Il s'est également appuyé sur la France et sur l'Allemagne. Une étude de la conception impériale, entre autres éléments, supposerait donc la connaissance de toute la politique allemande de l'Empereur et de son système gouvernemental en France. En Italie, on peut observer un côté de la question, relever des indices, mais non pas se faire une idée de la conception impériale étudiée dans toute son ampleur et sa complexité.

De même encore, lorsque M. Driault discuta les opinions de Sorel sur les négociations de 1813 [3], il aboutit à des conclusions très intéressantes sur la possibilité d'une entente entre la France et la coalition, même avec le maintien des frontières naturelles. Mais, s'agit-il de réfuter la thèse de Sorel sur l'impossibilité de la paix entre Napoléon et l'Europe, il faudrait se reporter aux grands tournants de l'histoire napo-

---

1. Le chapitre X, intitulé *Définition de la politique napoléonienne*.

2. Pour M. Émile Bourgeois, Napoléon, depuis son séjour à Ancône en 1797, ne cessa de se préoccuper de l'Orient. La question égyptienne aurait été pendant le Consulat « sa principale préoccupation, la seule règle de ses rapports avec l'Europe et de ses négociations ou de ses luttes avec l'Angleterre ou la Russie » (*op. cit.*, p. 213). La formation de la coalition en 1804 aurait eu des causes orientales (*ibid.*, p. 254). La paix de Presbourg, en permettant à Napoléon de constituer son domaine autour de l'Adriatique, lui aurait donné la base d'opérations nécessaire pour intervenir en Orient (*ibid.*, p. 266). D'autre part, pour M. Bourgeois, la question illyrienne fut la vraie cause de la guerre de 1809 contre l'Autriche (*ibid.*, p. 430), et le traité de Vienne fut une paix orientale.

3. *Napoléon et la paix en 1813, à propos du dernier volume d'Albert Sorel*, dans la *Revue d'histoire moderne*, t. VIII, p. 176-199.

léonienne, Amiens, les négociations avec l'Angleterre et la Russie après Presbourg, Tilsitt.

Les études et les articles de M. Driault, avant 1910, nous apparaissent donc comme des explorations poussées dans diverses directions, qui, au delà des faits qu'elles rencontrent d'abord, atteignent comme une sorte d'assise profonde de toute l'histoire napoléonienne, l'idée impériale. Mais, pour mettre en pleine lumière cette idée, pour en épuiser le contenu, des procédés qui sont des procédés de reconnaissance et d'enquête ne suffisaient pas. Une autre méthode s'imposait.

Étudie-t-on maintenant l'idée impériale telle que M. Driault nous l'a fait entrevoir dans les travaux que nous avons analysés, elle ne nous apparaît à aucun moment comme une conception définie, précisée une fois pour toutes [1]. Elle n'a cessé d'évoluer. La pensée de Napoléon s'est orientée sur un but déterminé. Mais les combinaisons, les éventualités qu'il a envisagées aux différents moments de sa carrière pour y atteindre, nous sont présentées par M. Driault comme diverses et changeantes. Dès lors, n'est-ce pas risquer de fausser la conception impériale que de ne pas la montrer comme perpétuellement en voie de renouvellement et de transformation ? Telle est bien, je pense, l'opinion de M. Driault, puisqu'il s'est plu à prolonger l'idée impériale au delà des limites que la défaite a imposées à son essor, à imaginer ce qu'auraient pu devenir, si 1812 avait été un succès impérial, son action et ses répercussions à travers l'histoire [2]. Mais comment concilier l'exposé de l'évolution de la conception impériale avec des études fragmentaires ? Se limiter à quelques années comme dans *La politique orientale*, c'est risquer de ne considérer qu'un seul de ses moments, et pour ainsi dire de l'immobiliser ; ne l'étudier que dans une seule région, c'est la dépouiller de sa

1. Cf. *Napoléon en Italie*, p. 672. — M. Driault admet que la conception impériale d'unité à la fois politique et religieuse n'a pas été définie dans l'esprit de Napoléon dès le début de sa carrière ; que, au lendemain de Marengo, il ne songeait sans doute qu'à garder le Milanais, à écarter l'Autriche, à préparer quelque nouvelle entreprise sur l'Orient et sur l'Égypte ; que, après le sacre et Austerlitz, il se contentait d'être un nouveau Charlemagne ; qu'il y avait encore du trouble dans sa pensée quand il organisait le système des royautés vassales. Sa conception ne se serait précisée qu'après le divorce, le mariage autrichien et la naissance du roi de Rome. Mais il est permis de croire qu'il y a encore de l'indécision et des chimères dans ses vues d'avenir ; que, au delà de la victoire espérée sur la Russie en 1812, c'est la part du rêve (cf. à cet égard le songe de Napoléon au Kremlin et le réveil dans Moscou en flammes qui terminent *Napoléon en Italie* : « C'est Moscou qui brûle ; le rêve de l'Empereur s'évanouit dans la fumée », p. 677).

2. *Napoléon en Italie*, p. 675 à 677.

complexité, l'appauvrir par un excès de simplification. De même que les conclusions de *La politique orientale* avaient déterminé M. Driault à chercher dans la politique italienne de Napoléon des précisions sur l'idée impériale, de même les vicissitudes de cette idée que lui révélèrent ses recherches dans *Napoléon en Italie* ont dû le décider à la replacer dans l'ensemble de la politique napoléonienne.

Ainsi, le désir de donner à sa thèse toute son ampleur et tout son intérêt, comme l'obligation de la justifier, devaient logiquement conduire M. Driault à écrire l'histoire de la diplomatie napoléonienne dont il nous présente aujourd'hui les deux premiers volumes.

II

Le premier volume, *La politique extérieure du premier Consul*, est divisé en trois livres : Lunéville (1801), Amiens (1802), La rupture (1803). Ce sont les mêmes divisions qu'avait adoptées Albert Sorel, qui s'imposent d'ailleurs. Les sources françaises de l'histoire du Consulat ayant été fréquemment explorées, M. Driault ne pouvait nous apporter beaucoup de faits et de documents nouveaux. Cependant — en faisant abstraction de sa thèse — son ouvrage, après les synthèses de Sorel et de M. Émile Bourgeois, ne sera pas inutile. Il est plus complet, il reprend et traite des questions qui, dans *L'Europe et la Révolution* ou le *Manuel de politique étrangère*, avaient été laissées au second plan, questions qui avaient bien pu faire l'objet d'études spéciales, mais qui, dans ce cas, n'avaient pas été situées, à leur place, dans l'ensemble de la politique consulaire. Tels sont entre autres l'exposé que nous donne M. Driault des rapports avec l'Espagne en 1801 [1] (mission de Berthier, ambassade de Lucien Bonaparte, conventions de Madrid et d'Aranjuez), celui des pourparlers pour la Consulte de Lyon [2], celui des négociations qui aboutirent au recès germanique [3]. Le goût de la précision et, par la précision, de la clarté, est d'autre part une qualité maîtresse de M. Driault. Mieux que ses prédécesseurs, il a marqué les diverses phases de la négociation avec l'Angleterre ; il a su résumer sur la conclusion et la rupture de la

1. *La politique extérieure du premier Consul*, p. 97 et sq.
2. *Ibid.*, p. 234 et sq.
3. *Ibid.*, p. 295 et sq.

paix d'Amiens une littérature historique très abondante ; il a exposé avec plus de détails l'histoire, beaucoup trop simplifiée avant lui, des rapports de l'Europe et de la France durant la période qui s'étend entre la rupture avec l'Angleterre et la formation de la coalition.

Quant aux conclusions et aux idées générales, voici, nous semble-t-il, ce qu'il y a d'essentiel à retenir du livre de M. Driault.

La politique impériale a commencé dès le lendemain de Marengo. Le traité de Lunéville, avec les frontières naturelles, assure aux Français le bénéfice des conquêtes de la Révolution ; mais la domination de l'Italie, que prépare ce même traité, annonce le début d'une politique napoléonienne qui n'est plus la politique de la France de l'Ancien régime et de la Révolution. Les préoccupations impériales de Napoléon après Lunéville ne sont pas encore avouées franchement ; mais, plus ou moins dissimulées, l'analyse, sous la diplomatie consulaire, retrouve aisément leur présence et permet de prévoir leur action prochaine. En Italie, Bonaparte semble vouloir intéresser les Bourbons à la nouvelle condition politique qu'il entend lui donner, et il peut ainsi apparaître comme le continuateur de la politique de Louis XV, le restaurateur du Pacte de famille. En réalité, « les Bourbons ne sont pour lui que des instruments qu'il emploie tant qu'il ne peut faire mieux. Il veut l'Italie pour lui-même, pour régner par elle sur la Méditerranée et les routes de l'Orient » [1].

Ces mêmes ambitions méditerranéennes et orientales de Bonaparte, on les retrouve en étudiant ses rapports avec Paul Ier. Ici, les conclusions de M. Driault sont à peu près celles de Sorel. L'entente de la France et de la Russie put être entretenue quelque temps à cause de leur hostilité commune contre l'Angleterre ; mais, dans les négociations entamées, il fallut bien reconnaître, selon l'expression de Sorel, que « dès qu'on se toucherait on cesserait de s'entendre, et que l'on se rencontrerait nécessairement dans la Méditerranée » [2], Paul Ier ne voulant chasser les Anglais que pour les y remplacer, et Bonaparte n'y pouvant consentir. L'évacuation de l'Égypte, Malte, une sorte de protectorat de l'Italie, voilà ce que réclame le tzar : or Bonaparte veut par l'Égypte établir son influence dans la Méditerranée orientale ; il veut la domination de l'Italie, et il est bien placé pour y parvenir.

1. *La politique extérieure du premier Consul*, p. 96.
2. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. VI, p. 112.

Sur le traité d'Amiens, M. Driault porte un jugement qui se rapproche également de celui de Sorel : « Le traité d'Amiens n'était pas pour contenter les gens soucieux des grands intérêts de l'Angleterre. Il était sec et vide, il ne résolvait aucun des grands problèmes politiques qui troublaient alors l'opinion..... Il continuait, de la part du gouvernement anglais et de la nation anglaise, l'expérience pacifique des préliminaires de Londres, avec plus de défiance. L'Angleterre s'établissait dans une position d'attente inquiète, presque assurée déjà que ses intérêts ne se pourraient pas concilier longtemps avec les ambitions du premier Consul » [1]. « Convention trouée en quelque sorte, avait écrit Sorel, où la paix s'échappait entre toutes les lignes [2]. » Mais voici où les deux thèses s'opposent. Pour Sorel, la rupture de la paix d'Amiens était inévitable : « Maintenir la paix d'Amiens, c'eût été suspendre la marche de la nature, renouveler le miracle de Josué. Toutes les avenues par où la paix d'Amiens s'est acheminée deviennent, en se prolongeant, autant d'issues par où elle s'échappe. Pour que la paix d'Amiens eût été maintenue, il aurait fallu une autre Europe, une autre France, d'autres peuples, d'autres gouvernements, l'histoire de cette Europe se déroutant de la voie où elle marchait depuis le XIVe siècle, et la Révolution française refluant sur son cours [3]. » Au contraire, M. Driault ne pense pas qu'on puisse conclure de l'imperfection du traité et des inquiétudes anglaises à la rupture nécessaire. Était-il en effet impossible, même en admettant l'opposition irréductible de l'Angleterre, de la rendre impuissante ? « Elle avait, par crainte de l'isolement, après la défaite de ses alliés du continent, consenti à deux reprises, par les préliminaires de Londres et par le traité d'Amiens, à admettre la nouvelle situation de la France en Europe [4]. » N'aurait-on pu la contenir, en maintenant autour d'elle cet isolement, en enlevant aux puissances du continent tout prétexte de s'accorder avec le gouvernement de Londres? « Il n'y fallait, estime M. Driault, que la vertu de modération, facile après tant de victoires, mais rare chez les victorieux, indispensable cependant à la conservation de la paix, elle-même indispensable à la fusion définitive des départements nouveaux

1. Driault, *La politique extérieure du premier Consul*, p. 260.
2. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. VI, p. 160.
3. *Ibid.*, p. 204 et 205.
4. Driault, *op. cit.*, p. 264.

dans la France républicaine [1]. » On reconnaît ici une idée essentielle que nous avons signalée dans les précédentes études de M. Driault : que Napoléon ne sacrifia jamais les ambitions de sa politique impériale sur le continent aux exigences de sa rivalité contre l'Angleterre, qu'il l'ignora presque ; il la laissa en dehors de ses combinaisons impériales [2].

La rupture de la paix d'Amiens ne saurait donc tout entière s'expliquer par l'insuffisance de ses articles. Elle ne se comprend pas davantage à évoquer, comme le fit Sorel, l'opposition séculaire de la France et de l'Angleterre. Il faut en chercher les motifs véritables dans la politique de Bonaparte, qui donna aux Anglais, pour ne pas appliquer le traité, des raisons qu'aucun fatalisme historique ne le forçait à leur procurer, alors au contraire que l'intérêt bien entendu de la France aurait dû le dissuader de les leur fournir. Par là, les conclusions de M. Driault se rapprochent de celles de M. Émile Bourgeois et de celles de M. Philippson, qui attribuent à Bonaparte la responsabilité de la rupture. Mais elles sont plus voisines de celles de M. Philippson que de celles de M. Bourgeois. Il n'est pas inutile d'insister sur ce point, pour mieux comprendre la différence de point de vue que révélaient déjà, entre l'auteur du *Manuel de politique étrangère* et celui de *La politique extérieure du premier Consul*, les conclusions de *La politique orientale de Napoléon*.

M. Bourgeois a relevé dans son *Manuel* les raisons de tout ordre, politiques, économiques, coloniales, sentimentales, qui provoquèrent la rupture entre la France et l'Angleterre [3]. Mais il ne les a pas placées sur le même plan. Par certaines d'entre elles (l'Italie, la mission de Sébastiani, la prépondérance française dans la Méditerranée orientale), se sont manifestées, selon lui, les ambitions personnelles de Bonaparte, sa volonté tenace après Lunéville et Amiens de « se fixer sa part » [4], en achevant sa conquête italienne, en restaurant ses conquêtes du Levant. Les autres ont tenu moins à cœur au premier Consul. Il les a mises en

1 Driault, *La politique extérieure du premier Consul*, p. 265.

2. « Il est bien vrai que l'Angleterre avait tout à craindre de la situation nouvelle de la France. Mais c'était une raison de plus pour garder la paix continentale qui lui était plus funeste que la guerre. Il était facile de la contenir, de la rendre impuissante, de l'obliger à céder par une alliance continentale. L'Angleterre ne pouvait rien, elle ne put jamais rien sans le concours de quelque puissance du continent ; et elle ne l'eût pas trouvé si la France était restée dans ses frontières naturelles. » Driault, *Napoléon et l'Europe*, dans les *Annales révolutionnaires*, juillet-septembre 1911.

3. Bourgeois, *Manuel de politique étrangère*, t. II, p. 228 et sq.

4. *Ibid.*, p. 231.

avant, il leur a donné leur maximum de valeur, pour détourner l'attention des Français de sa politique personnelle, et transformer en une lutte nationale un conflit issu de son « secret ». Sa politique en Amérique et dans l'Inde, « assez peu sincère [1] », a été destinée à réveiller chez les Français leurs ardeurs coloniales et le souvenir des spoliations anglaises; ses mesures pour fermer aux Anglais les ports de France, de Hollande et d'Italie ont été conçues pour provoquer dans les villes de France, en même temps qu'un mouvement d'affaires, un réveil de l'esprit de concurrence et de rivalité contre les Anglais ; la conquête de l'Italie, l'occupation déguisée de la Hollande et de la Suisse, le recès de 1803 ont été des moyens d'exploiter le goût des Français pour l'honneur et la gloire.

Au contraire, ni M. Philippson [2], ni après lui M. Driault n'établissent cette distinction entre les motifs véritables de la politique consulaire et les diversions par lesquelles Bonaparte aurait trompé les Français. M. Driault admet bien que la France n'eut pas conscience de l'ampleur des ambitions napoléoniennes, qu'elle eut alors l'état d'esprit que Bonaparte lui imposa, qu'elle éprouva de nouveau à l'égard des Anglais une haine violente, aveugle, et que ce fut un moyen pour le premier Consul de la soulever toute et de lui faire produire tout son effort [3]. Mais, si nous avons bien compris la manière de voir de M. Driault, les questions qui ont passionné l'opinion après la paix d'Amiens, ce n'est pas Bonaparte qui les a fait naître pour servir une intrigue personnelle : elles devaient nécessairement se poser. La responsabilité de Bonaparte apparaît dans l'esprit où il les a abordées, dans son refus de se prêter à des transactions, d'adopter une attitude modérée. Et, s'il agit ainsi, ce n'est pas par calcul, pour passionner le débat entre la France et l'Angleterre, mais parce que son état d'esprit, qui est celui d'un conquérant et d'un dominateur, sa destinée qu'il entrevoit comme celle d'un empereur en possession de l'hégémonie, le détournent des concessions, le rendent inapte à toute modération.

Ce n'est pas en effet afin de satisfaire la passion des Français pour la gloire qu'il a étendu sa domination sur la Hollande, une partie de l'Alle-

---

1. Bourgeois, *Manuel de politique étrangère*, t. II, p. 234. « Assez peu sincère, puisqu'en 1803, il cédait déjà la Louisiane aux États-Unis. »

2. Martin Philippson, *La paix d'Amiens et la politique générale de Napoléon*, dans la *Revue historique*, 1901, t. LXXV, p. 286-318, et t. LXXVI, p. 48-78 ; cf. l'analyse donnée dans la *Revue d'histoire moderne*, t. III, p. 107.

3. Driault, *La politique extérieure du premier Consul*, p. 472.

magne, la Suisse et l'Italie, mais parce que la politique impériale exigeait qu'il passât le Rhin comme les Alpes. Elle est par essence une politique belliqueuse. « La paix, écrit M. Driault, l'eût enfermé dans les frontières naturelles, lui eût ravi la plus grande part de sa gloire. Serait-il aussi grand s'il n'avait pas été le conquérant ? [1] » Quant à la question commerciale, elle devait forcément mettre aux prises, après la paix, la France et l'Angleterre. Le premier Consul a rendu par son intransigeance l'opposition entre les intérêts commerciaux des deux pays irréductible, mais cette opposition résultait de la nature des choses, de l'évolution économique des deux États. Sorel l'avait déjà établi [2]. Un accord eût été sans doute possible. Il eût été en tout cas laborieux, et aurait exigé de part et d'autre un égal esprit de modération. La politique coloniale de Bonaparte, enfin, fut-elle « assez peu sincère » ? Ce n'est pas l'opinion de M. Driault. « Il n'est que juste de considérer, écrit-il, que, au lendemain de l'indépendance des États-Unis et surtout sous le Consulat, l'empire colonial de la France pouvait soutenir la comparaison, peut-être avec avantage, avec celui de l'Angleterre ; d'où il résulte que la rivalité de la France et de l'Angleterre avait encore au temps de Bonaparte la même gravité qu'au temps du premier Pitt : la guerre d'Amérique avait porté un coup quasi mortel à la domination anglaise dans le Nouveau Monde ; le premier Consul sans doute ne désespérait point d'achever de lui reprendre la suprématie des mers. Par là, ses entreprises coloniales prirent dans l'histoire de sa politique générale une importance capitale [3]. » Il ne semble donc pas que, pour M. Driault, il soit possible d'établir des catégories entre les différentes causes qui ont amené la rupture de la paix d'Amiens. M. Driault ne nie pas l'importance des vues de Bonaparte sur la Méditerranée orientale et de la mission de Sébastiani. Mais les ambitions orientales vers lesquelles M. Bourgeois faisait tout converger ne sont pour lui ici, comme dans *La politique orientale de Napoléon*, qu'une partie des grands desseins napoléoniens ; à côté de beaucoup d'autres ambitions, elles sont destinées à entrer dans un cadre très vaste, qui est celui de la conception impériale.

---

1. Driault, *art. cité* sur *Napoléon et l'Europe en 1813*.

2. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. VI, p. 210-213. — Cf. également l'article de J. Holland Rose sur *Napoléon et le commerce anglais*, dans l'*English historical Review*, 1893.

3. Driault, *La politique extérieure du premier Consul*, p. 347. Cette même idée se retrouve dans l'ouvrage de Gustave Rolofl sur *La politique coloniale de Napoléon* (Munich, 1899) et dans *La vie de Napoléon* par J. Holland Rose (Londres, 1904).

Ces divergences avec ses prédécesseurs français, ce point de vue personnel que nous venons de rappeler, on les retrouve dans l'analyse que M. Driault nous donne des rapports de Bonaparte avec les puissances européennes entre la rupture de la paix d'Amiens et la proclamation de l'Empire. Pour M. Driault, la formation de la coalition n'est pas une conséquence nécessaire, fatale, de la dénonciation du traité d'Amiens. A suivre les négociations dans leur complexité, l'historien retire l'impression que Bonaparte eût pu prévenir l'alliance des Anglais avec les puissances du continent. La reprise des frontières naturelles, qui pour Sorel est à l'origine de toutes les coalitions [1], ne paraît pas en 1803 dominer la politique continentale. C'est la politique de Bonaparte au delà des frontières naturelles, ce sont les progrès continus de sa politique impériale qui vont déterminer la résistance de l'Europe. Telle est l'idée générale que justifie l'étude des relations de Bonaparte avec les grandes puissances.

La Russie est la première d'entre elles qui se rapprocha de l'Angleterre. Mais, si on examine dans le détail les négociations de Bonaparte avec la Russie depuis le 6 mai 1803, date où Talleyrand offrit au tzar de se charger d'un arbitrage entre la France et l'Angleterre, jusqu'aux propositions faites par le tzar en son rescrit du 19 juillet, que Bonaparte repoussa le 29 août, et jusqu'au rappel de Markov le 28 octobre, la conclusion qui se dégage pour M. Driault est que les causes de l'échec des pourparlers avec Alexandre doivent être recherchées dans l'occupation du Hanovre par Mortier, dans celle du royaume de Naples par Gouvion Saint-Cyr, dans les ambitions de Bonaparte vers l'Orient, toutes causes qui ne résultaient nécessairement ni de l'occupation et de la garde des frontières naturelles, ni à la grande rigueur de la rupture de la France et de l'Angleterre. Aussi bien, la négociation prit-elle une forme très nette après les propositions faites par le tzar le 19 juillet : Malte rendue à l'ordre de Saint-Jean, avec une garnison russe pendant dix ans ; Lampedouse à l'Angleterre ; le Piémont laissé à la France moyennant une indemnité continentale au roi de Sardaigne ; la reconnaissance des républiques batave, helvétique, italienne, ligurienne et ionienne comme États libres et indépendants,

1. « L'intérêt de cette période [celle qui suit la rupture de la paix d'Amiens] est de faire voir par quelques épisodes saillants la permanence de la coalition qui a menacé la France en 1793 et en 1798, qui la menacera en 1805, en 1809, en 1813, se reproduisant sans cesse jusqu'à la catastrophe, tout dépendant toujours du génie d'un homme, de la ténacité d'une armée, d'une journée de bataille. » (Sorel, *op. cit.*, t. VI, p. 301.)

la neutralité garantie à ces États en temps de guerre ; la neutralité absolue garantie à la Sicile, à la Sardaigne, à l'Étrurie, au corps germanique ; l'intégrité de l'empire ottoman [1]. Dans ces propositions, on peut, selon M. Driault, découvrir la pensée de la Russie, et par elles on peut aussi fixer la responsabilité de Bonaparte. « On observera que dans cette suprême formule, sans doute concertée avec l'Angleterre, il n'est pas question des anciennes frontières de la France, il n'est même pas question de l'enfermer dans ses frontières naturelles, puisqu'on lui laisse le Piémont et une ceinture de républiques issues de son esprit et de son influence, et dont la neutralité même est une garantie pour ses frontières naturelles ; il y a là en un sens comme une consécration définitive des conquêtes territoriales et politiques de la République française. Mais il s'agissait de forcer le premier Consul à s'en contenter, de faire sur cette base une dernière expérience de la sincérité de ses assurances pacifiques ; son refus devait prouver qu'il ne faisait pas la guerre pour Malte, ni pour le traité d'Amiens, mais pour garder tout ce qu'il avait pris, pour prendre encore, fournissant toujours de nouvelles raisons à la coalition de l'Europe [2]. »

De même, pour l'Autriche, l'analyse de M. Driault conclut que ce sont les ambitions de Bonaparte et non la rupture de la paix d'Amiens qui ont provoqué son entrée dans la coalition. Il signale que, au moment des discussions entre la France et l'Angleterre, l'Autriche avait eu une tenue irréprochable, que, la rupture une fois consommée entre Paris et Londres, le gouvernement de Vienne avait publié, le 7 août 1803, sa déclaration de neutralité, qu'un accord austro-français n'eût pas été impossible, si Bonaparte avait simplement voulu fortifier la puissance de la France dans ses frontières naturelles. « L'Autriche avait renoncé sans arrière-pensée (l'avenir le prouve) à la possession de la Belgique ; elle avait obtenu en compensation la Vénétie, et elle trouvait ainsi, dans la direction de la mer Adriatique et des Balkans, un établissement nouveau qui pouvait lui être beaucoup plus avantageux. C'était la voie où elle s'était engagée depuis le XVIIIe siècle [3]. » Mais, pour Bonaparte, l'Autriche était « la vic-

1. Ces propositions sont citées par M. Driault d'après une pièce qui figure dans la correspondance de Russie aux Affaires étrangères (vol. 142, fol. 245).

2. Driault, *La politique extérieure du premier Consul*, p. 454.

3. *Ibid.*, p. 468. — « Il était plus facile, écrit également M. Driault dans son article sur *Napoléon et l'Europe en 1813*, de s'entendre avec l'Autriche, en la poussant sur l'Orient, à mesure qu'on la repoussait de l'Occident. »

time guettée, l'otage, la réserve de profit et de gloire [1] ». En Italie, depuis Lunéville, il ne cessait de songer à lui reprendre la Vénétie ; en Allemagne, suivant l'expression de M. Driault, il lui avait enlevé par le Recès toute la substance de son autorité impériale, mais ils restait le titre impérial, « qui, si vain qu'il fût, symbolisait une hégémonie qui pouvait exciter les convoitises de l'ambition, et on pouvait peut-être remettre en ce titre quelque réalité d'autorité [2] ». Or l'Autriche ne se faisait pas d'illusions ; elle se savait menacée ; et c'est pourquoi elle chercha une protection du côté de Saint-Pétersbourg.

Quant à la Prusse, M. Driault estime, après avoir étudié les négociations franco-prussiennes de novembre 1803 à février 1804, que sa neutralité était certaine et son alliance peut-être possible, si Bonaparte eût consenti à faire des sacrifices, à évacuer au moins partiellement le Hanovre, à tenir compte des ménagements auxquels Frédéric-Guillaume III était obligé du côté de l'Autriche et surtout du côté de la Russie. Tout autre fut son attitude. Moyennant l'espérance du Hanovre et la garantie de l'exécution du Recès de 1803, il réclama de la Prusse une alliance effective et formelle, la garantie des États italiens, et aussi celle de l'empire ottoman. Or, pour Frédéric-Guillaume III, des engagements de ce genre auraient entraîné, en échange d'avantages illusoires, la brouille certaine avec l'Angleterre à propos du Hanovre, avec l'Autriche à propos de l'exécution du Recès, avec la Russie, à propos de l'empire turc. « L'occasion fut donc manquée ; l'alliance franco-prussienne ne se fit pas ; elle eût pu être précieuse aux intérêts de la France et à la grandeur du premier Consul ; mais il n'y voulut faire aucun sacrifice : il avait peur sans doute, en élevant la Prusse, de ne pouvoir ensuite l'abaisser [3]. »

Il semble d'ailleurs, quand on considère la nature des rapports de la France avec l'Espagne, avec la Hollande, avec les États italiens, à la veille de la troisième coalition, que la notion d'alliance ne fût pas accueillie par l'esprit de Bonaparte. « Elle est, écrit M. Driault, une conception de la politique moderne qui ne s'accordait pas avec ses ambitions d'hégémonie. Les alliances sont des combinaisons d'équilibre où chacun fait des sacrifices à son partenaire, ou partage son bénéfice comme ses risques.

---

1. *La politique extérieure du premier Consul*, p. 468.
2. *Ibid.*, p. 468.
3. *Ibid.*, p. 467.

Qui dit alliés dit égaux ; l'inégalité est une forme de sujétion. Il n'y avait pas égalité entre la France et la Hollande, entre la France et l'Espagne ou l'Italie. Napoléon n'eut peut-être jamais d'alliés. Il fut un grand solitaire [1]. »

Groupe-t-on maintenant toutes les négociations de Bonaparte après la rupture de la paix d'Amiens, que M. Driault a étudiées successivement et sur leurs divers théâtres, ce sont toujours les mêmes conclusions qui apparaissent. Comme M. Émile Bourgeois, M. Driault met en pleine lumière la responsabilité de Bonaparte. Les préoccupations orientales de Bonaparte lui semblent également avoir tenu une grande place dans les pourparlers avec la Russie, avec l'Autriche, avec la Prusse. Mais elles ne doivent pas, pour lui, faire oublier toutes ses autres ambitions, et en première ligne ses ambitions allemandes, dont les conséquences, au moment de la formation de la coalition, ne furent peut-être pas de moindre portée. Si, d'autre part, il existe un lien entre tous les grands projets napoléoniens à la veille de la coalition, c'est qu'ils procèdent tous d'un même esprit impérial, incapable de concevoir des limites, de concentrer son action dans un seul domaine, se manifestant dans toutes les directions également, hostile à toute transaction, à toute concession.

(*La fin prochainement.*) Pierre MURET.

---

1. *La politique extérieure du premier Consul*, p. 471.

COMPTES RENDUS

— A. **Morel-Fatio**. *Historiographie de Charles-Quint. Première partie, suivie des mémoires de Charles-Quint. Texte portugais et traduction française.* (Fascicule 202 de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études.) Paris, Champion, 1913, in-8, 369 p. — Grâce à la munificence éclairée de Mme la marquise Arconati-Visconti, à qui les études touchant le XVIe siècle doivent déjà tant, M. Morel-Fatio a pu rassembler une quantité de matériaux extrêmement dispersés relatifs à l'Historiographie de Charles-Quint. Ces matériaux fourniront les éléments de trois volumes dont chacun comprendra, après l'examen des différentes sources italiennes ou espagnoles, « des textes historiques encore inédits ou qui n'ont pas été publiés d'une manière satisfaisante ». Un fascicule sera consacré à Sandoval et reproduira, d'après le manuscrit autographe, les mémoires de Sancho Cota, secrétaire de la reine Éléonore. Un autre « comprendra les historiens d'épisodes du règne, ce que les Espagnols nomment *historiadores de sucesos particulares*, avec une édition critique et annotée aussi copieusement que possible de la chronique scandaleuse de D. Francesillo de Zúñiga, fou de la cour de l'Empereur ».

Le présent fascicule, le premier de la série, s'ouvre par quelques considérations générales, sévères mais justes, sur l'état actuel de l'histoire de Charles-Quint. Suivent deux parties. Dans la première sont réunies plusieurs études à la fois biographiques et critiques sur l'historiographie officielle sous le règne de Charles-Quint et les historiographes ou « chronistes », notamment Antonio de Guevara et Juan Jinés de Sepulveda ; les autres, Pedro Mexia, Florián de Ocampo, Barnabé Busto, Juan Paez de Castro, Lorenzo de Padilla, Alonso de Santa Cruz, ont des notices plus succinctes. M. M.-F. examine ensuite la valeur de Paul Jove comme historien de Charles-Quint et des choses d'Espagne, et donne quelques renseignements sur des écrivains d'origine espagnole ou italienne qui écrivirent en Italie, comme Alfonso de Ulloa, Girolamo Ruscelli, Lodovico Dolce, Francesco Sansovino. Ce qu'il convient d'apprécier plus particulièrement dans ces notices, c'est, avec la sobriété, la précision : pas de détail inutile, élimination systématique de ce qui est déjà

connu, ou peut passer pour tel ; des textes, des faits et des dates, et les conclusions qui s'imposent ou qui sont plausibles. C'est une contribution essentielle, on peut dire capitale, à l'étude des sources de l'histoire non seulement de Charles-Quint, mais du XVIe siècle en général.

La seconde partie consiste dans la reproduction des Mémoires de Charles-Quint. Ces mémoires vont de 1515 à 1548, et furent écrits en français, sous la dictée de l'Empereur, en 1550. L'original français n'a pas été retrouvé. On en connaissait une traduction portugaise, d'après laquelle l'érudit Kervyn de Lettenhove établit la traduction française qu'il publia à Bruxelles en 1862. M. M.-F. donne le texte portugais, et une nouvelle traduction plus littérale et plus exacte : une introduction éclaircit la plupart des questions que soulèvent l'établissement, l'histoire et la valeur du texte ; de nombreuses notes rejetées à la fin donnent les éclaircissements nécessaires. Brefs sur les années 1515 à 1540, les Mémoires deviennent particulièrement abondants et précieux pour la période 1540 à 1548, c'est-à-dire la guerre de Champagne, la guerre de Mühlberg et l'histoire religieuse de l'Allemagne. — V.-L. Bourrilly.

— Le P. Camille de **Rochemonteix**, S. J. *Nicolas Caussin, confesseur de Louis XIII, et le cardinal de Richelieu*. Paris, A. Picard, 1911, in-8, xx-448 p. — Le P. de Rochemonteix n'a pas voulu écrire une biographie complète de Nicolas Caussin, mais seulement étudier son rôle en tant que confesseur et les causes de sa disgrâce. Le sujet ainsi précisé est intéressant, tant en lui-même que par les questions générales qu'il soulève.

Pendant tout le règne de Louis XIII, il y eut en France des partis bien tranchés essayant d'orienter la politique française dans des directions diamétralement opposées. Deux étaient particulièrement puissants : celui des catholiques intransigeants, désirant à l'intérieur une active propagande et des mesures contre les hérétiques, préconisant à l'extérieur l'alliance avec les puissances catholiques et l'entente avec l'Espagne, et celui des politiques ou bons Français, partisans à l'intérieur d'une tolérance modérée, à l'extérieur des alliances protestantes et de la guerre contre l'Espagne. A la tête du parti catholique, en pleine vigueur, grâce à la réussite de la contre-réformation, les Jésuites avaient leur place naturellement marquée, et comme, depuis Henri IV, le confesseur du roi était toujours un membre de la Compagnie, il aurait été fort étonnant que, dans la lutte qu'elle menait pour la réalisation de son idéal, celle-ci négligeât un pareil moyen d'action. En fait, il semble que la plupart des confesseurs aient, avec des tempéraments différents, avec plus ou moins d'habileté ou de discrétion, voulu profiter de leur situation pour influen-

cer l'esprit du roi, ce qui amena très naturellement des conflits entre eux et les ministres dirigeants.

Dès novembre 1621, Luynes obtint le renvoi du P. Arnoux, qui s'opposait à l'entente avec Rohan et se mêlait de politique extérieure. Le roi recommanda à son successeur, le P. Séguiran, de se tenir à l'écart, et de ne se point mêler d'autre chose que de confession [1]. Séguiran semble avoir, au moins au début, suivi ces avis. Au moment de la paix de Montpellier, le nonce se plaint de sa mollesse, et dit qu'il n'a jamais pressé le roi comme il convenait à un religieux de le faire [2]. A-t-il toujours observé la même réserve? En l'an 1624, les Jésuites s'agitaient beaucoup, et les affaires auxquelles ils se sont trouvés mêlés sont nombreuses. Le livre du P. Garasse, pamphlet ultramontain qu'on ne peut suspecter sur ce point, nous donne à ce sujet des renseignements intéressants. Un jour, c'est un père poursuivi pour avoir parlé à des soldats espagnols des affaires de Valteline et avoir comparé le roi d'Espagne et celui de France [3]; un autre jour, ce sont de violents libelles qu'on attribue à la Compagnie; un autre jour enfin, c'est le P. Arnoux dont on saisit une correspondance importante, qu'il avait lui-même recommandé de détruire. Le P. Séguiran intervient et fait tout ce qu'il peut pour la ravoir, mais sans succès, le chancelier n'ayant jamais voulu s'en dessaisir [4]. Finalement, le confesseur fut, lui aussi, disgracié en décembre 1625.

De cette disgrâce, nous connaissons très mal les causes. Peut-être est-elle due à l'influence de la reine-mère. Peut-être l'importante lettre que Richelieu écrivit à son successeur en donne-t-elle les vrais motifs. Dès que le P. Suffren fut désigné, Richelieu, en effet, lui renouvela les conseils déjà donnés à Séguiran : « Ne vous meslez donc point, je vous prie, des affaires d'estat..., lui écrivait-il, n'allez chez le roi que lorsqu'on vous y appellera. » Il l'engageait à ne pas se mêler des nominations aux évêchés, à ne pas trop défendre la Société de Jésus, à empêcher la publication de mauvais livres [5].

Le P. Suffren se conforma à ses instructions : mais, confesseur également de la reine-mère, il prit parti pour elle contre Richelieu en 1631, ce qui entraina sa disgrâce. Il fut remplacé par le P. Maillan, recteur du collège d'Avignon, que Richelieu avait connu lors de son séjour dans

1. Dépêche de l'ambass. vénitien Giovanni Pesaro dans Zeller, *Le connétable de Luynes*, p. 334.
2. Zeller, *Richelieu et les ministres de Louis XIII de 1621 à 1624*, p. 140.
3. Garasse, *Récit au vrai des persécutions soulevées contre les peres de la Compagnie de Jésus*, p. 23 et sq.
4. *Ibid.*, 2-8.
5. Avenel, *Lettres*, II, 155.

cette ville, qui n'eut peut-être pas toujours, au point de vue politique, la conduite effacée qu'aurait désirée le cardinal. Le Vassor l'accuse d'avoir inspiré au roi des scrupules sur les alliances protestantes et la conduite tenue vis-à-vis de la reine-mère[1]. Aussi à sa mort, en octobre 1635, le premier ministre choisit-il pour le remplacer un jésuite de 85 ans, le P. Gordon, qui, infirme et paralysé, se retira en mars 1637. C'est alors que Richelieu songea au P. Caussin. A l'encontre de ce qu'il espérait, le nouveau confesseur intervint plus activement qu'aucun de ses prédécesseurs dans le domaine politique, et, dès décembre 1637, il était chassé de la cour. Cette fois encore, Richelieu prit de sérieuses précautions. Non seulement, il choisit un vieillard de 78 ans, le P. Sirmond, mais il lui fit remettre une instruction détaillée, qu'il fit approuver par son supérieur et qui reprenait les prescriptions faites en 1621 et 1625. Il eut ainsi la paix jusqu'à sa mort; mais à peine était-il disparu que le confesseur recommençait à se mêler de politique et devait quitter la cour pour avoir voulu s'occuper de l'organisation de la future régence.

Ainsi, à plusieurs reprises, Luynes d'abord, Richelieu ensuite ont rencontré devant eux des confesseurs voulant se mêler des choses de l'État. Pourquoi le cardinal, très jaloux de son autorité, s'est-il contenté d'écarter les plus gênants ? Pourquoi le ministre, qui n'avait pour confesseurs que des prêtres séculiers, a-t-il, malgré tout, laissé à la Compagnie de Jésus la direction de la conscience du roi ? Pourquoi n'a-t-il jamais attaqué l'ordre lui-même dont il disait : « Une compagnie qui est soumise par un vœu d'obéissance aveugle à un chef perpétuel ne peut, suivant les lois d'une bonne politique, être beaucoup autorisée dans un État auquel toute communauté doit être redoutable[2]. » Pourquoi, au contraire, le ménage-t-il et lui fait-il des largesses ? Est-ce par esprit politique et parce qu'il reconnaît la force de l'adversaire ? Est-ce par conviction religieuse ? Est-ce le résultat de l'influence personnelle du roi, qui semble avoir été très bien disposé pour la Compagnie[3] ? Dans ce dernier cas, nous aurions là une nouvelle preuve que Richelieu n'a pas été le tyran autoritaire trop longtemps dépeint, qui imposait sa volonté à Louis XIII lui-même, mais qu'il a dû lutter jour par jour, prendre patience et finalement supporter une opposition qu'il ne pouvait briser.

Ainsi, l'étude des rapports du cardinal et des confesseurs amène à poser quelques questions générales : 1° Quelle a été l'attitude de l'ordre vis-à-

1. Levassor, *Hist. de Louis XIII*, t. IV, p. 591.
2. *Testament politique*, éd. de 1688, p. 108.
3. Cf. Batiffol, *Le roi Louis XIII à vingt ans*, p. 260, et E. Griselle, *Louis XIII et les Jésuites*, dans la *Revue du monde catholique*, sept. 1909.

vis du ministre ? 2° La raison de la conduite de celui-ci, en somme assez modérée, est-elle un effet de ses convictions politiques et religieuses, et ceci conduirait à savoir comment et jusqu'à quel point Richelieu a été gallican ? 3° Est-ce parce que le cardinal a dû compter avec la résistance du roi, et c'est la question des rapports de Louis XIII et de son ministre ?

Il y aurait pour chaque confesseur une étude critique à faire, les questions à élucider étant assez nombreuses et délicates. Pour le P. Caussin, en particulier, voici quelles sont, à mon avis, les principales : 1° le P. Caussin a-t-il, comme l'en accusent Richelieu et Mme de Motteville et comme lui-même semble le reconnaître, retardé l'entrée au couvent de Mlle de la Fayette, et pour quelles raisons ? ; 2° sur quels points, en matière de politique intérieure ou extérieure, a-t-il fait porter plus particulièrement ses observations au roi ? ; 3° a-t-il, comme le prétendent plusieurs mémoires du temps et le duc d'Angoulême lui-même, offert à celui-ci la succession de Richelieu ? ; 4° quels ont été ses rapports avec ses supérieurs ? ; 5° quels ont été ses rapports avec le P. Monod ? ; 6° quelle a été la part du roi dans le renvoi du P. Caussin ? Toutes ces questions n'ont pas la même importance. L'étude de la première, en permettant d'établir si dès le début Caussin a voulu combattre le cardinal, et pourquoi, celle de la quatrième et de la cinquième pourraient peut-être montrer si le confesseur a toujours agi de sa propre initiative, ou s'il a été, et jusqu'à quel point il a été un agent plus ou moins conscient de son ordre et du parti catholique.

Il ne semble pas que le livre du P. de R. ait sur ces divers points apporté beaucoup de lumière. En dehors des sources imprimées citées au début dans une liste bibliographique bien mal établie, il s'est servi de quelques documents inédits, dont les plus précieux sont empruntés aux archives de la Société de Jésus. Mais de ces documents, l'auteur n'a guère fait la critique, et il suffit de lire la préface pour s'en apercevoir. Tout ce qui vient du P. Caussin, tout témoignage qui lui est favorable est accepté ; tout témoignage hostile est au contraire rejeté. Après avoir cité l'histoire du P. Griffet, les Mémoires de Mme de Motteville et quelques ouvrages édifiants, l'auteur ajoute : « Ces différents imprimés nous fournissent les renseignements les plus précieux et généralement sûrs... L'historien qui cherche la vérité la trouvera là et là seulement (p. x). » Pour les lettres du P. Caussin, elles renferment des mots durs, des jugements peu équitables, des réflexions amères ; « cependant, de l'ensemble de ces lettres, où tout n'est pas à louer, *il se dégage un parfum de sincérité vraie* (?) qui rend attachante cette victime de Richelieu » (p. xvii). Les mémoires du cardinal, au contraire, tiennent « plus de la légende que de l'histoire,

et d'une légende qui s'inspire de la passion et de la calomnie » (p. XI). Dans tout le cours du livre, le P. de R. ne pèse pas également les deux témoignages. Si Richelieu porte une accusation, l'auteur répond simplement, ce qui lui paraît suffisant, que Caussin n'en parle pas (p. 287, n. 4, 290, etc.) Par contre, les affirmations de Caussin et de Monod sont très facilement acceptées. De loin en loin pourtant, le P. de R. a des scrupules : c'est lorsque Caussin attaque vivement un autre jésuite ; il arrive alors au P. de R. d'écrire : « L'exagération est évidente, le ton peu respectueux. Le père se plaint outre mesure ; il accuse à tort ici et là, et, dans ses récriminations, il ne fait pas la part qui convient à la vérité et à la justice. *En cela cette lettre ressemble à la plupart des autres.* » Alors pourquoi les autres sont-elles généralement admises ? Pourquoi n'en pas faire la critique ?

Mais les procédés critiques du P. de R. laissent souvent à désirer. En voici quelques exemples. A plusieurs reprises, pour corroborer le témoignage du P. Caussin, il recourt à l'Histoire du P. Griffet. Il dit à la p. 132 : « Le récit du P. Griffet est absolument conforme à ce que le P. Caussin écrit. » Or ce qui fait la valeur de l'ouvrage de Griffet sur le point qui nous occupe, c'est que son auteur a connu et utilisé les documents de son ordre, et en particulier les lettres de Caussin. Dans ces conditions, ce qui serait très étonnant, ce serait la dissemblance des témoignages, et que prouve leur identité ? — Alors que la plus minutieuse exactitude serait requise, le P. de R. en manque parfois : c'est ainsi qu'il nous dit (p. 73) : « L'année suivante, le 12 mars 1636, le P. Gordon *recevait* de son général la lettre suivante. » Or il suffit de regarder la lettre publiée à la suite pour voir que la date indiquée est celle du jour où elle a été écrite à Rome et non celle du jour où elle a été reçue à Paris. C'est ainsi encore que, le P. Caussin ayant dit au roi qu'il savait que la France était sur le point de conclure un traité avec la Turquie, le P. de R. accepte ses dires (p. 207) et ajoute simplement que le projet ne s'exécuta pas, en renvoyant à un passage du Testament politique, passage très général qui ne s'applique pas particulièrement à cette année 1637 et où Richelieu dit seulement que le Roi n'a jamais voulu répondre aux propositions ottomanes. Y a-t-il eu réellement « un projet » ? N'y a-t-il pas eu plutôt, comme le dit Fagniez[1] à propos de cette alliance des insinuations et des rumeurs ? C'est ce qu'il aurait fallu établir, au lieu d'accepter simplement l'allégation de Caussin.

Prenons comme dernier exemple un des épisodes les plus importants

1. Fagniez, *Le Père Joseph et Richelieu*, t. II, p. 369.

de cette histoire, les relations entre les PP. Monod et Caussin. L'agent de Marie-Christine et le confesseur de Louis XIII se sont-ils entendus, comme le dit Richelieu ? La disgrâce du P. Caussin est-elle la cause de la chute du P. Monod ? La question est importante ; elle peut aider à élucider ce point : les jésuites étaient-ils d'accord pour faire prévaloir partout une politique exclusivement catholique contraire à celle de Richelieu ? Aussi le P. de R. lui accorde-t-il un chapitre entier. Naturellement, il essaie d'innocenter complètement le jésuite savoyard, et se moque des historiens qui ont ajouté foi « à cette ridicule entente de sacristie » (p. 408). Il prend en particulier vivement à partie M. de Mun, auteur d'un livre fort estimable sur *Richelieu et la maison de Savoie* [1], qu'il accuse de partialité, de légèreté et de passion (p. 429-433). Voyons d'un peu près ses arguments.

D'abord y a-t-il eu entente ? Richelieu le déclare formellement en plusieurs endroits [2]. Il le dit encore dans un passage où Monod n'est pas cité, mais qui le vise très certainement : « Elle [Sa Majesté) avait été avertie de la part des deux princes souverains qu'il [Caussin] avait intelligence avec quelques personnes qui étaient hors du royaume : qu'en suite de ces avertissements, qu'on avait voulu taire, on avait vu de temps en temps ledit père s'échauffer de plus en plus à prendre les opinions favorables aux ennemis de l'État, et tâcher de les faire réussir avec violence, au préjudice du royaume [3]... » M. de Mun cite l'un de ces princes, le duc de Savoie, Victor-Amédée. Sur l'affaire Caussin, il signale une longue dépêche de d'Hémery, rapportant une conversation où le duc lui avait confié les aveux du P. Monod. Le P. de R. aurait dû aller consulter cette dépêche [4] ; il y aurait trouvé le passage suivant : « que le P. Monod avait eu plusieurs conférences avec toutes sortes de personnes entre lesquelles, peut-être, il s'en serait peu rencontrer quelques-unes peu affectionnées à V. E. ; mais que c'estoit plutot un effet de la curiosité du P. Monot que desseing, et adjousta que, l'ayant blasmé de cela, il lui respondit que..., n'ayant que pour un temps à demeurer, il voulloit s'informer de toutes choses, affin de rendre compte à S. A. des affaires et de l'estat de la cour de France ou il ne fallait envoyer que des bestes... Le duc de Savoie me dit en outre que le P. Monot lui avait dict que, lorsqu'il s'agissait de la résolution de Mlle de La Fayette pour se faire religieux, il avait adverty le P. Caussin de bien prendre garde comme il agi-

1. Cf. notre compte rendu dans la *Revue*, t. XI, p. 368.
2. Richelieu, *Mémoires*, éd. Michaud, t. IX, p. 167 et 221.
3. *Ibid.*, p. 227.
4. Archives Aff. étrang., Italie, t. 25, fol. 145.

rait en ceste affaire, parce que, s'il la finissoit, on n'aurait affaire à luy qu'une fois, et, s'il la laissait longtemps indécise, il seroit longtemps nécessaire ; et qu'en cela le P. Monot l'avait assuré qu'il regardait plutost l'intérêt du P. Caussin que nul autre intérêt [1]... » Ce témoignage est grave. Est-il admissible que, dans une dépêche officielle, un ambassadeur ait mensongèrement rapporté les propos du souverain près duquel il était accrédité et travesti une conversation dont on pouvait faire état ? Au reste, lorsque l'intéressé lui-même fut amené, au moment où Richelieu négociait sa disgrâce, à fournir un mémoire justificatif, que dit-il ? Il ne nia pas avoir vu le P. Caussin ; il avoua l'avoir entretenu de l'affaire de Mlle de La Fayette ; il se borna à donner de sa conversation une tout autre version. On ne peut donc, je crois, écarter dédaigneusement, comme le fait le P. de R., l'acusation de Richelieu.

La disgrâce du P. Monod fut-elle la conséquence de la chute du P. Caussin ? Ici encore nous sommes d'un avis tout à fait différent de celui de l'auteur, qui répond oui. Son principal argument est d'ordre chronologique. A son départ de Paris, le 13 mai, Monod emportait une lettre de Richelieu, dans laquelle celui-ci déclarait au duc qu'il était tout à fait satisfait de la conduite de son envoyé. Par la suite, malgré les dénonciations réitérées de d'Hémery, le cardinal ne changea pas d'attitude, et ce n'est qu'après l'expulsion du P. Caussin, le 10 décembre, que la perte de son confrère savoyard fut résolue. Malheureusement, telle ne semble pas être la vérité. Entre Richelieu et Monod des scènes violentes eurent lieu pendant le séjour de l'envoyé savoyard, et la lettre du cardinal est vraisemblablement de pure forme. Sans doute, pendant tout l'été, le ministre français reste sur la réserve ; mais dès le 3 novembre, c'est-à-dire bien avant la disgrâce de Caussin, il envoie à d'Hémery ces instructions, publiées par M. de Mun : « Il n'y a point à marchander à éloigner ledit Père d'auprès de Madame.... Il faut l'arrêter de la part du roy et l'amener en France [2] », et nous voyons d'Hémery exécuter cette mission et négocier avec la régente.

Ce revirement est facile à expliquer. Monod n'avait qu'une assez faible influence près de Victor-Amédée, une très forte au contraire sur la duchesse, sa pénitente ; Marie-Christine le défendra jusqu'au bout avec la dernière énergie. Or le duc de Savoie meurt le 7 octobre : sa veuve devient régente, et Monod tout de suite cherche à l'entraîner dans une politique antifrançaise. Voilà la véritable raison de sa chute. L'affaire

1. De Mun, *op. cit.*, p. 242.
2. *Ibid.*, p. 237.

Caussin, survenant un mois plus tard, est un prétexte : au fond, c'est la politique générale du P. Monod qui indispose Richelieu.

Ainsi le livre du P. de R. n'est pas l'étude critique définitive de la question qu'on pouvait espérer. Si du reste, laissant de côté la partie critique, on examine la mise en œuvre, bien des remarques seraient à faire. Il ne semble par exemple pas que l'auteur connaisse toujours les résultats acquis par les travaux récents. On s'étonne de voir reparaître cette vieille légende que, par un odieux calcul, Louis XIII n'avait pas été élevé comme aurait dû l'être le fils aîné de Henri IV (p. 53), ou cette autre qui représente Marie de Médicis, dans son exil, comme parfois privée du nécessaire (p. 58), ou celle enfin que, par haine de la reine, Richelieu avait semé la discorde dans le ménage royal et amené le roi à méconnaître ses devoirs de mari (p. 42-43).

Mais surtout le livre reste, dans ses tendances, singulièrement vague et imprécis. Le P. de R. représente le P. Caussin comme un héros : il se révèle comme un homme vraiment surnaturel (p. 36) ; il a le langage d'un apôtre (p. 138) ; il parle avec une admirable éloquence (p. 222). Ce jugement me semble tout à fait exagéré. Le confesseur apparaît comme un homme ardent, mais extrêmement maladroit, dont la conduite n'a pas toujours été exempte de duplicité et qui au début a été très souple vis-à-vis de Richelieu, comme un rhéteur verbeux et inexact, que l'amour de la phrase entraîne loin de la réalité, comme en témoigne le passage amusant où, dépeignant la misère de l'exil à Quimper, il entend les flots de l'Océan qui grondent aux fenêtres de sa chambre (*sic*).

Cette apologie se comprendrait pourtant si, prenant nettement parti entre la politique avant tout catholique des ultramontains et la politique surtout nationale qui acceptait les alliances protestantes, le P. de R. avait opposé franchement l'un à l'autre, Caussin représentant de la première et Richelieu représentant de la seconde. Tel n'est pas le cas.

Sans doute, on voit bien de quel côté vont les préférences de l'auteur ; mais ses affirmations manquent de netteté ; il s'abrite derrière les précédents historiens ; il multiplie les réticences et les distinctions : « La politique de Richelieu à l'intérieur du pays... révolta les cœurs honnêtes et souleva une indignation générale en France... On avait peine à comprendre, on ne comprenait pas que le cardinal de Richelieu... ravit l'affection de Louis XIII à sa mère et à son épouse » (p. 44). Mais il ajoute de suite : « Tel était en 1637, d'après bon nombre d'historiens, l'état général des esprits. » Quels sont ces historiens derrière lesquels s'abrite le P. de R. ? Quels sont ces cœurs honnêtes ? S'agit-il de Gaston d'Orléans, de Marie de Médicis ou de ces grands seigneurs qui dans leurs intrigues

ne poursuivaient que l'assouvissement d'appétits médiocres et égoïstes ? Lorsqu'il juge la politique de Richelieu, c'est également derrière l'autorité d'un confrère, le P. Daniel, qu'il s'abrite : « La politique de Richelieu, si grande que fussent ses résultats,... répondait mal aux vœux de tous les cœurs français et catholiques » (p. 50). C'est toujours la même confusion. Pourquoi confondre français et catholiques ? Il y avait, encore une fois, des catholiques qui faisaient passer le catholicisme avant tout ; mais il y y en avait d'autres, non des moindres, Richelieu, le P. Joseph, Fancan, la plus grande partie des nobles de robe, qui avaient des conceptions différentes. Notons enfin, comme exemple des distinctions singulières dont je parlais, cette affirmation étrange (p. 284) que, dans son ultime entrevue avec le roi, le P. Caussin ne traita pas d'affaires d'État : or il s'étendit longuement sur la question de la paix et sur le système des alliances étrangères. Qu'appelle-t-on donc affaires d'État ?

Pourquoi le P. de R. a-t-il adopté cette attitude ? Pourquoi n'a-t-il pas ouvertement développé une thèse qui semble la sienne ? Est-ce parce que, comme il le dit (p. 52), on a marché depuis Richelieu, et n'aurait-il pas apporté dans cette œuvre d'historien quelques préoccupations d'actualité n'ayant avec l'histoire que de lointains rapports ? — G. Morizet.

— Em. **Sévestre**. *L'organisation du clergé paroissial à la veille de la Révolution. Correspondance du curé de Saint-Nicolas de Coutances à l'occasion de son procès avec les chanoines prébendés* (*1784-1788*). Paris, A. Picard, 1911, in-8, 136 p. (port.) — Au XVIIIe siècle, dans un grand nombre de paroisses, les curés parvinrent, à force d'énergie et de ténacité, à obtenir l'établissement de nouveaux vicariats ; ils durent pour cela lutter contre le mauvais vouloir et l'opposition des gros décimateurs et soutenir de longs et coûteux procès. François-Antoine Drogy, curé de Saint-Nicolas de Coutances, n'ayant qu'un seul vicaire pour le seconder dans l'administration d'une paroisse de près de six mille âmes, présenta, en 1784, une requête à son évêque, Mgr de Talaru de Chalmazel, pour réclamer quatre nouveaux vicaires. L'évêque accueillit favorablement cette demande, mais les trois chanoines gros décimateurs de Saint-Nicolas refusèrent ce qui leur était demandé. Le procès qui s'engagea à cette occasion se termina à leur avantage : Drogy n'obtint qu'un vicaire et dut se charger de payer ses deux auxiliaires. Il avait demandé à ses confrères qui avaient fait ou faisaient la même réclamation que lui, des renseignements sur la procédure qu'ils avaient suivie et les résultats obtenus ; ce sont les réponses de ces prêtres qui constituent la plus grande partie des pièces publiées par M. S. Ces documents se décomposent ainsi : trois

lettres de Drogy à l'évêque de Coutances, de 1784 et 1788 ; vingt-six lettres de curés, et une d'un vicaire, répondant aux questions que leur avait posées Drogy : elles émanent de prêtres des diocèses d'Avranches, de Bayeux, de Coutances, de Lisieux, de Rouen, de Séez, de Grasse et de Saint-Claude ; enfin, quatre lettres écrites en 1787 à Drogy par le secrétaire particulier et le vicaire général de l'évêque de Coutances, et une de l'évêque lui-même.

Ces documents ont permis à M. S. de nous donner, dans une Introduction nourrie de faits, une étude fort intéressante sur l'organisation du clergé paroissial à la fin de l'ancien régime. Il nous montre les pouvoirs du curé, indépendant de son évêque, qui le nommait rarement, alors que le curé choisissait ses vicaires comme il l'entendait et dirigeait à son gré la vie paroissiale ; son rôle et son influence étaient considérables, mais il se heurtait souvent aussi à de grosses difficultés. M. S. passe en revue les revenus de la paroisse : propriétés dépendantes de la cure, dîmes, biens du Trésor et de la Fabrique, biens des confréries ou charités, obits et fondations, casuel ; mais le curé participait bien faiblement à ces revenus : ceux de la cure et les dîmes allaient au décimateur, et le curé n'avait pour lui que sa portion congrue ; pour les biens de la fabrique, il ne pouvait s'immiscer dans leur administration ; les confréries, jalouses de leurs droits et de leurs privilèges, entendaient se régir elles-mêmes et évitaient soigneusement de lui faire connaître leur état financier ; sa part dans les obits était rigoureusement réglée ; enfin, le casuel en général n'était pas considérable. M. S. nous montre encore toutes les difficultés qu'avaient les curés dans les cures à plusieurs portions, celles qui leur venaient de l'existence à côté d'eux d'une collégiale, d'une confrérie, d'une abbaye d'hommes, d'une communauté de femmes. Il décrit ensuite le sort misérable des vicaires, et la situation des « habitués » ou « obitiers », sur lesquels le curé n'avait aucun droit, qu'il ne pouvait révoquer, et qui, généralement d'esprit frondeur, suscitaient souvent des cabales contre lui.

De cet exposé, M. S. tire cette conclusion, que l'organisation du clergé paroissial était défectueuse et que des réformes s'imposaient. Il indique ces réformes, urgentes ou simplement désirables : une meilleure répartition des biens ecclésiastiques ; faire au curé une part plus large dans l'administration des revenus paroissiaux, accroître son autorité dans son église et dans sa paroisse, supprimer les cures à plusieurs portions, séparer les collégiales des paroisses, réprimer les empiètements des confréries, transformer les abbayes, empêcher la désertion des églises pour les chapelles des communautés, relever le sort des pauvres vicaires, aug-

menter leur nombre, diminuer par contre celui des prêtres habitués, les rendre plus dépendants et plus utiles au service paroissial.

Enfin, M. S. termine cette substantielle Introduction en montrant ce que la correspondance qu'il publie nous apprend sur ces questions : elle met en pleine lumière ces abus de l'organisation paroissiale et la nécessité des réformes qu'il a indiquées ; elle montre la division profonde qui existait entre le haut et le bas clergé [1] ; enfin, elle nous révèle la cause de cette dissension intestine dans l'Église. « Le clergé paroissial, dit-il, était moins irrité de voir les biens ecclésiastiques entre les mains de quelques privilégiés, que de voir le salut des âmes en péril et leur œuvre compromise, parce qu'il n'était pas soutenu par les gros bénéficiers au point de vue pécuniaire, parce qu'il était au besoin contrecarré par eux quand il tentait quelque nouveau moyen de zèle et demandait une réforme urgente, mais coûteuse. »

On voit que, si les documents publiés par M. S. se rapportent à un fait particulier, on peut dire à un menu fait d'histoire locale, ils contribuent, par les données qu'il a su en dégager, à l'étude d'une très importante question d'administration ecclésiastique ; à ce titre, ils sont du plus haut intérêt pour l'histoire générale. — P.-R. Mautouchet.

— Paul **Metzger**. *Contribution à l'étude de deux réformes judiciaires au XVIIIe siècle. Le conseil supérieur et le grand bailliage de Lyon (1771-1774, 1788).* (Annales de l'Université de Lyon, nouvelle série, droit-lettres, fascicule 27.) Lyon et Paris, 1913, in-8, 446 pp. — Le livre de M. Metzger se recommande par des mérites divers qui ne sont pas fréquemment réunis. L'auteur est en effet à la fois juriste et historien ; d'autre part, sa monographie, qui élucide de nombreux points d'histoire locale, est en même temps réellement conçue comme une contribution à l'étude de questions générales et s'élève fort adroitement à la considération de celles-ci, tout en se gardant avec soin de conclusions hâtives et vagues.

L'établissement du conseil supérieur, puis son fonctionnement, ne furent pas sans réagir sur les nombreuses juridictions qui, ici comme ailleurs, enserraient le pays dans les mailles confuses de leur inextricable réseau, où le pouvoir central lui-même s'embrouillait. Imbues de l'esprit

1. Les curés dont M. S. publie les lettres à Drogy ont parfois une liberté de langage très caractéristique au sujet des évêques. Cf. la lettre de Bonhomme, curé de Saint-Nicolas de Caen (qui devait refuser le serment sous la Révolution). « Vous savez que Nos Seigneurs Evêques ont obtenu de S. M. une déclaration contre les curés, qui leur défend [aux curés] de faire corps, moyennant quoi ils [les évêques] n'auront jamais à militer que contre un seul, eux tous ensemble ; la partie n'est pas égale ; sans doute, y a-t-il l'ombre de justice ? non ! c'est une pure oppression ; mais telle est la loi, il faut s'y soumettre. »

parlementaire ou menacées dans leurs privilèges et intérêts, la plupart d'entre elles firent opposition au conseil supérieur, et suscitèrent ainsi des conflits que M. M. a examinés de très près et qui lui ont permis d'étudier l'organisation et les rapports réciproques de ces juridictions. Parmi les épisodes passés en revue, la querelle du conseil supérieur et du bailliage de Villefranche me paraît être un des plus dignes de remarque, moins à cause du résultat, notable pourtant puisqu'il ne fut rien moins que la suppression du bailliage de 1771 à 1775, qu'en raison des arguments invoqués par les officiers de Villefranche pour refuser de laisser aller en appel à Lyon les procès jugés devant eux. Exerçant dans l'apanage du duc d'Orléans, et devant à cette circonstance d'être présentés par l'apanagiste à la nomination royale, ils tentèrent d'exploiter ce fait en opposant les droits du duc à ceux du roi, en affectant de lutter contre la diminution de fief qui, selon eux, aurait été la conséquence du changement de leurs juges d'appel ; en un mot, en rééditant d'antiques théories féodales, non oubliées, mais depuis longtemps condamnées. La lutte du consulat de Lyon contre le conseil supérieur est également un exemple typique de ces rivalités qui, un peu partout et toujours pour les mêmes causes, mirent aux prises les justices royales et les municipalités.

L'exposé de ces chicanes aurait risqué d'être fastidieux si l'auteur s'était contenté d'étudier les institutions judiciaires en elles-mêmes et, pour ainsi dire, *in abstracto*. Il en a fait au contraire un récit vivant et nuancé, en évitant de se placer exclusivement à un point de vue théorique, en prenant soin de ne jamais parler d'une juridiction sans nous présenter individuellement chacun des magistrats qui la composaient, en indiquant, autant qu'il lui fut possible, par des traits rapides et suggestifs leur caractère, leur état de fortune, leurs relations familiales, tout ce qui dans l'homme privé pouvait déterminer l'attitude de l'homme public. Entre les silhouettes ainsi dessinées, celle du procureur général au conseil supérieur, Pulligneu, retient particulièrement l'attention. Intelligent, entreprenant, Pulligneu fut réellement l'âme de la nouvelle cour et semble effacer un peu le premier président, Flesselles, qui avait à se partager entre ses nouvelles fonctions et son poste d'intendant.

Mais l'activité du conseil supérieur ne souffrit pas du double rôle de son président. Elle fut réelle et consciencieuse, comme il ressort de l'étude minutieuse qu'en a faite M. M. En définitive, le nouveau tribunal servit utilement à la bonne administration de la justice, et cela suffit, à défaut d'innovation dans la procédure et la jurisprudence, à lui constituer une originalité parmi les juridictions de l'ancien régime.

Créé dans une même pensée de réforme et, lui aussi, honorablement

composé, le grand bailliage de 1788 ne paraît cependant pas, d'après M. M., avoir joué un rôle aussi marqué. Il éveilla, il est vrai, par sa naissance, des susceptibilités analogues à celles qu'avait suscitées le conseil supérieur, et, encore que son organisation eût été hâtive et mal concertée, on pouvait néanmoins en attendre quelque bien. Mais tout est moins net que pour le conseil supérieur ; la réforme de Lamoignon est de couleur plus pâle que celle de Maupeou. Cela ne tient pas seulement au peu de durée du grand bailliage, qui ne fonctionna que trois mois. En réalité, et M. M. l'a bien montré malgré la rareté des documents où l'opinion contemporaine s'est exprimée sur la nouvelle cour, les esprits étaient tournés vers de plus grands et plus graves problèmes. Confusément, on sentait que les réformes partielles n'étaient que de vains palliatifs : elles passaient presque inaperçues. Si les deux tentatives de réformes sont analogues à bien des égards, la différence des milieux où elles ont évolué les empêche de se ressembler. Il découle ainsi de l'ingénieux rapprochement fait par M. M. entre le conseil supérieur et le grand bailliage un enseignement dont il serait superflu de souligner la portée.

Ainsi, par l'examen d'un cas particulier observé de près, avec une documentation aussi abondante que sérieuse et bien utilisée, le livre de M. M. est de ceux qui montrent le mieux les vices de l'ancienne organisation judiciaire, dont la transformation — c'est une des idées essentielles de l'auteur — ne pouvait se réaliser que par une révolution. — Robert Anchel.

— Gaston **Dodu**. *Le parlementarisme et les parlementaires sous la Révolution (1789-1799). Origines du régime représentatif en France*. Paris, Plon-Nourrit, 1911, in-8, VII-428 p. — M. Gaston Dodu, considérant que « de 1789 à 1799 le corps législatif a été l'organe essentiel du gouvernement révolutionnaire », a voulu l'étudier « pour lui-même, et, dans la mesure où les événements n'ont pas influé sur ses destinées, à l'exclusion des événements ». Il s'est proposé, non de faire « l'histoire politique » ni « l'histoire parlementaire » de la Révolution, mais de présenter un tableau « du parlementarisme considéré en tant que facteur de cette histoire ». Le « montage » et le fonctionnement de la « machine » parlementaire, la vie des députés au sein des assemblées, leurs relations avec les pouvoirs administratifs, leur attitude dans le milieu social, telles sont les questions principales sur lesquelles a porté son enquête. Les faits recueillis ont été classés, d'après un plan à la fois chronologique et logique, dans quatre compartiments correspondant aux quatre assemblées : Constituante, Législative, Convention, Conseils du Directoire. Chacune de ces quatre par-

ties se termine par une conclusion ; le livre lui-même, par une conclusion générale et par un index alphabétique.

M. D. a fait des recherches très étendues, comme en témoignent les références, qui sont abondantes et précises ; il expose avec clarté. L'ouvrage se lit facilement, et il peut apprendre beaucoup, sur un sujet intéressant, au public cultivé. De la part des spécialistes, il mérite, à mon avis, un accueil sympathique, mais tempéré de critiques qui ne sont pas toutes sans gravité. Il faut rendre hommage à l'effort de dépouillement et de mise en œuvre ; mais des réserves s'imposent sur la valeur de la documentation, qui est parfois bigarrée : on regrette de voir mis sur le même plan des correspondances, vivantes et précieuses, tirées des archives départementales ou communales, et le tome Ier du *Moniteur*, qui n'est qu'une compilation rédigée en l'an IV, ou des sources narratives suspectes, commes les *Causes secrètes* de Vilate. Le style offre quelques vulgarités : se chamailler (p. 103), chambarder (p. 212), Basire et Chabot « chenapans » qui ont « leurs raisons de s'aplatir devant Dufourny » (p. 298), formidables raclées (p. 314). L'auteur affirme (p. VI) qu'il n'a pas eu « la moindre intention de chercher dans l'histoire de jadis des allusions au présent » ; il ne serait pas difficile, cependant, de trouver plus d'une allusion, voilée ou explicite, à notre histoire immédiatement contemporaine (cf. p. 71, 88, 117), et la conclusion générale (p. 401 sqq.) est adressée aux parlementaires actuels. M. D. veut être impartial, et il y parvient d'ordinaire ; mais pourquoi écrit-il (p. 317), en parlant de Robespierre : « Une âme d'épileptique dans un corps de raté » ? Ce n'est pas un jugement, c'est une injure.

En ce qui est du fond même, l'ouvrage appellerait en maint endroit la discussion. Par exemple, M. D., qui considère comme un mal les interventions des parlementaires auprès des administrations publiques, semble croire (p. 71 sqq.) que ce mal date de la Constituante : oui, sans doute ; mais il faudrait ajouter que les constituants n'ont guère innové ; ils ont simplement remplacé ces députés, ces personnages influents que, sous l'ancien régime, pour ne pas remonter plus haut, les communautés ou les individus chargeaient de démarches auprès du Conseil du Roi, ou dans les bureaux des secrétaires d'État. Dans la troisième partie, le chapitre III, qui est intitulé : « L'apogée du gouvernement révolutionnaire marquée par la confusion des pouvoirs », pousse au noir la peinture de la nullité politique des ministres, « mannequins aux mains du Comité » de salut public, « mannequins au regard des directoires départementaux..., mannequins aux mains des simples députés », (p. 266-268) ; cette opinion, courante, je le sais, me parait sujette à révision : en tout cas,

M. D. a tort de l'outrer. D'une manière générale, les parties descriptives du livre, les tableaux de mœurs, de vie sociale qu'il contient, ont plus de valeur que les passages où l'histoire politique est abordée. Notre connaissance de cette histoire offre beaucoup de lacunes, et on n'attendait pas de M. D. qu'il les comblât ; mais elles le gênent, elles sont pour son ouvrage une cause de faiblesse. Peut-être un plan moins vaste eût-il été préférable. Actuellement, pour renouveler l'histoire politique de la Révolution, il faut, non pas des exposés d'ensemble, mais des monographies limitées et pénétrantes ; pour les spécialistes, une étude attentive — étude d'institution, de mécanisme — sur « la Convention nationale, son organisation et son fonctionnement » aurait été d'un profit plus certain que le livre de M. D. Mais il est visible que l'auteur a voulu atteindre un public plus large, et nous ne devons pas nous montrer trop exigeants. Il reste que M. D. a fait un long effort de recherches, qu'il a groupé une foule d'indications utiles, qu'il a contribué à ruiner certaines légendes (comme celle du relâchement général des principes et des mœurs après la Convention), qu'il a pratiqué dans l'agencement de son texte et de ses notes la bonne méthode : tout cela mérite d'être reconnu et d'être loué. — P. Caron.

— Abbé Jean **Contrasty**. *Le clergé français exilé en Espagne* (*1792-1802*). Toulouse, libr. Sistac, 1910, in-8, XII-391 p. (portr.). — L'émigration des prêtres français en Espagne avait déjà fait l'objet de travaux du P. Delbrel, de MM. Geoffroy de Grandmaison, Victor Pierre et l'abbé Sicard ; mais ces historiens avaient puisé leurs documents dans nos archives départementales ou communales, utilisé des biographies d'ecclésiastiques frappés par la loi du 26 août 1792, des correspondances et des Mémoires de l'époque, des notes diplomatiques. Aucun d'eux n'avait fait de recherches dans les archives espagnoles. M. C. les a explorées, et il a trouvé, dans l'*Archivo historico nacional* de Madrid, dans les archives épiscopales ou capitulaires de la plupart des diocèses d'Espagne, les éléments d'un livre bien documenté.

Dès l'été de 1791, un certain nombre d'évêques et de prêtres, surtout des diocèses méridionaux de la France, se réfugièrent en Espagne ; mais après la loi du 26 août 92, on assiste à une véritable invasion de la péninsule par des milliers de réfractaires. Ils sont reçus avec empressement par le clergé et les fidèles espagnols ; cependant l'évêque de Gérone, en Catalogne, et après lui des prêtres espagnols reprochent aux fugitifs d'avoir abandonné leurs paroisses par crainte du danger. M. C. reproduit un long mémoire (p. 10-38) où l'abbé Darailh, curé de Loubens, en Lan-

guedoc, répond à ce reproche. Mais, en règle générale, les ecclésiastiques français trouvent en Espagne une généreuse hospitalité. Le cardinal Lorenzana, archevêque de Tolède, se signale particulièrement par sa bienfaisance et son zèle à procurer des abris aux réfugiés ; mais en présence du nombre croissant de ces prêtres étrangers qui envahissent littéralement son royaume, Charles IV publie, le 2 novembre 1792, des « lettres patentes au sujet de l'hospitalité à donner aux ecclésiastiques français émigrés », pour établir des règlements qui préservent le clergé espagnol « des dommages que ces ecclésiastiques peuvent occasionner en attirant à eux les obventions de l'autel, les aumônes et les secours destinés à leur entretien et à leur habillement,... et pour que l'exercice de l'hospitalité, l'asile et le refuge que ces ecclésiastiques cherchent, alléguant qu'ils ont été expulsés de leur patrie », ne portent pas préjudice aux sujets du roi d'Espagne. Ce règlement ordonne la répartition par diocèses des ecclésiastiques français dans des couvents, les éloigne de Madrid et des capitales de provinces, ne leur accorde que la liberté de se confesser entre eux et de dire la messe, mais leur refuse celle de prêcher ; il s'occupe des emplois et situations « compatibles avec la décence de l'état ecclésiastique » qu'on pourra leur procurer pour qu'ils ne soient pas oisifs et qu'ils puissent trouver par eux-mêmes les moyens de subsister sans être à charge à l'État ou aux villages ; mais il leur interdit le professorat et toute espèce de magistrature publique et privée ; enfin, il les soumet à une surveillance étroite dans les monastères. Ce sont en somme des conditions rigoureuses, qui rendent l'existence pénible au clergé émigré. L'épiscopat espagnol, en général, n'essaie pas d'en amoindrir la dureté ; quelques évêques seulement élèvent timidement la voix pour plaider la cause des réfugiés ; un seul, l'évêque d'Orense, proteste hautement. M. C. nous décrit les souffrances morales et physiques des exilés, principalement en 1793, les moyens auxquels ils eurent recours pour se procurer des ressources, leurs travaux manuels et intellectuels, les actes de charité du clergé et des fidèles espagnols à leur égard. Un des chapitres de son livre contient un tableau donnant, par diocèses, le nombre des ecclésiastiques français réfugiés en Espagne, d'après les listes dressées par les capitaines généraux et les évêques espagnols ; il ressort de ce tableau, qui date d'avril 1793, que le nombre des prêtres séculiers établis à ce moment en Espagne était de 5.888, et celui des séculiers, de 434, soit un total de 6.322. M. C. n'a pu fixer le chiffre de ceux qui moururent en exil ; mais les indications qu'il a trouvées lui permettent de l'évaluer à un millier tout au moins. Il termine son étude par des renseignements sur l'attitude de ceux qui rentrèrent ou qui pouvaient ren-

trer en France après l'amnistie du 18 floréal an X. Le clergé qui s'était réfugié en Espagne se divisa en deux camps : les évêques et les prêtres qui acceptèrent sans discussion le Concordat, avec toutes ses conséquences, et ceux qui protestèrent contre « la faiblesse » du pape, et surtout contre la démission, volontaire ou forcée, de tous les évêques, exigée par Bonaparte. Parmi ces derniers, on sait que les plus fougueux furent les évêques de La Rochelle et de Blois, Coucy et Thémines ; ils restèrent en Espagne. « Dès lors, dit M. C., la vie en exil des évêques de Blois et de La Rochelle est une révolte continue, aussi bien contre le Saint-Siège que contre les lois de leur pays. » Coucy, enfermé dans un couvent, rendu à la liberté en 1806, remit entre les mains du roi, à la Restauration, la démission qu'il avait refusée au pape, « et Louis XVIII récompense par l'archevêché de Reims la constance déplacée du royaliste et la rébellion de l'évêque ». Thémines, également emprisonné par Charles IV, fut remis en liberté en 1807.

Ce livre nous donne donc des renseignements nouveaux et intéressants sur la vie d'une bonne partie du clergé qui émigra pendant la Révolution. Il est complété par un utile index des noms propres, noms de personnes et de lieux, titres d'ouvrages cités, etc. — P.-R. Mautouchet.

— A.-C. **Thibaudeau**. *Mémoires (1799-1815)*. Paris, Plon, 1913, in-8, IV-561 p. — Durant sa vie, Thibaudeau avait déjà fait paraître deux ouvrages sur l'époque napoléonienne : ses *Mémoires sur le Consulat* par un ancien conseiller d'État (Paris, 1827, in-8) et ses dix volumes sur le *Consulat et l'Empire* (Paris, 1834, in-8). Mais l'infatigable vieillard ne cessa jamais de prendre des notes et d'écrire [1]. De là la publication qui nous est présentée aujourd'hui. L'authenticité n'en semble pas douteuse ; malheureusement l'éditeur — qui signe seulement E. D. — ne nous donne aucun renseignement sur le texte dont il s'est servi. A-t-il eu en mains le manuscrit original ou seulement une copie ? Sait-il exactement quand Thibaudeau a commencé ou a terminé sa rédaction ? Ces questions demeurent sans réponse. On peut seulement conclure d'une lecture du livre que c'est probablement entre 1835 et 1845 qu'il a été composé. Le volume publié n'est d'ailleurs qu'une partie des Mémoires de Thibaudeau. A différentes reprises en effet (notamment p. 288), le lecteur est renvoyé aux chapitres dans lesquels l'auteur parlera de son

1. En 1852, il note encore que, dans une entrevue avec Thiers, le 30 novembre 1851, celui-ci s'est montré « peu rassuré sur les conséquences d'une rupture » avec le Président (p. III et IV.)

exil ; le récit n'est donc pas terminé le 6 juillet 1815, au moment du départ de Paris. — M. E. D. a transcrit le texte de façon généralement correcte [1], mais les notes sont vraiment par trop rares et concises [2].

Dans ce gros livre on peut distinguer trois parties. La première est consacrée au Consulat jusqu'en 1803 (p. 1 à 80). Thibaudeau, sauf durant un court séjour de six mois à Bordeaux, comme préfet de la Gironde, réside à Paris d'abord comme homme privé, puis en tant que conseiller d'État. En 1803, il devient préfet des Bouches-du-Rhône, et le demeure jusqu'à la première abdication ; l'histoire de ces onze armées occupe le corps du volume (p. 81 à 390). Enfin, pendant la première Restauration et les Cent Jours, Thibaudeau vit de nouveau à Paris, conspirant contre Louis XVIII, puis auxiliaire du gouvernement impérial en qualité de conseiller d'État et de pair (p. 391 à 553).

Sur le Consulat, Thibaudeau est assez bref, et cela se conçoit : il en a déjà parlé dans son ouvrage paru en 1827 [3]. Signalons pourtant quelques détails caractéristiques sur les difficultés que rencontre le premier Consul lorsqu'il prétend mettre fin aux anciennes rivalités politiques (le fructidorisé Siméon est assez mal accueilli par ses collègues du Tribunat), des renseignements sur le complot peu connu de Bernadotte avant le départ de Bonaparte pour la campagne d'Italie en 1800 (p. 22), et sur les salons politiques parisiens en 1802. Hostile au Consulat à vie, Thibaudeau après son établissement, demanda dans une *Note pour le Premier Consul* (p. 66 à 72) que la réforme constitutionnelle fût au moins complétée par le développement des libertés publiques et par l'institution d'Assemblées vraiment représentatives. De façon courageuse et presque prophétique, il se prononça d'avance contre toute résurrection de la monarchie au profit de Bonaparte, car, dit-il, « ce n'est rien de tuer tout d'un coup la République, on tue en même temps la Révolution ». Le premier Consul tint rigueur à Thibaudeau de son opposition, et sa nomination à la préfecture des Bouches-du-Rhône ressembla fort à une demi-disgrâce.

---

1. Signalons pourtant : Bournouville (p. 34), Fabre de l'Au*be* (p. 129) Sydney Smith (p. 344) Pyrna (p. 346), la ville le 12 mars pour la ville du 12 mars, c'est-à-dire Bordeaux, coquille qui rend la phrase incompréhensible (p. 465), Lam*ette* (p. 517), 29 juillet pour 29 juin (p. 539), de Crès (p. 540).

2. La concision va parfois jusqu'à l'obscurité et l'inexactitude. Que dire de cette phrase sur Jean Debry : « Fit partie du Tribunat et fut préfet du Doubs et du Bas-Rhin en 1816, (*sic*), il ne rentra en France qu'en 1830 » (p. 54 n.) ?

3. Il est même possible que les chapitres consacrés ici au Consulat aient été écrits avant 1827. On sait en effet qu'à l'origine les *Mémoires sur le Consulat* devaient comprendre deux volumes. C'est seulement pour éviter des démêlés avec la police française que Thibaudeau se résigna à extraire, pour la publier, la partie pour ainsi dire impersonnelle de son œuvre : les conversations avec Bonaparte et les notes prises au Conseil d'État.

Désormais, exception faite de quelques rares congés passés à Paris, Thibaudeau va demeurer à Marseille jusqu'à la chute de l'Empire. Dans les pages consacrées à cette époque de sa carrière abondent, naturellement, les renseignements sur la vie marseillaise et provençale, sur les rapports difficiles du préfet avec l'autorité militaire, avec le maire Anthoine, qui, ayant épousé une Clary, était le beau-frère de Joseph et de Bernadotte. Parfois même Thibaudeau raconte de piquantes anedoctes sur les voyages de la princesse Pauline dans le Midi, ou sur l'existence menée à Marseille par le pauvre roi d'Espagne Charles IV. Mais en général il est assez sobre de détails sur son administration, que, contrairement à son habitude, il s'abstient de caractériser. Il semble pourtant avoir été assez indépendant dans sa préfecture : ainsi il prit sur lui de ne pas exécuter les décrets impériaux à la disette de 1811-1812 (p. 309-312). Dans les Bouches-du-Rhône, l'opposition ne fut jamais dangereuse comme dans tant d'autres départements ; les royalistes parurent se rallier et devinrent fonctionnaires, même les anciens émigrés. Quant aux républicains, ils s'agitèrent assez souvent, poussés par le général Guidal, et peut-être par Barras ; mais rien de tout cela ne fut grave.

Absent de Paris, Thibaudeau tenait à être renseigné sur ce qui se passait à la Cour. Il trouva en de vieux amis, Siméon, Portalis, Regnaud de Saint-Jean d'Angely, Mme Devaines, femme puis veuve d'un conseiller d'État, des correspondants fidèles, et les fragments de leurs lettres que transcrit Thibaudeau ne forment pas la partie la moins intéressante de ses Mémoires. Sur les manœuvres qui préparèrent l'établissement de l'Empire, sur le rapprochement général des hommes de la Révolution, jadis ennemis, et maintenant mis également à l'écart par l'Empereur, elles nous apportent de précieuses indications. Quant à l'importante correspondance de Fouché [1], dont Thibaudeau fut à partir de 1804 environ l'intime ami, les Mémoires n'en publient que d'assez courts extraits.

Pendant la première Restauration, Thibaudeau, revenu à Paris, conspire contre le gouvernement royal. Mais, à partir de cette époque, tout l'essentiel du livre se trouve déjà contenu en abrégé dans le dernier volume du *Consulat et l'Empire*. Néanmoins, Thibaudeau nous donne encore quelques renseignements inédits sur les projets des bonapartistes et des républicains, et notamment sur le mouvement de Drouet d'Erlon et des frères Lallemand. Conseiller d'État et pair des Cent Jours, il est chargé à deux reprises de missions en Bourgogne, et il note le mauvais

1. Elle a été conservée ; Étienne Charavay la posséda longtemps (cf. Madelin, *Fouché*, t. Ier, p. XXI).

effet produit par l'Acte additionnel. Confident du duc d'Otrante, il reproduit les curieuses conversations qu'il eut avec lui au ministère de la police. Secrétaire de la Chambre des pairs, il assiste à plusieurs conseils de gouvernement tenus dans les trois semaines tragiques qui vont de Waterloo à la rentrée des Bourbons. Il n'est pas la dupe de Fouché, auquel il reproche ses intrigues et sa naïveté. Il n'a pas confiance en la clémence du roi, et d'ailleurs il hait la dynastie restaurée. Il n'hésite donc pas à monter à la tribune pour proclamer tout haut qu'il ne reconnaîtra jamais les Bourbons. Aussi, lorsque Paris ouvre ses portes aux alliés et à Louis XVIII, sans attendre l'ordonnance royale il se décide à partir pour l'exil, le 6 juillet 1815.

Au point de vue historique, ce livre n'a peut-être pas l'importance des autres écrits de Thibaudeau. Le rôle joué par l'auteur pendant le Consulat et l'Empire n'est pas comparable en effet à celui qu'il avait rempli au temps de la Convention et du Directoire. Et surtout, tout ce qu'il y a dans ces mémoires d'utile à l'histoire générale a déjà passé dans les ouvrages antérieurs. Pourtant, rarement mémoires furent de lecture plus attachante. Non que Thibaudeau soit un grand écrivain ou même un écrivain : son style est seulement sobre et précis. Mais Thibaudeau, chose rare chez un mémorialiste, ne raconte que les faits qu'il a vus, tels qu'il les a vus, et il ne note que les impressions qu'il a réellement éprouvées. Il ne cherche pas à tromper la postérité. Aussi cette loyauté historique lui conquiert-elle la sympathie, et à le lire on a bien le sentiment de ce que fut au vrai Thibaudeau : ni un génie, ni un héros, mais un très honnête homme. — A. Ganem.

— Léonce **Grasilier**. *Un secrétaire de Robespierre. Simon Duplay (1774-1827) et son Mémoire sur les sociétés secrètes et les conspirations sous la Restauration.* Paris, 1913, in-8, 49 p. (Extrait de la *Revue internationale des Sociétés secrètes.*) — Georges **Sencier**. *Le babouvisme après Babeuf. Sociétés secrètes et conspirations communistes (1830-1848).* Paris, Marcel Rivière, 1912, in-8, 348 p. — Suzanne **Wassermann**. *Les clubs de Barbès et de Blanqui en 1848.* Paris, E. Cornély, 1913, in-8, 248 p. (Bibliothèque d'histoire moderne, fasc. XII.) — Il faut savoir gré à M. L. Grasilier d'avoir publié intégralement le *Mémoire sur les sociétés secrètes et les conspirations sous la Restauration* qu'il a retrouvé aux Archives nationales (F^7 6666). C'est un document d'une utilité incontestable. Malgré les souvenirs et les récits contemporains, ceux de Trélat, de Flottard, de Corcelles, de Dulaure et Auguis, de Saint-Edme, pour ne citer que les principaux, l'ensemble du mouvement révolutionnaire sous la Restauration

nous échappe encore ; on n'en distingue guère que les manifestations superficielles sans pouvoir les pénétrer profondément ni saisir le lien qui les unit. Les séries F^7 et BB^{30} des Archives nationales, que l'on commence à peine à explorer, réservent toute une mine de renseignements précieux. Le *Mémoire* que M. G. met à jour en est une preuve certaine. Ce travail est l'œuvre d'un sous-chef de bureau de la direction de la Sûreté générale au ministère de l'Intérieur, Simon Duplay. C'est l'année 1823, et non 1822 comme l'indique M. G., qu'il faut fixer comme date de rédaction, puisqu'on trouve cité dans le texte un jugement du 18 janvier 1823 (p. 45). Simon Duplay avait été dans sa jeunesse secrétaire de Robespierre. Emprisonné un instant après le 9 thermidor, il parvint à se faire nommer, en l'an VII, fonctionnaire au ministère de la Police générale, que l'on venait de confier à Fouché. Dès ce moment jusqu'à sa mort en 1827, il fut presque constamment attaché aux services de la police politique. Sans qualités brillantes, mais apte aux besognes méticuleuses « exigeant une longue patience jointe à une mémoire fort étendue », il avait acquis une connaissance très sûre des pratiques révolutionnaires. Le labeur qu'il fournit pendant la Restauration fut considérable. « Qu'on jette un coup d'œil, dit M. G., sur les 150 cartons renfermant près de 15.000 dossiers, qui contiennent le travail quotidien de Simon Duplay de 1815 à 1827, et l'on verra quelle formidable tâche avait été imposée à cet homme, qui la remplissait modestement, placidement, avec persévérance et loyauté. »

Son *Mémoire sur les sociétés secrètes* est un exposé d'ensemble rédigé pour résumer rapidement les principaux renseignements recueillis dans les papiers de la police. C'est cette apparence synthétique qui en fait d'ailleurs tout l'intérêt. Duplay commence par rechercher comment se sont formées, dès le début de la Restauration, les nombreuses sociétés secrètes dont on constate l'existence sur toute l'étendue de la France. Il indique avec pénétration les trois origines distinctes auxquelles on peut les rattacher : les sociétés écloses en 1814 sous l'influence du mouvement d'émancipation allemande ; les fédérations locales organisées durant les Cent Jours ; les loges de caractère maçonnique. Il montre quels indices assez précis permettent de croire que ces diverses sociétés ont fini par se confondre dans un organisme commun, qu'un Comité directeur s'est installé à Paris et qu'il a dirigé d'en haut tous les rouages de cet organisme. Duplay s'efforce de prouver que c'est sur l'instigation du Comité directeur qu'ont éclaté toutes les conspirations de 1816, à Paris, à Lyon, à Grenoble, dans l'Aube, l'Anjou, le Maine, etc... A cette période d'agitation succède dès 1817 une phase de répit ; « le Ministère

ayant paru favoriser exclusivement les intérêts révolutionnaires », suivant les expressions de Duplay, les sociétés secrètes perdent une partie de leur raison d'être. Ce n'est qu'à la fin de 1819, au moment où l'on pressent à plus d'un symptôme la réaction ultra-royaliste, qu'elles se manifestent de nouveau et qu'elles enserrent la France d'un réseau menaçant. Duplay cherche à établir que le Comité directeur n'a pas cessé d'exister durant les années d'accalmie, que c'est à lui que l'on doit la renaissance de 1820, que c'est enfin sur sa seule initiative que se sont tramés les divers complots militaires de 1822. Il termine son exposé par une description de l'état des sociétés secrètes à la veille de la guerre d'Espagne.

On peut se demander quelles sont la valeur et la portée de ce *Mémoire* général et s'il est possible d'en accepter toutes les conclusions. On remarquera d'abord que Duplay, fonctionnaire de la police, a une tendance très visible à tout rapporter à une organisation centrale, à exagérer le rôle de ce fameux Comité directeur que l'on n'est pas parvenu à découvrir nettement. Il ne comprend ni les mouvements locaux et spontanés, ni les crises populaires, éclatant, sans intermédiaire direct, sur des points très éloignés l'un de l'autre. C'est ainsi que, pour lui, le mécontentement qui germe en 1814 et qui se fait jour brusquement en 1815 lors du retour de l'Empereur n'est que l'effet incontestable d'une conspiration savante : « On ne peut guère méconnaître, dit-il, les sourdes menées d'une association clandestine dans ce concert de perfides insinuations, de faux bruits, de nouvelles alarmantes, d'imputations absurdes et d'espérances coupables, qui se faisait remarquer à de très grandes distances ; et surtout à ce mouvement qui fut imprimé avec tant de rapidité dans tous les départements aussitôt que les proclamations et les décrets de Lyon eurent promis aux révolutionnaires un gouvernement qui devait se rapprocher de leurs principes et qui leur offrait dans l'avenir des chances d'un succès complet. » Un tel état d'esprit risque d'égarer bien souvent quand il s'agit de démêler l'origine des sociétés secrètes. Il faut ensuite distinguer dans le travail de S. Duplay. Tout ce qui a trait à la première éclosion des sociétés semble assez juste et assez pénétrant, si l'on tient compte de la réserve précédente. Par contre, la renaissance de 1820 paraît lui avoir échappé complètement. Rien de moins évident que la continuité qu'il veut chercher dans l'existence du Comité directeur ; rien de moins établi que le rôle qu'il lui prête en 1819. On n'aperçoit pas de corrélation certaine entre les deux mouvements ; c'est une formation nouvelle qui commence en 1820. En écrivant que, « du milieu de 1820 à la fin de 1821, la faction révolutionnaire parut se tenir dans une inaction absolue », Duplay commet une erreur profonde ; il ignore, pourrait-on croire, toute

l'effervescence soulevée par l'application des lois sur la censure et le double vote, toute cette agitation des centres bretons et dauphinois qui aboutit, à Grenoble, à l'émeute du 20 mars 1821 [1]. On s'étonnera d'autant plus de cette insuffisance du *Mémoire* de Duplay que les sociétés secrètes en 1820 ont suivi le même développement qu'en 1814 et 1815 ; elles se rattachent également à trois groupes semblables à ceux qu'a révélés Duplay pour les débuts de la Restauration : les associations maçonniques ; les « affiliations fédératives », calquées sur les fédérations de 1815 ; les sociétés de carbonari d'origine italienne. On se rendra compte des lacunes que présente sur ce point le *Mémoire* de Duplay en consultant les articles récents que M. A. Calmette consacre au carbonarisme français dans les derniers numéros de *La Révolution de 1848*.

Le travail de M. G. Sencier embrasse une vaste période dans l'histoire du développement des idées démocratiques et communistes, puisqu'il se fixe comme objet l'étude de la tradition babouviste après Babeuf. En fait, comme l'indique le sous-titre, *Sociétés secrètes et conspirations communistes (1830-1848)*, M. S. s'est contenté de suivre cette tradition au moment où elle s'est manifestée le plus clairement, pendant la Monarchie de Juillet. Je crois qu'il eût été plus prudent de s'enfermer franchement dans ces limites ; le livre y eut gagné en vigueur et en précision, d'autant plus que toutes les parties de l'ouvrage qui traitent des origines ou du déclin de cette tradition sont, comme nous l'indiquerons, tout à fait insuffisantes. Il semble d'ailleurs difficile de retrouver nettement, dans un groupe de sociétés secrètes mal connues ou dans un mouvement démocratique complexe, l'influence d'une doctrine unique, surtout quand elle reste aussi indécise que celle de Babeuf.

M. S. n'a pas jugé utile de s'expliquer sur les sources de son information. On voit cependant par son récit qu'il a consulté la plupart des documents imprimés essentiels : journaux, brochures, ouvrages doctrinaires, histoires d'ensemble et souvenirs de De La Hodde et de Chenu, pièces et comptes rendus judiciaires surtout. M. S. ne cite nulle part et ne paraît point avoir utilisé les *Profils révolutionnaires* de V. Bouton, publiés en 1848. Malgré le caractère de pamphlet de cette galerie de portraits, V. Bouton fournit des renseignements fort précieux sur les principaux membres de ces petites sociétés communistes ; il note, avec beaucoup plus d'intelligence et de pénétration que De La Hodde, les

1. Cf. sur ce point les indications que nous avons données dans notre étude sur *La Censure en 1820 et 1821*, Paris, 1912, in-8.

nuances de doctrines ou les divergences d'écoles. A aucun moment, M. S. ne semble s'être interrogé sur la valeur de ces sources ; il accepte indifféremment, presque sans contrôle, les affirmations des avocats-généraux dans leurs réquisitoires ou les anecdotes suspectes des gens de police dans leurs libelles ; aucun doute critique ne l'arrête ; il s'avance, à travers ce domaine incertain, sans même apercevoir les obstacles.

M. S. commence par un récit assez bref, dont la nécessité ne s'imposait pas, de la Conspiration des Égaux. Puis il suit, en s'inspirant du livre de M. P. Robiquet, l'existence de Buonarroti, qui forme le lien vivant entre Babeuf et les communistes de la Monarchie de Juillet. Il retrace, en quelques pages un peu vagues, le mouvement du carbonarisme sous la Restauration, mais on attendrait ici quelques recherches plus précises. Les travaux dont nous avons parlé dans le compte rendu précédent montrent qu'on trouverait probablement dans les dossiers des Archives nationales d'abondantes indications. Toute influence babouviste est-elle absente durant cette période d'agitation confuse ? Dans quelle mesure participe-t-elle à la formation des sociétés secrètes ? Il faut se souvenir que, durant les années les plus actives, de 1819 à 1823, Buonarroti habitait Genève et qu'il entretenait de fréquentes relations avec les démocrates piémontais. Genève formait comme un centre important de propagande qui correspondait sans cesse avec les régions frontières du Dauphiné et de l'Alsace. Le gouvernement français s'inquiétait de cette zone dangereuse. Un rapport du 6 mai 1823 (Arch. nat., F⁷ 6654), qui signale la présence de Buonarroti parmi les agitateurs genevois, prouve que la police s'attachait, non sans raison sans doute, à la surveillance du proscrit.

Après la publication de l'*Histoire de la Conspiration pour l'Égalité* en 1828 et la chute du gouvernement des Bourbons, l'influence babouviste se précise nettement. Elle s'affirme surtout dès 1832 grâce aux efforts de Voyer d'Argenson et de Ch. Teste. Mais le petit groupe des adeptes du babouvisme reste encore isolé dans le grand courant démocratique. Ce n'est guère qu'après le procès d'avril qu'éclate dans toute son ampleur le renouveau des idées égalitaires. Ce néo-babouvisme, qui se développe et se fortifie jusqu'après 1840, prend d'ailleurs une signification bien déterminée. Ce n'est pas un enseignement doctrinal qu'il emprunte à Babeuf, mais une tradition d'action révolutionnaire. Il représente de plus en plus, en face du communisme pacifique de Cabet, l'école pratique de la violence, et c'est le conflit profond de ces deux groupes et de ces deux méthodes qui fait toute l'histoire interne de l'agitation communiste, de 1835 à 1848. On comprend ainsi pourquoi M. S., en n'envisageant qu'un aspect de la question, n'en a pu mettre en évidence avec une clarté suffisante le carac-

tère véritable. On s'oriente mal à travers les querelles théoriques, les polémiques personnelles et l'action confuse de ces multiples petites sectes.

Pour raconter les transformations des sociétés communistes pendant les dernières années du règne de Louis-Philippe, M. S. s'inspire presque uniquement de De La Hodde ou de Chenu. C'est ici surtout (chap. IX et X) que le défaut de critique se fait sentir le plus vivement ; il serait aisé de relever dans ces pages plus d'une affirmation téméraire ou douteuse, plus d'un récit dont on retrouve l'origine dans les pamphlets les plus vulgaires. Pour les journées de février, M. S. reprend également, sans se soucier de les contrôler, les témoignages de L. De La Hodde sur le rôle actif de la *Société dissidente* ; s'il avait poussé plus avant son information, il aurait reconnu sans difficulté que la plupart des précisions données par De La Hodde sont inventées ou déformées.

M. S. n'a guère conduit au delà de la Révolution de 1848 son enquête sur la tradition babouviste. Il se contente pour les années 48 et 49 d'un résumé qui n'apprend rien. Le néo-babouvisme n'est pas mort cependant avec la Monarchie de Juillet ; il aurait fallu, pour être complet et pour mesurer exactement la portée de ce communisme révolutionnaire, en montrer l'éclosion soudaine en même temps que la transformation sous la République. C'est dans la *Société républicaine centrale*, fondée par Blanqui, qu'on en aurait trouvé la survivance la plus certaine. C'est tout un important chapitre qui manque dans le travail de M. S.

Il est enfin regrettable que, dans un ouvrage de cet ordre, qui peut rendre des services malgré les réserves qu'il appelle, M. S. n'ait pu se départir d'un ton de dénigrement et d'hostilité manifestes. Les termes de « folie égalitaire », « faction révolutionnaire », « véritables forcenés », « individus en délire », « bouges démocratiques », etc., paraissent déplacés dans une étude qui n'a rien d'un pamphlet. « Ce déchaînement des passions populaires dans ce qu'elles ont de plus atroce, de plus grotesque, de plus pitoyable » pourra sembler à plusieurs une définition bien insuffisante de la période du Gouvernement provisoire de 1848. On voudrait plus de retenue et que M. S. fît preuve d'un sens historique plus avisé.

Mlle Wassermann prend l'histoire des sociétés révolutionnaires au moment où s'arrête en fait l'étude de M. Sencier, au lendemain même de la Révolution de février ; mais, se rendant un compte plus exact des exigences historiques, elle s'est efforcée de limiter étroitement son sujet pour en mieux approfondir les détails. Elle s'est bornée à retracer, au milieu de l'éclosion confuse des clubs durant les premiers mois de la

République, la vie, l'influence, l'action journalière des deux groupes les plus importants, ceux de Blanqui et de Barbès. Elle apporte ainsi un excellent travail de critique serrée, fondé sur une information sûre et méthodique.

Mlle W. a fait précéder son récit d'une bibliographie raisonnée qui rendra service à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Gouvernement provisoire. Les instruments d'investigation sont encore si rudimentaires pour cette période qu'il n'est pas toujours facile de se diriger à travers le chaos des sources d'information. On peut juger avec quel soin Mlle W. a su grouper tout ce qui, de près ou de loin, pouvait éclairer l'histoire obscure de ces clubs. Les documents inédits sont très rares : quelques liasses de la correspondance générale de la division criminelle aux Archives nationales, et surtout les papiers manuscrits de Blanqui à la Bibliothèque nationale ; ils fournissent d'ailleurs peu de choses pour la connaissance des faits eux-mêmes ; ce sont des idées, des réflexions, des commentaires rapides. La Chambre des députés conserve, parmi les originaux des pièces réunies par la Commission d'enquête sur l'insurrection de juin, plusieurs dossiers qui ont trait à l'histoire des clubs, mais on se refuse obstinément à les communiquer, sans faire valoir de raisons sérieuses. Dans le groupe des imprimés, les deux sources capitales sont les documents rassemblés dans le *Rapport de la Commission d'enquête*, et surtout les journaux. C'est par la lecture attentive et patiente des nombreuses feuilles populaires qui se succèdent après février que Mlle W. a pu jeter une clarté nouvelle sur quelques épisodes de cette période dont on commence à peine à discerner la vie profonde.

Il est difficile d'indiquer rapidement tout ce que contient l'étude de Mlle W., qui vaut avant tout par la richesse et la précision du détail ; mais il suffit, pour en donner une idée, de signaler les quelques points qui prêtent peut-être à la discussion. Dans le premier chapitre, Mlle W. résume tous les renseignements qu'elle a recueillis sur le personnel et l'organisation des deux clubs qui font l'objet de son travail. Il m'a semblé que, dans ces pages, le souci de mettre en lumière les membres les plus connus ou les plus actifs de ces réunions avait conduit Mlle W. à négliger un peu trop les personnages de second plan, la masse des noms plus obscurs. Je crois cependant que, en examinant de plus près la composition de ces clubs, on en aurait mieux dégagé dès l'abord le caractère essentiel. Dans cette foule qui se presse aux séances de la *Société républicaine centrale* de Blanqui se retrouvent tous les anciens partisans du système de l'action violente, tous les principaux meneurs des groupements néo-babouvistes de la Monarchie de Juillet. Les modérés, les fidèles du

communisme icarien, s'assemblent au contraire autour de Cabet, à la *Société fraternelle*, ou plutôt autour de Barbès, au *Club de la Révolution*. Cette différence d'origine éclaire singulièrement l'incohérence apparente de la poussée révolutionnaire de 1848. Ainsi rattachée au développement antérieur du mouvement démocratique, l'histoire des clubs de la République gagne en profondeur et en portée ce qu'elle perd de nouveauté et d'imprévu ; elle continue, par un prolongement naturel, l'histoire du communisme et des sociétés secrètes de la royauté.

Cet antagonisme des deux groupes, Mlle W. l'a suivi depuis les querelles qui marquent la préparation du 17 mars jusqu'aux dissentiments qui éclatent encore à la veille du 15 mai. Mais il se réduit trop dans son exposé à des rivalités de personnes, à des haines d'individus. Les figures de Blanqui et de Barbès jouent sans doute un rôle important ; elles dominent ce déchaînement de passions qui se donnent libre cours après la chute du gouvernement royal, mais elles ne peuvent suffire à l'expliquer ; il tient à des causes plus générales et plus profondes, éclosion brusque d'ardeurs contenues, conflit de méthodes, de sectes et d'écoles qui remonte au grand courant démocratique des environs de 1840.

Après une histoire si minutieuse, la conclusion de Mlle W. peut surprendre. « Le rôle des clubs de Barbès et de Blanqui, écrit-elle, a été exagéré et dénaturé. Ni l'un ni l'autre ne semble avoir eu une action décisive sur les événements. » Ils n'ont été en effet ni, par leurs intrigues, les instigateurs des journées de manifestation ou d'émeute, ni, par leurs débats, les guides de l'opinion populaire. Ce jugement catégorique me paraît l'effet d'une sorte d'illusion. On n'aperçoit guère tout d'abord la possibilité de déterminer la portée de l'influence théorique qu'ont exercée ces clubs dans un mouvement aussi complexe. Dans les premiers mois de 1848, d'ailleurs, cette part théorique reste secondaire ; tout se subordonne pour un temps aux besoins de l'action immédiate et pratique. Or, du 25 février au 15 mai, toute l'agitation se résume dans la lutte presque journalière de deux politiques : la politique conciliatrice d'apaisement et la politique dictatoriale. Les clubs de Barbès et surtout de Blanqui ont été les plus énergiques soutiens de la politique dictatoriale ; ils lui ont apporté pendant près de trois mois une force incontestable, qui lui a permis de résister aux efforts de la bourgeoisie modérée. Que cette politique ait été finalement vaincue, qu'il faille chercher la cause de cette défaite dans l'absence d'unité des clubs, dans leurs querelles intestines, et aussi sans doute dans les dispositions psychologiques de Blanqui, dans cette étrange faiblesse qui l'arrête au moment décisif, il n'en est pas moins vrai qu'il s'agit là d'une véritable influence active. En s'appuyant unique-

ment sur le récit de Mlle W., on pourrait porter un jugement qui serait, à mon sens, mieux fondé que sa conclusion : trop faibles pour imposer leurs conceptions, trop divisés pour peser directement sur les actes du gouvernement, les clubs de Barbès et de Blanqui, pourrait-on dire, ont entretenu une agitation persistante et profonde ; en face des hésitations du pouvoir, ils ont maintenu la tradition de l'action révolutionnaire ; s'ils n'ont pas préparé, d'une manière expresse et concertée, les « journées », ils leur ont donné, en y prenant part, leur valeur et leur signification ; ils ont été, pendant leur existence éphémère, la préoccupation la plus constante du Gouvernement provisoire et de la Commission exécutive. — A. Crémieux.

— Fernand **Laudet**. *Augustin Cochin*. Paris, Bloud, 1912, in-12, 64 p. ; *Madame Swetchine*, Paris, Bloud, 1912, in-12, 64 p. — L. de **Lanzac de Laborie**, *Falloux* (*1811-1886*). Paris, Bloud, 1912, in-12, 64 p. — Les deux volumes de M. Laudet, publiés dans la collection : Science et religion, n'apportent aucun fait nouveau. Ils se lisent d'ailleurs facilement.

Le *Falloux* de M. de Lanzac de Laborie (même collection) est plus intéressant. L'auteur met en lumière un fait généralement ignoré : la mère de l'homme d'État catholique était la fille de Louis XVI. M. de L. de L. a fort bien compris le caractère extrêmement souple de son personnage. Pourtant, il affirme certains faits d'une manière arbitraire. Ainsi, malgré l' « éloge des chemins de fer », il nous semble peu exact de représenter l'*Histoire de Saint Pie V* comme prouvant le libéralisme de Falloux. Il suffit de rappeler le passage célèbre qui figure aux pages XLVI et XLVII de la préface de la première édition et aux pages 37 et 38 de la deuxième.

M. de L. de L. parle des « fausses manœuvres diplomatiques de Ferdinand de Lesseps ». Or, chacun sait que la mission de ce dernier avait abouti à un arrangement fort acceptable pour la France, que le gouvernement refusa de ratifier. D'ailleurs, de l'aveu de tous les historiens actuels, cette négociation était seulement destinée à endormir les soupçons de la Constituante, en attendant les élections à la Législative.

Je n'ai qu'une seule réserve à faire au sujet de l'appendice : la lettre de Falloux à Berryer ne peut être du 17 février 1848, puisqu'il y est question d' « autorités provisoires » et que la révolution eut lieu le 24 du même mois. On trouvera d'ailleurs quelques détails intéressants dans les documents publiés par M. de L. de L. C'est ainsi que Falloux écrit, le 25 août 1849, à Montalembert, à propos du changement de personnel dans les bureaux du ministère de l'Instruction publique, qu'il a mis

« M. N. à la place d'un catholique qui s'était fait protestant ». Il explique par des raisons d'opportunité pourquoi il n'a pas donné à cet égard des satisfactions plus nombreuses à son propre parti. La lettre au même, du 12 octobre 1849, reproduisant un extrait d'une dépêche de Corcelles, laisse apercevoir les négociations qui eurent lieu entre la France et le Saint-Siège, à propos de la loi d'enseignement. Enfin, celle du 22 décembre 1862 nous fait assister à la campagne de Mme de Boigne en faveur de l'Empereur, pour le remplacement à l'Académie du chancelier Pasquier. Comme on le voit, le volume de M. de L. de L. ne manque pas d'intérêt. — Paul Raphael.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Annales du Midi. 1913.

Janvier. = R. LATOUCHE. *L'hôpital de Montpezat-de-Quercy pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle.* [Organisation de l'hôpital ; conseil d'administration hospitalier laïque chargé de l'entretien ; nombreux détails sur la tenue de l'hôpital, assez malpropre (pas de lieux d'aisance), sur les achats de bois, le mobilier, le culte, les honoraires des chirurgiens, les traitements prescrits ; mesures contre la contagion. L'hôpital est aussi un bureau de bienfaisance ; distribution des aumônes aux pauvres, de potage et soupe aux fèves ; distribution de pain et vin rares ; service des enfants assistés, recours contre le père « naturel ou putatif » (en appendice, interrogatoire très réaliste sur les circonstances dans lesquelles une chambrière est devenue enceinte). L'hôpital est enfin un asile de nuit ; renseignements curieux sur les passants : écoliers, soldats, esclaves turcs, pèlerins, malades. Ainsi, l'assistance publique laïque sous toutes ses formes fonctionne déjà comme un service municipal, quoique encore rudimentaire.] — A. LEROUX. *Sortilèges et charlatanneries en Limousin aux XVIIe et XVIIIe siècles.* [Publication de trois documents relatifs à un sortilège accompli par un prêtre au moyen d'une hostie (1652), à une enquête pour savoir s'il y a lieu de procéder à des exorcismes sur un malade, à la guérison par trois frères charpentiers, au moyen de prières, d'une maladie fréquente dans leur corporation, le *charpe* (1752).]

Avril. = M. LUTHARD. *Journal des actes de Jean Plantavit de la Pause, évêque de Lodève (1626-1630).* [Ancien pasteur qui, converti au catholicisme, devient évêque de la région où il a d'abord exercé comme calviniste. Le journal qui est ici publié, et qui a été rédigé par son secrétaire, montre sa prodigieuse activité, et éclaire par de nombreux exemples le mouvement de la renaissance catholique : vie religieuse intense, lointains pèlerinages, lutte contre l'hérésie, abjurations fréquentes, etc., Plantavit y déploie le même zèle pour les affaires du clergé et pour celles de la province ; assistance aux États, députations, etc. A suivre.]

La Révolution française. 1913.

14 Avril. — E. CHAMPION. *Provinces et départements.* [Réponse au reproche fait aux Constituants d'avoir, par la destruction des provinces, condamné des institutions séculaires conformes aux besoins des peuples et à la nature des choses, pour établir une division arbitraire, artificielle, mathématique. Les provinces féodales avaient été pour la plupart formées par des actes arbitraires ou d'autres accidents

fortuits, au détriment des petits pays, au mépris des divisions naturelles ; les divisions introduites ensuite par le pouvoir royal furent faites, à leur tour, sans égard pour les provinces féodales : les généralités tantôt les morcelaient, tantôt les amalgamaient de façon bizarre ; les divisions judiciaires les découpaient encore plus en petits fragments incohérents, isolés les uns des autres. Il apparut en 1789 qu'on ne connaissait ni les limites ni même le nombre des bailliages royaux. D'autre part, il suffit d'un coup d'œil sur la carte de France pour s'assurer que les départements n'ont rien d'une division mathématique.] — S. Istria. *La vie de Philibert Buchot*. [Violemment attaqué par Miot de Mélito et par Taine, représenté comme un homme stupide et méchant, Buchot ne mérite pas cette réputation. Né à Maynal (Jura) en 1751, il fait ses études à Besançon, puis vit à Lons-le-Saunier comme professeur au collège de 1780 à 1788, comme avocat, puis comme juge au tribunal civil, en 1792. Il joue un grand rôle dans la Société populaire de cette ville et combat le directoire du département, fédéraliste. Délégué par Prost à Pontarlier en 1793, il lutte contre le fédéralisme, mais cherche à inaugurer une politique d'apaisement et de clémence, de sorte qu'il unit contre lui les fédéralistes et les démocrates : il est révoqué. Il s'établit à Dôle, puis, le 20 germinal an II, il est appelé à diriger la Commission des relations extérieures, où il reste jusqu'au 13 brumaire an III. Son rôle dans ces fonctions est très limité. En 1798, il est instituteur à Paris ; plus tard, employé de l'octroi. En 1808, il obtient une pension de 6.000 francs comme ancien ministre. On ignore la date de sa mort. Ce fut un démocrate dévoué à l'intérêt public, bon, instruit, d'une capacité réelle.] — H. Labroue. *Les origines mesmériennes du club jacobin de Bergerac*. [Le docteur Valleton de Boissière fonde en 1786 à Bergerac une Société mesmérienne, *l'Harmonie*, qui, à ses débuts, se consacre uniquement à l'étude du magnétisme et à ses applications, mais qui, à la fin de 1787, élargit le champ de ses occupations et devient un centre d'études politiques et sociales. Sur 58 de ses membres dont les noms sont donnés par les onze procès-verbaux de cette Société, 42 devinrent membres de la Société des Amis de la Constitution.] — J. Loubet. *Le gouvernement toulousain du duc d'Angoulême après les Cent Jours*. [Suite et fin. Le 23 juillet, le Gouvernement méridional, constitué dès le 20 à Foix, s'installe à Toulouse, avec une sorte de Conseil des ministres et un personnel administratif recruté dans ce parti violent et rétrograde qui repousse jusqu'à la pensée d'une nouvelle constitution sociale, fût-elle profitable à la monarchie, et qui rêve un retour aussi complet que possible à l'ancien régime. Des arrestations en masse sont opérées. Ce parti, dévoué au duc d'Angoulême, a seul les faveurs ; le parti du roi, c'est-à-dire de la Constitution, est tenu pour suspect, traité avec rigueur, humilié, et court même parfois des dangers. Mais des protestations s'élèvent. Le duc ne s'incline pas devant l'ordonnance royale du 19 juillet mettant fin aux délégations des commissaires, qui parvient à Toulouse le 25 juillet : ses amis gardent leurs fonctions, les excès continuent. Le 3 août, le duc part pour Paris, pour demander en faveur de son gouvernement une dérogation à cette mesure générale ; mais, à Paris, il se laisse persuader, et, le 7, il envoie à ses agents l'ordre de cesser leurs fonctions ; cet ordre arrive le 13 et provoque la colère des ultra-royalistes, mais ils doivent se

soumettre. Le général Ramel, qui, durant cette deuxième semaine d'août, s'est posé en adversaire du gouvernement du duc d'Angoulême et apparaît comme le chef des modérés, a encouru la haine des grands chefs dépossédés : ce sera la cause de son assassinat. Quant au projet de séparer de la France tout le Midi pour en former le « royaume d'Aquitaine », dont la couronne eût été donnée au duc d'Angoulême, c'est une légende dont aucun document n'apporte la preuve.] — *Documents. Deux lettres de Fouché à Chaumette.* [De Nevers, 6 octobre 1793, et de Commune-Affranchie, 30 frimaire an II, sur les mesures que prend Fouché dans ces régions contre les ennemis de la Révolution.] — *Notes bibliographiques.* Études historiques et administratives, *par L. Babaud-Laribière.* [C'est une histoire de la ville et de l'arrondissement de Confolens, de 1789 à 1848 ; l'auteur, représentant de la Charente à la Constituante de 1848, y donne beaucoup de détails sur l'époque de la Révolution.] — *Notes de lecture. Une lettre du général de Hesse* [à Lucien Bonaparte, île de Ré, 12 germinal an XI. Il demande sa mise en liberté.]

14 Mai. = L. Douarche. *La Grand'Peur à Bourgoin en 1789.* [Récit des troubles qui eurent lieu dans la région à la suite de la panique excitée chez les paysans par la nouvelle, dont on ne connaissait pas l'origine, et répandue le 27 juillet, qu'une bande de 10.000 Piémontais mettait tout à feu et à sang. Les paysans surexcités brûlèrent plusieurs châteaux, et les habitants de Bourgoin vécurent quelque temps dans les transes, en présence des excès commis par les populations affolées.] — L. Dubreuil. *Le Roux de Cheff du Bois et Taupin, à propos d'un livre récent de M. Lenôtre.* [Le Roux, ancien procureur fiscal du chapitre de la cathédrale de Tréguier, acquis dès la première heure aux idées de la Révolution, président du tribunal criminel de Lannion pendant la Terreur, puis commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton de La Roche-Derrien, fut assassiné le 12 prairial an IV. Les soupçons se portèrent sur Taupin, chouan émigré, dont la femme avait été condamnée à mort par le tribunal dont Le Roux était président. La légende s'établit que Le Roux avait fait condamner la femme Taupin par dépit de n'avoir pu obtenir ses faveurs, et que Taupin avait vengé sa femme. M. Lenôtre, dans un chapitre de son livre *Bleus, Blancs et Rouges*, a suivi la légende, que rien ne justifie. Critique de ses sources et de plusieurs de ses assertions.] — H. Labroue. *Liste des Sociétés populaires de la Dordogne.* [Indication de 79 Sociétés, avec, pour chacune d'elles, une référence prouvant son existence.] — E. Lebègue. *Documents. Correspondance d'un agent du Comité de sûreté générale.* [A suivre. Cet agent est Grenier, envoyé par le Comité à Rouen pour surveiller les menées fédéralistes et se rendre compte si cette ville était, comme on l'en accusait, un repaire d'accapareurs, ou si ses magasins étaient réellement vides. Ses lettres, écrites au jour le jour, contiennent d'intéressants détails sur le maximum, la disette, la réquisition, les arrestations de suspects, la déchristianisation et, en général, l'esprit public. Onze lettres au président du Comité de sûreté générale, et deux à Jagot, membre de ce Comité, du 25 brumaire au 14 frimaire an II.] — *Notes de lecture.* I. *Billet de faire-part de la naissance de la fille d'Andrieux.* [4 vendémiaire an VI.] — II. *Une représentation d'*Athalie *en 1806.* [Compte rendu du *Journal de Paris* du 25 février 1806. L'Empereur était là. Entre le premier et le second acte, Talma annonça au public l'entrée de l'armée française à Naples.]

La Revue de Paris. 1913.

1er Janvier. = JACQUES RAMBAUD. *Le colonel Pierre-Louis Rœderer.* [Courte préface aux *Notes d'un prisonnier en Russie* (1812-1814), que M. J. R. publie à la suite. Rœderer, né à Metz en 1780, engagé volontaire en 1800, lieutenant et décoré de la Légion d'honneur à Austerlitz, fut attaché au service du roi de Naples, Joseph, qu'il suivit en Espagne, comme aide de camp. Puis il rentra en France, mais, de colonel, il retomba capitaine, puis chef d'escadron de lanciers polonais ; c'est avec ce grade qu'il fit la campagne de Russie. Il eut même la tâche périlleuse de protéger le passage de la Bérésina. Il fut fait prisonnier par les Russes, n'ayant pu s'échapper à temps à cause de ses membres gelés, et resta dix-huit mois à Vilna, puis à Tchernigof. Réintégré en 1815 comme major et promu officier de la Légion d'honneur, la deuxième Restauration lui sut mauvais gré d'avoir redemandé du service à l'Empereur pendant les Cent Jours. Il resta lieutenant-colonel en retraite jusqu'à sa mort, en 1834. Ses notes renferment beaucoup de détails sur la détresse infinie de l'armée.]

15 Janvier. = L. BATIFFOL. *Un bourgeois du XVIIe siècle.* [Fin le 1er février. Michel de Marillac naquit en 1563, d'une famille d'Auvergne. Orphelin, il fit avec goût ses études au collège de Navarre, tenta de se faire chartreux, puis étudia le droit. Il acheta la charge de conseiller au Parlement à M. de Sillery (1588). Il fut un ligueur impétueux, pour devenir bientôt un bon royaliste. De conseiller au Parlement il devint maître des requêtes de l'Hôtel par l'achat de la charge d'un de ses beaux-frères, qu'il abandonna pour se faire nommer conseiller d'État, puis conseiller des finances (1619). Il sut se faire bien voir de la reine-mère, et, en 1626, Louis XIII le fit surintendant des finances, puis garde des sceaux (1626). Dans ces fonctions, il se montra vigoureux et inflexible, ennemi des faveurs et des privilèges. Il ne tarda pas à entrer en lutte avec Richelieu, critiquant ouvertement ses actes, comme le siège de La Rochelle. Le succès de l'expédition du Pas de Suze (1629), qu'il avait désapprouvée, fit croire à sa disgrâce prochaine. Richelieu finit par triompher de lui définitivement en 1630. Marillac fut emmené à Châteaudun en demi-captivité. Il mourut en 1633, après une courte maladie.]

1er Mars. = P. REYNAUD. *Waldeck-Rousseau avocat.* [Extrait d'un ouvrage à paraître.]

15 Mars. = P. DORBEC. *L'hôtel Carnavalet et la marquise de Sévigné.* [La marquise quitta en octobre 1677 la rue Courte-au-Vilain pour l'hôtel Carnavalet, rue des Filles bleues, qu'elle avait loué à M. d'Agaurry. Mme de Grignan partageait avec sa mère le premier étage. Le comte de Grignan et ses filles occupaient le rez-de-chaussée.]

1er Avril. = P. ALBIN. *L'impératrice Frédéric à Paris (février 1891).* [L'empereur Guillaume II eut l'idée, en 1890, de faire inviter les artistes français à participer à une exposition des Beaux-Arts à Berlin en 1891. Le gouvernement français n'y vit pas d'inconvénient, et, par retour de courtoisie, décerna la plaque de grand officier de la Légion d'honneur au grand physicien allemand Helmholtz. Brusquement l'impératrice Frédéric, mère de l'empereur, décide d'aller à Paris incognito pour porter elle-même l'invitation, sous le prétexte apparent de faire

des achats. L'arrivée eut lieu, sans incident, dans la nuit du 18 février. Le 21, les esprits commencent à s'échauffer ; meeting boulangiste à la salle Wagram ; manifestation d'une faible minorité à la statue de Strasbourg ; Detaille, qui avait accepté de participer à l'exposition, se récuse. La couronne déposée à la statue de Strasbourg ayant été enlevée, le gouvernement se voit menacé d'une interpellation. Nouveau meeting boulangiste, sans grande affluence, mais dont la presse exagéra l'importance. Sur ces entrefaites, beaucoup d'artistes retirent leur acceptation. Grande déception et colère de Guillaume II ; par contre coup, la presse allemande devient très agressive ; menaces de mobilisation ; conversations difficiles entre les diplomates. Le conflit se termina par des notes officieuses et l'abstention de tous les artistes français.] — L. BATIFFOL. *Anne d'Autriche et Buckhingam*. [En 1625, Anne d'Autriche, qui avait vingt-cinq ans, subissait l'influence de la duchesse de Chevreuse, femme de Luynes. Mme de Luynes, d'allures très libres et qui était au mieux avec l'ambassadeur du roi d'Angleterre, le comte de Holland, songea à faire connaître à la reine le favori Buckhingam ; on le fit venir à Paris sous un prétexte supposé. Il arriva le 14 mai 1625, et fit, au cours de nombreuses entrevues, la meilleure impression sur la reine. Anne d'Autriche devait accompagner jusqu'à Boulogne sa belle sœur, mariée au fils de Jacques Ier ; Buckingham espérait trouver au cours de ce voyage des occasions de tête-à-tête. A Amiens, Mme de Chevreuse mena le favori au logis de la reine. Malgré le témoignage de Tallemant des Réaux, l'entrevue tourna à la déconvenue de Buckhingam. Anne d'Autriche ne continua pas le voyage. Buckhingam, avant de quitter la France, revint une fois encore à Amiens : la reine lui fit un accueil glacial. Au retour, colère du roi ; disgrâce des personnages de la suite de la reine.]

15 Avril. = E. GABORY. *Napoléon en Vendée et à Nantes (1808)* [Napoléon, en 1804, avait promis de visiter la Vendée. Il tint sa promesse en revenant de Bayonne en 1808. Il visita La Rochelle, puis entra en Vendée, où l'accueil le plus enthousiaste lui fut fait. C'est à Fontenay qu'il apprit les détails de la capitulation de Baylen. Il flatta les anciens combattants vendéens et répandit l'argent en secours de toute sorte. Il visita ainsi Nantes, Indret, Paimbœuf, Saint-Nazaire, puis Angers. En revenant à Paris, il témoigna une vive satisfaction de son séjour dans l'Ouest.]

Revue des Deux Mondes. 1913.

15 Février. = Cte D'HAUSSONVILLE. *Mme de Staël et M. Necker. I. Mme de Staël à Coppet pendant la Révolution*. [Il y a divers renseignements à tirer de ces extraits et analyses de la correspondance de Mme de Staël avec son père, notamment en ce qui concerne la vivacité de ses sentiments d'affection filiale, l'ennui qu'elle éprouvait pourtant à rester à Coppet, son horreur de la Suisse, et de Genève en particulier, et aussi ses bonnes relations avec le groupe des émigrés constitutionnels. Dès que la tourmente révolutionnaire parut s'apaiser, elle revint à Paris, au début de l'année 1795 ; mais, par son activité incessante et la diversité de ses relations, elle parut suspecte au Directoire, et, à la fin de l'année, elle dut repartir pour Coppet. Pendant son absence, elle fut même portée sur une liste de malfaiteurs dont l'ar-

restation était prescrite s'ils rentraient en France, et elle eut beaucoup de peine à obtenir sa radiation. Enfin, au printemps de 1797, elle put revenir à Paris.]

1er Mars. = Cte D'HAUSSONVILLE. *Mme de Staël et M. Necker. II. Leur correspondance à la veille et au lendemain du 18 Brumaire.* [Ces nouveaux extraits éclairent quelques particularités du caractère de Necker : ils montrent son admiration pour Bonaparte, qu'il chercha inutilement à voir lors de son passage à Coppet en 1797, ses efforts pour réparer les brèches que la Révolution avait faites à sa propre fortune, tant en France qu'en Suisse. Quant à Mme de Staël, nous la voyons occupée à faire améliorer le sort des déportés de Fructidor ; elle aussi, d'ailleurs, est enthousiaste de Bonaparte. Tous deux applaudissent au coup d'État de Brumaire et saluent l'établissement du Consulat comme la renaissance de l'ordre et de la justice. Néanmoins, on soupçonna Mme de Staël, alors fort en vue, d'avoir inspiré le discours de Benjamin Constant du 13 nivôse an VIII, et Fouché lui prescrivit de se retirer à Saint-Ouen. L'apparition de son livre « De la littérature considérée dans ses rapports avec l'esprit humain » laissa froid le premier Consul : l'ouvrage ne fut admiré que des libéraux. Cependant, lorsque Mme de Staël fit, au début de l'été, le voyage de Coppet, ses sentiments d'admiration pour Bonaparte restaient intacts.]

15 Mars. = Cte D'HAUSSONVILLE. *Mme de Staël et M. Necker. III. Avant l'exil.* [Le passage du premier Consul à Coppet, peu avant Marengo, marqua une amélioration des rapports entre Mme de Staël et le pouvoir ; mais son esprit ne paraît guère s'en être ressenti, et elle demeurait tourmentée, inquiète des moindres signes de défaveur, conservant néanmoins ses sentiments d'admiration pour le héros du jour. A l'automne de 1801, elle essaya d'emmener Necker à Paris, en partie pour éviter les déchirements dont les séparations annuelles étaient la cause, en partie pour consolider sa propre situation vis-à-vis des pouvoirs publics. Necker, après d'assez longues hésitations, s'y refusa énergiquement, persuadé qu'après 10 ans d'absence il apparaîtrait à Paris comme un revenant. Mme de Staël sortait à peine de cette infructueuse négociation, lorsque la mort de son mari vint lui créer de graves embarras. Enfin, à cette époque, elle fit paraître son roman « Delphine ». Le succès fut énorme, mais Bonaparte trouva l'ouvrage anti-social, et il le fit violemment décrier par les écrivains à sa solde. Aussi Mme de Staël, inquiète, passa-t-elle l'hiver de 1802-1803 à Coppet et à Genève, où elle forma une petite société, que fréquentait notamment la colonie anglaise. Elle demeurait, d'ailleurs, dans le même état d'esprit, tourmenté et instable, qui était cause de ses plaintes perpétuelles.]

Revue des Pyrénées. 1911.

No 4. = CL. DE LACROIX. *Un révélateur méconnu des Cent-Jours.* [Il s'agit du baron Cosme de Satgé, né à Prades en 1769, qui, le 27 février 1815, arrive à Paris venant de Toulouse pour annoncer le retour de Napoléon, dont il a surpris le secret ; on ne le croit pas ; il est arrêté, puis relâché ; il prend à Toulouse la tête du mouvement contre Napoléon ; il est « assassiné à Toulouse ; son zèle royaliste s'en trouva stimulé », mais n'est pas mieux récompensé ; il menace les ministres de

révélations contre eux, est persécuté par la police, exilé à Pamiers sous la surveillance du préfet, avec une modeste pension. En 1832, à la suite d'injures contre Louis-Philippe, il est condamné aux travaux forcés, puis gracié, et meurt à Prades en 1849.] — M. AUGÉ-CHIQUET. *De Villon à Marot*. [Fin dans le nº 1 de 1912. A propos du livre de H. Guy, « L'école des Rhétoriqueurs ».] — E. LAMOUZÈLE. *L'odyssée d'un Toulousain au XVIIIe siècle. M. de Pr...* [D'après une correspondance dans laquelle M. Pr... (*sic*) de Mons, fils naturel d'un conseiller au Parlement, né en 1721 à Toulouse, raconte à son frère légitime, M. Pr..., l'histoire de sa vie : il a embrassé l'état militaire (récit de ses campagnes), s'est marié et est devenu échevin de Mons en Hainaut.] — A. PRAVIEL. *Quelques aspects de Toulouse il y a un siècle, d'après des mémoires inédits*. [Extraits des mémoires de Florentin Ducos, né en 1789, poète, avocat, conseiller de préfecture, archéologue ; les satires toulousaines, mœurs littéraires, académiques à Toulouse au début de la Restauration ; portraits de poètes, littérateurs, musiciens, acteurs, professeurs de Faculté.] — E. GUITARD. *Seignelay contre les protestants*. [Suite ; fin dans le nº 1 de 1912. Les violences de 1685-1686, dragonnades, emprisonnements. Seignelay s'oppose aux mauvais traitements, mais use des couvents, sans ménagement, contre les femmes. Résultats. Dernières mesures contre les relaps, les nouveaux convertis ; mission de Fénelon en Saintonge et Poitou. Fénelon ami de Seignelay et partisan comme lui de la modération, accusé d'hérésie. Relèvement du culte proscrit, assemblées, préparatifs de soulèvement. L'émigration en 1669-1690. Seignelay presque le seul ministre chargé par ses fonctions (marine, frontières, etc.) de l'enrayer ; première interdiction, en 1669, contre les ouvriers qui emportent le secret des « factures » françaises ; en 1686, c'est vraiment contre les calvinistes ; peine des galères, mais Seignelay ne la fait pas appliquer avant 1686 ; mesures contre les marins protestants, contre les Anglais complices des évasions. Seignelay modère le zèle de l'intendant Arnoul, qui risquerait de ruiner le commerce (il propose notamment d'enfumer les cales des navires où se cachent les fugitifs). Efforts inutiles de Seignelay à l'étranger pour faire rentrer les émigrés. Mort de Seignelay, 3 novembre 1690 ; sa conduite prudente, avisée, a évité des troubles à Paris et en Saintonge. Bibliographie « à compléter par le dépouillement du *Manuel du libraire* de Brunet... et des catalogues de l'Histoire de France à la Bibliothèque nationale ».]

1912. Nº 1. = DONAT. *Le culte et la crise religieuse à Larrazet pendant la période révolutionnaire (1789-1795)*. [Fin dans le nº 2. Larrazet est une commune de 1.000 habitants du Tarn-et-Garonne. Le curé prête serment, 6 mars 1791 ; la sollicitude de l'assemblée communale en faveur de la religion se manifeste en diverses circonstances (mobilier, réparations) pendant tout 1792 ; le 29 avril 1793, on établit le comité de surveillance ; société populaire de 100 membres ; jusqu'en novembre 1793 on ne trouve aucune mention de manifestation antireligieuse. Puis subitement le mouvement antireligieux l'emporte ; le curé mort n'est pas remplacé, les croix sont enlevées, toutes les mesures de la Convention (calendrier, etc.), sont appliquées sans retard ; la lutte antireligieuse marche de pair avec le mouvement républicain et patriote, grâce à l'intervention de la société populaire ; saisie de l'argenterie, des vases de l'église. Au fond, le désir de la popula-

tion était de continuer les pratiques religieuses, et un revirement se produit; restitution des vases sacrés; les modérés triomphent, les déchristianisateurs exclus de la société populaire. Mais de nouveau les vases sacrés sont saisis; le temple de la Raison, célébration du décadi; la municipalité et la société populaire s'installent au presbytère. Après Thermidor, les fêtes civiques continuent à être célébrées, mais la société populaire joue un rôle de plus en plus effacé; sa dernière séance est du 18 thermidor an III; en brumaire an IV le culte est rétabli.]

N° 3. = E. Lamouzèle. *Le budget de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse au milieu du XVIIIe siècle.* [Analyse du registre du trésorier de 1748-1749; 149.000 livres de recettes, 147.000 de dépenses.]

N° 4. = Bon Desazars. *Un assassinat passionnel à Toulouse sous Henri IV. L'affaire de la belle Portugaise.* [Violante de Bats du Chasteau, jeune veuve portugaise, attire à Toulouse autour d'elle, par son » langage pipeur « et ses « mignardises savantes », une cour de nombreux adorateurs de tout âge et de toute profession, notamment François de Gairaud, conseiller au Parlement (65 ans), le Père Burdeus, docteur régent de la Faculté de Théologie, Antoine Candolas, écolier, le praticien Esbaldit; ils la font remarier avec un avocat de Gimont en Gascogne, pauvre, peu intelligent, boiteux et contrefait; puis, comme celui-ci refuse de venir s'établir à Toulouse, ils l'attirent dans un guet-apens et le font assassiner (8 juillet 1608). Le Parlement les condamne successivement à mort après les avoir fait mettre à la question, ainsi que Violante.] — L. de Santi. *Un document municipal sur l'état social du Lauraguais après les guerres de religion (1595-1601).* [Délibération de la commune de Montferrand, 19 août 1601, retrouvée dans les archives notariales d'Avignonet (Haute-Garonne), dont les notaires allaient à Montferrand rédiger les procès-verbaux des délibérations. État d'anarchie du pays à ce moment-là; l'église est pauvre, le curé ne célèbre pas les offices. Esprit d'indépendance des populations, conséquence des troubles religieux; c'est ainsi que les consuls d'Avignonet refusent de recevoir la garnison envoyée par Joyeuse, l'ex-capucin (1595); de même les consuls de Montferrand enlèvent de vive force le banc que le sieur de Lambry avait fait clouer dans l'église à la place qui leur était réservée.] — Cl. Tournier. *Le commerce d'un gentilhomme toulousain à Lisbonne au temps de Louis XIV.* [D'après une correspondance des archives de la maison du Bourg. Jean-Jacques d'Espie, fils aîné du seigneur de Saint-Lys, maltraité dans sa famille, va s'établir en Portugal. Il se trouve en Hollande, pour s'approvisionner, au moment de la Révocation; il voit affluer les émigrés, riches marchands, ouvriers. « Les gens ici n'y perdent rien; leur pays se rend extrêmement bon et riche quand le nôtre se perd... A voir tant de Français, vous diriez qu'on est en France. » Il se marie en 1690 avec la fille d'un perruquier, « qui n'est pas des plus entendus dans l'office », mariage fait pour le repos de sa conscience; 8 enfants. Ses commandes en France, ses expéditions aux Indes, au Brésil; meurt en 1717. Son fils aîné, après s'être enrichi, laisse à ses frères son commerce et vient acheter une seigneurie aux environs de Toulouse, meurt en 1742; un autre entre dans l'armée, est créé comte, construit à Toulouse l'hôtel dit de Mac Carthy, meurt en 1792.] — F. Dumas. *L'achat de l'hôtel de Bastard par la Bourse des marchands de*

Toulouse en 1778. [Le corps des marchands, logé dans un immeuble en ruines, se heurte dans sa recherche d'un autre local à l'hostilité des capitouls dès 1761 ; échecs successifs jusqu'en 1778, époque où il achète l'hôtel de Bastard ; mais il est obligé de s'endetter pour le payer, et demande à établir un droit de sceau consulaire de 20 sous par jugement sur la partie condamnée. Necker refuse, et, avec l'appui du Bureau du commerce et malgré les efforts de l'intendant qui soutient le corps des marchands, fait annuler l'acquisition par arrêt du Conseil (2 avril 1780), comme faite sans autorisation, et veut forcer la ville à fournir un local ; celle-ci proteste, les vendeurs, les acheteurs également ; l'intendant insiste de nouveau, et Joly de Fleury, successeur de Necker, approuve l'acquisition (9 juillet 1781) et l'établissement du droit consulaire.] — J. ADHER. *La surveillance des écoles privées sous le Directoire*. [La Constitution de l'an III donne aux écoles privées une existence légale. Dans ses réponses au questionnaire du ministre de l'intérieur en l'an V, l'administration centrale de la Haute-Garonne insiste sur « le royalisme et le fanatisme » qui caractérisent ces écoles ; certaines furent « longtemps l'asile des hommes poursuivis pour manœuvres contrerévolutionnaires » ; les institutrices patriotes n'ont presque pas d'élèves, les ex-religieuses, « perdues de fanatisme et de superstition.., sont assaillies par le nombre ». Le Directoire (17 pluviôse an VI) prescrit aux administrations cantonales de visiter ces écoles au moins une fois par mois, pour voir si on y enseigne les droits de l'homme, la Constitution, si on y observe les décadis, les fêtes républicaines, si la nourriture, la discipline, etc., ne prêtent pas matière à critiques, avec pouvoir de fermer ces écoles provisoirement. Exemples de ces visites ; à Toulouse notamment, texte du procès-verbal de trois de ces visites en l'an VI ; dans l'une des trois écoles visitées, on ne trouve pas un seul élève « qui pût seulement nous dire en quoi consiste la liberté..., pas un seul élève n'a su nous donner les motifs des solennités nationales » ; les deux autres ont un enseignement plus républicain.]

1913. N° 1. = J. DEDIEU. *Alexandre Soumet*. [Né à Castelnaudary en 1786 ; son père, contrôleur général du canal du Midi, s'installe à Toulouse et ne favorise pas sa vocation poétique ; auditeur au Conseil d'État (1809), il va à Paris, où il acquiert immédiatement la célébrité. A la chute de Napoléon, il revient à Toulouse ; après avoir été dévoué à l'Empire, on le voit royaliste ardent ; mainteneur des Jeux floraux ; il revient se fixer à Paris en 1820. A suivre.] — Lt MAZARS. *Les divisions espagnoles de l'armée de Wellington. Vitoria (2 juin 1813). Toulouse (18 avril 1814)*. [C'est le 22 septembre 1812 que les Cortès confièrent à Wellington le commandement en chef des armées espagnoles, pour assurer l'unité de vues aux opérations des alliés dans la péninsule. Mais les rapports furent très tendus entre Wellington et le gouvernement et les généraux espagnols, qui refusent de faire les réformes réclamées par Wellington ; celui-ci, en outre, déteste les idées républicaines des Cortès. Excès des troupes espagnoles et aussi des troupes anglaises mal recrutées, notamment après la victoire de Vitoria (1813), après la prise de Saint-Sébastien. Dénuement des troupes espagnoles, que les Anglais refusent de ravitailler. Troupes espagnoles qui prennent part à la campagne contre le maréchal Soult, leurs effectifs, leurs chefs ; variété des uniformes. A suivre.] —

H. Rouzaud. *Les bains de Barèges à la fin du XVIIIe siècle, d'après la correspondance inédite d'une famille toulousaine.* [Tableau de l'aspect de Barèges à cette époque, d'après divers auteurs. Lettres adressées de Barèges par le chevalier de Fajac à son frère, premier président au Parlement de Toulouse, dont il accompagne le fils à Barèges en 1784 pour soigner une plaie à la jambe; cherté des appartements; tout nouveau venu doit rendre visite à tous les baigneurs déjà arrivés; traitement suivi par l'enfant; aperçus sur son éducation; il doit faire « les honneurs de sa chambre » aux enfants de son âge! En 1785, c'est la mère qui accompagne l'enfant et y passe trois mois; lettres de Mme de Fajac à son mari et à sa mère : « horribles montagnes »; « tout est à un prix énorme »; nervosité d'une de ses amies sur laquelle elle exerce sa verve, ainsi que sur un prince russe, « animal indécrottable ».] — J. Décap. *L'instruction primaire dans le canton de Fousseret (Haute-Garonne) aux XVIIe et XVIIIe siècles.* [Contrairement à l'affirmation de Taine, les écoles sont très peu nombreuses; sur les 15 communes actuelles du canton, 5 seulement avaient un régent avant 1789; manque de ressources pour les payer; ce sont surtout des clercs et des prêtres. Ils sont nommés, après examen, quelquefois concours quand il y a plusieurs candidats, par la communauté, qui défend jalousement ses droits à ce sujet, et approuvés par l'évêque; au XVIIe siècle, contrat devant notaire pour investir le régent choisi; au XVIIIe siècle, simple délibération de l'assemblée communale; la régence est baillée pour un an seulement; traitements de 100 à 150 livres environ.]

Revue des Questions historiques. 1913.

1er Avril. — P. de Vaissière. *Le baron des Adrets (1512-1586).* [De très ancienne famille, le dauphinois Des Adrets, après avoir servi en Piémont sous Henri II, se rallie à la Réforme, probablement par ambition. Après l'édit de janvier 1562, il entre en lutte avec La Motte Gondrin, lieutenant du duc de Guise, gouverneur du Dauphiné; puis il va aider les huguenots de Lyon à s'emparer de la ville et à la piller. Maître absolu du Dauphiné, Des Adrets y proscrit le culte catholique, réquisitionne hommes et vivres selon les besoins de l'armée protestante. En vain les catholiques provençaux essaient de le chasser de sa province : il les repousse facilement, et va alors emporter Montbrison, pour vaincre la résistance du Forez demeuré papiste. A suivre.] —L. Didier. *Le citoyen Genet.* [Fin. Les attaques de Genet contre Washington et le gouvernement américain rendent sa situation de plus en plus difficile. Après le 31 mai 1793, les Montagnards au pouvoir ne le soutiennent pas, et, dès que l'ambassadeur des États-Unis à Paris, Gouverneur Morris, demande son rappel, Genet est destitué et remplacé par Fauchet. Cette attitude du gouvernement montagnard donne à Genet des craintes pour sa vie s'il rentre en France. Aussi demeure-t-il définitivement aux États-Unis, où il mourra en 1834.] — G. Gautherot. *La dictature des sections parisiennes au début de la Révolution.* [S'efforce de prouver le caractère artificiel du mouvement révolutionnaire parisien.] — E. Angot. *Talleyrand et le comte d'Hauterive.* [Publie une correspondance entre Talleyrand et Hauterive (1805-1806), qui renseigne sur l'influence qu'exerça sur Talleyrand le principal de ses collaborateurs.] — F. Rousseau. *De Bâle à Tolentino. Lettres inédites*

du chevalier d'Azara (1795-1797). [Fin. Publie quelques lettres intéressantes d'où ressort le manque de clairvoyance de Pie VI, qui ne tenta point de profiter des embarras de Bonaparte à la fin de 1796.]

Revue historique. 1913.

Mai-Juin. — E. Rott. *Richelieu et l'annexion projetée de Genève*. [Fin. Une troisième négociation, entreprise par le prince-cardinal Maurice, frère du nouveau duc Victor-Amédée, et le P. Monod, le confesseur de la duchesse Christine, sœur de Louis XIII, n'a pas plus de succès. En vain le duc fait intervenir le pape (Mazarin joue alors un rôle dans l'affaire), et essaie de gagner Richelieu par l'offre d'une alliance de famille (le prince-cardinal eût épousé Mme de Combalet), Richelieu ne veut plus que Genève revienne définitivement à la Savoie : il espère annexer la ville au royaume. Mais l'un des diplomates de Louis XIII, Servien, hostile de longue date au projet sur Genève, qui risque de brouiller le Roi avec les Cantons suisses et avec Gustave-Adolphe, finit par gagner définitivement Richelieu à ses vues, et le cardinal abandonne alors son dessein, auquel il ne fera qu'une allusion vague et inexacte dans ses « Mémoires ».] — V.-L. Bourrilly. *Antoine Rincon et la politique orientale de François Ier*. [L'Espagnol Rincon, entré en 1522 au service de la France, va être le principal agent de la politique orientale de François Ier. En 1522, il est chargé d'une mission auprès du roi de Pologne, Sigismond, de quelques grands seigneurs hongrois, et du voïvode de Transylvanie Zapolya, pour les exciter contre Charles-Quint. L'année suivante, il retourne auprès de Sigismond ; mais le roi de Pologne refuse de s'engager nettement dans le parti de la France, car il a besoin de l'Autriche contre les Turcs. Après Mohacz, Rincon s'occupe surtout des affaires hongroises ; il va trouver Zapolya, qui prétend maintenant au trône de Hongrie malgré les droits du frère de l'empereur Ferdinand. Poussé par l'ambassadeur du roi de France, Zapolya, qui craint d'être vaincu par Ferdinand, fait appel aux Turcs, et il entre en même temps dans la ligue de Cognac. A suivre.]

NOTES ET NOUVELLES

— Académie des Sciences morales et politiques. Séances et travaux.

19 Avril : M. Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon, est élu membre correspondant, dans la section d'histoire.

26 Avril : M. Charles Benoist commence la lecture d'un mémoire historique et politique sur « L'homme de 1848 ».

10 Mai : M. G. Lacour-Gayet commente le livre récent de M. Marquiset, *Napoléon sténographié au Conseil d'État*, et M. A. Rebelliau l'étude de M. Alfred Uhry sur *Le développement industriel du département de Meurthe-et-Moselle depuis 1870*. M. Ch. Benoist continue la lecture de son mémoire sur « L'homme de 1848 ».

24 Mai : M. Germain Bapst lit une étude sur la bataille de Saint-Privat et sur le rôle du maréchal Canrobert dans cette journée.

31 Mai : M. René Stourn est élu secrétaire perpétuel de l'Académie, en remplacement de M. de Foville, décédé.

— Dans l'assemblée plénière tenue par l'Institut de France le 17 avril 1913, il a été statué sur l'emploi des arrérages de la fondation Debrousse. Parmi les subventions accordées, nous relevons celles qui concernent des publications historiques ou archéologiques : pour la publication de la *Correspondance de Bossuet* éditée par MM. Ch. Urbain et Levesque, 2.500 francs ; pour la publication des *Lettres de Louis XIV* entreprise par M. J. Lemoine, 2.000 francs ; pour la publication des *Procès-verbaux de l'Académie des sciences*, 4.000 francs ; pour les *Procès-verbaux de l'Académie d'Architecture* édités par M. H. Lemonnier dans la collection de la Société de l'histoire de l'art français, 2.500 francs ; pour l'*Inventaire des desseins du Louvre* de l'école française, dirigé par MM. J. Guiffrey et P. Marcel, 1.500 francs ; enfin, pour la publication des manuscrits de Maine de Biran par M. Tisserand, 2.400 francs.

— Prix décernés par l'Institut, en 1913, à des ouvrages d'histoire moderne :

Académie française. — Le premier prix Gobert (9.000 fr.) à l'abbé A. Sicard, pour *Le clergé de France pendant la Révolution* (3 vol); le second prix (1.000 fr.) au Vte de Noailles, pour ses *Épisodes de la guerre de Trente ans* (3 vol., *Bernard de Saxe-Weimar*, *Le cardinal de La Valette*, *Le maréchal de Guébriant*). — Sur le prix Thérouanne, 1.000 fr. à M. P. Boissonnade pour son *Histoire des premiers essais de relations économiques directes entre la France et l'État prussien pendant le règne de Louis XIV (1643-1715)*, 1.000 fr. au Lt-Col Sauzey pour *Les Allemands sous les*

aigles françaises, Essai sur les troupes de la Confédération du Rhin, 1806-1814 (6 vol.), 500 fr. à M. Prunel pour *Sébastien Zamet, sa vie et ses œuvres* et les *Lettres spirituelles de Sébastien Zamet*, 500 fr. au Lt-Cel Picard pour *Sedan* (2 vol.), 500 fr. à dom Paul Denis pour *Richelieu et la réforme des monastères bénédictins*, 500 fr. à M. A. Croquez pour *La Flandre wallonne sous Louis XIV*. — Sur le prix Thiers, 1.000 fr. à M. Th. Chapais pour *Le marquis de Montcalm (1712-1759)*, 800 fr. à M. P. Malzac pour l'*Histoire du royaume hova depuis ses origines jusqu'à sa fin*, 500 fr. à MM. G. du Boscq de Beaumont et Bernos pour *La cour des Stuarts à Saint-Germain-en-Laye (1689-1718)*, 500 fr. à M. F. de Gelis pour l'*Histoire critique des jeux floraux depuis leur origine jusqu'à leur transformation en Académie (1323-1694)*. — Sur le prix Bordin, 1.000 fr. à M. L.-F. Choisy pour *Alfred Tennyson, son spiritualisme, sa personnalité morale*, 1.000 fr. à M. J.-L. Dubreton pour *La disgrâce de Nicolas Machiavel*, 500 fr. à M. J. Drouet pour *L'abbé de Saint-Pierre, l'homme et l'œuvre*. — Sur le prix Marcelin-Guérin, 500 fr. au Cne Blaison pour *Un défenseur alsacien en 1814, Le premier siège de Belfort et le commandant Legrand*, 500 fr. au Bon Despatys pour *La Révolution, la Terreur et le Directoire, 1791-1799, d'après les mémoires de Gaillard*, et *Un ami de Fouché, d'après les mémoires de Gaillard*, 500 fr. à M. J. Mancini pour *Bolivar et l'émancipation des colonies espagnoles des origines à 1815*, 500 fr. à M. D. Mornet pour *Le romantisme en France au XVIIIe siècle*, 500 fr. à M. L. Roche pour *La vie de Jean de La Fontaine*.

Académie des sciences morales et politiques. — Sur le prix Drouyn de Lhuys, 1.500 fr. à M. Auerbach pour *La France et le Saint Empire germanique*, 1.000 fr. à M. Geoffroy de Grandmaison pour la *Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France à Madrid (1808-1813)*, 500 fr. à M. Charles-Roux pour *Alexandre II, Gortchakow et Napoléon III*, mentions très honorables à M. de Lhomel pour les *Relations d'Antoine de Lumbres (1646-1666)*, et à M. Gœtz-Bernstein pour *La diplomatie de la Gironde, J.-P. Brissot*. — Sur le prix Paul Michel Perret, 1.000 fr. à l'abbé A. Gosselin pour *L'instruction publique au Canada sous le régime français (1635-1760)*, 500 fr. à l'abbé A.-G. Sabatié pour *La Révolution et l'Église en province, Debertier, évêque constitutionnel, et le clergé de Rodez*.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Sur le prix Berger, l'Académie a décerné les récompenses suivantes à des ouvrages sur l'histoire moderne de Paris : 5.000 fr. à M. M. Tourneux pour sa *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, dont le dernier volume, contenant les tables, va bientôt paraître ; 2.000 fr. à M. L. Lambeau pour l'ensemble de ses publications sur l'histoire de Paris (rapports dans les *Procès-verbaux de la Commission du vieux Paris*, monographies des communes annexées, etc.) ; 1.000 fr. à M. H. Stein pour *Le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle* ; 1.000 fr. à MM. P. Guérin et L. Le Grand pour leur participation à l'édition des *Registres des délibérations du bureau de la Ville de Paris*. — Sur le prix Prost, 500 fr. à la *Bibliographie lorraine* (1910-1911) publiée par l'Université de Nancy. — Au concours des « Antiquités nationales », signalons : 1re médaille à M. L. Bégule pour *Les vitraux du moyen âge et de la Renaissance dans la région lyonnaise*, 4e mention à M. Mousset

pour *Un résident de France en Espagne au temps de la Ligue*, 5e mention à l'abbé Clergeac pour la *Chronologie des archevêques et des évêques et abbés de l'ancienne province d'Auch*. — La commission du prix Stanislas Julien a accordé une récompense de 500 francs à M. Gaston Cahen pour son *Histoire des relations de la Russie avec la Chine*.

— Le 51e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'est tenu à Grenoble les 13, 14 et 16 mai dernier. Le *Journal officiel* du 2 juin en a publié le compte rendu ; parmi les communications faites, voici celles qui étaient relatives à des sujets d'histoire moderne et contemporaine :

Sous-section d'histoire moderne et contemporaine. — *T. Bazeille*. L'assemblée municipale de Congé (Orne). — *M. Blanchard*. Une campagne de brochures dans l'agitation dauphinoise de 1788. — *Boutanquoi*. L'assemblée municipale de Nampcel (Oise). — *Braye*. La Société populaire de Saint-Mihiel. — *P. Caraman*. Le journal d'un curé de campagne [Simon-Luc Bouniol, curé de Saint-Anne-du-Puy, Gironde], 1763-1792. — *Cne Duvic*. L'organisation des bataillons de volontaires nationaux dans le département de la Vendée. — *Faucher*. Le comité de surveillance révolutionnaire de Loriol (Drôme). — *Favier*. La Société populaire de Pierrelatte (Drôme). — *Hubert*. L'application du Concordat à Noyon de l'an X à 1814. — *A. Lesort*. Statistiques agricoles sous le premier Empire. — *Letonnelier*. Les inondations de l'Arve de 1759 à 1780. — *Massereau*. Épisode de l'année dite des brigands ou de la peur en Bas-Berry, notamment à La Châtre (Indre), 29, 30 et 31 juillet 1789. — *Massereau*. Une fausse alerte à Loches (Indre-et-Loire), 31 juillet 1789. — *Massereau*. Petite étude sur une question de recrutement dans le canton de Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre), pendant les années VII et VIII de l'époque révolutionnaire. — *Régnier*. Privas, la vie municipale avant 1789.

Section de philologie et d'histoire. — *Baguenault de Puchesse*. Le séjour de Catherine de Médicis à Grenoble en 1759. — *Mlle L. Guiraud*. Un registre inconnu de la Faculté de droit de l'Université de Montpellier (1535-1570).

Section de géographie. — *Abbé Anthiaume*. Les Normands et la cartographie de l'Europe septentrionale (1541-1634). — *P. Buffaut*. Historique des forêts du Briançonnais. — *A. Chauvigné*. Extraits d'un itinéraire du voyage en France et en Europe centrale du cardinal Louis d'Aragon (1517-1518). — *H. Dehérain*. Un officier de l'armée d'Egypte, Théviôtte, et son œuvre géographique. — *H. Ferrand*. Les anciennes cartes du Dauphiné jusqu'à la fin du xviiie siècle. — *H. Ferrand*. Un plagiat cartographique au xvie siècle. — *G. Letonnelier*. Documents sur les variations des glaciers dans les Alpes françaises (1580-1730).

— La trente-septième réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements s'est tenue à Paris les 13, 14, 15 et 16 mai 1913. Nous relevons, parmi les communications faites : *O. Beuve*, Le théâtre à Troyes aux xve et xvie siècles ; *De Grandmaison*, Les artistes flamands ayant travaillé en Touraine aux xve et xvie siècles : *M. Hénault*, Notes sur deux portraits de Watteau et de Pater ; *Hennion*, Ch.-J. Avisseau, faïencier ; *A. Jacquot*, Répertoire des artistes lorrains, Les dessi-

nateurs et décorateurs de jardins ; *H. Jadart*, Boîte en or de Louis XVI léguée au musée de Reims ; *G. Jeanton*, Grégoire Guérard, peintre bourguignon flamand du XVIe siècle : *De Montaignt*, Portraits inédits de Mme de Maintenon.

— A la Société de l'histoire de l'art français, le 4 avril, M. Henri Stein a fait connaître une lettre inédite du Primatice sur un voyage de l'artiste en Italie. Le 9 mai, M. J.-J. Marquet de Vasselot a étudié des émaux limousins du XVIe siècle exécutés d'après des gravures illustrant l'histoire de Jason et de la conquête de la Toison d'or ; M. L. Rosenthal a présenté diverses opérations sur le catalogue de l'exposition de David et de ses élèves organisé au Palais de la Ville de Paris.

— La Société d'histoire contemporaine a tenu son assemblée générale annuelle le 7 juin dernier. Après les rapports d'usage, M. C.-N. Desjoyeaux a fait une communication sur « Madame de Balbi et la Monarchie de Juillet ».

— La Commission chargée de rechercher et de publier les documents relatifs à la vie économique de la Révolution s'est réunie au ministère de l'Instruction publique, le 31 mai dernier, sous la présidence de M. Aulard, qui remplaçait M. Jaurès, empêché. M. P. Caron, secrétaire, a fait un rapport sur les travaux de la sous-commission permanente depuis la dernière réunion plénière. Plusieurs propositions de publications nouvelles ont été adoptées ; elles sont relatives à l'assistance publique dans le district de Toulouse (éditeur : M. Adher), aux mines de charbon dans le département du Nord, et particulièrement celles d'Aniche et d'Anzin, pendant la Révolution (éditeurs : MM. A. de Saint-Léger, Richard et Dupont), aux cahiers de doléances du Comtat-Venaissin en 1789 (éditeur : M. Duhamel), à la correspondance des députés extraordinaires des manufactures et du commerce à la Constituante, de 1789 à 1791 (éditeurs : MM. Letaconnoux et Ch. Schmidt), à la vente des biens nationaux dans le district d'Avignon (éditeur : M. J. Girard).

Ajoutons que, comme nous l'avions fait prévoir dans notre dernier numéro (cf. ci-dessus, p. 127), le Ministre de l'instruction publique a signé un arrêté convoquant pour 1915 une nouvelle assemblée générale de la Commission centrale et des Comités départementaux. A l'ordre du jour figureront notamment les questions suivantes : l'abolition du régime seigneurial, les impôts, l'assistance publique, le maximum général, les assignats.

— M. Alfred de Foville, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, ancien directeur de l'Administration des Monnaies, vient de mourir ; il était né à Paris en 1842. Ses travaux ont eu surtout pour objet l'histoire économique de la France : *Le morcellement*, études économiques et statistiques sur la propriété foncière, 1885 ; *La France économique*, résumés statistiques, etc.). Il avait publié en collaboration avec Henri Pigeonneau des documents relatifs à *L'Administration de l'agriculture au Contrôle général, 1785-1787* (Paris, 1882, in-8).

— L'exposition organisée annuellement, depuis 1907, par la Bibliothèque et le Service des Travaux historiques de la Ville de Paris, est consacrée cette année aux

« Promenades et jardins de Paris, depuis le XVe siècle jusqu'en 1830 », à l'occasion du troisième centenaire de la naissance d'André Le Nôtre. Des pièces du XVe et du XVIe siècles nous montrent d'abord la naissance du Jardin des Tuileries, auquel s'ajoute, au début du XVIIe siècle, cette double forme de promenade, le Mail et le Cours. Le « promenoir » de la Place Royale constitue, à la même époque, le premier en date des squares de Paris. Au XVIIe siècle également apparaissent les Jardins des Plantes, du Luxembourg et du Palais-Royal, qui complètent la série des quatre grands jardins publics de Paris. Des vues de jardins d'hôtels particuliers, d'établissements religieux ou d'hospices facilitent les comparaisons, et aident à comprendre l'art du jardin à la francaise, que Le Nôtre sut porter à sa perfection. Au Jardin des Tuileries, issu des conceptions du moyen âge et de la Renaissance, et à peine modifié dans la première partie du XVIIe siècle, s'oppose le nouveau jardin créé par Le Nôtre, avec la perspective des Champs-Élysées. La vie parisienne en ces lieux depuis le XVIIe siècle jusqu'en 1830, les modifications apportées au Jardin des Tuileries et aux Champs-Élysées, et les diverses transformations projetées sont exposées dans une série de vitrines. Dans d'autres vitrines se déroule l'histoire des Jardins du Palais-Royal, des Plantes et du Luxembourg au XVIIIe siècle, sous la Révolution, sous l'Empire, sous la Restauration.

Cette exposition est ouverte gratuitement, tous les jours, depuis le 26 mai jusqu'au 1er octobre, de 10 heures du matin à 5 heures du soir, à l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, 29, rue de Sévigné. Des conférences y ont lieu tous les vendredis, à 4 heures, depuis le 23 mai jusqu'au 25 juillet.

— Le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* publié sous la direction de Mgr BAUDRILLART et de MM. VOGT et ROUXIÈS, dont on a annoncé ici (cf. t. IX, p. 83, et t. XVII, p. 361) l'apparition et analysé les premiers fascicules, continue de paraître avec une régularité satisfaisante. L'année 1912 a vu atteindre, avec le fascicule VIII, les mots : Alidosi-Alphonse. Signalons les articles suivants, qui intéressent plus particulièrement les travailleurs d'histoire moderne :

Aix-la-Chapelle (diocèse d'); — Ajaccio (id.); — Alain de Solminihac, évêque de Cahors, 1593-1659, excellente notice sur ce réformateur ecclésiastique, affidé de la Cie du Saint-Sacrement ; — Alais (diocèse d') ; — Alaska (préfecture apostolique d'); — Albanès (chanoine), l'érudit ecclésiastique provençal, éditeur de la *Gallia christiania novissima*, article d'Ulysse Chevalier ; — Albéroni ; — Albert de Prusse, grand-maître des Teutoniques et premier duc de Prusse ; — Albi (diocèse d'); — Albon (Antoine d'), archevêque de Lyon, de 1564 à 1573 ; — Albuquerque (Alphonse d'), le gouverneur des Indes portugaises ; — Aldobrandini, plusieurs articles consacrés aux nombreux cardinaux de ce nom ; — Alep (diocèses d'); renseignements sur les différents évêchés chrétiens, romain, maronite, grec, arménien, dont cette ville est le siège ; — Alet (diocèse d'); — Alexandre VI, pape ; article signé P. Richard, objectif et honnête, sauf peut-être en ce qui concerne Savonarole ; l'auteur adopte le jugement de Pastor ; le § 4, intitulé : Alexandre VI devant l'histoire, est particulièrement curieux ; — Alexandre VII pape et Alexandre VIII, id. ; ces deux articles également signés Richard ; —

Alexandre Ier, tsar de Russie ; l'auteur tient sa conversion au catholicisme pour douteuse ; — Alexandrie d'Égypte ; important article de Faivre ; le § XIV est consacré à la domination turque, le § XV au XIXe siècle ; renseignements sur les Missions ; — Alexandrie d'Italie (diocèse d') ; — Alger (id.) ; — Algérie ; article signé Froidevaux ; le § 2 est intitulé : Les Corsaires barbaresques et les religieux catholiques, le § III : Les débuts de l'évangélisation contemporaine ; l'auteur avoue les maigres résultats de la propagande dans le milieu arabe : naturellement, la faute en incombe au gouvernement de la troisième République ; — Allégeance (affaire du serment d') ; — Allemagne ; très important article dont l'ensemble ne comprend pas moins de 96 colonnes (495-591). A la colonne 532 commence le § II, intitulé : L'Église et l'Empire à la Renaissance et à la Réforme (1417-1648) ; il est l'œuvre de l'abbé Paquier ; le tableau de cette époque tracé par Janssen lui paraît nécessiter de fortes retouches ; la situation de l'Église à la fin du moyen âge a été décrite par l'historien allemand d'une façon « trop idyllique ». Le § III expose : L'agonie du Saint-Empire en 1648-1805 ; article de P. Richard, très dur pour l'Aufklärung. Le § IV : L'Église d'Allemagne au XIXe siècle a été confié à Goyau, spécialiste de la matière ; insuffisant sur le mouvement protestant ; — Allemand (Jean-Joseph), 1772-1806, fondateur de l'Œuvre de la jeunesse ; — Allen (cardinal), article de Constant ; — Alliance évangélique (je note l'absence de l'Alliance israélite : serait-ce que le plan du Dictionnaire exclut les confessions non chrétiennes ? J'ai pourtant relevé des articles sur des rabbins) ; — Alméras, deuxième supérieur des lazaristes.

Cette sèche énumération suffit à donner une idée de l'abondance des renseignements, dont quelques-uns jusqu'à présent très difficiles à se procurer, qu'on aura désormais sous la main, grâce à cette excellente publication. — R. D.

— Depuis le mois de mars, il se publie à Vire un bulletin mensuel d'histoire locale, *Au pays virois*, dont l'objet est ainsi défini par l'Avis au lecteur par lequel s'ouvre le premier fascicule : « publier des notes, autant que possible inédites, et surtout des documents, destinés à faire connaître à ceux qui l'ignorent l'histoire des communes de nos divers cantons, et à amasser un faisceau de matériaux pour les historiens de l'avenir ». Signalons, parmi les articles parus dans les premiers numéros : la publication par le Dr L. Porquet des « Souvenirs d'un ancien juge d'instruction » sur une série d'incendies qui désolèrent l'arrondissement de Vire en 1830 ; des Notes de M. Jean Porquet sur Bertrand Porquet, curé constitutionnel de Notre-Dame de Vire (1800-1802) ; une étude bibliographique de M. R. Heurtevent sur les *Mémoires pour servir à l'histoire de Vire*, œuvre inédite de Renault Lecoq, lieutenant particulier au bailliage de Vire à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, étude qui doit servir d'introduction à l'édition critique du manuscrit, etc.

— Jean GUIFFREY et Pierre MARCEL. *Inventaire général des dessins du Musée du Louvre et du Musée de Versailles. Ecole française.* T. I à VII. Paris, Librairie centrale d'art et d'architecture, 1907-1912, in-4 (planches). — La collection des dessins des Musées nationaux est l'une des plus riches de l'Europe. Quand Frédéric

Reiset en établit l'inventaire sous le règne de Napoléon III, il évalua le total des dessins réunis à 35.262 pièces, ceux de l'école française comptant pour 11.738 numéros ; depuis, des achats et des dons ont augmenté ce nombre. Reiset avait publié un volume de catalogue décrivant des dessins français (en 1866), mais seulement ceux exposés alors, c'est-à-dire un choix restreint ; des suppléments n'avaient mentionné également que des pièces d'importance particulière ; nul guide imprimé ne pouvant faire connaître aux historiens d'art les ressources du Louvre, il fallait s'adresser aux conservateurs pour savoir si l'on avait chance de trouver des œuvres de tel ou tel artiste. Désormais, grâce à l'*Inventaire* vaillamment entrepris par MM. J. Guiffrey et P. Marcel dont la publication se poursuit avec une remarquable régularité depuis 1907 et qui compte déjà sept volumes, on saura la composition des cartons renfermés dans les bibliothèques du Louvre, car il est impossible matériellement — il serait même nuisible pour la conservation et souvent sans intérêt — de placer en des salles publiques tous les dessins que possède le Musée.

Le plan adopté par les auteurs de ce catalogue des dessins français est très clair ; ils ont suivi l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, et, pour chaque pièce, ils donnent : une courte description, les dimensions, la nature du dessin, sa provenance (quand elle peut être connue), les marques de propriétaires ou d'inventaires permettant de savoir l'origine. Cette partie a été l'objet de soins particuliers, ainsi que le relevé (et fac-similé) des filigranes des papiers, et l'on comprend que ces renseignements sont de la plus grande importance pour établir l'authenticité des dessins et contrôler leurs attributions. Ce qui contribue à accroître singulièrement l'utilité de cet *Inventaire*, c'est son illustration. En effet, par le procédé de la phototypie, presque tous les dessins sont reproduits à petite échelle, assemblés sur des planches tirées hors texte et le plus souvent en regard même des lignes du catalogue. Malgré leur réduction, les gravures sont nettes et lisibles et donnent une impression artistique que ne sauraient jamais offrir les plus minutieuses et les plus habiles descriptions. Par son plan, l'ouvrage est un modèle de catalogue scientifique et pratique.

Avec le tome VII les auteurs ont atteint Charles Le Brun, dont les dessins sont conservés en une telle abondance (plus de 2.000) que le volume suivant, presque entier, devra être consacré à l'artiste.

On a pu relever des négligences dans l'identification de dessins (ainsi pour des études de Bouchardon) ; il serait aisé de trouver des omissions, des erreurs dans une pareille tâche, mais les auteurs n'ont pas cherché à épuiser la matière, ils n'ont pas essayé de tout dire sur les dessins, de les entourer de commentaires approfondis comme le fit Reiset pour des Poussin ou des Le Sueur, ils ont voulu, sans attendre la solution de problèmes difficiles, présenter un texte clair, précis, permettant aux chercheurs de fouiller plus avant, et en cela ils ont eu raison, car l'essentiel, c'était d'aboutir et d'accomplir leur entreprise le plus rapidement possible ; il semble bien maintenant qu'ils aient cause gagnée. En tête de plusieurs tomes se trouvent des dissertations qui méritent d'être signalées : une histoire de la formation de la collection des dessins depuis le XVIIe siècle (t. Ier) ; des études sur les amateurs de dessins français au XVIIe et au XVIIIe siècle (t. II et V), sur l'enseignement du dessin à la fin du XVIIe siècle (t. III), sur Antoine Coypel, qui fut garde des dessins du Roi (t. IV).

Il peut être curieux de noter que cette œuvre de longue haleine n'est pas une publication officielle, n'ayant reçu que des encouragements de l'Administration des Beaux-Arts, et que l'un des auteurs n'appartient pas aux Musées nationaux. — G. B.

— Jules Buchère et Gustave Cahen. *Itteville et ses alentours, notice rétrospective* (grav.). Corbeil, impr. Drevet, 1911, in-16, 103 p. — Ce n'est pas sans profit que les historiens consulteront cette monographie d'une petite commune des environs de Paris, appuyée sur un consciencieux et très complet dépouillement, non seulement des archives communales et départementales, mais encore d'un assez grand nombre de documents conservés aux Archives nationales. Sans doute la commune d'Itteville ne fut jamais mêlée que de très loin à l'histoire générale. On trouvera néanmoins dans ce petit volume plusieurs renseignements intéressants sur la vie économique et sociale, notamment la vente des biens nationaux pendant la Révolution, l'instruction publique, etc... L'ouvrage se termine par une courte biographie d'Abraham Duquesne, dont l'ancienne propriété, située sur le territoire de la commune, est aujourd'hui devenue une poudrerie militaire. — R. G.

— Albert Cans. *Les séjours à Reims du cardinal Mazarin pendant la Fronde.* Reims, Monce, 1912, in-8, 24 p. — Pendant la Fronde, les nécessités de la guerres et les hasards de la politique ont amené à plusieurs reprises Mazarin en Champagne. A propos de ses visites à Reims, M. C. s'est demandé surtout comment les habitants l'avaient reçu. Ses recherches lui ont permis de constater que, si l'accueil de la population avait été plus ou moins chaud suivant les moments, il avait toujours été empreint de loyalisme. Cet opuscule apporte à l'étude de l'opinion publique en province une contribution d'autant plus utile qu'on a surtout étudié les régions où se sont produites des révoltes ou des manifestations hostiles. — G. Mo.

— Ph. Barrey. *Répertoire des Archives anciennes et révolutionnaires de la ville du Havre.* Le Havre, Micaux, 1912, in-4, VIII-59 p. — Voici un instrument de travail de bonne qualité. L'auteur, archiviste municipal, et véritable organisateur des collections havraises, dresse un inventaire complet et méthodique des documents dont il a la garde. Il les subdivise en trois séries : 1° *Archives anciennes*, de la fondation de la cité (1517) à la Révolution : c'est un remarquable ensemble de textes, retrouvés en partie au château de Langeais, et où se reflète l'activité maritime, militaire et communale de quatre siècles ; — 2° *Archives révolutionnaires* de 1793 à l'an VIII, origine de la plupart des administrations actuelles ; — 3° *Archives contemporaines*, incomplètement répertoriées à l'heure actuelle. En revanche, les deux premières séries, archives anciennes et archives révolutionnaires, sont désormais accessibles aux travailleurs. Une table alphabétique des matières ajoute encore à l'utilité du livre. — R. L.

— Horric de Beaucaire et R. Lavollée. *Mémoires du cardinal de Richelieu.* T. III. Paris, Laurens, 1912, in-8, 356 p. (Société de l'histoire de France.) — Ce nouveau volume de l'édition entreprise sous les auspices de l'Académie française com-

prend les années 1620 à 1623, c'est-à-dire celles où Richelieu s'approche lentement du pouvoir. Il mérite les mêmes éloges que les volumes précédents (cf. la *Revue*, t. XV, p. 221). Des sommaires suffisamment détaillés et une table analytique permettent de le consulter facilement. Enfin, comme pour les deux premiers tomes, on a dressé une liste des documents manuscrits, inédits ou non, utilisés pour la rédaction des mémoires, liste très intéressante qui nous montre la manière de travailler des secrétaires du cardinal. — G. Mo.

— Charles Leroy. *Paysans normands au XVIIIe siècle*. Rouen, Cavé, 1912, 147 p. — Sous ce titre trop large, il faut entendre que M. L. a seulement voulu grouper, pour un canton de la campagne du Neubourg, des renseignements sur la condition matérielle des paysans (habitation, mobilier, costume, nourriture), sur les fêtes locales et les divertissements populaires, sur les cérémonies religieuses et les superstitions si vivaces de ce terroir. Quelques indications sur le rôle conciliateur des curés auprès de leurs ouailles, sur les petites écoles d'Amfreville terminent cette plaquette sans prétentions.

L'intérêt qu'elle offre provient surtout de la nature des références : celles-ci sont puisées dans les minutes de tabellionage et dans plusieurs registres domestiques dont M. L., qui est notaire, a le dépôt. Au moyen de ces archives, l'auteur trace une esquisse de la vie journalière dont le détail paraît exact et qui se lit toujours avec agrément.

Pourtant les traits de cette esquisse sont rigides et trop arrêtés. Entre le sort du paysan normand au début du siècle et sa situation vers la fin de l'ancien régime, on ne saisit guère les nuances ; l'évolution, si lente soit-elle, ne s'y marque pas avec assez de netteté. Y eut-il dans ces paroisses, comme l'affirmait en 1774 l'économiste Moheau, amélioration dans le genre d'existence des cultivateurs, accroissement d'aisance pour certaines catégories de paysans ? Sur ce point essentiel les conclusions de M. L. ne satisfont pas notre attente. Il semble que M. L. aurait pu demander aux curieuses pièces dont il dispose (inventaires après décès, baux, contrats de mariage, etc.), les éléments nécessaires pour comparer avec précision les ressources et les conditions de vie matérielle, pendant deux ou trois générations, chez des familles répondant à des couches sociales bien différenciées.

Longues et délicates à mener sont de telles recherches ; mais elles permettent d'utiliser les documents privés en vue de répondre, du moins pour une région, à la question si controversée du progrès des classes rurales au XVIIIe siècle.

Ce qui frappe, pour ces exploitants des fertiles plaines du Neubourg, c'est la faible élévation des salaires journaliers (les gages des domestiques montent dans une plus notable proportion). Vers 1770, les salaires des batteurs, faucheurs, laboureurs, charrons ne se sont pas probablement accrus en proportion du prix des denrées.

Ces chiffres intéressants, M. L. les donne en appendice, ainsi que de nombreuses dots de villageoises, le prix du bétail à différentes époques et l'inventaire de la bibliothèque d'un curé de campagne où s'atteste, jusqu'à la Révolution, la diffusion des œuvres jansénistes. — F. E.

— Henri DEHÉRAIN. *Dans l'Atlantique.* Paris, Hachette, 1912, in-12, VIII-243 p. (5 cartes.) — On trouvera groupées sous ce titre un certain nombre d'études qui présentent entre elles ce caractère commun de raconter des événements dont l'Atlantique, ses côtes ou ses îles ont été le théâtre au cours des XVIIe et XVIIIe siècles. C'est là, comme on sait, un domaine dans lequel M. D., par ses précédents ouvrages, s'est déjà avec succès spécialisé. Le présent volume, où se rencontre la même information précise et sûre, est, en tous points, digne de ses aînés. La première partie, formée par la réunion de trois études qui occupent à peu près le tiers du livre, est relative à l'histoire de Sainte-Hélène au XVIIe et au XVIIIe siècles ; l'auteur y expose en détail l'histoire, peu connue, de la prise de possession de l'île et son occupation par les Anglais ; un chapitre curieux raconte l'étrange odyssée du protestant français Étienne Poirier, qui, de 1697 à 1707, remplit dans l'île les importantes fonctions de gouverneur. La seconde partie raconte l'histoire de l'archipel de Tristan da Cunha. On trouvera dans la troisième partie des études sur : les pelleteries françaises sur les côtes de l'Afrique australe au XVIIe siècle, la capture de « la Normandie » et du « Coche » dans la baie de la Table (avril-mai 1689), le monogramme colonial néerlandais V. O. C. (monogramme dont la Compagnie générale néerlandaise marquait ses possessions, ses navires, ses forteresses, etc.). La quatrième partie enfin est consacrée aux voyages du naturaliste Broussonet au Maroc et aux îles Canaries. Ancien membre de l'Assemblée législative, devenu suspect et contraint à émigrer sous la Convention, Broussonet fut un des premiers Français qui séjournèrent au Maroc ; après un premier et court séjour en 1795, il y retourna avec la double qualité de vice-consul à Mogador et de chargé de mission par l'Institut, dont il avait été dès le début nommé membre. Durant ces cinq années de séjour, il se consacra d'ailleurs surtout aux études de botanique. — R. G.

— *Un Bayard alsacien. Le général baron de Coëhorn, 1771-1813*, par le Baron de MÉNEVAL, son petit-fils. Préface de M. Henri Welschinger. Paris, Fischbacher, 1912, pet. in-8, XXIV-268 p. (portr.) — Le général de brigade baron de Coëhorn a fait, en soldat robuste et vaillant, les campagnes de l'armée du Rhin, de 1796 à 1800, et, dans la Grande Armée, les campagnes d'Allemagne (1805), de Prusse et de Pologne (1806 et 1807), d'Autriche (1809), d'Allemagne (1813) ; il est mort le 28 octobre 1813, des suites d'une blessure reçue à Leipzig. La biographie que lui consacre M. de M., monument pieux à la mémoire d'un grand-père, est d'une ampleur que le sujet ne commandait peut-être pas. Notons pourtant qu'un certain nombre de lettres et de notes du général, tirées des archives de la famille, y sont reproduites ; quelques-unes d'entre elles contiennent des indications parfois intéressantes pour l'histoire des opérations.

— Dr Jean FABRE. *Sur la vie et principalement sur la mort de Madame Henriette-Anne Stuart, duchesse d'Orléans.* Paris, Champion, 1912, in-16, 215 p. — La mort d'Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur, enlevée brusquement à la fleur de l'âge par un mal mystérieux, est un de ces événements qui, de même que l'énigme du Masque de Fer ou la question Louis XVII, ont toujours eu le don de

passionner l'opinion. La version d'un empoisonnement, accréditée par Madame elle-même au moment de sa mort, rencontra généralement créance parmi les contemporains. Le récit bien connu de Saint-Simon l'a rendu fameuse. D'après lui, comme on sait, Madame aurait été empoisonnée par le chevalier de Lorraine, pour se venger de la part qu'il soupçonnait qu'elle avait eue dans sa disgrâce. La plupart de ceux, historiens ou médecins, qui ont étudié depuis ce fameux problème, se sont au contraire prononcés d'une manière catégorique à l'encontre de cette version. L'idée d'une mort naturelle, que soutinrent notamment Littré, Anatole France, de Boislisle, les docteurs Brouardel, Legendre et Cabanès, est également celle que défend le docteur J. Fabre dans cette étude qui, si elle n'apporte pas, — ce qui était évidemment difficile, — de documents nouveaux sur la question, présente du moins l'intérêt d'une mise au point très complète et très documentée.

Ce livre n'est d'ailleurs pas uniquement consacré à l'histoire des derniers moments de Madame. On y trouvera en même temps une biographie, résumée sans doute, mais très vivante, d'Henriette d'Angleterre. La troisième partie seule est consacrée à la discussion médicale proprement dite. Elle échappe naturellement à notre compétence. Il est intéressant toutefois de constater que le diagnostic du docteur F. est à peu de choses près celui de la plupart des médecins qui, comme lui, ont conclu à une mort naturelle, ce qui contribue à donner à sa conclusion une grande vraisemblance. En résumé, que Madame ait succombé à une péritonite aiguë avec perforation intestinale provoquée par un ulcère, ou à toute autre forme de péritonite, un fait semble définitivement acquis, c'est qu'en dépit de Saint-Simon la version de l'empoisonnement doit être considérée désormais comme une simple légende. Sur ce point le témoignage des médecins vient confirmer, d'une manière qui ne semble donner place à aucun doute, celui des historiens. — R. G.

— Maurice PIGALLET. *Les élections de Montalembert dans le Doubs.* Paris, H. Champion, 1912, in-8, 44 pp. — Dans cette courte brochure, M. P. développe une communication qu'il a faite récemment à la Société d'histoire moderne. En s'appuyant sur les journaux locaux et sur les documents de la série M des Archives du Doubs, il étudie les diverses campagnes électorales de Montalembert, en 1848, 1849, puis en 1852 où malgré les marques d'opposition qu'il avait déjà manifestées, il fut encore soutenu par le gouvernement de Louis-Napoléon, en 1857 où il fut cette fois vivement combattu par la préfecture et où il vit triompher le candidat officiel, en 1863, enfin, où sa tentative vint échouer de nouveau contre les efforts de l'administration. On trouvera dans ces quelques pages des renseignements intéressants sur l'esprit public dans le Doubs pendant la seconde République, sur l'accord momentané du clergé et de la démocratie, sur les pratiques électorales du gouvernement impérial. — A. CR.

— E. DUPUY. *Comment nous avons conquis le Maroc, 1845-1912.* Paris, Pierre Royer, s. d. [1913], in-12, VI-396 p. (cartes) — Ce livre n'est pas une étude originale, mais plutôt une sorte de manuel dans lequel l'auteur s'est efforcé de résumer brièvement les différentes phases de notre action au Maroc. Après avoir passé assez rapidement sur les premières relations de la France avec le Maghzen

(lesquelles officiellement remontent au milieu du XVIe siècle, mais en fait n'existent véritablement d'une façon suivie qu'à dater de la conquête de l'Algérie), M. D. aborde les événements des dix dernières années, qui constituent à proprement parler l'objet de son livre. Le récit qu'il en donne, s'il ne témoigne pas de recherches personnelles, est du moins suffisamment complet, clair et bien conduit; il contient à la fois l'exposé des opérations militaires et des négociations diplomatiques jusqu'à l'établissement du Protectorat et au traité franco-espagnol inclusivement. Un appendice développé, ne comptant pas moins de 80 pages environ, reproduit *in extenso* le texte des principales conventions et traités concernant le Maroc, conclus successivement avec l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne, le Maghzen, ainsi que l'acte de la conférence d'Algésiras. — R. G.

LIVRES NOUVEAUX

Généralités. — *A. Beaunier*. Visages de femmes (Jacqueline Pascal, Mlle de Roannez, Lucile de Chateaubriand, etc.). Paris, Plon, 3. 50. — Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution. Notes et documents sur ses travaux de 1903 à 1912. Paris, E. Leroux, 2.00. — *E. Lockroy*. Au hasard de la vie. Notes et Souvenirs. Paris, Grasset, 3.50.

Histoire politique intérieure. — *R. Arnaud*. Études d'histoire révolutionnaire. Sous la rafale. Paris, Perrin, 5. 00. — *L. Batiffol*. La duchesse de Chevreuse. Paris, Hachette, 7. 50. — *G. du Bosc q de Beaumont et Bernos*. La famille d'Orléans pendant la Révolution. Paris, Émile-Paul, 3. 50. — *J. Boulaud*. Douze femmes d'émigrés divorcées à Limoges sous la Terreur, 1793-1794. Limoges, impr. Ducourtieux et Gout. — *L. Cahen*. Les querelles religieuses et parlementaires sous Louis XV. (L'histoire par les contemporains.) Paris, Hachette, 2. 00. — *G. Dagnaud*. L'administration centrale de la marine sous l'Ancien Régime (Extr. de la Revue maritime). Paris, Chapelot. — *Bon Despatys*. Magistrats et criminels (1795-1844), d'après les mémoires de Gaillard. Paris, Plon, 7. 50. — *M. Dommanget*. La Révolution dans le canton de Neuilly-Saint-Front (Aisne). Beauvais, Prévot. — *E. Lamy*. Témoins des jours passé. Deuxième série. (Nicolas Bergasse, Le conventionnel André Dumont, La renaissance de l'État bulgare). Paris, Calmann-Lévy, 3. 50. — *Mgr Laveille*. Chesnelong. Sa vie, son action catholique et parlementaire, 1820-1899. Paris, P. Lethielleux. — *E. Lepelletier*. Histoire de la Commune de 1871. Tome III. Paris, Mercure de France, 7. 50. — *Herzogin E. Charlotte d'Orléans*. Briefe über die Zustände am französichen Hofe unter Ludwig XIV, ausgewählt aus den Jahren 1672-1720, herausgegeben von *R. Friedemann*. (Bibliothek des 17. und 18. Jahrhunderts). Stuttgart, Franck,

3 mk. 50. — *Cel E. Picard et L. Tuetey.* Correspondance inédite de Napoléon Ier conservée aux Archives de la Guerre. Tome III : 1809-1810. Paris, Charles-Lavauzelle, 18. 00. — *Ranc.* Souvenirs, correspondance, 1831-1908. Paris, Cornély, 3. 50. — *Mis de Roux.* La République de Bismarck (Les origines allemandes de la 3e République, Gambetta chez la Païva, etc.). Paris, Nouvelle librairie nationale, 1. 50. — *I. A. Taylor.* The tragedy of an army : La Vendée en 1793. London, Hutchinson, 16 s. — *J. Tournier.* Le cardinal Lavigerie et son action politique, 1863-1892. Paris, Perrin, 7. 50. — *A. Wattinne.* Un magistrat révolutionnaire. Michel Lepeletier de Saint-Fargeau, 1760-1793. Paris, Marchal et Godde, 4. 50. — *H. Welschinger.* Le duc d'Enghien. Nouvelle édition. Paris, Plon, 8. 00

Histoire diplomatique. — *P. Albin.* La paix armée. L'Allemagne et la France en Europe, 1885-1894. Paris, Alcan, 7. 00. — *J. Bainville.* Le coup d'Agadir et la guerre d'Orient. Paris, Nouvelle librairie nationale, 3. 50. — *Don Antonio de Beatis.* Voyage du cardinal d'Aragon en Allemagne, Hollande, Belgique, France et Italie, 1517-1518, publié par M. Havard de la Montagne. Paris, Perrin, 5. 00. — *E. Daudet.* Un drame d'amour à la Cour de Suède, 1784-1795. Paris, Hachette, 3. 50. — *W. Martin.* La crise politique de l'Allemagne contemporaine. Paris, Alcan, 3. 50. — *P. Rain.* Alexandre Ier, 1777-1825. Paris, Perrin, 5. 00. — *J. Patenôtre.* Souvenirs d'un diplomate, Paris, Ambert, 3. 50. — *J. Turquan et J. d'Auriac.* Lady Hamilton, ambassadrice d'Angleterre, et la Révolution de Naples. Paris, Émile-Paul, 5. 00. — *Viallate et Caudel.* La vie politique dans les Deux Mondes. Sixième année. Paris, Alcan, 10. 00.

Histoire militaire. — *G. Bapst.* Le maréchal Canrobert. Tome VI. Paris, Plon, 7. 50. — *Barada et Brégail.* Le général Laroche-Dubouscat, 1757-1831, chef d'état-major de l'armée des Pyrénées-Occidentales en 1793 et 1794, général de division de l'armée de Rhin-et-Moselle en 1796. Auch, impr. L. Cocharaux. - *C. Berthet.* Étapes et combats d'un régiment de marche en 1870. 1re légion du Rhône, Souvenirs d'un combattant. Lyon, impr. J. Poncet. — *A. Bezzenberger.* Ostpreussen in der Franzosenzeit. Königsberg, Grafe und Unzer, 6 mk. — *L. Biergans.* Das grosse Hauptquartier und die deutschen Operationen im 2. Tle. des Krieges 1870-71. München, C. H. Beck, 14 mk. — *Caine L. Blaison.* Un défenseur alsacien en 1814. Le premier siège de Belfort et le commandant Legrand. Paris, Chapelot, 4. 00. — Blücher's Briefe an seine Frau, herausgegeben von *A. Saager.* Stuttgart, R. Lutz, 3 mk. 50. — *Gal H. von Boyen.* Denkwürdigkeiten und Erinnerungen, 1771-1813. (Memoirenbibliothek.) Stuttgart, Lutz, 13 mk. — *Castex.* La manœuvre de la Praya (16 avril 1781). Étude politique, stratégique et tactique. Paris, Fournier. — *A. Curmer.* Le marquis de Chamborant, lieutenant-général des armées du roi. Paris, Émile-Paul, 3. 00. — *Gal Derrécagaix.* Le général de division comte de Martimprey. Paris, Chapelot, 10. 00. — *Cel Frignet-Despréaux.* Le maréchal Mortier, duc de Trévise. Tome Ier : 1768-1797. Paris, Berger-Levrault, 20. 00. — *Gal N. von Gneisenau.* Briefe, 1809-1815, herausgegeben von *J. von Pflugk-Harttung.* Gotha, F. A. Perthes, 3 mk. 60. — *G. Hooper.* Waterloo, the downfall of the first Napoleon. London, Bell, 1 s. — *Caine A. Latreille.* Un procès militaire sous l'ancien régime. L'affaire du régiment Royal-Comtois, 1773-1791. Paris, Chapelot, 3. 00. — *C. Lévi.* Le bombardement de Lichtemberg (2 août 1870). Paris, Charles-Lavauzelle, 5. 00. — *F. X. Remling.* Die Rheinpfalz in der französiche Revolution von 1792-1798. 2 Bde. München,

Ph. J. Scholler. — *Rusch*. Hamburg in der Franzosenzeit, 1813. Zentenarschrift. Hamburg, Agentur des Rauhen Hauses, 1 mk. 50. — *Cel Vachée*. Napoléon en campagne. Paris, Berger-Levrault, 1.00. — *Cant Var*. Campagne du capitaine Marcel, du 69e de ligne, en Espagne et en Portugal, 1808-1814. Paris, Plon, 3.50. — *Major Z*. La guerre de la succession d'Autriche, 1740-1748. Campagne de 1744 dans les Pays-Bas. Opérations militaires sur le Rhin et sur le Main en 1745. Paris, Chapelot, 5.00.

Histoire religieuse. — *Abbé J. M. Alliot*. Le clergé de Versailles pendant la Révolution française. Versailles, Lebon. — *H. Denifle*. Luther et le Luthéranisme, traduit par *J. Paquier*. Tome Ier. Deuxième édition revue. Paris, A. Picard, 5.00. — *A. Féron*. Contribution à l'histoire du jansénisme en Normandie. L'attitude du clergé dans le diocèse de Rouen sous l'épiscopat des deux archevêques de Harlay (1630-1671). Rouen, Lestringant. — *H. Joly*. Ozanam et ses continuateurs. Paris Gabalda, 3.00. — *C. Lecigne*. Louis Veuillot. Paris, P. Lethielleux, 3.50. — *C. Maréchal*. La famille de La Mennais sous l'ancien régime et la Révolution. Paris, Perrin, 7.50. — *C. Maréchal*. La jeunesse de La Mennais. Paris, Perrin. — *A. Schnutgen*. Das Elsass und die Erneuerung des katholischen Lebens in Deutschland von 1814-1848. Strassburg, Herder, 4 mk. 20. — *E. Vermeil*. Jean-Adam Möhler et l'école catholique de Tubingue (1815-1840). Étude sur la théologie romantique en Wurtemberg et les origines germaniques du modernisme. Paris, Colin, 12.00.

Histoire économique et sociale. Histoire coloniale. — *G. Assanis*. La société française à travers les siècles. Paris, G. Roustan, 4.00. — *J.-B. Belin*. Le mouvement philosophique de 1748 à 1789, d'après les documents concernant l'histoire de la librairie; — Le commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1789. Paris, Belin, 7.50 et 5.00. — *V. du Bled*. La société française du XVIe au XXe siècle. 9e série : XVIIIe et XIXe siècles. Paris, Perrin, 3.50. — *O. M. Dickerson*. American colonial government, 1696-1765. London, K. Paul, 17 s. — The french revolution of 1848 in its economic aspect. Vol. I, Louis Blanc's Organisation du travail. Vol. II, Émile Thomas's Histoire des ateliers nationaux. London, Clarendon press, 5 s. — *H. de Laguérenne*. Un Saint-Amandois célèbre. Godin des Odonais, explorateur, 1713-1792. Paris, Champion, 3.50. — *J. Levainville*. Rouen, étude d'une agglomération urbaine. Paris, Colin, 7.50. — *R. Lote*. La France et l'esprit français jugés par le « Mercure » de Wieland, 1773-1797. Paris, Alcan. — *G. Pérouse*. Études sur les usages et le droit privé en Savoie au milieu du XVIe siècle. Paris, Champion, 5.00. — *B.-J. Poupet*. La dentelle d'Alençon. Paris, Rousseau. — *Salverda de Grave*. L'influence de la langue française en Hollande. Paris, Champion, 3.00. — *A. Samouillan*. La société française au XVIIIe siècle, d'après les mémoires. Paris, J. de Gigord.

Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art. — *L. André*. L'assassinat de Paul-Louis Courier. Paris, Plon, 3.50. — *J. Arnoux*. Un précurseur de Ronsard, Antoine Heroët, néo-platonicien et poète, 1492-1568. Digne, impr. Chaspoul, 2.00. — *E. Bénézit*. Dictionnaire des peintres et sculpteurs, dessinateurs, graveurs, etc., de tous les temps et de tous les pays. Tome II (D-K.). Paris, Roger et Chernoviz. — *Bottinelli*. A. Cournot, métaphysicien de la connaissance. Paris, Hachette, 7.50. — *J. Calvet*. Saint Vincent de Paul. Textes choisis

et commentés. (Bibliothèque française.) Paris, Plon, 1. 50. — *J. Combarieu*. Histoire de la musique, des origines à la mort de Beethoven. Tome Ier. Paris, Colin, 8. 00. — *A. Cournot*. Souvenirs, 1760-1860, publiés par *Bottinelli*. Paris, Hachette, 7. 50. — *G. Cucuel*. La Pouplinière et la musique de chambre au XVIIIe siècle. Paris, Fischbacher, 20. 00. — *J. Dedieu*. Montesquieu. (Les grands philosophes.) Paris, Alcan, 7. 50. — *P. Dubois*. Victor Hugo, ses idées religieuses de 1802 à 1825. Paris, Champion, 7. 50. — *R. Escholier*. Daumier. Paris, Louis-Michaud, 2. 50. — *F. Funck-Brentano*. L'ameublement français sous la Renaissance. (Bibliothèque de l'art décoratif.) Vincennes, Les arts graphiques, 7. 50. — *J. de Gaultier*. Le génie de Flaubert. Paris, Mercure de France, 3. 50. — *J.-P. Gillet*. Molière en Angleterre, 1660-1670. Paris, Champion, 5. 00. — *L. Gillet*. La peinture, XVIIe et XVIIIe siècles. (Manuels d'histoire de l'art.) Paris, Laurens, 12.00. — *W. G. Hartog*. Guilbert de Pixérécourt. Paris, Champion, 5.00. — *W. Heubi*. François Ier et le mouvement intellectuel en France, 1515-1547. Paris, A. Picard, 3. 50. — *Jusserand*. Ronsard, Paris, Hachette, 2.00. — *C. de La Ménardière*. L'esprit politique et l'esprit littéraire dans une grande famille française au XVIIe siècle (Correspondance du duc de la Trémouille et Mémoires du prince de Tarente). Poitiers, impr. Roy. — *F. Mitton et Cte F. de l'Église*. Les châteaux galants du Bois de Boulogne. Paris, Daragon, 12. 00. — *P. B. de Nouvion*. Les graveurs du XVIIIe siècle. Janinet, 1752-1814. Paris, J. Meynial. — *E. Poiteau*. Quelques écrivains de ce temps. Paris, Grasset. — *Ch. de Pomairols*. Seize lettres inédites de Mme de Staël. Paris, Éditions du Temps présent, 76, rue de Rennes. — *G. Renard*. Les étapes de la société française au XIXe siècle, 1812, 1837, 1862, 1887. Paris, Rivière, 3. 50. — *F. Roz*. André Chénier Textes choisis et commentés. (Bibliothèque française.) Paris, Plon, 1. 50. — *P. Vitry et G. Brière*. Documents de sculpture française. Tome III : La Renaissance. Paris, Longuet, 70. 00. — *F. Sanlaville*. Molière et le droit. Paris, Fontemoing, 3. 50.

Histoire locale et généalogique. — *A. Pissier*. Notice historique sur Lixy et ses hameaux avant 1789. Sens, Duchemin. — *E. Dupont*. Les prisons du Mont-Saint-Michel, 1425-1864. Paris, Perrin, 5. 00. — *C. Hermelin*. Histoire de la ville de Saint-Florentin. Paris, Plon. — *Pignard-Péguet*. Histoire générale illustrée des départements. Histoire de l'Yonne. Paris, impr. de l'Histoire générale des départements, 243, boulevard Voltaire.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

La propriété rurale en France au XVIIIe siècle d'après les travaux de M. Loutchisky.

Je me propose de montrer la portée des travaux de M. Loutchisky sur l'histoire de la propriété en France au XVIIIe siècle, l'intérêt qu'ils présentent pour l'histoire économique et sociale.

Voilà près de vingt ans que M. Loutchisky a commencé à entreprendre ses laborieuses recherches. Dans la *Revue historique* de septembre 1895, il donnait un premier aperçu de sa méthode et de ses découvertes. En 1897, il publiait son petit volume intitulé : *La petite propriété en France avant la Révolution et la vente des biens nationaux*. En 1898-1899 paraissait en russe, dans la *Revue de l'Université de Kiev : La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution* (*principalement en Limousin*), ouvrage dont la traduction française n'a paru qu'en 1912, et dont les conclusions n'ont été connues jusqu'à cette date que par un excellent article de M. Philippe Sagnac [1]. — D'ailleurs, M. Loutchisky ne nous a communiqué encore que la moindre partie de ses recherches, car, depuis 1900, il n'a cessé d'explorer les dépôts d'archives départementales. Pour s'en rendre compte, il suffit de consulter la liste que l'on trouvera dans son récent ouvrage : *L'état des classes agricoles en France à la veille de la Révolution* (Paris, Champion, 1911) [2] : 28 dépôts, situés dans toutes les régions de la France, y sont énumérés, et il conviendrait d'y ajouter les Archives départementales de la Nièvre, du Calvados et de l'Eure, qu'il a visitées en 1911 et 1912. Toutefois, il importe d'attirer l'attention des historiens sur le travail que je viens de citer : c'est une première esquisse du grand ouvrage que prépare l'auteur, et dans lequel il donnera les résultats des

1. *La propriété foncière et les paysans en France au XVIIIe siècle d'après les travaux de M. Loutchisky*, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1902, t. III, pp. 156-171.

2. Publié d'abord dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1911, t. XV, pp. 297-323, et t. XVI, pp. 5-26.

toutes ses recherches ; il y marque déjà avec force quelques-unes des conclusions qui se dégagent de ses travaux.

I

On ne peut qu'admirer l'extraordinaire étendue des recherches que M. Loutchisky a poursuivies avec un zèle inlassable. Mais son plus grand mérite, c'est d'avoir, suivant l'expression de M. Sagnac, « renouvelé ou plutôt créé l'histoire de la propriété foncière en France au XVIIIe siècle », c'est d'avoir été l'initiateur d'une méthode féconde, que lui ont empruntée tous ceux qui, après lui, ont abordé le même sujet [1].

Le trait essentiel de cette méthode, c'est l'emploi de la statistique, qui, — l'auteur a raison de le penser, — est seule capable de fournir une description complète de la répartition de la propriété, tandis que les autres données, si intéressantes qu'elles paraissent, ne sont que fragmentaires. Pour les époques plus anciennes, on ne peut « procéder que par échantillonnage » ; mais, pour le XVIIIe siècle, nous avons la bonne fortune de posséder des rôles d'impôts, et en assez grand nombre pour qu'il soit possible d'y trouver les éléments d'une véritable statistique. En admettant même que les données fournies par les rôles ne soient qu'approximatives, ne sont-elles pas encore infiniment supérieures à toutes celles que l'on peut extraire d'autres catégories de documents ? D'ailleurs, il est bon de remarquer que M. Loutchisky n'a pas prétendu arriver à une précision absolue, mathématique. Lui reprocher de donner dans ses tableaux des fractions d'unités, ce serait méconnaître les conditions mêmes de toute statistique ; quand on essaie de déterminer des tant pour cent, quand on fait des divisions, on obtient forcément des fractions. Mais la minutie du détail n'empêche nullement de saisir la valeur des résultats d'ensemble. Ce qui importe, c'est de déterminer les proportions des quantités de terre possédées par les diverses classes sociales ; les chiffres ne font que traduire d'une façon commode les données essentielles de la réalité.

Les recherches de M. Loutchisky ont porté sur plusieurs catégories de documents. Mais au premier plan se placent les rôles des vingtièmes.

---

1. Voy., par exemple, l'intéressante étude de M. Camille Bloch, *La répartition de la propriété foncière dans quelques paroisses de la généralité d'Orléans à la veille de la Révolution*, dans *Études sur l'histoire économique de la France (1760-1789)*, Paris, 1900, pp. 81-116.

Quelle confiance peut-on avoir dans l'exactitude de ces rôles ? Telle est la question qu'il examine longuement dans le chapitre premier de sa *Propriété paysanne en France, principalement dans le Limousin*. Sa conclusion essentielle, c'est que, si, dans les rôles des vingtièmes, l'évaluation des revenus est parfois contestable, le dénombrement des terres doit être considéré comme une donnée sûre. A cet égard, on peut dire que notre auteur a cause gagnée ; on ne conteste plus que les rôles des vingtièmes soient des documents de premier ordre pour déterminer « l'importance relative des propriétés territoriales des diverses classes sociales », pour se rendre compte « de la composition de la population des campagnes » [1]. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que M. Loutchisky a soigneusement distingué les rôles antérieurs à 1770, et ceux qui ont été composés après 1770 et surtout après 1780, et qu'il a attaché un prix particulier aux rôles vérifiés dans le dernier tiers du XVIIIe siècle. L'un de ses arguments les plus intéressants en faveur de l'exactitude des rôles, c'est l'identité presque parfaite que l'on constate entre des rôles de 1779 et de 1791, si l'on défalque les différences provenant de mutations qui se sont produites dans cet espace de temps [2]. L'étude des *palpes* ou arpentements du Limousin lui a servi encore à prouver l'exactitude des rôles en ce qui concerne le dénombrement de la propriété foncière. Il compare, par exemple, la palpe de la paroisse de la Tronche de 1764 et le rôle des vingtièmes de cette même paroisse en 1779 ; l'écart, qui est d'environ 1.500 setérées, s'explique par le partage de biens communaux qui porte précisément sur cette quantité ; et il prouve, par des documents conservés aux Archives de la Haute-Vienne et de la Corrèze, que les palpes ont été confectionnées avec soin et soumises à de sérieuses vérifications [3].

Dans les régions où les rôles des vingtièmes n'ont pas été conservés, M. Loutchisky a pu y suppléer par l'étude des rôles de tailles tarifées ou des nouveaux pieds de taille ; et parfois, il s'est servi concurremment des

---

1. Voy. à cet égard la communication de M. Marion à la Société d'histoire moderne (séance du 1er février 1913, dans le *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 3e série, p. 184) et son article sur *la propriété paysanne en France à la veille de la Révolution, d'après un ouvrage récent* (*Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1912, t. XVII, p. 483). M. Marion reproche à M. Loutchisky d'avoir tiré des rôles des vingtièmes des indications trop minutieuses, mais il reconnaît la « très grande valeur » de ces documents.

2. Voy. sa démonstration relative aux rôles de Saint-Hilaire-les-Courbes et de Moustier-le-Ventadour. (*La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution*, pp. 32 et sqq.).

3. *Ibid.*, pp. 37 et sqq.

rôles de vingtièmes et des rôles des tailles [1]. Il croit pouvoir établir que les rôles des tailles tarifées ont été confectionnés avec grand soin [2]. Mais il s'est servi d'autres documents encore : des cadastres, conservés dans les archives communales de Provence, et surtout des papiers seigneuriaux (terriers, livres de comptes, etc.), qui complètent, même sur l'état de la propriété, les données des rôles.

II

Tâchons maintenant de nous rendre compte des résultats essentiels qui se dégagent des recherches de M. Loutchisky. Il est une première question qu'elles permettent d'élucider véritablement : c'est celle de la répartition de la propriété entre les diverses classes sociales. Dans son plus récent ouvrage [3], notre auteur a essayé de déterminer, pour les diverses régions de la France, la portion du sol qui appartenait, d'une part, à la noblesse et au clergé, et, de l'autre, à la population agricole :

« Dans l'Artois, la noblesse possédait 29 % du territoire, et le clergé 22 %, ce qui faisait en tout 51 % contre 33 % que possédait la classe paysanne. En Picardie, la noblesse avait 33, 4 % du territoire, le clergé 14, 6 % seulement, ce qui faisait 47, 9 % en tout, contre 36, 7 % que possédait la classe paysanne. En Bourgogne, 35, 1 % appartenaient à la noblesse, 11, 6 % au clergé, c'est-à-dire 46, 7 %, en tout, et 33, 1 % aux paysans. Dans le Limousin, 15, 3 % du territoire appartenaient à la noblesse, 2, 4 % au clergé, en tout 17, 7 % contre 59, 2 % qui étaient aux paysans. Dans la Haute-Auvergne, la noblesse possédait 11 % du territoire, le clergé 2, 1 %, c'est-à-dire en tout un peu plus de 13 %, tandis que la classe paysanne en détenait 50 %. Dans le Quercy, 15, 5 % du territoire appartenaient à la noblesse, 2 % environ au clergé, c'est-à-dire environ 18 % en tout, contre 51 % qui appartenaient à la classe paysanne. Dans le Dauphiné, environ 12 % du territoire constituaient la part de la noblesse, 2 %, celle du clergé, c'est-à-dire 14 % en tout, contre 40, 8 % qui revenaient aux paysans. Dans les Landes, 22, 3 % du territoire étaient à la noblesse, un peu plus de 1 % au clergé, c'est-à-dire environ 24 % en tout, contre 52 % qui étaient aux paysans. Dans le Béarn, 20 % environ du territoire appartenaient à la noblesse, 1, 1 % au clergé, c'est-à-dire un peu plus de 21 % en tout, contre plus de 60 % qui apparte-

1. Il a étudié les rôles des tailles tarifées de la Normandie, de la Picardie, du Limousin, les nouveaux pieds de taille de la Bourgogne.

2. Entre autres arguments, il invoque le témoignage de Turgot : « Au moyen du tarifement de la taille, introduit par M. de Tourny, tous les fonds existant dans chaque paroisse étaient connus ; il n'en a été omis aucun ». (*Œuvres*, t. I, pp. 560-561).

3. *L'état des classes agricoles en France à la veille de la Révolution*, pp. 42-43.

naient à la classe paysanne. Dans le pays toulousain, 28, 7 % du territoire étaient détenus par la noblesse, environ 4 % par le clergé, ce qui faisait environ 33 % en tout, contre 35 % qui représentaient la propriété paysanne. Dans le Roussillon, 32 % environ du territoire appartenaient à la noblesse, 4 % au clergé, c'est-à-dire environ 43 %, contre près de 40 % appartenant à la classe paysanne. »

De ces données se déduisent les conclusions suivantes :

1° La propriété du clergé, dans les campagnes, ne comprenait en général qu'une très faible portion du territoire ; sa superficie n'était un peu considérable que dans le Nord de la France ;

2° La propriété de la noblesse était plus étendue, mais n'oscillait cependant que de 15 à 20 %[1] ;

3° Les classes paysannes détenaient une portion vraiment importante du sol, plus ou moins considérable d'ailleurs, suivant les régions : dans le Midi et le Centre de la France, la propriété paysanne dépassait souvent 50 % ; dans le Nord et surtout dans l'Ouest, elle était moins étendue.

Quant à la propriété de la bourgeoisie, elle était loin d'être insignifiante. Mais, à cet égard, il convient aussi de distinguer les diverses régions de la France : si, en Limousin, la propriété bourgeoise était plus étendue que la propriété ecclésiastique et la propriété noble réunies (80.000 arpents, contre 9.600 appartenant au clergé et 46.000, à la noblesse), dans le Laonnois, au contraire, elle ne comprenait que 10.670 arpents, tandis que la noblesse détenait 30.000 arpents, et le clergé, 30.715. — M. Loutchisky s'est appliqué à définir bien nettement la bourgeoisie : il établit avec raison que le caractère distinctif des bourgeois, c'est qu'ils ne cultivent pas en personne leurs terres, même lorsqu'ils résident à la campagne ; ils se différencient nettement, à cet égard, des artisans et des « occupés d'industrie », qui participent aux travaux de la campagne. Sans doute, il peut y avoir quelques cas douteux, mais trop peu nombreux pour altérer réellement les résultats statistiques.

La répartition de la propriété entre les diverses classes sociales donnait à la France une situation tout à fait originale, qui la distinguait de la plupart des autres pays de l'Europe. Elle possédait de nombreux paysans propriétaires ; c'est là une classe sociale qu'on aurait vainement cherchée

1. Quand on parle de la propriété du clergé et de la noblesse, il s'agit uniquement du *domaine proche* ; seul le domaine proche peut être considéré comme appartenant en propre à ces classes privilégiées.

en Angleterre, en Italie, dans l'Allemagne orientale, sur les bords de la Baltique, en Russie.

Que la propriété paysanne ait persisté en France pendant tout le XVIIIe siècle, personne ne le conteste plus aujourd'hui, et les travaux de M. Loutchisky ont contribué à montrer qu'à la fin de l'Ancien Régime il n'y a pas eu concentration de la propriété foncière. Mais notre auteur croit même pouvoir démontrer qu'il y a eu progrès du morcellement, accroissement de la propriété paysanne vers la fin du XVIIIe siècle. Sa démonstration ne s'appuie pas seulement sur l'augmentation du nombre des cotes (qui, d'ailleurs, a bien sa signification, même si l'on admet que le nombre des cotes est plus considérable que celui des propriétaires), mais aussi sur les indications de mutations portées sur les rôles [1]. D'ailleurs, d'autres indices tendent à prouver l'accroissement de la propriété paysanne : de nombreux registres relatifs à la perception des droits casuels, qui sont conservés dans les archives seigneuriales, montrent, non seulement que lods et ventes constituent un revenu fort important, mais aussi qu'ils proviennent souvent de mutations accomplies au profit des paysans [2]. Il convient de tenir compte encore des nombreux afféagements de terres vagues, qui ont été créés par les seigneurs dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, et dont beaucoup ont été concédés à des paysans. La tendance des paysans à acquérir de la terre, leur désir d'accroître leur propriété ont été notés souvent par les contemporains, et notamment par les intendants. — Du reste, M. Loutchisky n'a jamais prétendu que ces mutations aient changé d'une façon profonde la répartition de la propriété entre les diverses classes sociales : « l'accroissement de la propriété paysanne, dit-il, s'opéra lentement et dans des limites relativement restreintes » ; il établit aussi que cet accroissement n'a pas eu partout la même importance [3].

---

1. Voy. à cet égard, *La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution*, 1912, Appendice V.

2. M. Loutchisky a trouvé sur cette question de nombreuses données dans les archives seigneuriales et notamment dans les papiers de l'apanage du comte d'Artois (Arch. nat., série R), dont l'intérêt avait déjà été signalé par M. Sagnac dans sa thèse latine (*Quomodo jura dominii aucta fuerint regnante Ludovico XVI°*) ; l'apanage du comte d'Artois comprenait des domaines situés dans diverses régions de la France (Limousin, Poitou, Artois, Normandie, etc.).

3. Ainsi, très nettement marqué dans le Limousin, il a été relativement faible dans le Laonnois.

III

L'un des grands mérites de M. Loutchisky, c'est d'avoir montré avec force que la population agricole ne forme pas une masse homogène, d'avoir distingué les divers groupes qui la composent. Remarquons que la classification qu'il nous donne n'a rien d'arbitraire ; toutes les subdivisions qu'il indique sont fournies par les documents eux-mêmes. On ne peut, d'ailleurs, lui reprocher d'attribuer à cette classification un caractère absolu ; il ne se dissimule pas que des individus peuvent passer d'un groupe à un autre groupe. Mais c'était une nécessité de marquer le caractère complexe de la composition des classes agricoles et d'en faire voir toutes les conséquences économiques et sociales.

Le grand nombre de subdivisions n'empêche pas d'apercevoir les ensembles. Deux grands groupes généraux apparaissent très clairement :

1° La population exclusivement agricole ;

2° Les « occupés d'industrie » et les artisans.

Dans le premier groupe, M. Loutchisky distingue les laboureurs, journaliers, métayers, vignerons, etc. Mais les deux groupes qui s'opposent fortement l'un à l'autre, ce sont les laboureurs et les journaliers. Partout, ce sont les laboureurs qui possèdent la plus grande quantité de terre, et, dans les pays exclusivement agricoles, leurs lots sont plus considérables encore que dans les autres [1]. Nous touchons ici à une conclusion d'une portée générale : dans les régions où l'agriculture seule est pratiquée, la moyenne de la superficie appartenant à chaque ménage paysan est beaucoup plus élevée que dans les pays où l'industrie commence à se développer.

L'étude très approfondie que M. Loutchisky a faite du second groupe présente aussi un très grand intérêt. — Il constate que les « occupés d'industrie » (meuniers, marchands, aubergistes, cabaretiers [2], etc.), sont beaucoup mieux pourvus de terre que les artisans (maçons, charpentiers, menuisiers, sabotiers, tisserands, etc.). Mais il croit pouvoir ranger les uns et les autres dans la population agricole ; c'est qu'en effet presque tou-

1. Voy. à cet égard la comparaison entre le Limousin et le Laonnois.

2. Les aubergistes et les cabaretiers sont toujours distingués les uns des autres dans les rôles des vingtièmes.

jours ils cultivent eux-mêmes leurs terres, ne les donnent à ferme que très rarement ; leur négoce ou leur métier n'est qu'une occupation accessoire, surtout dans les pays exclusivement agricoles. — Ici il aboutit à une conclusion fort intéressante pour l'histoire économique : c'est précisément dans les pays où la classe paysanne possède le moins de terre et où il existe la plus grande quantité de non-propriétaires, que l'industrie dans les campagnes commence à se développer au XVIIIe siècle : il y a connexion des deux phénomènes. Dans le Laonnois, l'Artois, la Normandie, certaines parties du Midi, les paysans, — surtout ceux qui sont le moins pourvus de terre, — cherchent des ressources complémentaires, se livrent à des métiers accessoires. Ces pays forment contraste avec des régions comme le Limousin, où les paysans bornent presque tous leur activité aux occupations agricoles.

M. Loutchisky constate encore que la propriété paysanne varie, non seulement d'un groupe à l'autre, mais aussi d'une paroisse à l'autre et même entre les individus d'un même groupe. Ces deux traits marquent fortement la différenciation qui se produit dans la classe paysanne. Il est intéressant d'observer que c'est dans le groupe des laboureurs que cette différenciation est le plus accusée, et qu'elle s'est accrue encore grâce aux mutations de la fin de l'Ancien Régime. Ainsi, dans ce groupe qui représente déjà comme l'aristocratie de la classe paysanne, il se forme une catégorie supérieure, qui, par l'importance de la propriété qu'elle a acquise, finira par s'élever à la classe bourgeoise. Et, comme ces riches paysans participeront très activement à la vente des biens nationaux, l'évolution sociale qui s'annonçait déjà à la veille de 1789 s'achèvera au cours de la période révolutionnaire.

IV

M. Loutchisky s'est appliqué aussi à montrer qu'il existait un lien très étroit entre la répartition de la propriété et l'exploitation agricole au XVIIIe siècle ; et c'est là, sans aucun doute, l'un des résultats les plus intéressants de ses travaux.

Il y a un phénomène qui a exercé une influence de premier ordre sur les procédés d'exploitation agricole : c'est le morcellement de la propriété, morcellement qui se manifeste sur les terres des classes privilégiées, comme sur celles des paysans. Sans doute, certains nobles et certains

établissements ecclésiastiques possèdent de très vastes domaines, mais ces domaines sont rarement d'un seul tenant ; le plus souvent ils sont éparpillés même dans un assez grand nombre de paroisses et séparés les uns des autres par des terres paysannes.

Il faut reconnaître dans ce morcellement l'une des raisons essentielles qui expliquent le caractère des exploitations agricoles au XVIIIe siècle, caractère qu'il est possible de définir de la façon suivante :

1° Presque jamais les privilégiés ne pratiquent le *faire-valoir* direct [1] (et les bourgeois, semble-t-il, le pratiquent encore moins que les nobles). Non seulement ils ne s'occupent pas de culture, donnent à ferme leurs terres et même la plus grande partie de leur réserve, mais encore ils laissent l'administration de leurs domaines et de leurs seigneuries à des régisseurs ou fermiers généraux, qui perçoivent tous les revenus et leur donnent une somme fixe [2].

2° Les exploitations agricoles sont soumises à un véritable morcellement ; elles n'ont que des dimensions restreintes, même dans un pays comme le Limousin, où elles forment des unités cohérentes appelées *domaines* ; ces domaines sont plus étendus sur les terres des privilégiés que sur celles des paysans ; mais sur les premières elles ne dépassent guère en moyenne 90 arpents, et sur les autres 18 arpents. Et encore les domaines tendent-ils à se morceler vers la fin de l'Ancien Régime [3].

En fait, les terres des privilégiés sont louées aux paysans, qui les exploitent de la même façon que leurs propres terres, les cultivent suivant les mêmes procédés ; on se l'explique d'autant mieux que la proportion des diverses catégories de terres (terres labourables, prairies, prés, landes, etc.), est la même sur les propriétés privilégiées que sur les propriétés paysannes.

Ainsi, la condition économique des paysans détermine le mode de location des terres et le caractère des entreprises agricoles.

Les paysans ont peu de ressources, peu d'avances, une quantité médiocre de bétail [4]. Ainsi s'explique la prédominance du métayage, qui

---

1. L'auteur note aussi que la diminution des corvées seigneuriales, souvent réduites presque à rien ou transformées en redevances pécuniaires, rendait très difficile le faire-valoir direct.

2. Voy. *l'État des classes agricoles en France*, pp. 56 et sqq., et la *Propriété paysanne en France*, pp. 146 et sqq.

3. *La propriété paysanne en France*, pp. 152 et sqq.

4. M. Loutchisky a dressé, pour le Limousin, une statistique de la répartition du bétail entre les domaines des diverses classes sociales (*Ibid.*, pp. 181 et sqq.).

exige moins d'avances que le fermage, dans une grande partie de la France (dans le Berry, la Touraine, le Poitou, le Midi, etc.). Dans les provinces du Nord, le fermage a une plus grande extension et se développe même au XVIIIe siècle ; mais, même dans cette région, il n'est pas la forme prépondérante ; il n'est guère pratiqué que sur un tiers des exploitations agricoles et surtout sur celles qui dépendent d'établissements ecclésiastiques. D'ailleurs, dans le Nord, et principalement dans le Laonnois et en Artois, à côté des grandes fermes, on trouve fréquemment la location de la terre par petits lots, qui est très recherchée par les petits propriétaires paysans et par les non-propriétaires ; ainsi la très petite culture côtoie la grande culture. L'extension des grandes fermes, la concentration de l'exploitation agricole ne se sont produites que dans un nombre restreint de régions. Le fait dominant encore à la fin de l'Ancien Régime, c'est le morcellement de l'exploitation, qui correspond au morcellement de la propriété. Et par ce trait encore la France se distingue profondément de pays comme l'Angleterre ou la partie orientale de l'Allemagne, où abondent les grandes exploitations agricoles.

M. Loutchisky s'est appliqué à déterminer l'influence que le régime de la propriété a pu exercer sur l'exploitation agricole. C'est à ce régime, à l'insuffisance des capitaux dont disposaient les cultivateurs qu'il attribue la médiocrité des progrès accomplis par l'agriculture même dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Mais, si l'auteur s'est préoccupé de mettre en lumière les conséquences économiques de la répartition de la propriété, il sait fort bien, d'autre part, que le degré d'aisance des paysans ne se mesure pas exactement d'après la propriété qu'ils détenaient. Il a pu établir que les paysans possédaient une portion importante du sol, — dans des proportions variables, d'ailleurs, suivant les groupes et suivant les individus, — mais il n'a pas prétendu préjuger leur situation matérielle, affirmer qu'ils aient connu la « douceur de vivre » : « La propriété, déclare-t-il, ne comporte pas forcément l'aisance ; propriété et bien-être sont deux notions que les historiens devraient s'appliquer à distinguer nettement. »

Il convient de noter aussi que M. Loutchisky ne s'est pas borné à étudier le régime de la propriété à la veille de la Révolution ; il a entrepris en même temps des recherches sur les ventes des biens nationaux. Il pensait, en effet, qu'il importait d'examiner dans quelle mesure les ventes ont pu modifier la répartition de la propriété en France, dans

quelle mesure aussi la constitution de la propriété au XVIIIe siècle a déterminé la répartition des ventes entre les diverses classes sociales. On peut juger déjà par le petit volume qu'il a publié en 1897 de l'intérêt que présente cette seconde série d'études. Mais depuis il a étendu ses recherches et il vient d'en donner les résultats essentiels dans un travail, publié en russe, et dont la traduction française doit bientôt paraître. On y trouvera certainement des données précieuses et susceptibles de nous faire mieux comprendre les conséquences économiques et sociales de la vente des biens nationaux.

Henri SÉE.

Bulletin d'histoire et de géographie économiques.

I. BIBLIOGRAPHIE ET GÉNÉRALITÉS [1].

Archives de maisons et compagnies de commerce. — Les lois, les enquêtes officielles, les rapports administratifs, de façon générale tous les documents des archives publiques seront de plus en plus insuffisants pour suivre, dans le détail, les transformations de la vie économique. Des archivistes, des professeurs, des juristes et des commerçants, en fondant à Cologne, en 1906, les *Archives économiques de la région rhéno-westphalienne*, ont compris l'extrême intérêt qu'il y aurait à conserver et à classer les documents d'archives privées, les papiers des commerçants et des industriels eux-mêmes, sans lesquels il sera impossible de préciser l'évolution des phénomènes et l'action des hommes. Depuis 1906, des corps de commerce ou des particuliers ont confié aux Archives économiques d'importants documents, comme les papiers et registres anciens de la chambre de commerce et de la bourse de Cologne, de la compagnie de navigation du Rhin et de la mer du Nord, de la banque Schaffhausen, comme des lettres de la famille Camphausen, une correspondance des directeurs de la compagnie rhénane des chemins de fer (1839-1844), des lettres de Harkort et d'Alfred Krupp..... L'exemple de Cologne a été suivi : des dépôts analogues se sont constitués à Halle, Hambourg, Vienne, Bâle et Bruxelles. Il est à souhaiter, avec M. Ch. Schmidt [2],

---

1. Cf. aussi dans la *Revue*, les comptes rendus suivants : T. XVII, p. 35 et sq. : M. Marion *Les impôts directs sous l'Ancien régime* ; Cl. J. Herbert, *Essai sur la police générale des grains..*, et Morelly, *Code de la nature....* ; G. Weulersse, *Le mouvement physiocratique en France*, et *Les manuscrits économiques de François Quesnay et du marquis de Mirabeau* ; M. Kovalewsky, *La France économique et sociale à la veille de la Révolution* ; P. Louis, *Histoire du mouvement syndical en France* ; — *Ibid.*, p. 175 : A. Guillou et A. Rebillon, *Documents relatifs à la vente des biens nationaux. Districts de Rennes et de Bain* ; — *Ibid.*, p. 226 : F. Quessette, *L'administration financière des États de Bretagne* ; — *Ibid.*, p. 425 : Abbé P. Gagnol, *Les décimes et les dons gratuits*, et *La dîme ecclésiastique en France et sa suppression* ; — *Ibid.*, p. 515 : Dupont de Nemours, *De l'exportation et de l'importation des grains*, et Abeille, *Premiers opuscules sur le commerce des grains* ; — T. XVIII, p. 83 : Bourde de la Rogerie, *Introduction à l'inventaire sommaire de la série B. du Finistère (fonds des amirautés de Morlaix et de Quimper, du Consulat et du Tribunal de commerce de Morlaix)* ; *Ibid.*, p. 136 : C. Porée, *Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le district de Sens.*

2. Cf. Ch. Schmidt, *Les documents de l'histoire économique du XIXe siècle.* Besançon, 1912, in-8 (Extrait du *Bibliographe moderne*, 1911, n°s 3-4).

qu'une chambre de commerce française entreprenne de fonder de pareilles archives: la Chambre de Marseille, qui vient de créer un service spécial pour ses archives, est toute préparée pour en prendre l'initiative.

En attendant l'organisation et la conservation des archives économiques du XIXe siècle, il faut s'attacher à sauver celles du XVIIIe siècle.

Les archives départementales de la Loire-Inférieure viennent d'acquérir les papiers d'une grande maison nantaise d'armement, la maison Delaville-Deguer, dont les archives comprennent : 9 volumes de copies de lettres (1763-1782); 2 volumes d'armements et de désarmements (1764-1780); 2 volumes de brouillards (1738-1768); 2 volumes de recettes et de factures (1763-1785); 10 volumes de comptes (1760-1787); 3 volumes de journal (1768-1779). A la fois commerçant et armateur, Deguer avait des correspondants partout : il était en relations suivies avec la Touraine, avec Cholet, Saumur, Bordeaux, la Bretagne, Bayonne, avec l'Espagne et le Portugal, avec l'Angleterre, la Hollande et l'Amérique. Ses opérations commerciales étaient aussi diverses qu'étendues; elles portaient sur les denrées de France ou d'Amérique, sur les grosses toiles de Bretagne et de Laval, sur les toiles de Cholet, comme sur les vins de Xérès et de Malaga, sur les bois de campêche et l'huile de foie de morue d'Amérique, sur le charbon d'Angleterre; aussi ses archives n'intéressent-elles pas seulement l'histoire du grand commerce nantais; elles fournissent de précieuses données économiques de toutes sortes.

Les papiers des frères Delage, conservés aux Archives départementales du Morbihan et sur lesquels M. de La Martinière a attiré l'attention des comités d'histoire économique de la Révolution [1], offrent le même intérêt. Ils comprennent des pièces comptables, de très nombreuses lettres reçues des grandes places de France et les minutes des réponses faites à ces lettres. Sur le commerce des Iles, sur l'armement en course, le commerce de transit, le cabotage, ils abondent en renseignements précis.

Les Archives de l'Afrique au Ministère des Colonies. — Le 1er mars 1911, le ministre des Colonies avait chargé M. Ch. Schefer d'étudier la réorganisation des archives générales de l'administration centrale des Colonies. M. Schefer proposa : 1° de diviser les archives en six *groupes*, dont cinq correspondant aux cinq groupements, par continents, de nos colonies et un réservé aux documents relatifs à l'ensemble des colonies; 2° de consacrer, dans chacun des cinq premiers groupes, un *fonds* spécial à chaque colonie du même continent et un *fonds* commun aux affaires communes

1. Cf. *Journal officiel*, du 22 février 1913, et la *Revue*, mars-avril 1913, p. 116.

à toutes les colonies du même groupe continental. Ce plan de classement vient d'être appliqué à une partie du dépôt, aux archives de l'Afrique[1]. Les documents relatifs à tous nos établissements africains, dans lesquels les colonies de la côte orientale, rattachées à celles de l'Océan Indien, n'ont pas été comprises, forment aujourd'hui un ensemble de 866 liasses. 3.000 fiches de table permettent de se retrouver aisément dans les 2.500 dossiers de cet ensemble, que les historiens de l'Afrique française peuvent librement consulter, pour les années antérieures à 1848.

Réorganisation des archives de la Chambre de commerce de Marseille. — Par délibération du 7 janvier 1913, la Chambre de commerce de Marseille, sur la proposition de son président, M. Adrien Artaud, a créé un service spécial comprenant les archives et la bibliothèque. Elle a nommé archiviste-bibliothécaire M. Joseph Fournier, archiviste honoraire des Bouches-du-Rhône, qu'elle avait déjà chargé de refondre et d'inventorier ses archives anciennes.

La Chambre de commerce de Marseille est la plus ancienne de France, elle remonte à 1599. Ses archives renferment des documents antérieurs à cette date; le plus ancien remonte à 1410. D'importantes trouvailles ayant révélé une grande quantité de documents, dont M. Octave Teissier n'avait pas eu connaissance en rédigeant son inventaire en 1892, le classement a été entièrement repris par M. Fournier. Il est aujourd'hui terminé. Le nouvel inventaire, dès maintenant commencé, s'appliquera aux liasses et registres d'administration de l'ancienne Chambre, supprimée en 1791.

Parallèlement à la revision du classement des archives antérieures à l'an VIII, M. J. Fournier a entrepris le classement des papiers du Conseil de commerce, créé en l'an X, et de ceux de la Chambre de commerce, rétablie en l'an XII. Ce dernier classement, poussé jusqu'à 1815, a mis au jour des documents d'un très grand intérêt sur la situation économique du Sud-Est durant le Consulat et l'Empire. Les Marseillais auxquels, sous l'Ancien Régime, la franchise du port avait assuré une situation privilégiée, ne cessaient de réclamer le retour à la franchise. Le gouvernement consulaire et impérial ne la leur accorda pas. Le blocus continental aggrava le malaise économique dont souffrait la ville qui professa un royalisme exagéré et salua avec joie la chute de Napoléon et la restauration de la Monarchie. Sur les faits d'ordre économique et leur inévitable répercussion au point de vue politique, de 1800 à 1815, des dossiers précieux ont été constitués aux Archives de la Chambre. Ils seront conti-

1. Cf. Eug. Saulnier, *Les archives de l'Afrique au Ministère des Colonies*, dans *L'Afrique française...*, janvier 1913, p. 25-26.

nués pour la période subséquente. Durant ces quinze premières années du XIXe siècle, l'activité commerciale du port de Marseille ayant à peu près disparu, la ville chercha une compensation du côté industriel. De nombreuses usines s'y créèrent et l'on peut dire que Marseille, cité industrielle, date de cette époque. Chaque industrie a fait l'objet de dossiers spéciaux.

Comprenant toute l'importance et l'intérêt de ses archives, la Chambre de commerce de Marseille a voulu les organiser d'une façon méthodique, les ouvrir au public et en faciliter l'utilisation par des inventaires et des publications diverses. En les plaçant sous la direction de M. J. Fournier, elle a fait un heureux choix dont se féliciteront les travailleurs. Sa bibliothèque, qui compte plus de 20.000 volumes concernant les sciences économiques, juridiques, géographiques, plus un fonds local qu'une importante acquisition vient d'enrichir tout récemment, est, comme ses archives, ouverte au public et reçoit une moyenne journalière de 20 lecteurs. Archives et bibliothèque sont installées au palais de la Bourse, dans des locaux spécialement aménagés ; elles ont été largement dotées par la Chambre, dont on ne saurait trop louer l'intelligente initiative.

Albert **Mousset**. *Les archives du Consulat de la mer à Bilbao.* Paris, Fontemoing, 1912, gr. in-8, 20 p. -- Fondé en 1511, supprimé en 1829, lors de la promulgation du code général de commerce, le Consulat de la mer a joué un rôle capital dans l'histoire économique de Bilbao. Il ne s'est pas seulement occupé du commerce de mer, il a exécuté des travaux d'édilité, subventionné une chaire d'hydrographie, même créé, au début du XIXe siècle, une véritable école de commerce. Ses archives ont été conservées : elles comprennent plus d'un millier de registres et de nombreuses liasses, dont M. Mousset a montré l'importance, non seulement pour l'histoire de Bilbao, mais aussi pour l'histoire de nos ports de l'Ouest : Bayonne, Bordeaux, Cap Breton, Landerneau, La Rochelle, Le Havre, Rouen, Saint-Malo et Nantes. Bien accueillis à Bilbao, les Français y fréquentèrent de bonne heure ; les transactions entre Nantes et Bilbao furent particulièrement actives ; aucun autre port n'a tenu dans le commerce général de Bilbao une place plus considérable que celle du grand port de la Loire. Les archives de Bilbao sont le précieux complément des archives de nos chambres de commerce.

Maximilien **Sorre**. *Étude critique des sources de l'histoire de la viticulture et du commerce des vins et eaux-de-vie en Bas-Languedoc au XVIIIe siècle.* Montpellier, Roumégous et Déhan, 1913, in-8, 118 p. — M. S. a limité son étude au XVIIIe siècle, parce que c'est vraiment entre 1690 et 1789

qu'il faut chercher les origines de la viticulture en Bas-Languedoc et parce que la Révolution ouvre une nouvelle période de l'histoire de cette viticulture. Il n'a pas tenté de faire un inventaire complet des sources ; il a voulu classer les principales questions que pose l'étude de cette viticulture : situation du vignoble et production du vin, fabrication des eaux-de-vie, commerce des vins et eaux-de-vie, industries annexes, et indiquer pour chaque question les sources essentielles. Ses recherches ont presque uniquement porté sur les fonds des Archives nationales, des archives départementales de l'Hérault et du Gard, des Archives municipales de Montpellier, de Nîmes et de quelques petites communes de l'Hérault ; il s'est borné à citer les quelques ouvrages ou articles, dont la connaissance lui a paru indispensable, sans s'arrêter aux relations de voyage, aux ouvrages généraux sur l'agriculture, aux dictionnaires, dont les témoignages sont trop locaux ou trop indirects. Tantôt il a cité, plus ou moins complètement, suivant leur nombre, tantôt il a reproduit, intégralement ou en partie, les documents rencontrés : par exemple il a publié tout au long certaines statistiques, comme un état détaillé de la production du vin par communauté dans les diocèses de Montpellier, de Narbonne, de Béziers, d'Uzès, de Lodève, de Nîmes, d'Agde, d'Alais et de Saint-Pons, dressé en 1774. Son livre est à la fois un recueil de textes et une étude de sources.

Société industrielle d'Amiens. Cours public d'histoire économique de la Picardie. — M. Pierre Dubois, dont j'ai signalé dans un précédent bulletin [1], l'intéressante initiative, continue ses leçons sur l'évolution économique de la Picardie. L'hiver dernier (année 1911-1912), il a retracé l'*histoire de l'agriculture en Picardie centrale*, c'est-à-dire dans le département de la Somme, des origines à nos jours, en particulier au XVIIIe et au XIXe siècles. Parmi les questions qu'il a touchées, dans les cinq leçons consacrées au XVIIIe siècle, je note celle des origines de l'agronomie théorique et expérimentale, de l'influence des ouvrages anglais et flamands, des intendants, des premières fermes-écoles et des sociétés et bureaux d'agriculture d'Amiens, Beauvais, Laon et Soissons; celle de l'introduction des cultures nouvelles comme le turneps, la betterave fourragère, l'œillette, le pommier ; celle de l'élevage du cheval et des bêtes à laines ; celle de la culture des plantes textiles, celle des industries textiles rurales et des conséquences de l'arrêt de 1763 [2]. Cette année, son cours porte sur les

1. Cf. la *Revue*, t. XIV, n° de juillet-août 1910.

2. Sur la culture des légumes, l'élevage du poisson et l'extraction de la tourbe en Picardie, cf. la conférence qu'il a faite à la Société de géographie commerciale de Nantes et publiée sous le titre : *En Picardie. La vallée de la Somme, les hortillonnages, les pêcheries et les tourbières.* Nantes, 1912.

métiers d'Amiens à l'exception des métiers textiles, antérieurement étudiés. Après avoir, dans ses deux premières leçons, indiqué les conditions du travail à Amiens, d'abord du XIIIe siècle à la Révolution, puis au XIXe siècle, il consacre, chaque semaine, une leçon aux métiers suivants : boulangers ; bouchers, charcutiers et poissonniers ; brasseurs ; épiciers, moutardiers et vinaigriers ; hortillons et fruitiers ; cuisiniers, pâtissiers, cafetiers et hôteliers ; tailleurs, couturières et fripiers ; chapeliers et coiffeurs ; tanneurs, cordonniers, savetiers et gantiers ; merciers et bijoutiers ; maçons, charpentiers et menuisiers ; serruriers ; peintres en bâtiments et tapissiers ; médecins ; pharmaciens ; imprimeurs et libraires.

Département de la Haute-Garonne. Le Comité des subsistances de Toulouse (12 août 1793-3 mars 1795). Correspondance et délibérations publiées par J. **Adher**. Toulouse, E. Privat, et Paris, E. Leroux, 1912, in-8, XXXIX-411 p. ; *Département de la Haute-Marne. Les subsistances en céréales dans le district de Chaumont de 1788 à l'an V*, documents publiés par Ch. **Lorain**. Chaumont, Cavaniole, 1911-1912, 2 vol. in-8, LXVII-796 p. et 863 p. (Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française). — On n'aura de la Révolution qu'une connaissance incomplète et fausse tant qu'on ignorera la répercussion qu'eut la crise des subsistances sur la politique intérieure et financière de la France d'alors. Cette crise n'a guère été étudiée ; la Commission de l'histoire économique de la Révolution a bien fait d'attirer sur elle l'attention de ses membres. MM. Adher et Lorain viennent de publier deux recueils intéressants sur deux aspects locaux de cette question. Peut-être eût-il été préférable de connaître d'abord la politique générale du gouvernement en matière de subsistances, les services centraux d'approvisionnement, les achats de l'État à l'étranger, dont je compte montrer bientôt l'importance ; mais, en attendant, ces deux recueils locaux sont les bienvenus.

La tâche de M. Adher a été facile. Les documents, qu'il analyse, qu'il cite partiellement ou publie intégralement, lui ont été fournis par deux registres, qui ont conservé la correspondance et les délibérations des différents comités des subsistances de Toulouse. Dans son introduction, il a analysé les papiers d'une Commission qui, du 18 janvier au 20 mai 1793, c'est-à-dire pendant les quatre mois qui précédèrent l'application du maximum, procéda à des achats de grains pour le compte de la ville. Sa publication montrera combien fut complexe et difficile à résoudre le problème de l'alimentation d'une grande ville.

Le travail de M. Lorain a été plus long ; il a dépouillé les fonds des Archives nationales, des archives départementales de la Marne et de la

Haute-Marne, des archives du Palais de Justice de Chaumont, des archives communales de nombreuses communes ; il a ainsi réuni 3.391 documents et il en a indiqué beaucoup d'autres. Il a réparti ces documents en trois parties, correspondant à trois périodes distinctes de l'histoire des subsistances : les disettes de 1788-1789 et de 1791-1793, le maximum, le rétablissement de la libre circulation des grains ; dans chaque partie, il les a groupés suivant leur objet : il distingue les mesures générales concernant l'ensemble du district, ou l'approvisionnement des marchés ou la fourniture des grains et fourrages aux armées..., les mesures spéciales prises soit par les municipalités du marché principal du district, Chaumont, soit par les municipalités des marchés secondaires, Andelot, Arc, Chateauvillain, Nogent et Vignory, soit par les municipalités de nombreuses petites communes pour leur approvisionnement et la fourniture des réquisitions. Ce plan est clair et permet de rapprocher les documents qui, quelle que soit leur origine, se rapportent au même objet. L'auteur a eu raison, pour faciliter l'intelligence des documents, d'exposer, dans son introduction, l'état économique du district de Chaumont, de 1788 à l'an V, d'indiquer la situation des principaux marchés de céréales et de signaler les armées, les services publics et les départements, que le district fut chargé d'approvisionner en grains et en fourrages.

Département des Deux-Sèvres. Cahiers de doléances des sénéchaussées de Niort et de Saint-Maixent et des communautés et corporations de Niort et Saint-Maixent pour les États généraux de 1789, publiés par Léonce **Cathelineau**. Niort, G. Clouzot, et Paris, E. Leroux, 1912, in-8, XXXXI-463 p. et 1 carte hors texte ; *Département de Meurthe-et-Moselle. Cahiers du bailliage de Dieuze*, publiés par Charles **Étienne**. Nancy, Berger-Levrault, et Paris, E. Leroux, 1912, in-8, VIII-442 p. ; *Département d'Ille-et-Vilaine. Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes pour les États généraux de 1789*, publiés et annotés par Henri **Sée** et André **Lesort**. T. IV. Rennes, Oberthür, et Paris, E. Leroux, 1912, in-8, 571 p. (Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française). — Si tous les éditeurs de cahiers travaillaient aussi vite que M. Ch. Etienne, la publication de tous les cahiers de paroisses serait promptement achevée. M. E. se contente d'éditer sans expliquer, ni contrôler, sans même dresser de table analytique des matières, il réduit l'annotation au minimum ; il diminue de même l'intérêt et l'utilité de son recueil.

MM. Sée et Lesort ont suivi une méthode toute différente. Sans doute il leur a fallu de longues années pour éditer les cahiers de la sénéchaus-

sée de Rennes ; du moins leur édition, par l'établissement, l'explication et la critique du texte, est-elle de tout point excellente. Entre leur méthode et celle de M. Etienne, il n'y a pas à hésiter ; il faut adopter la leur. L'important n'est pas d'éditer n'importe comment et rapidement tous les cahiers, mais de préciser leur valeur documentaire. MM. S. et L. nous donnent aujourd'hui le dernier volume de leur recueil. Ce volume contient les cahiers des paroisses et villes de l'évêché de Tréguier, les cahiers du bas clergé des diocèses de Rennes, Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Tréguier et le cahier général de la sénéchaussée ; les délibérations et arrêtés des officiers municipaux de Nantes et de Saint-Brieuc, de novembre 1788, publiés en appendice ; la bibliographie des ouvrages que les auteurs ont le plus utilisés pour l'annotation des cahiers ; quelques additions et corrections au texte des volumes précédents et un index général alphabétique des matières et des noms de personnes, qui rendra facile le maniement du recueil.

M. Cathelineau, sans avoir cherché à suivre l'exemple de MM. Sée et Lesort, a évité la sécheresse de M. Etienne. Si, dans le corps de son recueil, il a surtout borné son annotation à de courtes notices sur la géographie administrative, les cultures, l'industrie, la population de chaque paroisse, il a du moins compris qu'une introduction sur l'état économique des deux sénéchaussées aiderait à la lecture des cahiers. Partout sans doute, l'agriculture était la principale richesse, mais les cultures n'étaient pas les mêmes partout : aux champs abondants de la Plaine, aux riches vignobles de la Saintonge, s'opposaient les eaux et les boues des marais, les bois, les landes et les maigres champs de la Gâtine. C'est cette diversité économique qui explique la diversité des cahiers ; c'est elle qui permet de comprendre par exemple pourquoi les paroisses vinicoles se plaignent plus des droits d'aides que les paroisses de la Plaine, pourquoi celles-ci au contraire se plaignent davantage des droits de terrage.

Département de la Gironde. Documents relatifs à la vente des biens nationaux publiés par MM. M. **Marion**, J. **Benzacar** et **Caudrillier**. Bordeaux, Y. Cadoret, et Paris, E. Leroux. T. I. 1911, in-8, XXXVIII-710 p. ; t. II, 1912, in-8, 646 p. (Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française). — L'enquête collective de MM. Marion, Benzacar et Caudrillier a été conduite avec beaucoup de soin et leur recueil est à la fois statistique et critique. Le tome premier comprend les déclarations et inventaires des biens de première origine ; les inventaires, états des biens de seconde origine ; des états, par communes, de la totalité des biens tombés sous la main-mise nationale ; les

ventes, classées par communes, des biens immeubles et meubles des districts de Bordeaux et de Bourg. Le tome second contient les ventes des districts de Bazas, Cadillac, La Réole, Lesparre et Libourne, et la table des noms de lieux et de personnes pour l'ensemble de la publication. Les ventes d'immeubles seules sont complètement énumérées ; il n'existe pas de collection complète des procès-verbaux de ventes mobilières et la dispersion, la confusion des documents a rendu difficile et peu fructueuse la recherche des ventes de meubles. Pour apprécier l'étendue et la valeur de la propriété ecclésiastique, les auteurs ne se sont pas bornés à utiliser les déclarations, d'ailleurs incomplètes, des membres du clergé, ils ont aussi analysé et comparé les sommiers des biens de mainmorte, les dossiers des procédures en liquidation des pensions ecclésiastiques, les souscriptions à la contribution patriotique et surtout les procès-verbaux d'expertise des immeubles mis en vente, ce qui leur a permis de faire une reconstitution, approximative sans doute, mais cependant utile, de la fortune ecclésiastique. De même ils n'ont pas dissimulé les difficultés, même les impossibilités, de connaître exactement la composition et la valeur des biens de seconde origine. Ils ont cité non seulement les biens vendus, mais encore les biens mis sous séquestre, c'est-à-dire tous ceux qui furent véritablement mis à la disposition de la Nation ; ils ont contrôlé, pour les corriger ou les compléter, les états des biens d'émigrés, dressés par les municipalités, avec les procès-verbaux de division, d'estimation et de partage faits par experts en l'an II et en l'an III ; ils ont préféré aux inventaires des biens de parents d'émigrés les partages de présuccession, c'est-à-dire les documents administratifs qui ont servi de base pour prélever sur les biens des pères et mères d'émigrés la part revenant aux enfants, que l'État s'appropriait tout de suite. S'ils ont rapproché dans le même volume les deux districts de Bordeaux et de Bourg, c'est pour faire ressortir que les ventes ne se sont pas effectuées de la même façon dans un district rural et dans un district voisin d'une grande et riche cité. Pour chaque vente, ils ont indiqué la date, la nature et la contenance de l'immeuble vendu, le nom de l'ancien propriétaire, les prix d'estimation et d'adjudication, les noms des soumissionnaires, enchérisseurs et adjudicataire, ceux des cessionnaires, à l'occasion, la déchéance de l'adjudicataire, s'il y a lieu ; le prix des baux des immeubles avant 1790, aussi souvent que possible. C'est seulement à titre d'exemples qu'ils ont donné les estimations successives d'un même bien et les paiements successifs des acquéreurs ou de leurs cessionnaires ; peut-être eût-il été préférable, au moins pour l'article des paiements, de ne pas se borner à quelques exemples. Ce nouveau recueil confirme quelques-unes des cons-

tatations faites, dans d'autres régions, au sujet de l'inégalité des richesses entre le clergé régulier et le clergé séculier, de la prépondérance de la bourgeoisie dans l'achat des biens de première origine, du grand morcellement des biens de seconde origine, de la fréquence des mêmes noms d'enchérisseurs et d'acquéreurs dans le même quartier ou la même localité, du faible rendement des ventes par suite de la dépréciation de l'assignat.

J. A. **Brutails**. *Recherches sur l'équivalence des anciennes mesures de la Gironde*. Bordeaux, G. Gounouilhou, 1912, in-8, 158 p. — Je sais, par expérience, pour avoir étudié le commerce des céréales dans une province de l'ancienne France, combien grande était la diversité des mesures et quelle source de confusions et d'erreurs était alors cette diversité. Je sais aussi combien il est actuellement difficile de se reconnaître dans cette diversité et surtout d'établir le rapport des anciennes mesures avec celles d'aujourd'hui. L'établissement de ce rapport nécessite de longues et minutieuses recherches, dont beaucoup d'historiens ne se sont pas encore douté. M. d'Avenel, entre autres, s'est contenté de s'informer de l'équivalence des anciennes mesures auprès des maires, des notaires et des présidents de sociétés savantes locales ou d'ajouter foi aux nombreuses tables d'équivalence dressées , après 1790, par des particuliers ou des administrations ; il n'a fait le contrôle rigoureux ni des réponses des uns, ni des tables des autres. Le même M. d'Avenel, comme bien d'autres auteurs de tables de concordance, n'a pas davantage pris garde que la même mesure s'était parfois fortement modifiée avec le temps ; il a cru que les mesures, de saint Louis à Louis XVI, étaient restées « semblables à elles-mêmes, immobiles dans leur diversité ». Cette immobilité n'est qu'apparente ; il a été dupe de la persistance des noms ; le nom primitif d'une mesure s'est parfois perpétué, même quand sa forme et sa contenance ont profondément varié. M. B. a eu parfaitement conscience de la difficulté de sa tâche ; il a conduit ses investigations avec beaucoup de critique ; il a sincèrement reconnu les lacunes de nos connaissances sur certaines époques, sur le Moyen âge notamment, et il a formulé ses conclusions avec prudence. De son travail, dont le mérite est considérable, on ne gardera pas seulement l'impression que les mesures du Bordelais n'ont cessé depuis le Moyen âge d'évoluer vers la précision et l'uniformité, on tirera surtout des données pratiques, qui rendront plus faciles et plus sûres les études sur l'histoire économique de la région.

II. MONOGRAPHIES RÉGIONALES.

Léon **Dutil**. *L'état économique du Languedoc à la fin de l'Ancien Régime (1750-1789)*. Paris, Hachette, 1911, in-8, XXIV-961 p. — La région envisagée ici n'est pas toute la province du Languedoc, mais le Languedoc que l'auteur appelle « naturel », c'est-à-dire le Haut et le Bas Languedoc ; elle n'englobe pas les pays du Gévaudan, du Velay et du Vivarais, qui ne se rattachaient au Languedoc que par des liens administratifs et avaient leurs caractères propres. Ce Languedoc naturel est une région encore assez étendue ; composé de parties variées, il présente de riches limons et de stériles montagnes, des bassins verdoyants et des garrigues désolées ; adossé au Massif Central et relié à la mer par des plaines basses, il est une terre de liaison et une terre de contrastes, où la nature « donne et refuse beaucoup à l'homme ». Dans cette région, dont une description géographique précise nous rend sensibles la variété et l'unité, M. D. a étudié avant tout l'activité économique de l'homme ; il n'a parlé qu'incidemment de sa condition sociale, il s'est attaché à montrer les diverses ressources du pays, à examiner leur mise en valeur et à apprécier la production sous tous ses aspects. C'est la première fois qu'on tente de tracer, pour une région déterminée, le tableau d'ensemble de son activité économique, pendant une période aussi longue et aussi intéressante que la seconde moitié du XVIIIe siècle. La tentative n'était pas aisée ; l'ampleur et la complexité du sujet, l'abondance des documents exposaient l'auteur soit à grossir démesurément son livre, soit à effleurer certaines questions. A la vérité, M. D. n'a pas toujours évité ces deux défauts ; tantôt il a accumulé les détails ; tantôt il a négligé certains dépôts d'archives comme ceux de la Chambre de commerce de Marseille et des Affaires étrangères qui lui auraient fourni d'importantes précisions sur la fabrication et le commerce des draps du Levant, sur les efforts du Languedoc pour détruire le privilège de Marseille. Son mérite néanmoins reste grand ; il a fait des recherches aussi consciencieuses qu'étendues ; il a présenté clairement les résultats de son enquête et son livre est un exemple de l'intérêt qu'offrent les études d'histoire économique et en particulier l'histoire économique du XVIIIe siècle.

Les régions de la France. VIII. *La Lorraine, le Barrois et les Trois-Evêchés*, par Ch. **Pfister**. Paris, 1912, in-8, 137 p. (Publications de la *Revue de synthèse historique*). — La région lorraine, envisagée ici, comprend à la fois le duché de Lorraine, le duché de Bar et les Trois-Évêchés ou sou-

verainetés ecclésiastiques de Toul, Metz et Verdun ; ces trois « entités historiques » constituent en effet « un tout géographique », dont les morceaux ont formé les quatre départements lorrains de la Meuse, de la Meurthe, de la Moselle et des Vosges. Nul n'était mieux préparé que M. Pfister pour écrire l'histoire critique de l'histoire lorraine. Son étude contient trois parties distinctes : une description géographique du sol et des divers pays lorrains ; une revue des traités généraux de toutes espèces se rapportant à la Lorraine et une vue rapide de l'histoire du pays.

La première partie a été empruntée à M. L. Gallois, qui, en quelques pages, précise, définit et caractérise la « Plaine » la « Montagne » et la Vôge, la Woëvre et la Haye, les divers pays de la Lorraine, à laquelle se rattache étroitement le Barrois, qui fut toujours lui-même une frontière dans un pays de frontière.

La seconde partie n'est pas une bibliographie complète de l'histoire de Lorraine ; c'est l'indication des sources de cette histoire, des principales chroniques authentiques, des histoires générales, comme celle de Dom Calmet, dont les défauts ne doivent pas faire oublier les grandes qualités, des travaux des sociétés savantes, des Académies et des sociétés d'archéologie de Nancy et de Metz. De cette revue rapide, il ressort que de nombreux matériaux ont été amassés, que d'excellentes monographies ont été écrites, que l'histoire générale de Lorraine vraiment critique, que nous n'avons pas encore, peut être tentée, que des historiens sont prêts à entreprendre collectivement une œuvre, dont M. Pfister trace le plan, s'il se trouve un éditeur pour l'éditer.

Dans la troisième partie, M. Pfister considère « l'histoire du pays comme à vol d'oiseau ». Il distingue, dans cette histoire, six grandes périodes : la période préhistorique et gallo-romaine ; la période de 481 à 959, celle où la Haute-Lorraine n'a pas encore d'existence à part, où Metz et Toul sont rattachées à Bruxelles et à Aix-la-Chapelle ; la période où la Haute-Lorraine a ses ducs propres et où se créent les principautés ecclésiastiques de Metz, Toul et Verdun, que la France occupe en 1552 ; la période d'occupation française, où progressivement, de 1552 à 1737, la France, maitresse des Trois-Évêchés, met la main sur la Lorraine ; la période française, qui ne commence vraiment qu'en 1737, après l'abdication de Meudon ; enfin la dernière période, qui s'ouvre avec le traité de Francfort, depuis lequel Metz et une série de terres lorraines se sont vu imposer de nouvelles destinées. Pour chacune de ces périodes, dont la distinction, comme il l'avance lui-même, est un peu arbitraire, il signale les principaux travaux réalisés et les questions non encore étudiées ; mais,

manifestement, les deux dernières périodes ont moins retenu son attention que les précédentes. Peut-être n'a-t-il pas fait à la période moderne et contemporaine la place qu'elle méritait. Peut-être aussi eût-il pu consacrer quelques pages spéciales à l'histoire économique de cette période. Quand il signale quelques études économiques, comme celles de M. P. Boyé sur l'industrie, le commerce, les salines, les travaux publics de la Lorraine du XVIIIe siècle, c'est en tant qu'elles intéressent l'histoire administrative ou politique du règne de Stanislas ; il est beaucoup plus préoccupé des événements politiques que des faits économiques. Il se borne, en terminant, à faire allusion à l'abondante littérature qu'a provoqué l'essor industriel de la Lorraine ; il me semble qu'un chapitre particulier sur l'évolution économique de la Lorraine, où l'agriculture et la viticulture restent stationnaires et même périclitent, tandis que l'industrie progresse rapidement, eût été la conclusion naturelle de sa remarquable étude [1].

Les Bouches-du-Rhône. Encyclopédie du département. Extrait du t. III : *Histoire économique (1481-1789)*, par V.-L. **Bourrilly**. Marseille, Barlatier, 1913, gr. in-8, 113 p. — Le plan de cet ouvrage est simple : après un court tableau de la situation économique à la fin du XVe siècle, l'auteur indique successivement, pour chacun des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, assez rapidement pour le XVIe siècle, de plus en plus longuement pour les siècles suivants, l'état de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. De l'exposé, ce qui ressort le plus nettement, c'est le progrès continu du commerce et de l'industrie dans un pays qui, à la fin du XVe siècle, était encore avant tout un pays agricole, et c'est la place importante prise par le grand port maritime de Marseille dans l'économie non seulement du littoral, mais encore de l'intérieur. C'est l'essor du commerce qui, au XVIIe siècle et surtout au XVIIIe siècle, assura la prospérité relative de l'agriculture et favorisa l'extension de l'industrie.

---

1. Il n'eût pas été inutile de signaler par exemple les ouvrages : de Dietrich, *Gîtes de minerai et bouches à feu de la Lorraine en 1785. 1800* ; de A. Weyhmann, *Histoire de l'ancienne industrie du fer en Lorraine*, Strasbourg, 1905, in-4, qui contient d'intéressants documents ; de E. Gréau, *Le fer en Lorraine*, Paris et Nancy, 1908, gr. in-8, qui fournit, outre le tableau de l'industrie contemporaine, d'utiles renseignements sur la métallurgie lorraine depuis le XVIe siècle ; du même, *Le sel en Lorraine*, Paris et Nancy, 1908, gr. in-8, et *Cinquantenaire de la Chambre de commerce de Meurthe-et-Moselle*, *Revue des industries du département*, Paris et Nancy. 1905, in-8 ; de Ch. Schmidt, *Un essai de statistique industrielle en l'an V* (*Bulletin de la Commission de l'histoire économique de la Révolution*, 1908, nos 1-2) qui reproduit la statistique du département de la Moselle ; de J. F. Coster, *La Lorraine commerçante*, Nancy, in-8 ; de Parisot, la *Lorraine, région française telle qu'elle est constituée par les conditions géographiques, historiques et économiques*, Nancy, 1908, broch. de 18 p., et de J. Vidal de la Blache, *Étude sur la vallée lorraine de la Meuse*, Paris, 1908, in-8, qui se sont préoccupés de noter la transformation économique de la région.

M. B. n'a point prétendu, en si peu de pages, écrire l'histoire économique de la Basse-Provence, du XVIe siècle à la Révolution ; s'il a pratiqué les archives locales, celles du département et celles de la Chambre de commerce, il s'est surtout servi, pour se documenter, des travaux de ses prédécesseurs, notamment des études de P. Masson, de J. Fournier, de Ch. de Ribbe, d'A. d'Agnel, de Julliany ; à défaut de données originales, il a cherché et il a réussi à présenter un clair résumé de nos connaissances sur la Basse-Provence et à noter les grands traits de l'évolution économique du pays.

Étienne **Clouzot**. *Les modifications littorales de l'île de Noirmoutier*. Dans *La Géographie*, 1913, n° du 15 janvier. — Dans cet article, dont la matière a été tirée des Archives nationales, des Archives départementales de la Vendée et du Musée Condé (l'île fut propriété du prince de Condé jusqu'à sa vente au Roi, en 1767), M. C. a retracé l'histoire de la conquête des polders et celle de la défense des dunes, soit contre le vent, soit contre la mer. Jusqu'au XVIIe siècle, on ne fit dans l'île que des dessèchements minimes ; on se borna à rattacher à la terre des parcelles complètement affermies plutôt qu'à dessécher. A partir du XVIIIe siècle au contraire, à l'exemple d'Herstfeldt, un Alsacien, gouverneur de l'île, qui se vit enlever le fruit de son travail, quelques particuliers, dont Cornil-Ghislain Jacob, procédèrent à de véritables dessèchements en grand, qui, après avoir été suspendus, sous la Révolution, se sont poursuivis jusque vers 1856. Si la conquête des terres nouvelles n'a pas été facile, la défense des terres anciennes ne l'a pas été davantage. Les deux tiers du littoral, soit 24 kilomètres environ, sont bordés d'une chaîne de dunes, les « parées » ; tantôt déplacées par le vent, tantôt emportées par la mer, ces « parées » ont envahi les champs de l'intérieur ou les ont livrés à l'érosion des vagues. On a fait effort pour les fixer et pour les protéger ; l'administration royale construisit des digues ; aujourd'hui l'État entretient 5 kilomètres de travaux de défense. La lutte contre la mer n'a pas été inutile ; il suffira de regarder la carte comparée de Noirmoutier en 1702 et en 1900, dressée par M. C. pour se rendre compte des terrains conquis.

Raoul **Blanchard**. *Grenoble. Étude de géographie urbaine*. Paris, A. Colin, 1911, in-8, 162 p,, 10 figures dans le texte et 5 photographies hors texte. — Les études de géographie urbaine sont aussi des études d'histoire urbaine ; sans doute l'idée essentielle de ces études « est celle qui explique l'origine et le développement de la ville en fonction des conditions physiques de son emplacement », mais, tout en expliquant l'origine

et le développement de la ville, le géographe les raconte, il fait l'histoire des transformations de la ville, de sa population et de son activité économique. L'étude présente intéresse particulièrement l'histoire, car, Grenoble devant surtout son développement à l'industrie, elle est en partie le tableau des anciennes et nouvelles industries grenobloises.

Établie au contact de régions naturelles aux ressources différentes et surtout au confluent de deux rivières, dont la rencontre a déterminé sa naissance, Grenoble est un site de pont ; la ville s'est fixée au seul endroit de la dépression où le passage fût permanent. Sur son âge, sur sa fondation et sur sa vie jusqu'à la fin du XIe siècle, nous ne savons rien de précis ; nous possédons quelques détails sur son activité commerciale aux XIIIe, XIVe et XVe siècles ; ravagée par des épidémies de peste périodiques, par les gens de guerre et les sièges, à partir de 1494, elle reste purement et simplement la ville du pont et végète jusqu'à la fin du XVIe siècle. A partir du XVIIe siècle, la ville ratatinée se développe rapidement. Lesdiguières élargit son enceinte et l'embellit. Après avoir plus que doublé au XVIIe siècle, elle cesse de grandir au XVIIIe siècle, à cause de la révocation de l'édit de Nantes et de la décadence de certaines industries, comme celles des cartes à jouer. La Révolution lui enlève une partie de sa population religieuse et civile et paralyse son industrie de luxe ; au début du XIXe siècle, elle est moins peuplée qu'elle ne l'était, cent vingt ans auparavant. Après 1815, elle se reprend, lentement, à augmenter jusqu'en 1830 ; après l'achèvement, en 1836, de sa nouvelle enceinte, elle double presque d'étendue. C'est dans les années suivantes qu'apparait, sur un emplacement gagné sur des alluvions consolidées du Drac, le quartier de l'Ouest, la grande ville d'aujourd'hui. La construction d'un pont sur le Drac, en 1826, du cours Berriat, en 1845, pour relier le pont à la vieille ville, de la gare, en 1856, déterminent le rapide peuplement de l'ouest ; en 1872, Grenoble a deux fois plus d'habitants qu'en 1801 ; aujourd'hui, elle en a quatre fois plus ; mais l'axe de la ville s'est déplacé et se déplace de plus en plus vers l'ouest, malgré les efforts de la vieille ville, qui, pour retenir les habitants, se transforme et se modernise par endroits.

Le facteur essentiel du développement de Grenoble a été l'industrie, dont les progrès au XVIIe siècle provoquent le premier essor de la ville. L'évolution industrielle dépend étroitement du milieu physique. Éloignée des centres de matière première ou des marchés de consommation, dépourvue de combustible, l'industrie grenobloise travaille d'abord la matière première trouvée sur place, susceptible d'une manipulation facile et peu puissante, transformable en produits, dont le faible poids et le

prix élevé compensent les frais de transports lointains : c'est ainsi que la ganterie utilise les peaux des chèvres de la montagne ; la toilerie, le chanvre du Grésivaudan ; la papeterie, le bois des forêts voisines ; la fabrique de cartes à jouer, le papier ; la distillerie, les fruits de la vallée. Plus tard, vers 1830, l'exploitation de l'anthracite du bassin de la Mure permet d'utiliser d'autres ressources locales, la pierre à chaux et le ciment, et fait apparaître des industries nouvelles ; puis les installations de houille blanche provoquent l'établissement d'une industrie métallurgique aujourd'hui très remarquable. De toutes ces industries, anciennes et nouvelles, la ganterie reste la plus active. En 1789, la ganterie faisait vivre le tiers de la population. Au XVIIIe siècle, ses progrès l'avaient obligée d'étendre le rayon de ses approvisionnements et de ses débouchés. Sous la Révolution, elle avait vu la plupart des marchés se fermer, mais elle s'était relevée, sous le Second Empire, et avait conquis les marchés d'Angleterre et d'Amérique. Depuis, après avoir souffert de la concurrence étrangère et du protectionnisme, elle s'est adaptée aux conditions nouvelles ; grâce à la mécanisation de ses procédés et à la concentration industrielle, elle maintient largement ses positions.

Grenoble est aussi devenue une capitale régionale ; elle est le centre économique d'une région, constituée surtout par les grandes vallées de l'Isère, de l'Arc, de la Romanche et du Drac, que l'industrie est en train de transformer et d'enrichir. L'industrie, qui a fait le développement de Grenoble, lui constitue une zone d'influence de plus en plus étendue dont l'histoire sera désormais inséparable de celle de la grande ville industrieuse.

J. **Levainville**. *Rouen. Étude d'une agglomération urbaine.* Paris, A. Colin, 1913, in-8, 418 p., 1 carte, 1 plan de Rouen et 16 pl. hors texte. — Située à un carrefour mondial, où convergent trois grandes routes maritime, fluviale et terrestre, Rouen est dans une position géographique favorable à l'établissement d'une ville : elle attira et retint de bonne heure les hommes. Toutefois le site se prêtait peu au développement de la ville. Encerclée entre des coteaux abrupts, serrée par des marécages et le fleuve, étranglée par la forêt, la cité ne s'est maintenue et agrandie que par un effort continu de l'activité des habitants qui ont successivement défriché les forêts, rattaché des îles du fleuve à la terre, créé des terres neuves, desséché des marais, régularisé la Seine et couvert le Robec, l'Aubette et la Renelle. Entourée de vallées et de plateaux aux ressources précaires ou insuffisantes, incapable de vivre par elle-même et sur elle-même, elle a dû, de tout temps, s'assurer, dans les

régions limitrophes ou à l'étranger, des centres d'approvisionnement, d'où dépendaient le travail et la vie de sa population ; alors que le numéraire était rare, elle changea ses draps ou les vins venus en transit du sud de la France contre les blés [1], la viande et la laine, dont elle avait besoin. Si la ville de Rouen est née des avantages de sa position géographique, l'activité de la cité est née des défauts de son site.

Cette activité est avant tout une activité commerciale et industrielle. Malgré les conditions défavorables de la circulation terrestre et de la navigation fluviale, l'importation des vins et le commerce des draps furent très tôt les objets de son trafic ; la révolution des transports, en poussant les Rouennais à transformer les communications fluviales, terrestres et maritimes [2], a fait entrer, au XIXe siècle, la vieille cité dans une nouvelle jeunesse, lui a redonné son ancienne prospérité. Jadis la fabrique locale produisit pour des marchés locaux ; grâce à la Seine, cette fabrique étendit ses relations d'affaires aux autres places de la France et de l'étranger ; depuis l'élargissement du marché, cette fabrique est soumise à toutes les vicissitudes de la matière première, qu'elle transforme, et à celles de la technique, qui a beaucoup varié. Jusqu'ici elle s'est appliquée et a réussi à s'adapter aux progrès les plus récents, à renouveler sa production. Il semble qu'aujourd'hui l'activité rouennaise soit moins énergique ; la protection douanière a protégé l'industrie normande contre la concurrence étrangère, mais elle a favorisé la concurrence nationale et Rouen n'a pas su se garantir de la rivalité des cotonniers du Nord, des Vosges et de Roanne. Les capitaux rouennais se détournent de plus en plus du commerce et de l'industrie, pour se cacher dans la terre ; la bourgeoisie est trop cossue et l'argent trop peureux ; presque seuls des Alsaciens, des horsains, qui ont pris les premières places dans le commerce et l'industrie, maintiennent les traditions d'initiative et d'activité qui ont fait la fortune de la ville.

L'évolution industrielle n'a pas seulement modifié l'activité rurale dans la Haute-Normandie au XVIIIe siècle, elle a aussi provoqué la concentration de l'agglomération urbaine. Restée longtemps la cité marché, Rouen n'est devenue la ville usine que vers 1825, avec les progrès du machinisme et de la concentration industrielle. Les vallées ont cessé de

---

1. Parmi les centres approvisionneurs de Rouen, à la fin du XVIIIe siècle, M. L. n'indique pas les pays du Nord, dont les blés étaient parfois un objet notable d'importation ; en Bretagne, il s'en fallait que Brest fût le seul expéditeur de blé en Normandie.

2. La figure destinée à montrer les variations des durées de trajet est un peu trop schématique ; il eût été facile à M. L. de dresser quelques cartes d'isochrones à différentes époques.

concentrer les fabriques cotonnières, depuis que les moteurs hydrauliques ont perdu de leur importance ; l'usine s'est rapprochée de la gare, et des faubourgs industriels et ouvriers ont relié l'ancienne ville aux communes suburbaines. Rouen est devenue une ville régionale, dont le centre historique s'efface de plus en plus devant l'activité et l'étendue des faubourgs, de la banlieue et du plat pays.

Le site, l'activité et la vie de Rouen, telles sont les trois rubriques, sous lesquelles l'auteur a décrit l'évolution économique d'une des plus anciennes villes de France ; peut-être son plan l'a-t-il amené à se répéter parfois [1], peut-être quelques questions n'ont-elles été qu'esquissées, mais personne encore n'avait étudié une ville avec une pareille connaissance des sources historiques et géographiques, avec à la fois autant d'ampleur et de précision [2].

III. INDUSTRIE ET CLASSES OUVRIÈRES [3].

A. de **Warenghien**. *Histoire des origines de la fabrication du sucre dans le département du Nord et de l'École spéciale de chimie pour la fabrication du sucre de betteraves créée à Douai en 1802*. Douai, impr. Crépin, 1912, in-8, 417 p. — De ce livre touffu, où les documents sont trop souvent cités intégralement, on retirera d'utiles précisions sur l'établissement et l'activité des anciennes fabriques du département, comme celle de Merlier-Varlet, de Dunkerque, et surtout sur les débuts de la fabrication du sucre de betteraves et les progrès de la culture de la betterave dans l'arrondissement de Douai. C'est en 1811 que les premiers pains de sucre de betterave furent fabriqués à Auby et à Lille et qu'une des quatre écoles

1. Par exemple dans les chapitres sur les ressources des plateaux et sur l'alimentation.

2. A signaler : dans *Conférences sur l'histoire de Montpellier* par MM. les professeurs Flahault, Joubin, Babut, Gachon et Thomas, Montpellier, 1912, in-8, 207 p., fig. pl., l'étude de M. André Joubin sur la *Formation et l'évolution de Montpellier*, et celle de M. Louis J. Thomas sur *Montpellier il y a cent ans, 1811-1812* ; — dans *Dijon et la Côte-d'Or en 1911*, — *40e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Dijon, 1911, in-8, 3 vol. de 580, 465 et 436 p. fig. et pl., l'étude de M. H. Hauser sur *Le site et la croissance de Dijon* (t. Ier p. 37-60) et les études de MM. Guicherd, Laprugne, Vercier, Germain Martin, Berthiot sur l'agriculture, le bétail, l'horticulture, les vignobles, le commerce, l'industrie de la Côte d'Or (t. Ier), de MM. Galliot et Eisenmann sur les voies de communication de la Côte-d'Or et Dijon centre de communications (t. III) ; — dans la *Revue de géographie*, annuelle, Paris, Delagrave, 1911, les monographies de G. Goujon, *La Puisaye. Essai de définition d'une région naturelle du bassin de Paris* (p. 1-148), et H. Masson, *Le plateau de Langres. Étude de géographie physique* (p. 149-206, le dernier chapitre est consacré à la géographie humaine).

3. Cf. aussi dans la *Revue*, t. XVIII, p. 134, le compte rendu de : Depitre. *La toile peinte en France au XVIIe et au XVIIIe siècle.*

spéciales, destinées à perfectionner et enseigner la fabrication, fut installée à Douai, sous la direction de Barruel, dont les cours furent très appréciés. La nouvelle industrie prospéra d'abord rapidement ; en un an, la surface plantée en betteraves passa de 210 hectares à 800 dans l'arrondissement de Douai, où la société centrale d'agriculture de Douai s'appliqua à propager la betterave, et de 377 à 1808, dans le département. La crise de 1814-1815, qui ruina beaucoup de fabriques, compromit un moment l'existence de l'industrie du sucre de betteraves ; mais celle-ci, soutenue par Chaptal, résista et se reprit vite à prospérer.

Robert **Lévy**. *Histoire économique de l'industrie cotonnière en Alsace. Étude de sociologie descriptive.* Paris, F. Alcan, 1912, in-8, XXIII-313 p., tabl. et cartes hors texte. — En dépit de son sous-titre, de son plan et de son vocabulaire sociologiques, ce livre est une bonne étude d'histoire économique, où les faits tiennent plus de place que les concepts. L'auteur a fait de longues recherches d'archives dans les dépôts parisiens, dans les dépôts départementaux et municipaux ; il est suffisamment au courant de la bibliographie générale et connaît bien la littérature locale de son sujet : on le lira avec beaucoup de profit. Ce qu'il a surtout voulu montrer, c'est le développement de l'industrie cotonnière qui, née à Mulhouse, rayonna rapidement sur toute l'Alsace. La fertilité agricole du pays le portait plutôt à la culture et sa position géographique le tenait éloigné à la fois des centres d'approvisionnement de matière première et des grands centres de consommation ; mais ces obstacles n'ont pu l'emporter sur les conditions favorables, qui prédisposaient l'Alsace à l'industrie du coton : conditions physiques, comme la présence de l'eau pure et des prés, nécessaires au blanchiment, comme le voisinage du bois et de la houille et l'existence de routes naturelles qui font de l'Alsace un carrefour européen ; conditions économiques, comme la pratique traditionnelle de l'industrie textile, comme l'exemple et la collaboration de la Suisse, où la fabrication des toiles peintes avait pris un grand essor, comme la vogue des toiles peintes qui assurait des débouchés avantageux ; conditions juridiques, comme la liberté d'établissement et de fabrication, comme les encouragements des pouvoirs locaux et un régime de douanes privilégié. Après avoir d'abord travaillé le coton des Antilles et du Levant, puis, de 1823 à 1840, le coton d'Égypte, dit « jumel », les cotonniers alsaciens emploient surtout aujourd'hui le coton des États-Unis. De tout temps, ils ont produit toutes les qualités de filés et se sont efforcés de ne tisser que des filés indigènes ; le tissage et la filature du coton, apparus ensemble à Mulhouse, se sont développés parallèlement en Alsace ; grâce

au perfectionnement de la technique et aux exigences de la consommation, la qualité et la diversité des espèces de tissus n'ont cessé de s'accroître depuis le XVIIIe siècle. Avec la filature et le tissage, l'impression a sollicité l'activité des industriels d'Alsace. L'industrie de l'impression se développa si vite au XVIIIe siècle qu'elle ne put se contenter des seules toiles tissées dans le pays ; jusqu'en 1806, elle s'approvisionna en partie en Suisse, aux Indes et en Angleterre ; de 1806 à 1860, la législation douanière l'obligea à ne manutentionner que des tissus français ; depuis 1860, les traités de commerce et le système de l'admission temporaire lui ont permis d'imprimer à nouveau des tissus étrangers ; si elle a toujours produit de nombreux genres d'indiennes, elle s'est cependant attachée de préférence à produire l'article de luxe. Ces trois branches de l'industrie cotonnière alsacienne ont évolué différemment : l'impression, qui avait à l'origine progressé plus rapidement que la filature et le tissage, est stationnaire depuis 1840, tandis que la production des filés et des tissus augmente de plus en plus ; la concentration industrielle, qui s'est manifestée dès l'origine dans l'industrie de l'impression et qui s'y est accusée fortement, s'est étendue graduellement, mais lentement, aux autres branches.

Si quelques établissements ont disparu dans le nord de l'Alsace, si d'autres se sont créés dans la vallée de la Bruche, la distribution géographique de l'industrie est restée sensiblement la même dans son ensemble. A l'aide de tableaux et de cartes [1], M. L. a fixé la situation de cette industrie à trois époques différentes, en 1787, avant la crise révolutionnaire ; en 1845, au moment où la technique est déjà très perfectionnée, où le canal du Rhône au Rhin est creusé, où les lignes de chemin de fer de Mulhouse à Thann et de Bâle à Strasbourg sont déjà construites ; enfin en 1910 ; de ces tableaux et de ces cartes, il ressort que l'industrie n'est guère sortie de la région montagneuse, où elle s'était d'abord cantonnée, que cette région ne s'est ni rétrécie, ni étendue, que Mulhouse a gardé l'importance relative qu'elle avait prise dès le début dans l'ensemble de la production.

C. **Ballot**. *L'évolution du métier lyonnais au XVIIIe siècle et la genèse de la mécanique Jacquard*. Lyon, 1913, in-8, 52 p. (Extrait de la *Revue d'histoire de Lyon*, 1913, t. XII, n° 1). — Le métier Jacquard, qui, en réduisant les frais de main-d'œuvre, révolutionna la fabrique lyonnaise, est-il l'œuvre de celui dont il a pris le nom, ou Jacquard a-t-il, comme on l'a soutenu, au milieu du XIXe siècle, usurpé la gloire de précurseurs plus

1. La représentation des montagnes, sur ces cartes, est bien imparfaite ; M. L. eût facilement trouvé un meilleur fond de carte.

méritants, Falcon, Vaucanson et Paulet? Tel est le problème que M. B. s'est appliqué à résoudre d'après les documents des Archives nationales. Sa démonstration précise et claire sera peut-être complétée ou corrigée sur certains points de détail, mais ses conclusions ne paraissent pas pouvoir être infirmées. Le métier « à la grande tire », en usage au XVIIIe siècle, offrait de nombreux inconvénients, que l'on chercha de bonne heure à supprimer. Si l'on n'a trouvé le mécanisme souhaité qu'au début du XIXe siècle, on en avait trouvé le principe même dès les premières années du XVIIIe siècle. La mécanique Jacquard ne fut que l'aboutissement d'une longue série d'améliorations successives, le produit des efforts accumulés de toute une série d'inventeurs : Bouchon découvrit l'action du papier troué sur les aiguilles, c'est-à-dire l'idée fondamentale du système nouveau ; Falcon multiplia les aiguilles et inventa la chaîne de cartons ; Vaucanson rendit le mécanisme automatique, mais le restreignit par l'emploi du cylindre ; enfin Jacquard adapta les cartons de Falcon au métier de Vaucanson et Breton, par l'invention des élastiques et du battant, rendit ce métier d'un usage courant. Sans doute Jacquard n'a pas créé le métier de toutes pièces, mais il l'a rendu pratique et cela suffit à légitimer sa gloire. En retraçant la genèse de cette œuvre collective, M. B. n'a pas seulement précisé l'histoire d'une invention qui transforma l'industrie lyonnaise et l'industrie textile du monde entier, qui provoqua d'utiles changements dans la condition des ouvriers en supprimant la catégorie de ceux dont le travail était le plus dur et le moins rétribué, en exigeant des locaux plus grands, plus aérés et par suite plus sains, il a aussi réuni d'abondantes indications sur l'évolution de la fabrique et de la vie ouvrière lyonnaises.

Alfred **Uhry**. *La mise en valeur industrielle du département français de Meurthe-et-Moselle et ses rapports avec son essor commercial.* Bruxelles, 1913, in-8, 42 p. (Extrait de la *Revue économique internationale*, février 1913). — Sur 117 hauts fourneaux que possède la France, 72 se trouvent en Meurthe-et-Moselle. La Lorraine est devenue avant tout le pays du fer, en dépit de M. Thiers qui ne croyait pas à la prospérité éventuelle de la métallurgie dans l'Est. Elle n'est pas cependant uniquement adonnée à l'industrie du fer et M. A. Uhry a raison de souligner l'importance des autres industries qui l'enrichissent : l'exploitation du sel gemme et la fabrication de la soude, la minoterie, confinée aux rives du canal de la Marne au Rhin, la brasserie aux installations modèles, la tannerie et la cordonnerie, la fabrication des cotonnades et des lainages, la lingerie et la confection, la fabrique de dentelles et de passementerie, l'ameublement et la céramique, la chapellerie qui, par la concentration de leurs capitaux et le

perfectionnement de leur matériel, ont prodigieusement accru leur production, tout en réduisant le nombre de leurs établissements. Par cet ensemble d'industries, la Lorraine, tout en accentuant son individualité régionale, multiplie ses rapports avec le reste de la France et avec l'étranger. Son rayon d'achat de matières premières, de vente de minerais et de produits manufacturés n'a cessé de s'étendre ; elle a profondément modifié les conditions du marché du fer, pour ne parler que de ce produit. Son essor commercial et industriel est lié au développement des transports, à l'activité des banques régionales et de la Chambre de commerce de Nancy. L'organisation des transports est loin encore d'être satisfaisante : les chemins de fer, malgré leur animation, ne pourront suffire aux nécessités du trafic ; il est urgent d'améliorer le réseau navigable et surtout de le raccorder aux ports du Nord. En quelques pages, M. U. a su donner un tableau fidèle des progrès et des besoins économiques d'une des régions les plus transformées de la France.

Dr A. **Mony**. *Histoire d'une mine : Commentry*. Paris, Hachette, 1911, in-8, III-454 p. — Evidemment ce livre est mal composé et touffu. Le plan en est incertain, parfois incohérent ; pourquoi avoir, par exemple, intercalé dans l'exposé de la vie financière de la mine tout un chapitre géologique sur la formation de la houille, la flore fossile, la faune ichthiologique et entomologique ? La matière en est inutilement grossie de chapitres sans intérêt local, comme celui sur la législation générale des mines, ou de petits faits locaux trop longuement racontés ; l'auteur s'est trop attardé à dresser la liste des prêtres qui se sont succédé à Commentry depuis 1456, à décrire la fête des mineurs du 28 septembre 1888 et à reproduire les discours prononcés pendant cette fête, à rappeler les actes de courage et de dévouement accomplis dans la mine, à analyser les mémoires d'un médecin local relatifs aux mineurs, a publier les discours prononcés à la dernière distribution des prix à l'école des Frères, en 1908. On dirait que l'auteur n'a pas su ou n'a pas voulu réduire ou sacrifier quelques-unes de ses notes ; son livre n'est ni une véritable histoire, ni un véritable recueil de documents, c'est une compilation capricieuse de documents empruntés aux Archives de la mine, à ses papiers personnels [1], aux journaux de la région et à ses souvenirs. En dépit de ses défauts, il apporte une notable contribution à l'histoire de l'industrie minière en France. Du XVIe siècle au milieu du XVIIIe, de nombreuses

1. Comme les trois lettres inédites, adressées par le Comité de salut public au maître de forges Rambourg, en l'an II.

petites fouilles, des « creux », furent ouverts çà et là, aux Pourrats et à Forêt surtout, par divers particuliers sur leurs propriétés ; ces « creux » furent des exploitations peu actives et peu lucratives. C'est Nicolas Rambourg qui développa, pour ne pas dire créa, la mine de Commentry, dont il devint, en 1818, le seul concessionnaire. Malgré le feu, contre lequel il fallut lutter sans cesse, la production de la houille augmenta rapidement, surtout après l'ouverture du canal du Cher, entre 1834 et 1839, après la fondation d'établissements métallurgiques à Montluçon, en 1841, et à Commentry, en 1842, et la construction, en 1844, d'une voie ferrée entre les houillères et le canal. En 1853, les houillères de Commentry et Montvicq s'unirent, dans une société commune, aux forges de Fourchambault et Montluçon. Cette fusion eut d'heureux résultats. De 1854 à 1874, la production de la houille et de la fonte fit plus que tripler. En 1874, la société en commandite Boignes, Rambourg et Cie se transforma en société anonyme de Commentry-Fourchambault, mais cette transformation fut toute formelle. Depuis 1874, la mine de Commentry s'est appauvrie rapidement ; une partie de son personnel a été employé dans la mine de Crassac, en Auvergne, acquise, en 1891, par la société, ou dans les houillères de Decazeville, qui, en 1892, ont fusionné avec Commentry-Fourchambault ; son épuisement n'est pas éloigné. Grâce aux rapports présentés aux assemblées générales des actionnaires, dont les extraits constituent la partie documentaire la plus précieuse de ce livre, le lecteur pourra suivre, année par année, de 1854 à 1908, les vicissitudes de l'exploitation d'une des plus anciennes mines de France.

Roger **Picard**. *Les cahiers de 1789 et les classes ouvrières*. Paris, M. Rivière, 1910, in-8, 276 p. — Le titre de ce livre promet à la fois trop et trop peu. Il promet trop peu parce qu'il ne s'est pas borné à l'étude des classes ouvrières ; il y est beaucoup plus question des commerçants que des ouvriers proprement dits, de l'organisation industrielle et commerciale que de la vie ouvrière : « comment était jugée la législation industrielle et commerciale de l'Ancien Régime, quels abus, quels maux lui imputait-on, quels retranchements, quelles modifications désirait-on lui faire subir, telles sont en effet les questions » que son auteur s'est proposé d'étudier dans les cahiers. Il promet trop parce que les cahiers étudiés ne constituent, malgré leur nombre [1], qu'une faible partie des

1. Quelques cahiers publiés lui ont échappé, par exemple : cahiers du bailliage de Thiaucourt (H. Poulet. *Une petite ville de Lorraine à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, Nancy, 1904) ; cahiers d'Épinal, de Saint-Dié, Neufchâteau (*Documents rares ou inédits de l'histoire*

cahiers de 1789 qui ont été conservés, et parce que la plupart n'intéressent pas des régions ou des villes industrielles ; l'auteur fait trop bon marché des cahiers perdus ou encore inédits, en croyant qu'ils « ne nous apporteraient rien de bien nouveau, si l'on en juge par ceux actuellement connus ». Tel qu'il est, ce livre est intéressant et commode. Il est un recueil des doléances et des vœux les plus caractéristiques, contenus dans les cahiers publiés et concernant la grande industrie et la réglementation, la petite industrie et le régime corporatif, le travail et les salaires, la circulation et le commerce intérieur, le commerce extérieur, les privilèges commerciaux, les impôts et le commerce, la juridiction commerciale, la protection du travail, en d'autres termes toutes les « questions industrielles et commerciales ». Il est aussi un commentaire de ces doléances et de ces vœux. A cet égard on pourra peut-être lui reprocher de n'avoir pas utilisé quelques ouvrages plus récents ou plus critiques que ceux auxquels il a eu recours [1]. Son chapitre sur la valeur documentaire des cahiers est un peu superficiel ; il déclare n'avoir connu l'article de M. Sée, paru dans la *Revue historique* sur « la rédaction et la valeur historique des cahiers de paroisses » que quand son livre était sous presse ; c'est possible, mais MM. Sée et Lesort, dès 1909, dans leur introduction à la publication des cahiers de la sénéchaussée de Rennes, avaient consacré à cette question une étude étendue et précise, dont il ne parle pas. S'il signale, d'après une délibération du seul commerce d'Amiens, le projet d'envoyer des députés du commerce à la suite des États généraux, il ajoute à tort que « cette proposition ne fut pas écoutée », et ignore l'existence du Comité des députés extraordinaires du commerce et des manufactures de France [2]. Il semble croire qu'il y avait des transports en commun à Paris, à la fin de l'Ancien Régime : depuis la disparition des carrosses à cinq sous, créés à la fin du XVIIIe siècle, le public ne disposait, dans l'intérieur de Paris, que de carrosses de remise, de fiacres, de chaises à porteur ou de brouettes ; il n'y avait de transports en commun que sur la route de Paris à Versailles, avec le « carabas » et le « pot-de-chambre ».

---

des Vosges, t. I et II) ; cahiers de la ville de Toul (A. Denis, *Toul pendant la Révolution*, Toul, 1892) ; cahiers du Boulonnais (*Assemblées du Boulonnais. Cahiers de remontrances et doléances des Trois ordres. Cahiers de doléances des paroisses et communautés*. Boulogne-sur-Mer, 1889, in-4).

1. Il ne cite pas par exemple les ouvrages de E. Dupont sur la condition des paysans dans la sénéchaussée de Rennes, de Godard, sur l'ouvrier en soie, de Dumas sur le traité de 1786, de Galley sur l'élection de Saint-Étienne ; il n'indique pas les principaux ouvrages relatifs aux statuts ou à la vie des corporations.

2. Cf., sur l'organisation et l'œuvre de ce Comité, l'article que j'ai publié dans les *Annales révolutionnaires*, mars-avril 1913.

Il note l'hostilité des ouvriers à l'égard des machines, sans peut-être assez l'expliquer ; si les machines furent tant impopulaires, ce n'est pas seulement parce qu'elles enlevaient de l'ouvrage aux ouvriers, c'est aussi parce que, loin d'être l'œuvre d'ouvriers comme en Angleterre, elles furent imposées par de riches bourgeois ou de nobles manufacturiers.

IV. AGRICULTURE ET CLASSES RURALES [1]

Maximilien **Sorre**. *Les Pyrénées méditerranéennes. Étude de géographie biologique*. Paris, A. Colin, 1913, in-8, 508 p., 41 fig., 11 pl. et 1 carte en couleur hors texte. — Il importe, pour bien souligner l'intérêt de ce livre, de préciser le but de l'auteur. Tout d'abord il n'est pas une monographie de région naturelle. Sous ce terme nouveau de Pyrénées méditerranéennes, ce qu'il étudie, c'est l'extrémité orientale des Pyrénées, à partir de l'Andorre, et l'ensemble des basses montagnes, des collines et des plaines, qui en dépendent à l'Est et au Midi, c'est-à-dire une réunion de petites régions plus ou moins fortement individualisées qui se disposent de part et d'autre de la frontière franco-espagnole : une plaine viticole, le Roussillon ; une plaine agricole, où domine l'olivier, l'Ampurdan ; des garrigues entre des cultures, la Garrotxa d'Ampurdan ; des hauteurs garnies de chênes-lièges, Aspres, Albères, Mont-Gavarras ; de puissants massifs montagneux, où s'étalent les rochers, les forêts et les pâturages, associés tantôt à de larges plaines, Cerdagne ou Capcir, tantôt à d'étroites et profondes vallées, l'Andorre ; des Vallées avec de belles verdures, des prairies et des vergers, des minières, des filatures et des cités industrielles, vallées moyennes de la Catalogne et du Conflent. En second lieu, ce livre n'est ni une étude de géographie physique, ni une étude de géographie humaine ; c'est une étude de géographie biologique, entendez que l'auteur n'a pas prétendu dire tout ce qu'un géographe peut dire sur les régions comprises entre l'Andorre et la mer, mais qu'il a, en appliquant à de très vieux pays des méthodes plus ordinairement appliquées à des pays neufs, tenté de montrer comment les genres de vie se modifient sous l'influence des transformations du milieu végétal — et réciproquement — au contact de deux mondes différents, le monde pyrénéen et le monde méditerranéen, et sous la dépendance des changements de climat.

---

1. Cf. aussi dans la *Revue* les comptes rendus suivants. T. XVII, p. 217 : J. Garin, *En Savoie* ; *Une paroisse et une communauté rurales avant la Révolution* ; — *ibid.*, p. 432 : F. Vermale, *Les classes rurales en Savoie au XVIIIe siècle*.

Quelles sont les principales constatations de son intéressante enquête ? La double action de l'altitude et du climat détermine un étagement parallèle de la végétation et des genres de vie. Dans les deux plaines méditerranéennes, où la sécheresse de l'été entraîne la prépondérance des chênes-lièges ou des pins, des garrigues ou du maquis, le genre de vie le plus anciennement pratiqué repose sur la culture de l'olivier et sur la culture précaire des céréales, combinées avec l'élevage de troupeaux transhumants. Peu évolué, dans tout l'Ampurdan, ce genre de vie s'est compliqué et profondément modifié dans le Roussillon, avec le développement de l'irrigation et des cultures maraîchères et surtout avec l'extension extraordinaire du vignoble, dont la surface passa de 3.000 hectares, en 1789, à 25.000, en 1840, et atteignit 70.000 hectares, en 1879 ; il s'est aussi différencié dans la Garrotxa, avec une localisation plus étroite de l'agriculture et une diversité plus grande des cultures ; dans les monts Gavarras, avec l'industrie du liège ; sur le littoral des Albères, avec la pêche de la sardine et de l'anchois, dont les ressources s'ajoutent à celles du jardinage. Dans la région intermédiaire, qui sépare la région purement méditerranéenne de la région proprement pyrénéenne, entre 700 et 1.700 mètres, en moyenne, l'abondance et la régularité des pluies créent un autre cadre végétal, où dominent le rouvre, le hêtre et le pin sylvestre. Ici, la vie agricole n'a plus rien de méditerranéen : le blé, le maïs, le sarazin et les plantes fourragères se partagent le sol cultivable ; le champ se substitue au jardin. Quand elle se restreint, faute de conditions topographiques favorables, quand elle ne suffit plus à nourrir l'homme, tantôt elle se juxtapose à la vie industrielle, comme dans la Catalogne, où l'industrie textile est très ancienne, tantôt elle se combine avec l'exploitation industrielle des minerais de fer, comme sur le versant septentrional du Canigou, où la mine, après avoir partiellement détruit les forêts, favorise aujourd'hui le reboisement. Dans la montagne enfin, le climat se fait de plus en plus rigoureux et la vie de moins en moins facile ; la forêt de pins cède peu à peu la place à la prairie alpine. Ce qui caractérise le genre de vie de cet étage végétal et climatique, c'est la combinaison de l'élevage, de la culture et de l'industrie forestière ; en Cerdagne et en Capcir, la vie agricole balance encore la vie pastorale ; mais en Andorre, les pratiques de l'élevage du troupeau transhumant l'emportent, le rythme saisonnier de la vie s'accuse.

Tels sont les divers genres de vie, que l'analyse clairvoyante de M. S. a distingués, en se gardant toutefois de nous donner des schémas trop simples, auxquels la complexité de la nature ne se prête pas. Il s'est surtout appuyé, pour les reconnaître et les caractériser, sur une étude atten-

tive et directe des conditions naturelles, du milieu géographique ; mais la géographie seule ne lui eût pas permis d'expliquer leur différenciation et leurs caractères communs ; des raisons climatiques, des causes physiques n'expliquent pas entièrement toutes les œuvres humaines. C'est pourquoi il n'a pas négligé de préciser les conditions historiques, qui ont influé sur l'établissement et l'évolution des genres de vie ; il a compris que, pour étudier un genre de vie, s'il faut tenir compte du milieu primitif, il faut aussi se préoccuper « de l'état du groupe social qui le pratique et évaluer la pression que celui-ci subit de tout son passé ». Sa méthode a été de s'inspirer à la fois des enseignements des phytogéographes, des anthropogéographes, des historiens et du spectacle de la nature. S'il ne l'a pas toujours appliquée avec netteté et sûreté, il a néanmoins, grâce à elle, écrit un livre fort original et fort vivant.

Ph. **Arbos**. *L'économie pastorale dans quelques vallées savoyardes*. Grenoble, 1912, in-8, 31 p. (Extrait des *Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXIV) ; *La vie pastorale en Tarentaise*, Paris, 1912, 25 p. (Extrait des *Annales de géographie*, t. XXI). — M. Arbos a parcouru le Chablais, le Faucigny, la haute vallée de l'Arve, la Tarentaise et les vallées affluentes de Beaufort et Bozel, qui se rattachent tous à la Savoie humide, en y étudiant les diverses modalités de l'industrie pastorale. Le trait dominant de l'économie rurale c'est l'exploitation du bétail : « le paysan vit du bétail et en vit bien ». Il vend ses veaux et ses « bouvillons » aux bouchers des environs ou du Midi, du lait de vache au consommateur des centres de villégiature ; il fabrique du fromage et du beurre non seulement pour la consommation locale, mais pour l'exportation ; il trouve dans l'élevage des moutons, des chèvres et des poulains un supplément de ressources appréciable. Cette prépondérance de l'élevage est récente. Tant que les vallées alpestres sont restées isolées, elles se sont efforcées de se suffire à elles-mêmes et ont cultivé le blé, malgré la rigueur du climat, tout en élevant des troupeaux. Depuis que les chemins de fer et les routes ont facilité les échanges, la peur de la famine de pain a disparu et les prairies se sont progressivement substituées aux emblavures. L'émigration, qui a beaucoup diminué la main-d'œuvre, depuis 1850, la destruction des vignes de la Tarentaise par le phylloxera ont également favorisé cette transformation.

La vie pastorale a dû s'adapter aux conditions du milieu ; l'impossibilité de nourrir le bétail toute l'année avec les foins voisins du village, trop insuffisants, l'existence dans les hauts de réserves herbagères, plus avantageuses à consommer sur place qu'à faucher, ont déterminé une sorte de nomadisme, l'inalpage. Les caractères de l'inalpage varient des

Préalpes aux Alpes : tantôt chaque propriétaire suit ses bêtes à la montagne et vit avec elles, tantôt les propriétaires concentrent leurs bêtes sur les hauteurs et, au lieu de les suivre, en confient la garde commune à des « montagnards ». Ce dernier type de nomadisme se complique et varie lui-même d'une région alpine à une autre. Le plus souvent la montée du bétail se fait en deux temps ; avant d'atteindre lès hauts, le bétail s'arrête, en mai, dans la « montagnette », comme, en Suisse, il s'arrête dans le « mayen ». Parfois la combinaison de la vie agricole et de la vie pastorale, dans une région où le territoire exploité est très étendu en superficie et surtout en altitude, la dispersion des groupements habités produisent un nomadisme alpin pastoral-agricole, qui fait de l'existence un perpétuel remue-ménage ; les migrations des hommes et des bêtes ne suivent plus seulement l'alternance des saisons, mais encore l'alternance des récoltes aux différentes altitudes ; à Macot, dans la Tarentaise, les habitants montent quatre fois par an, de la vallée à mi-côte, et deux fois dans leur « montagnette ».

En décrivant avec précision et les conditions et les variétés de la vie pastorale dans les vallées savoyardes, M. A. a écrit deux mémoires intéressants pour l'histoire de l'économie alpestre [1].

A. **Campagne**. *Les forêts pyrénéennes*. Paris, Lucien Laveur, 1912, in-8, XI-190 p. et 1 carte hors texte. — Pendant des siècles, de nombreuses causes de destruction, guerres et conquêtes dans l'antiquité, ignorance et misère générales au Moyen âge, abus des populations locales et mauvaise administration sous l'Ancien Régime, ont travaillé à la ruine des forêts pyrénéennes. Raisonnée et progressive pendant la colonisation romaine, excessive et brutale au Moyen âge, surtout dans les hautes vallées, la déforestation continua, moins rapide pendant les temps modernes, jusqu'au début du XIXe siècle. Colbert entreprit bien de réformer les abus et prit des mesures excellentes, mais, dans un pays resté féodal, où les populations pastorales et les seigneurs gardaient leurs privilèges avec ténacité, dans une région où le montagnard en était réduit à défricher les bois pour semer du blé, son œuvre fut mal appliquée et demeura stérile : l'ordonnance de 1669 resta lettre morte dans toute la haute région et fut très incomplètement respectée dans les forêts des zones moyenne et basse.

---

1. On les rapprochera utilement des travaux de J. Brunhes et P. Girardin sur *Les groupes d'habitation du Val d'Anniviers comme types d'établissements humains* (*Annales de géographie*, XV, 1906) ; de F. Briot sur *Les Alpes françaises. Études sur l'économie alpestre*, Paris et Nancy, 1896, et *Nouvelles études sur l'économie alpestre*, Paris, 1907 ; de P. Bullault sur *Le Briançonnais forestier et pastoral. Essai de monographie*, Paris et Nancy, 1913, in-8, 230 p. 3 cartes et 22 phot.

Au XVIIIe siècle, la fièvre des défrichements, encouragée par les théories économiques sous la Révolution, l'insuffisance de la police et de la répression, aggravèrent la situation forestière. Le Consulat réalisa les premières réformes et d'habiles administrateurs parvinrent, bien plus par la persuasion que par la force, à instaurer le régime forestier dans toute la région pyrénéenne. Les exploitations, le parcours des bestiaux, les délivrances usagères furent réglementés ; le revenu des forêts de l'Etat monta de 10.000 francs, à la fin de la Révolution, à 258.000, en 1813 ; des projets d'aménagement et de repeuplement furent étudiés, l'industrie pastorale encouragée. En dépit des forges à la catalane, qui consumaient du charbon de bois et des défrichements qui continuèrent d'entamer les forêts particulières, les forêts pyrénéennes étaient, dans l'ensemble, en voie de reconstitution et d'enrichissement, à la fin de l'Empire. La loi du 21 mai 1827, ou Code forestier, remédia, en s'inspirant de l'ordonnance de Colbert et en édictant quelques dispositions nouvelles, aux derniers abus. Depuis, les progrès de l'administration, du matériel et des cultures ont étendu le domaine boisé ; aujourd'hui, les départements les mieux partagés, quant à l'étendue des bois, sont ceux qui connurent autrefois le plus de « défrichements et brûlements ». La transhumance des moutons, de moins en moins active, les conditions meilleures de l'élevage favorisent le développement forestier. Le rendement en argent des coupes de bois a plus que doublé, depuis un siècle, dans les forêts domaniales ; la production ligneuse qui, sauf les traverses de chemins de fer, ne dépasse pas les marchés régionaux, est déjà importante ; la création d'usines pour l'utilisation du bois, l'appauvrissement prochain des pays concurrents portent à croire que cette production ne cessera de se développer.

En utilisant son expérience d'inspecteur des eaux et forêts et sa connaissance personnelle de la région, les documents d'archives publiques et les documents administratifs, M. C. a réussi à fixer, à grands traits, l'évolution des forêts pyrénéennes, depuis l'époque historique jusqu'à nos jours. Sa monographie, consciencieusement documentée, sobrement écrite, est une bonne contribution à l'histoire et à la géographie des forêts françaises [1].

---

1. A signaler : René Lafon, *La culture de la vigne dans l'arrondissement de Barbezieux et dans le vignoble charentais*, 2e édition, Paris, Baillière, 1913, in-8, 187 p. fig. ; Pierre Gabriel, *La viticulture dans le département de l'Aube, monographie d'économie régionale, contenant une étude critique du principe des délimitations...* Paris, Rousseau, 1913, in-8, VIII-263 p., fig. et cartes (thèse de droit de Paris).

V. COMMERCE ET COLONISATION.

Arturo **Segre**. *Manuale di Storia del commercio*. T. Ier : *Dalle origini alla Rivoluzione Francese*. Torino, S. Lattes et C., 1913, in-8, 460 p. (Biblioteca dell'insegnamento commerciale e professionale). — Ce volume comprend une introduction et trois parties. L'introduction est une sorte de bibliographie générale de l'histoire du commerce ; très rapide, elle se borne à citer quelques grandes collections, quelques œuvres générales et quelques périodiques. Des trois parties, les deux premières étant consacrées aux temps antiques et au Moyen âge, la troisième seule rentre dans le cadre de notre bulletin. Elle est d'ailleurs la plus étendue, elle occupe plus de la moitié du volume, 240 pages sur 460. Ces 240 pages ont été réparties en six chapitres, de variable importance, assez courts comme ceux qui traitent des grandes découvertes (8 pages), du commerce et de l'expansion coloniale de l'Espagne (31 pages), des Pays-Bas (21 pages), un peu plus longs comme ceux qui concernent l'Angleterre, la Germanie, les États scandinaves et l'Europe orientale (50 pages), la France (47 pages) et le commerce italien (76 pages). Il ne faut pas oublier que ce livre est un manuel et qu'il s'adresse aux élèves des écoles de commerce ; l'auteur n'a visé qu'à donner une revue rapide des principales périodes et des principaux phénomènes ; il a dû enfermer en très peu de pages une très grosse matière. Il a assez bien indiqué les questions essentielles, ou du moins celles que l'histoire générale, en l'état de nos connaissances, considère actuellement comme telles ; toutefois il eût pu toucher à quelques autres dont l'intérêt est indéniable : par exemple s'il connaît les ouvrages français indispensables [1], il ne dit rien ou presque rien de la compagnie d'Afrique, de la concurrence internationale dans le bassin oriental de la Méditerranée au XVIIIe siècle, du commerce des grains en Méditerranée, de la seconde compagnie des Indes, de la lutte commerciale franco-hollandaise dans les mers du Nord.

P. **Boissonnade**. *Histoire des premiers essais de relations économiques directes entre la France et l'État prussien pendant le règne de Louis XIV (1643-1715)*. Paris, H. Champion, 1912, in-8, VI-484 p. — On a pu se risquer à écrire une histoire générale du commerce extérieur de la France avant la Révolution ; c'est une faute qu'il ne faut pas recommencer. Les

1. Il ne les cite pas toujours correctement ; il écrit tantôt Kaeppelin, tantôt Koeppelin ; il faut lire Heinrich et non Hinrich, Weulersse et non Veulersse, Girard et non V. Gérard, Lacour-Gayet et non Latour-Gayet.

historiens seront bien mieux inspirés en s'efforçant, modestement mais utilement, comme M. B., de combler, par de précises monographies, les lacunes de cette histoire. M. B. a consacré douze ans à de patientes recherches dans les archives de France, au dépouillement des documents des archives de Prusse et de Hollande publiés au XVIIIe ou au XIXe siècle, à la lecture des relations d'ambassadeurs, des mémoires et relations de voyages, des descriptions géographiques, des traités commerciaux, des ouvrages de polémique ou de doctrine économique, antérieurs à la première moitié du XVIIIe siècle, avant d'exposer un sujet dont il avait pourtant très réduit les limites dans l'espace et le temps. Ses conclusions n'en ont que plus de solidité.

Au début du règne de Louis XIV, les relations commerciales entre la France et la Prusse étaient déjà actives. La France fournissait aux États prussiens des vins et des eaux-de-vie, des vinaigres et des huiles, du sel et des drogueries de France, des denrées coloniales, des tabacs des Antilles, des soieries et des modes, des tapisseries, des gants, de l'orfèvrerie et de la bijouterie, des papiers et des livres, de la quincaillerie, des savons. La Prusse, composée surtout de pays agricoles, expédiait en France, avant tout, des céréales, des produits d'élevage, de la chasse ou de la pêche, et des bois. Ce trafic, dont il n'est pas possible d'apprécier l'étendue et la valeur exactes, ne se faisait pas toutefois directement ; il était accaparé par des intermédiaires, par les Hanséates et les Hollandais, dont la rivalité des autres puissances n'avait pu détruire la suprématie commerciale dans les mers du Nord. Colbert et le Grand Électeur, sous l'influence des mêmes doctrines économiques, s'efforcèrent, en enlevant le monopole des transports aux intermédiaires, d'établir des relations directes entre la France et les États prussiens. La tâche était d'autant plus malaisée que l'organisation commerciale des Hollandais était plus ancienne et plus puissante et que celle de la France et de l'État prussien était plus timide et plus faible ; l'insuffisance des transports par terre ou par mer, l'infériorité de la marine marchande et des ports, la cherté des frets sur les navires nationaux, la résistance des privilèges locaux, l'imperfection des méthodes d'échanges, du crédit et du change, l'inexpérience et le manque d'initiative des marchands, l'extrême variété des systèmes de poids et mesures étaient, dans les deux pays, autant d'obstacles à l'établissement de ce commerce direct. En fait, malgré des tentatives répétées, ni Colbert ni le Grand Électeur ne purent battre en brèche le monopole économique des Néerlandais dans la Baltique. En disputant le commerce du Nord aux Hollandais, Colbert ne fit que reprendre la politique traditionnelle des Valois et des Bourbons, mais en

lui donnant une continuité et une ampleur jusque là inconnues. Après de laborieux pourparlers avec les financiers et les armateurs hésitants, il organisa, en 1669, la Compagnie du Nord, la dota de privilèges, l'encouragea, la soutint financièrement et diplomatiquement. Grâce à l'impulsion de Colbert et de ses principaux collaborateurs, les frères Formont, grâce aussi à l'entente franco-prussienne, la Compagnie du Nord, dont une filiale, la Compagnie privilégiée, avait été fondée à Bordeaux, en 1671, manifestait déjà une heureuse activité, quand la guerre de Hollande et le revirement du Grand Électeur qui s'était lié avec la Hollande, arrêtèrent son essor et provoquèrent son rapide dépérissement. Les Hollandais, par des prohibitions ou des droits quasi-prohibitifs sur les produits de France destinés au commerce du Nord, par le boycottage de nos vins et eaux-de-vie, par l'imitation de nos soieries, par une campagne déloyale contre nos produits et nos marchands, par une baisse artificielle des prix, éloignèrent nos armateurs et ruinèrent notre trafic naissant. Au traité de Nimègue, ils obtinrent le rétablissement du tarif de 1664 et la liberté réciproque de la navigation et du commerce. Colbert ne se résigna pas à la défaite ; il reprit la lutte, mais mal secondé par nos armateurs, il ne put ranimer la Compagnie du Nord. De 1679 à 1684, les relations économiques franco-prussiennes reprirent, mais ce fut surtout le Grand Électeur, stimulé par ses conseils francophiles, B. Raulé et Syvers, bien plutôt que la cour de France et le commerce français, qui s'employa à les développer et à les consolider. Syvers et Raulé, dont l'initiative n'avait pas encore été montrée avec tant de précision, réussirent à multiplier les rapports directs entre les ports prussiens et poméraniens, d'une part, et les ports d'Aunis, de Saintonge et de Guienne, d'autre part, à assurer l'échange direct, entre les deux pays, des bois, fourrures, potasses et cendres de Prusse, des vins, des sels, des eaux-de-vie, des épiceries et des produits fabriqués de France. Après la mort de Colbert, suivie de la révocation de l'édit de Nantes et de la formation de la Ligue d'Augsbourg, la politique maladroite du gouvernement français, qui rapprocha l'Électeur Frédéric III de l'Empereur et des puissances maritimes, arrêta l'essor de notre trafic et permit aux Néerlandais de rétablir leur monopole commercial dans la Baltique au détriment des marines marchandes de France et de Prusse. A partir de 1701, si les successeurs de Colbert cherchèrent à conclure des ententes commerciales avec les États scandinaves et la Russie, ils ne songèrent pas, avant 1710, à renouer avec l'État prussien les relations interrompues en 1688 ; par contre, le roi de Prusse, inquiet de la décadence économique de ses États, mécontent des puissances maritimes, prit l'initiative, dès 1703, de proposer à Louis XIV un

rapprochement commercial. Si Frédéric Ier parvint à rétablir formellement l'entente politique avec la France, il n'eut pas le temps de négocier le traité de commerce, qu'il n'avait cessé de désirer. Son successeur, le Roi Sergent, tenta de compléter son œuvre. Il présenta un projet de traité et poursuivit, pour le faire adopter, des négociations, que les historiens avaient jusqu'ici ignoré et que M. B. expose d'après les documents d'archives. Ses ouvertures furent bien accueillies par les administrateurs français et le projet de traité faillit aboutir. La conclusion en fut retardée, dans le cours de l'année 1713, par divers incidents, comme l'affaire des exemptions des Neufchâtellois et de la fourniture des sels comtois à la principauté de Neufchâtel, comme la question des passeports et des règlements sanitaires dont se plaignirent les armateurs prussiens, comme la subite réclamation, par la Prusse, du traitement privilégié au lieu de la réciprocité commerciale. Le revirement survenu dans la politique commerciale du Roi Sergent, qui adopta un régime de plus en plus prohibitif et orienta le trafic extérieur de la Prusse vers les marchés de l'Europe orientale, l'ajourna définitivement. Les tentatives de Colbert et du Grand Électeur, de Frédéric Ier, du Roi Sergent et des successeurs de Colbert ne restèrent pas entièrement sans résultats : si, en dépit des prohibitions ou des droits protecteurs, le commerce français en Prusse put s'élever à la valeur de neuf millions de francs, en 1787, les ventes directes des États prussiens en France atteignirent, à la même date, trois millions de francs.

Comme on le voit, ce livre, que complète un choix judicieux de documents inédits et une longue bibliographie des sources manuscrites et imprimées, intéresse à la fois l'histoire politique et l'histoire économique de trois États : il est d'abord un tableau précis et en partie nouveau d'une des grandes entreprises de Colbert, de l'essai de conquête du commerce du Nord et des marchés de la Baltique : il est ensuite une description, souvent neuve, de la politique commerciale, si entreprenante, si réaliste, des fondateurs de l'État prussien ; il est enfin un récit de la lutte, pour l'hégémonie économique dans les mers d'Europe, qui mit aux prises un grand État commercialement organisé et une petite nation, que ses traditions et son génie rendirent invincible.

Ch. **Schmidt**. *Le commerce. Instruction, recueil de textes et notes.* Paris, Imprimerie nationale, 1912, in-8, 343 p. (Extrait du *Bulletin trimestriel de la Commission des documents relatifs à la vie économique de la Révolution*, année 1912). Comme les instruments de travail analogues déjà publiés par la Commission centrale de la vie économique de la Révolution, cet

ouvrage comprend un aperçu de la législation et de l'administration du commerce de 1788 à l'an XI, un recueil des principaux textes législatifs et administratifs concernant le commerce, pendant la même période, et des notes sur les sources, aux Archives nationales, de l'histoire du commerce sous la Révolution. Rédigé par un historien, bien informé des résultats et des lacunes de nos connaissances sur cette question, il rendra de grands services ; il attire avec raison l'attention des travailleurs sur la continuité de la vie économique et la persistance du personnel commercial [1] sous la Révolution ; sans prétendre à être complet, il réunit les lois, décrets, circulaires et arrêtés essentiels, qu'il est possible de trouver à Paris [2] ; s'il n'insiste pas — ce qui serait pourtant très utile — sur la richesse documentaires de certains dépôts d'archives, comme les archives des Chambres de commerce [3], il n'omet pas d'indiquer aux éditeurs de recueils les diverses archives susceptibles de compléter les fonds ou de combler les lacunes des Archives nationales.

Otto **Karmin**. *La question du sel pendant la Révolution*. Paris, H. Champion, 1912, in-8, 184-LXXVIII p. — Ce que M. K. appelle « un petit chapitre de la guerre sociale en France » est surtout une histoire législative du commerce du sel, de 1789 à la fin de 1794. Il a cité longuement, dans son exposé, et reproduit intégralement, dans ses appendices, les lois et décrets, les rapports et opinions des assemblées ou des comités révolutionnaires, les mémoires imprimés ou manuscrits présentés à ces assemblées, relatifs au sel ; s'il n'a pas connu tous les documents intéressants [4], il a du moins recueilli et groupé les textes essentiels pour l'étude de cette question.

Les cahiers de doléances avaient presque unanimement réclamé l'abolition des gabelles ou leur transformation radicale. L'Assemblée consti-

---

1. Le D. Fontenay, membre du Conseil général de commerce, créé en l'an XI, n'est pas l'ancien Constituant, Pierre-Nicolas de Fontenay, ou Fontenay l'aîné, comme il le croit, mais le frère du Constituant, Alexandre de Fontenay.

2. Puisqu'il reproduit l'arrêté consulaire rétablissant la Compagnie d'Afrique, en 1801, pourquoi n'a-t-il pas cité les arrêtés du Comité de salut public qui mirent la Compagnie d'Afrique à la disposition de la Nation et organisèrent l'Agence d'Afrique ?

3. Sur les archives de la Chambre de Marseille par exemple, voir ma communication à la Société d'Histoire moderne sur l'*histoire des subsistances sous la Révolution aux Archives de la Chambre de Marseille* (Bulletin de mars 1912).

4. Il n'a pas vu les procès-verbaux des Comités d'agriculture et de commerce ; il ne parle pas de l'intervention des députés extraordinaires du commerce et des manufactures de France dans la discussion sur l'importation du sel étranger et ne cite pas la brochure de J. Bodinier, député de Saint-Malo, qui a résumé les objections des propriétaires de marais-salants à la pétition des armateurs de Saint-Malo, Granville, sur ce sujet (cf. *Bibl. Nationale*, Sz 338) ; il n'a pas consulté, aux *Archives nationales*, les cartons du fonds F[12] relatifs aux approvisionnements de sels pour la pêche.

tuante hésita à priver le trésor d'un revenu de 60 millions; par décret du 23 septembre 1789, elle se borna à réduire le prix du sel dans les pays les plus imposés et à promettre de remplacer la gabelle par un autre impôt. Cette mesure ne satisfit personne et provoqua, comme en Anjou, un vif mouvement de protestation. La proposition, formulée par l'Anjou, de remplacer la gabelle par un impôt en argent, obligea l'Assemblée à remettre l'affaire en discussion ; elle la renvoya, le 26 novembre 1789, après débats, au comité des finances, en le chargeant d'étudier les moyens de supprimer totalement la gabelle et de la remplacer. Le 11 mars suivant, le comité des finances proposa la suppression de la gabelle et son remplacement par deux contributions, l'une de 40 millions, à percevoir au marc la livre sur les impositions directes des provinces de gabelles, l'autre de 2 millions à percevoir sur les provinces franches et rédimées, à la place des droits de traite établis sur le transport du sel consommé par ces provinces. Malgré l'opposition des représentants des provinces franches et rédimées, qui réclamèrent le privilège de ne rien payer, le projet du comité, quelque peu amendé, fut adopté et la loi promulguée le 30 mars 1790. La Ferme générale liquida son matériel et ses provisions de sels en les vendant pour le compte de l'État. Les sels nationaux, concurrencés par les sels du commerce libre, se vendirent mal, sauf dans les pays, dont l'accès était difficile, et dans les pays de l'Est, dont les salines de Lorraine et des Vosges n'assuraient pas l'entier approvisionnement ; ils se vendirent plus mal encore, quand, après la suppression de la Ferme, le 20 mars 1791, les directoires de district furent chargés de les écouler. L'impôt de remplacement, très impopulaire et très difficile à répartir à cause de la nouvelle division territoriale, fut très mal payé ; la Convention se décida à le supprimer, le 17 prairial an II. Après avoir été quelque temps soumis au maximum, le commerce du sel devint complètement libre ; il le resta jusqu'à l'Empire [1].

Georges **Lebas**. *Histoire d'un port normand sous la Révolution et l'Empire. Dieppe.* Dieppe, Imprimerie d'édition, 1912, in-8, 410 p. — Aux Archives nationales et départementales, à la Bibliothèque municipale, aux archives du Tribunal et de la Chambre de commerce, dans les registres de l'Inscription maritime de Dieppe, même dans quelques archives privées comme celles d'une grande maison d'armement, M. L. a réuni d'abondants et d'intéressants renseignements sur le port, les bassins, les

1. La correction typographique laisse parfois à désirer : lire, p. 78, 23 septembre 1789 et non 1790, p. 109, Charles de Lameth et non de Lamoth, p. 36, Galissonnière et non Galisonière, Sallé de Choux et non Salé.

jetées, les constructions navales, les armateurs, les corsaires et les pêcheurs de Dieppe. Il s'est efforcé, en les groupant, de composer un tableau pittoresque et vivant du port pendant vingt années de guerres maritimes. Il a écrit d'utiles pages sur l'activité des chantiers de construction dieppois, qui, de 1793 à l'an VII, construisirent de nombreuses canonnières, corvettes ou frégates pour le compte de la République, sur la course et les corsaires, qui jouèrent un rôle important dans la Manche. Autorisée par décret du 31 janvier 1793, la course s'organisa dès février suivant; elle fut particulièrement active en 1796, en 1806, et en 1808. Les corsaires, recrutés parmi les risque-tout des plus diverses nationalités, sorte de légion étrangère maritime, où dominaient toutefois les Français commandés par des marins éprouvés et des chefs audacieux, firent subir d'énormes pertes à la marine marchande anglaise ; certaines campagnes rapportèrent de gros bénéfices, comme l'attestent les comptes de plusieurs bâtiments. Si la course fut prospère, la pêche, qui, avec les industries dérivées, la tonnellerie et la construction navale, était l'occupation principale des Dieppois, périclita de plus en plus. Sous le Consulat et l'Empire, les réquisitions constantes de navires et d'hommes, les vexations de l'ennemi, qui les obligeait à des conversations forcées, et des autorités militaires, qui les accusaient de renseigner les Anglais et leur interdisaient la pêche de nuit, découragèrent les pêcheurs et accrurent leur misère. M. L., qui se réserve de publier à part l'histoire administrative et politique de la cité, a voulu consacrer ce livre à la vie maritime de Dieppe. En dépit de son intention, il a souvent parlé de la vie municipale du port; l'unité de son livre en souffre un peu [1].

Charles **Schmidt**. *Une conquête douanière. Mulhouse. Documents des Archives nationales relatifs à la préparation de la réunion de Mulhouse à la France, 1785-1798*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, [1913], in-8, VII-162 p. et 1 carte hors texte. — Les documents réunis et l'introduction écrite par M. S. sur la réunion de la petite république indépendante de Mulhouse à la France sont du plus grand intérêt [2]. Ils nous révèlent tout d'abord un épisode de la diplomatie révolutionnaire, notamment de la diplomatie du Comité de salut public : la réunion ne fut pas le résultat rapide d'un enthousiasme subit ; elle a été longuement préparée, elle fut l'abou-

1. Il ne dit rien de la mission de Louis Niel comme député extraordinaire du commerce près l'Assemblée constituante. Quelques lettres de ce dernier, conservées aux Archives de la Chambre de commerce, lui eussent fourni d'utiles renseignements sur les pêches de Dieppe.

2. Sur l'évolution économique de Mulhouse depuis la Révolution, sur l'émigration d'une partie de l'industrie Mulhousienne à Belfort, après le traité de Francfort, voir l'article : *Mulhouse, Belfort*, publié par G. Delahache dans la *Revue de Paris*, du 15 décembre 1912.

tissement de négociations, qui, commencées dès 1785, ne s'interrompirent jamais ; ces négociations se poursuivirent à Paris, où les députés de Mulhouse, Josué Hofer, secrétaire de la ville, Nicolas Thierry, Hartmann Koechlin et Jacques Dollfus, vinrent défendre les intérêts de leurs concitoyens, et à Mulhouse, où le Comité de salut public envoya le commissaire des guerres Catus étudier les moyens d'opérer la réunion. Ils font ressortir aussi que cette affaire diplomatique fut avant tout un problème économique. Ce n'est pas par sentiment, c'est par intérêt que les Mulhousiens se sont donnés à la France. La suppression des douanes intérieures et le reculement des barrières aux frontières, en faisant de Mulhouse une enclave étrangère dans la France, menaçait de ruiner sa fabrique d'indiennes et de toiles peintes, d'où elle tirait sa prospérité. Tous ses efforts tendirent, en dépit des concurrents français, en dépit de l'hostilité du département du Haut-Rhin, qui, de son autorité, encercla la petite république d'une ligne de douanes, à être commercialement assimilée à une ville française. Sans abolir le cernement établi autour de Mulhouse par le département du Haut-Rhin, l'arrêté du Comité de salut public, du 6 germinal an II, accorda le transit d'exportation à l'étranger aux marchandises manufacturées de la ville. Ce *modus vivendi* dura jusqu'à la réunion, qui était inévitable. C'est l'impossibilité de rester à la fois une ville industrielle et un État isolé, c'est la nécessité de rompre le cordon de douaniers qui l'enfermait, qui amenèrent la République de Mulhouse à souhaiter et à accepter son incorporation à la République française [1].

L. J. **Gras**. *Histoire de la Chambre de commerce de Saint-Étienne*. Saint-Étienne, Imprimerie Théolier, 1913, gr. in-8, 505 p. — Depuis quinze ans, M. G. n'a cessé de s'intéresser à l'histoire économique de la région stéphanoise, de publier de copieuses monographies, qui permettront un jour de tracer un tableau d'ensemble du commerce et de l'industrie de cette région. Après avoir écrit l'histoire du Conseil de commerce et de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Etienne, celle de la quincaillerie, celle de l'armurerie, celle de la rubanerie et autres industries de la soie, celle de la métallurgie et de l'industrie des cycles, celle du commerce local, il nous raconte aujourd'hui, avec sa conscience ordi-

1. Ces documents, que complètent quelques notes empruntées aux archives du ministère des Affaires étrangères, ont été tirés, pour la période révolutionnaire, des articles AF III 83 et 103, F^{12} 157 et 1964, F^{1} 4402. M. S. eût trouvé dans F^{12} 139 (f°s 36 et 113), quelques renseignements qui confirment ou complètent ce qu'il dit de la question mulhousienne en 1792.

naire, l'histoire de la Chambre de commerce de Saint-Etienne, depuis sa création, en 1833, jusqu'en 1898, c'est-à-dire jusqu'au moment où la Chambre a fait imprimer un résumé ou compte rendu annuel de ses travaux. Rédigée à l'aide des Archives de la Chambre, cette histoire est détaillée et précise. Les six parties en sont consacrées successivement à l'organisation et aux services de la Chambre, à la question des transports, aux régimes douaniers et au commerce extérieur, aux questions de législation, aux écoles, expositions, inventions, questions diverses, à la marche générale des industries, dont la Chambre a eu à s'occuper. Ces parties sont inégalement traitées : l'auteur avait déjà indiqué, dans ses précédents ouvrages, le rôle joué par la Chambre dans la défense des intérêts de chaque industrie ; il s'est borné, dans le présent ouvrage, à rappeler ce rôle. Parmi les chapitres les plus importants, je signale ceux qu'il a écrits sur les transports : sur l'établissement des chemins de fer d'intérêt général et local, des tramways et des chemins de fer industriels, sur l'abaissement des horaires et des tarifs, sur les gares, sur les routes et le roulage, sur la navigation et la batellerie, sur les postes, les télégraphes et les téléphones ; on y verra comment s'est opérée la transformation des moyens de transport dans une des régions industrielles de la France et comment cette transformation a influé sur l'évolution économique.

Steward L. **Mims**. *Colbert's West-India Policy*. New-Haven (Conn.), Yale University Press, London et Oxford, 1912, in-8, 385 p. — L'abondante documentation de ce livre solide a été puisée dans les archives françaises, dans les dépôts publics de Paris et de la province comme dans les archives des Chambres de commerce C'est une importante contribution à l'histoire de la colonisation et des colonies françaises. Colbert, en créant la Compagnie des Indes occidentales, s'est efforcé d'assurer le monopole du commerce des colonies à nos armateurs et à nos commerçants ; il a poursuivi, dans les Antilles, la politique qu'il pratiquait dans les mers du Nord ; ce furent encore les Hollandais et les marchandises hollandaises qu'il travailla à écarter de nos colonies. En dépit de la résistance des colons, il a réussi à établir des relations directes et régulières entre les ports de la métropole et les Antilles ; l'armement pour les îles a rapidement progressé à Bordeaux et à Nantes ; le monopole commercial de la métropole a lié étroitement les îles d'Amérique à nos ports de l'Atlantique. Ce monopole a surtout profité à la métropole ; il a d'abord ruiné beaucoup de colons, il a subordonné les subsistances des îles aux arrivages de France et entravé le développement économique des colonies. M. S. L. M. a décrit avec force les débuts du régime de la production et

du commerce, qui durera, à peine atténué, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Il est à souhaiter qu'il nous donne bientôt l'ouvrage, qu'il prépare sur les relations de la Nouvelle-Angleterre avec les Antilles françaises au XVIIIe siècle et dont l'étude présente est comme une sorte d'introduction.

Paul **Masson**. *Marseille et la colonisation française. Essai d'histoire coloniale.* 2e édition. Paris, Hachette, 1912, in-8, XI-592 p., et 11 cartes et illustrations dans le texte ou hors texte. — Cet ouvrage, rédigé en 1905 et compris dans une collection de treize volumes, publiés, en 1906, à l'occasion de l'exposition coloniale de Marseille, était resté peu accessible non seulement au grand public, mais encore aux historiens et aux géographes. M. M. a été bien inspiré en le rééditant à part et en lui donnant une nouvelle et plus grande publicité. Il a jugé inutile de le refondre, nos connaissances sur le sujet ne s'étant pas, malheureusement, notablement accrues ; il s'est borné dans un avant-propos à analyser les quelques travaux publiés depuis 1906, qui permettent de le compléter ou de le corriger sur quelques points. Il nous le présente donc — un peu trop modestement — comme une ébauche, comme une synthèse prématurée. Telle quelle, cette synthèse, en attendant les travaux de détail nécessaires, permettra de suivre l'activité coloniale de Marseille et révèlera l'importance — souvent méconnue — de son rôle, dans les temps passés. Deux courts chapitres seulement ont été consacrés à l'antiquité et au Moyen âge : nous sommes mal renseignés sur l'histoire de Massalie, dont l'expansion dans la Méditerranée et en Gaule, malgré la concurrence des Carthaginois et des Romains, semble avoir été « glorieuse et féconde », et nous ne connaissons qu'imparfaitement la colonisation marseillaise au temps des croisades et de la grande prospérité des républiques italiennes. De même, la colonisation méditerranéenne, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, a été brièvement indiquée ici ; l'auteur l'a étudiée longuement ailleurs, dans ses ouvrages bien connus sur le commerce français dans le Levant et en Barbarie. C'est surtout la colonisation en dehors de la Méditerranée, au XVIIIe siècle, c'est-à-dire en Amérique, au Sénégal et en Gambie, aux Indes orientales et en Océanie, que M. M. s'est attaché à décrire dans la première partie de son livre. Toute la seconde partie est une histoire de la part que le port, les commerçants et les voyageurs marseillais, favorisés par la suppression définitive des compagnies et des privilèges, la navigation à vapeur et le percement de Suez, ont prise dans la formation du nouvel empire colonial français et de celle qu'ils prennent dans l'exploitation actuelle de nos colonies.

Augustin **Bernard**. *Le Maroc*. Paris, F. Alcan, 1913, in-8, 412 p., 5 cartes hors texte. — A cause de difficultés de tous ordres : difficultés physiques, tenant au caractère montagneux de la contrée ; difficultés politiques, provenant de la résistance des indigènes ; difficultés internationales enfin, issues des rivalités des puissances européennes, la mise en valeur du Maroc a été jusqu'ici entravée, mais ce pays, la partie la plus favorisée de la Berbérie, est destiné, par sa valeur et par sa position commerciale, à une brillante fortune. Ce livre a été écrit pour expliquer ce qui a retardé la transformation du Maroc et démontrer la possibilité, sous le protectorat français, de cette transformation : c'est à la fois un tableau géographique, aussi précis, aussi complet que nos connaissances permettent de le tracer, et une histoire politique et sociale du Maroc dont les dynasties chérifiennes n'ont pas su faire un état moderne. Une bonne partie du livre est consacrée à la pénétration européenne, dont les origines remontent au Moyen âge. De bonne heure, les relations politiques et commerciales de la France avec l'empire chérifien furent importantes : les négociants provençaux et languedociens y trafiquaient dès le Moyen âge. Depuis 1830, la question du Maroc est liée à notre conquête algérienne ; l'influence anglaise seule a arrêté la France au XIXe siècle. De 1900 à 1912, la France a repris une politique marocaine active, qui a abouti à l'établissement de notre protectorat. M. A. Bernard ne cache pas que nous avons payé cher le protectorat marocain, que ce protectorat nous impose de lourdes charges, que les conditions économiques de « la porte ouverte » sont pour nous des plus fâcheuses ; mais il croit qu'il était nécessaire de réaliser l'unité de la Berbérie et que la prépondérance politique nous vaudra inévitablement certains avantages économiques.

Ch. **Monchicourt**. *La région du Haut Tell en Tunisie* (*Le Kef*, *Téboursouk*, *Mactar*, *Thala*). *Essai de monographie géographique*. Paris, A. Colin, 1913, in-8, XIV-487-XVII p., 13 cartes et 4 fig. dans le texte, une carte en couleurs et 2 tableaux hors texte. — M. M. a voulu faire, pour une région de l'Afrique du Nord, ce que d'autres ont fait, depuis quelques années, pour des régions françaises. Il a suppléé au manque de livres ou de documents par une exploration plus attentive du pays, par une connaissance plus directe du milieu qu'il a habité et parcouru pendant de longs mois ; il a réussi à écrire un livre intéressant. Son étude se divise en deux parties très nettes : dans la première, consacrée à la nature physique, il traite successivement — et ce plan est assez contestable — du relief et des régions naturelles, de la description générale des différentes zones du pays, du climat, des eaux et de la vie végétale et animale ; dans

la seconde il montre comment l'homme a utilisé le Haut Tell, comment il y vit actuellement et ce qu'il pourra réaliser dans l'avenir. De la première, on retiendra surtout et la définition du Tell et les caractères physiques essentiels du Haut-Tell. Le Tell est pour les indigènes un genre de terrain : c'est « tout sol argileux recevant chaque année assez de pluie pour en être pénétré au point d'accumuler en lui des réserves aqueuses assurant constamment le complet développement normal des plantes annuelles, céréales et herbages » ; la zone tellienne est donc « celle où par suite de la nature du sol et de la dose des précipitations, il y a majorité ou abondance de terrain tell ». Le Haut-Tell tunisien, situé dans le Tell, mais au contact de la steppe, est une région de transition : si la partie nord, assez bien arrosée, est très apte aux céréales, sa partie sud, plus sèche, est plus propre à l'élevage qu'à l'agriculture. Au nord comme au sud, le pays est divisé en véritables cases inégales qui se distinguent, non par l'altitude, mais par la nature de leur sol ; il y a quatre types de sol fondamentaux : le djebel nu ou le bled, piqué de romarins et de petites plantes ligneuses ; la forêt, qui couvre plus du tiers du pays ; les plaines alluviales et le sra, qui sont la zone cultivable. La seconde partie de l'ouvrage concerne directement l'histoire du protectorat français et de la colonisation africaine. M. M. a bien montré comment les conditions sociales anciennes se sont modifiées, comment, avec la tranquillité et la stabilité politique, les zmalas, ou villages de tentes, ont disparu, les Kalaats, ou bourgades perchées comme des nids d'aigle, se sont vidées ; comment les voies de communication, les marchés, les mines ont provoqué la naissance de nouvelles bourgades qui se développent, tandis que les anciennes périclitent. Depuis trente ans, la transformation du Haut-Tell a été rapide et profonde : la population indigène a doublé ; la région, tout en ayant augmenté de moitié ses emblavements, est devenue un important pays minier.

Victor **Piquet**. *La colonisation française dans l'Afrique du Nord : Algérie, Tunisie, Maroc*. Paris, A. Colin, 1912, in-8, x-538 p. et 4 cartes hors texte ; R. de **Bonand**. *La France de l'Afrique du Nord*. Paris, A. Challamel, 1912, in-8, 222 p. et grav. hors texte ; Raymond **Aynard**. *L'œuvre française en Algérie*. Paris, Hachette, 1912, in-12, VIII-358 p. — M. V. Piquet s'est proposé de « coordonner les efforts des Français sur la terre d'Afrique », cette terre si attirante qui, selon l'expression du poète arabe, « gouverne ceux qui l'ont conquise ». Dans cet ouvrage qui complète ses deux précédents volumes sur *Les civilisations de l'Afrique du Nord* et sur *Les campagnes d'Afrique, 1830-1910*, il a résumé, à grands traits,

l'histoire des pays barbaresques et étudié, en détail, les caractères et l'œuvre de l'administration française. On lira avec profit les chapitres où il traite de l'organisation administrative, de la condition politique, judiciaire et financière des indigènes, de la mise en valeur du sol et de ses ressources, de la colonisation agricole, de la situation économique du pays. Sans méconnaître la grandeur des résultats matériels obtenus en Algérie et en Tunisie, il ne cache pas les erreurs et les défauts de la colonisation officielle, il se prononce contre le système de refoulement et de compression pratiqué surtout en Algérie. La population indigène, loin de disparaître, se multiplie rapidement ; il faut lui laisser la place à laquelle elle a droit et l'associer aussi intimement que possible, en l'instruisant et en la guidant, à la rénovation morale et matérielle du pays.

Dans un livre, qui est à la fois un guide pittoresque et un inventaire des richesses et des ressources économiques de l'Algérie, M. de Bonand a voulu surtout prouver que l'Algérie avait conquis le droit de se gouverner elle-même ; qu'elle n'est ni un département français, ni une colonie, mais un pays français, comme l'Afrique du Sud est un pays anglais. Un peuple nouveau, énergique et entreprenant, y dépense une activité qui ne portera pas tous ses fruits, tant qu'elle sera contrariée par la tutelle tracassière et routinière de la métropole. Parmi les erreurs de la législation actuelle, une des plus funestes est le monopole du pavillon qui, sans réussir à développer la marine marchande française, fait un tort considérable aux producteurs algériens et aux consommateurs français, pour n'avantager qu'une ou deux compagnies de navigation. L'Algérie a besoin pour se développer de la liberté administrative et de la liberté économique. On peut, à bon droit, s'enorgueillir de l'œuvre colonisatrice accomplie ; mais l'œuvre à venir sera plus brillante encore, si l'on donne aux Algériens toute liberté de la réaliser.

M. Aynard a participé à l'administration de l'Algérie ; il a l'expérience des choses dont il parle et il a pour ainsi dire vécu son livre en Algérie avant de l'écrire en France. Il examine le milieu et les origines du peuple dont nous avons assumé l'éducation et la conduite, les forces et les moyens, dont nous disposons pour le contenir et pour le guider, et les résultats probables de notre action. Il insiste sur les heureuses conséquences économiques du régime de décentralisation et de politique indigène, inauguré — bien timidement il est vrai — il y a une douzaine d'années. Toutefois, il ne se fait pas d'illusion sur notre action morale : la société musulmane craint notre armée, mais elle maudit notre législation, notre procédure, résiste à notre enseignement. Le rapprochement entre la civilisation moderne et l'Islam ne paraît guère possible. Une col-

laboration loyale des colons et des indigènes est seule réalisable : il faut s'appliquer à l'établir [1].

J. LETACONNOUX.

---

1. A signaler: E. Le Marchand, *L'Europe et la conquête d'Alger d'après des documents originaux tirés des Archives de l'État*, Paris, Perrin, 1913, in-8, VIII-340 p. (la majeure partie de ce livre raconte les origines de l'expédition et les opérations militaires de la conquête) ; G. Esquer, *Les débuts de l'administration civile à Alger ; le personnel*, Alger, Jourdan, 1912, in-8, 40 p., et *Les archives algériennes et les sources de l'histoire de la conquête*, Alger, Jourdan, 1912, in-8, 63 p. (cette dernière étude expose les vicissitudes des documents et indique le lieu et la nature des fonds d'archives algériens ou métropolitains, à consulter sur l'histoire de l'Algérie depuis la conquête) ; *Correspondance du capitaine Daumas, consul de Mascara (1837-1839)*, publiée par G. Yver. Alger et Paris, 1911. in-8, XXVIII-687 p. (Collection de documents inédits sur l'histoire de l'Algérie après 1830).

COMPTES RENDUS

— Paul **Viollet**. *Le Roi et ses Ministres pendant les trois derniers siècles de la Monarchie*. Paris, Larose et Tenin, 1912, in-8, x-615 p. — Après une attente de neuf ans, M. Paul Viollet nous donne aujourd'hui la suite des trois volumes, parus de 1890 à 1903, dans lesquels il avait si magistralement retracé l'*Histoire des institutions politiques et administratives de la France jusque vers la fin du XVe siècle*. La tâche qui s'offrait à lui était rude, plus peut-être encore que dans la première partie, puisqu'il avait affaire à une époque qui est restée longtemps singulièrement délaissée par les historiens entre le Moyen âge et les temps contemporains ; de plus, une synthèse dans le genre de celle qu'il a essayé de faire ne vaut, d'une part, qu'autant que les travaux antérieurs sur les points de détail ont été nombreux, variés et précis, de l'autre, que dans la mesure où l'esprit qui embrasse ces travaux d'un coup d'œil d'ensemble saura les critiquer, distinguer ce qu'ils ajoutent de poids aux vérités déjà acquises, ce qu'ils apportent de nouveau sur des points encore obscurs. Ce n'était pas trop de la forte érudition de M. V., ni de sa puissante faculté de synthèse pour avoir le droit d'entreprendre un tel travail. Il convient dès maintenant de le louer d'avoir osé cet effort ; quel en a été le succès ?

Il faut noter tout d'abord que l'auteur n'a étudié en somme dans ce volume que ce que l'on pourrait appeler l'organisation centrale et ses prolongements directs ; il a réservé pour plus tard, le clergé, les États généraux, les grands corps judiciaires, les finances. Les neuf chapitres qu'il nous donne maintenant concernent *le Royaume*, *le Roi*, *le Chancelier*, *les Secrétaires d'État*, *le Surintendant et le Contrôleur général des Finances*, *l'Armée*, *la Marine*, divers *Grands services publics*, enfin *les Intendants*. Du tout se dégage une impression essentielle : nous assistons à la disparition progressive des rouages par lesquels avait fonctionné la monarchie du Moyen âge, et, d'autre part, à la naissance des fonctions et des services sur lesquels repose l'organisation moderne du Gouvernement. De toutes parts, ou à peu près, la transformation s'est faite dans le même sens. Toutes les institutions qui, de par la tradition, tous les officiers qui, de

par la naissance, avaient conservé une certaine autonomie, une certaine indépendance vis-à-vis du pouvoir central, ont disparu à force de ne plus servir. A leur place, il y a maintenant des agents nouveaux, les *Ministres*, qui, pourvus eux-mêmes de collaborateurs naguère inconnus ou obscurs, ont étendu jusqu'aux limites du royaume, et dans toute la profondeur de l'Administration, l'action directe et souveraine du Roi. Lorsque le déclanchement révolutionnaire surviendra, la France administrative contemporaine sera prête : il n'y aura plus qu'à substituer la Nation au Roi.

C'est là l'idée qui domine l'œuvre entière de M. V. ; elle apparaît nettement dans chacun des chapitres ; il nous sera aisé de nous en rendre compte en les analysant attentivement.

Après un résumé complet de la formation territoriale du royaume, s'ouvre un important chapitre consacré à l'étude approfondie des pouvoirs dont le Roi est investi. L'auteur ne s'attarde pas à définir ce qu'est le pouvoir absolu. Il préfère montrer que ce pouvoir, illimité au dedans, ne relève de personne au dehors, ni du Pape, ni de l'Empereur, en dépit des prétentions de l'un et de l'autre à la monarchie universelle. Bien plus, chez certains commentateurs, un fort courant apparaît tendant à faire du Roi lui-même un véritable Empereur. M. V. note à cet égard que l'humble attitude de François Ier envers Charles-Quint en 1538-1540 constitue une exception unique.

Immédiatement au-dessous du Roi et de son Conseil, les regards de l'historien se portent sur le Chancelier, le seul survivant des grands officiers du Moyen âge, dont les pouvoirs ne cessent même de s'accroître jusqu'à la fin de l'Ancien Régime ; autour de lui gravitent les notaires-secrétaires du Roi, que l'on trouve aussi dans les diverses branches de l'administration, et que l'on peut ainsi considérer comme les ancêtres des bureaux des ministères.

Mais ce qui caractérise la période nouvelle, c'est le grand rôle désormais dévolu au chef de l'administration des finances, surintendant, puis contrôleur général, et, surtout, l'essor prodigieux des secrétaires d'État. En ce qui concerne les finances, nous voyons la royauté flotter pendant plus d'un siècle entre la direction individuelle et la direction collective, la première plus rationnelle, la seconde plus sûre pour éviter les prévarications ; et de là vient cette juxtaposition de surintendants, de directeurs, d'intendants, de contrôleurs, qui rend presque inextricable l'histoire de l'administration des finances jusqu'en 1665. Après 1661, le Roi ordonnance lui-même, mais les attributions du contrôleur général sont formidables. Par une bizarrerie en apparence singulière, il continue à être en marge de l'administration ; ses instructions sont expédiées par les secrétaires

d'État, dont les pouvoirs sont beaucoup plus limités. Sauf l'interruption de la *polysynodie*, il resta un véritable premier ministre de fait jusqu'à la Révolution ; ses auxiliaires traditionnels, les intendants des finances, avaient disparu dès 1777.

Quant aux secrétaires d'État, il n'est pas douteux qu'on puisse dire avec Saint-Simon qu'ils ont étendu leur puissance, en ruinant celle de l'ancienne aristocratie, tant de robe que d'épée. D'abord pourvus dès 1547 de *départements* topographiques, ils se spécialisent de plus en plus dans la direction d'une catégorie déterminée d'affaires. En dépit de la réaction qui marque le règne d'Henri III, ils voient leurs attributions se préciser encore pendant la première moitié du XVIIe siècle, et, lorsque disparaît en 1661 le *principal Ministre*, ils passent véritablement au premier plan : le Roi se trouve en réalité diminué de pouvoirs par le nombre et la variété croissante des affaires. Les départements topographiques disparaissent peu à peu pour se concentrer aux mains du secrétaire d'État de la Maison du Roi, et, lorsqu'arrive la tourmente révolutionnaire, la conception moderne des ministères est déjà fortement constituée.

C'est par les progrès de la puissance omnipotente du secrétaire d'État de la Guerre qu'il faut expliquer en grande partie les transformations de l'armée aux XVIIe et XVIIIe siècles. Autour de la place désormais vide du connétable se groupent les maréchaux de France, en nombre variable, de haut rang et très honorés, mais de fonctions incertaines. La *maréchaussée* de province, exercée à l'origine par des délégués de la connétablie, passe au XVIIIe siècle, tout en gardant sa juridiction propre, sous la direction de l'intendant et des magistrats. Quant à la juridiction du point d'honneur, elle était exercée dans les provinces par des lieutenants spéciaux. En ce qui concerne les gouverneurs militaires, M. V. reproduit, sans se prononcer nettement, l'opinion traditionnelle qui veut qu'à partir du gouvernement personnel de Louis XIV, ils aient été privés de tout pouvoir.

Toutes ces dignités ont d'ailleurs été affaiblies dès la première partie du XVIe siècle par la création d'emplois nouveaux, tenus par des colonels-généraux ; mais ces charges nouvelles donnèrent à leur tour de l'ombrage à la royauté — on pourrait dire aussi bien au secrétaire d'État de la Guerre, — et elles furent supprimées progressivement. Le colonel-général de l'infanterie disparait une première fois en 1643, et définitivement en 1661 : on ressuscita seulement le nom de temps à autre. De même, les autres colonels-généraux perdirent peu à peu leurs fonctions. Le secrétaire d'État absorba encore, au XVIIIe siècle, les charges du directeur général des fortifications et du grand-maître de l'artillerie.

La tendance nouvelle sensible encore par la disparition progressive de la vénalité des grades, par l'allègement des organismes inutiles, et aussi par l'effacement des privilèges d'armes ou de régiments l'est moins dans le sens de ce qu'on pourrait appeler la démocratisation de l'armée. Les ordonnances de 1758, 1781, 1788 sont significatives à ce point de vue.

Dans la marine, on observe un phénomène semblable. Les quatre amiraux et le général des galères, qui se partageaient les côtes, furent absorbées par l'Amiral de France, qui fit place lui-même au grand maître de la navigation, dont les pouvoirs passèrent enfin en 1669 au secrétaire d'État de la marine. Le régime nouveau fut organisé solidement sous Colbert et Seignelay, notamment par les ordonnances de 1681 et 1689. Il peut se baptiser ainsi : *la Plume et l'Épée*, et se caractériser de la manière suivante : l'Épée est étroitement subordonnée à la Plume ; les marins ne gardent que la *conduite* des opérations militaires. Si l'on met à part un retour de puissance de l'Amiral, entre 1695 et 1720, ce régime se maintint à peu près jusqu'au ministère de Choiseul. A cette époque, les bureaux commencent à être battus vigoureusement en brèche, et pendant trente ans, une abondance inaccoutumée d'ordonnances préparées par Choiseul, Boynes, Sartines, Castries vont bouleverser complètement l'édifice de Colbert et Seignelay, de façon à donner — malgré quelques retours en arrière — une plus grande part d'autorité aux marins, sinon dans la direction suprême que conserve malgré tout le Ministre, du moins dans les innombrables emplois qui viennent immédiatement au-dessous.

Dans les chapitres suivants, l'auteur étudie *quelques grands services publics* : les mines, qui, placées depuis le XVe siècle sous la direction d'un Grand Maître général, passent en 1741 sous celle du Contrôleur général ; les Eaux et Forêts, dont le Grand Maître disparut à la fin du XVIe siècle et qui rentrent également dans la sphère d'activité du Contrôleur général : la Voirie, qui, longtemps aux mains des Trésoriers de France, sauf pour la période d'activité du Grand Voyer qui va de 1599 à 1626, passe également avec Colbert sous la direction du Contrôleur général et de ses subordonnés, les intendants des provinces : les intendants ordonnent ; les ingénieurs des ponts et chaussées, formés au XVIIIe siècle en corps homogène, ayant son organisation propre et, à partir de 1747, son recrutement spécial, sont chargés de l'exécution. Puis viennent les postes, placées, aussi bien en ce qui regarde la poste aux lettres que les messageries, sous la haute surveillance d'un Surintendant général des postes. Jusqu'en 1761, des fermiers assurent le service ; puis, pendant trente ans le fermage et la régie directe alternent, les ministres réformateurs tenant généralement pour la régie.

M. V. termine par un long chapitre consacré aux intendants des provinces. Après une étude attentive des origines, il met en lumière l'opposition très vive qui se manifesta contre les nouveaux agents aux Assemblées de Notables de 1617 et 1626. En 1617, les notables demandent en somme que les intendants fassent enregistrer leur commission par les Cours souveraines, qu'ils soient réduits à leur situation ancienne d'enquêteurs, que tout au moins, ils ne jugent plus en dernier ressort. Ces doléances furent vaines. Vaine aussi l'opposition du Parlement à l'article 58 de l'ordonnance de 1629. M.V. se rallie d'autre part à l'opinion traditionnelle qui veut que le ministère de Richelieu ait été marqué par une activité particulière des intendants. Après l'éclipse de la Fronde, ils gouvernent la France sans partage jusqu'en 1787 ; il ne leur fallut qu'un peu de diplomatie à l'égard des gouverneurs, et, en pays d'États, à l'égard des présidents des ordres. Les subdélégués, mal vus au temps de Colbert, se multiplient par la force des choses : en principe, ils n'ont que le droit de rendre compte ; ils ne peuvent prendre de décisions que dans les cas spéciaux où l'intendant leur en donne le pouvoir. La création des Assemblées provinciales, en 1787, vint priver les Intendants de leurs attributions essentielles, et, lorsqu'ils furent supprimés par la Constituante, ils n'étaient plus que l'ombre d'eux-mêmes.

En dépit de la sécheresse de cette analyse, il est aisé de voir que partout l'auteur a retrouvé les idées dominantes, résumées tout à l'heure, et sur lesquelles lui-même s'est volontiers étendu dans l'Avant-propos, la France contemporaine plonge par des racines profondes dans l'ancienne France. Au reste, la théorie n'est pas neuve ; mais il est assuré qu'elle sort de ce monumental ouvrage rajeunie, et, on peut le dire, fortifiée. Il faut se hâter d'ajouter que M. V. n'a pas écrit son livre *ad probandum* : il a le pieux respect de la vérité historique ; il a écouté parler les faits ; il nous rapporte ce qu'il a entendu. Et, comme la documentation est véritablement prodigieuse, toujours condensée à la fin de chaque chapitre en des appendices qui forment en eux-mêmes une utile bibliographie, comme la pensée qui s'est assimilé tant d'éléments divers est merveilleusement lucide et probe, l'œuvre est forte et l'esprit s'y complaît. Bien qu'en général l'auteur se soit borné à faire la synthèse critique des travaux antérieurs, certains chapitres ont la valeur d'études puisées directement aux sources : c'est le cas, notamment, de tout ce qui concerne les relations de la Couronne de France avec la papauté, et aussi les origines des intendants des provinces. Quelques rares critiques peuvent porter sur des points de détail : on eût aimé, par exemple, que ce qui touche les Conseils eût été exposé de façon plus systématique, que la question des pou-

voirs des gouverneurs au XVIIe siècle eût été plus approfondie ; malgré la théorie qui veut qu'ils aient été annihilés par les intendants, il semble qu'il y ait des exceptions : en Bretagne, en particulier, le gouverneur et le commandant en chef, qui en tenait les fonctions à partir de 1689, eurent plus que les dehors du pouvoir. Le chapitre consacré à l'armée, bien que considérable, est par endroits un peu sec, par exemple en ce qui concerne les commissaires des guerres, les intendants et les inspecteurs d'armée, et aussi les milices sous Louis XIV, pour lesquelles nous possédons cependant l'excellent livre de M. Sautai. Il eût, de plus, été utile dans un ouvrage de ce genre d'avoir un tableau d'ensemble de l'organisation de l'armée, et l'on s'étonne de ne pas voir citer à ce sujet dans la bibliographie d'excellentes publications données en ces dernières années par la section historique de l'État-major de l'armée.

Mais quelques pierres plus sommairement taillées n'enlèvent rien à la solidité de l'édifice, et celui qu'a courageusement édifié M. V. n'a rien à redouter. Il sera d'un grand secours à l'historien, au juriste, au sociologue, à l'étudiant. Il fait honneur à l'érudition comme à la culture française. Nous souhaitons que l'auteur donne bientôt au public le volume de complément. — Séverin CANAL.

— H. **Lehr**. *La Réforme et les Églises réformées dans le département actuel d'Eure-et-Loir (1523-1911)*. Chartres, Garnier, et Paris, Fischbacher, 1912, in-8, VI-595 p. (carte et 24 gravures). — M. Lehr a réparti la masse de renseignements qu'il a tirés des archives locales et des dépôts de Paris entre quatre livres qui correspondent en somme aux quatre siècles étudiés : les grandes divisions sont marquées par l'Édit de Nantes, la Révocation, la Révolution, la loi de séparation de 1905. Plus du tiers du volume est consacré au XVIe siècle. Placée aux confins de la Normandie, de la Beauce et de la vallée de la Loire, la région qui a formé depuis la Révolution le département d'Eure-et-Loir a été le théâtre d'événements qui ont sérieusement affecté l'histoire générale : sièges de Chartres en 1568 et en 1591, bataille de Dreux en 1562. Ces événements n'ont pas eu sur les destinées du protestantisme local l'influence qu'on pourrait croire ; la vie intérieure des différentes églises a été dans la dépendance d'autres causes, encore plus locales. M. L. a eu raison de consacrer une monographie plus ou moins détaillée, suivant l'état de la documentation, à chacune de ces églises. L'exposé a été fractionné, presque émietté ; mais, en dépit d'une confusion apparente, corrigée d'ailleurs par quelques chapitres de considérations générales, c'était le seul moyen de voir clair dans l'origine, le recrutement, le progrès, la décadence des églises. L'emploi de la même méthode

est également justifié pour l'étude de la période suivante, bien qu'on se trouve alors en présence, surtout à partir de 1661, d'une politique royale très nette, aussi uniforme dans son application que simple dans son but. Il était nécessaire d'entrer dans les détails d'organisation de chaque église, établir des statistiques de religionnaires, etc. L'étude de la Révocation a été faite avec un soin particulier : les Archives de la guerre ont ici livré une foule de renseignements précieux tirés de la correspondance de Louvois. Cela a permis à M. L. d'aboutir à des conclusions plus précises que n'avaient pu le faire ses prédécesseurs. — Nous n'avons pas d'observation particulière à présenter sur la fin du volume. Disons seulement qu'on y retrouve le même souci de documentation, la même mesure dans les jugements que dans les parties précédentes. Une visible préoccupation d'impartialité se remarque partout. Cet ouvrage témoigne d'un véritable esprit d'historien. Cet esprit, M. L. le montre encore dans la manière dont il a présenté son livre : outre la publication en pièces annexes d'un certain nombre de documents intéressants, (listes de protestants, statistiques) il a joint à son volume une carte à grande échelle de la région et un index des noms et des principales matières, qui en rendront très commode le maniement. — V.-L. Bourrilly.

— **J. Tournyol du Clos**. *Richelieu et le clergé de France. La recherche des amortissements, d'après les Mémoires de Montchal, 1re partie : 1639-1640.* Paris, Giard et Brière, 1912, in-8, VIII-494 p. — La recherche des amortissements (1639-1640) et l'assemblée du clergé à Mantes qui en a été la suite (1641) sont certainement les épisodes les plus importants du conflit de Richelieu avec le clergé de France. M. Tournyol du Clos a entrepris l'étude de ce conflit et en a retracé la première partie dans ce volume qui a d'abord été présenté comme thèse pour le doctorat en droit, et a paru quelques mois après, remanié et complété.

On a souvent reproché aux travaux historiques des juristes de ne pas assez tenir compte du milieu où les lois et édits ont été conçus et de la manière dont ils ont été appliqués ; ce reproche ne saurait être adressé à M. T. du C. Ses connaissances en matière juridique et financière lui ont permis d'approfondir la question des amortissements et de se mouvoir à l'aise dans le dédale de tous ces édits révoqués, repris, transformés, et qui n'étaient jamais, sous des formes diverses, que des inventions fiscales colorées de quelque prétexte juridique ou administratif ; mais il ne s'est pas contenté des textes législatifs et des documents officiels contenus dans les recueils du clergé, les Mélanges Colbert, les Vc Colbert, etc. ; il a tiré parti de la correspondance adressée à Richelieu (Archives des Affaires

étrangères), qui permet de saisir la genèse de maint projet fiscal et de mieux mesurer les résistances rencontrées ; il a utilisé les Mémoires des contemporains, par exemple le Journal, encore inédit, de l'abbé Arnaud, et il n'a pas négligé Tallemant quand il s'agissait de montrer la physionomie des financiers et des prélats ; surtout, il s'est abondamment servi des *Mémoires* de Montchal, la principale source narrative pour toute cette affaire ; ils lui ont fourni le fil conducteur de son récit, l'explication de bien des points obscurs dans ces questions si compliquées, des renseignements détaillés sur les sentiments et l'attitude des évêques vis-à-vis de Richelieu. L'auteur les a utilisés et cités dans une large mesure à tel point qu'il en a inséré la mention dans le titre même de son livre. « Cet inestimable récit », nous dit-il (p. 11), « contient des pages très dignes de Saint-Simon ». La comparaison pourrait éveiller quelque défiance sur la valeur historique du témoignage, et de même le fait que l'archevêque de Toulouse, président expulsé de l'assemblée de Mantes, est un ennemi acharné de Richelieu ; il est d'ailleurs regrettable que M. T. du C. n'ait pu prendre, pour base de son travail, une édition critique des *Mémoires* de Montchal, qui, parus en 1718, n'ont jamais été même réimprimés ; du moins en a-t-il comparé les différentes versions manuscrites et ne s'est-il pas dissimulé que son guide manquait souvent de précision chronologique et juridique ; mais, s'il l'a suivi avec confiance, c'est qu'en le comparant aux documents contemporains, il l'a reconnu en général véridique, quoique, de sentiment et de style, très passionné.

M. T. du C. montre d'abord comment, en 1639, une recherche des amortissements, procédure depuis longtemps tombée en désuétude, fut conseillée au surintendant des finances, Bullion, par l'évêque de Chartres, Valençay, courtisan de Richelieu, très versé dans les affaires financières du clergé, et à qui cette compétence et son crédit auprès du cardinal et des évêques permettaient d'y pêcher en eau trouble. Les bénéficiers ne se pressant pas de faire leurs déclarations, la saisie d'un tiers des revenus fut prononcée contre les délinquants ; puis, devant la difficulté d'obtenir ces déclarations, malgré des édits comminatoires, on remplaça en octobre 1640, toujours sur la proposition de Valençay, la taxe des amortissements par une imposition d'un tiers du revenu à lever en deux ans, et comme on prévoyait quelque résistance, on défendit au clergé toute manifestation d'opposition. Mais cette défense suscita dans son sein une grande émotion ; l'archevêque-amiral Sourdis, jaloux d'être supplanté par Valençay dans la confiance de Richelieu, et à demi disgracié, prit l'offensive et souleva le clergé de Provence et de Guyenne. Le pape allait peut-être s'émouvoir, Louis XIII avait des scrupules, les édits fiscaux se mul-

tipliaient, menaçants pour tous les ordres de l'État, et on pouvait craindre les émotions populaires : la révolte des Vanupieds de Normandie était d'un fâcheux exemple. M. T. du C. a bien montré comment cet ensemble de circonstances amena Richelieu, qui avait compté sur une grosse somme levée par des traitants [1], à faire des concessions en réduisant ses exigences à un simple don gratuit et en convoquant une assemblée du clergé dont il eût bien préféré se passer. En attendant cette assemblée, il imposa au clergé, par un véritable coup d'État, un agent général en surnombre, Berland, son parent et sa créature, qui se fit l'auxiliaire de Valençay, pénétra, malgré ses collègues, dans les archives du clergé, et put ainsi, de concert avec l'évêque de Chartres, dresser un nouveau rôle d'impôt pour le don gratuit attendu [2]. Empiétant sur le récit de l'assemblée de 1641, M. T. du C. a suivi jusqu'en 1643 l'action de cet agent du cardinal et montré comment, admis à grand'peine par les prélats de l'assemblée de Mantes, il finit par rester seul maître des affaires du clergé (Richelieu ayant sous divers prétextes obtenu la démission de ses deux collègues), et comment les évêques attendirent la mort de Louis XIII pour oser se débarrasser de l'intrus qui emporta une clef des archives et des papiers importants et ne les rendit que quelques années après, contre rémunération. Toute cette affaire Berland, si instructive pour l'étude des procédés de domination employés par Richelieu, et sur laquelle un article ancien de Maury (*Revue des Deux Mondes*, 1879) avait attiré l'attention, a été étudiée à fond par M. T. du C. et forme un des épisodes les plus intéressants de son récit.

Nous pourrions faire un reproche à l'auteur : son livre paraît par endroits, sinon confus, du moins trop touffu, et composé d'une suite d'études financières, juridiques, politiques, imparfaitement reliées entre elles et farcies de trop longues citations (surtout de passages de Montchal et d'édits fiscaux dont une grande partie aurait pu être rejetée en appendice). Une citation de Montchal ne dure pas moins de 24 pages (p. 326-350). Plus loin, en voulant montrer (ce qui est certainement un des points les plus neufs et les mieux vus de son livre) comment la situation générale des finances a pesé sur la conduite de Richelieu touchant

1. Un traitant avait offert vingt millions des amortissements. Bullion avait aussi pensé à une subvention annuelle de quatre millions (c'est ce qui a été fait sous Louis XIV pendant la durée de la capitation ecclésiastique).

2. On constate dans ce rôle des dégrèvements sensibles pour les abbayes de Richelieu. Dans un appendice, M. T. du C. a atténué sur ce point la sévérité de ses conclusions ; d'après ses calculs, Richelieu jouissait seulement de 300.000 livres en revenus ecclésiastiques, et non d'un million et demi, comme l'a estimé d'Avenel.

les ecclésiastiques, M. T. du C. s'est laissé aller à examiner trop longuement (p. 372 à 411) cette situation générale, à tel point qu'on se prend à regretter, vers la fin de son livre, qu'il n'ait pas entrepris de traiter toute la politique financière de Richelieu : les détails qu'il nous donne sur Bullion et les autres financiers du temps (p. 434-443), la lettre à Richelieu, publiée en appendice, d'un soi-disant laboureur (sans doute un curé), qui critique les impôts et propose des réformes, trouveraient bien leur place dans une étude plus générale sur les finances de la France au temps de Louis XIII. Reconnaissons d'ailleurs que, vu la complexité de toutes ces questions et les nécessités de l'examen qui a été l'occasion de ce livre, il était particulièrement difficile de mieux limiter le sujet et de lui donner plus d'unité. Le travail de M. T. du C. n'est pas seulement une solide étude juridique et financière des affaires du clergé au temps de Richelieu ; il jette une vive lumière sur les théories et les pratiques fiscales en général, sur le monde financier et ecclésiastique, sur les procédés d'asservissement ou de résistance employés par le Cardinal, ses agents et ses adversaires : à ce titre, cette première partie nous fait désirer que la seconde, qui est annoncée, et qui sera le récit de l'assemblée de Mantes (1641), ne soit point trop longtemps retardée par les occupations absorbantes de l'auteur [1]. — A. Cans.

— Joseph **Drouet**. *L'abbé de Saint-Pierre. L'homme et l'œuvre.* Paris, Champion, 1912, in-8, VIII-397 p. (portrait). — L'Abbé de Saint-Pierre. *Annales politiques (1658-1740).* Nouvelle édition par Joseph **Drouet.** Paris, Champion, 1912, in-8, XXXVI-399 p. (portrait). — Le nom et les idées de l'abbé de Saint-Pierre sont depuis quelque temps étrangement à la mode. A vrai dire cette popularité ne date pas d'hier ; mais c'est dans ces dernières années surtout qu'elle s'est développée et que l'abbé a pris, parmi les écrivains réformateurs de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe, la place importante qu'il occupe aujourd'hui. Il a suffi que l'on assiste à la réalisation, ou au semblant de réalisation, d'un certain nombre de ses innombrables projets, pour que ce chimérique, ce rêveur, un tantinet ridicule aux yeux de ses contemporains, s'élève tout à coup à la dignité de « précurseur ». Depuis les livres déjà anciens de Molinari et de Goumy [2], les historiens semblaient néanmoins avoir toujours reculé devant la tâche considérable, — et il faut bien l'avouer, un peu ingrate, — d'étudier dans son ensemble l'œuvre

1. Aujourd'hui professeur de droit à l'Université d'Alger.
2. Publiés respectivement en 1858 et 1859.

immense de l'abbé qui, par ses répétitions et ses longueurs, en dépit de l'intérêt incontestable qu'elle présente, rebute plus souvent qu'elle n'attire. C'est cette tâche qu'a entreprise M. D. dans son livre sur l'*Abbé de Saint-Pierre, l'homme et l'œuvre*, qui lui a valu récemment en Sorbonne le titre de docteur ès lettres.

La première partie, qui occupe environ un tiers de l'ouvrage, retrace la biographie de l'abbé. On y trouvera un certain nombre de renseignements inédits tirés principalement du fonds des manuscrits de la Bibliothèque municipale de Rouen et d'un stock de papiers de l'abbé de Saint-Pierre que M. D. a eu l'heureuse chance de retrouver et de pouvoir consulter dans une collection particulière [1]. Ces documents précisent d'une manière intéressante certains points de détail, mais ne nous apportent pas en somme de véritables révélations sur la vie de l'abbé qui, si l'on en excepte le scandale causé par l'exclusion de l'Académie française en 1718, à la suite des attaques contre Louis XIV contenues dans l'ouvrage de la *Polysynodie*, a été une de ces existences simples et laborieuses d'écrivain, comme le XVIIIe siècle nous en offre tant d'exemples, mêlé, en spectateur beaucoup plus qu'en acteur, à la vie de son temps. On dirait aujourd'hui que l'abbé fut avant tout et surtout un « publiciste », écrivant sur tout et à propos de tout, toujours prêt à prendre la plume pour soutenir une idée généreuse ou un projet destiné dans sa pensée à faire le bonheur de l'humanité. De participation à la vie publique on ne trouve guère dans sa vie que deux traces, et encore bien fugitives : une première fois en 1712, lorsqu'il accompagna en qualité de secrétaire le cardinal de Polignac aux conférences d'Utrecht ; la seconde fois lorsqu'il joua le rôle de correspondant du cardinal Dubois, dont il fut, pendant les premiers mois de son séjour à l'ambassade de Londres, en 1717, l'un des informateurs officieux, — ce qui ne l'empêcha pas d'ailleurs de se montrer plus tard assez sévère pour lui dans ses *Annales*.

Ce qu'il y a donc en définitive de plus intéressant dans la vie de l'abbé, c'est son œuvre. L'extraordinaire abondance et la variété de celle-ci permettaient difficilement de l'incorporer à la vie du personnage. On ne peut donc qu'approuver M. D. de lui avoir consacré une partie distincte et d'avoir préféré à l'ordre chronologique l'ordre systématique. L'étude des différents écrits de l'abbé de Saint-Pierre a été répartie par lui en huit chapitres : I et II. L'abbé de Saint-Pierre politique : le projet de

1. Pourquoi M. D. mentionne-t-il aussi brièvement ces documents dans sa bibliographie, après avoir pris soin, dans sa préface, d'insister sur leur importance ? L'usage qu'il en a fait d'ailleurs et qui est assez considérable, surtout pour le manuscrit de Rouen, réclamait à ce sujet quelques détails.

Paix perpétuelle. Ses projets de politique intérieure ; III. L'abbé de Saint-Pierre financier. La Taille tarifée ; IV. L'abbé de Saint-Pierre économiste ; V. L'abbé de Saint-Pierre historien ; VI. L'abbé de Saint-Pierre éducateur ; VII. Les théories de l'abbé de Saint-Pierre sur la littérature et sur les beaux-arts ; VIII. La religion de l'abbé de Saint-Pierre. Un chapitre sur l'abbé et ses contemporains complète cet exposé.

Nous ne pouvons bien entendu songer à suivre M. D. dans ses différentes analyses. Les principaux projets d'ailleurs, le projet de Paix perpétuelle, celui de la Polysynodie, ainsi que le projet de la Taille tarifée qui constituent les vrais titres de gloire de l'abbé, sont suffisamment connus pour qu'il soit inutile de les rappeler. Nous tenons néanmoins à présenter ici quelques observations touchant la manière générale dont l'auteur a cru devoir étudier ces différents projets.

L'étude des œuvres d'un écrivain comme l'abbé de Saint-Pierre, qui a touché à peu près à toutes les questions en discussion de son temps, n'est véritablement complète, intéressante et féconde, qu'à la condition de déterminer la part d'originalité de l'auteur. C'est une des questions essentielles qui domine le sujet, qu'il importe de poser d'abord et à laquelle il convient de répondre nécessairement si l'on ne veut pas risquer de donner du personnage une idée fausse ou inexacte. A cette question, le livre de M. D. est loin malheureusement de répondre d'une façon nette. L'auteur sans doute a lu tous les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre et nous en donne une analyse consciencieuse et complète. Mais il s'est à peu près exclusivement limité à l'étude de ces ouvrages ; il ignore ou connaît insuffisamment le milieu et l'époque dans lesquels ils ont été écrits. Il aurait fallu comparer les idées de l'abbé avec celles d'autres écrivains réformateurs. M. D. ne l'a pas fait ou ne l'a fait que d'une manière tout à fait exceptionnelle et superficielle, sauf dans le chapitre consacré au projet de Paix perpétuelle dont il étudie assez bien les origines. Mais, pour le projet de Taille tarifée par exemple, cette étude est insuffisante. L'auteur se contente, ou a peu près, de mentionner les projets antérieurs ou contemporains de Vauban, de Boisguillebert, de Boulainvilliers, ceux postérieurs de Le Trosne, de Mirabeau, de Turgot. Il ignore ou semble ignorer les innombrables projets suscités par cette question de la réforme de l'impôt, et il ne semble pas, d'ailleurs, avoir cherché à se documenter sur ce sujet, ainsi qu'en témoignent les lacunes de sa bibliographie, dans laquelle, en dehors des études spécialement consacrées à l'abbé de Saint-Pierre, ne figurent que des ouvrages tout à fait généraux [1].

1. M. D. ignore le livre de J.-B.-Maurice Vignes sur *Les origines et les destinées de la*

La même observation pourrait s'appliquer au chapitre sur *L'abbé de Saint-Pierre économiste*, où les quelques lignes consacrées à l'étude des projets de l'abbé « pour soulager les pauvres et pour renfermer les mendiants » sont tout à fait insuffisantes. Il ne manque pas sur ce sujet d'ouvrages dans lesquels M. D. aurait pu se documenter rapidement et d'une manière complète sur le problème de l'assistance sous l'Ancien Régime, qu'il paraît ignorer [1].

En résumé, M. D. semble s'être fait de son sujet une idée avant tout *littéraire*, et ne s'être pas avisé que ce sujet offrait avec l'histoire, et l'histoire économique en particulier, des rapports étroits. La conséquence est que le lecteur, lorsqu'il a fermé le livre, ne sait pas exactement ce qu'il faut en définitive penser de l'abbé. Fut-il un homme de génie qui, deux siècles à l'avance, a prévu quelques-uns des progrès que nous voyons se réaliser aujourd'hui ? Fut-il au contraire tout simplement, comme le pensèrent ses contemporains, un chimérique, bâtissant ses rêves dans les nuages et ne se préoccupant à aucun moment de la pratique ? De l'avis de M. D., « c'est un esprit positif et terre à terre plutôt qu'un rêveur courant après les chimères ».

Nous conclurons donc en disant que, si l'ouvrage n'est certes pas sans valeur, il est loin de répondre cependant à ce qu'on était en droit d'en attendre. M. D. nous a donné un *exposé* des idées de l'abbé de Saint-Pierre : il ne les a pas *étudiées*.

Comme thèse complémentaire, M. D. a présenté une réédition des *Annales politiques* de l'abbé de Saint-Pierre. On est quelque peu embarrassé lorsqu'on veut définir dans quelle catégorie doit être rangé cet écrit. On ne saurait en effet lui donner le nom de mémoires : l'abbé n'y parle pour ainsi dire pas de lui ; ce n'est pas non plus une histoire à la manière du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, bien que par certains côtés il s'en rapproche. Ce serait plutôt une sorte de manuel de morale et de politique destiné à servir de cadre aux différents projets de l'abbé.

Dixme royale de Vauban, publié en 1909 et qui contient tout un chapitre sur la Taille tarifée. Il aurait trouvé un guide utile dans l'ouvrage de M. Marion, *Les impôts directs sous l'Ancien Régime*, paru en 1910 dans la Collection de textes sur l'histoire des institutions et des services publics de la France moderne et contemporaine, publiée sous la direction de M. C. Bloch. M. D. ignore également l'article de M. F. Karl Mann sur *L'abbé de Saint-Pierre financier de la Régence*, dans la *Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales*, 1910. L'auteur y analyse un mss. de la Bibliothèque nationale (Fonds français, 7759) dont M. D. ne paraît pas avoir eu connaissance.

1. M. D. ne cite pas un seul ouvrage sur l'Assistance. Il aurait pu en consulter avec fruit quelques-uns, notamment la thèse de M. C. Bloch sur *l'Assistance et l'État en France à la veille de la Révolution*, Paris, 1908.

Celui-ci est historien à sa manière, qui n'est d'ailleurs pas si différente, il faut bien le reconnaître, de celle de son temps : dans le passé, ce qu'il cherche, c'est moins la vérité et l'exactitude que des enseignements pour l'avenir. Quel meilleur moyen en effet de montrer la solidité de ses projets « que d'en faire l'application, comme il le dit lui-même, aux événements passés, et qu'y a-t-il de plus propre à persuader de les mettre en exécution que de faire sentir aux lecteurs que, si dès ces temps-là ils avaient été établis, ces malheurs ne seraient point arrivés ni aux rois ni à leurs sujets » ?

Cette réserve faite sur le caractère scientifique des *Annales*, il y a certainement à y prendre : d'abord pour la connaissance des idées de l'abbé, mais même au point de vue strictement historique. Bien que le but avoué de l'auteur soit didactique, il s'en faut heureusement, qu'il s'y soit toujours tenu scrupuleusement. Bien souvent, sans peut-être le vouloir, ni s'en douter, l'abbé a été véritablement historien, et, à condition de ne pas lui demander d'être complet ou de parler des choses qui ne l'intéressent pas, on peut généralement s'en rapporter à lui. Il voit en effet assez juste, et juge bien, surtout dans le début, où il n'a pas encore pris l'habitude de rabâcher ses projets et se contente d'être un véritable annaliste. Son style même, généralement lourd et diffus, subit ici une heureuse transformation : il devient rapide, mordant même. Certains de ses portraits, tels que ceux de Le Tellier, de Louvois, du cardinal Dubois, de Louis XIV, pourraient presque soutenir la comparaison avec ceux de Saint-Simon.

M. D. a reproduit l'édition *princeps* des Annales publiées à Londres en 1757 en deux volumes. Il existe bien de cet ouvrage trois manuscrits conservés dans les bibliothèques de Rouen, de Caen et de l'Arsenal à Paris ; mais aucun d'eux n'est complet. Celui de Rouen s'arrête à 1730, celui de l'Arsenal à 1735, celui de Caen, enfin, commence seulement en 1703 pour finir en 1738. De là le choix fait par M. D.; au premier abord il est un peu surprenant, mais à la réflexion on ne saurait que l'approuver ; l'auteur a d'ailleurs indiqué avec beaucoup de soins les différentes variantes des manuscrits. L'ouvrage est précédé d'une bonne introduction, consacrée à l'étude des manuscrits et des éditions. M. D. y étudie également l'abbé de Saint-Pierre historien. L'annotation est précise ; on l'eût souhaité néanmoins un peu plus abondante. Un index alphabétique complète l'ouvrage. — René Girard.

— Ernest **Daudet**. *Madame Royale, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Sa jeunesse et son mariage.* Paris, Hachette, s. d. [1912], in-4, VI-276 p. (grav.). — Comte de **Pimodan**. *Les fiançailles de Madame Royale*

fille de Louis XVI et la première année de son séjour à Vienne, d'après des documents nouveaux. Paris, Plon-Nourrit, 1912, 114 p. in-8 (portrait). — M. Ernest Daudet avait déjà eu l'occasion, dans son *Histoire de l'émigration*, de tracer un portrait assez complet de Madame Royale. Le présent volume n'est donc pas, à proprement parler, un livre entièrement nouveau. L'auteur a cependant fait autre chose que d'y condenser son précédent ouvrage. Grâce aux papiers inédits de La Fare, évêque de Nancy, qui fut, comme on sait, le représentant officieux de Louis XVIII à Vienne pendant les premiers temps de son exil, M. Daudet a pu ajouter un certain nombre de détails nouveaux précisant en particulier la fameuse histoire du mariage de la princesse avec son cousin le duc d'Angoulême. On sait les raisons pour lesquelles Louis XVIII s'attacha avec tant d'opiniâtreté à ce projet dont la réalisation devait avoir pour conséquence de soustraire définitivement la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette à l'influence de sa famille autrichienne et d'écarter en même temps les difficultés qu'aurait pu créer au prétendant la popularité de sa nièce. Ce fut au premier chef un mariage politique, auquel la diplomatie de Louis XVIII réussit néanmoins à donner l'apparence d'une union d'inclination.

Dans quelle mesure les craintes du prétendant étaient-elles justifiées, notamment en ce qui concerne les intentions de l'Autriche ? Fut-il réellement question, comme on le prétendit, d'un mariage avec un archiduc autrichien ? C'est là une question à laquelle les documents dont M. Daudet a fait usage ne permettent pas toutefois de répondre d'une manière très nette. Sa documentation est en effet exclusivement française, ce qui constitue évidemment une lacune.

Il semble à première vue que ce reproche ne puisse pas s'adresser à l'étude que M. de Pimodan consacrait presque en même temps à cette question du mariage de Madame Royale. L'auteur nous dit en effet dans son avant-propos qu'il a puisé l'essentiel de sa documentation dans les archives de Vienne. En réalité, ce sont cependant là encore des documents français qu'il a consultés puisque ce sont des copies prises par le cabinet noir autrichien des lettres écrites ou reçues par Madame Royale. Nous retrouvons donc là de nouveau la correspondance de La Fare, utilisée en original par M. Daudet. Cette communauté de documentation n'est fort heureusement que partielle, le registre utilisé par M. de Pimodan contenant bien d'autres lettres que celles du représentant de Louis XVIII. M. de Pimodan a en outre emprunté un certain nombre de détails intéressants à des recueils autrichiens déjà publiés dont M. Daudet ne paraît pas avoir fait usage. On trouvera donc profit à con-

fronter de près ces deux ouvrages dont les conclusions sur un certain nombre de points diffèrent d'une manière assez sensible[1]. — René GIRARD.

— Ernest **Lebègue**. *Thouret* (*1746-1794*). Paris, Alcan, 1910, in-8, LII-320 p. — Voici une des meilleures biographies révolutionnaires, une des plus courtes, et en même temps des plus pleines et des plus instructives. M. Lebègue a évité presque toujours l'écueil où tombent souvent les biographes, surtout ceux qui étudient un des hommes de la Révolution ; il ne rapporte pas tout à son héros, et il s'attache à déterminer exactement le rôle de Thouret, qu'il est parfois difficile de distinguer du rôle des autres Constituants.

Il étudie assez longuement les origines de Thouret et sa vie provinciale. Avocat à Pont-l'Évêque, puis à Rouen, où il se fixa dans une maison aujourd'hui célèbre, près du Gros Horloge, Thouret était un des bourgeois les plus considérés du pays normand. En 1787, il devint procureur-syndic de l'Assemblée provinciale de la Haute-Normandie, enrichit son expérience des choses et des hommes, se prépara par là-même au rôle de législateur. En 1789, il plaidait la cause du Tiers État dans deux brochures : l'*Avis des bons Normands* et la *Suite de l'Avis des bons Normands*, qui exercèrent une grande influence, en Normandie et dans d'autres pays, sur les rédacteurs des cahiers destinés aux États généraux. Il la plaidait encore dans le mémoire qui fut envoyé au roi par la municipalité de Rouen pour réclamer le vote par tête et le doublement du Tiers aux États généraux. C'est lui qui, dans le mouvement municipal, se plaça au premier plan avec le banquier Le Couteulx de Canteleu. Il ne faisait pourtant pas partie du Corps de ville, mais il était avocat-conseil de la municipalité, et c'est à ce titre que celle-ci eut recours à lui.

M. L. insiste avec raison sur le rôle rouennais de Thouret. Peut-être ne l'a-t-il pas encore assez développé. C'est, en effet, la partie la plus intéressante et la plus neuve de son livre. Le rôle de Thouret à l'Assemblée constituante, bien qu'il n'eût pas été l'objet d'un ouvrage d'ensemble, était déjà à peu près connu : Thouret s'occupa surtout de la Constitution et de l'établissement du nouveau régime judiciaire et le fit avec une compétence et une autorité singulières. Mais sa formation intellec-

1. Notamment en ce qui concerne l'origine du projet de mariage. Louis XVIII prétendit toujours qu'il ne faisait que se conformer au vœu de Louis XVI et de Marie-Antoinette. D'après M. de Pimodan, adoptant les déclarations de Mme de Tourzel, Marie-Antoinette aurait eu en effet l'idée de ce mariage. D'après M. Daudet, au contraire, ce serait là une simple habileté de Louis XVIII destinée à faire accepter plus facilement ce mariage par la cour de Vienne et par sa nièce.

tuelle, sa vie à Rouen, le mouvement révolutionnaire à Rouen depuis 1787 méritaient une étude encore plus approfondie.

Nous aurions voulu, par exemple, — et ici nous allons au delà de la personne de Thouret — savoir si la municipalité de Rouen était regardée avec respect par tous les habitants, s'il n'y avait pas eu au XVIIIe siècle, des conflits entre les bourgeois de l'Hôtel de Ville, sans doute banquiers et riches négociants, et la bourgeoisie moyenne des avocats, notaires, hommes de loi, médecins, etc., comme cela eut lieu dans tant de villes de France, à Lille, à Brest, à Saint-Malo, etc. Nous ne saisissons pas assez bien les conditions mêmes de la vie municipale à Rouen.

Mais il y aurait mauvaise grâce à insister. Le livre de M. L. est excellent, et il est pourvu d'une abondante et très utile bibliographie, que feront bien de consulter les historiens qui voudraient composer une étude régionale ou une biographie révolutionnaire. — Ph. SAGNAC.

— Comte Emmanuel de **Rougé**. *Le Conventionnel André Dumont (1764-1838)*, avec une préface d'Etienne Lamy. Paris, Nouvelle bibliothèque d'histoire moderne, Bloud et Cie, 1911, in-8, CX-432 p. (planches hors texte). — André Dumont est surtout connu pour sa mission dans la Somme et dans l'Oise. Le Comité de salut public, le 23 juillet 1793, l'envoya à Amiens, avec Chabot, pour rétablir l'ordre, troublé par la taxe arbitraire des subsistances ; la Convention, en confirmant l'arrêté du Comité, le 28 juillet, considéra les deux représentants comme en mission dans la Somme. Le 9 août, elle remplaça Chabot par Joseph Le Bon, et étendit leur mission aux villes de Boulogne et de Montreuil. Le 8 octobre, Le Bon fut envoyé dans l'Oise ; le lendemain il était remplacé par Levasseur (de la Sarthe), et le 16, Dumont était adjoint à ce dernier ; puis, le 9 nivôse, dans la répartition des départements entre les représentants chargés d'établir le gouvernement révolutionnaire, la Somme et l'Oise furent attribuées à Dumont. Il fut rappelé le 30 germinal par le Comité de salut public. On sait quelle fut son attitude dans cette mission : dans ses discours, dans ses lettres à la Convention ou au Comité de salut public, il affecta une véritable fureur contre les ennemis de la Révolution, il exagéra la violence, il se donna l'apparence du terroriste le plus impitoyable ; pour justifier cette apparence, il multiplia les arrestations ; en fait, cette rigueur était beaucoup plus dans ses paroles et ses écrits que dans ses actes ; il menaça plus qu'il ne frappa. « Personne, écrivait plus tard Lacretelle, ne parla avec plus de dureté que lui le langage révolutionnaire ; il fit de nombreuses et continuelles arrestations, mais... il sauva la vie de ceux envers lesquels il se montrait si redoutable. » M. Lamy,

dans la *Préface* qu'il a écrite en tête du livre de M. de Rougé, reconnait lui-même cette tactique de Dumont : « Il fit chômer la guillotine en affilant sans cesse le couteau pour le lendemain. » Dumont avait caractérisé son attitude par ces mots demeurés célèbres : « On voulait que je portasse des coups, j'employais de grands mots. On me demandait du sang, j'envoyais de l'encre. »

Dumont n'en était pas moins considéré comme un des plus farouches terroristes, lorsqu'au 9 thermidor il fit volte-face et se tourna contre Robespierre. Dès lors, il combattit les terroristes avec d'autant plus d'acharnement qu'il voulait faire oublier sa participation au régime de la Terreur. Membre du Conseil des Cinq-Cents en l'an IV, il retourna dans la Somme en l'an V, fut agent municipal d'Oisemont, puis président de l'administration municipale du canton, sous-préfet d'Abbeville sous le Consulat et l'Empire, suspendu sous la première Restauration, et préfet du Pas-de-Calais aux Cent-Jours. Exilé lors de la seconde Restauration, il vécut à Bruxelles jusqu'en 1830, rentra alors en France, et mourut à Abbeville en 1838, âgé de soixante-quatorze ans.

Si les biographies peuvent être classées en deux groupes : les apologies et les réquisitoires, c'est dans la seconde catégorie que se range celle qu'a écrite M. de R. « Avocat sans talent, politique sans caractère et sans courage, il fut un médiocre dans le crime comme dans la vertu. Révolutionnaire subalterne, il fut sans éclat un serviteur passable de l'Empire » (p. 267) : tel est le résumé de son appréciation. Certes, le caractère de Dumont, de ce terroriste devenu un des plus ardents thermidoriens, n'inspire pas grande sympathie; on peut toutefois se demander si son biographe n'a pas poussé à l'extrême le parti pris de le condamner dans tous ses actes et à tous les moments de son existence. Mais en déployant sa sévérité contre celui dont il a retracé la vie, M. de R. a visé plus qu'un homme, il a voulu atteindre toute la Révolution. Il fait de Dumont un personnage représentatif. « C'est avant tout un médiocre, et comme tel il est intéressant, parce qu'on peut le considérer comme le type moyen de ceux qui avaient la prétention d'aiguiller dans une voie nouvelle les destinées de la France et de l'humanité » (p. 54). Dès lors, André Dumont, entre les mois d'août 93 et de floréal an II, n'est pas *un* représentant en mission : c'est *le* représentant en mission, c'est le type qui permet de juger le gouvernement révolutionnaire : « Il semble que, dans ce temps de folie libertaire tyrannique, le cerveau de ceux qui détenaient une parcelle d'autorité se soit tendu vers cette préoccupation primordiale : rechercher le plus grand nombre de prétextes possible pour emprisonner le plus grand nombre de citoyens. » (p. 84) M. de R. ne se demande pas si

l'état extérieur de la France, aggravé des insurrections intérieures, n'avait pas amené chez « ceux qui détenaient une parcelle d'autorité » cet état d'esprit soupçonneux, inquiet, qui se traduit par les mesures contre les suspects ; si la nécessité de défendre le nouveau régime contre les attaques de ses adversaires ne fut pas la cause de ces rigueurs tant reprochées aux terroristes ; et si l'état d'esprit qui faisait considérer la suppression pure et simple des adversaires comme le meilleur moyen d'en venir à bout n'avait pas été légué à la Révolution par l'Ancien Régime. Il semble croire que ce fut par plaisir, pour satisfaire des instincts de cruauté que *tous* les hommes de la Révolution emprisonnèrent ou condamnèrent à mort.

Plus préoccupé de porter des jugements que d'exposer des faits, M. de R. manque souvent de précision dans les détails. Il nous dit (p. 21) que Dumont était administrateur du district d'Amiens en 1791 ; puis (p. 22) il le présente à la même époque comme administrateur du département de la Somme ; et enfin (p. 39), il dit que Dumont n'assista pas aux premières séances de la Convention, retenu par ses fonctions « en qualité d'administrateur du district d'Amiens ». Dumont était-il administrateur du district ou du département ? l'auteur n'a pas l'air bien fixé. La documentation appelle également quelques réserves. M. de R. emprunte son récit des élections à la Convention dans la Somme « au travail commencé dans la *Revue de la Révolution* par M. Gustave Bord : La proclamation de la République » (p. 36). Pourquoi se servir d'un ouvrage de seconde main, au lieu de puiser ses renseignements au procès-verbal qui est aux Archives nationales [1], et sans doute aussi dans les Archives de la Somme ? — Dans le récit qu'il fait (p. 58) de la première réunion tenue à la cathédrale d'Amiens, le 26 juillet 93, par Dumont et Chabot, lors de leur mission, il n'indique aucune source, nous ne voyons pas sur quel document il appuie les détails, cette fois très précis, qu'il donne. « Chabot lui succéda

---

1. Arch. nat., C 180, 76. — M. de R. semble d'ailleurs peu familier avec les documents des Archives nationales, si nous en jugeons par sa façon de libeller les cotes. A plusieurs reprises (p. 89, 94), on trouve cette référence : « *Archives nationales*, AF II ». C'est vague. P. 148 : « *Archives nationales*, AF II, 58 » ; p. 92 : « AF II. *Archives nationales*, 143 B » ; p. 75 : « AF N° 149. *Archives nationales* ». D'autres fois, la cote affecte cette forme : « A.F. II, 158 ». P. 131 : « Archives nationales, AF II, c. 152 » ; que vient faire ce « c », qui ne figure pas dans les autres cotes ? (A noter que la lettre de Dumont à laquelle se rapporte cette référence est dite « sans date » ; cependant M. Aulard l'a donnée (*Recueil*, IX, 398) avec la date du 4e jour de la 3e décade de frimaire-14 décembre 1793). A plusieurs reprises, *une* lettre de Dumont est indiquée avec la cote : AF II, 161-163 ; une autre lettre avec celle-ci : AF II, 163-166. Une seule lettre ne peut se trouver que dans un seul de ces cartons ! — P. 217, l'*Histoire de Robespierre*, d'Ernest Hamel, est citée avec cette cote : « Bibliothèque nationale, n° 27, 21788 ». P. 119, on trouve cette référence : « *La Révolution française*, revue historique, t. III, passage 557 ».

[à Dumont] dans la chaire, tenant à la main un pot de faïence bleue rempli de vin, dont il arrosait fréquemment sa révolutionnaire éloquence, et une paire de pistolets dont il menaçait ceux qui se permettaient de le contredire. » On ne voit pas très bien comment Chabot pouvait tenir *à la main* (admettons même : des deux mains) un pot de vin et une paire de pistolets. « Il... promit l'abondance des vivres, l'abaissement du prix des denrées, une loi agraire qui ferait disparaître le faste des riches... » Chabot, le 26 juillet, *promit une loi agraire* ? Et la Convention avait, le 18 mars précédent, décrété la peine de mort « contre quiconque proposera une loi agraire ou toute autre, subversive des propriétés territoriales, commerciales et industrielles ». Chabot se conformait bien mal aux décrets de la Convention ! On voudrait savoir à quelle source M. de R. a puisé ce renseignement, mais il ne donne aucune référence. « Le lendemain, Chabot écrivait aux Comités que l'ordre était rétabli. » Toujours pas de référence ; et cependant, il était intéressant de faire savoir où se trouve cette lettre de Chabot aux Comités, du 27 juillet : M. Aulard, au tome V de son *Recueil*, ne mentionne aucune lettre de Chabot pendant sa courte mission dans la Somme.

Ces réserves faites, il serait injuste de ne pas reconnaître que le livre de M. de R., s'ajoutant aux biographies, déjà nombreuses, de Conventionnels, contribue à augmenter nos connaissances sur le personnel de la Révolution. Il se termine par cent quarante pages d'*Appendices*, dans lesquelles l'auteur a publié des pièces intéressantes. — P.-R. Mautouchet.

— Pierre **Albin**. *La querelle franco-allemande. Le « Coup » d'Agadir, origines et développement de la crise de 1911*. Paris, 1912, Alcan, in-16, III-396 p. — Bien que le recul du passé manque pour qu'on puisse étudier avec toute l'ampleur désirable le dernier conflit franco-allemand, on peut cependant dès maintenant fixer la chronologie de cette histoire et la mettre en rapport avec ce qui a précédé. C'est ce qu'a fait M. Pierre Albin. Son livre est un exposé clair, aussi objectif que possible, des évènements de l'été de 1911. On y trouve même davantage : un résumé très net de l'histoire des rapports franco-allemands et franco-anglais depuis 1871 et un exposé très détaillé des négociations franco-allemandes postérieures à la conférence d'Algésiras, jusqu'aux conversations de Kissingen.

L'auteur a très bien analysé la politique de collaboration économique à laquelle on fut entraîné après Algésiras pour réduire l'opposition latente de l'Allemagne. Il a montré comment elle avait peu à peu échoué au Maroc (affaires des chemins de fer), en Algérie (affaire de l'Ouenza), au

Congo (affaires de la N'goko-Sangha et du chemin de fer Congo-Cameroun). Quant au récit même des négociations de Berlin, il est conduit avec une grande clarté et une remarquable impartialité.

M. A. ne se dissimule pas qu'on ne peut pas, dès aujourd'hui, tout savoir. Aussi ses conclusions sont-elles assez prudentes à propos des négociations secrètes de M. Caillaux au mois d'août, bien qu'il penche à en admettre l'existence. De l'attitude anglaise il se borne à rapporter ce qu'on sait, à savoir les conversations du début de juillet à propos de l'envoi de navires de guerre à Agadir, le discours de M. Lloyd George à Mansion-House, les déclarations de l'ambassadeur d'Allemagne à Sir Edward Grey, le discours de M. Asquith aux Communes. Le côté financier de la crise est de même discrètement traité : l'auteur se borne à enregistrer la panique en Allemagne et ne dit presque rien de l'intervention des banquiers français pour soutenir le marché allemand. Ce sont là en effet des problèmes délicats sur lesquels il est difficile de se prononcer. Du point de vue militaire il ne dit rien, aussi bien en ce qui concerne les mouvements de la flotte anglaise que les mesures prises aux frontières de Lorraine et de Belgique : les évènements sont encore trop récents pour qu'on puisse toucher à ces questions, qu'il n'était d'ailleurs nullement nécessaire de traiter. Tout l'exposé de M. A. est donc très prudent et très solide, tel qu'il peut l'être dans l'état actuel de la documentation. Mais ce n'est pas non plus un sec résumé chronologique : l'auteur tient compte, avec un sens très juste, des « impondérables », de la psychologie des ministres, des diplomates, des peuples même, ce qui donne beaucoup de vie à son livre.

Il a reproduit en appendice les principaux textes utiles (conventions franco-allemandes du 4 novembre 1911, accord avec l'Angleterre et avec l'Espagne de 1904 et de 1905). Un index alphabétique facilite le maniement du volume. — Albert Girard.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Comité des Travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique. 1912.

Nos 1 et 2 [publiés en 1913]. = Coüard. *Deux lettres de Baluze (1676-1677)* [adressées à l'érudit orléanais Proust de Chambourg et relatives à des travaux d'érudition.] — *Congrès des Sociétés savantes, avril 1912. Procès-verbaux des séances.* [Résumé des communications signalées dans la *Revue*, t. XVII, p. 277. Quelques-unes sont publiées *in extenso* et analysées ci-après.] — P. Caraman. *Recherches sur l'ancienne église de Notre-Dame-de-la-Place à Bordeaux et sur ses diverses appellations* [depuis le XIIIe siècle jusqu'en 1880. Au XVIe siècle le nom vulgaire de cette église est Saint-Eutrope ; au XVIIe, elle sert de chapelle aux catholiques irlandais réfugiés à Bordeaux en 1603.] — J. Depoin. *Chronologie des abbés du monastère d'Abbecourt en Pinserais (Ordre des Prémontrés)* [de 1184 à 1787.] — Vivier. *L'administration communale d'Avranches au XVIIIe siècle.* [L'auteur a consulté les registres des délibérations municipales de 1741 à 1752 et de 1770 à 1786 qui subsistent seuls et la correspondance des subdélégués de l'élection d'Avranches avec les intendants de la généralité de Caen. Avranches était, au XVIIIe siècle, une ville de 5.000 à 6.000 habitants, sans commerce ni industrie. Elle était administrée par un corps de ville dont la composition varia si souvent, au cours du siècle, que les bourgeois finirent par se tenir éloignés de fonctions qu'ils avaient autrefois recherchées avec ardeur. La composition des collèges électoraux subit également de nombreuses modifications. M. V. étudie en détail l'élection municipale de 1752 ; il donne des renseignements sur la durée des fonctions, les traitements et les privilèges des officiers municipaux. Les charges, surtout à la fin du siècle, étaient plus considérables que les avantages.] — Abbé Marsan. *L'ancienne judicature des Quatre-Vallées* [dans les Pyrénées. Elle remonte au XIVe siècle et son siège, au XVIe et jusqu'en 1789, fut à Castelnau-Magnoac. M. M. a reconstitué la liste des juges de 1367 à la Révolution.] — Cte Begouen. *Anne d'Autriche et Mazarin d'après quelques passages inédits des Mémoires de Pierre de La Porte.* [Le manuscrit original de ces Mémoires, qui est aux mains de l'auteur, contient à la fin une série d'anecdotes qui n'ont pu prendre place au cours du récit. M. B. cite les quatre qui concernent Anne d'Autriche et Mazarin ; elles lui paraissent donner des indications précieuses sur la familiarité des relations de la reine avec son ministre.] — G. Hubert. *Le clergé et le culte pendant la Révolution dans le canton de Lassigny (Oise).* [M. H. étudie : 1o la déclaration des biens détenus par le clergé qui ne paraît avoir rencontré dans

le canton ni restriction ni résistance ; 2° la constitution civile du clergé qui reçut un accueil plus réservé des prêtres qui subissaient l'influence de l'évêque de Noyon, Grimaldi ; 3° l'application du décret sur la formation et la circonscription des paroisses ; 4° celle des lois relatives aux objets du culte et le rétablissement du culte en l'an III.] — MONBEIG. *Le Présidial et la Mairie à Beauvais au XVIIe siècle.* [Érigé en 1581, malgré l'opposition du comte-évêque et des bailliages et présidiaux voisins, le bailliage et siège présidial de Beauvais ne fut installé qu'en 1584. Bien qu'il ait été stipulé que la nouvelle institution ne porterait aucun préjudice aux privilèges de la commune de Beauvais, des conflits ne tardèrent pas à se produire ; à l'occasion des États généraux de 1588, puis de 1614, la ville et le présidial cherchèrent à s'exclure dans la représentation du Tiers État et dans la rédaction des cahiers de doléances. La lutte continua pendant tout le XVIIe siècle. M. M. en retrace les différents épisodes, querelles de préséance, prétentions du présidial à jouir des mêmes privilèges que le corps de ville, efforts pour enlever aux officiers municipaux leurs prérogatives ; finalement le présidial réussit à s'emparer de la municipalité par l'action individuelle de ses membres qui se font élire du corps de ville : en 1635 un conseiller devint maire ; à la fin du siècle, le présidial a acquis l'office de « conseiller-maire » et l'a remis à son président.] — NOUAILLAC. *Henri IV et les Croquants du Limousin. La mission de l'intendant Boissise (1594).* [Les paysans du Limousin s'étaient soulevés contre les seigneurs pillards de la Ligue et les fonctionnaires royaux des finances. Henri IV envoya dans la province un intendant spécial, Jean de Thumery de Boissise pour pacifier le pays par les voies les plus douces. Il arriva en Limousin après les combats où le gouverneur d'Abain avait dispersé les paysans. Il convoqua une assemblée des paroisses de Brive ; on décida de faire le siège de Gimel où se tenait le plus redoutable des barons ligueurs ; après cette première satisfaction accordée aux paysans, d'autres vinrent peu à peu, dégrèvements et mesures fiscales heureuses, à partir de 1595. A la fin de son étude M. N. publie onze documents inédits, lettres de Chamberet, gouverneur du Limousin, et de Boissise au roi, conservées à la Bibliothèque nationale dans le Fonds Dupuy, arrêts du Conseil d'État extraits des Archives nationales ou du Fonds français de la Bibliothèque.] — BRÉGAIL. *La société populaire d'Auch et les sociétés affiliées.* [Suite. M. B. fait connaître la part que prirent les sociétés populaires du Gers dans l'organisation de l'instruction publique, de l'assistance publique, dans l'application des mesures propres à développer l'éducation morale et civique, dans l'administration locale et la justice, la protection de l'agriculture et du commerce. L'avant-dernier chapitre est consacré aux relations de la Société avec les généraux, les représentants du peuple, les Jacobins de Paris et autres groupements montagnards. Enfin le dernier rappelle les circonstances dans lesquelles furent dissoutes les sociétés montagnardes du Gers après le 9 thermidor ; la société d'Auch vit ses séances suspendues par un arrêté du représentant Bouillerot, du 27 janvier 1795.] — A. DE SAINT-LÉGER. *Lettre d'un élève de l'École normale (29 floréal an III).* [Il s'agit de J.-B. Waeles, qui devint professeur à l'École centrale, puis au collège de Lille. Dans cette lettre il signale quelques-unes des causes qui amenèrent l'échec de l'École normale, notamment le grand nombre de prêtres qui s'y étaient fait

nommer pour se soustraire aux persécutions et qui désiraient surtout retourner chez eux au plus tôt après avoir reçu ce brevet de civisme.]

La Révolution française. 1913.

14 Juin. = N. Karéiev. *Deux opinions contraires sur l'histoire agraire de la France à l'époque de la Révolution.* [Celles de M. Kovalevsky, qui nie l'existence de la petite propriété paysanne avant la Révolution, et de M. Loutchisky, qui affirme le très grand développement de cette propriété au XVIIIe siècle. Cette divergence est due à trois causes : 1° M. L. s'appuie surtout sur les rôles des vingtièmes et fait peu de cas des données fournies par les cahiers de doléances sur la propriété foncière ; M. K. se sert presque exclusivement de ces cahiers et estime fort peu la valeur scientifique des rôles des vingtièmes ; 2° les deux auteurs donnent de la propriété paysanne des interprétations différentes : M. L. ramène d'une manière générale les censives à la notion de propriété ; M. K. n'y voit qu'un bail héréditaire et ne reconnaît comme propriété que les biens allodiaux ; 3° tout en reconnaissant la division essentielle de la population paysanne en « laboureurs » et « manouvriers », les deux auteurs ne s'entendent pas sur ce qu'étaient en réalité les manouvriers : M. K. y voit un prolétariat rural, une classe d'ouvriers agricoles à gages ; M. L. nie l'existence de ce prolétariat rural : pour lui, la différence consiste en ce que les laboureurs cultivaient la terre à l'aide des bêtes de somme, tandis que les manouvriers la travaillaient avec leurs bras, la bêche et la pelle. Même divergence entre les deux auteurs sur la législation agraire de la Révolution. Pour M. K., la Révolution a produit la « démocratisation de la propriété foncière » par l'abolition du régime féodal, la vente des biens nationaux et le partage des communaux ; pour M. L., la petite propriété paysanne étant déjà très developpée avant 1789, la Révolution n'a contribué qu'à un faible degré au passage d'une partie de la propriété aux mains des paysans. M. Karéiev conclut « qu'il y a encore beaucoup à faire dans le domaine de l'histoire agraire de la France à l'époque de la Révolution ».] — Cl. Perroud. *François de Neufchâteau. A propos d'un livre.* [Celui de M. Jean Lhomer. Détails sur la vie et le caractère de ce personnage, littérateur abondant et médiocre, vaniteux, sceptique, gourmand, mais foncièrement bon. Il est, par son inconscience politique, le type des hommes de second ordre qui ont survécu à la Révolution.] — M. Pigallet. *La captivité et la mort de Toussaint-Louverture.* [A l'aide de documents retrouvés dans les Archives du Doubs, M. P. rétablit certains faits exagérés par M. Henri Gauthier-Villars dans un article de la *Revue hebdomadaire* sur la captivité de Toussaint-Louverture au fort de Joux. Celui-ci ne fut pas traité si rigoureusement, n'eut pas tant à souffrir de la faim et du froid, que le dit M. G.-V. Il est certain qu'il fut l'objet d'une surveillance très étroite, l'administration appréhendant par-dessus tout son évasion.] — E. Lebègue. *Documents. Correspondance d'un agent du Comité de sûreté générale.* [Suite et fin. 7 lettres datées de Rouen, du 23 frimaire au 8 nivôse an II, et 4 de Paris, du 22 nivôse au 15 pluviôse, suivies d'un « Travail sur l'esprit public, les comités révolutionnaires, etc. », où Grenier résume ses impressions.] — *Notes de lecture. Sentiment de Buchez et Roux sur les Mémoires de Mme Roland.* [Exemple

frappant d'aberration historique et littéraire. Dans le t. XXXI (paru en 1837) de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, Buchez et Roux considèrent ces mémoires comme apocryphes. « Ils sont un mauvais livre dans toute la rigueur de ce mot. Ils ne lui seraient donc imputables [à Mme Roland] que si elle les avait publiés elle-même. »]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée. 1912.

Juillet. = *Études sur l'avant-garde.* [Suite ; continué d'août 1912 à mai 1913, et à suivre. II. L'avant-garde au XVIIIe siècle (fin). III. L'avant-garde dans les armées de la Révolution. IV. L'avant-garde dans la campagne de 1796-1797 en Italie. V. L'avant-garde dans la campagne de 1800 en Allemagne. VI. L'avant-garde pendant la campagne d'Allemagne en 1805. VII. L'avant-garde pendant la campagne de 1806 (Iéna-Lübeck). VIII. La sûreté dans les opérations de décembre 1806 (Pultusk). IX. L'avant-garde pendant la campagne de 1807.] — A. L. *L'œuvre militaire de la Révolution. L'armée et la nation à la fin de l'Ancien Régime. Première partie : Les derniers ministres de la guerre de la Monarchie.* [Suite ; continué en août, sept., oct., déc. 1912, janv., févr., mars, avril 1913 ; fin en mai. II. Le marquis de Monteynard. Le duc d'Aiguillon (fin). Le duc d'Aiguillon reste trop peu de temps au ministère, quatre mois, pour entamer l'œuvre de réforme qui s'impose. III. Le maréchal du Muy. Le comte de Saint-Germain. Le vieux maréchal du Muy, premier ministre de la guerre de Louis XVI, est animé de bonnes intentions et prend diverses mesures utiles ; mais il est mal soutenu par le Roi, et combattu par le monde de la Cour ; il meurt le 10 oct. 1775. Son successeur, le comte de Saint-Germain, doit sa nomination à l'intervention de Turgot et de Malesherbes ; surprise causée par ce choix. Résumé de l'œuvre de Saint-Germain : réformes dans la maison du Roi, création du poste de directeur de la guerre, confié au prince de Montbarey, réduction du nombre des gouverneurs, mesures en faveur des officiers issus de la noblesse de province, nouvelle constitution et nouveau statut administratif de l'armée, prescriptions relatives à la discipline (en ce qui concerne les châtiments corporels, Saint-Germain a réglementé plutôt qu'il n'a innové), nouveau règlement des Invalides. Mécontentement presque général soulevé par ces réformes : Saint-Germain démissionne en sept. 1777 ; en dépit des critiques qu'elle appelle, son œuvre a été considérable, et lui a d'ailleurs survécu. IV. Le prince de Montbarey, le maréchal de Ségur, le conseil de la guerre. Montbarey a présidé aux préparatifs de la guerre d'Amérique ; par ailleurs, son œuvre ne présente pas de trait saillant. En décembre 1780, à la suite d'intrigues conduites par la reine et le comte d'Artois, il est remplacé par le marquis de Ségur. Brillants états de services du nouveau ministre ; pendant sept ans, il va s'acquitter de ses fonctions honorablement, mais sans pouvoir remédier aux abus dont profite la noblesse de cour ; c'est ainsi que, d'après son fils, il aurait été hostile, mais sans succès, à la fameuse décision royale du 22 mai 1781 sur l'accession aux grades. Après Ségur, le comte de Brienne. Création du conseil de la guerre ; exposé de son œuvre, qui continue les réformes de Choiseul, de Saint-Germain, de Ségur, et qui tend, en dépit de certaines erreurs, à une meilleure organisation

de l'armée ; rôle de Guibert, « véritable précurseur de la Révolution ». V. L'armée royale en 1789. Sa composition, son état moral (notamment sa désaffection à l'égard du roi) ; elle est mûre pour la dissolution.] — L. J. *La campagne de 1794 dans les Pays-Bas*. [Suite ; continué d'août 1912 à janv. 1913, en mars et mai 1913, et à suivre. VII. Les opérations devant Ypres du 19 au 24 prairial, 7-12 juin (fin). VIII. Deuxième bataille d'Hooglede. Chute d'Ypres. IX. Opérations de Pichegru entre l'Escaut et la mer, 1er-19 messidor (19 juin-7 juillet). X. Création et premiers mouvements de l'armée de Sambre-et-Meuse, 8-19 messidor (26 juin-7 juillet). XI. Jonction des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, 20-28 messidor (8-16 juillet). XII. Retraite générale des armées alliées (13-26 juillet). XIII. Occupation d'Anvers et de Liège, 28 messidor-13 thermidor (16-31 juillet). XIV. Les armées françaises et alliées au 31 juillet. XV. Les sièges. Landrecies, Le Quesnoy, Valenciennes et Condé, Nieuport, L'Écluse. Deuxième partie : I. Les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse au mois d'août 1794, 14 thermidor-7 fructidor (1-24 août). II. Les alliés pendant le mois d'août.] — A. G. *Guerre de la Péninsule. I. Les préliminaires*. [Fin. IV. Le partage du Portugal.] *1re période : La surprise de l'Espagne*. [Continué d'août à décembre 1912, en février, avril, mai 1913, et à suivre. Livre Ier : La conquête du Portugal. I. Les préparatifs contre le Portugal. II. Le plan de campagne. III. Le départ de Bayonne. IV. La marche jusqu'à Alcantara. V. La marche sur Abrantès. VI. Junot à Lisbonne. VII. Occupation du Portugal. Livre IIe : I. L'invasion de l'Espagne. II. La conquête de la Catalogne. Livre IIIe : I. Murat lieutenant de l'Empereur en Espagne. II. La marche sur Madrid.] — R. B. *La guerre de 1870-1871. La 1re armée de la Loire*. [Suite ; continué d'août 1912 à février 1913 ; fin en mars. IX. Combat d'Orléans, 11 octobre (fin). X. Retraite du 15e corps sur la Sauldre (12-17 octobre). XI. Évacuation de la forêt d'Orléans. Opérations autour de Gien. XII. Opérations des 5e et 6e divisions de cavalerie prussiennes du 7 au 12 octobre. XIII. Formation du 16e corps d'armée. XIV. Concentration du 16e corps et opérations à l'ouest d'Orléans du 10 au 17 octobre.] — *Documents. Passage de la Berezina*. [Il s'agit d'une pièce, ou plus exactement d'une copie de pièces intitulée « Éclaircissements sur ce qui a précédé le passage de la Berezina, exécuté par le 2e Corps de la Grande Armée commandé par M. le maréchal duc de Reggio », provenant du duc de Reggio et récemment acquise par les Archives historiques de la Guerre. Les éléments essentiels sont : une longue lettre, datée du 8 mai 1823, du général comte de Lorencez en réponse à une demande de renseignements que lui avait adressée le général de Ségur, qui travaillait alors à son livre sur la campagne de Russie ; douze pièces justificatives (lettres et ordres d'Oudinot, de nov. 1812). Ces documents tendent à prouver, notamment, que le chef du 2e corps n'a pas été responsable de la perte du pont de Borisov.]

Août. — F. R. *Campagne de 1813. Les préliminaires. Deuxième partie : Le commandement du prince Eugène*. [Suite ; continué en nov. 1912 et avril 1913, et à suivre. IIe période : Les opérations sur l'Elbe (mars-avril). I. Le 1er corps d'observation du Rhin (3e corps). II. L'abandon de Berlin et la retraite sur l'Elbe.]

Septembre. — V. B. *La bataille de Sorauren (juillet 1813)*. [Continué en oct. et

nov. ; fin en déc. Extrait d'un volume en cours d'impression du Cne Vidal de la Blache, intitulé « L'évacuation de l'Espagne, l'invasion dans le Midi (juin 1813-avril 1814 ».]

1913. Janvier. = M. D. *A propos de la bataille de Cannes (d'après les travaux du Generalfeldmarschall Graff Schlieffen)*. [Le général Schlieffen, qui a récemment consacré, dans les « Vierteljahrshefte für Truppenführung und Heereskunde » (années 1909-1913), une étude à la bataille de Cannes, « voit dans cet épisode des guerres puniques le prototype, la forme idéale de la bataille. Pour lui, les chefs d'armée placés dans des conditions analogues ne devront pas hésiter à profiter de la situation, voire même à la créer, et à avoir recours aux mêmes procédés pour obtenir la victoire. A l'appui de cette thèse, il fait appel à l'histoire militaire des deux derniers siècles, dont certaines batailles, à son avis, fournissent des arguments irréfutables ». Dangers de cette méthode comparative, l'un des termes (la bataille de Cannes) n'étant pas susceptible d'une connaissance précise ; discussion historique et technique de l'argumentation du général Schlieffen.] — *Documents. Une relation inédite de la bataille de La Marsaille (4 octobre 1693)*. [Datée du camp de Scalingue, 8 oct. 1693 ; elle est l'œuvre du sieur de Lannoy, lieutenant au Régiment Royal d'infanterie wallonne ; elle se trouve à la bibliothèque de Cambrai, dans les papiers Vuoerden.]

Février. = Gal L. M. *Les préliminaires de la campagne de 1812 (1er février-24 juin 1812)*. [Suite en mars, fin en avril.]

Mars. = *Documents. Le général de division comte Dubesme offre ses services à l'Empereur (2 mai 1815)*. [Lettre adressée au maréchal Davout ; elle est conservée aux Archives administratives de la Guerre.]

Avril. = R. J. *La guerre de 1870-1871. Les opérations dans l'Ouest du 17 octobre au 9 novembre*. [Continué en mai, et à suivre. Avant-propos. Première partie : Châteaudun, Chartres, Dreux. I. Situation générale dans l'Ouest au 17 octobre. II. Châteaudun (18 octobre).]

Mai. = *Documents. Mémoire sur la cavalerie et les troupes légères (au début du Consulat)*. [Ce mémoire, qui se trouve aux Archives historiques de la Guerre, est l'œuvre du capitaine Quentin, du 22e de cavalerie. Premier article, consacré à une notice biographique détaillée sur Quentin, par le Cne M. Sautai. Jean-Joseph-François Quentin, né en 1770 à Fonteny, près de Château-Salins, entre au service en 1792, fait les campagnes de la Révolution dans le Nord, en Allemagne et en Suisse, la campagne de 1809 dans l'armée d'Italie, la campagne de 1812 dans la Grande Armée, et arrive péniblement, sous la Restauration, au grade de lieutenant-colonel, qu'il n'obtient, d'ailleurs, qu'en quittant l'armée (1826). Rendu à la vie civile, il se livre à l'étude, rédige en 1827 et 1828, sur la question des forçats et sur celle de la mendicité, des mémoires remarquables, que couronna la Société d'agriculture de Mâcon. Rappelé à l'activité en 1832, définitivement retraité l'année suivante, il se retire au Mans, où il reprend ses travaux ; il meurt le 25 septembre 1845.]

Revue d'histoire de Lyon. 1912.

Janvier-février. = C. Ballot. *L'évolution du métier lyonnais au XVIIIe siècle et la genèse de la mécanique de Jacquard.* [Exposé des différentes inventions de métiers à tisser la soie qui ont précédé et préparé l'invention de Jacquard : celles de Basile Bouchon (vers 1725), de Falcon (1742 et 1762), de Philippe de la Salle (1770). Ces inventions ont pour but seulement de faciliter et de régulariser le travail des tireuses. D'autres inventions étaient destinées à supprimer les tireuses et à permettre au tisserand d'exécuter à lui seul les étoffes façonnées : plusieurs Lyonnais s'y essayèrent, Genin, Lapra, Tissard, J. J. Maynard, P. Masson, le nîmois Paulet, Perrin. Les métiers différaient de celui de Vaucanson, qui demeura inutilisé, malgré sa supériorité, pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. C'est l'invention de Vaucanson que Jacquard devait reprendre et perfectionner. Le métier Jacquard apparaît ainsi comme le produit des efforts accumulés de toute une série d'inventeurs.] — P. Metzger. *Un héritage noble à Lyon, la succession Mayeuvre de Champvieux.* [Dominique Mayeuvre de Champvieux, mort le 1er décembre 1771 ; détail des biens, immeubles, créances, contrats de rente, meubles. Très intéressante contribution à l'histoire économique, indications précises sur la valeur de l'argent, les éléments de la richesse, etc.]

Mars-avril. = Lévy-Schneider. *Correspondance de Martin Bernard, commissaire général de la République à Lyon, avec sa famille, 1848-1849.* [Tirée du legs Auguste Bernard, à la Bibliothèque municipale de Saint-Étienne; notice sur Martin Bernard et ses frères : Michel, imprimeur, Auguste, l'érudit et Henri, avocat ; reproduction de 25 lettres, du 24 février au 10 mai 1848. A suivre.] — Baux et Bourrilly. *François Ier à Lyon, en 1516.* [Récit des préparatifs et de l'entrée de la reine Claude à Lyon, le 2 mars 1516. A suivre.] — E. Vial. *Cléberger et ses compatriotes.* [Le ressentiment contre les Tucher, de Nuremberg, s'explique par des griefs personnels ; Cléberger n'a pas eu de patriotisme allemand mais il se solidarisa presque oujours avec ceux de sa race et de sa profession ; il est difficile de dire si sa conduite « fut exclusivement dictée par un sincère attachement à la France, par le désir d'obliger ou d'humilier ses compatriotes, ou seulement par les circonstances et par les nécessités de sa profession. »]

Mai-juin. = J. Terrel. *Un jacobin de Rhône-et-Loire.* [Jean-Baptiste Bresson, de Villefranche, membre de la loge « le Parfait accord », membre en décembre 93 du conseil général du district de Villefranche, en février 94, en mission auprès de la Convention nationale, au sujet des subsistances. A suivre.] — Lévy-Schneider. *Correspondance de Martin Bernard, commissaire général de la République à Lyon, avec sa famille, 1848-1849.* [Suite et fin. Lettres 26 à 60, du 11 mai 1848 au 8 août 1849.] — F. Baud. *Caractères généraux du parti libéral à Lyon sous la Restauration.* [Les raisons qui expliquent le développement du libéralisme à Lyon, raison d'ordre géographique et d'ordre économique : le développement commercial et industriel, les sociétés savantes. La bourgeoisie lyonnaise a la haine de l'ancien régime, l'amour de la liberté, le culte de Napoléon. Ce culte rapproche ouvriers et bourgeois.] — M. Riollet. *Notes relevées sur des registres paroissiaux du départe-*

ment de l'Isère. [Journal du curé Monnet, de Saint-Victor de Cessieux, 1847-1861, notes du curé Baron, de Sainte-Colombe de la Brosse, 1789 ; notes du curé Thevenet, de Salagnon, 1789-1791 ; notes de Garanjoud, ex-vicaire de la Tour-du-Pin, curé de Saint-Jean de Soudin, 1810-1819.]

Juillet-août. = E. VIAL. *Le « bon Allemand ».* [Les libéralités de Jean Cléberger à Genève et à Lyon, ses dons à l'aumône générale ; ses opinions religieuses : catholique tiède, penchant vers la Réforme. « Catholique, protestant ou indécis entre les deux confessions ennemies, le bon Allemand pratiqua la vraie charité : il employa ses richesses au soulagement de la misère, sans distinction d'opinion. »] — F. RAYMOND. *Les constituants de Lyon et la formation de la garde nationale, 1789-1791.* [D'après la correspondance des députés du Tiers État de Lyon, avec le Consulat, avec les deux premières municipalités et les deux clubs, « club du concert » et « club central ». Cette correspondance est conservée dans deux manuscrits de la Bibl. de la ville que Wahl n'avait pas connus. Détails très importants sur l'histoire administrative de Lyon pendant la Constituante, notamment pour l'organisation de la garde nationale.] — J. TERREL. *Un jacobin de Rhône-et-Loire* [Suite et fin. Bresson-Durieux après thermidor : arrêté et détenu pour avoir opiné en faveur des jacobins proscrits par la Convention après la chute de Robespierre, il fut relâché peu après.] — F. GADRAT. *Les journaux légitimistes de Lyon et leur personnel sous la Monarchie de juillet.* [La *Gazette du Lyonnais* dirigée par Théodore Pitrat et qui disparait en 1836 et le *Réparateur* dirigé par le vicomte de Senonnes, puis par Pomaret.]

Revue historique de Bordeaux. 1912.

Janvier-Février. = P. HARLÉ. *Le bourreau de Bordeaux avant la Révolution.* [Liste de bourreaux depuis le début du XVe siècle, ses attributions, la torture, etc... A suivre.] — R. BROUILLARD. *Nouvelles recherches sur les Girondins proscrits, 1793-1794.* [Suite et fin. Les complices de la fuite : procès et exécution de Granger, capitaine du brick l'*Industrie* ; les armateurs de Brest qui réussirent à sauver leur tête, le lieutenant de vaisseau Bergevin qui à bord de la corvette la *Vigilante* dirigeait le convoi dont faisait partie le bateau des Girondins, etc... Multiple preuve de l'acharnement des Montagnards à la poursuite des Girondins.] — M. LHÉRITIER. *Histoire des rapports de la Chambre de commerce de Bordeaux avec les intendants, le Parlement et les Jurats de 1705 à 1791.* [Suite. 1774-1787. La Chambre de commerce à la tête du commerce bordelais. A suivre.]

Mars-Avril. = A. LEROUX. *La procession expiatoire au portail royal de Bordeaux.* [Identifie les huit statues qui se trouvent à la galerie supérieure du portail royal de la cathédrale Saint-André avec les évêques de la province de Bordeaux leur métropolitain, le roi David et la reine Bethsabée. La scène serait allégorique et friserait une réalité plus moderne. David représenterait Henri II Plantagenet et Bethsabée Aliénor d'Aquitaine qui, en décembre 1156, firent un voyage à Bordeaux accompagnés de Thomas Becket. M. Leroux croit avoir retrouvé la statue de ce dernier au Musée des antiques. Mais tandis que les huit premières statues seraient du XIIIe siècle, celle de Becket serait seulement du XVIe.] — P. HARLÉ. *Le bourreau*

de Bordeaux avant la Révolution. [Suite. Les modalités des exécutions, suivant la nature des crimes : mort, fustigation, carcan, promenade à travers la ville, amende honorable. A suivre.] — M. LHÉRITIER. *Histoire des rapports de la Chambre de commerce de Bordeaux avec les intendants, le Parlement et les Jurats de 1705 à 1791*. [Suite et fin. La Chambre de commerce de 1787 à 1791 : Le Camus de Néville, dernier intendant de Bordeaux ; les nouvelles autorités établies par la Révolution. Conclusion.] — P. C[OURTEAULT]. *Impressions d'un Charentais à Libourne et à Bordeaux en 1775*. — G. DUCAUNNÈS-DUVAL. *Les municipalités de Bordeaux sous le Directoire*.

Mai-Juin. = J. de MAUPASSANT. *Un grand armateur de Bordeaux. Abraham Gradis (1699 ?-1780)*. [Les origines de la famille Gradis, juif portugais ; la maison David et fils et son développement par le commerce avec les îles Saint-Domingue et la Martinique ; voyages d'Abraham aux Pays-Bas et en Angleterre (1723), son mariage avec Esther Gradis (1730). A suivre.] — P. HARLÉ. *Le bourreau de Bordeaux avant la Révolution*. [Suite et fin. Les ressources du bourreau : gages, profit, le droit de *havage*, sorte de dîme perçue sur les marchandises qu'on portait vendre en ville.] — G. D. D. *Le fils du naturaliste Buffon reçu bourgeois de Bordeaux*. [Le 9 août 1789.] — F. THOMAS. *Le cimetière de la rue Saint-Louis* [utilisé de 1774 à 1828.] — A. VOVARD. *Deux portraits de Laffon de Ladebat*. [Il s'agit du président du Conseil des anciens, déporté en Guyane à la suite du coup d'État du 18 fructidor, dont le *Journal* vient d'être publié par M. Frédéric Masson.] — E. DOUBLET. *Un séjour de Jacques Bernoulli à Bordeaux*. [Vers 1679-1680 ; mention sommaire d'un séjour de sixmoisà Bordeaux et de deux mois à la Réole.]

NOTES ET NOUVELLES

— Prix décernés par l'Institut, en 1913, à des ouvrages d'histoire moderne et contemporaine (fin [1]) :

ACADÉMIE FRANÇAISE. — Sur le prix Jules Davaine, 500 fr. à M. P. de Lacretelle pour *Les origines et la jeunesse de Lamartine (1790-1812)*. — Sur le prix Juteau-Duvigneaux, 500 fr. à Mgr Kannengieser pour *Un Alsacien, Léon Lefébure*. — Sur le prix Sobrier-Arnould, 1.000 fr. à M. O. Uzanne pour *La locomotion à travers l'histoire*. — Sur le prix Montyon, des prix de 1.000 fr. à MM. A. Albert-Petit pour son *Histoire de Normandie*, Ad. Boschot pour *Le crépuscule d'un romantique, Hector Berlioz, 1842-1869*, R. Burnand pour *L'Hôtel royal des Invalides (1670-1789)*, J. Dornis pour *La sensibilité dans la poésie française (1885-1912)*, le Ct J. de La Tour pour *Le maréchal Niel (1802-1869)*, V. Picquet, *La colonisation française dans l'Afrique du nord* ; des prix de 500 fr. à MM. le Lt de vaisseau Castex pour *Les idées militaires de la marine au XVIIIe siècle, de Ruyter à Suffren*, J. Lorédan pour *Un grand procès de sorcellerie au XVIIe siècle*, O. Havard pour *La Révolution dans les ports de guerre, Brest, Rochefort* (2 vol.), A. Martin-Decaen pour *Le dernier ami de Jean-Jacques Rousseau, le marquis de Girardin (1735-1808)*. — Sur le prix Furtado, 500 fr. au Dr Goldschmidt pour son livre intitulé *Autour de Strasbourg assiégé*. — Sur le prix Charles Blanc, des prix de 500 fr. à MM. L. Hautecœur pour *Rome et la renaissance de l'antiquité à la fin du XVIIIe siècle*, E. Pilon pour *Watteau et son école*, H. Stein pour *Augustin Pajou*. — Sur la fondation Blanc, 500 fr. à M. P. A. Lemoisne pour *Eugène Lami (1800-1890)*. — Sur le prix Saintour, 500 fr. à M. P. Laumonier pour *La vie de P. de Ronsard de Claude Binet, 1586*.

— Académie des Sciences morales et politiques. Séances et travaux.

7 Juin : M. A. Rébelliau présente un volume de M. Léon Cahen, *Les querelles parlementaires et religieuses sous Louis XV*.

14 Juin : M. A. Rébelliau présente une récente publication du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, associé étranger, comprenant un recueil de lettres de membres de la famille impériale reçues par la comtesse Protasof (1745-1826) de 1820 à 1824 ; ces lettres émanent des empereurs Paul Ier et Alexandre Ier, des impératrices Marie et Élisabeth, et de plusieurs grandes-duchesses. — M. Ch. Benoist continue la lecture de son mémoire sur « l'homme de 1848 ».

---

1. Voir la *Revue*, p. 242.

21 Juin : M. H. Welschinger présente le tome Ier de l'*Histoire du Canada* de F.-X. Garneau, revue et complétée par son petit-fils, H. Garneau.

28 Juin : M. Vidal de la Blache présente la *Correspondance du capitaine Daumas, consul à Mascara (1837-1839)*, publiée par M. Georges Yver.

12 Juillet : M. A. Rébelliau présente, au nom de l'auteur, le comte Begouen, une étude historique intitulée : *L'A. A. de Toulouse aux XVIIe et XVIIIe siècles.* « Il s'agit de l'une de ces Sociétés qui se formèrent vers la fin du règne de Louis XIII en vue du perfectionnement moral et religieux des particuliers, en vue aussi d'accomplir des œuvres de charité. Elles avaient été déjà dénoncées, il y a près de deux cent cinquante ans, par des polémistes de Port-Royal et aussi, en 1789, par la célèbre revue janséniste les *Nouvelles ecclésiastiques*. Ces Sociétés portaient, on ne sait pas bien pourquoi, le nom de A. A. (*Associationes Amicorum*, peut-être). Les registres de celle de Toulouse subsistent, en série presque ininterrompue, depuis l'origine jusqu'à la fin du XIXe siècle. D'après ces papiers le comte Bégouen a pu relever l'existence d'associations cléricales ou laïques de ce genre dans vingt-neuf villes de France, un peu partout : à Bordeaux, Lyon, Dijon, Perpignan, etc. Il y en eut même à Québec. Ce travail très sérieux éclaire d'un jour assez piquant l'histoire locale de nos provinces sous l'Ancien Régime et jusqu'à la fin du siècle dernier. »

26 Juillet : M. G. Fagniez, président, donne lecture d'une lettre dans laquelle M. Flach résume l'œuvre de son collègue, M. Esmein qui vient de mourir.

— A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 12 juillet, M. Collignon a donné lecture d'une étude sur le consul Jean Giraud et sa description de l'Attique au XVIIe siècle.

Giraud, qui fut d'abord consul de France à Athènes de 1658 à 1664, passa ensuite au consulat d'Angleterre. Il y exerçait sa charge en 1674, lorsque le marquis de Nointel, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople, fit son voyage mémorable aux Échelles du Levant et Athènes.

C'est à la demande de Nointel, et pour lui fournir des documents en vue d'une publication projetée par l'ambassadeur, que Giraud écrivit cette relation, conservée à la Bibliothèque nationale et restée inédite qui contient des renseignements précis sur Athènes, sur la condition et les mœurs des habitants, sur le régime auquel ils étaient soumis et sur les fonctionnaires turcs dont ils subissaient l'autorité. La relation de Giraud prend ainsi une place importante parmi les documents du XVIIe siècle sur l'Attique et est un nouveau témoignage du rôle prépondérant qui revient aux agents diplomatiques, aux missionnaires, aux voyageurs français dans cette période qui marque le début des études archéologiques en Grèce.

— Récentes soutenances de thèses de doctorat ès lettres devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris :

Le 22 janvier 1913, M. Ladoué. *Thèse complémentaire* : Les panégyristes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, depuis 1795 jusqu'à 1912, Essai de bibliographie raisonnée ; *thèse principale* : La vie et l'œuvre de Millevoye, 1782-1816, Essai d'histoire littéraire. — Mention honorable.

Le 6 mai, M. Cucuel. *Thèse complémentaire* : Étude sur un orchestre au XVIIIe siècle ; *thèse principale* : La Pouplinière et la musique de chambre au XVIIIe siècle. — Mention très honorable.

Le 7 mai, l'abbé J. Tournier. *Thèse complémentaire* : Bibliographie du cardinal Lavigerie ; *thèse principale* : Le cardinal Lavigerie et son action politique (1863-1892). — Mention honorable.

Le 9 mai, M. l'abbé Pierre Dubois. *Thèse complémentaire* : Bibliographie de Victor Hugo de 1802 à 1825 ; *thèse principale* : Victor Hugo, ses idées religieuses de 1802 à 1825. — Mention très honorable.

Le 17 mai, M. P.-D. Bottinelli. *Thèse complémentaire* : Souvenirs d'A. Cournot, précédés d'une introduction.

Le 21 mai, M. J.-P. Belin. *Thèse complémentaire* : Le commerce des livres prohibés à Paris de 1710 à 1789 ; *thèse principale* : Le mouvement philosophique de 1748 à 1789. — Mention honorable.

Le 26 mai, M. René Lote, professeur au lycée de Troyes. *Thèse complémentaire* : La France et l'esprit français jugés par le « Mercure » de Wieland (1773-1797), Répertoire bibliographique ; *thèse principale* : Les origines mystiques de la science « allemande ». — Mention honorable.

Le 31 mai, M. M. Sorre, professeur à l'école normale d'instituteurs de Montpellier. *Thèse complémentaire* : Étude critique des sources de l'histoire de la viticulture et du commerce des vins et eaux-de-vie en Bas-Languedoc au XVIIIe siècle ; *thèse principale* : Les Pyrénées méditerranéennes, étude de géographie biologique.

Le 14 juin, M. C.-F. Monchicourt, contrôleur civil de Kairouan. *Thèse complémentaire* : L'expédition espagnole de 1560 contre l'île de Djerba ; *thèse principale* : La région du Haut-Tell en Tunisie. — Mention honorable.

Le 16 juin, M. Nicolas Serbanescu. *Thèse principale* : Leopardi et la France. Essai de littérature comparé. Mention honorable.

Indiquons aussi deux soutenances de thèses en province.

A Besançon, le 10 février, M. le Cne Borrey. *Thèse complémentaire* : L'esprit public chez les prêtres francs-comtois pendant la crise de 1813 à 1815 ; *thèse principale* : La Franche-Comté en 1814. — Mention honorable.

A Toulouse, le 10 mars, M. Sabrié. *Thèse complémentaire* : Les idées religieuses de J.-L. Guez de Balzac ; *thèse principale* : De l'humanisme au rationalisme. Pierre Charron (1541-1603), l'homme, l'œuvre, l'influence. — Mention très honorable.

— Mémoires présentés à la Sorbonne, en 1913, pour l'obtention du diplôme d'études supérieures d'histoire et géographie : *Bruley*, L'esprit public en France de janvier à juillet 1814 ; *Coornaert*, Histoire d'un centre industriel, la sayetterie d'Hondschoote (XIVe-XVIIIe siècle) ; *Frayberger*, L'approvisionnement de Paris à l'époque de la Convention (septembre 1792-septembre 1793) ; *Kappès*, Essai sur l'action universitaire et ecclésiastique de Frayssinous (1822-1828) et ses principes directeurs de philosophie politique et sociale ; *R. Lefebvre*, La dislocation de la Colombie de Bolivar (1827-1852), d'après les documents des Affaires étrangères ; *J. Lefèvre*, L'administration militaire de Choiseul ; *Léon*, Le comte Louis de Nar-

bonne, ministre de la guerre (6 décembre 1791-9 mars 1792) ; *Marbouty*, Le second ministère de Roland ; *Mlle Maurel*, Mouvements de la population autour de Paris depuis 1846 ; *Méry*, Les élections à l'Assemblée législative de 1791 ; *De Messey*, Un traitant de 1655 à 1670, Louis Berryer ; *Potrel*, Les sections de Paris au 9 thermidor an II ; *De Ribes*, Mémoires du lieutenant général comte de Palmes d'Espaing ; *Roisin*, L'industrie de la draperie à Beauvais au XVIIIe siècle, la crise qu'elle subit à la suite du traité de commerce de 1786 jusqu'à la réunion des États généraux ; *Rouger*, Saint Vincent de Paul et le Jansénisme ; *Vinson*, Les élections à la Chambre des représentants pendant les Cent Jours (mai 1815).

Sur la liste des mémoires présentés pour l'obtention du diplôme d'études supérieures de langues classiques, nous relevons : *Audiat*, La Harpe et Sébastien Mercier ; *Berl*, Le sentiment quiétiste de Fénelon ; *Bourget*, La philosophie de l'histoire dans l' « Essai sur les révolutions » ; *Comberousse*, Bossuet orateur et les pères de l'Église latine, l'utilisation de ses lectures de Tertullien et Saint-Cyprien pour la rédaction des sermons, de 1648 à l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, 1669 ; *Thirion*, Fabre d'Églantine auteur dramatique.

Enfin, dans la section des Langues et littératures étrangères vivantes, notons un mémoire de M. *Raffutin* sur : La jeune Allemagne et le Saint-Simonisme.

— La Société d'histoire moderne s'est réunie le 1er juin dernier. Le début de la séance a été employé à discuter la communication faite le 30 mars par M. Henri Sée sur « La propriété rurale en France au XVIIIe siècle, d'après les travaux de M. Loutchisky » dont nous publions le texte dans le présent numéro. On a ensuite entendu deux communications, l'une de M. A. Mathiez sur « Fabre d'Églantine et la falsification du décret de liquidation de la Compagnie des Indes », l'autre de M. G. Pagès sur « Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871 », d'après les six premiers volumes de la publication du Ministère des Affaires étrangères.

— La Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France a tenu son assemblée générale annuelle le 20 mai. Après les rapports d'usage sur les travaux de la Société et sa situation financière, le président sortant, M. Henry Martin a donné lecture d'une étude sur : « l'Arsenal, lieu d'asile au XVIIIe siècle ».

— Société de l'histoire de l'art français. A la séance du 6 juin, M. P. Lavallée a exposé les travaux récents du catalogue méthodique de la Bibliothèque de l'École nationale des beaux-arts ; M. André Fontaine a commenté les « sources de l'histoire des premiers temps de l'Académie royale », puis une discussion a été ouverte par M. Ch. Saunier sur l'utilité qu'il y aurait à faire connaître les mutations d'œuvres d'art envoyées des Musées nationaux dans les galeries provinciales. Dans la séance du 4 juillet, Mlle Ingersoll Smouse a donné lecture de lettres inédites de J.-J. Caffieri, et M. Louis Hautecœur a étudié le manuscrit de Léonard de Vinci illustré par Poussin ainsi que des desseins de l'atelier de Greuze, œuvres conservées au musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

— Les derniers numéros du *Bulletin mensuel de la Société d'histoire moderne* contiennent l'indication de divers travaux en préparation par les soins de membres de la Société. En voici la liste : *R. Anchel*, Le régime électoral de 1830 à 1848 (thèse); *E. Bourgeois et L. André*, Le XVIIe siècle, dans le recueil sur « Les sources de l'histoire de France », à la librairie A. Picard ; *L. Crémieux*, Marseille et la royauté pendant la minorité de Louis XIV, 1643-1660 (thèse) ; *E. Driault*, Napoléon et l'Europe, t. III, Tilsit ; *R. Durand*, Le département des Côtes-du-Nord sous le premier Empire (thèse); *H. Hauser*, Le règne de Henri IV, dans le recueil sur « Les sources de l'histoire de France » mentionné ci-dessus ; *C. Léon*, Le comte de Narbonne, ministre de la guerre, 1791-1792 (thèse); *J. Letaconnoux*, L'École et l'État en France à la fin du XVIIIe siècle, Étude sur les idées et les institutions scolaires de 1760 à 1802 (thèse); *J. Letaconnoux et Ch. Schmidt*, Correspondance des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France près l'Assemblée constituante, 1789-1791 (pour la collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française); *P. Mautouchet*, Recueil de documents sur le maximum (pour la même Collection); *G. Morizet*, Gaston d'Orléans, l'opposition des nobles au temps de Richelieu (thèse); *H. Patry*, Les débuts de la Réforme en Saintonge (thèse) ; *P. Raphael*, L'instruction publique en France de 1850 à 1856 (thèse), Les correspondants français de Victor Cousin (thèse complémentaire) ; *A. Rebillon*, L'histoire financière des États de Bretagne au XVIIIe siècle (thèse) ; *A. Roubaud*, Les rapports du ministère Guizot et de l'opposition, 1840-1848 (thèse) ; *M. Rouff*, Les mines de charbon en France au XVIIIe siècle, 1744-1791 (thèse) ; *A. de Saint-Léger et C. Richard*, Recueil de documents sur les mines de charbon du département du Nord, particulièrement celles d'Aniche et d'Anzin, pendant la Révolution (pour la Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française) ; *P. Viard*, Le département de la Côte-d'Or sous le Consulat et le premier Empire (thèse), La dîme ecclésiastique au XVIe siècle (thèse complémentaire).

On annonce, d'autre part, que *M. H. Welschinger* publiera prochainement « un fragment considérable et demeuré inconnu des œuvres de Mirabeau » ; le même historien donnera ensuite une biographie de Metternich et une biographie de Talleyrand.

— Le tome VII de la publication du Ministère des Affaires étrangères sur *Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871* vient d'être mis en vente à la librairie G. Ficker. Il concerne la période comprise entre le 1er septembre 1865 et le 14 mars 1866.

— M. Ernest Lavisse a publié, dans *le Temps* du 29 juin, sous le titre : *Une certaine manière d'arranger l'Histoire*, un article où il critique très vivement l'ouvrage récent de M. F. Funck-Brentano sur *Le Roi*. M. Funck-Brentano a répondu dans le numéro du 12 juillet ; M. Lavisse a répliqué deux jours plus tard, le 14. Une nouvelle réponse de M. Funck-Brentano et une nouvelle (et dernière) réplique de M. Lavisse ont paru dans le numéro du 24 juillet. Enfin, le 29 juillet, a paru une dernière note, dans laquelle M. Funck-Brentano déclare être d'accord avec M. Lavisse

pour clore la discussion. Il ajoute : « Ceux que cette polémique a pu intéresser la trouveront intégralement reproduite dans la prochaine édition de mon livre *l'Ancienne France, le Roi*, et suivie des conclusions scientifiques que je crois devoir en tirer. » Rappelons le compte rendu que notre collaborateur M. S. Canal a fait paraître sur l'ouvrage dans l'un de nos précédents numéros (p. 128-134).

On rapprochera utilement des pièces de cette polémique l'article publié ici même en 1902 (au t. IV, p. 16-37) par M. Émile Kahn sous le titre : « *L'Affaire du Collier* » *et* « *la Mort de la Reine* », *Critique d'ouvrages récents* [du même M. Funck-Brentano]. La plupart des critiques de méthode adressées par M. Lavisse à M. Funck-Brentano se trouvent déjà formulées dans l'article de M. Kahn. *La Révolution française* ayant reproduit un résumé de l'article, une polémique eut lieu dans cette revue (1903, t. XLIV) entre M. Aulard et M. Funck-Brentano.

— *Mémoires et documents inédits paur servir à l'histoire de la Franche-Comté, t. X. Le siège de Dole par le prince de Condé.* Besançon, Jacques Demontrond, 1912. In-8, LXXIX-616 p. — S'il est, dit la préface, un événement historique qui soit resté dans la mémoire des habitants du Comté de Bourgogne, c'est à coup sûr la résistance victorieuse opposée en 1636 par la ville de Dole aux armes du roi de France. Aussi un érudit franc-comtois, M. J. Gauthier, avait-il déterminé l'Académie de Besançon à publier, avec le concours du Ministère de l'instruction publique, les dépêches relatives à cet épisode. C'est l'origine du présent volume. Les quatre cents pièces qu'il renferme et qui nous retracent jour par jour les péripéties du siège ont été empruntées principalement aux archives du Doubs, de Dole et d'Auxonne, des ministères de la Guerre, des Affaires étrangères, à celle du Musée Condé, enfin aux collections privées du marquis de Scey de Brun qui conserve les papiers personnels de son aïeul Antoine Brun, le diplomate comtois qui représenta l'Espagne à Munster.

Cette publication très complète n'intéresse pas seulement l'histoire locale. Ceux qui étudient les institutions militaires y trouveront de nombreux renseignements sur l'insuffisance des vivres, sur la solde, sur la désertion qu'entraînaient la misère et le non paiement des montres. On y voit fort bien le peu d'expérience qu'avaient les généraux français d'alors et la prépondérance que prennent les créatures de Richelieu : Condé lui-même, le premier prince de sang, s'efface constamment devant la Meilleraye.

J'ajouterai que toutes ces pièces sont soigneusement éditées, que l'annotation est copieuse et fort précise, qu'une bonne table alphabétique des noms de lieux et de personnes facilite les recherches. Une notice biographique sur Ant. Brun et quatre planches complètent ce volume qui fait honneur à l'érudition provinciale. — G. Mo.

— La revue *Les Marches de l'Est* a célébré le bi-centenaire de la bataille de Denain en consacrant à celle-ci et à Villars la plus grande partie de son numéro du 10 juillet 1912. On y trouvera notamment un récit extrêmement vivant de la bataille par le marquis de Vogüé. Le capitaine M. Sautai a ensuite étudié *Les vainqueurs de Denain*, à savoir Villars, Montesquiou et Lefebvre d'Orval qui se par-

tagent le dessein et le succès de cette audacieuse manœuvre. Signalons également la publication par le même auteur de plusieurs *Relations inédites de la bataille de Denain*, qui servent en quelque sorte de pièces justificatives à son précédent article. Ces relations, adressées pour la plupart au duc du Maine, émanent des maréchaux de Villars et de Montesquiou, des lieutenants-généraux de Guiche et de Goësbriand, du comte Dauger, etc... A noter également un long mémoire d'Albermale, le vaincu de Denain aux États généraux, conservé aux archives de la Haye. Rappelons d'ailleurs que M. Sautai a déjà consacré en 1902 à *La manœuvre de Denain* une substantielle étude. Le fascicule contient enfin quelques pages intéressantes par M. Marcel J.-Provence sur *Villars gouverneur de Provence*.

– Ch. Urbain et E. Levesque. *Correspondance de Bossuet*. Tome VI : (Octobre 1693-décembre 1694). Paris, Hachette, 1912, in-8, 577 p. — Nous nous bornons à analyser sommairement le contenu de ce nouveau volume, digne en tous points des précédents. Il contient 243 lettres, dont 33 ne figurent pas dans l'édition Lachat ; 60 ont été complétées, 124 revues sur les originaux, 68 sur des copies authentiques. Les lettres de direction sont les plus nombreuses : la principale correspondante de Bossuet est Mme d'Albert (81 lettres), dont il s'emploie tou jours, avec la même patience, à calmer les angoisses et les scrupules ; les autres lettres de direction, moins fréquentes, sont adressées à Mmes Cornuau et Dumans ; celles à Mme de Beringhem, moins intimes, ne concernent que la discipline de l'abbaye de Faremoutiers. La réunion des Églises n'occupe plus autant Bossuet dans cette période : à peine échange-t-il quelques lettres avec Leibnitz et Mme de Brinon ; de même les questions d'érudition sont un peu délaissées (no 934, jugement sur Richard Simon ; no 1033, Bossuet se plaint des difficultés qu'ont les érudits à se procurer les livres de Hollande ; nos 1070 et 1072, il reçoit de Leibnitz des méditations sur des questions philosophiques). En revanche, Bossuet a d'autres soucis : « Je suis accablé du soin des pauvres », écrit-il en décembre 1693 (voir, sur la misère de cet hiver et la répartition des aumônes, les lettres 946, 948, 949, 952, 956, 963, etc.). Surtout il s'inquiète des « nouveaux spirituels » : il met en garde Mme d'Albert contre les séductions du « jargon » quiétiste (no 939) ; il reçoit de Fénelon des promesses répétées de soumission (nos 1088, 1144, 1146) ; il entreprend de détacher Mme Guyon de ces doctrines qu'il juge si funestes (no 1004). Sur cette question, l'appendice no III contient quelques lettres inédites ou peu connues de Mme Guyon et qui sont très importantes pour la connaissance de son caractère et de ses idées, notamment celle à son frère où elle explique pourquoi elle a abandonné ses jeunes enfants, et cette étrange lettre au P. La Combe où elle lui raconte ses visions et lui dit : « Je ne puis plus vous distinguer ni de Dieu ni de moi. »

Comme les précédents, ce volume est riche en notes d'une érudition abondante et précise : citons celles des lettres 944 (sur Malaval le prêtre aveugle), 981 (sur Mme Guyon), 1082 (sur le P. Séraphin), et surtout les notes et la bibliographie de la célèbre lettre au P. Caffaro sur la Comédie (no 1088). — A. C.

— G. Lanson. *Manuel bibliographique de la littérature française moderne (1500-1900)*, fascicule IV, *Révolution et XIXe siècle*. Paris, Hachette, 1912, in-8o, xx-

925-1526 [+ XVII] p. — Ce fascicule, par lequel se termine le Manuel bibliographique de la littérature française de M. Lanson est le plus volumineux des quatre et celui dont l'élaboration a été sans doute la plus laborieuse, étant donnée la masse énorme de fiches qu'il a fallu utiliser. C'est aussi celui dont la mise au point paraît le plus laisser à désirer. Loin de nous la pensée de critiquer les « nombreux sacrifices » qu'il a été nécessaire de faire pour réduire ce fascicule aux limites d'un volume raisonnable. Un choix était donc indispensable. Cependant on nous permettra deux observations : d'abord certaines omissions peuvent surprendre. Ainsi, à l'article *felibres*, on eût pu admettre à côté de Mistral, Aubanel et Roumanille, à tout le moins le livre de Legré sur *Théodore Aubanel*, 1894, documentaire et par suite important pour l'histoire du felibrige en général ; et au sujet de Mistral, renvoyer à l'étude de Gaston Paris, dans *Penseurs et poètes* (nº 21680) ; de même pour Veuillot, renvoyer à une étude de J. Lemaître (dans les *Contemporains*, 6e série) ; pour Auguste Comte, aux études de Faguet (dans *Politiques et moralistes*) et de Maurras (dans *L'avenir de l'Intelligence*). D'autre part, certaines indications auraient gagné à être plus précises et plus complètes : ainsi nº 14591, le *Portefeuille de la comtesse d'Albany* n'a qu'un volume et nº 14606 les *Lettres inédites de la comtesse d'Albany à ses amis de Vienne* en comportent deux, 1904 et 1912 ; nº 19889, la mention de l'article de V. Giraud sur Bourget est insuffisante, sinon inutile, puisque l'article au complet est reproduit dans les *Maîtres de l'heure* (nº 19891) ; au nº 20666, thèse latine de G. Michaut sur Sainte-Beuve, ajouter que le texte français a été reproduit dans les *Études critiques sur Sainte-Beuve* (nº 20671)... Il n'y a pas à exagérer la portée de ces chicanes, qu'un contrôle plus scrupuleux des fiches aurait permis d'éviter. Ce manuel bibliographique a un grand mérite, c'est d'exister. Il est superflu d'insister sur les services qu'il est destiné à rendre. Il sera facile de l'amender, par voie de corrections et de compléments. Car ce qu'il faudrait maintenant, ce serait, pour maintenir au courant la présente bibliographie, un supplément annuel ou biennal. Il serait facile à M. Lanson d'en assurer l'établissement, car il trouverait aisément parmi ses étudiants les équipes nécessaires et suffisantes pour un travail collectif de ce genre. — V.-L. B.

LIVRES NOUVEAUX

Généralités. — *J. d'Auriac.* La nationalité française, sa formation (Bibliothèque de philosophie scientifique). Paris, Flammarion, 3. 50. — *L. Levett.* Europe since Napoleon, 1815-1910. London, Backie, 3 s. 6 d. — Mélanges offerts à M. Émile Picot par ses élèves et ses amis. Paris, E. Rahir, 40. 00. — *Ch. Moeller.* La politique des États européens de 1850 à 1900. *Nouvelle édition.* Paris, Fontemoing, 3.50.

Histoire politique intérieure. — *J. Alazard.* Biographie et mémoires du frère Marin Bouquet. Souvenirs du siège et de la Commune de Paris, 1870-71. Evreux, impr. de l'Eure. — *A. Aulard.* Etudes et leçons sur la Révolution française. 7e série. (La féodalité sous Louis XVI, Départements et régionalisme, Les derniers Jacobins, Centralisation napoléonienne, Carlyle, etc...). Paris, Alcan, 3.50. — *P. de Barbuat.* La justice révolutionnaire. Le procès Gaspar Taupenot (an II). Paris, Champion, 2.00. — *Cte Bégouen.* Une société secrète émule de la Compagnie du Saint-Sacrement. L'A. A. de Toulouse aux XVIIe et XVIIIe siècles. Paris, Picard, 2.50. — *E. Brossard.* Notes sur l'histoire du département de la Loire pendant la Révolution française. Inventaire analytique et notice biographique par *J. de Fréminville.* Tome Ier. Événements, institutions. Paris, Champion, 15.00. — *F. de Cardaillac.* Un témoin du coup d'État, 1848-1852. Bernard Lacaze. Paris, Champion, 4.00. — *Cte R. de Coligny.* Gaspard II de Coligny. Réponse à un chapitre de « Histoire partiale, histoire vraie. » Paris et Nancy, Chapelot. — *E. Daudet.* Journal du comte Rodolphe Apponyi, attaché d'ambassade à Paris. Tome II, 1831-1834. Paris, Plon, 7.50. — *E. Dejean.* La duchesse de Berry et les monarchies européennes, 1830-1833. Paris, Plon, 7.50. — *R. Demogue.* La justice criminelle dans la Marne, de 1790 à 1830. Reims, impr. Coopérative. — *G. Doublet.* Godeau, évêque de Grasse et de Vence. Deuxième partie, 1639-1647. Paris, Picard, 4.00. — *B. Fabre.* Un initié des sociétés secrètes supérieures. Franciscus eques a capite galeato (1753-1814). Paris, La Renaissance française, 7.50. — *P. Fesch, J. Denais et R. Lay.* Bibliographie de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes. Tome Ier. Paris, Société bibliographique, 30.00. — *Duc de la Force.* Lauzun, un courtisan du Grand roi (Figures du passé). Paris, Hachette, 7.50. — *E. Le Brun.* Trois victimes de la Terreur en Bourbonnais. Sur la « dernière charrette ». Moulins, Grégoire et Paris, Champion, 2.50. — *L. Lévy-Schneider.* Un commissaire général de la République à Lyon. Correspondance de Martin Bernard avec sa famille, 1848-1849. Lyon, A. Rey. — *Bon A. de Maricourt.* Louise-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'Orléans. Paris, Émile-Paul, 5.00. — *G. Martin.* La surintendance de Fouquet et les opérations du crédit public (Extrait de la Revue d'histoire économique et sociale). Paris, M. Rivière. — *I. Mauget.* Kaiserin Eugénie und ihr Hof. Halle, Thamm, 4 mk. — *E. Maugis.* Histoire du Parlement de Paris, de l'avènement des rois Valois à la mort de Henri IV. Tome Ier. Paris, Picard, 15.00. — *P. Metzger.* Contribution à l'étude de deux réformes judiciaires au XVIIIe siècle. Le Conseil supérieur et le Grand bailliage de Lyon, 1771-1774-1788. Lyon, Rey et Paris, Picard. — *Pce Murat et P. Le Brethon.* Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat, 1767-1815. Tome VII. Paris, Plon, 7.50. — *Vte de Reiset.* Joséphine de Savoie, comtesse de Provence. Paris, Émile-Paul, 7.50. — *E. Tambour.* Essai sur la Révolution dans le département de Seine-et-Oise. Paris, Baillière.

Histoire diplomatique. — *L. Caillet.* Lettres de princes et de princesses appartenant à la maison de Savoie (XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles), conservées à la bibliothèque de Lyon. Paris, Champion. — *Cavendish.* Society, politics and diplomacy, 1820-1864. London, Unwin, 15 s. — *J. Dierauer.* Histoire de la Confédération suisse, traduit par *A. Reymond.* Paris, Fischbacher, 4 vol. 40.00. — *Eltchaninow.* Le règne de S. M. l'empereur Nicolas II, traduit par la *comtesse de Hohenfelsen.* Paris, Hachette, 10.00. — *A. Fournier.* Die Geheimpolizei auf dem Wienerkongress. Eine Auswahl aus ihren Papieren. Leipzig, Freytag, 15 mk. — *G. Hanotaux*

et J. Hanoteau. Recueil des instructions données aux ambassadeurs de France. Rome. Tome III, 1724-1791. Paris, Alcan, 18.00. — *H. Hesselbarth*. Drei psychologische Fragen zur spanischen Thronkandidatur Leopolds von Hohenzollern. Leipzig, Teubner, 3 mk. 60. — *Graf A. de La Garde*. Gemälde des Wiener Kongress, 1814-1815. Erinnerungen. Wien, Gesellschaft für graph. Industrie, 8 mk. — Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-71, publication du Ministère des Affaires étrangères. Tome VII. Paris, G. Ficker, 7.50. — *L. Madelin*. France et Rome (La Pragmatique sanction, Le concordat de François Ier, La politique religieuse de Louis XIV, La constitution civile du clergé, Le concordat de 1801). Paris, Plon, 3.50. — *J. de Maupassant*. Le droit de visite sous Louis-Philippe. L'affaire du Marabout, 1841-1852. Bordeaux, Gounouilhou. — *C. Rohling*. Die Hohenzollern von Friedrich I. bis Kaiser Wilhelm II. 1413-1913. Berlin, Klinger. — *E. Rott*. Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses. Tome V, 1635-1643. L'affaire de la Valteline, 4e partie. Paris, Alcan, 15.00. — *A. Stourdza*. L'Europe orientale et le rôle historique des Maurocordato, 1660-1830. Paris, Plon, 20.00. — *E. von Wertheimer*. Graf Julius Andrassy, sein Leben und seine Zeit. Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 25 mk.

Histoire militaire. — *Lt-V. Alwrod*. La bataille du Mans (10, 11 et 12 janvier 1871). Angers, Grassin, 5.00. — *C. Bleitreu*. Gravelotte. Die Kämpfe um Metz. Stuttgart, C. Krabbe, 2 mk. — *Lt Ducournau*. Le pouvoir législatif et l'armée sous la Révolution. Tome Ier. Constituante. Paris, Charles-Lavauzelle, 3.00. — *M. Dumolin*. Précis d'histoire militaire. Révolution et Empire. Tome III. Campagne de 1809. Paris, Barrère, 3.00. — Die Kriege Friedrichs des Grossen, herausgegeben vom Grossen Generalstabe. Abteilung II, 3 Tl., 1756-1763. Berlin, Mittler. — *H. Giehrl*. Weissemburg und Wörth. Berlin, Mittler, 10 mk. — *F. Gautoff*. In Leipzig während der Völkerschlacht und anderes aus der Franzosenzeit, aus alten Familienpapieren. Leipzig, Dieterich, 1 mk. 50. — *H. Guhr und C. Siwinna*. Geschichte des Infanterie-Regiments Keith (1. Oberschlesisches) Nr 22. Kattowitz, Phönix-Verlag, 12 mk. — *Ob-Leutn. E. Heidelberg*. 100 Jahre preussische Landwehr, 1813-1913. Oldenburg, Stalling's Verlag, 2 mk. 10. — *E. Herpin*. Mémoires du chevalier de Fréminville, capitaine de frégates (1787-1848). Paris, Champion, 3.50. — *E. Heuser*. Die Belagerungen von Landau 1702, 1703, 1704 und 1713. Landau, Kaussler, 6 mk. — *G. Hiltl*. Der französische Krieg von 1870-1871. Bielefeld, Velhagen und Klasing, 15 mk. — *Dr W. Kraus*. Die Strategie des Erzherzogs Carl im Jahre 1796. Berlin, Nauck, 1 mk. 50. — *F. Kircheisen*. Napoleons Feldzug in Italien und Oosterreich 1796-1797. München, G. Müller, 8 mk. — *K. Lamprecht*. 1809, 1813, 1815. Anfang, Höhezeit und Ausgang der Freiheitskriege. Berlin, Weidmann, 2 mk. — *P. Lanoir*. Le maréchal Bazaine et la capitulation de Metz. Tome Ier. Antibes, impr. E. Roux. — *R. Millet*. La conquête du Maroc. Paris, Perrin, 3.50. — *H. Neuville*. Recueil de souvenirs militaires de Pierre Virolle (1859-1866). Angoulême, impr. ouvrière. — *M. Prell*. Erinnerungen aus der Franzosenzeit in Hamburg 1806-1814, herausgegeben von *H. F. Beneke*. Hamburg, Herold, 1 mk. 25. — *H. Roos*. 1812. Souvenirs d'un médecin de la Grande Armée, traduit de l'allemand par *Mme Lamotte*, d'après l'édition originale de 1832, Paris, Perrin, 3.50. — *H. de Roos*. Avec Napoléon en Russie. Souvenirs de la campagne de 1812. Traduit de l'allemand par le *Lt-Col Buat*, d'après l'édition de P. Holzhausen. Paris, Chapelot, 3.50. — *Caine H. Rozet*. La bataille d'Isly. Paris, Charles-Lavauzelle, 3.50. — *M. Schmidts*.

Geschichte des Infanterie-Regiments Freiherr von Span (3. Westfälisches) Nr. 16. Oldenburg, Stalling's Verlag, 3 mk. — *C. Tanera.* Die Befreiungskriege 1813-1815. München, Beck, 3 mk. 50. — *J. Vassias.* Historique du 69e d'infanterie, 1672-1912. Paris, Chapelot, 5.00.

Histoire religieuse. — *S. Allègre.* La Réforme à Agen. Paris, Fischbacher, 1.00. — *Chanoine Davranches.* Le clergé et la Révolution. Rouen, impr. Lainé. — *L. Cornudet.* Histoire de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin. Paris, Champion, 10.00. — *M. C. de Ganay.* Les bienheureuses dominicaines, 1190-1577. Paris, Perrin, 9.00. — *Chne Marcel.* Le frère de Diderot, Didier-Pierre Diderot, chanoine de la cathédrale et fondateur des écoles chrétiennes de Langres. Paris, Champion, 3.50. — *C. Oursel.* Notes pour servir à l'histoire de la Réforme en Normandie au temps de François Ier, principalement dans le diocèse de Rouen. (Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1912). Caen, Delesques. — *L. de Savignac.* Un prêtre et sa famille pendant la Révolution. Paris, J. Gabalda.

Histoire économique et sociale. Histoire coloniale. — *L. Abensour.* Le féminisme sous le règne de Louis-Philippe et en 1848. Paris, Plon, 3.50. — *Dr Cabanès.* Mœurs intimes du passé. La vie d'étudiant. Paris, A. Michel, 3.50. — *V. Cambon.* La France au travail. Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Nice. Paris, P. Roger, 4.00. — *J. Condamin.* Deux œuvres de jeunesse de Frédéric Ozanam. Lyon et Paris, Vitte. — *P. Cultru.* Premier voyage du sieur de la Courbe fait à la Coste d'Afrique en 1685 (Publication de la Société de l'histoire des colonies françaises). Paris, Champion, 12.00. — *F. J. Denis.* Notice sur l'école de notariat de Fontenay-le-Comte. Niort, G. Clouzot, 2.50. — *E. Dolléans.* Le chartisme, 1830-1848. Paris, Floury. 2 vol. 40.00. — *H. Fleischmann.* Napoléon III et les femmes. Paris, Bibliothèque des curieux, 7.50. — *F. X. Garneau.* Histoire du Canada, 5e édition revue par *H. Garneau* (Bibliothèque France-Amérique) Tome Ier. Paris, Alcan, 10.00. — *A. D. Greenwod.* Horace Walpole's world: a sketch of whig society under George III. London, Bell, 12 s. 6 d. — *E. Lennel de la Farelle.* Une famille attachée à la maison de Louis XIII et sa descendance. Paris, Champion, 6.00. — *E. Lesueur.* Une ferme de l'Artois à la veille de la Révolution. Paris, Gastein-Serge, 17, rue Fontaine, 2.00. — *E. Mouchelet.* Notice historique sur l'École centrale des arts et manufactures. Paris, Dunod et Pinat, 2.50. — *A. Puis.* Une famille parlementaire toulousaine à la fin de l'Ancien Régime. Correspondance du conseiller et de la comtesse d'Albis de Belbèze, 1783-1785. Paris, Champion, 5.00. — *J. L. Riol.* Le vignoble de Gaillac depuis ses origines jusqu'à nos jours. *Deuxième édition* augmentée. Paris, Champion, 7.00. — *Bon du Roure.* Histoire véridique de la noblesse de Provence, d'après un manuscrit inédit, avec une suite de généalogies. Bergerac, impr. J. Castanet. — *G. Schelle.* Œuvres de Turgot et documents le concernant. Tome Ier. Turgot, étudiant et magistrat, jusqu'en 1761. Paris, Alcan, 12.00. — *Abbé A. Sicard.* L'éducation morale et civique avant et pendant la Révolution, 1700-1808. *Nouvelle édition.* Paris, Gabalda. — *J. Stern.* Les courses de Chantilly sous la Monarchie de juillet. Paris, Calmann-Lévy, 10.00. — *W. H. Wilkins.* Un mariage de prince. Madame Fitzherbert et Georges IV roi d'Angleterre, 1756-1837, traduit par *J. Monjoux-Capilléry.* Paris, Perrin, 5.00. — *Yver.* Correspondance du capitaine Daumas, consul à Mascara, 1837-1839. Alger, Jourdan, 12.00. — *J. Zetzner.* Aus dem Leben eines Strassburger Kaufmanns des 17. und 18. Jahrhunderts (1677-1735). Reise-Journal, herausgegeben von *R. Reuss.* Strassburg, Heitz, 8 mk.

Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art. — *C. Arnaud d'Agnel.* Le meuble en Provence du Moyen âge à la fin du XVIIIe siècle. Paris, L. Laveur, 2 vol. 80.00. — *J. Balde.* Madame de Girardin. Textes choisis et commentés (Bibliothèque française). Paris, Plon, 1.50. — *Mlle Bengesco.* Mélanges sur l'art français (Raffet, La Tour, Carpeaux, Gustave Moreau, Rançon, Le mobilier français du Ve au XVIIIe siècle). Paris, Dorbon aîné, 3.50. — *J. L. Borgerhoff.* Le théâtre anglais à Paris sous la Restauration. Paris, Hachette, 5.00. — *J. Boulenger.* L'ameublement français au Grand siècle. Vincennes, Les arts graphiques, 7.50. — *D. Cochin.* Descartes (Les grands philosophes). Paris, Alcan, 5.00. — *E. Ganche.* Frédéric Chopin, sa vie et ses œuvres. Paris, Mercure de France, 5.00. — *A. van Gennep.* La Savoie vue par les écrivains et les artistes. Paris, Louis-Michaud, 4.50. — *Cte de Girardin.* Iconographie de Jean-Jacques Rousseau; Iconographie des œuvres de Jean-Jacques Rousseau. Paris, Eggimann. — *A. Hallays.* A travers la France. Paris (XVIIe, XVIIIe, XIXe siècle). Paris, Perrin, 5.00. — *L. Hautecœur.* Greuze. Paris, Alcan, 3.50. — *T. Leclère.* Hubert Robert et les paysagistes français du XVIIIe siècle. Paris, H. Laurens, 2.50. — *A. Maurel.* L'enseigne de Gersaint. Étude sur le tableau de Watteau. Paris, Hachette, 5.00. — *E. Maynial.* La jeunesse de Flaubert. Paris, Mercure de France, 3.50. — *E. Moreau-Nélaton.* Corot (Les grands artistes). Paris, Laurens, 2.50. — *E. Moreau-Nélaton.* Les églises de chez nous (arrondissement de Château-Thierry). Paris, H. Laurens, 3 vol. 200.00. — Œuvres de *François Rabelais*, publiées sous la direction de *A. Lefranc.* Tome II. Gargantua. Paris, Champion, 10.00. — *G. Rouchès.* Inventaire des lettres et papiers manuscrits de Gasparo, Carlo et Lodovico Vigarini, 1634-1684. Paris, Champion, 4.00. — *F. Schulze.* 1813-1815. Die deutschen Befreiungskriege in zeitgenössischer Schilderung. Leipzig, R. Voigtländer, 6 mk. 50. — *M. Schwob.* François Villon, rédactions et notes. Paris, Jean Fort, 73, faubourg Poissonnière, 3.50. — *Frau von Staël.* Memoiren, herausgegeben von G. Kircheisen. Berlin, Morave und Scheffelt, 8 mk. 50. — *F. Strowski.* Pascal et son temps. Troisième partie. Les Provinciales et les Pensées. *Nouvelle édition remaniée et complétée.* Paris, Plon, 3.50. — *S. Strowski.* Béranger. Textes choisis et commentés (Bibliothèque française). Paris, Plon, 1.50. — *L. Thomas.* Correspondance générale de Chateaubriand. Tome III. Paris, Champion, 10.00.

Histoire locale et généalogique. — *E. Le Brun.* Une petite ville bourbonnaise, Le Veurdre. Moulins, Grégoire et Paris, Champion, 15.00. — *C. Liagre.* Cinquante maisons de Lille. Leur situation, leurs propriétaires et leurs locataires à partir du XVIe siècle. Lille, impr. de la Croix du Nord. — *A. Métin.* Histoire des communes du canton d'Ornans. Besançon, impr. J. Millot, 1.50. — *E. Galtier.* Histoire de Saint-Maur-des-Fossés depuis les origines jusqu'à nos jours (L'abbaye, le château, la ville). Paris, Champion, 7.50. — *R. de Saint-Venant.* Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme. Tome Ier. Blois, impr. C. Migault.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

Une conception nouvelle de la politique étrangère de Napoléon Ier.

(*Suite et fin*[1]).

III

Le second volume de M. Driault porte un titre qui met en relief le fait essentiel, pour cet historien, de la période 1804-1806 : *La fin du Saint-Empire*. Fait essentiel, d'abord par ses conséquences contemporaines, puisqu'elle a permis la formation de l'unité allemande, la destruction du Saint-Empire ne l'est pas moins pour qui veut pénétrer les raisons de la politique napoléonienne. Elle a déplacé au profit d'un empereur, soutenu par les forces et les idées issues de la Révolution, et déjà inspiré par les traditions romaines, l'hégémonie morale que tout un passé d'idées chrétiennes et féodales avait constitué au profit d'une dynastie allemande. Jusqu'à la destruction du Saint-Empire, il est possible de deviner où tend la pensée de Napoléon ; mais au delà du Rhin et de l'Adige, tant de combinaisons s'offrent à lui, si diverses sont les directions où il peut s'engager, que l'historien se trouve en présence de ce qu'il y a de plus mobile, de plus difficile à préciser en histoire, les intentions d'un personnage. Après Austerlitz et Presbourg, les intentions se sont tout au moins partiellement réalisées. L' « idée » impériale aboutit à la création en Europe d'une domination nouvelle qui se substitue à tout un ensemble d'institutions et de conceptions anciennes ; dans cette œuvre effectuée et cohérente, la pensée de l'homme qui l'a voulue et accomplie est plus aisée à saisir. Mais en même temps l'homme devient quelque peu le prisonnier de son œuvre ; sa destinée est fixée. Voilà, je crois, pour

1. Cf. *la Revue*, p. 177 à 200.

M. Driault, l'importance du lendemain d'Austerlitz. C'est le moment où se fixe la destinée d'empereur de Napoléon.

A retracer les origines du grand bouleversement que fut pour l'Europe la destruction du Saint-Empire, M. Driault a consacré son premier chapitre, où il suit l'histoire du Saint-Empire depuis sa fondation jusqu'en 1804. De ce résumé, forcément très rapide, il dégage quelques idées qui lui permettront de préciser la conception impériale de Napoléon, et la portée de la révolution accomplie par lui en Allemagne.

Au début même du Saint-Empire, l'idée d'une domination chrétienne sans limite précise, celle d'une autorité impériale aussi universelle au temporel que celle du pape au spirituel, méritent d'être retenues, parce que ce sont des formules que Napoléon retrouvera et dont il fera son profit. C'est peut-être aussi dans un très lointain passé qu'il a pris l'idée de la politique matrimoniale qu'il suivra en Allemagne vers 1806. « L'empereur Otton le Grand avait eu l'habileté d'assurer son influence sur les autres duchés de l'Allemagne en y mariant ses fils et ses filles. Il fut le patriarche, le père de famille et son autorité paternelle compléta et attendrit son autorité d'Empereur [1]. » Des transformations du Saint-Empire à partir de la Réforme, de la simplification de la géographie politique allemande — très relative d'ailleurs — qui en fut la conséquence, il résulte que l'œuvre de Bonaparte au recès de 1803 était dans le sens de l'évolution de l'Empire et il n'y a pas là une idée bien nouvelle. Mais plus nettement et plus longuement que ses prédécesseurs, M. Driault signale les conséquences allemandes du recès de 1803, et, en exposant la politique en Allemagne de l'Empereur François II après 1803, il attire notre attention sur une des origines les moins étudiées du conflit de 1805.

Le recès de 1803 avait eu comme conséquence de créer une Allemagne moyenne déjà puissante, entre la Prusse et l'Autriche. Or l'Autriche était l'ennemie naturelle d'une Allemagne moyenne « qui serait assez forte pour la refouler vers l'Est et qui, soumise peut-être à l'influence française, mettrait la France aux portes de Vienne [2] ». Contre ce danger la politique de François II fut très active, et M. Driault nous montre « qu'elle eut de grandes qualités de résolution et d'énergie, qu'elle usa habilement des derniers restes de l'autorité impériale pour ramener les rebelles au

1. *Austerlitz*, p. 5 et 6.
2. *Ibid.*, p. 33.

respect de l'ancienne constitution ou pour retenir en faveur de l'Autriche les meilleurs profits de la transformation inévitable du Saint-Empire [1] ». Par le mandat conservatoire du 23 janvier 1804, François II soutint la noblesse immédiate, annula tous les actes accomplis à son préjudice, fixa un délai de deux mois pour les restitutions nécessaires. Il menaça la Bavière contre laquelle surtout l'appelait l'Ordre équestre, massa les troupes en Bohême, en Tyrol, en Souabe, obligea l'Electeur à s'humilier, à se déclarer prêt à observer le mandat conservatoire. De cette politique offensive contre l'Allemagne moyenne, M. Driault, d'après les dépêches de Champagny, ambassadeur de France à Vienne, estime qu'on ne saurait exagérer l'importance. « L'Autriche poursuivait dans l'Allemagne du Sud le politique manifestée par Joseph II lors de la succession de Bavière. Elle voulait réunir ses terres éparses en Souabe, établir ensuite une communication continue vers le Brisgau et l'Ortenau qu'elle venait de céder au duc de Modène ; elle arrivait au lac de Constance par le comté de Bregenz, elle achetait à la maison d'Orange des domaines qu'elle avait dans le Vorarlberg. Elle se faisait céder par le prince de Bretzenheim l'importante position de Lindau et elle en faisait un centre administratif et une place de guerre. Elle demandait à la Bavière de lui vendre l'ancienne abbaye de Kempten. Toutes les possessions bavaroises en Souabe et la Bavière elle-même se trouvaient déjà comme en état de siège et entièrement investies du côté du sud par les Etats héréditaires de la maison d'Autriche. On attribuait à l'Empereur le dessein de reconstituer « l'ancien royaume de Souabe », le patrimoine de l'illustre maison des Hohenstaufen et de Frédéric Barberousse. Maître de la plus grande partie de l'Allemagne du Sud, plus réellement puissant par ses domaines propres qu'aucun de ses prédécesseurs, pourvu de ressources financières et militaires considérables, *n'eût-il pas été capable de refaire toute la substance de l'autorité impériale, de restaurer sous une forme nouvelle l'ancien Saint-Empire ? Il était alors mieux placé que les Hohenzollern pour faire ce qu'ils ont fait depuis* [2]. »

Si ces conclusions ne sont pas exagérées — et il serait intéressant que la question en grande partie nouvelle fut reprise et étudiée dans le détail — si la politique autrichienne a procédé de ces inspirations et a

1. *Austerlitz*, p. 33.
2. *Ibid.*, p. 43 et 44.

eu réellement cette ampleur, qui n'en voit les conséquences ? L'empereur François II aurait obligé Napoléon à défendre au delà du Rhin son œuvre allemande de 1803 ; il aurait posé devant lui le même problème que les ambitions de Joseph II posèrent devant Vergennes. L'Allemagne aurait été l'enjeu de la guerre de 1805, mais du fait de l'Autriche, autant que de celui de la France. Nous nous trouverions ainsi ramenés à la thèse de Sorel sur l'effort continu de l'Europe contre l'esprit et l'œuvre de la Révolution.

Il est toutefois à remarquer que, même en posant ainsi la question, la responsabilité de Napoléon dans son œuvre allemande de 1805 et de 1806 n'en demeure pas moins entière. La politique de François II qu'a retracée M. Driault fut possible, parce que dès le lendemain de la conclusion du recès, le premier consul occupé de sa rupture avec les Anglais avait paru se désintéresser des affaires germaniques. Une action diplomatique de sa part, et surtout une entente avec la Prusse qui lui eut permis d'exploiter à son profit la rivalité des Habsbourg et des Hohenzollern eut peut-être suffi à garantir l'Allemagne moyenne. En tout cas, selon M. Driault, qu'une guerre dût résulter ou non de la politique allemande de l'Autriche, un fait apparaît comme certain : c'est qu'il était de l'intérêt de la France de modérer ses ambitions germaniques, d'éviter au delà du Rhin tout ce qui pouvait ressembler à une conquête : « le protectorat ne pouvait avoir d'efficacité et de durée qu'en se limitant, qu'en s'interdisant d'être une conquête, qu'en respectant lui-même les libertés germaniques. L'Allemagne tout entière eut garanti à la France la frontière du Rhin pourvu que la France se fixât à cette frontière : la France s'arrêtant au Rhin défendait mieux que jamais la liberté de l'Allemagne contre l'Autriche et contre la Prusse [1] ». Cette politique de protectorat qu'il définit ainsi en quelques lignes, M. Driault avec raison la considère comme la politique traditionnelle de la France vis-à-vis de l'Allemagne, depuis Henri II jusqu'à Vergennes. La politique de François II ne posa pas pour la diplomatie française une question nouvelle; bien des fois dans l'histoire elle s'était trouvée en présence de ces retours offensifs et de ces ambitions de la politique autrichienne. Mais Napoléon apporta dans sa politique allemande des procédés et des vues qui n'étaient pas dans nos traditions. Il ne mesura pas le danger qui était

1. *Austerlitz*, p. 30.

la conséquence de l'expansion française au delà du Rhin : la tentation de mettre la main sur l'Allemagne.

Que Napoléon fût incapable de modérer ses ambitions au delà du Rhin, les manifestations qui ont suivi le rétablissement de l'Empire le révèlent. Le sacre, le voyage à Aix-la-Chapelle et à Mayence, plus tard, le couronnement de Milan et la distribution des aigles à Boulogne donnent au nouvel empire une signification qui n'est plus exclusivement française. En remontant aux traditions carolingiennes, voire même romaines, Napoléon, pour M. Driault, affirme une suprématie européenne qui suppose la main mise sur le Saint-Empire.

Avec les opérations militaires de 1805 commence « la guerre impériale [1] ». Elle étonne par la rapidité des succès napoléoniens, mais plus encore par le peu de capacité de résistance de la vieille Europe. Analyse-t-on en effet, pour M. Driault, les ententes diplomatiques qui sont à l'origine de la troisième coalition ; convention de Saint-Pétersbourg du 11 avril 1805, entre l'Angleterre et la Russie ; déclarations de Saint-Pétersbourg du 9 août entre la Russie, l'Angleterre et l'Autriche ; on constate qu'elles constituent des bases de discussion, plutôt que des traités d'alliance véritables. Plus que l'accord des ennemis de Napoléon, elles indiquent l'impossibilité d'une entente entre eux. « La troisième coalition, va jusqu'à dire M. Driault, n'étant pas fondée sur d'autres documents que la convention du 11 avril et les déclarations du 9 août, on est en droit de remarquer qu'elle ne fut jamais vraiment conclue [2]. » Cette conclusion s'imposerait encore davantage, si au lieu des actes, on étudiait les intentions des alliés, les malentendus entre l'Angleterre et la Russie, entre la Russie et l'Autriche, les hésitations de la Prusse.

Sur cette idée de l'incertitude des desseins de la coalition et des divisions entre les alliés il importe de s'arrêter, parce que c'est une de celles par lesquelles se révèle le plus nettement l'opposition des opinions de M. Driault et de celles d'Albert Sorel. Sorel, dans son souci de marquer le mouvement offensif de l'Europe contre les frontières naturelles, a longuement commenté la convention du 11 avril [3]. Il y découvre comme le moule de tous les traités qui lièrent dans la suite les puissances euro-

1. *Napoléon et l'Europe*, dans les *Annales révolutionnaires*, juillet-septembre 1911, p. 456.
2. *Austerlitz*, p. 223.
3. *L'Europe et la Révolution*, t. VI, p. 414-419.

péennes : « elle en donne le prototype, elle en trace la méthode, elle en découvre l'esprit ». On a pu se tromper sur son objet réel qui est de faire rentrer la France dans ses anciennes limites, parce que cet objet, les alliés ne le déclarent pas de prime abord. A côté de clauses ostensibles qui semblent conserver à la France les limites de Lunéville, il existe des clauses secrètes et ce sont elles qui dévoilent la manœuvre des alliés. Selon les circonstances de la guerre, les alliés découvriront leurs prétentions par gradation. En cas de victoire, ils iront jusqu'aux anciennes limites. Au surplus se réservent-ils le droit de ne faire la paix que d'un consentement commun et dans un congrès, ce qui permettra toujours à l'un d'eux, au dernier moment, de retenir les concessions que tel autre, pour les besoins de la négociation, aura pu consentir. On découvre donc dans ce traité non pas l'incertitude, mais la souplesse de la diplomatie des alliés, qui veulent forger un instrument assez malléable pour se prêter à toutes les combinaisons, qui escomptent et la résistance de Napoléon et la possibilité de tromper les Français, qui préparent dès 1805 le scenario de la comédie diplomatique qu'ils joueront en 1813. Adhérer à ce jugement, c'eût été, pour M. Driault, accepter l'idée la plus contraire à la thèse qu'il soutient sur la responsabilité de Napoléon. Aussi repousse-t-il les conclusions de Sorel, et par l'analyse qu'il nous a donnée des actes du 9 avril et du 11 août, et par des considérations générales qu'il a indiquées dans un de ses articles. « On a parlé d'une constante, inlassable coalition acharnée contre la France nouvelle ; on a montré « l'Europe » pendant vingt ans en armes contre la Révolution française et contre les nouvelles frontières de la France. Mais en vérité y avait-il alors une « Europe » ? Y en a-t-il une aujourd'hui ? L'Europe est une expression géographique dont il n'est pas difficile par une courte analyse de montrer le néant politique : beaucoup plus divisée contre elle-même, qu'unie contre la France [1]».

Après Austerlitz, « la bataille des Empereurs, de tous les Empereurs qu'il y eut alors, de tous les prétendants à l'Empire universel, je veux dire à la domination de l'Europe » [2], une nouvelle étape est franchie vers la création et l'organisation du Grand Empire. L'expansion de la domination napoléonienne qui fut la conséquence du traité de Presbourg a été

1. *Napoléon et l'Europe*, *art. cité*, p. 451.
2. *Ibid.*, p. 459.

souvent retracée : annexion de la Vénétie au royaume d'Italie, installation de Joseph à Naples, création d'une province française en Istrie et en Dalmatie ; en Allemagne, formation du grand-duché de Berg et de la Confédération du Rhin, en Hollande fondation d'une royauté au profit de Louis. Que nous révèle cette expansion sur les idées et les ambitions de Napoléon ?

Une des premières interprétations de la paix de Presbourg et de l'organisation de l'empire napoléonien en 1806, que M. Driault a dû examiner, est celle de M. Émile Bourgeois. M. Bourgeois s'est surtout attaché à mettre en lumière les ambitions orientales de Napoléon. Autour de l'Adriatique, sur les deux rives italienne et balkanique, Napoléon constitue son domaine à lui, dont il dispose souverainement. Il peut se croire en mesure de réaliser son rêve ; il se rapproche de l'Orient, que depuis son échec en Egypte et la prise de Malte, il ne peut plus atteindre par mer. Quant à l'héritage du Saint-Empire c'est la part de gloire que la France souhaitait, le droit et le moyen pour Napoléon de poursuivre ses desseins particuliers [1]. Malgré son ampleur, l'œuvre allemande de Napoléon est donc ici encore subordonnée à son secret oriental. Elle est destinée à donner le change aux Français.

Cette thèse de M. Bourgeois, encore que dans son ouvrage il ne la discute pas, il est de toute évidence que M. Driault ne l'accepte pas. Sans doute, il estime que le traité de Presbourg peut à bien des égards être considéré comme une paix orientale. Il cite un mémoire, rédigé au ministère des Relations extérieures, qui établit dans les termes suivants les résultats généraux du traité de Presbourg : « L'indépendance et la sûreté de l'Italie se consolideront davantage lorsqu'un jour on pourra réunir à Venise les Sept-Iles qu'elle possédait autrefois, et qui sont tombées au pouvoir des Russes, exploitées par les Anglais. La possession de l'Italie par la France et par le royaume d'Italie pourra donner un nouveau ressort à la Porte ottomane, si toutefois elle en est encore susceptible. Mais même dans le cas de son écroulement, ce ne seront plus l'Autriche et la Russie seules qui en profiteront. La France et le royaume d'Italie auront un mot à dire pour le maintien de l'équilibre européen [2]. » Mais pas plus que la politique orientale de Napoléon ne paraissait à M. Driault une

1. *Manuel historique de politique étrangère*, p. 262, 263, 265-266.
2. *Austerlitz*, p. 281-282.

explication suffisante de la rupture de la paix d'Amiens, pas plus qu'elle ne lui semblait le motif dominant tous les autres de la formation de la coalition, elle ne lui apparaît comme susceptible de donner au traité de Presbourg sa signification et son ampleur véritables.

A Presbourg, Napoléon s'est réservé tout l'héritage du Saint-Empire, l'Allemagne autant que l'Italie. L'Italie, dans la pensée de Napoléon, ce n'est pas seulement une longue ligne de côtes sur l'Adriatique en face de l'empire ottoman, c'est un fragment de l'ancien empire carolingien et le berceau de la puissance romaine. L'Allemagne, c'est « le lieu » de l'Empire au Moyen âge et dans les temps modernes. L'idée de domination universelle est liée dans les souvenirs les plus lointains des peuples à la possession de ces deux régions, et Napoléon les conquiert pour se l'approprier. Le 13 février 1806 il écrit au pape Pie VII : « Votre Sainteté est souveraine dans Rome, mais j'en suis l'Empereur »[1]. Voilà, pour M. Driault, la formule qui éclaire à ce moment-là sa pensée. Elle n'exclut pas les ambitions orientales. Maître déjà de l'ancien empire d'Occident, se trouvant sur les confins du monde oriental, Napoléon songe à prolonger à l'intérieur de l'empire ottoman sa conquête impériale. Mais c'est là une conséquence de son plan de domination impériale, et ce serait méconnaître le développement logique de sa pensée que de s'imaginer que c'est parce qu'il voulait l'empire d'Orient, qu'il a conquis celui d'Occident.

Si l'on considère, d'autre part, l'ampleur de l'œuvre impériale en Allemagne et en Italie après Austerlitz et Presbourg, les ambitions orientales et l'occupation de l'Istrie et de la Dalmatie, il semble de plus en plus malaisé de s'en tenir au point de vue d'Albert Sorel : que Napoléon, quand il s'arrogeait l'autorité des anciens empereurs ou quand il atteignait l'empire ottoman ne faisait que défendre les Alpes et le Rhin. C'est une des raisons d'intérêt de l'exposé de M. Driault, de nous faire comprendre qu'il n'était pas fatal que l'organisation de l'Europe par Napoléon après Presbourg fût ce qu'elle a été.

Cela va de soi pour l'annexion de l'Istrie et de la Dalmatie. Mais une pareille constatation s'impose également, si l'on suit dans le livre de M. Driault l'histoire de la formation de la Confédération du Rhin. Albert Sorel cite au sujet de cet acte célèbre un mot de Napoléon à Lucchesini[2] :

1. *Austerlitz*, p. 329.
2. *L'Europe et la Révolution*, t. VII, p. 52.

« Je vais, aurait dit l'Empereur, jouer le rôle que le cardinal de Richelieu avait assigné de son vivant à la France ». Il est peu de propos qui dénature aussi parfaitement la réalité. M. Driault a signalé — nous l'avons vu — la contradiction qui a existé entre la politique napoléonienne en Allemagne et les traditions de l'Ancien régime et de la Révolution au delà du Rhin [1]. C'est à la politique traditionnelle des rois de France et du Comité de salut public que songeait Dahlberg, quand, à l'intérieur des cadres de la Constitution germanique, il se plaisait à imaginer une Allemagne moyenne indépendante de la Prusse et de l'Autriche, qui ne fût pas complètement inféodée à la France [2]. Qu'aurait pu être la constitution d'une Allemagne de ce genre ? on peut, si l'on veut, longuement épiloguer à ce sujet. Mais, à considérer le grand nombre de projets qui furent alors élaborés en Allemagne, et dont M. Driault ne cite que les essentiels [3], on constate qu'il n'était sans doute pas impossible d'en tirer les éléments d'une organisation assez souple, pour concilier l'influence que la France s'était de tout temps ménagée au delà du Rhin et les susceptibilités nationales des Allemands. Celle qu'imposa Napoléon s'inspira d'un tout autre esprit. Il ne brisa les cadres où s'était développée la vie du Saint-Empire que pour absorber, suivant l'expression de M. Driault, les princes allemands dans un autre empire [4].

Si l'on veut apprécier les intentions de Napoléon après Austerlitz et les conséquences de son état d'esprit impérial pour les rapports de la France et de l'Europe, il importe de s'arrêter, non moins qu'aux origines de la Confédération du Rhin, à la double négociation engagée par Napoléon avec la Russie et avec l'Angleterre au cours du printemps de 1806. Après

---

1. Cf. ci-dessus, p. 356. Ailleurs (*Austerlitz*, p. 446), M. Driault écrit : « En ce qui concerne les relations de la France et de la Prusse, entre le Comité de salut public et Napoléon, il n'y a pas une continuité d'évolution entraînée par les lois du déterminisme historique ; *il y a un accident, dans toute la force du terme, une rupture de tradition déterminée par une puissante action individuelle* ». Cette formule peut s'appliquer à toute la politique napoléonienne en Allemagne. Elle me semble plus exacte que la formule suivante appliquée par M. Driault dans un de ses récents articles à cette même politique allemande : « Toute la puissance, toute la grandeur de Napoléon vient de ce qu'il donna aux traditions de l'Ancien régime la plus formidable impulsion. Il les dévia en apparence ou plutôt il les tordit en une spirale [illegible] *Les Sources napoléoniennes* [illegible] *Ancien régime* [illegible] *Étrangère* », dans la *Revue des Études napoléoniennes* de mars 1913. C'est la déviation qui me paraît surtout caractéristique et elle n'existe pas qu'en apparence.

2. *Austerlitz*, p. 356 à 361.

3. *Austerlitz*, p. 361-363.

4. *Austerlitz*, p. 363-364.

chacune des étapes de la conquête napoléonienne la question de la durée de l'œuvre napoléonienne se pose. L'Autriche vaincue, Napoléon aurait-il pu faire la paix avec l'Angleterre et la Russie, et à quel prix ? Le même problème, que les historiens ont rencontré après Lunéville et Amiens, s'impose de nouveau à leur examen après Presbourg : c'est celui de la possibilité d'un accord entre Napoléon et l'Europe. Ils le retrouveront à toutes les heures décisives de l'Empire, au moment de Tilsit comme après l'armistice de Pleswitz.

Pour les négociations du printemps de 1806, comme pour les précédentes questions que nous venons d'exposer, c'est par opposition avec les thèses d'Albert Sorel et de M. Émile Bourgeois qu'apparait le plus clairement l'originalité du point de vue de M. Driault.

L'opinion d'Albert Sorel, conforme au sens général de sa thèse, c'est que les négociations ne pouvaient aboutir. Quand, au mois de juin 1806, Fox autorisa Yarmouth à négocier à Paris il n'était pas de bonne foi. « L'affaire pour lui était bien moins de négocier, que de paraître très ostensiblement disposé à la négociation ; de gagner ainsi la galerie à Paris et à Londres ; de forcer Napoléon à se découvrir, de l'enchevêtrer ainsi dans le filet ou il prétendait prendre à la fois la Russie, l'Angleterre et la Prusse ; d'empêcher une réconciliation entre la France et la Russie ; de maintenir Alexandre dans la coalition et de rejeter sur le seul Napoléon l'odieux de la guerre prolongée » [1]. Quant à Oubril, que le Czar envoya à Paris et qui n'y arriva que le 6 juillet, sa mission consistait à empêcher la négociation anglaise d'aboutir [2], à gagner du temps, à conserver Cattaro que les Russes occupaient depuis les premiers jours de mars [3]. Il ne devait se prêter à un arrangement séparé que si la France reconnaissait la Sicile au roi de Naples, évacuait en tout ou en partie la Dalmatie, consentait à l'établissement d'un ou plusieurs Etats indépendants entre l'Italie et l'empire ottoman, en un mot si Napoléon renonçait à tout son programme méditerranéen. Si ces avantages « infiniment marquants » ne se présentaient pas, Oubril ne pouvait conclure avec la France que *sub spe rati* et d'accord avec l'Angleterre. Dans ces conditions, et si l'on songe que Napoléon chercha le moyen de tourner la mission de d'Oubril en

1. *L'Europe et la Révolution*, t. VII, p. 69 et 70.
2. *Ibid.*, p. 72.
3. *Ibid.*, p. 47.

machine contre l'Angleterre, on comprendra que la négociation ne fut qu'une comédie diplomatique en plusieurs actes, et qu'elle ne dura que par l'espoir de chacune des parties de réussir à duper l'autre.

M. Emile Bourgeois ne juge pas les origines des missions de Yarmouth et de d'Oubril de la même façon. Il estime qu'après le traité de Presbourg, devant l'imminence d'un partage ou d'une conquête de l'Orient, les puissances s'effrayèrent des éventualités qui pouvaient se présenter. Il admet, que tout au moins au début de la négociation, l'Angleterre fut de bonne foi. « Alors, comme aujourd'hui, avant de s'engager dans cette redoutable aventure, les adversaires se surveillent, marchandent et négocient. Le risque est si gros, qu'au besoin ils abandonneraient la partie s'ils étaient assurés de la retraite des autres. C'est là le secret des pourparlers engagés au mois de mai 1806 par les successeurs de Pitt avec Napoléon [1] ». Quant à Alexandre, s'il parut se rapprocher de Napoléon, ce fut faute de mieux et à regret. Il eut, contrairement aux avis de Czartoriski qui le pressait depuis deux ans de s'entendre avec Napoléon, préféré dépouiller les Turcs sans compter avec lui [2]. Mais la diplomatie de l'Empereur en l'isolant de plus en plus de la Prusse et de l'Angleterre, lui rendait la résistance dangereuse. La mission de d'Oubril fut pour lui « une mission d'attente et d'observation » [3]. Napoléon commit la faute d'abandonner les pourparlers avec l'Angleterre, « susceptibles d'une paix avantageuse » [4], pour essayer une entente avec Alexandre. Ce fut « le coup de partie [5] » qu'attendait Alexandre. L'échec des pourparlers avec l'Angleterre, le rapprochement de la Prusse et de la Russie le 1er juillet, le désaveu du traité que d'Oubril avait signé à Paris furent les conséquences de la fausse manœuvre de Napoléon. Quand il les discerna, il fit un dernier effort pour désarmer les Anglais, mais trop tardif et qui échoua.

Dans le récit de M. Driault, la responsabilité de Napoléon est établie encore plus clairement Sur la sincérité et les intentions de l'Angleterre, M. Driault ne se prononce pas nettement. Amour philosophique de la paix, crainte que Napoléon après Austerlitz ne se retourne avec toutes ses forces contre l'Angleterre, désir de gagner du temps pour reformer la

1. Bourgeois, *op. cit.*, p. 271-272.
2. *Ibid.*, p. 274.
3. *Ibid.*, p. 274.
4. *Ibid.*, p. 277.
5. *Ibid.*, p. 275.

quatrième coalition, peut-être espoir de contenir les ambitions de Napoléon par les clauses d'un traité général, M. Driault cite ces différents mobiles possibles des avances de Fox sans conclure [1]. Il éclaire mieux les origines de la mission de d'Oubril, en se reportant aux rapports très étudiés du prince Czartoriski du début de l'année 1806 [2]. Elle ne lui apparaît pas, justifiée et expliquée par les considérations de Czartoriski et sa critique de toutes les autres solutions, comme une mission d'attente. Mais son succès était subordonné à l'abandon de la politique orientale de Napoléon. La responsabilité de Napoléon ne consiste peut-être pas tant dans le fait d'avoir négligé la paix anglaise pour la négociation russe, que dans celui d'avoir refusé de sacrifier l'Orient pour obtenir la garantie de ses conquêtes d'Occident. Si d'Oubril avait rapporté de Paris un traité acceptable, peut-être Alexandre Ier, bien que Czartoriski eût été remplacé par Budberg dès la fin de juin, en fut-il revenu à la politique exposée par Czartoriski dans les conseils de janvier [3].

Les conditions imposées par Napoléon à d'Oubril et le refus du czar de les ratifier ont eu comme conséquence de resserrer l'accord de la Russie avec l'Angleterre et avec la Prusse. Est-ce à dire cependant que, même après le refus d'Alexandre de ratifier le traité d'Oubril, la rupture des négociations fut inévitable ? Est-il certain que, même alors, Napoléon n'aurait pas pu conclure avec l'Angleterre une entente qui eût empêché la formation de la coalition ? Ici encore M. Driault ne nous donne pas une réponse catégorique. Il ne pouvait le faire en l'absence d'un examen méthodique des documents anglais — à supposer d'ailleurs que les documents anglais permettent des conclusions absolues. Mais il a étudié, d'après les dépêches de la correspondance d'Angleterre, la mission de lord Lauderdale qui fut adjoint par le gouvernement anglais à Yarmouth au commencement d'août et qui négocia à Paris avec Clarke et Champagny jusqu'à la fin de septembre. Cette mission, ses prédécesseurs l'avaient quelque peu négligée, parce que, pour eux, après la décision d'Alexandre de ne pas ratifier le traité d'Oubril, les positions étaient prises en Russie, en France et en Angleterre et que la conversation qui se poursuivit en septembre entre Lauderdale et les négociateurs français ne fut plus que jeu de diplomates sans grande conséquence.

1. *Austerlitz*, p. 409-410.
2. *Ibid.*, p. 389 à 394.
3. *Ibid.*, p. 438.

Or tel ne semble pas être l'avis de M. Driault. Analysant les débuts de la mission de Lauderdale antérieurement au refus de ratification du traité d'Oubril, il constate que les bases de pacification énoncées dans les instructions de Lauderdale du 2 août et formulées par ce dernier dans une note à Clarke du 7 août, n'étaient nullement déshonorantes pour la France [1]. L'intransigeance à ce moment serait venue de Napoléon. La réponse de Clarke à la note anglaise, le 8 août, fut « extraordinaire, évidemment dictée par l'Empereur qui y joua la comédie de l'indignation avec assez de succès pour tromper les contemporains et les historiens et pour jeter sur lord Lauderdale une réputation d'intransigeance et de « sauvagerie » au moins exagérée » [2]. L'accueil fait par Alexandre au traité d'Oubril modifia sans doute la situation, et l'Angleterre dut se réjouir de la nouvelle coalition qui s'ébauchait. Mais l'étude de la seconde partie de la mission de Lauderdale nous apprend, d'après M. Driault, que l'Angleterre ne rompit pas et qu'elle ne changea rien d'essentiel à ses précédentes propositions. « Fox tint à honneur de travailler jusqu'à son dernier jour à la paix et ses successeurs de continuer jusqu'au bout son effort. » [3] Si la France avait accepté d'abandonner la Dalmatie en échange de la Sicile, elle eut pu encore à la fin de septembre obtenir la paix et cette paix eût été honorable [4]. On voit vers quelles conclusions nous incline l'exposé de M. Driault. Napoléon commit dans la double négociation russe et anglaise des fautes de tactique qui le mirent peut-être, à la fin des négociations, en état d'infériorité vis-à-vis des Anglais. Mais ce ne sont pas ces fautes de tactique qui expliquent l'échec ; il est la conséquence des ambitions excessives de Napoléon, et, ici encore, les calculs et les manœuvres des puissances européennes ne doivent pas faire illusion sur l'étendue de la responsabilité qu'il a encourue.

Cette responsabilité n'apparaît pas moins entière pour M. Driault dans sa rupture avec la Prusse. M. Driault la considère comme « un des événements les plus logiques et les plus caractéristiques de l'histoire napoléonienne [5] » ; les plus logiques, parce qu'elle devait être le résultat inévitable de la politique napoléonienne au delà du Rhin, les plus caractéris-

1. *Austerlitz*, p. 434.
2. *Ibid.*, p. 434.
3. *Ibid.*, p. 440.
4. *Ibid.*, p. 442.
5. *Ibid.*, p. 444.

tiques, parce que la suite des négociations de Napoléon et de Frédéric-Guillaume III dévoilent une fois de plus l'inaptitude de l'Empereur à concevoir dans les pourparlers la notion d'égalité, comme à souscrire à toute transaction.

L'entente, sinon l'alliance, avec la Prusse fut demeurée possible pour M. Driault si Napoléon se fût conformé aux traditions révolutionnaires, à la politique qu'il avait suivie lui-même vis-à-vis d'elle jusqu'en 1803. « La France à gauche du Rhin, la Prusse à droite, c'était alors la formule fondamentale de la politique de la France. C'était jadis la politique du grand Frédéric ; ce fut la politique de Danton, dès Valmy, puis de Barthélemy aux négociations de Bâle, du Directoire au congrès de Rastadt, du Consulat après Lunéville. Contre les revendications des électeurs catholiques, contre un retour offensif de l'Autriche, la Prusse gardait le Rhin pour la France, elle garantissait à la république ses limites nouvelles ; l'entente avec la Prusse était pour le gouvernement républicain le complément de la politique des frontières naturelles » [1]. C'est cette tradition qui fut rompue par Napoléon. Le jour où il regarda au delà du Rhin, l'entente franco-prussienne fut compromise, parce que, selon les traditions de l'une et l'autre nations et les lois de l'équilibre, il fallait laisser l'Allemagne à la Prusse. « Napoléon y aurait peut-être consenti s'il n'avait convoité que l'Orient ; mais il voulait l'empire de l'Europe ; il ne lui suffisait pas d'être le successeur des empereurs romains maîtres de la Méditerranée ; il voulait être aussi le successeur de Charlemagne, régner jusqu'à l'Elbe et au delà [2]. »

Est-il possible maintenant de préciser davantage quelle fut dans la rupture la part de Napoléon et celle de Frédéric-Guillaume ? On trouvera dans le livre de M. Driault une analyse des différentes phases de la négociation prussienne et une interprétation des divers actes diplomatiques alors signés par le roi de Prusse, qui tout au moins nous fournissent les éléments d'une réponse.

Frédéric-Guillaume III, selon M. Driault, ne renonça pas sans peine à l'idée de s'entendre avec le gouvernement français. Il s'arrêta pendant longtemps à une politique de bascule qui, de la part de Napoléon ou de celle des coalisés, ne lui valut pas beaucoup d'estime. Le traité de Pots-

1. *Austerlitz*, p. 445 et 446.
2. *Ibid.*, p. 447.

dam, conclu avec Alexandre Ier le 3 novembre 1805, n'eut pas la gravité exceptionnelle que les contemporains lui ont attribuée. « C'est un traité éventuel de défense commune, beaucoup plus conforme à la politique de médiation constamment suivie par la Prusse, qu'aux sentiments d'amitié que semblait révéler la scène des tombeaux de Potsdam, sans danger immédiat pour Napoléon »[1]. Quant aux traités que signa Haugwitz à Schœnbrunn, le 15 décembre 1805, et à Paris, le 15 février 1806, ils parurent lier Frédéric-Guillaume au système politique de Napoléon ; en réalité ils ne l'y attachèrent pas. Les historiens qui ont jugé qu'ils engageaient la Prusse n'ont pas suffisamment réfléchi à la façon dont ils lui furent imposés, « par la violence, l'épée sur la gorge ». « Le gouvernement prussien avait dû accepter le cadeau déshonorant et encombrant du Hanovre, épouser les querelles de la France, rompre avec l'Angleterre, suivre comme un vassal la politique de Napoléon. S'il avait pu éviter une rupture avec la Russie, c'est grâce au double jeu qu'il jouait de ce côté par l'intermédiaire de Hardenberg et de la reine »[2].

Ce double jeu, qui a pu être reproché à la Prusse comme une véritable trahison à l'égard du gouvernement impérial, apparait surtout dans l'analyse de M. Driault comme une conséquence de ses appréhensions. Napoléon, s'il eût voulu véritablement la gagner, eût dû tenir compte de ses craintes du côté de la Russie et de l'Autriche et ménager son amour-propre. Au contraire, la politique qu'il adopta à son égard pendant les premiers mois de 1806 devait fatalement la pousser à un conflit. Il se plut d'abord, par les négociations de 1806, à faire le vide autour d'elle, « à voir venir l'occasion de l'écarter de son chemin par un bon coup d'épée. »[3] Puis il fonda le grand duché de Berg, « et la Prusse comprit que cet État napoléonien était destiné à grandir et à la refouler vers l'Est loin du Rhin »[4]. En août, les confidences de lord Yarmouth à Lucchesini sur l'offre du Hanovre à l'Angleterre inquiétèrent Frédéric-Guillaume III ; il fut plus ému encore, et à juste titre, de la fondation de la Confédération du Rhin. Quant à la Confédération de l'Allemagne du Nord qui devait naître sous les auspices de la Prusse avec le consentement de la France, lorsqu'il prétendit la réaliser, il rencontra — et c'est là un des principaux

1. *Austerlitz*, p. 254.
2. *Ibid.*, p. 448.
3. *Ibid.*, p. 449.
4. *Ibid.*, p. 449.

points sur lesquels a porté la démonstration de M. Driault, — une opposition systématique et continue de Napoléon. « La Prusse sentit alors, à ne pouvoir plus être trompée, une hostilité acharnée contre elle, avec la froide résolution de l'étouffer. Elle se défendit » [1].

C'est en effet, pour M. Driault, l'échec de la Confédération de l'Allemagne du Nord dont la France est responsable, qui décida de la rupture. Il est vrai que le 30 juin, à Charlottenbourg, le roi de Prusse et l'ambassadeur de Russie Alopens avaient signé une déclaration qui paraissait lier la Prusse et la Russie, et que le 24 juillet à Kamennoï-Ostroff, le tsar et le baron de Budberg avaient signé une déclaration conforme. Mais M. Driault estime que ces deux déclarations se pouvaient concilier avec le traité de Paris du 15 février et qu'ainsi elles ne constituaient pas une trahison de la Prusse à l'égard de la France. Elles ont, selon lui, un caractère nettement défensif, elles sont « une mesure de précaution » [2]. La Prusse ne se décida à la rupture qu'en septembre, en envoyant Finkenstein à Vienne pour obtenir le concours de l'Autriche, Krusemark à Saint-Pétersbourg pour concerter un accord militaire avec la Russie, et Knobelsdorf à Paris pour demander le retrait des troupes françaises en garantie des dispositions pacifiques de l'Empereur.

La conclusion de cette dernière partie du livre de M. Driault, « c'est que la guerre franco-prussienne sortit de la dispute de l'Allemagne entre la France et la Prusse, c'est-à-dire du partage du Saint-Empire et de l'ambition qu'avait Napoléon de l'absorber intégralement dans le nouvel empire » [3]. Elle s'oppose à celle d'historiens qui, comme Albert Sorel ou MM. Émile Bourgeois et Arthur-Lévy, ont vu dans la double politique de la Prusse vis-à-vis de Napoléon et d'Alexandre un indice de sa duplicité et ont interprété le traité de Potsdam et les engagements de juillet 1806 comme des actes de trahison de Frédéric-Guillaume. Elle est d'autre part une fois de plus en contradiction avec la thèse qui explique toute la politique napoléonienne par le secret oriental.

IV

Le second volume de M. Driault s'arrêtant à la veille d'Iéna, on ne sau-

1. *Austerlitz*, p. 469.
2. *Ibid.*, p. 474.
3. *Ibid.*, p. 476.

rait actuellement avoir la prétention de prononcer un jugement sans réserves sur la thèse qu'il soutient. Les réflexions qu'elle nous a suggérées n'ont donc d'autre valeur que celles de simples remarques et, si nous les présentons ici, c'est beaucoup moins pour discuter le fond même de la thèse, que pour mieux en dégager l'originalité que notre analyse, par notre désir de traduire avant tout la pensée de M. Driault, n'a peut-être pas suffisamment mise en lumière.

Un des premiers résultats des recherches et de l'exposé de M. Driault, c'est la condamnation du fatalisme historique de Sorel. Elle nous semble dès maintenant justifiée par deux séries de constatations que nous avons indiquées au cours de notre analyse :

1° S'il est possible d'établir une liaison entre les traditions de l'Ancien régime et la doctrine des frontières naturelles qui s'est imposée aux révolutionnaires, on ne saurait envisager la conquête napoléonienne au delà des frontières naturelles comme la conséquence logique des desseins des hommes de la Révolution. Il y a dans la politique de Napoléon un élément personnel que la politique de la Révolution n'explique pas et qui apparait au contraire, comme en contradiction avec elle. Ce que Sorel avait fort bien vu et établi, c'est que l'acquisition des frontières naturelles supposait une action française en Hollande, en Allemagne, en Suisse, en Italie et que cette action s'était déjà exercée précédemment au cours de l'histoire. Mais supposait-elle nécessairement la conquête et la domination françaises ? Il y a toujours quelque danger en histoire à fixer une politique dans des formules trop absolues. Il est toutefois permis de dire, que la tradition de l'Ancien régime dont héritèrent, après la conquête des frontières naturelles, les membres du Comité de salut public de l'an III, c'est que l'influence de la France au delà des frontières naturelles devait s'étendre par des systèmes d'alliances où la France apparaitrait comme une puissance protectrice, et non comme une puissance oppressive, par une politique d'intervention qui se ferait d'autant plus aisément souple et modérée qu'elle ne tendrait pas à des conquêtes [1]. Or tout autre fut l'esprit de la politique napoléonienne. Elle se manifeste, au cours du livre de M. Driault, comme une politique de domination directe, qui ne consent à se modérer qu'avec l'espoir de dépasser bientôt les limites que les circonstances ont pu momentanément lui imposer.

1. *Austerlitz*, p. 30 et 354.

2° Mais cette idée de domination au delà des frontières naturelles il eût pu se faire que les nécessités de la lutte contre une Europe sans cesse belliqueuse l'eussent imposée à Napoléon, et telle était bien la pensée de Sorel. C'est, à notre avis, un des résultats les plus intéressants des travaux de M. Driault que de nous donner de très fortes raisons de croire qu'il n'en a pas été ainsi. Sorel en effet, n'avait étudié les négociations du Consulat et du début de l'Empire que de très haut et surtout pour y découvrir, en les simplifiant à l'excès, les mêmes éléments de conflit et les mêmes causes d'échec que dans les négociations précédentes. Si on les analyse dans les détails, ou qu'on considère les diverses solutions qui pouvaient alors intervenir, on se trouve amené à reconnaître, avec M. Driault, qu'en deçà des solutions napoléoniennes, très variées se trouvaient être les combinaisons réalisables, très divers les éléments de transaction. L'analyse que nous avons faite des livres de M. Driault nous a permis d'établir la responsabilité napoléonienne parce qu'elle nous a permis de constater que dans les négociations les plus importantes, la diplomatie napoléonienne aurait pu adopter d'autres partis que ceux qu'elle a choisis.

Arrivés à ce point, nous aurions souhaité que la démonstration de M. Driault fût plus complète encore et qu'il en finît une bonne fois avec la thèse de l'Europe irréductible qui constitue toute l'armature de *l'Europe et de la Révolution française*. Il n'est pas douteux que M. Driault a sur ce point une opinion bien arrêtée. Il est regrettable seulement qu'il ne l'ait pas rendue inattaquable par une connaissance plus approfondie des documents étrangers. Nous nous excusons auprès de lui de revenir sur une critique qui lui a déjà été adressée et dont il a contesté le bien fondé. « Je ferai remarquer, a-t-il déclaré à propos d'une observation analogue formulée dans un compte rendu de M. Raymond Guyot, que je n'ai voulu étudier et que je n'ai étudié que le côté français de la question, que mon sujet est « Napoléon et l'Europe », et que la position du livre indique suffisamment que je n'ai voulu que déterminer la politique de Napoléon à l'égard de l'Europe, et rechercher pourquoi la France ayant conquis ses frontières naturelles, Napoléon les a perdues ; que notamment ici (il s'agit du premier volume) j'ai analysé non pas la politique de l'Europe à l'égard de la France, ce qui eût exigé les références où me renvoie M. Guyot, mais la politique extérieure du premier Consul, ce qui n'est pas la même

chose »[1]. Si nous nous permettons de reprendre la critique, c'est que la réponse ne nous a pas paru concluante.

Théoriquement, on pourrait instituer une discussion, et se demander, par exemple, s'il n'est pas arbitraire dans l'étude d'une négociation entre plusieurs puissances et qui a pu être influencée par d'autres négociations contemporaines, de faire un choix dans l'ensemble des documents, si on ne s'expose pas, en isolant une série de documents de tous les autres, à mal l'interpréter, si en procédant ainsi on ne se retire pas des éléments d'appréciation et de critique qui enlèveront au jugement que l'on pourra porter une partie de son autorité, si de multiples exemples n'ont pas démontré en histoire diplomatique l'inconvénient d'une documentation unilatérale, etc. Mais plutôt que d'épiloguer sur les questions de méthode, mieux vaut en venir à des constatations de faits qui ne sauraient se prêter à la discussion. Il nous paraît d'abord que l'étude de l'histoire diplomatique du premier Empire a été poussée trop avant de nos jours pour qu'un historien qui entreprend une œuvre de l'importance de celle de M. Driault ait le droit, connaissant les grandes hypothèses émises avant lui sur les événements dont il traite, de ne pas prendre position vis-à-vis d'elles. Les questions qu'étudie M. Driault ne sont plus entières. Quel que soit le point de vue auquel il entend se placer, la critique des explications présentées précédemment s'impose à lui, ce qui ne va pas sans l'examen des sources de documentation dont elles émanent. Au surplus — et cette constatation nous dispensera de tout autre argument — il est tellement impossible de séparer dans l'histoire diplomatique de l'Empire le point de vue France et le point de vue Europe que M. Driault ne l'a pas fait. Que le lecteur se reporte aux chapitres qu'il a consacrés à la conclusion et à la rupture de la paix d'Amiens, qu'il suive dans son livre l'exposé des négociations de la Russie (mission de Novosiltsof) avec l'Angleterre au moment de la troisième coalition[2], ou ses pourparlers avec la Prusse et

1. Cf. le compte rendu de *la Politique extérieure du premier consul* par R. Guyot dans le *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne* (janvier 1911), et la réponse de M. Driault dans les *Annales révolutionnaires* de septembre 1911.

2. Cf. en particulier sur les origines de la mission et de Novosiltsof à Londres en septembre 1804, et les instructions du prince Adam Czartoriski, l'intéressante analyse par laquelle M. Driault explique que dans ces instructions il y avait tout ce qu'il fallait « pour former une coalition... contre la Russie... et qu'il n'est pas étonnant que la mission Novosiltsof n'ait pas abouti à un accord » (*Austerlitz*, p. 123 à 128). Cf. également l'analyse et le commentaire de la Convention signée à Saint-Pétersbourg le 11 avril 1805 entre lord Gower et le prince Adam Czartoriski. « Elle fut, déclare M. Driault, l'instrument essentiel de la troi-

l'Autriche [1], qu'il relise son récit des missions de Yarmouth, de d'Oubril et de Lauderdale [2], ou son analyse des engagements signés par la Prusse avec les puissances étrangères avant sa rupture avec Napoléon [3], et il constatera que M. Driault a constamment rencontré et discuté la thèse de l'offensive de l'Europe contre la France, et qu'il ne s'est pas privé, à propos d'engagements entre les puissances étrangères où la France n'a eu aucune part, de formuler des appréciations et des conclusions singulièrement catégoriques.

Je m'empresse de dire que je ne voudrais pas exagérer la portée de la critique que j'adresse à M. Driault. Des recherches méthodiques dans les archives étrangères auraient demandé à M Driault un labeur si considérable, que peut-être n'aurait-il pas eu le temps de mener à bien toute son œuvre. C'est parce que sa documentation s'est concentrée dans quelques dépôts facilement accessibles qu'il a pu concevoir, ou qu'il réalisera, une entreprise d'une pareille ampleur, et ceci a bien sa valeur. Il ne faut pas non plus oublier que beaucoup de textes étrangers sont aujourd'hui publiés. Et il n'est que juste de remarquer que la plupart des travaux des historiens étrangers aboutissent, sur les divisions de l'Europe, la caducité des rapports entre les puissances, la possibilité d'ententes entre la France et l'Europe à des conclusions qui sont bien celles que M. Driault a formulées. Notre critique revient donc simplement à dire qu'il y aura encore après l'ouvrage de M. Driault nombre de questions à reprendre et à renouveler, surtout dans les détails, par des enquêtes dans les archives étrangères, que son livre même dans les limites qu'il s'est tracées comporte encore certaines conclusions qui, pour être vraisem-

---

sième coalition. *Elle demande donc l'analyse la plus minutieuse, d'autant plus qu'il nous paraît nécessaire de contredire les impressions de quelques-uns des historiens de ces événements* ». (*Austerlitz*, p. 198). Ceci est parfaitement exact. Mais est-ce *le côté français* de la question ? Cf. enfin le récit de la seconde mission Novisiltsof à Berlin en juin 1805 et de son projet de mission à Paris, *ibid.*, p. 205 à 212.

1. Cf. l'analyse de la Convention austro-russe du 6 novembre 1804 (*Austerlitz*, p. 129), avec une conclusion intéressante pour la thèse que soutient M. Driault sur les précautions de l'Autriche contre la Russie, de la Russie contre l'Autriche, et sur la défiance des grandes puissances de l'Europe à l'égard les unes des autres (*ibid.*, p. 130) et celle des cinq déclarations signées le 9 août 1805 à Saint-Pétersbourg par l'Autriche, la Russie et l'Angleterre (*ibid.*, p. 221).

2. *Ibid.*, p. 409 à 444.

3. Le traité de Potsdam du 3 novembre 1805 (*ibid.*, p. 254), la déclaration de Charlottenbourg du 30 juin 1806 (*ibid.*, p. 453), les lettres de Frédéric Guillaume III au tzar Alexandre du 8 août (*ibid.*, p. 460) et du 6 septembre 1806 (*ibid.*, p. 477).

blables, ne sauraient, étant données les exigences de notre méthode historique actuelle, être regardées comme démontrées.

Le fatalisme de Sorel une fois écarté et la responsabilité napoléonienne rétablie avec toutes ses conséquences, nous nous trouvons en présence de la thèse de M. Driault sur la signification de la politique napoléonienne, et c'est cette thèse même qu'il importe maintenant d'examiner. Elle procède, d'une idée qui nous semble d'autant mieux établie qu'elle résulte de la simple relation des faits, abstraction faite de tout commentaire : c'est qu'il est impossible de découvrir un dessein particulier qui explique *toute* la politique de Napoléon.

En effet, si l'exposé de M. Driault confirme l'exactitude de l'analyse des historiens ses prédécesseurs, qui se sont plu à suivre dans leur continuité tel ou tel dessein de Napoléon, il démontre cependant que leurs explications ne rendent compte que d'une partie de l'activité napoléonienne et qu'ils font œuvre artificielle quand ils prétendent les étendre à l'ensemble de cette activité.

Considérons par exemple la lutte contre l'Angleterre. Du récit de M. Driault, nous pouvons conclure qu'il est exact d'établir une liaison entre la perte de l'Égypte et la signature des préliminaires de Londres, entre la politique commerciale coloniale et méditerranéenne de Napoléon après la paix d'Amiens et la rupture du traité de 1802, entre la rupture avec l'Angleterre et la formation de la coalition, entre les prétentions orientales de Napoléon après Austerlitz et l'échec des négociations de Yarmouth et de Lauderdale qui explique lui-même l'entente de l'Angleterre et de la Russie et la quatrième coalition. La lutte contre l'Angleterre, même avant le blocus continental, pourra ainsi apparaître comme l'explication de la politique napoléonienne. Mais comment ne pas remarquer avec M. Driault que cette lutte n'explique, ni la politique allemande, ni la politique italienne, et bien plus, que si le dessein de Napoléon avait été uniquement d'abaisser l'Angleterre, sa politique sur le continent dont le résultat évident était de provoquer des coalitions et de le distraire des efforts nécessaires contre les Anglais serait inexplicable ?

De même — et nous n'avons cessé de faire le rapprochement au cours de notre analyse — M. Driault confirme sur la plupart des points l'exposé de la politique orientale qui nous avait été présenté par M. Émile Bourgeois. Il est bien exact que Napoléon n'a cessé d'avoir des ambitions sur la Méditerranée et sur l'Orient, qu'elles ont tenu une place considérable

dans sa politique, depuis Ancône jusqu'à la rupture de la négociation de d'Oubril ; on ne saurait nier non plus que ces ambitions puissent expliquer une partie de la politique italienne de Napoléon, qu'elles ont eu une grande influence sur ses rapports avec l'Angleterre, la Russie et l'Autriche [1]. Mais il y a l'Allemagne et il y a la Prusse, et la thèse de M. Bourgeois ne peut à notre avis se les annexer. Quand on suit en effet dans le livre de M. Driault les préparatifs et les suites du recès de 1803, les négociations qui ont amené la Confédération du Rhin, l'attitude de Napoléon dans l'affaire de la Confédération du Nord, les pourparlers avec la Prusse avant la rupture, il semble bien difficile d'admettre qu'une politique qui ruinait le Saint-Empire, bouleversait l'équilibre de l'Allemagne, anéantissait la Prusse, portait la domination napoléonienne jusqu'à l'Elbe en attendant qu'elle atteignît la Vistule, qui se poursuivait avec autant de continuité et une pareille ampleur, fût une façon de diversion à l'usage des Français, un moyen de leur donner le change, de détourner leur attention du secret oriental. Et sans doute, si frappé de la grandeur de l'œuvre napoléonienne en Allemagne et en Italie, on cherchait de ce côté l'explication de la conquête napoléonienne, serait-on impuissant à rendre compte et de sa politique anglaise et de sa politique orientale.

Remarquons aussi qu'on ne saurait soutenir que ces grands desseins ont occupé à tour de rôle la pensée napoléonienne. Les diverses manifestations de l'activité de Napoléon indiquent qu'il y a songé simultanément. La mission de Sebastiani dans le Levant [2], le recès de 1803 [3], les discussions avec les Anglais après le traité d'Amiens sur les questions économiques et coloniales sont contemporains ; contemporaines également l'organisation de l'Italie après Presbourg, la Confédération du Rhin et l'occupation de Raguse [4], et les trois questions orientale, anglaise ou allemande sont discutées simultanément, soit à Paris, soit à Berlin au moment des négociations de Yarmouth et de d'Oubril, de Talleyrand et de Lucchesini.

---

1. « Cette dernière hypothèse (celle de M. Emile Bourgeois) paraît beaucoup plus concluante que toute autre. Il est certain qu'elle explique presque tous les faits de la politique napoléonienne » (*La Politique orientale de Napoléon*, p. 377).

2. De septembre 1802 à janvier 1803.

3. La négociation avec les puissances allemandes commence par les traités avec la Prusse et la Bavière en mai 1802. Le recès est voté par la Diète le 25 février 1803.

4. Entre février et juillet 1806.

La conclusion qui paraît se dégager de ces observations, c'est que la seule explication possible de la politique napoléonienne est celle qui sera assez générale pour justifier une conquête et une domination qui ne cessèrent de progresser simultanément dans toutes les directions. L'attitude continuellement offensive de l'Europe, obligeant la France à conquérir sans cesse pour conserver, répondait à ces conditions. Mais puisque l'étude des documents écarte de plus en plus les historiens de cette hypothèse, c'est du côté de Napoléon qu'il semble qu'on doive se tourner, et dès lors la thèse de M. Driault sur les ambitions impériales, parce qu'elle rend compte en effet du développement continu de l'activité napoléonienne sur tous les terrains, semble très séduisante.

Mais que signifie-t-elle au juste ? Le mot empire est un terme vague. Il s'agit de le préciser, et si on tente de le faire, on se demandera si M. Driault n'a pas tiré des conséquences exagérées d'un simple mot.

Le mot empire peut s'entendre, soit de l'étendue des territoires objets des ambitions napoléoniennes, soit de la nature du pouvoir que Napoléon prétendit exercer.

Envisage-t-on l'extension de la conquête napoléonienne, le mot empire apparaît comme singulièrement vague. L'empire en effet que Napoléon a pu « rêver » [1], est sans analogie avec aucun des grands empires mentionnés dans l'histoire. Sans doute, en gros, on peut soutenir qu'il a d'abord atteint approximativement les limites de l'empire de Charlemagne, puis que, par la domination de l'Allemagne et de l'Italie, il s'est rapproché du Saint-Empire romain germanique, et qu'enfin, par l'occupation d'une partie des pays méditerranéens et les visées sur l'Orient, il tendait à reconstituer l'empire romain. Mais aurait-il trouvé dans la reconstitution de l'empire romain ses limites ? Déjà en 1812 l'empire français s'étend sur le cours de l'Elbe et de la Vistule, dans des régions que les Romains n'ont pas dominées. Mais surtout, au point où il en était arrivé, l'empire napoléonien pour subsister supposait en 1812 la destruction de deux grandes dominations : la domination continentale des Russes et la domination des Anglais sur les mers et aux colonies. Supposez — c'est la part du rêve qu'évoque M. Driault dans le dernier chapitre de Napoléon en Italie —Napoléon victorieux en 1812 et obligeant les Russes à traiter à Moscou ; il eut, d'après M. Driault, non seulement occupé Constantinople, mais

1. « Le rêve » de l'Empereur Napoléon dans *Napoléon et l'Italie*, p. 663 et sq.

rejeté décidément la Russie vers le Nord en Asie [1], c'est-à-dire qu'il eut reconstitué la Pologne, ou créé un état napoléonien équivalent [2], et peut-être qu'il eut repris les provinces baltiques. Supposez maintenant, par l'établissement de la domination napoléonienne sur toute l'Europe continentale, l'Angleterre contrainte à la paix. Napoléon n'aurait-il pas songé à l'Inde, où il a envisagé à plusieurs reprises la possibilité d'atteindre les Anglais ? Maître de Constantinople, maître de l'Inde, aurait-il laissé subsister l'empire perse dont il s'était déjà préoccupé à l'époque de la mission de Gardane ? [3] Que serait-il advenu de l'ancien empire colonial espagnol [4] ? Puisque nous sommes dans le domaine des hypothèses avons-nous le droit de dire que Napoléon se fut arrêté à Constantinople, au bassin de la Méditerranée orientale, aux rives de l'Atlantique, et ne peut-on concevoir au delà de l'ancien empire romain un vaste empire s'étendant jusqu'aux confins de l'Iran, jusqu'à Ceylan, sur l'Océan indien et sur l'Amérique centrale et l'Amérique du sud ? Qu'est-ce donc que tout cela signifie ? sinon qu'il est impossible de tracer une esquisse du rêve napoléonien, arbitraire de marquer une limite que ses ambitions auraient respectée. Territorialement parlant, ou le mot empire n'a aucun sens précis, ou il signifie domination universelle.

Envisage-t-on maintenant la nature du pouvoir napoléonien, le mot empire n'est guère susceptible de plus de précision. Ici encore on distingue bien quelques analogies : la création de royaumes feudataires, les alliances de famille rapprochent peut-être l'empire napoléonien d'un type de domination du Moyen âge ; l'idée unité plus tard semble le ramener à la forme romaine. Mais que ces analogies ont donc peu de signification, dès qu'on cherche à préciser un peu ! A l'origine de la conception carolingienne ou de celle des empereurs du Saint-Empire, on

---

1. « Il arma toute l'Europe civilisée contre la barbarie russe ; il fut content de conduire tous les peuples européens un moment confondus dans l'Empire, vers l'Est, pour refouler les Russes en Asie » (*La politique orientale de Napoléon*, p. 397), cf. également *Napoléon et l'Italie*, p. 674.

2. Cf. *Napoléon et l'Europe* dans les *Annales révolutionnaires* de juillet-septembre 1911, p. 472.

3. Cf. *La politique orientale de Napoléon* : le traité de Finkenstein, p. 170 à 185 et la mission Gardane, p. 308 à 342. Cf. également les projets du général Decaen dans *l'Ile de France sous Decaen* de H. Prentout.

4. M. Driault remarque qu'à moins d'y rattacher l'expédition de la Louisiane tôt abandonnée, on ne note aucun dessein de Napoléon sur l'Amérique (*La politique orientale*, p. 375). Cette conclusion nous parait prématurée. La vérité c'est qu'aucune étude sérieuse n'a encore été consacrée à Napoléon et l'Amérique.

découvre l'idée chrétienne [1], et que devient-elle dans la conception napoléonienne ? Nous ne saurions mieux faire à ce propos que de citer M. Driault. « Napoléon, dit-il, croyait être Constantin, l'empereur protecteur de l'Église, l'empereur-sacerdote. L'Église ne voyait en lui qu'un Dioclétien, un persécuteur. Ceci était plus exact. *Napoléon, Empereur de la Révolution, ne ressemblait pas, mais s'opposait à Charlemagne Empereur de l'Église;* il n'avait pas reçu sa couronne à Rome des mains du pape. Lorsqu'il reprenait la tradition gallicane, il se contredisait même ; il s'appuyait sur une tradition nationale pour légitimer ses prétentions à la domination universelle, catholique, pourrait-on dire, à l'unité impériale. C'était pour lui un argument, mais très médiocre, contre la monarchie pontificale [2]. » Napoléon s'est-il rapproché davantage du type de l'empereur romain ? Il le semble bien, d'après M. Driault. « A Rome aussi, remarque-t-il, l'Empire était d'origine populaire, d'institution démocratique ; comme Napoléon, les Césars étaient les élus du peuple, au point qu'ils n'osèrent point établir l'hérédité de leur pouvoir ; par delà les dynasties royales de droit divin, sacrées par les évêques, il retrouvait la notion antique de la suprématie du pouvoir civil, il sécularisait l'autorité politique et liait les enseignements de la Révolution à ceux de la Rome des Empereurs [3] ». Sans doute, mais entre ces deux enseignements n'y eut-il pas, sur des points essentiels, contradiction ? Les droits de l'homme, l'idée d'égalité que la plupart des penseurs adoptèrent en Europe parce qu'ils étaient tout imprégnés de la philosophie du XVIIIe siècle et que les administrateurs napoléoniens, derrière les armées impériales, apportèrent aux peuples, ne rentrent pas dans la conception romaine. La force révolutionnaire qui soutint Napoléon et qui est d'origine essentiellement française, les résistances nationales qui seules constituèrent un obstacle assez puissant pour qu'elle vint s'y briser, ont imposé à l'activité napoléonienne des conditions sans analogie avec celles auxquelles dut s'adapter l'activité des empereurs romains. Alors, encore une fois, que signifient toutes ces formules carolingiennes ou romaines, que M. Driault n'a pas inventées, qu'il a relevées dans la littérature officielle de l'Empire, mais auxquelles il a fait une fortune si singulière ? Elles sont à notre avis destinées à frapper l'imagination des peuples, à leur rendre sensible par

1. *Napoléon en Italie*, p. 670.
2. *Ibid.*, p. 672.
3. *Ibid.*, p. 667.

l'évocation de figures ou de souvenirs presque légendaires la grandeur de l'œuvre entreprise. Peut-être aussi comme tous les créateurs de dominations nouvelles, Napoléon a-t-il cherché dans le passé des titres de légitimité pour son empire, des raisons de croire et de faire croire à sa durée. Mais il importe de ne pas prendre pour le but de la politique napoléonienne, ce qui en a été une façon de symbole, une expression dans le langage le mieux adapté à la mentalité des hommes d'alors [1].

Suprématie et domination universelle, voilà les réalités que recouvrent, à notre avis, les formules impériales. Cependant M. Driault n'accepte pas une telle interprétation de la politique napoléonienne. « Le terme de domination universelle, écrit-il dans *la politique orientale de Napoléon*, est vague » [2]. Il laisse autour du nom de Napoléon cette brumeuse auréole « qui enchaîne la multitude et lui plaît, il ne pénètre pas d'une suffisante clarté le secret impérial, il ne permet pas de définir sa politique [3] ». Qu'on puisse opposer la théorie impériale à la théorie domination universelle, trouver dans l'une, une précision que l'autre ne comporterait pas, nous ne le croyons pas, et nous venons de dire les raisons qui nous inclinent à les confondre. Mais ce qui est intéressant à retenir c'est l'objection que formule ici M. Driault ; que par l'une de ces théories — nous dirions aussi volontiers par l'autre — on ne pénètre pas le secret impérial. Elle nous amène en effet à poser en terminant notre étude une question, que tous les derniers historiens de Napoléon en France ont supposé résolue et qui, à notre sens, ne l'est nullement. Est-il certain que la politique napoléonienne ait eu un but défini ? A-t-il existé un grand dessein napoléonien susceptible d'être précisé ? Avant de chercher l'explication du secret impérial, ne peut-on pas se demander si ce que nous savons des intentions et des divers projets napoléoniens, comporte l'existence d'un secret.

---

1. Cf. *La politique orientale de Napoléon*, p. 395. Il importe également à notre avis, de distinguer entre le but de la politique napoléonienne et ses conséquences. Quand M. Driault, à la fin de son article sur *Napoléon et l'Europe*, étudiant les effets de la conquête napoléonienne en Europe, la destruction de l'ancienne Europe qui, en Allemagne et en Italie, a permis la formation des nationalités nouvelles, l'introduction du Code civil et l'abolition de l'Ancien régime derrière les armées napoléoniennes, conclut que Napoléon fut « l'empereur de la Révolution » et qu'au surplus il s'est présenté comme tel dans la littérature de Sainte-Hélène, rien n'est plus exact. Mais peut-on en conclure que les progrès du libéralisme et des nationalités, parce qu'ils ont été les conséquences de la conquête napoléonienne, l'ont inspirée et dirigée ?

2. *Ibid.*, p. 375.

3. *Ibid.*, p. 375.

Nous observerons d'abord que qui dit but, dit choix, subordination à un dessein défini de tous les autres projets, discipline imposée à une activité. Or Napoléon — c'est du moins l'impression que nous avons retirée des ouvrages de M. Driault — n'a jamais voulu choisir. Il a simultanément, dans toutes les directions, mené les entreprises les plus diverses. L'exemple le plus démonstratif qu'on puisse en donner est celui de sa diplomatie après la paix d'Amiens. Suprématie commerciale et économique sur les Anglais, organisation au delà des frontières naturelles de toute une barrière d'états clients de la France, constitution d'une Italie napoléonienne, ambitions orientales et méditerranéennes ; aucun de ces desseins que Bonaparte entende sacrifier aux autres. Entre la constitution d'une domination française au delà des frontières naturelles et la lutte contre l'Angleterre, dont la cause est surtout économique commerciale et méditerranéenne, il pouvait choisir, et on a bien l'impression en lisant M. Driault que la paix anglaise eut empêché la guerre continentale et inversement, qu'une politique destinée à rallier les puissances continentales eut pu affaiblir l'Angleterre et lui retirer l'appui du continent. Or ce choix, Napoléon s'est refusé à le faire. Et il n'y a pas là un fait exceptionnel dans l'histoire de la politique napoléonienne. Qu'on reprenne dans les volumes de M. Driault les chapitres consacrés à l'expansion napoléonienne après Presbourg, on aboutira à des conclusions analogues.

D'autre part, si Napoléon n'a pas consenti à sacrifier certaines de ses ambitions au succès d'autres ambitions, il a eu aussi l'esprit le moins apte à comprendre la nécessité des transactions. Ceci ne veut pas dire qu'il n'ait pas été dans certaines circonstances un diplomate consommé, ni que volontairement il n'ait dans certains cas limité ses prétentions. Mais — et M. Driault l'a établi avec une grande abondance de preuves — il n'a jamais consenti à modérer ses ambitions que momentanément, avec l'idée de dépasser bientôt l'étape où il s'était arrêté. Il n'a jamais entendu non plus faire la part des intérêts ou des ambitions des autres. L'étude de ses rapports avec la Prusse à propos de la Confédération de l'Allemagne du Nord, celle de ses rapports avec la Russie à propos de la question d'Orient, nous apportent à cet égard des témoignages convaincants.

Enfin, de l'analyse que Sorel avait faite dans *l'Europe et la Révolution*, et de celle de M. Driault se dégage l'enchainement de toutes les questions qui devaient insensiblement faire naitre dans l'esprit de Napoléon les conceptions les plus colossales. La nécessité d'une politique active sur la

rive droite du Rhin résultait de la conquête des frontières naturelles, la formation d'une Allemagne française au delà du Rhin entraînait l'anéantissement de la Prusse qui allait poser de nouveau la question de Pologne. De même le démembrement de la Vénétie posait avec la question de la domination de l'Adriatique, celle de la pénétration dans la péninsule des Balkans, et au delà, celle de Constantinople. De même encore la politique du blocus continental a procédé des nécessités de la lutte contre l'Angleterre. De ces diverses constatations, il résulte que pour expliquer la politique de Napoléon, point n'est besoin, nous semble-t-il, de supposer un dessein défini ; il suffit de placer l'homme avec ses tendances d'esprit et de caractère en face des problèmes qui, d'étapes en étapes, se sont posés devant lui avec de plus en plus d'ampleur et de complexité. Ceci ne diminue d'ailleurs ni sa responsabilité, ni la valeur colossale de son effort pour imposer ses solutions à l'Europe.

Ainsi, la conclusion à laquelle en dernier lieu nous aboutirions, c'est que la politique napoléonienne s'explique, non par un dessein déterminé, mais par un état d'esprit, et que cet état d'esprit de Napoléon, étant données les répercussions des questions qui se sont posées à lui et les ressources dont il disposait, devait l'entraîner aux conceptions les plus grandioses et les moins définies de conquête et de domination.

Nous nous excusons en terminant de présenter ces réflexions personnelles provoquées par une lecture attentive du livre de M. Driault. On discutera sans doute encore longtemps sur le problème napoléonien. Mais des ouvrages comme ceux de M. Driault enrichissent si singulièrement le dossier où les historiens iront à l'avenir puiser leurs arguments, ils représentent un si formidable labeur, ils apportent sur les différentes questions traitées une telle lumière, qu'ils sont bien près d'atteindre la limite de ce que les documents permettent à l'historien de constater. Au delà c'est la part de l'hypothèse qui, quoique nous fassions, subsistera toujours.

Pierre MURET.

COMPTES RENDUS

— P. **Beuzart.** *Les hérésies pendant le Moyen âge et la Réforme jusqu'à la mort de Philippe II, 1598, dans la région de Douai, d'Arras et au pays de l'alleu.* Paris, Champion, 1912, in-8, XI-576 p. — La première partie, l'étude des hérésies dans la région de Douai et d'Arras au Moyen âge, ne comporte guère qu'une centaine de pages, dont les deux tiers d'ailleurs se rapportent à des événements du XVe siècle, que l'on peut considérer comme ayant préparé directement le mouvement de la Réforme. C'est à celle-ci par conséquent que l'essentiel du volume, la seconde partie, est consacré. L'histoire de la Réforme dans ces pays qui dépendaient de l'empereur Charles-Quint, puis de Philippe II, n'est qu'un chapitre de l'histoire des Flandres ; mais, par la position d'Arras, de Douai et du pays d'alleu sur les confins du royaume de France, cette histoire se trouve intéresser au plus haut point la Réforme française. M. Beuzart a distingué plusieurs moments : les débuts, l'organisation des églises avec Pierre Brully d'abord (1544) puis Guy de Brès (1553-1567), les troubles religieux et politiques et la sanglante répression du duc d'Albe et de ses successeurs 1566-1576, l'écrasement des réformés et la restauration de la domination espagnole après 1578. Dans chacune des périodes entre lesquelles il a découpé la trame de son récit, il examine, en trois exposés successifs et comme parallèles, les événements qui se sont déroulés dans la région d'Arras, dans celle de Douai, dans le pays de l'alleu. Cette méthode, trop analytique, si elle présente l'avantage de ne laisser tomber aucun détail, a l'inconvénient d'empêcher de voir les lignes générales du sujet et les influences essentielles qui se sont exercées sur le développement de la Réforme dans ce pays. Il semble que M. B. l'ait senti à certains moments : c'est ainsi qu'il a intercalé un exposé d'ensemble pour expliquer le passage de la réforme religieuse à la réforme politique, à la veille du soulèvement des Pays-Bas ; il est regrettable que les exposés de ce genre ne soient pas plus fréquents. L'ouvrage vaut donc surtout par le détail. On y trouvera des listes de victimes, avec en appendice des repro-

ductions de textes, arrêts, etc. A noter des renseignements intéressants et nouveaux sur Berquin (p. 140-142), qui décidément était d'origine flamande puisque la seigneurie de Berquin était entre Hazebrouck et la Lys; sur Crespin et la valeur de son recueil (p. 174-175). Un croquis succinct, mais à peu près suffisant, d'après une carte du début du XVIIIe siècle, permet de s'orienter dans les localités énumérées par l'auteur. Un index des noms cités aurait été le bienvenu. — V.-L. Bourrilly.

— L. **Romier**. *Les origines politiques des guerres de religion. I. Henri II et l'Italie (1547-1555)*. Paris, Perrin, 1913, in-8, IX-578 p. — Avec le règne d'Henri II se terminent les guerres d'Italie; avec celui de François II s'ouvrent les guerres de religion. « D'extérieure qu'elle était, l'activité belliqueuse du royaume devient intérieure... Les rivalités dynastiques s'apaisent, par un retour de la vigilance des princes sur leurs propres États, et se transforment en luttes confessionnelles. Étudier les faits politiques et diplomatiques qui ont procuré cette révolution, en France », voilà ce qu'a voulu faire M. Romier dans ce nouvel ouvrage, dont le premier volume vient de paraître.

Pour expliquer la « révolution » en question, l'auteur a pris les choses d'un peu loin, et c'est l'ensemble de la politique d'Henri II, plus particulièrement de sa politique italienne, qu'il a entrepris de nous exposer en détail. Dans le présent volume, la question religieuse est à peine indiquée, et ce sont les intrigues des partis autour du roi, et les combinaisons diplomatiques, entre l'avènement du fils de François Ier et la conclusion de la trêve de Vaucelles, qui en constituent à peu près exclusivement la trame. M. R. a réparti sa matière en cinq livres : *Le roi et la constitution des partis*, *Les Farnèse* (et l'entreprise de Parme), *L'entreprise de Toscane*, *La Trêve de Vaucelles*, *Les institutions et les réformes françaises en Italie avant la trêve de Vaucelles*; distribution claire, conforme à la chronologie, et qui permet une étude complète du sujet.

La documentation est tirée pour la plus grande part des archives de France et surtout d'Italie : M. R. a mis excellemment à profit un séjour prolongé au delà des Alpes pour explorer les dépôts italiens, et il en a rapporté une abondante moisson de documents. Comme il le dit avec raison et le prouve avec force, c'est dans les dépêches des agents florentins, ferrarais, romains qu'on trouve les détails les plus circonstanciés, les plus vivants, sur les menées des partis, les combinaisons des diplomates, bref les éléments les plus complets et les plus précieux d'une histoire politique de ce temps. Au milieu de tous ces personnages et de toutes ces intrigues, l'auteur a su se mouvoir avec dextérité. L'exposé est clair, et,

ce qui est rare dans les livres d'histoire diplomatique, vivant. Nous voyons les hommes, leurs intérêts, leurs passions. Le livre premier, qui traite de la cour d'Henri II et campe autour du roi les chefs de parti et leur clientèle, est particulièrement bien venu. Déjà, dans sa biographie du *Maréchal de Saint-André*, M. R. nous avait fait pénétrer dans ce monde de courtisans, de favoris et d'intrigants : ici le tableau est plus poussé et traité avec maîtrise.

Fondé presque entièrement sur des documents inédits, le travail de M. R. aboutit à des conclusions nouvelles : non seulement il apporte des précisions sur des conflits que l'on ne connaissait que d'une manière sommaire et inexacte, comme par exemple le conflit gallican entre Henri II et Jules III, mais il fournit des éléments d'appréciation mieux fondée sur différents personnages, les cardinaux protecteurs, comme Jean du Bellay, François de Tournon, Hippolyte d'Este, et surtout Montmorency, les Guises et Henri II. L'analyse que l'auteur fait du caractère de ce dernier suggère un jugement moins favorable que celui de M. Batiffol, par exemple. Quant aux Guises, il semble bien, après tout ce qu'on nous raconte de leur politique italienne, que l'opinion traditionnelle touchant leurs ambitions ultramontaines et napolitaines soit conforme à la vérité. — Les rapports avec l'Angleterre, avec Charles-Quint, les campagnes sur les frontières du Nord et du Nord-Est qui précédèrent l'abdication de Charles-Quint nous étaient déjà assez bien connues. C'est le mérite de M. R. de nous avoir (après M. Paul Courteault, cependant, pour l'affaire de Sienne), donné un exposé solide, clair et complet de la politique italienne d'Henri II. Ce premier volume se lit avec le plus vif intérêt et nous espérons que, avec la force et la facilité de travail que nous lui connaissons. M. R. ne nous fera pas longtemps attendre la seconde partie de son beau travail ; mieux que dans celui-ci, il y pourra justifier le titre général qu'il a cru devoir donner à son ouvrage : *Les origines politiques des guerres de religion* [1]. — V.-L. Bourrilly.

— J. **Laferrière**. *Étude sur Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran*. Louvain et Paris, A. Picard, 1912, in-8, VIII-239 p. (34e fascicule des travaux de l'Université de Louvain). — Une biographie de Saint-Cyran est très difficile à écrire, et personne encore ne s'y était essayé : d'abord, sur certaines parties de sa vie, on manque de renseignements précis ; sur d'autres on est abondamment renseigné, mais de façon con-

1. P. 60, le mariage de Renée de France avec Hercule d'Este, duc de Ferrare, est de 1528 ; p. 183, n'est-ce pas plutôt le mariage de Marguerite d'Autriche avec le duc Alexandre de Médicis dont s'est moqué Rabelais ? Voir sa lettre du 15 février 1536.

tradictoire, par des admirateurs passionnés ou des ennemis acharnés, et beaucoup de documents sont très suspects, non seulement de partialité, mais même d'inauthenticité ; de plus, il est malaisé de bien détacher Saint-Cyran de son milieu, et on risque, si on ne le détache pas assez, de tomber dans des développements connus sur Port-Royal et les jansénistes ; enfin les œuvres de Saint-Cyran sont obscures, d'un style lourd et enchevêtré, d'une lecture ingrate ; sa psychologie, sa doctrine, son action gardent, quoiqu'on fasse, quelque chose de mystérieux qui tient à sa nature d'esprit et aux précautions dont il s'enveloppait pour éviter le scandale et la persécution. M. Laferrière a eu le mérite de tenter l'épreuve ; il se défend d'avoir entrepris une biographie très détaillée où l'on trouverait tout ce qui a été dit sur Saint-Cyran ; il déclare avoir voulu traiter sommairement [1] les grandes périodes de sa vie ; son travail est intéressant et restera utile ; l'information est étendue, les références nombreuses [2] et soigneusement indiquées ; le livre, court et bien composé, se lit aisément, sans apporter sur la question des lumières bien nouvelles, mais il met mieux en relief et groupe mieux dans le cadre biographique les traits de caractère et les épisodes déjà connus qu'on trouve épars chez les historiens du jansénisme. Il nous suggère cependant les réserves suivantes.

D'abord, si l'auteur n'a pas trop absorbé Saint-Cyran dans le milieu janséniste (encore l'a-t-il trop perdu de vue dans les pages 89 à 104 sur la mère Angélique), il semble qu'il n'ait pas assez étudié ni cité les écrits de Saint-Cyran ; il en a indiqué les titres dans une bibliographie générale (qui est alphabétique mais non méthodique), mais il aurait pu leur consacrer une bibliographie et une étude spéciales ; et s'il donne en appendice 16 extraits de lettres inédites ou partiellement imprimées, trois ou quatre seulement de ces extraits sont significatifs, les autres sont des fragments de trois lignes trop décousus et isolés de leur contexte pour pouvoir être utilisés : l'auteur ne semble les avoir reproduits que pour le plaisir de citer de l'inédit. Puis, par souci d'orthodoxie, et bien qu'il se soit efforcé d'être impartial, M. L. accueille trop facilement des témoignages suspects : sans doute il se méfie des écrits jansénistes, et critique, à plusieurs reprises, ou ne cite qu'avec réserve des assertions fantaisistes du P. Rapin (p. 12, 30, 43, 112, 133) ; mais il se fonde pour relever

1. Il reste, sur certains points, plus sommaire que les écrivains qui ont parlé de Saint-Cyran par occasion (cf. Sainte-Beuve sur Saint-Cyran directeur de conscience, l'abbé Maynard sur les relations de Saint-Cyran avec saint Vincent de Paul).

2. Une référence était nécessaire pour justifier que son abbaye valait à Saint-Cyran un revenu « considérable » (p. 48).

chez Saint-Cyran, dès sa jeunesse, un manque de jugement et de modération, sur une anecdote du P. Rapin qu'il qualifie lui-même de bizarre (p. 30) et qui est en effet assez suspecte ; et quand il s'agit de juger Saint-Cyran comme directeur de conscience, il le fait d'après les déclarations d'un adversaire, Zamet (p. 136), et d'après un factum anti-janséniste qui lui inspire, comme à tout le monde, quelques soupçons (p. 52) ; de même pour les lettres de Jansénius à Saint-Cyran qui lui fournissent cependant la matière du second chapitre. Enfin certaines appréciations, par souci de réagir contre celles de Sainte-Beuve, manquent vraiment de mesure : Saint-Cyran « manque d'un jugement sain et droit », c'est un « esprit faux » (p. 32, 33), un « esprit poseur » (*sic*), p. 15 [1] ; il y a en lui du Machiavel (p. 10) ; la « pose » et le machiavélisme, si on les rencontrait dans le camp orthodoxe, deviendraient peut-être une légitime fierté et une louable prudence. Ailleurs (p. 206), Saint-Cyran est traité de « réactionnaire contre l'esprit de son siècle » (*sic*) et accusé d'avoir entravé le mouvement de la réforme religieuse du XVIIe siècle. De même, à propos du *Petrus Aurelius* (p. 80-81), M. L. traduit quelques textes dont il note que le contexte les adoucirait, mais par sa traduction il les aggrave : ainsi le latin de Saint-Cyran, cité en note, ne dit pas que « les prêtres sont égaux aux évêques » : s'il l'avait dit, il n'aurait pas eu l'approbation d'une assemblée du clergé où les évêques faisaient la loi [2]. — A. Cans.

— Major **Z**. *La Guerre de la Succession d'Autriche. Campagne de 1744 dans les Pays-Bas. Opérations militaires sur le Rhin et sur le Main en 1745*. Paris, Chapelot, 1913, in-8, 206 pages. — A la fin de l'année 1743, on ne se battait plus pour la Succession d'Autriche. Profitant de l'inertie du roi de Prusse, Frédéric II, que la Silésie avait satisfait, l'Autriche et l'Angleterre alliées à la Hollande, n'aspiraient qu'à unir et coordonner leurs efforts pour l'abaissement de la France. En face de cette coalition, le maréchal de Noailles proposa un double plan qui fut adopté : offensive vigoureuse dans les Pays-Bas à la faveur de l'incohésion des alliés et dans le but de tendre la main aux Jacobites par une descente en Angleterre ; et défensive en Allemagne, en face de l'armée de la Pragmatique, sur le Main et sur le Rhin. Ce plan ne fut réalisé qu'en partie ; l'armée

1. M. L. trouve aussi un peu de « pose » (p. 99), chez la mère Angélique comme chez tous les Arnaud.

2. Sur cette question, traitée trop sommairement, de l'attitude des assemblées du clergé qui ont d'abord approuvé, et fait imprimer, puis désapprouvé le *Petrus Aurelius*, pourquoi M. L. ne se réfère-t-il pas directement aux Procès-verbaux de ces assemblées ?

du Rhin dut se replier en territoire français et celle du Nord, malgré la prise de Courtrai, Menin, Ypres et Furnes, ne put servir à préparer un débarquement qui n'eut pas lieu.

C'est au récit de ces deux campagnes qu'est consacré le livre du major Z. Cette étude a de très sérieuses qualités : une documentation abondante et précise dans les mémoires du temps et surtout dans les dépôts d'archives de nos Affaires étrangères ou du Ministère de la guerre de Vienne ; un soin méticuleux de fixer pour chaque opération les effectifs en présence et de déterminer les dates des mouvements, parfois les plus minimes ; la préoccupation de lier les événements militaires aux faits diplomatiques, ceux-ci servant à justifier ceux-là ; enfin un style sans faux ornement, objectif, aussi simple que peut être celui d'un soldat éclairé.

Elle met en relief la façon surannée dont les armées, autres que la Prussienne, faisaient encore la guerre au XVIIIe siècle ; guerre de forteresses, de marches inutiles, d'inaction injustifiée durant des mois ; elle ne ménage pas les généraux : d'Arenberg qui ne comprend rien aux ordres de Marie-Thérèse, et son adversaire Maillebois qui ne vaut guère mieux ; Conti dont la *furia* s'exerce presque toujours dans le vide et Batthyanyi, commandant l'armée de la Pragmatique, qui ne s'entend pas avec le feld-maréchal autrichien Traun, ou le comte hollandais Maurice de Nassau, qui n'a aucun enthousiasme pour se battre ; les uns et les autres apparaissent comme agissant sans direction, sans volonté, conduits par des faits insignifiants et des idées mesquines. Un seul personnage sait ce qu'il veut : la reine Marie-Thérèse, qui, par une offensive vigoureuse sur le Rhin, favorise, impose l'élection à l'Empire de son mari le grand-duc de Toscane.

Cet ouvrage consciencieux suggère quelques réflexions : pourquoi l'auteur n'a-t-il pas, en deux ou trois pages, donné une bibliographie méthodique ? Les courtes notes au bas des pages sont insuffisantes. Pourquoi a-t-il trop négligé l'armée de seconde ligne qui opérait en Flandre sous Maurice de Saxe ? On répondra qu'elle n'a guère servi et que Maurice de Saxe est suffisamment connu, ne serait-ce que par le livre de J. Colin. Tout de même en insistant davantage sur ce qu'il a fait en 1744, on préparait l'explication de ses victoires dans les années qui suivirent. Pourquoi le major Z. garde-t-il l'anonymat en écrivant dans notre langue ? Ou alors aurait-il dû nous prévenir qu'il étudie la guerre du côté des alliés et que, quand il parle des ennemis, ce sont les Français qu'il désigne ; ainsi éviterait-il des confusions. Mais le plus grand reproche à adresser à ce livre est que, étant un ouvrage de tactique où

chaque opération est dépecée par le menu, il n'a ni carte ni croquis ; oubli fâcheux qui nuit à la clarté du texte.

Ces quelques remarques ne lui enlèvent cependant rien de sa valeur. Il comble une lacune. Il figurera en bonne ligne à côté de l'œuvre du colonel Arvers [1] et rendra un grand service, soit à nos étudiants, soit plutôt à nos officiers. — Marcel Nesi.

— E. **Levasseur**. *Histoire du commerce de la France. 2e partie : De 1789 à nos jours*. Paris, A. Rousseau, 1912, in-8, XLV-869 p. (13 tableaux graphiques.) — Le deuxième volume de cette histoire est un répertoire considérable de faits, de chiffres, de statistiques et de tableaux graphiques. L'originalité de l'œuvre tient surtout à la comparaison incessante, que fait M. Levasseur, du commerce de la France avec le commerce des grandes nations du monde. On ne peut bien connaître la France, en effet, que si l'on connaît aussi l'étranger. Et, si cela est vrai pour l'histoire générale, cela l'est plus encore peut-être pour l'économie sociale ; les chiffres, les statistiques n'ont qu'une valeur toute relative ; on ne se les représente même que par comparaison.

L'ouvrage est divisé en périodes. La première est la Révolution (1789-1799). M. L. la traite assez rapidement. Il nous semble, après l'avoir lu, qu'on n'a pas une idée très nette ni très neuve du commerce pendant cette période si agitée. Nous avons été surpris par quelques chiffres. Et, comme il n'y a presque aucune référence qui puisse guider, dans cette partie du moins [2], nous craignons que M. L. n'ait parfois exagéré l'importance du commerce français à cette époque Il estime à 1752 millions le commerce général extérieur (page 13) pour l'année 1792. Or, suivant Roland, dit-il, pour le premier semestre de 1792, le commerce aurait atteint 609 millions. Il y a là un trop grand écart : M. L., pour concilier les deux documents, fait allusion à la dépréciation des assignats et à la hausse des prix. Mais son exposé manque quelque peu de clarté [3]. D'autre part, si le commerce, en 1792, est de 1200 millions au moins (estimation faite d'après Roland), comment alors expliquer l'augmentation du commerce français de 1789 à 1792 ? La Révolution aurait donné un véritable essor au commerce, qui de 1 milliard environ aurait atteint

1. *Guerre de la Succession d'Autriche. Les guerres des Alpes*. (Berger-Levrault, 2 vol. in-8, 1892).

2. Il y a des références dans la suite de l'ouvrage.

3. D'ailleurs, même en tenant compte de la dépréciation des assignats en 1792 (30 %), il y a un trop grand écart entre 1.022 millions — statistique du commerce général en 1789, d'après Goudard, — et 1.752 millions en 1792.

1200 millions. Or, malgré tous les rapports optimistes, cela est contraire à la réalité : il n'est pas certain qu'il y ait eu augmentation, depuis 1789. On voit combien tous ces chiffres demanderaient à être vérifiés, comparés et expliqués [1].

Il est impossible de suivre ici, période par période, toute l'histoire commerciale de la France. M. L. insiste — avec raison — sur la période toute contemporaine, et s'attache particulièrement à la politique douanière, à la politique coloniale, enfin au crédit et à la spéculation.

Cependant le mécanisme des banques et de la Bourse est étudié assez sommairement. M. L. ne voit guère que la Banque de France. Elle est sans doute le régulateur du marché de l'argent, par la fixation du taux de l'escompte, et elle apporte son concours au commerce par cet escompte même et par la circulation fiduciaire. Mais il n'étudie pas assez (p. 438) les banques régionales, ni la lutte récente de celles-ci contre les grands établissements de crédit qui, ayant leur siège à Paris et des succursales partout, concentrent les capitaux et les dirigent là où est non l'intérêt de leurs clients, mais leur intérêt exclusif. Il ne montre pas l'action, souvent heureuse, de ces banques, qu'elles soient fondées par actions ou privées, particulièrement en Lorraine et dans la région du Nord, ni leurs efforts fédératifs, ni l'aide qu'elles fournissent, beaucoup mieux que les établissements parisiens, à l'industrie et au commerce grandissants de ces pays.

D'autre part, M. L. n'insiste pas assez sur la Banque de France elle-même, sur l'histoire si intéressante de cet établissement régulateur du taux de l'argent. Il aurait pu peut-être rappeler les bénéfices énormes réalisés par la Banque en 1871, 1872, 1873, à la suite des prêts qu'elle consentit à l'État en vue de la libération rapide du territoire. Les actions montèrent alors de 3.600 et 3.800 francs, à 5.000 et à 5.600 francs, le dividende annuel ayant atteint jusqu'à 400 francs. Cette situation ne devait pas se maintenir ; mais beaucoup de particuliers s'empressèrent de réaliser, à commencer par les hauts fonctionnaires et les caissiers de la Banque, qui reçurent l'autorisation de vendre leurs actions de cautionnement et de convertir les sommes ainsi obtenues en 5 %, le 5 % étant alors très bas : c'était un double bénéfice, et chaque fois considérable.

---

1. M. L. ne donne pas tout à fait exactement les chiffres de Goudard qu'il annonce. D'après Goudard (rapport d'août 1791, *Moniteur*, t. IX, p. 481), c'est 955 millions, pour 1788, et avec la pêche 969 millions, 1.022 millions, pour 1789, et, avec la pêche, 1.034 millions. En 1789 il y a excédent d'importation de denrées (71 millions) : denrées d'Europe (+ 43) et d'Amérique (+ 28). — En 1792 (1er semestre), d'après Roland, le commerce général est de 609 millions. Comparé aux 1.022 millions de 1789, ce chiffre attesterait une augmentation d'environ 120 millions ; mais les importations des Iles s'élevant à ce chiffre, l'augmentation du commerce est plus apparente que réelle.

Cet arbitrage fait, un arbitrage en sens inverse fut opéré par beaucoup de particuliers, le 5 % ayant monté, et l'action de la Banque ayant baissé avec le dividende. On était, en effet, en période normale ; les affaires reprenaient, il est vrai, mais la Banque ne pouvait plus réaliser les gains énormes que lui avait procurés la liquidation de l'indemnité de guerre. Il faut remarquer, en effet, — et il aurait été bon de le dire — que les bénéfices de la Banque augmentent toujours en temps de crise. Ainsi, en ce moment (juin 1913) où toutes les valeurs ont baissé, à cause de la guerre d'Orient et des craintes de guerre générale, et à cause aussi de la mauvaise position de place, aux États-Unis surtout, seule, à la Bourse de Paris, l'action de la Banque a monté et a passé, en un an, de 3.900 fr. à 4.700 et 4.800 fr. — Il semble que M. L. ait étudié ces questions dans les livres plus que dans les Bourses ou les banques. Il donne des résultats bruts, mais on ne saisit pas assez le mécanisme et l'esprit des institutions.

Cette question du marché monétaire et des banques est tellement importante qu'elle règle en grande partie le commerce. Le commerce allemand — et l'industrie allemande aussi — sont aujourd'hui intimement liés aux banques, qui font pour eux beaucoup plus que ne feront jamais les banques françaises. Pourquoi ? C'était à l'auteur à envisager cette question, et à l'ajouter aux comparaisons de chiffres, si instructives, qu'il a données.

Il n'est pas non plus question des Bourses de titres : on trouve une allusion seulement (p. 439) à la Bourse de Paris. Rien sur les bourses de province, sur celles de Lyon, de Lille. Rien non plus sur les bourses étrangères, en rapport avec Paris, et avec les bourses de province. Il nous semble que le commerce des effets mobiliers, si important, devait prendre place dans ce volume. Il aurait été intéressant de montrer comment la Bourse de Paris attire les affaires de toute la France par les établissements financiers parisiens, qui ont des succursales partout ; et aussi comment certaines régions ont une autonomie relative : la région du Nord, qui a sa Bourse, à Lille, où se négocient les valeurs de charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais, et qui est en rapports très étroits avec la Bourse, de plus en plus active, de Bruxelles, et avec celle de Londres ; la région de l'Est (Nancy), qui depuis la guerre s'est industrialisée merveilleusement, et où les intérêts français et allemands se trouvent si fortement enchevêtrés.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. L. est un vaste recueil de faits et de statistiques. Les tableaux graphiques de la fin du volume permettent de voir d'un coup d'œil les importations et les exportations de la France

avec les grands États étrangers, de se rendre compte du chemin parcouru par la France et ses concurrents. C'est la seule synthèse que nous ayons de l'histoire du commerce depuis les origines de la France, et si nous avons pu çà et là signaler des obscurités ou des lacunes, nous ne saurions trop dire, en terminant — malheureusement, les éloges sont trop brefs, à côté des critiques — combien cet ouvrage monumental sera utile à tous les économistes et à tous les historiens de l'économie nationale. — Ph. Sagnac.

— Oscar **Havard**. *Histoire de la Révolution dans les ports de guerre.* Tome Ier : *Toulon*; tome II : *Brest-Rochefort*. Paris, Librairie Nationale, s. d. [1912-1913], 2 vol. in-8, cxii-399 p. et ii-639 p. — M. O. Havard publie deux volumes auxquels le lecteur me pardonnera de répondre sans faire abstraction de moi-même. C'est là en effet un ouvrage de polémique contre l'œuvre maritime de la Révolution, du Comité de salut public et de Jeanbon Saint-André : par suite le biographe de Jeanbon Saint-André y est constamment pris à partie.

Le premier volume, *Toulon*, est ainsi bâti. L'Introduction est un exposé des théories de « l'Action française ». Dans le corps de l'ouvrage, on chercherait en vain un exposé précis et technique de l'organisation des services de la flotte et des ports de guerre sous la Révolution. Le récit comporte trois thèmes successifs : Toulon, de 1789 à la révolte contre la Convention; la révolte, la trahison, le siège, le terrorisme jusqu'au 9 thermidor; Toulon du 9 thermidor au 18 brumaire.

La première partie est très développée : c'est l'énumération des assassinats commis par les révolutionnaires toulonnais sur les royalistes jusqu'à la révolte de Toulon; pas un détail n'est épargné, ni une épithète. La deuxième partie n'est pas moins étendue : il s'agit de réhabiliter les auteurs de la trahison de Toulon. M. H. prend, pour ce faire, tous les pamphlets royalistes, notamment ceux de complices de la trahison, comme l'ordonnateur Puissant; il passe sous silence l'argumentation de leurs adversaires, il condamne sans le discuter le rapport de Jeanbon Saint-André à la Convention sur la trahison et l'examen que j'ai fait de ce rapport. Il conclut ainsi : « Les Toulonnais, en combattant la République, ne conspirent pas contre l'intégrité de leur patrie. Une Assemblée illégale opprime nos ancêtres. C'est contre cette puissance usurpatrice et factieuse que les Toulonnais se lèvent » (p. 186). Et « les Provençaux reçurent les Anglais à titre d'auxiliaires et d'alliés » (p. 189). « Les Anglais et les Jacobins, voilà les vrais coupables » (p. 195). Les Anglais, parce qu'une fois entrés ils considérèrent « notre port, non comme une

citadelle de la royauté française, mais comme une place tombée au pouvoir de la Grande Bretagne » (p. 204). Les Jacobins, car, si avant la révolte ils avaient réclamé la sortie de l'escadre, c'était pour la livrer aux Anglais. Observons que Jeanbon Saint-André n'a fait que traduire en termes plus précis et moins indulgents la même opinion sur l'erreur des Toulonnais à l'égard des intentions des Anglais : ils eurent écrit-il, « la stupide et crédule scélératesse de remettre entre les mains de l'amiral de Pitt le plus beau des établissements français de la Méditerranée, avec la confiance que cet implacable ennemi de notre commerce aurait la bonne foi de le garder en dépôt pour le rendre à un roi de France ». Quant aux velléités de trahison des Jacobins, on peut dire qu'ils auraient été très sots de vouloir effectuer par eux-mêmes cette laide besogne, puisque les royalistes devaient s'en acquitter si bien. Enfin toute l'apologie de M. H. nous prouve qu'il est plus royaliste que le roi... Louis XVIII, dont le premier mouvement, lors de la Restauration, fut de répudier toute solidarité avec les traîtres de Toulon. M. H. se montre d'ailleurs contrit de l'attitude de Louis XVIII, et il espère ramener l'opinion publique à une conception plus patriotique.

La troisième partie du livre : Toulon de 1794 à 1799, est beaucoup moins développée que la première. Ici en effet ce sont les royalistes qui massacrent les révolutionnaires : « lynchage un peu brusque » (p. 290), dit simplement M. H.

N'insistons pas sur les inexactitudes de détail, dont l'énumération serait trop longue. Constatons simplement que M. H. a sa chronologie à lui, qui diffère de la réalité.

M. H. ne paraît pas connaître ma biographie de Jeanbon Saint-André quand il étudie Toulon. Mais il lui a emprunté tout l'essentiel de son développement sur le Brest de la Terreur. Il se garde toutefois, sauf inadvertances [1], d'employer les mêmes termes. Il évite le plus possible de me citer.

Cette dernière règle comporte quatre exceptions. Quand M. H. est

1. Cf. M. H., p. 290 : « Le jour même de la rentrée de l'escadre, les Brestois, du haut de leurs remparts, ne voient ils pas paisiblement onduler sur les vagues une flotte anglaise, disent les uns, un convoi hollandais, disent les autres » ; et *Jeanbon Saint-André*, p. 495 : « Du haut des remparts et des postes de signaux de la rade on voyait défiler paisiblement, comme pour narguer les patriotes, une flotte marchande anglaise selon les uns, que les autres assuraient être le convoi hollandais ». Cf. M. H., p. 366 : « Ce fut le 16 mai 1794, entre quatre heures et six heures du soir, par une jolie brise gonflant les voiles, que l'armée navale, flammes déployées, quitta la rade de Brest », et *Jeanbon Saint-André*, p. 794 : « Tandis que, ayant franchi le goulet, la flotte de la République flammes déployées, voiles gonflées se perd dans le crépuscule au large ». Le procédé de démarquage est ici évident. Je dois dire qu'ailleurs il est beaucoup plus adroitement dissimulé.

amené à publier des documents qu'il ne rencontre que dans mon travail. Quand M. H. trouve dans mon exposé des faits qui peuvent être mis à la charge des révolutionnaires ; alors il conclut que M. Lévy-Schneider a été « obligé », malgré sa partialité, de reconnaître que, etc. M. H., lui, ne s'est jamais cru obligé d'accorder quelque justice aux adversaires de ses opinions.

M. H. me cite aussi quand il croit pouvoir conclure de certaines de mes appréciations à la noirceur de mon âme. L'expression « sans doute », lui facilite cette opération (cf., par exemple, p. 312). Ou bien il use d'un procédé non moins subtil et élégant. A la p. 395, il est question de l'exécution, par sentence du tribunal révolutionnaire de Brest, d'une jeune fille : Mlle de Forsanz, et M. H. répète, après moi, que l'un des juges du tribunal, le chirurgien Palis, alla voir le cadavre et le profana ; en note M. H. ajoute : « Un écrivain, étranger à notre race, il est vrai, ne voit dans ce sadisme macabre qu'une « plaisanterie de carabin ».. L'écrivain, c'est moi. A vrai dire, on peut en juger par la différence dans les méthodes de travail, je ne suis pas de même race que M. H. Mais M. H. se trompe d'adresse. Je n'ai fait ici que répéter, avec autorisation, l'opinion du regretté docteur Corre, médecin de marine, criminologiste, historien, qui avait étudié le cas, d'après les documents des archives de Brest, dont il était le conservateur, et qui niait que l'audace de Palis ait eu un autre caractère que celui que j'indique. M. H. ne contestera pas que le docteur Corre ne fût de race bretonne. Ici encore M. H. ne m'atteint pas.

Restent les cas où M. O. H. me cite parce qu'il prétend relever mes erreurs. La première de ces erreurs est que je n'ai pas montré le vrai rôle de Jeanbon Saint-André.

Jeanbon, dit M. H., était protestant. Les protestants ont toujours voulu vendre la France à la protestante Angleterre. Jeanbon était « sans doute » affilié à la franc-maçonnerie, qui avait les mêmes intentions. Lui et les révolutionnaires ont travaillé à anéantir la marine française, sur l'ordre des Anglais. M. H. apporte à l'appui de cette conception un certain nombre de preuves, dont la dernière me parait de grand poids : le grand-père de M. Camille Pelletan, qui a achevé la destruction de la marine commencée par Jeanbon, était un pasteur protestant comme Jeanbon (p. 299, note 1).

Abstraction faite de cet argument, il en fallait d'autres. Pour me réfuter, M. H. n'a trouvé que deux documents qui m'eussent échappé : celui d'un officier de marine nommé Besson, emprisonné à Brest par Jeanbon, celui d'un autre, nommé Pluckett, qui servait sur l'escadre de Van Stabel,

laquelle escorta un convoi de blé des États-Unis à Brest, en prairial an II. Le premier était en prison durant les événements dont il témoigne ; il a écrit plusieurs années après, et on s'en aperçoit : il nous dit par exemple que Jeanbon arriva à Brest ayant à sa suite la guillotine et le bourreau. Le second ne témoigne que sur la conduite de Jeanbon dans la bataille du 13 prairial, et il n'était pas présent à cette bataille ; il ne peut que rapporter ce qu'il a entendu dire.

M. H. est donc obligé, pour montrer que Jeanbon et le Comité de salut public ont détruit notre marine pour le compte des Anglais, d'interpréter à sa façon les documents dont je me suis servi.

On sait que le Comité de salut public a voulu utiliser notre marine de l'Océan, à peine reconstituée par Jeanbon, pour tenter au début de 1794 un débarquement à Jersey. Il a rassemblé autour de Saint-Malo une armée, il a réuni à Cancale deux divisions de vaisseaux de ligne, les divisions Thévenard et Doré. D'autre part, il a retenu dans ces parages une division de frégates, la division Gohet Duchesne, appelée de Brest à Granville lors de l'invasion des Vendéens en Bretagne, aux mois de novembre et décembre 1793. La flotte de Brest devait appuyer l'opération, et sur l'opportunité de l'opération Jeanbon paraît d'abord avoir gardé, quelque réserve. Mais l'opération est ajournée lors des tempêtes d'équinoxe, et le corps d'armée rassemblé est employé à comprimer le premier essor de la chouannerie. Le Comité de salut public maintient tous les préparatifs. Jeanbon se plaint en vain du morcellement ainsi prolongé de nos forces navales en deux fractions : Brest, Cancale, où elles ne sont pas à l'abri d'un coup de main. Effectivement, la division des frégates, renvoyée tardivement à Brest, est capturée en chemin le 4 floréal par les Anglais (combat de l'île de Batz). Les divisions Thévenard et Doré manquent à la flotte de Brest lorsque celle-ci reçoit, fin floréal, l'ordre de se porter au-devant du convoi de blé que Van Stabel ramène d'Amérique.

M. H. voit les choses autrement. Jeanbon, agent de l'Angleterre, n'a pas voulu de l'expédition sur Jersey, et ensuite du maintien des préparatifs : du reste les vaisseaux de Cancale ne couraient aucun risque. Pas une preuve n'appuie ce raisonnement, dont la seconde partie est démentie par le combat de l'île de Batz (p. 352).

Jeanbon, ajoute M. H., a préparé sciemment la défaite de la flotte qu'il accompagnait au devant du convoi d'Amérique. En effet, il a fait descendre à terre, avant de partir, « quinze à dix-huit mille marins » (p. 355), sous prétexte de les faire témoigner dans le procès qu'instruisait le tribunal révolutionnaire, au sujet de la révolte de l'escadre surve-

nue en septembre précédent à Quiberon. Il est exact qu'il a fait débarquer dans ce but un certain nombre (difficile à préciser) de marins et d'officiers, et la mesure n'était guère opportune ; mais le chiffre de M. H. est absurde, et la façon dont cet auteur l'obtient est édifiante. L'accusateur public du tribunal a dit vouloir instruire le jugement « d'une armée navale toute entière qui était alors composée de quinze à dix-huit gros vaisseaux » : cela fait quinze à dix-huit mille marins d'après M. H. Quant à expliquer la décision de Jeanbon par le désir de livrer la flotte aux Anglais, je n'insiste pas. Je renvoie simplement le lecteur à mon exposé sur le travail de Jeanbon à Brest pour refaire une flotte à la France. Et je laisse M. H. conclure gravement : « Si Jeanbon Saint-André ne travaille pas, en 1793, au triomphe des desseins britanniques, son attitude devient la plus indéchiffrable des énigmes » (p. 577).

M. H. a bien d'autres assertions fantaisistes. Il est faux que Jeanbon fût fils et petit-fils de pasteurs du Désert (p. 293). Il est faux qu'il y eût de 1789 à 1793 entente fraternelle des officiers de l'ancien corps avec les roturiers montés en grade (p. 301). Ce n'est point Jeanbon qui a nommé Landais contre-amiral (p. 305), et, quand il eut l'occasion de juger cet officier, il le taxa de « tête affaiblie » et accepta sa démission. Il est faux que Jeanbon ait su, en mars 1793, que le capitaine Duplessis Grenedan marchait alors avec les paysans révoltés du Morbihan et de la Loire-Inférieure contre les autorités républicaines, et, si M. H. veut innocenter Duplessis Grenedan, qu'il élucide certaine histoire de cachet de la municipalité de La Roche-Bernard que cet cet officier fût accusé d'avoir dérobé pour authentiquer un certificat de civisme. Il est faux qu'en septembre 1793, quand l'escadre de Brest se révolta en rade de Quiberon, deux des instigateurs du mouvement, Crevel et Braussard, fussent des créatures de Jeanbon : ce dernier ne les connaissait pas encore. Il est faux que Jeanbon ait donné « sciemment » à la flotte des chefs ignorants et incapables ; et ici M. H. interprète... audacieusement, pour ne pas dire plus, les propos du représentant lors de la croisière de prairial (p. 319, note 1). Ce n'est pas Jeanbon qui a nommé commissaire dans le Finistère un forcené nommé Dagorne (p. 325). Il n'a pas non plus choisi les membres du tribunal révolutionnaire de Brest (p. 329). Il n'est pour rien dans la condamnation à mort par ce tribunal, le 21 pluviôse, de trois officiers, Montécler, Rougemont, Le Dall Kéréon : à cette date, il était à Paris et avait quitté Brest depuis le 23 brumaire. Jeanbon était bien décidé, dit M. H., à « ne jamais briguer cette gloire » qui consisterait à accompagner une flotte à la bataille (p. 349) : la preuve, c'est qu'il assistait aux combats de prairial !

Il est faux que, lors de la sortie de prairial, il n'y ait pas eu d'artilleurs de la marine sur l'escadre. Si les officiers n'avaient pas encore fait de grandes manœuvres, ce n'est point par la faute de Jeanbon, quoi qu'en dise M. H : l'escadre n'avait pu sortir de Brest. M. H. reprend les témoignages de Brenton et de Bouvet de Cressé pour affirmer que Jeanbon se conduisit en lâche à la bataille du 13 prairial : mais il ne rétorque pas les arguments qui infirment ces deux assertions, et il n'explique pas pourquoi les thermidoriens brestois n'ont point fait état contre Jeanbon d'une pareille imputation, bonne à exploiter pourtant. M. H., d'après Pluckett, affirme triomphalement que le convoi de blé des États-Unis pour le salut duquel avait lieu la croisière de prairial, ne fut sauvé que par hasard (p. 382) : il néglige de dire que, sans avoir lu Pluckett, j'avais déjà établi ce fait. Toujours d'après Pluckett, M. H. assure que l'amiral Van Stabel mourut en disgrâce et dans la détresse à Dunkerque, victime de Jeanbon et de la Convention : Van Stabel est mort en 1797 ; Jeanbon était alors consul à Alger, et la Convention, je regrette d'avoir à l'apprendre à M. H., n'existait plus depuis deux ans.

Sur tous ces points je maintiens les démonstrations de mon travail. Quant aux erreurs de moindre importance, j'en signalerai un grand nombre à M. H. quand il voudra

En somme, M. H. ne peut démontrer que la livraison de Toulon aux Anglais ne constitue pas une trahison, et que d'autre part l'effort colossal du Comité de salut public et de Jeanbon Saint-André pour reconstituer la marine française a été fait en vue de détruire cette même marine au profit des Anglais. C'est que les procédés d'information et d'appréciation par lesquels le journalisme de polémique fait couramment prendre aux lecteurs les vessies pour des lanternes, ces procédés ne sont pas de mise en histoire. — L. Lévy-Schneider.

— Cne Francis **Borrey**. *La Franche-Comté en 1815*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912, in-8, xx-309 p. — *L'esprit public chez les prêtres francs-comtois pendant la crise de 1813 à 1815. Documents inédits recueillis et publiés avec une introduction, des éclaircissements et des notes*. Paris, Ernest Leroux, 1912, in-8, 191 p. — Ces deux ouvrages ont été présentés comme thèses de doctorat ès lettres à l'Université de Besançon. Dans la thèse principale, M. le capitaine Borrey a voulu présenter une étude à la fois « militaire, politique et sociale » (p. III) sur la Franche-Comté en 1814. L'idée était intéressante. Tandis que nous sommes relativement assez bien renseignés sur la situation d'autres régions de l'Est français, lors de la première invasion, nous ne possédions aucune étude d'ensemble sur le

pays comtois. Malheureusement, l'exécution n'a pas répondu à la conception. Quoique M. B. ait travaillé aux Archives nationales, à celles de la Guerre et dans divers dépôts provinciaux et privés (les références qu'il donne sont d'ailleurs tout à fait insuffisantes, sauf pour les documents tirés des Archives nationales), il est encore bien éloigné d'avoir, comme il le croit, « consulté toutes les sources françaises » (p. III). Je ne vois nulle part qu'il ait fait des recherches aux Affaires étrangères et à Chantilly, pour chercher ce que ces dépôts contiennent sur les intrigues royalistes en Franche-Comté et le séjour du comte d'Artois à Vesoul. Aux Archives nationales, il a négligé tout ce qui concerne l'histoire économique, et l'on comprend après cela qu'il se plaigne du « petit nombre de documents... concernant les choses d'économie politique et de statistique » (p. 7). C'est là une phrase que M. B. n'eut sans doute pas écrite s'il avait seulement parcouru le livre de M. Schmidt sur les *Sources de l'histoire de France aux Archives nationales* et la thèse de M. Demangeon sur la *Géographie de la France aux Archives nationales*. Même pour l'histoire politique, les dépouillements sont incomplets. L'auteur n'a pas connu d'importantes lettres du commissaire extraordinaire dans la 6e division militaire (Besançon) que contiennent les cartons F7 7021 et F7 7027 ; il a négligé les papiers de Beugnot, où se trouvent des rapports de police intéressants [1]. Mais la grosse lacune, c'est de s'en être tenu aux documents français, de n'avoir pas été travailler à Vienne. Pour s'excuser, M. B. assure que cela l'aurait conduit « à donner un trop grand développement à la partie militaire » (p. III), comme si les archives viennoises ne contenaient que des papiers relatifs à la guerre.

Au reste l'excuse ne vaudrait, même en admettant la théorie très inexacte de M. B., que si celui-ci n'avait accordé à la partie militaire du sujet que sa place légitime. Or, il n'en est rien, et son étude est essentiellement une étude d'histoire militaire. Après un chapitre très court et fort insuffisant sur l'état du pays à la fin de 1813, où il nous montre pourtant la population assez hostile à l'Empereur et aspirant après la paix, M. B. s'occupe non de la Comté en 1814, mais presque uniquement de la campagne de 1814 en Franche-Comté. Et cette façon de comprendre le sujet est d'autant plus regrettable que, non seulement elle ôte au livre une grande partie de son intérêt, mais encore elle en diminue fâcheuse-

1. Ainsi un rapport du début de juillet 1814, signale que dans diverses parties du Jura on craint de porter la cocarde blanche (AB XIX, 341). Dans F1A 582 et F1A 583, M. B. eût trouvé des renseignements sur l'état du pays après le passage des alliés. Le rapport de Bertin envoyé à l'Empereur pour l'avertir de la résistance de Besançon a été de même ignoré (p. 119) ; il se trouve en copie dans A F IV 1668.

ment l'utilité. L'histoire de la première invasion dans le pays comtois est en effet loin d'être inconnue. Après les ouvrages généraux du commandant Weil et du général allemand von Janson sur la campagne de 1814, les livres plus spéciaux de Œchsli sur le *Passage des Alliés en Suisse*, du capitaine Ordinaire et de M. B. lui-même sur le *Blocus de Besançon*, il était bien difficile d'ajouter grand chose à la matière. De fait, le récit, d'ailleurs clair et assez bien mené, que donne M.B. des opérations militaires se borne à résumer les travaux antérieurs, en les rectifiant sur quelques points de détail. Un chapitre, assez bizarrement placé après la proclamation de Louis XVIII et la reprise de possession de la Comté par les autorités françaises, est consacré à « la manœuvre d'Augereau en Franche-Comté ». Pour expliquer pourquoi le maréchal, arrivé à Arbois et Salins, perdit son temps et laissa passer le moment d'attaquer les Autrichiens, M. B. suppose assez à la légère une vraie trahison. Il nous semble que l'âge, la fatigue, la crainte des responsabilités suffisent à faire comprendre les défaillances du vieux soldat qui depuis longtemps avait cessé d'être « l'Augereau de Castiglione ». Au reste Napoléon ne croyait pas à la trahison, et, durant les Cent Jours, après avoir, dans un premier mouvement d'humeur, placé son ancien compagnon de gloire sur la même liste de proscription que Marmont et Talleyrand (décrets de Lyon), il lui pardonna assez aisément.

La partie de beaucoup la plus intéressante et la plus neuve du livre, ce sont les pages consacrées à l'occupation de la Comté par les Alliés, ou plus exactement par les Autrichiens. Le pays fut traité avec beaucoup de modération par l'ennemi, malgré la lourdeur inévitable des réquisitions. La province forma un gouvernement général (chef-lieu Vesoul) qui eut à sa tête un Allemand adroit et fin, parent éloigné de Metternich, d'Andlaw, jadis serviteur du prince-évêque de Bâle, puis ministre du grand duc de Bade. D'Andlaw prit la direction de l'administration française, qui subsista, les préfets en fuite étant seulement remplacés par les conseils de préfecture, assistés par des commissaires du gouverneur. Il s'appuya forcément sur les royalistes et leur chef, le comte de Scey, qui attira Monsieur à Vesoul et tenta de provoquer des manifestations en faveur des Bourbons. Mais, en même temps qu'il se servait des royalistes, d'Andlaw s'en méfiait, et il s'efforça de gagner à lui la masse de la population en la ménageant. Lorsque Louis XVIII fut proclamé, le gouverneur général ne quitta pas encore le pays, et maintint son autorité à côté ou mieux au-dessus de celle des agents du Roi. C'est seulement au milieu de mai 1814 que d'Andlaw abandonna Vesoul. Pour expliquer sa conduite, M. B. suppose que toute sa politique fut inspirée par Metternich, qui,

d'après l'auteur, songea assez longtemps à faire de la Comté la possession d'un archiduc. Malheureusement, cette ingénieuse hypothèse ne repose à aucun degré sur une consultation des textes. N'ayant pas travaillé à Vienne, l'auteur n'a pas lu la correspondance du gouvernement autrichien avec d'Andlaw, qui seule permettrait sans doute d'éclairer cette histoire obscure. Il ne semble pas pourtant que Metternich ait eu de tels projets, à l'exécution desquels la Prusse, maîtresse de Neufchâtel, se fût vivement opposée. Il est possible que des officiers et alliés, peut-être d'Andlaw lui-même, aient songé au retour à l'Allemagne d'une partie de la Comté, comme de Montbéliard et de Porrentruy. Mais entendaient-ils travailler pour l'Autriche ? Rien ne le dit, et il est vraisemblable d'admettre que d'Andlaw a pu penser au grand duc de Bade, son ancien maître, aussi bien qu'à l'empereur François.

La Comté avait été, pendant longtemps, relativement bien traitée par l'ennemi ; c'est seulement lors de l'évacuation que le pays commença d'être dévasté par les alliés, qu'il connut les pillages et les vols dont avaient déja tant souffert la Lorraine et la Champagne. M. B. évalue le bilan des pertes subies par la Comté durant l'invasion à cinquante millions de francs. Les dernières pages du livre nous décrivent, trop succinctement à mon gré, l'état d'esprit du pays comtois à la fin de l'occupation, la haine pour l'étranger et l'hostilité pour le gouvernement royal ramené par lui. Cette hostilité devient particulièrement vive le jour où Louis XVIII, malgré les promesses formelles de son frère, décide le maintien des droits réunis. Il y a là un point important sur lequel M. B. n'a pas suffisamment insisté. Dès ce moment, en effet, les esprits sont préparés au retour de Napoléon, qu'on annonce dès le mois de mai [1]. — En appendice (265-302), sont publiés quelques textes intéressants. L'absence d'index et de cartes est très regrettable [2].

En guise de thèse complémentaire, M. B. a édité un recueil de documents sur l'esprit public du clergé franc-comtois de 1813 à 1815. Il y a là 57 pièces, presque toutes inédites, tirées en grande partie des Archives nationales. Elles sont reliées entre elles par un commentaire fort court et assez superficiel. Pour M. B , la lutte entre les prêtres réfractaires et constitutionnels n'était point encore terminée plus de dix ans après le Concordat, et les opinions politiques des clercs correspondaient à leur

1. Rapport du marquis de Champagne, commissaire extraordinaire du Roi, dans la 6e division militaire (F7 7027). M. B., qui ne l'a pas connu, ne signale ces prédictions qu'à la date de novembre dans son livre sur *l'Esprit public des prêtres francs-comtois* (p. 43).

2. Les épreuves n'ont pas été corrigées avec grand soin. L'orthographe des noms propres surtout laisse fort à désirer.

origine. Les réfractaires étaient royalistes, et les constitutionnels bonapartistes, comme leur plus illustre représentant, l'archevêque Le Coz. Je ne suis pas très sûr de la justesse de cette théorie. Assurément il y avait encore opposition entre insermentés et assermentés ; pourtant les documents publiés ne permettent pas de faire une distinction aussi nette entre les deux clergés. Au contraire, les différences d'idées politiques correspondent bien plutôt à la division que l'on constate dans le pays lui-même : il y a des prêtres royalistes et bonapartistes comme des comtois royalistes et bonapartistes ; mais on ne peut dire que, par exemple, les clercs hostiles à Napoléon aient été tous d'anciens réfractaires. Plusieurs des adversaires les plus acharnés du gouvernement impérial furent des assermentés, comme Marion et Lemare. Ces réserves faites, il faut reconnaître que les textes qui nous sont donnés ne manquent pas d'intérêt, surtout ceux qui sont relatifs à la petite guerre de tracasseries faite à Le Coz durant la Première Restauration, et ceux, plus importants encore, qui renseignent sur l'opposition royaliste pendant les Cent Jours. Pour mettre fin à l'action d'une partie du clergé en faveur des Bourbons, le commissaire extraordinaire de l'Empereur dans la 6e division militaire, Dumolard, fut amené à prendre contre certains prêtres des mesures de surveillance imitées de celles de la Révolution. Bien que M. B. ne semble pas très au courant de l'histoire religieuse de l'époque qu'il étudie, — il croit (p. 20), ignorant les statistiques de M. Sagnac, que le clergé comtois comprit une majorité d'insermentés, il s'étonne de voir un préfet appeler Le Coz, Monsieur l'Archevêque (p. 40), ce qui était encore l'habitude officielle empruntée à l'Ancien régime, — il a publié ces textes très convenablement, en les accompagnant de notes suffisantes, et d'un index qui en facilite la consultation. Cette thèse se joint donc très heureusement à la thèse principale, et à elles deux, elles apportent une contribution qui n'est assurément pas négligeable à l'histoire des dernières années du premier Empire. — A. Ganem.

— *Souvenirs du comte de Montbel* (*1787-1831*), publiés par son petit-fils Guy de **Montbel**. Paris, Plon-Nourrit, 1913, in-8, 403 p. — A une date qui n'est pas fixée d'une manière précise — mais qu'il faut sans doute situer dans les dernières années de sa vie, entre 1855 et 1861, puisque la mort interrompit cette rédaction — le comte de Montbel rédigea ces Souvenirs, d'après son Journal, qu'il tenait « d'une façon très détaillée et des plus captivantes ». Et cette appréciation de M. Guy de Montbel, en son introduction, est bien capable de nous faire regretter qu'il ait publié ces souvenirs et non ce journal. D'ailleurs la partie du journal qui est mise

sous nos yeux, celle qui concerne l'année 1829, est certainement d'un intérêt plus vivant, que le reste du livre : la platitude du style et l'étrangeté de la composition ne venant pas en outre choquer le lecteur à tout instant.

Nous n'insisterons pas sur l'introduction qui précède ces souvenirs : elle donne une biographie assez détaillée du comte de Montbel et n'ajoute à la lecture de l'ouvrage que des renseignements sommaires puisés dans le journal pour les années 1831 à 1861. L'idée générale qui la domine est celle de la fidélité à ses convictions que prouva le comte de Montbel. C'est du reste la seule qui s'y trouve.

Cette fidélité n'est pas niable. Le comte de Montbel eut le mérite, qui en ces années surtout n'est pas mince, de rester immuablement fidèle à la cause des Bourbons, qu'il servit avec le plus entier dévouement. Ses mémoires nous le montrent comme un homme loyalement attaché à sa foi royaliste et à sa religion, cultivé, de bon sens : il aurait fait un excellent magistrat. Mais il n'avait ni esprit ni grandeur d'esprit : aussi fut-il un homme d'État sans envergure et un assez pâle chroniqueur de son temps.

Il serait pourtant injuste de dire que la lecture des pages que M. de Montbel a laissées est sans intérêt. Certains passages sont curieux, voire instructifs ; et ce sont ceux-là sur lesquels nous voudrions brièvement insister.

Né à Toulouse, où son père était conseiller de grand'chambre au Parlement, il y passe ses premières années ; son père mourut en 1793 ; son grand-père, refusant de fuir, dut rester caché pendant la Terreur, puis après le 18 fructidor. M. de Montbel trace une intéressante peinture de la vie d'une famille royaliste au milieu de ces alertes, puis, le calme revenu, du salon de sa mère, du « Jardin-Royal » où son grand-père va parler politique, et de son instruction dans l'institution de M. Ruffat, école libre qui coexistait à côté des écoles primaires et centrales, « établissements où les gens honnêtes se gardaient de mettre leurs enfants ». Il conte ensuite son séjour à Paris en 1810-1815 ; les querelles que suscita la distribution des grands prix décennaux de lettres de sciences et d'arts, l'entrée à Paris de Marie-Louise, les concours du conservatoire et la gloire de Mlle Lenormand. Il revient à Toulouse, et c'est un des chapitres des plus curieux de son livre que celui consacré aux menées royalistes qui agitèrent le midi de la France au déclin de l'Empire. En 1812, les associations royalistes prirent une importance et une activité nouvelles. C'est le comte de Montbel qui y présenta M. de Villele. La confédération royaliste de Toulouse « travaillait » depuis longtemps la ville

quand elle put en prendre l'administration, après la retraite du maréchal Soult : pendant douze heures, les troupes impériales venaient de livrer bataille aux forces espagnoles, anglaises et portugaises de Wellington, bataille dont M. de Montbel fait un récit dramatique.

Dans ses souvenirs sur les événements de la première Restauration à Toulouse, il rapporte une anecdote piquante : l'abbé de Trenqualie entreprit dans la chaire de Saint-Etienne le panégyrique de la famille royale ; ne voulut-il pas faire celui de la reine ? « Et que dirons-nous, mes frères, s'écria-t-il, de notre aimable reine ! ». Elle était morte depuis quatre ans.

M. de Montbel s'engagea parmi les volontaires royaux qui formèrent deux bataillons destinés à se joindre à l'armée, organisée par Gouvion Saint-Cyr pour combattre Napoléon. Il donna 100.000 francs à la souscription qui fut faite en vue de cette lutte. L'expédition fut vaine. Montbel en écrit la courte odyssée, puis il insiste sur les excès qui furent commis à Toulouse contre les royalistes pendant les Cent Jours.

Les souvenirs s'interrompent alors pour reprendre en 1823. Des affaires de famille appelèrent M. de Montbel à Paris et l'y retinrent presque constamment jusqu'en 1825. Il y retrouve M. de Villele président du conseil, il y fréquente quelques salons, assiste aux fêtes multiples données pour le duc d'Angoulême après l'expédition d'Espagne. Aussi narre-t-il assez longuement la représentation des Tuileries, le premier bal chez Rothschild, « où afflua tout ce que Paris renfermait d'illustre et d'opulent », et nous renseigne-t-il en somme suffisamment sur une « soirée mondaine » sous le règne de Charles X.

Nouveau trou dans ces Mémoires jusqu'au 23 mars 1830, heureusement comblé pour la période 26 janvier-fin août 1829 par un extrait du journal. Cet extrait nous fait assister à quelques épisodes de la vie parlementaire en 1829, à la tactique de la droite contre la loi départementale de Martignac, par exemple. Montbel repart pour Toulouse le 22 juillet. Le 10 août une dépêche le rappelait à Paris pour qu'il y prit le portefeuille de l'instruction publique.

Ici se placent les trois chapitres les plus intéressants, les plus instructifs du livre. Ils traitent des dissensions intérieures qui causèrent les remaniements successifs du ministère Polignac, de la question des ordonnances, des derniers moments de la royauté de Charles X, enfin de la fuite de M. de Montbel. Pour suppléer aux souvenirs, muets sur les trois journées de la révolution, M. G. de M. a reproduit un extrait de la « protestation de M. de Montbel... contre la procédure instruite... contre lui devant la chambre des Pairs », publiée en 1831. M. G. de M. aurait dû prendre

garde que la première page de cet extrait est en contradiction sur un point avec les souvenirs mêmes. Montbel écrit, en effet, que Chantelauze ne lut son rapport que le 25 juillet, n'ayant pas pu le terminer auparavant, alors que, dans sa protestation, il fixe cette lecture au 21. Le fait est d'importance : si tout le travail est prêt dès le 21 ; pourquoi a-t-on retardé la publication des ordonnances au 26 ? La contradiction valait d'être signalée : M. G. de M. s'en est abstenu.

C'est un récit vivant et même captivant que fait M. de Montbel des heures passées par la Cour à Rambouillet, des hésitations du roi, enfin, la décision de céder étant prise, de sa propre fuite, avec son collègue Capelle d'abord, puis seul jusqu'à la frontière, entre Pontarlier et Neufchâteau. Ces pages, explique une note, ont été écrites quelques semaines après la révolution : le tragique des événements s'y reflète encore.

Les quatre derniers chapitres sont, de nouveau, d'un ton plus languissant. M. de Montbel met trois semaines à atteindre Vienne, 11 août-5 septembre. Il ne nous épargne ni le récit de rencontres sans grand intérêt, ni les descriptions pittoresques, ni le morceau de littérature devant le lac de Genève et le Mont-Blanc. Il nous peint sa vie modeste à Vienne, rapporte ses entretiens avec Metternich, où il révèle ce patriotisme spécial qui aurait désiré une immixtion étrangère dans les affaires de France (p. 348-349), et, après quelques détails sur la société viennoise, ses souvenirs se terminent quand M. de Montbel reprend ses rapports avec Charles X, à qui il servit bientôt de ministre à Vienne et auprès de qui il vint vivre à Prague, à partir de 1835.

Tel est le contenu de ces mémoires. Il n'y faut rien chercher en dehors de détails sur les points que nous avons indiqués. Les idées un peu générales qui s'y trouvent ne sont guère heureuses (p. 77, « La garde nationale, institution révolutionnaire... qui cause souvent beaucoup de mal et n'empêche jamais un désordre » : or, au moment de la révolution de juillet, la garde nationale maintint l'ordre là où elle se reconstitua, à Rouen par exemple). La forme est plate, quand elle n'est pas d'un emphatique excessif (p. 3, « l'on ne savait guère à cette époque que le peuple est un enfant frénétique caressant son jouet ou le brisant avec un même enthousiasme ») ; la langue n'est pas toujours irréprochable (p. 124, « A proportion qu'un ou plusieurs articles étaient achevés ») ; enfin la composition est souvent très défectueuse (cf. p. 133 et 134, p. 135, fin du chapitre VII : p. 224, redite des conseils de Villele avec p. 222). — A signaler une coquille fâcheuse page 38 : « Le perclus... fut placé dans la vache de la voiture de sa sœur ». — Claude-G. Weill.

— V. A. **Boutenko.** *Le parti libéral en France sous la Restauration* T. Ier : 1814-1820. Saint-Pétersbourg, 1913, in-8, 579 p. — Le livre de M. Boutenko, privat docent à l'Université de Saint-Pétersbourg, est une thèse contenant près de 600 pages avec trois cartes en couleurs qui représentent la situation des partis politiques en France en 1815, 1816 et 1819. Le texte se divise en neuf chapitres. L'auteur commence par un aperçu historiographique (p. 1-51) concernant la Restauration, où il analyse toute la littérature historique française publiée sur cette époque. A lui seul, ce chapitre serait digne d'être traduit en français. L'objet du chapitre II, est l'étude du libéralisme avant la Restauration, c'est-à-dire pendant la Révolution et sous Napoléon. L'auteur nous y montre quels étaient les antécédents du libéralisme de 1789 à 1814 (p. 52-91). Les chapitres III et IV (p. 92-171 et 172-257) sont intitulés : « Les libéraux et la première Restauration » et « Les libéraux pendant les Cent Jours ». « La Chambre introuvable et l'ordonnance du 5 septembre » font l'objet du chapitre V (p. 258-322), après quoi, dans quatre chapitres suivants, nous avons l'histoire des doctrinaires (chap. VI, p. 323-391) et des « indépendants » dans les années 1816-1820. Les trois chapitres consacrés à ce dernier parti sont intitulés : VII. « Le parti des indépendants en 1816-1820. Les théoriciens du parti » (p. 392-441) ; VIII. « Le personnel dirigeant (les leaders) du parti et la presse libérale » (p. 442-496) ; IX. « L'organisation du parti, la lutte électorale et la tactique parlementaire des indépendants » (p. 497-579). Dans l'appendice, nous trouvons : 1° le texte du « Projet d'acte additionnel, présenté par la commission centrale de la Chambre des représentants le 29 juin 1815 », avec des corrections et additions de la main de Manuel (d'après le manuscrit de la Bibliothèque de la Ville de Paris) ; 2° trois fragments de documents des Archives nationales, trop étendus pour avoir trouvé place dans l'annotation du texte ; 3° trois autres documents empruntés aux Archives nationales sur les élections ; 4° une note concernant les cartes des élections avec des tableaux (p. 613-623) indiquant à quels partis appartenaient les députés de l'époque.

M. B. ne va pas au delà de l'année 1820 qui fut si malheureuse pour le parti libéral, mais dans la préface, il nous promet encore un volume où il racontera l'histoire du parti jusqu'à la révolution de Juillet. Dans cette seconde partie de son travail, il a encore l'intention de résoudre la question de savoir dans quel milieu social le libéralisme de l'époque a trouvé la majeure partie de ses adeptes, question très intéressante pour l'histoire scientifique qui cherche les causes sociales des phénomenes politiques. Le livre de M. B. est un travail très sérieusement établi. Premièrement

c'est un travail critique et scientifique. Dans son chapitre historiographique, l'auteur analyse les travaux de ses prédécesseurs; il montre que la plupart des auteurs qui ont écrit sur la Restauration étaient préoccupés d'intérêt politique plutôt que d'intérêt scientifique. M. B. est dégagé de ces idées préconçues. Il était sans doute plus facile pour un Russe, de parler objectivement des choses françaises, bien qu'il arrive qu'un écrivain étranger apporte dans l'histoire d'un autre peuple ses préoccupations politiques, en vue d'édifier ses compatriotes : ce n'est pas le cas de M. B. qui connaît bien la vérité que scribitur historia « ad narrandum, non ad probandum ».

Secondement, c'est une œuvre érudite. M. B. a fait son livre à Paris, où il a passé deux ans, après un long travail préparatoire en Russie. Il connaît bien les sources pour l'histoire de l'époque et toute la littérature historique postérieure. En particulier, il faut noter que M. B. ne s'est pas contenté des documents imprimés : il est allé aux Archives nationales où il a puisé à pleines mains, il a consulté les manuscrits de la Bibliothèque de la Ville de Paris. Plusieurs documents et fragments ont trouvé place dans les notes au bas des pages et, comme nous l'avons déjà vu, dans l'appendice. Aux Archives nationales, M. B. a étudié particulièrement tous les documents ayant rapport aux élections, les bulletins de police, les rapports des préfets sur l'esprit public, les rapports des procureurs généraux, etc. Plusieurs pages du livre sont écrites exclusivement d'après ces documents inédits, et par eux, contiennent beaucoup de nouveau. Quelques-uns des documents dont se sert M. B. lui ont permis de corriger les récits ou les opinions de ses prédécesseurs, par exemple parmi les plus récents, M. Radiguet, l'auteur du livre sur l' « Acte additionnel aux constitutions de l'Empire. »

Enfin, le livre de M. B. est bien construit : je parle du plan, de la disposition des matières. L'auteur montre d'abord au lecteur quel est l'état actuel des études historiques sur la Restauration et pose la question qu'il va étudier. Il recherche les origines du parti libéral, fait connaître ses premières manifestations en 1814-1815, montre les divisions dont il a été travaillé jusqu'à l'année 1816 ; pour la période postérieure, M. B. traite séparément des « doctrinaires » et des « indépendants ». Ce plan permet au lecteur de bien saisir la marche des événements et l'évolution du parti. Naturellement l'auteur s'arrête longuement sur les indépendants; il analyse leurs idées théoriques et détermine leur programme pratique. Il dessine les portraits de ceux qu'on pourrait qualifier de leaders du parti, les portraits de Benjamin Constant, Lafayette, Manuel, Laffitte, Casimir Périer, etc., et caractérise la presse libérale étudiée dans ses prin-

cipaux organes. Quant à l'activité du parti, elle est exposée avec beaucoup de détails, quoique les documents aient parfois manqué à l'auteur. Il exprime par exemple ses regrets de l'absence totale, aux Archives nationales, des papiers qui pourraient jeter plus de lumière sur la « Société des amis de la liberté de la presse » qui avait remplacé le comité central du parti. Peut-être les papiers ont-ils péri dans les incendies de 1871 ?

C'est le sort du libéralisme français au commencement du XIXe siècle qui intéresse le plus M. B. Il se demande pour quelques causes le parti libéral n'a commencé à jouer un rôle un peu important qu'à partir de la Restauration ; c'est pourquoi il a entrepris ses recherches sur le libéralisme sous l'Empire, c'est-à-dire à l'époque où personne ne craignait une atteinte aux résultats de la Révolution dans l'ordre social. Néanmoins M. B. distingue parmi les futurs libéraux, à la veille de la Restauration, deux nuances, l'une plus modérée, l'autre plus avancée, auxquelles correspondent les doctrinaires et les indépendants de l'époque suivante, et ce sont ces derniers qui, comme les libéraux dans le sens plus strict, intéressent principalement l'auteur. Le parti ne s'est constitué qu'en 1816-1817, quoiqu'il y ait eu une opposition libérale dès le début de la Restauration, et M. B. nous explique les causes de ce retard. Sous la première Restauration, les libéraux ne formaient pas toute l'opposition politique ; à côté d'eux existaient encore les bonapartistes et les républicains ; mais après les Cent Jours ce sont les libéraux qui restent seuls à défendre le nouveau régime contre la réaction. Pendant les Cent Jours, ils dominaient même dans le monde politique ; mais, de même que Napoléon, ils ne voulaient pas être les rois de la Jacquerie, ni faire naître un mouvement populaire. La Chambre introuvable leur montra ce que devait produire la réaction en France, et la lutte contre le retour de l'Ancien régime devint leur programme. Après la débâcle de 1815-1816, le parti n'existait, pour ainsi dire plus ; c'est l'ordonnance du 5 septembre qui permit aux libéraux de recommencer leur propagande politique, en même temps que se constituait le parti des doctrinaires. M. B. raconte en détail la formation du parti libéral proprement dit, en 1816-1817, et ses succès dans les départements. Il s'appuie à cet effet sur les documents puisés aux Archives nationales. Ces documents ont permis à M. B. de rectifier les conclusions de ses prédécesseurs sur les causes des succès libéraux. Il nous montre que le prétendu absentéisme des électeurs ruraux par lequel on avait cru trouver une explication, est une fable : il faut bien plutôt alléguer la haine contre la réaction de 1815-1816 et la crainte de son retour. Mais ces succès, on le sait, furent éphémères ; pourquoi ? L'auteur analyse les réponses qu'on a faites à cette question, et il

constate que les causes de l'insuccès des libéraux en 1820 ont été multiples. L'organisation du parti est trop imparfaite, son programme était purement négatif. Les libéraux comptaient beaucoup sur l'opinion publique, mais ils redoutaient un mouvement populaire pouvant engendrer une lutte armée. Et surtout c'est la société française qui craignait une nouvelle révolution et qui répugnait à suivre un parti au sein duquel étaient représentées des opinions avancées. Quant aux masses, au peuple, que leur promettait ce libéralisme bourgeois ? Le peuple restait indifférent. Mais M. B. nous promet encore un chapitre sur le « milieu social » du libéralisme de l'époque. — N. Karéiev.

— G. **Vauthier**. *Villemain (1790-1870). Essai sur sa vie, son rôle et ses ouvrages*. Paris, Perrin, 1913, in-16. — Avec juste raison, M. Vauthier a évité d'écrire une biographie oratoire. Je ne lui signalerai qu'une erreur qui n'est peut-être qu'un lapsus [1]. Cette réserve faite, l'auteur qui a mis à contribution des documents inédits, notamment les papiers Villemain, a écrit un livre documenté et intéressant.

Comme critique littéraire et comme professeur, Villemain eut le mérite de rompre avec les traditions de ses devanciers, de rechercher les influences du dehors sur notre pays et de replacer les œuvres dans leur milieu, alors que, jusqu'à lui, on ne les considérait qu'en elles-mêmes et dans leurs rapports avec de vagues théories. Mais dans sa forme et dans son esprit, sa méthode restait oratoire. En littérature, il n'est ni classique, ni romantique, il est éclectique, « en ce sens, disait-il, que nous aimons tout ce qui est beau, ingénieux, nouveau, n'importe quelle soit l'école ». De plus, il sut mettre à la portée du grand public les découvertes, alors récentes, relatives au Moyen âge. Mais comme historien des temps modernes, surtout sous le second Empire, il représenta les personnages, non tels qu'il les voyait dans les documents, mais tels qu'il était nécessaire qu'ils fussent pour qu'il pût placer dans leur bouche des attaques détournées contre le régime. D'ailleurs, avant tout, Villemain était homme d'esprit.

Sa vie publique fut celle d'un « parfait équilibriste ». M. V. a précisé le rôle modérateur que, tout en restant associé à une politique de compression, Villemain, sous la Restauration, joua, comme directeur de l'imprimerie et de la librairie au ministère de la Police générale. Ayant résigné ses fonctions lors de la chute de Decazes, il se trouva

1. Il dit que la lettre par laquelle Villemain refusait la pension que le gouvernement lui avait accordée était adressée au *maréchal Sebastiani*, président du Conseil, or c'était le *maréchal Soult* qui remplissait ces fonctions en 1844.

parmi ceux qui, à la Sorbonne et à l'Académie française, harcelèrent le gouvernement *ultra*, mais son opposition fut moins vive que celle de ses deux collègues de la Faculté des lettres, Guizot et Cousin.

Étant ministre de l'Instruction publique sous Louis-Philippe, il louvoya entre l'Église et l'Université : lors de la discussion de son projet de loi sur la liberté de l'enseignement, son attitude resta effacée. Même, pour faire pièce à Cousin, il alla jusqu'à laisser mutiler par la Chambre des Pairs le programme de la classe de philosophie. Les passages de lettres très amicales écrites à Villemain par divers prélats pendant son ministère montrent l'influence qu'avait reprise le clergé depuis 1830. Elles mettent en évidence ce fait que, si certains évêques s'associèrent à la campagne de Montalembert contre l'Université, d'autres préférèrent négocier, comme les archevêques de Paris et de Besançon et l'évêque de Rennes. Ce dernier était même un fort habile homme. Dans l'affaire du professeur Zévort, il cherchait à exciter l'animosité du grand-maître de l'Université contre le recteur de l'Académie, profitant de la jalousie du ministre contre Cousin « en qui, dit-on, ce fonctionnaire voit toujours un ministre possible ». Sous le second Empire, Villemain prit part, comme secrétaire perpétuel, à la guerre de coups d'épingles faite au régime par l'Académie française. Il combattit vigoureusement le principe des nationalités et défendit le pouvoir temporel des papes. D'ailleurs son opposition n'avait d'influence que sur les salons et, en lui donnant un caractère clérical, Villemain en affaiblissait encore la portée. Pourtant, quoiqu'il pratiquât la religion catholique, sa fille avouait à Dupanloup que son père, même à la fin de sa vie, continuait à considérer le christianisme « comme une fable sublime ».

Le livre se termine par un appendice contenant les poésies de Villemain et un choix de lettres écrites ou reçues par lui. Dans cette correspondance, on trouvera à glaner quelques détails intéressants. — Paul Raphael.

— **J. Trésal**. *L'annexion de la Savoie à la France*. Paris, Plon-Nourrit, 1913, xxxviii-348 p. — Inspiré sans doute par les fêtes du cinquantenaire qui ont été célébrées en 1910, le travail de M. Trésal ne mérite que des éloges. La documentation est abondante, variée et précise, puisée aussi bien dans les archives des États intéressés que dans les journaux, les mémoires, les correspondances privées et même dans des conversations avec les survivants. Les citations sont heureusement choisies, on ne leur reprocherait parfois qu'un peu de longueur. Les développements sont bien proportionnés, à part le chapitre V dont les quarante pages auraient

tenu en quelques lignes puisqu'il s'agit des événements trop connus de 1859. Le style est simple, sobre. L'ensemble est d'une lecture agréable et d'une grande clarté.

On peut diviser cet ouvrage en trois parties : d'abord les causes de l'annexion (introduction et p. 1 à 122), puis l'annexion (p. 122 à 237), enfin son acceptation et ses conséquences (p. 238 à 347).

La Savoie tourne le dos à l'Italie dont elle est séparée par les Alpes. La géographie fournit la vraie raison de la séparation. L'histoire est venue ensuite pour fortifier cette donnée ; la Savoie fut terre française à six reprises différentes : conquise par les fils de Clovis elle fut nôtre jusqu'à la mort de Charles le Chauve (877). Pendant tout le Moyen âge, elle subit notre influence politique et intellectuelle. Depuis le traité de 1355 fixant sa frontière de l'ouest, elle fut ouverte à notre civilisation. Sous le règne de Louis XI, au temps de la régence de Yolande, sœur du roi, la France exerça sur elle un véritable protectorat (1463-1478). Une troisième fois elle fut conquise par François Ier parce qu'elle était l'alliée de Charles-Quint (1535), mais restituée par Henri II au duc Emmanuel-Philibert, lors du traité de Catau-Cambrésis (1559). En 1562, Turin devint capitale du duché : c'est dire que les souverains ne voulaient plus avoir qu'une politique italienne. Henri IV s'en rendit compte : il obtint la cession de Gex, du Valromey, du Bugey et de la Bresse, contre Saluces qu'il laissait prendre au duc Charles-Emmanuel ; il projetait même d'envoyer Lesdiguières aider les Piémontais à conquérir le Milanais qu'il leur aurait abandonné en échange de la Savoie. Une quatrième fois, Louis XIV s'installa en Savoie : le traité de Turin (29 août 1696) l'en délogea. En 1705, cinquième annexion. Mais restitution à la paix du 5 juin 1713. Pendant tout le XVIIIe siècle, les idées et la langue française font la conquête pacifique de ce pays. En 1792, le général Montesquiou y entra et pendant vingt-trois ans, jusqu'en 1815, la Savoie forma des départements français. Cette dernière occupation y laissa des souvenirs impérissables. Et puis, sur les 60.000 Savoyards enrôlés dans nos armées, 36.000 étaient morts au champ d'honneur à côté des nôtres. De tels sacrifices ne pouvaient que resserrer les liens créés par la géographie et par l'histoire entre les deux peuples.

Parmi les autres causes de l'annexion, l'auteur développe la brutale reprise de possession par les Piémontais, l'arbitraire de la police de Charles-Félix et la négligence de Charles-Albert, la formation d'un parti annexioniste qui se recruta d'abord parmi les libéraux-démocrates ; la création de la nationalité italienne qui détacha de plus en plus la Savoie du Piémont, tout entier occupé dans la péninsule ; les désastres de 1849

où les bataillons savoyards furent décimés sans aucun résultat, la divergence des intérêts économiques, l'augmentation des impôts, l'exclusion des montagnards des fonctions publiques ; la guerre de Crimée qui coûta au duché des hommes et de l'argent ; les lenteurs mises par Cavour à créer un réseau ferré transalpin et les entraves apportées par Rattazzi à l'enseignement du français. Mais la cause principale est, selon notre auteur, la politique anti-religieuse de Cavour fermant les couvents et exilant les prêtres, ce qui amena une entente des libéraux et des conservateurs qui regardèrent vers la France dont le souverain, Napoléon III, était à ce moment-là en fort bons termes avec l'Église et la Papauté. La question religieuse a assurément rallié à l'Empereur un grand nombre de conservateurs savoyards. Il ne faudrait cependant pas lui attribuer une importance exagérée. La vraie raison de l'annexion est, à notre avis, dans la désaffection croissante de l'Italie pour un territoire extrinsèque et aussi dans l'obligation où fut Cavour de payer en territoires à Napoléon le service qu'il lui demandait (p. 1 à 122).

C'est à Plombières, on le sait, que nous furent offertes la Savoie et Nice en échange de notre aide militaire contre l'Autriche. Après la campagne, les populations du duché, les journaux firent fête à nos soldats ; le mouvement annexioniste s'accentua malgré l'attitude de certains libéraux admirateurs de la politique anti-religieuse de Cavour. Il y eut, pendant un temps, double danger. Les uns parlaient de réunir tout le duché à la Suisse, d'autres de le découper, la France gardant le sud et la Suisse obtenant le Chablais et le Faucigny. Cette menace de morcellement opéra la concentration des patriotes savoyards. Malgré les menées intéressées de certaines puissances européennes, malgré les menaces venues de Berne et de Genève, malgré les réponses dilatoires de Cavour et les hésitations de l'empereur, ils organisèrent une campagne de telles protestations, ils se montrèrent si décidés à maintenir leur unité les armes à la main, que personne n'osa les combattre. Bel exemple de ce que pourra toujours une nationalité unie contre des convoitises égoïstes et rivales ; belle leçon dont les Epirotes auraient pu faire leur profit. Le traité du 20 mars 1860 nous donnait Nice, malgré Garibaldi, ainsi que la Savoie, malgré l'Europe comme toujours impuissante (p. 122 à 237).

Quelles furent les suites de cette annexion depuis si longtemps préparée et voulue ? Parmi les notables ralliés à nous, c'est Greyfié de Bellecombe qui joua le rôle prépondérant. Il traça un programme de réformes à accomplir surtout en matière de travaux publics, organisa la belle réception des troupes impériales qui entrèrent à Chambéry le 24 mars et éclaira par ses articles et ses discours l'esprit public sur les bienfaits pro-

chains de l'occupation française. Le plébiscite eut lieu les 22 et 23 avril. Le clergé y joua un grand rôle. Le résultat ne surprit personne : 135.449 inscrits, 130.839 votants, 130,533 oui ; 235 non ; 71 bulletins nuls. Cette unanimité indiquait un grand sentiment de confiance dans l'avenir.

Désormais la Savoie faisait partie intégrante de notre territoire. Il y eut encore des accès de mauvaise humeur suisse, quelques objections de l'Angleterre, des tentatives de marchandage de Cavour en Haute-Maurienne, des criailleries de Rattazzi; mais tout s'évanouit sous les acclamations enthousiastes qui accueillirent Napoléon quand il traversa ce pays. Un dernier chapitre, le moins bon d'ailleurs et qui se ressent des sources « cléricales » auxquelles a puisé l'auteur, pourrait s'intituler : « Des critiques et des reproches » : les Archives n'ont pas été données à la France, la liberté des cultes et les biens ecclésiastiques n'ont pas été respectés par la politique de la Séparation ; les Parisiens ont trop souvent traité de ramoneurs des gens qui se sont bravement fait tuer en 1870 pour leur nouvelle patrie ; la zone neutre est mal délimitée et son maintien est dangereux pour la défense du territoire ; la zone franche consacre une inégalité dans notre système douanier..... Ne retenons qu'une chose : catholiques ou libre-penseurs, conservateurs ou républicains, tous les Savoyards, parce qu'ils l'ont voulu, sont des Français. — Marcel Nesi.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Annales révolutionnaires. 1913.

Janvier-Février. = A. MATHIEZ. *Danton dans les mémoires de Théodore de Lameth.* [S'attache à prouver, en se fondant sur plusieurs passages des mémoires de Lameth (que vient de publier M. Welvert), les relations de Danton avec les contre-révolutionnaires.] — E. CORGNE. *L'opinion publique en Bretagne et les derniers jours du parlement de Rennes (novembre 1789-février 1790).* [L'auteur se propose de « compléter sur un point » le travail récemment consacré par M. H. Carré à « la fin des parlements ». D'après les archives communales de Rennes et de Pontivy, il expose le violent mouvement d'opinion qui se produisit contre le parlement de Bretagne, lorsqu'il se fut révélé comme « une assemblée de privilégiés, hostile à toutes les légitimes revendications du Tiers État ».] — H. BUFFENOIR. *Les portraits de Jean-Jacques Rousseau. Étude iconographique et historique.* [Suite, et à suivre.] — R. LÉVY. *La réaction antirobespierriste au Havre.* [Fin ; début paru en 1912. Analyse d'un pamphlet violemment antirobespierriste publié en 1795 par Lelièvre-Dezalles, médecin de l'hôpital du Havre.] — E. LESUEUR. *Un médaillon inédit de Maximilien Robespierre.* [Par le sculpteur arragois Edmond Mathon, 1835-1890. Reproduction.] — *Louis XVI proclamé empereur des Français au Champ de Mars le 14 juillet 1790.* [Reproduction d'une brochure anonyme publiée sous ce titre au moment de la fête de la Fédération.] — *Procès-verbal de l'exhumation des corps des princes et princesses de la maison de Condé.* [A Vallery, Yonne, en 1822.]

Mars-Avril. = J. LETACONNOUX. *Le Comité des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France, et l'œuvre économique de l'Assemblée constituante (1789-1791).* [Retrace les origines et l'organisation de ce Comité, dont jusqu'ici l'existence a été à peu près ignorée, et montre le rôle capital qu'il a joué dans la préparation des lois économiques de la Constituante. Montre aussi, par une série d'exemples précis, que « l'histoire du Comité n'intéresse pas que l'histoire politique et économique de la Constituante ; elle est nécessaire à la pleine intelligence de l'histoire économique de la Révolution et de l'Empire tout entiers. Pour bien comprendre l'œuvre, il faut connaître l'ouvrier ; or, si l'action collective du Comité a cessé avec son existence, l'action personnelle de ses membres s'est prolongée bien au delà... L'Empire a, sur bien des points, repris l'œuvre de la Constituante. La continuité des institutions et du personnel explique la continuité de la politique économique ».] — A. MATHIEZ. *Les divisions de la Montagne.* [I. La chute de Danton. Voici la conclusion de cet article : « Le premier Comité de salut public.

le Comité Danton, est tombé du pouvoir parce qu'il a été entraîné en fin de compte dans la défaite du parti girondin en face duquel il n'avait su, ni pendant l'émeute ni après, prendre une attitude nette. Ses ménagements pour les fédéralistes, ses essais malheureux de négociations achevèrent d'indisposer les montagnards triomphants. Malgré Robespierre, qui fut presque seul à prendre sa défense, à plaider en sa faveur les circonstances atténuantes, le Comité tomba au lendemain de la défaite de Châtillon, de l'échec du camp de Famars, et de la découverte du complot Dillon. Dans les intrigues qui se croisèrent alors, Danton et Camille Desmoulins jouèrent un rôle mal connu, mais que leurs adversaires présentèrent sous un jour fâcheux. »] — A. Quesnot. *La carrière du conventionnel Pocholle, d'après quelques lettres inédites.* [De 1791, 1792, l'an IV, 1831.] — F. Vermale. *La cherté de la vie à Paris en floréal an III (avril-mai 1795), d'après des lettres inédites.* [Cinq lettres écrites au conventionnel Réal, alors en mission aux armées des Alpes et d'Italie.] — A. Mathiez. *Les dernières lettres de Vincent à sa femme, 28 ventôse-2 germinal an II.* [D'après les originaux conservés aux Arch. nat., W 17, dossier du procès des Hébertistes.]

Mai-Juin. = A. Feugère. *L'abbé Raynal et la Révolution française (Documents inédits).* [Cet article, dans lequel sont utilisées un certain nombre de lettres inédites de Raynal à son ami le dessinateur P.-A. Pâris, retrace la biographie de l'abbé depuis sa condamnation par le Parlement, en 1781, à la suite de la publication de l' « Histoire des Indes », jusqu'à sa mort, en mars 1796. L'auteur insiste sur l'évolution des idées politiques et sociales de Raynal, à partir de 1783 ou 1784 environ ; « aristocrate de tempérament, conservateur par intérêt », l'abbé s'écarte de plus en plus des principes que la Révolution va faire triompher, et sa fameuse Adresse à la Constituante, de mai 1791, n'a fait qu'exprimer des critiques, des craintes formées déjà de longue date. La dernière partie de l'article traite de la vogue considérable de Raynal pendant le premier tiers du XIXe siècle ; puis, brusquement, vient l'oubli profond : c'est que Raynal, penseur médiocre, sans originalité, n'avait été que le porte-parole des philosophes ; les polémistes catholiques le négligent, pour s'attaquer directement à Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot ; en outre, le progrès des études historiques périme la conception et les procédés de rédaction de l' « Histoire des Indes ».] — A. Mathiez. *Les comptes de Danton.* [Demande, après examen des faits de la cause, s'il est permis « de traiter sommairement de calomnies les accusations variées dont la probité de Danton a été l'objet ».] — Cne R. Tournès. *Les débuts à Nancy d'un général robespierriste, Lavalette.* [Son rôle (de brouillon, d'agité) comme commandant de la garde nationale nancéenne, de juillet à décembre 1789.] — F. Vermale. *La cherté de la vie en province en l'an IV. Une grève de fonctionnaires.* [A la fin de l'an III et en l'an IV, le personnel des bureaux de l'administration départementale de l'Isère réclame le relèvement des traitements et menace de cesser en masse son service.] — E. Lesueur. *Une réception à la loge de la Fidélité d'Hesdin, le 24 février 1784.* [Reproduit une pièce de vers tirée d'un registre de cette loge.] — *Défense de Robespierre en mai 1792.* [Par Marat, dans le numéro de « l'Ami du peuple » du 3 mai ; reproduction de ce numéro.]

Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français. 1913.

Mars-Avril. = J. VIÉNOT. *Y a-t-il une réforme française antérieure à Luther?* [Contrairement à l'avis de plusieurs historiens, notamment de M. Doumergue, M. V. soutient qu'on ne saurait considérer Lefèvre d'Étaples comme un véritable réformateur ni parler de réforme fabrisienne. Au fond, toute cette contestation repose sur une question de définition et dépend du sens qu'on donne au mot « réforme ». Si l'on entend par réforme, rupture complète avec Rome et mouvement révolutionnaire, il est évident que Lefèvre ne représente pas cette réforme là, et c'est aussi bien l'avis de M. Doumergue. Mais cette limitation du sens est, non pas arbitraire, mais relativement tardive. En somme toute cette discussion revient à prouver que Lefèvre n'a pas été un réformateur à la manière de Luther et de Calvin, ce qui était peut-être superflu.] — M. LUTHARD. *Le protestantisme dans quelques communautés du Bas-Languedoc. Canet (Hérault)*, 1687-1873. [Étude faite d'après les archives communales et départementales, importante surtout pour la période de la Révocation et le XVIIIe siècle.] — P. BEUZART. *A propos de Pierre Brully. Rappel de ban de Simon Liébaert.* [Parmi les messagers envoyés de Tournai à Strasbourg, en 1544, pour en ramener Pierre Brully, figurait Simon Liébaert qui fut pour ce fait condamné le 9 juillet 1545 au bannissement perpétuel. Le 23 mars 1578, il obtenait son rappel ; texte des lettres de rappel, tiré des archives départementales du Nord.] — G. LAVERGNE. *Les archives de l'église réformée d'Issigeac en 1673.* [Inventaire dressé le 10 mai 1673, des archives de l'église d'Issigeac (Dordogne) remontant jusqu'en 1566. Les documents ont disparu.] — Bne DE CHARNISAY. *Les chiffres de M. l'abbé Rouquette. Etude sur les fugitifs du Languedoc (Uzès).* [Suite. De Clausel à Conort. A suivre.] — N. WEISS. *Jean Calas, Pierre Sirven, MM. Labat, Faguet et Galland.* [Reprend l'examen des pièces du procès de Calas et conclut à l'hypothèse du suicide.] — J. MEYHOFFER. *Les hérésies pendant le Moyen âge et la Réforme jusqu'à la mort de Philippe II (1598) dans la région de Douai, Arras et au pays de l'Alleu.* [Compte rendu critique important de l'ouvrage du pasteur Beuzart paru sous ce titre.] — P. BEUZART. *Une histoire des Vaudois refaite d'après les plus récentes recherches.* [Compte rendu critique de l'ouvrage, paru sous ce titre, de Teofilo Gay, Florence, 1912.]

Mai-Juin. — R. REUSS. *Un évêque historien des premières guerres de religion. François de Beaucaire de Péguillon et ses commentaires.* [Biographie de F. de B. né au château de la Chreste en Bourbonnais, 1514, précepteur de Charles, le futur cardinal de Lorraine, qui se démit en sa faveur de l'évêché de Metz et qu'il accompagna au concile de Trente. Il résida peu dans son diocèse, polémiqua avec les huguenots et finalement en 1569 se retira dans son Bourbonnais où il mourut en 1591 ; — quelques détails sur les *Commentaires des choses de France* (*Rerum gallicarum Commentarii*) de 1461 à 1567 et indication de ce qui y a trait à la Réforme : les Commentaires n'apprennent pas grand chose de nouveau, sont hostiles aux idées nouvelles, mais témoignent généralement d'une bonne volonté et d'une retenue de langage au moins relatives.] — E. LE PARQUIER. *L'exercice du culte protestant dans le pays de Caux après la paix d'Amboise (19 mars 1563).* [Documents

tirés des registres du Parlement de Normandie et montrant les difficultés qu'on opposait à l'application intégrale des articles de la paix.] — N. Weiss. *Arrestation de fugitifs poitevins à Nantes en 1687.* [Reproduit les interrogatoires et les inventaires des prises (argent et effets confisqués) de deux groupes de fugitifs arrêtés à Paimbœuf et près de Nantes, au total une vingtaine de personnes appartenant pour la plupart à la noblesse du Bas-Poitou.] — D. Benoit. *Deux lettres inédites de Paul Rabaut à Bagel, trésorier du consistoire de Montauban, 1765.* [Tirées des archives du consistoire de Montauban.] — N. Weiss. *A propos de Calas, histoire de l'estampe de Carmontelle.* [D'après les lettres de Noël Damilaville à Voltaire publiées par M. Caussy dans le *Mercure de France* du 1er mai 1913 ; reproduction réduite de l'estampe de Carmontelle.] — *Artistes et artisans huguenots des XVIe et XVIIe siècles, à l'exposition de l'ancien hôtel de Sagan.* [Pièces de faïenciers nîmois, émailleurs de Limoges, horlogers de Nérac et de Sedan ; description d'après le catalogue de M. Seymour de Ricci.] — P. S. Martin. *Note sur l'écriture de Guillaume Farel.*

Juillet-Août. = J. Pannier. *Jonas Hambraeus, prédicateur du roi de Suède, fondateur de l'église luthérienne de Paris, professeur à l'Université (1588-1672).* [Biographie détaillée d'un personnage totalement tombé dans l'oubli. M. Pannier étudie successivement le savant (éditeur des Épitres de Saint-Jean, collaborateur de la Bible polyglotte de Paris), le pasteur (fondation de l'église luthérienne de Paris 1626), l'aumônier militaire (de l'armée allemande au service du roi de France pendant la guerre de Trente ans) ; enfin quelques épisodes : dissentiments avec Grotius (1640), publications à l'occasion du voyage de la reine Christine (1655), etc. A la suite analyse, avec extraits, du registre du chapelain de l'ambassade de Suède à Paris de 1626 jusque vers 1685.] — Bne de Charnisay. *Les chiffres de M. l'abbé Rouquette. Étude sur les fugitifs du Languedoc (Uzès).* [Suite. De Coste à de Cray. A suivre.] — F. Puaux. *Colbert et Seignelay contre la religion réformée.* [Compte rendu critique du livre de M. Eugène Guitard, *Colbert et Seignelay et la religion réformée*, 1912.]

Feuilles d'histoire. 1913.

1er Janvier = E. Welvert. *Les mémoires de Théodore de Lameth.* [Introduction à leur publication. Notice sur Th. de Lameth. Il a bien connu Chabot, Basire, Momoro, il s'est brouillé avec La Fayette, il a admiré Barnave. Ses *Mémoires* ont été écrits après 1814. C'est un « recueil de notes rédigées sans ordre ni suite » à la demande de quelques jeunes femmes. Parallèlement Lameth commentait les ouvrages sur l'Ancien régime et la Révolution. Il mourut en 1854, et ses papiers sont revenus à la Bibliothèque nationale, N. F. fr., 1387-1389.] — R. Guyot. *Les observateurs du Faubourg Antoine.* [Note sur un indicateur policier du Directoire, Clément Gonchon] — Th. de Lameth. *Mémoires.* IV. *Les Lameth et Bonaparte.* [Les trois frères Lameth furent rayés de la liste des émigrés sous le Consulat. Th. de Lameth fut présenté à Bonaparte.] — R. Burnand. *Les drapeaux d'Iéna aux Invalides.* — L. Maurer. *Amey à Eylau.* [Officier suisse d'ori-

gine, lieutenant d'Augereau, et qui, blâmé indirectement dans le *Bulletin*, écrivit à l'Empereur une lettre rectificative.] — L. MAURER. *François Bontemps, prêtre, puis général*. [Bontemps devint officier en 1790 à la suite d'un duel, général de brigade en 1799. Il fut mis en non-activité comme ami de Moreau, mais il fut fait en 1809 baron de l'Empire, et mourut en 1811.] — BEUGNOT. *L'île d'Elbe et la police*. [Bulletins de novembre : les bruits de conspirations circulent de plus en plus ; on y voit les débuts de l'affaire du général Exelmans, acquitté en janvier 1815 par le conseil de guerre de Lille.] — L.-G. PÉLISSIER. *Quelques lettres du peintre Fabre, 1825-1827*. [Suite et fin.] — CH. DEJOB. *La jeunesse de Désiré Nisard*. [II. « Outre la fierté nationale, un autre sentiment primait chez Nisard l'amour de la liberté, c'était l'intérêt pour les petites gens ; ici encore on aperçoit une des raisons qui lui firent saluer l'Empire (!) ». — Il y a cependant dans cet article quelques curieuses citations de Nisard. En 1842, Nisard fut élu député : cette belle âme fit déplacer le sous-préfet, qui l'avait combattu. Son « goût pour la liberté expira le 2 décembre 1851 ». Les conclusions de l'article ne sont pas inattaquables, dans la mesure où elles portent sur des tiers. « Taine a été meilleur logicien que Nisard, mais il a fini dans un dogmatisme encore plus tranquille et moins légitime(!). Sainte-Beuve a été plus psychologue que Nisard : mais il a fini dans la sécheresse sans dignité (?) d'un vieux procureur ».] — Gal PALAT. *La bataille de Beaumont*. [Discussion du livre de M. Duquet. La responsabilité de la défaite ne retombe point uniquement sur le haut commandement. Les troupes étaient atteintes dans leur force morale : les défaillances furent nombreuses.] — R. LÉVY. *Sadi Carnot, préfet du Havre* (en janvier 1871).

1er Février. = G. MEYER. *Les châteaux royaux pendant la Révolution. III. Le Petit Trianon*. [Notice sur le concierge, Bonnefoy-Duplan, ses rivalités avec Leblanc, son remplacement par Lefébure. « Non entretenus, les bâtiments se dégradèrent ; mal surveillés, ils furent pillés ». Lefébure lui-même s'en alla sous le Directoire. Trianon devint une guinguette. En conclusion, le récit des dernières années de Bonnefoy-Duplan, mort seulement en 1824.] — A. DE TARLÉ. *La 35e division de gendarmerie à pied en Vendée*. [Lettre de dénonciation de deux « vainqueurs » de la Bastille contre la 35e division, ses brigandages et ses pillages, adressée à la municipalité de Tours en 1793.] — J. DURIEUX. *Châles et Legaigneux*. [Châles, député d'Eure-et-Loir, fut blessé grièvement à l'armée en 1793. Il sollicita vainement la Légion d'honneur. Son sauveur, le lieutenant Legaigneux, dut attendre jusqu'en 1815.] — M.-N. SCHVEITZER. *La Constitution de l'an III dans le département de l'Eure*. [Dans le district de Verneuil, trois sections rejetèrent la Constitution. L'accueil à Breteuil ne fut pas unanimement favorable. Mais les patriotes en minorité protestèrent vivement auprès de la Convention contre le royalisme renaissant.] — G. VAUTHIER. *Un rapport littéraire de François de Neufchâteau en 1800*. [Compte rendu à la troisième classe de l'Institut.] — E. HUE. *Les dragons de Murat pendant la campagne de Prusse*. [II. Lettres de Le Nourry en décembre 1806. « Varsovie a de beaux palais, d'assez belles rues, point de quais, ce qui rend les bords de la rivière peu agréables, beaucoup de jolies femmes parlant français ». Les paysans de Pologne ne savent ni lire ni écrire. En

février 1807, les troupes sont lasses d'être harcelées par les Cosaques. Le calme revient en mars. Alors s'arrête la correspondance du commandant Le Nourry.] — BEUGNOT. *L'île d'Elbe et la police.* [Bulletins de novembre et décembre 1814 : détails curieux sur le séjour de Pauline Borghèse à l'île d'Elbe. Le comte de Tocqueville, préfet de Maine-et-Loire, est persuadé « qu'un long repos est impossible à Bonaparte... et qu'il machinera quelque plan pour sortir de son île. » Pourtant il hésite. « Comme si l'on débarquait en France avec sept à huit cents hommes ! »] — E. WELVERT. *Les trois Hulin.* [Trois documents sur Hulin sous la Révolution, l'Empire, et la Restauration. Le dernier est une lettre de justification générale.] — Ct PINET. *Les derniers jours de Sébastopol, lettres du colonel Ch. Langlois.* [Lettres de 1855 à Mme Langlois. Ce colonel, peintre, auteur de panoramas, est volontiers lyrique. Il donne peu de renseignements précis. Il constate seulement la « grande déchéance de l'armée russe ».]

1er Mars. = M.-N. SCHVEITZER. *1912. Novi-Bazar et Mitrovitsa. Souvenirs d'un volontaire serbe.* [D'après les notes et souvenirs de M. Bojidar Pouritch, affecté à l'aile gauche. La population de Novi-Bazar a fait aux Serbes un accueil enthousiaste. En somme, un simple et sec récit militaire.] — E. WELVERT. *Les enrôlements de M. de Roussy.* [A suivre. Instructions du marquis de Roussy, capitaine au régiment des gardes françaises en 1784, aux sergents, caporaux et grenadiers, chargés de lever avec lui des recrues en Languedoc. Elles sont fort curieuses. A la suite viennent quelques modèles d'engagement, puis quelques lettres adressées par un sergent recruteur, Mazemat, à M. de Roussy.] — A. CHUQUET. *Épisodes et lettres de 1794.* [I. Note sur Urbain Rémon, candidat à l'École du génie en 1794. II. Une proclamation de Martial Vachot, futur général, en 1794 : l'auteur paraît moins ridicule que ne l'affirme Thiébault dans ses *Mémoires.* III. Une lettre de deux volontaires de l'Eure en 1794. IV. Récit du combat de Lannoy par l'adjudant général chef de brigade Mallier en 1794. V. Rochette à Philippeville, où il fut blâmé pour avoir, commandant amovible de la place, reçu des parlementaires ennemis, de sa propre autorité. VI. Le siège de Bastia et le colonel Vital. Vital défendit Bastia en 1794, et fut obligé de capituler. M. C. publie quelques lettres de lui. VII. Blücher et le blessé français. Trait d'humanité de Blücher en 1794, d'après son *Journal.* VIII. La destitution de Pelat-Montigny. Ce sous-lieutenant destitué produisit douze certificats de civisme. IX. Le général Barquier à l'armée d'Italie. Il s'y conduisit brillamment.] — A. VOVARD. *Après la prise du Swiftsure.* [En 1801, l'amiral Gantheaume captura le *Swiftsure,* vaisseau anglais. Des récompenses, dont M. V. nous donne la liste, furent données aux matelots.] — BEUGNOT. *L'île d'Elbe et la police sous la première Restauration.* [A la suite du pseudo-complot de l'Odéon, Louis XVIII, pour complaire au comte d'Artois, retira à Beugnot la direction de la police, mais lui donna le portefeuille de la Marine. Beugnot eut donc une surveillance maritime à exercer sur l'île d'Elbe. A ce titre il rédigea une note en octobre 1815 pour se disculper de n'avoir pu empêcher Napoléon de quitter l'île d'Elbe. Elle est publiée dans les *Feuilles d'histoire* avec une dépêche adressée à Beugnot par le préfet maritime de Toulon en décembre 1814.] — A. DUBOIS-DILANGE. *Le conventionnel Montégut.* [Député des Pyrénées-Orientales

à la Convention, exilé en Suisse après 1815, Louis XVIII le laissa mourir à l'étranger malgré ses supplications.] — Ct PINET. *Les derniers jours de Sébastopol, lettres du colonel Langlois*. [II. Il y est parlé du peu de bravoure de Plon-Plon, des indécisions et de la profonde incapacité de Canrobert comme général en chef, de l'audace et de l'élan de Bourbaki. « Bosquet, écrit Langlois au lendemain d'Inkermann, s'est administré toute la gloire de cette journée, dont la plus belle partie ne lui appartenait nullement. » Chemin faisant, Thiers est vivement maltraité pour ses prétentions militaires. Pélissier par contre est chaleureusement loué. Notons encore quelques anecdotes sur Saint-Arnaud et son entourage.]

La Révolution de 1848. 1913.

Janvier-Février. = A. CALMETTE. *Les carbonari en France sous la Restauration (1821-1830)*. [Continué en mars-avril, et à suivre. Bibliographie du sujet ; l'auteur a utilisé les documents des Archives nationales et la littérature imprimée. Après avoir montré l'intérêt de l'étude, tant pour la connaissance de l'histoire politique de la Restauration que pour celle du personnel démocratique qui agira après 1830, il expose l'état des partis en 1820, et comment l'échec de la conspiration du 19 août amena les révolutionnaires à organiser leur action. A cette date, le carbonarisme, venu d'Italie, n'est pas inconnu en France : il y a des « ventes » à Paris dès 1819 ; mais c'est seulement au début de 1821 qu'il se constitue en association (politique, en éliminant l'élément religieux), et qu'il commence à se développer. Programme politique des Carbonari : il ne peut être précisé, en raison des tendances divergentes ; mais il a comme objet l'institution d'un régime extrêmement libéral. L'organisation des Carbonari : les « ventes » ; le « congrès » ; mesures destinées à assurer le secret. Les ressources sont fournies par les cotisations, et par des dons volontaires qui semblent avoir été parfois très élevés. L'organisation militaire de l'association : obligation pour les affiliés d'avoir des armes et des munitions ; stricte discipline.] — J.-F. JEANJEAN. *La première consultation du suffrage universel dans le département de l'Aude*. [Fin. Résultats du vote des 23 et 24 avril 1848 à Carcassonne ; sur sept sièges, six sont obtenus par des républicains éprouvés ; Barbès est élu le quatrième de la liste.] — *Lettres inédites de et à Léon Walras*. [Suite, et à suivre. Lettres datées du 23 mai au 11 septembre 1860.] — P. MULLER. *Madame Lafarge sous la seconde République*. [Ses efforts pour obtenir sa grâce, après la Révolution de février.] — ABBÉ F. UZUREAU. *La Révolution de 1848 à Angers*. [Lettre de L. Boré, professeur au lycée d'Angers, à Cyp. Robert, professeur au Collège de France, 2 mars 1848.] — *Chanson des montagnards*. [Texte en langue d'oc et en français ; cette chanson est encore populaire à Figeac.]

Mars-Avril. = Lectures faites à l'assemblée générale de la Société d'histoire de la Révolution de 1848, le 24 février 1913 : P. RAPHAEL. *La journée du 13 juin 1849 racontée par Aurélien de Sèze, vice-président de l'Assemblée législative*. [Lettre à J. Princeteau, ami de de Sèze et légitimiste comme lui. Cette relation, courte mais précise, progressivement rédigée le 13 même de midi à 5 heures, nous ren-

seigne sur l'état d'esprit de l'Assemblée pendant que la manifestation s'accomplit.] — F. JEANJEAN. *Montalembert, les catholiques et l'Empire en 1859.* [Documents tirés des Archives de l'Aude ; ils sont relatifs à l'effet produit dans ce département par l'article de Montalembert sur « Pie IX et la France en 1849 et 1859 », et aux mesures de police prises pour en arrêter la diffusion. A noter deux rapports du commissaire de police de Carcassonne, l'un sur les journaux reçus et lus dans cette ville et son canton, l'autre sur l'attitude du clergé à l'égard de la question romaine.] — H. MONIN. *Nicolas-Eugène Paute-Lafaurie. Mémoire d'un régent de quatrième sur la réforme des collèges communaux (juin 1848).* [Notice biographique sur Lafaurie, 1815-1894, régent au collège de Blois, condamné de 1849 pour délit de presse, déporté de décembre 1851 ; ensuite, texte du mémoire, rédigé pour le représentant du peuple Germain Sarrut ; Lafaurie y dépeint la triste situation du personnel enseignant des collèges, et propose une série de réformes.]

Revue des Deux Mondes. 1913.

1er Avril. = Cte D'HAUSSONVILLE. *Mme de Staël et M. Necker. IV. L'exil.* [Les *Dernières vues de politique et de finances* que publia Necker en 1802, et où il n'avait cependant pas caché l'admiration profonde que lui inspirait le Premier Consul, n'eurent pas l'heur de plaire au Dictateur, qui trouvait sans doute le ton trop libre; son attitude envers Mme de Staël s'en ressentit, elle demeura franchement hostile. Pourtant, à la suite de prières répétées, il parut consentir, en septembre, à ce qu'elle vint s'installer à 10 lieues de Paris, sous réserve qu'elle ne s'occuperait en rien des affaires publiques. Elle vient donc s'établir chez son notaire, à Maffliers, dans l'Oise, le 26 septembre 1802. De là, Mme de Staël envoie à son père une série de lettres curieuses. Elle observe la transformation de l'esprit public qui prépare le Consulat à vie et l'Empire ; elle note les efforts de Bonaparte pour s'entourer d'une véritable Cour, le rétablissement des ordres et des dignités, et aussi un certain embarras au souvenir que tout le monde garde d'un passé encore tout récent. Dans les sphères dirigeantes, Mme de Staël n'a que peu d'appuis ; les plus fidèles sont Joseph et Lucien Bonaparte, le consul Lebrun. Elle ne devait pas rester longtemps à Maffliers, où, d'ailleurs, elle s'ennuyait fort : quinze jours après son arrivée, elle recevait l'ordre de partir comme se trouvant trop près de Paris. Le cœur déchiré, elle dut se résigner, et après un court séjour à Paris, elle prit, le 25 octobre, la route de Metz.] — G. DU BOSC DE BEAUMONT et M BERNOS. *La duchesse d'Orléans et Mme de Genlis.* [Continué le 15 avril. Rédigé d'après les papiers du duc d'Orléans, légués à l'Institut par le comte Beugnot, cet article contient un certain nombre de lettres inédites. Elles mettent en lumière la façon dont Mme de Genlis, non contente d'enlever son époux à la duchesse d'Orléans, avait pris sa place dans le cœur de ses enfants. La duchesse obtint pourtant en avril 1791 le renvoi de l'intrigante, mais Philippe d'Orléans ne le lui pardonna pas, et son fils lui-même, le futur Louis-Philippe, se montra dans ces circonstances particulièrement dur pour elle. Une seconde série de lettres commence à la séparation de Philippe d'Orléans d'avec son épouse. Ce qui paraît avoir été le plus cruel à la duchesse ce fut d'être en même temps séparée de ses enfants. Les lettres qu'échangeaient

entre eux les jeunes princes les montrent pleins de simplicité, de bonne humeur, d'affection mutuelle, et aussi d'enthousiasme révolutionnaire. Dans celles que la duchesse leur écrivait, ses sentiments de tendresse éclatent dans une chaleur d'expression qui rend très suspects les jugements sévères de Mme de Genlis.]

1er Mai. = E. Daudet. *La Ville et la Cour sous le règne de Louis-Philippe. (Extraits du journal du comte Apponyi). 1831.* [Suite. Les républicains s'agitent encore, mais les carlistes s'abstiennent ; de son côté, la Cour se dégage peu à peu de ses origines révolutionnaires. L'anniversaire des journées de Juillet fut néanmoins célébré avec beaucoup d'éclat. L'installation de la Cour aux Tuileries déplaisait fort au Roi. Enfin, l'auteur parle des qualités d'énergie qu'on reconnaissait à Casimir Périer, mais tout en ajoutant qu'on lui reprochait de n'avoir rien fait pour prévenir les mouvements insurrectionnels qui se préparaient à Lyon.]

15 Mai. = E. Daudet. *La Ville et la Cour sous le règne de Louis-Philippe. (Extraits du journal du comte Apponyi). 1832.* [Suite. A signaler, dans ces nouveaux fragments, le tableau tracé par l'auteur des ravages du choléra, que les partis d'opposition essayèrent d'exploiter contre le gouvernement ; le peuple croyait, en effet, à un empoisonnement volontaire des denrées. Le comte Apponyi insiste également sur la violence du mouvement auquel donnèrent lieu en juin les obsèques de Lamarque, l'énergie du pouvoir, du Roi en particulier, à assurer la répression. Il note le peu d'attention qu'on prêta à la mort du duc de Reichstadt, et, d'autre part, le chagrin que montra Louis-Philippe en apprenant la capture de la duchesse de Berry. Au tout, sont mêlés de nombreux renseignements sur la vie de la société parisienne à cette époque.] — Imbart de la Tour. *Érasme. L'évangélisme catholique.*

Revue des Études napoléoniennes. 1913.

Mai. = P. Marmottan. *Un projet de code rural sous le premier Empire.* [Analyse un recueil intitulé « Observations des commissions consultatives sur le proje de code rural, recueillies, mises en ordre et analysées, avec un plan de revision du même projet... par M. Deverneilh », et publié à Paris, de 1810 à 1814, en quatre volumes. L'auteur, le baron de Verneilh-Puiraseau, avait été membre de l'Assemblée législative, puis chef de bureau au ministère de l'Intérieur sous le Directoire, préfet de la Corrèze en l'an VIII, ensuite préfet du Mont-Blanc ; depuis 1809, il faisait partie du Corps législatif. Les commissions consultatives sont celles qui avaient été créées par décret du 19 mai 1808 pour préparer un projet de code rural ; chacune d'elles était composée du préfet, de magistrats, de membres du conseil général, et, facultativement, de techniciens. L'article se termine par quelques renseignements sur les projets de rédaction d'un code rural formés successivement dans le courant du XIXe siècle ; on sait que ce code n'existe encore que partiellement.] — L. J. Thomas. *Montpellier et le Roi de Rome. Étude sur l'opinion publique au temps du premier Empire.* [Article fondé sur un dépouillement du « Véridique », journal local officieux. Le mariage de l'Empereur avec Marie-Louise avait été accueilli à Montpellier avec allégresse ; la naissance du Roi de Rome, en mars 1811, est célébrée par des fêtes publiques, par un débordement de poésie, mais l'enthou-

siasme est déjà moins vif ; deux mois plus tard, le baptême ne soulève qu'une joie de commande. L'auteur voit les causes de ce refroidissement dans la querelle de l'Empereur et du Pape, qui mécontentait les catholiques, et surtout dans l'abus de la conscription, qui commençait à peser lourdement sur les classes riches.] — Cel A. GROUARD. *Les derniers historiens de 1815*. [Bataille de Ligny. Suite.] — G. WEILL. *Les Saint-Simoniens sous Napoléon III*. [« Ce n'est point un simple hasard qui a fait coïncider le triomphe économique de l'École avec le règne de Napoléon III : l'Empire et le Saint-Simonisme étaient faits l'un pour l'autre. » Même dédain pour les questions politiques, même préoccupation du progrès social, obtenu grâce à l'accroissement de la production, le développement des entreprises, l'augmentation de la richesse générale. Rôle joué par les adeptes de la secte dans la préparation du percement de l'isthme de Suez, dans la construction des chemins de fer (les frères Pereire, avec le Crédit mobilier). L'économiste Michel Chevalier, conseiller saint-simonien de l'Empereur ; le publiciste C. Duveyrier, saint-simonien convaincu et autre fidèle de l'Empire. Les journalistes saint-simoniens : L. Jourdan, Guéroult. Mais cette influence même de l'École lui attire de nombreux ennemis ; elle est attaquée par les libéraux (Renan), qui lui reprochent son indifférence pour les droits politiques, ses tendances ploutocratiques ; par les catholiques, qui dénoncent l'immoralité de certaines de ses doctrines. Les dernières années du Père Enfantin ; « personnage bien posé, arrivé, riche, administrateur d'une grande Compagnie, en bons termes avec le gouvernement impérial », il continue néanmoins sa propagande d'idées (*La Science de l'homme*, 1858, *La vie éternelle*, 1861) ; ses efforts pour gagner l'Église catholique, son projet de « Crédit intellectuel », destiné à prêter, dans des conditions d'ailleurs avantageuses pour ses fondateurs, des fonds aux jeunes gens qui paraitraient avoir un bel avenir dans les lettres, les sciences ou les arts. La mort d'Enfantin (1864) marqua la fin de l'École ; « la décadence du Saint-Simonisme alla de pair avec la décadence de l'Empire ».] — M. HANDELSMAN. *Rapport du baron Serra sur sa mission à Varsovie (1808-1811)*. [Serra fut résident de l'Empereur à Varsovie, de 1807 à 1811 ; son rapport, récit apologétique de sa mission, est un « document historique de premier ordre, complément nécessaire des « Souvenirs d'un diplomate de Bignon », une « justification... tout à fait véridique ».] — R. LÉVY. *Un rapprochement franco-anglais en 1851*. [Adresse des habitants de Tynemouth aux Havrais ; appel à un rapprochement dont les intérêts moraux et économiques des deux peuples bénéficieront également.] — L. VILLAT. *Bulletin historique. La Corse napoléonienne*.

Juillet. — Gal CAMON. *Le système de guerre de Napoléon*. [Première partie : Les systèmes d'opérations (suite). La manœuvre sur position centrale.] — J. LORTEL. *Napoléon et les avocats*. [Douze pages, sans références ; exposé de faits connus.] — L. DELAVAUD. *Lettres de S. A. R. Marie-Antoinette-Thérèse, princesse des Asturies, à Madame de Mandell*. [Lettres intimes, écrites de 1802 à 1805 ; dans une notice introductive, M. D. rappelle la triste destinée de cette fille de Marie-Caroline, amenée en Espagne par « un beau mariage qui se trouva être une abominable union », et qui mourut à vingt-deux ans. A suivre.] — Cte BOULAY DE LA MEURTHE. *Le duc de Rovigo à Vincennes*. [Publie un mémoire présenté en août

1824 au marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, par Rovigo, en réponse aux accusations portées contre lui par Hulin ; ces pages ont été utilisées dans l'édition définitive de ses « Mémoires », que Rovigo fit imprimer en 1828, et dont elles constituent, pour partie, l'ébauche et le premier jet.] — C.-L. BERNARDIN. *Lettres d'un sous-lieutenant lorrain en 1813*. [Le lieutenant Romain-Augustin Madelin, né à Toul en 1794, sorti de l'École militaire au début de 1813, incorporé au 149e de ligne et qui fut tué, après quelques mois de service, au combat de Goldberg, le 23 août.] — G. PAGÈS. *Bulletin historique. Histoire extérieure du second Empire*. [Publications récentes de MM. Edm. Bapst, F. Charles-Roux, et les six premiers volumes du recueil sur « Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871 ».]

Revue historique de la Révolution française et de l'Empire. 1913.

Janvier-Mars. = O. KARMIN. *Lettres inédites de Frédéric Gentz à sir Francis d'Ivernois (1798-1803)*. [Huit lettres de Gentz, une lettre de Francis d'Ivernois, tirées de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Contribution à l'étude de « l'époque la plus mouvementée de la vie de Gentz ». D'Ivernois était, comme alors Gentz, à la solde du gouvernement britannique.] — E. CHAPUISAT. *Une commune française au temps de la Fédération*. [Extraits des registres municipaux de Cusset, Allier, pour 1790 et 1791.] — R. VALLENTIN DU CHEYLARD. *Sanary et le siège de Toulon*. [Continué en avril-juin, et à suivre. Sanary est le nom que porte, à l'époque de la Révolution, Saint-Nazaire-du-Gard. Renseignements sur le mouvement économique, politique et militaire dans cette localité, en 1793, d'après les archives communales et divers imprimés.] — Ct WEIL. *Lettres inédites de Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, au marquis de Gallo (1789-1806)*. [Début paru en 1911 et 1912 ; continué en avril-juin, et à suivre.] — H. MONIN. *Deux historiens de la Révolution. Edgar Quinet et Charles-Louis Chassin, d'après leur correspondance originale*. [Début paru en 1910, 1911 et 1912 ; fin dans le numéro d'avril-juin. De 1867 à 1875.] — *Mélanges et documents* : C. VELLAY. *Une lettre inédite de Robespierre (1er janvier 1791)*. [Courtillet à Daunou.] H. MONIN. *Le nom révolutionnaire du socialiste Saint-Simon*. [Il a pris, en 1793, le nom de Bonhomme.] L.-G. PÉLISSIER. *Une lettre de Pons de l'Hérault à la Société populaire de Montpellier (16 brumaire an II)*. [Chaleureuse adresse de la Société populaire de Bandol, signée de Pons, alors son président.] A. CERF. *Une lettre inédite de Bernadotte (23 floréal an II)*. [Au maire de Prémont, Aisne ; divers détails militaires.] Ct WEIL. *Un mémoire du marquis de Gallo à la reine Marie-Caroline (11 janvier 1797)*. [Manière de voir du gouvernement impérial sur les affaires italiennes, et notamment sur l'attitude énergique qu'il voudrait voir prendre par le pape, vis-à-vis de la France.] O. KARMIN. *La ligne du Nord jugée par le duc de Brunswick (29 janvier 1801)*. [Lettre à Francis d'Ivernois.] — *Travaux bibliographiques. Inventaire des papiers de sir Francis d'Ivernois conservés à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève*. [Par O. Karmin. Continué en avril-juin, et à suivre.]

Avril-Juin. = O. KARMIN. *Autour du 10 août. Lettres inédites de Cabanis à Étienne Dumont.* [Six lettres, du 14 avril au 19 octobre 1792. Des vues intéressantes sur la situation politique, appréciée dans un sens favorable à la Révolution.] — L.-G. PÉLISSIER. *Autour des négociations de Bâle (juillet-septembre 1795).* [Rapports secrets rédigés par un émigré, M. de Pomiel, et aujourd'hui conservés dans les archives de l'Inquisition d'État de Venise, à laquelle ils avaient été adressés. « Pour l'histoire de ce trimestre juillet-septembre 1795, cette correspondance est curieuse ; traités avec les petits États allemands, avec l'Espagne, projetés ou signés, diète de Ratisbonne et difficile élaboration de son *conclusum*, reconnaissance de Louis XVIII, mouvements des royalistes en Vendée, projets d'expédition de Monsieur avec le concours des Anglais, mouvements des troupes françaises en Alsace et sur le Rhin, voyages de M. de Hardenberg et d'autres diplomates, M. de Pomiel donne des renseignements intéressants sur tous les faits importants. »] — A. ESPITALIER. *Un missionnaire de Sainte-Hélène. Le chef d'escadron Piontkowski.* [Le rôle de Piontkowski à Sainte-Hélène a été présenté sous un jour très peu favorable par M. F. Masson dans la 2e série de son ouvrage « Autour de Sainte-Hélène ». Dans un volume paru à Londres en 1912, M. St. M. Watson a montré, à l'aide de documents nouveaux, que le travail de M. Masson prêtait à de graves critiques et devait être l'objet d'une révision complete. M. E. reprend à son tour la question ; il conclut dans le sens de M. Watson.] — *Mélanges et documents* : O. KARMIN. *Une loge de gardes françaises à la veille de la Révolution.* [Documents de 1787 et 1790.] H. MONIN. *A propos de chansons.* [A propos d'un couplet de la partition inachevée de « Daphnis et Chloé », de Rousseau.] E. L. BURNET. *Le quadruple mariage de Soulavie.* [Document de l'an II.] A. CERF. *La famine dans l'Aisne en l'an III (3 brumaire an III).* [Adresse des habitants du Nouvion-en-Thiérache à la Convention.] Ct WEIL. *Deux lettres interceptées par la police secrète autrichienne en octobre et novembre 1814.* [Lettre d'un anonyme à la comtesse Colloredo, et lettre de Dalberg à Marescalchi. « La première prouve manifestement que, dès le mois d'octobre 1814, le cabinet des Tuileries déplorait la présence de l'Empereur à l'île d'Elbe » ; la seconde « édifiera complètement sur le caractère et les sentiments », peu francophiles, de Dalberg.]

NOTES ET NOUVELLES

— Prix décernés par l'Institut, en 1913, à des ouvrages d'histoire moderne et contemporaine [1].

Académie des sciences morales et politiques. — Sur le prix François-Joseph Audiffred, des récompenses de mille francs ont été décernées à MM. Lucien Febvre pour *Philippe II et la Franche-Comté*, Paul Masson pour l'*Histoire du commerce français dans le Levant au XVIIIe siècle*, Raymond Aynard pour *L'œuvre française en Algérie*, Gaston May pour *La lutte pour le français avant 1870* ; des récompenses de 500 francs à MM. Léon Dubreuil pour *La vente des biens nationaux dans les Côtes-du-Nord*, J. Loutchisky pour *La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution*.

— Académie des Sciences morales et politiques. Séances et travaux.

23 Août : M. Georges de Nouvion lit un mémoire sur « le salaire et les actions de travail ».

30 Août : M. A. Chuquet donne lecture d'une étude sur le retour de Russie et l'arrivée à Paris, de Napoléon Ier, en décembre 1812. M. H. Welschinger présente le tome III de la *Correspondance* de Chateaubriand publiée par M. Léon Thomas.

6 Septembre : M. A. Chuquet lit un mémoire sur la jeunesse de Camille Desmoulins, ses années d'étude, ses débuts au barreau.

13 Septembre : M. A. Chuquet continue la lecture de son mémoire sur Camille Desmoulins en étudiant ses débuts politiques avant 1789.

27 Septembre : M. H. Welschinger présente l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre : *Canova et Napoléon*, qui est la traduction du journal, ou le célèbre sculpteur a consigné les entretiens qu'il eut avec l'Empereur à Fontainebleau, en octobre et novembre 1810, tandis qu'il travaillait au buste de Marie-Louise. Dans une préface, M. Welschinger a étudié les relations de Canova et de Napoléon, ainsi que la mission secrète que l'artiste avait reçue du Saint-Siège.

— Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Le 9 août, M. Léon Dorez, commentant un article de compte des registres de la trésorerie secrète de Paul III, en date du 29 avril 1537, établit que onze maîtres ès arts de l'Université de Paris, gratifiés d'un cadeau par le Pape, étaient Ignace de Loyala et ses premiers adhérents.

Le 6 septembre, M. G. Perrot présente de la part de l'auteur, M. Sancholle-

1. Pour les prix précédemment décernés voir la *Revue*, p. 242 et 341.

Heureux, le premier volume de la correspondance du chevalier d'Angiolini, relative aux missions diplomatiques accomplies en Toscane, à Rome et à Paris par l'ambassadeur officieux. Le premier volume contient de curieuses révélations sur les familles Borghèse et Bonaparte, et en particulier sur le mariage de Pauline Bonaparte avec le prince Borghèse.

— A la suite du concours de 1913, ont été nommés agrégés d'histoire et de géographie, par ordre de mérite: MM. 1. Dutacq, professeur à l'école primaire supérieure de Lyon ; 2. Gadrat, étudiant de l'Université de Lyon ; 3. Gros, étudiant de l'Université de Paris ; 4. Bonnet, élève sortant de l'École normale supérieure ; 5. Jardillier, étudiant de l'Université de Lyon ; 6. Rey, et 7. Guerrier, étudiants de l'Université de Lyon ; 8. Bourdon, étudiant de l'Université de Paris ; 9. Bernard, professeur délégué au lycée de Brest ; 10. Reverdy, élève sortant de l'Ecole normale supérieure ; 11. Fischer, étudiant de l'Université de Paris ; 12. Chabot, élève sortant de l'École normale supérieure, et Plassard, étudiant de l'Université de Toulouse, *ex æquo* ; 14. Baticle, chargé de cours au lycée de Saint-Brieuc ; 15. Barbelenet, et 16. Garçon, étudiants de l'Université de Lyon ; 17. Cassagnau, et 18. Beucler, élèves sortants de l'École normale supérieure.

— Au cours de l'année 1913, les thèses suivantes, intéressant l'histoire moderne et contemporaine, ont valu à leurs auteurs le titre de docteur de l'Université de Paris :

13 Février 1913, M. Hartog, de Paradeniya (Ceylan) : Guilbert de Pixérécourt, sa vie, son mélodrame, sa technique et son influence. — Mention honorable.

1er Mars : Mlle Stella Rubinstein, de Cracovie (Autriche) : Les relations entre la France et la Pologne de 1680 à 1683.

12 Avril : Mlle Tourtzer, de Zniovaralia (Hongrie) : Louis Stur et l'idée de l'indépendance slovaque (1815-1856). — Mention très honorable.

29 Avril : M. Rooker, de Londres : Francis Thompson. — Mention honorable.

29 Mai : M. Borgerhoff, de Leau (Belgique) : Le théâtre anglais à Paris sous la Restauration. — Mention très honorable.

31 Mai : M. Rücker, de Gradlitz (Autriche) : Les origines de la conservation des monuments historiques en France. — Mention très honorable.

7 Juin : M. Avedik Mesrobian, de Zeitoun (Asie Mineure) : Les conceptions pédagogiques de Diderot. — Mention honorable.

13 Juin : Mlle Ida Frances Treat, de Joliet (États-Unis) : Un cosmopolite italien au XVIIIe siècle, Francesco Algarotti. — Mention honorable.

16 Juin : M. Clinton Joseph Masseck, de Grand-Rapide (Michigan, États-Unis) : Richard Jefferies. Étude d'une personnalité. — Mention honorable.

— La Société de l'histoire de France a tenu son assemblée générale le 6 mai, sous la présidence de M. Élie Berger. M. Maurice Roy a fait une lecture sur « la disgrâce de Philibert De Lorme en 1559 » ; puis M. Noël Valois a lu un rapport sur les publications distribuées par la Société pendant l'année écoulée qui sont :

le t. Ier des *Mémoires* de Robert III de la Marcq, maréchal de Florange, édition entamée par R. Goubaux continuée par P.-A. Lemoisne; les *Mémoires* du marin Philippe Prévost de Beaulieu-Persac édités par Ch. de La Roncière; le t. III des *Mémoires* du cardinal de Richelieu, relatif aux années 1620-1623; le t. II du *Journal* de Jean Vallier, édité par H. Courteault, important pour les événements de la Fronde (1649-1651); et le t. Ier des *Lettres* du duc de Bourgogne à Philippe V (1703-1708), correspondance recueillie par A. Baudrillart et annotée par L. Lecestre.

— Société nationale des Antiquaires de France. Le 21 mai, M. L. Dimier a étudié des sculptures encastrées, au XIXe siècle, dans une cheminée du château de Fontainebleau et qui doivent provenir d'une cheminée exécutée, sous Henri II, par Pierre Bontemps. — Le 11 juin, M. Maurice Roy lit le marché, passé le 2 avril 1539, avec l'italien Francisque Scibec de Carpi pour la menuiserie de la Galerie de François Ier à Fontainebleau.

— Il vient de se constituer une « Société des amis de la Bibliothèque nationale et des grandes bibliothèques de France », qui a pour objet principal d'enrichir et de compléter les collections du grand dépôt national et de protéger également les autres bibliothèques de Paris et des grandes villes de nos provinces. La Société organisera des conférences, des visites de bibliothèques, des expositions. Les membres du bureau groupent des représentants des principales sociétés de bibliophiles et de bibliographes. Le président est M. Francis Charmes, de l'Académie française; le secrétaire général, M. Alfred Pereire, le trésorier, M. Paul Lacombe; le siège social est actuellement à la librairie Champion, 5, quai Malaquais, à Paris.

— Nécrologie.

Gustave Pawlowski, qui vient de mourir à 72 ans, bibliographe et iconophile, avait été bibliothécaire d'Ambroise Firmin-Didot et avait rédigé les catalogues de vente de ces admirables collections; il avait publié de nombreux travaux sur l'histoire de l'imprimerie et de la gravure et avait rédigé la plupart des notices sur les graveurs dans la *Grande Encyclopédie*.

Paul Dreyfus-Bing, né en 1852, mort le 19 août, s'était fait connaître, sous le nom de Pierre Dauze, comme bibliophile et bibliographe, il avait fondé et dirigé la *Revue biblio-iconographique*.

Henri du Fayet de La Tour, conservateur-adjoint du Cabinet des médailles, né en 1855, est mort le 24 juin. Numismate, il avait étudié avec une grande compétence, en de remarquables travaux, publiés, pour la plupart, dans la *Revue numismatique*, les médailleurs italiens et français de la Renaissance.

Louis Passy, ancien élève de l'École des chartes, membre libre de l'Académie des Sciences morales, qui s'est éteint, doyen de la Chambre des députés, après une longue vie (il était né en 1830), s'était surtout occupé de questions d'économie politique et particulièrement d'études agricoles; il écrivit également plusieurs notices historiques, recueillies dans ses *Mélanges scientifiques et littéraires* (3 vol. de 1896 à 1907); dans ses *Éloges, notices et souvenirs* (2 vol. 1913) et avait entamé l'*Histoire de la Société nationale d'agriculture de France*, dont il publia le tome Ier,

relatif à la période de 1761 à 1793, en 1912. Il avait consacré un volume à *Frochot, préfet de la Seine*, intéressant l'histoire administrative de Paris, entre 1789 et 1815 (2e édit. en 1874).

Nous n'avons pas à rédiger ici une notice sur Émile Ollivier, né à Marseille en 1825, mort le 20 août à Saint-Gervais-les-Bains, dont la vie politique si éclatante en 1848, puis à partir de 1857, d'abord comme opposant républicain, puis comme rallié à l'Empire libéral et surtout comme chef du ministère du 2 janvier 1870, appartient à l'histoire de la France au XIXe siècle et a déjà été l'objet de nombreuses études. Mais nous devons rappeler que l'orateur qui n'avait publié dans l'âge mûr que deux ouvrages d'histoire religieuse : un *Manuel de droit ecclésiastique*, et *L'Église et l'État au concile du Vatican* (2 vol. 1879), à côté de courts volumes de polémique : *Lamartine* (1874), *Thiers à l'Académie et dans l'histoire* (1879), à propos de discours non prononcés à l'Académie française ; entama, en 1895, déjà entré dans la vieillesse, l'histoire des dernières années du Second Empire. Avec une rare activité, il poursuivit cette publication de mémoires et d'apologie, qui, sous le titre : *L'Empire libéral, études, récits, souvenirs*, compte actuellement seize volumes ; les chapitres du tome XVII, relatifs au siège de Metz et au rôle de Bazaine, paraissaient dans la *Revue des Deux Mondes*, à la veille de la mort de l'auteur. C'est là une longue déposition et un ardent plaidoyer, où abondent les morceaux brillants, les portraits écrits de verve ; œuvre qui devra être étudiée de manière critique, pour permettre de distinguer les parties susceptibles de servir utilement à l'histoire de la chute du Second Empire.

Henry Jouin, né à Angers en 1841, ancien secrétaire de l'École des Beaux-arts, archéologue, est mort le 12 août dernier. Henry Jouin a beaucoup écrit et laisse de nombreux ouvrages sur l'histoire de notre art français : de gros volumes consacrés à *David d'Angers*, à ses œuvres, à ses relations littéraires, à *Charles Le Brun et les arts sous Louis XIV* (Paris, 1889, in-4o) ; des monographies plus modestes sur *Coysevox* (1883), sur *Jean Goujon* ; des études sur l'ancienne Académie royale de peinture : textes de *Conférences* ; des notices sur des secrétaires perpétuels de la 4e classe de l'Institut : *Joachim Le Breton*, *Quatremère de Quincy*, etc. H. Jouin avait rédigé plusieurs catalogues et colligé des textes, ainsi la *Notice des Portraits nationaux* exposés en 1878, une liste de *Portraits d'artistes*, des lettres et un recueil d'épitaphes d'artistes français du XIXe siècle. Mais son activité s'est surtout dépensée dans deux grandes entreprises officielles, dues à l'initiative féconde du marquis Ph. de Chennevières : l'Inventaire des richesses d'art de la France et les Réunions des sociétés des Beaux-arts des départements. Secrétaire des deux comités, Jouin rédigea de nombreuses notices, des catalogues pour la première publication (ainsi le catalogue du musée d'Angers), des tables, et, pour le congrès annuel, dont il fut l'âme pendant de longues années, des rapports, des discours. On a pu reprocher à l'abondant écrivain de manquer de critique, et parfois de goût, dans ses jugements, mais il serait injuste d'oublier les services rendus et l'utilité des travaux accomplis. Dans la mesure de ses forces, Henry Jouin a essayé de suivre la trace des initiateurs : Chennevières, Montaiglon, Guiffrey et de servir aussi la cause de l'art français : la collaboration qu'il apporta à ces grands travailleurs conservera sa mémoire.

— L. MADELIN. *France et Rome*. Paris, Plon, 1913, in-12, 400 p. — Sous ce titre, M. Madelin vient de recueillir une demi-douzaine d'articles parus dans diverses revues au cours de ces dernières années. La plupart de ces articles ont été écrits à l'occasion de l'apparition d'ouvrages considérables : l'étude sur *la Pragmatique sanction* (*Un essai d'église séparée en France au XVe siècle*), s'appuie sur le volume de M. Noël Valois ; *La politique religieuse de Louis XIV* est étudiée à la suite du livre de Dejean sur Pavillon et des chapitres de MM. Lavisse et Rébelliau dans l'Histoire de France ; pour *la Constitution civile du clergé* et le *Concordat de 1801*, ce sont les travaux de MM. Sicard, de la Gorce, Mathiez, du cardinal Mathieu, qui en ont été le prétexte. Ce n'est pas à dire que M. Madelin n'ait pas, par des recherches personnelles et une documentation originale, contrôlé les opinions de ses devanciers ; mais où il nous livre plus directement le résultat de ses investigations personnelles c'est dans son exposé de *L'entrevue de Bologne et le Concordat de 1516* (qui est surtout un récit pittoresque de l'entrevue) et dans son analyse du *Journal d'un habitant français de Rome au XVIe siècle (1509-1540)*. Toutes ces études (à l'exception peut-être de cette dernière, qui, à mon sens, aurait pu être avantageusement remplacée par un article des *Mélanges de l'École de Rome*, sur *Les premières applications du Concordat de 1516*) ont trait à l'histoire des rapports du gouvernement français avec la papauté : elles sont écrites dans un style brillant et volontiers concret, qui rappelle la manière de M. Hanotaux ; elles sont animées du même esprit, nettement *concordataire*, si je puis dire. C'est ce qui fait l'unité de ces différents morceaux : M. M. d'ailleurs s'est plu à mettre lui-même en lumière cette unité dans le morceau initial, intitulé *France et Rome*, qui donne son titre au volume : à grands traits, il a tracé une sorte de philosophie de l'histoire, partiale et partielle, comme tous les essais de ce genre, des rapports de nos souverains avec les souverains pontifes. Du rappel de ces vicissitudes, il tire des pressentiments, et si je lis bien, des encouragements pour l'avenir[1]. — V.-L. B.

— J. SOYER. *Notes pour servir à l'histoire littéraire*. [Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*], 1912, in-8, 12 p. — Deux notes prouvant, à l'aide de textes tirés des Archives départementales du Loiret et des archives communales d'Orléans, que : 1° Eloi d'Amerval séjourna à Orléans en 1468, alors que, jusqu'à ce jour, le premier document certain sur le poète artésien datait seulement de 1483 ; 2° Olivier Maillart a prêché à Orléans le 13 février 1485, le 13 août 1497, le 14 novembre 1501.

— Nous avons reçu deux brochures du professeur Carlo Pio de MAGISTRIS. Dans la première : *Il contratto nuziale della figlia di Aldo Manuzio*, in-8, 16 p., (Extrait des *Studi critici per nozze Neri Gariazzo*), il publie le contrat de mariage, en date du 15 octobre 1529, entre Alda Manuce, la fille du célèbre imprimeur, et Bressanino Latone de Canneto ; il y ajoute quelques pièces relatives à la descendance issue de ce mariage. Dans la seconde : *L'elevazione di Cosimo I de' Medici*

1. Lire, p. 3 et 4, 1498 ; p. 248, 15 mars (et non mai), p. 255, 11 octobre (et non novembre). En général les épreuves ont été corrigées trop rapidement.

alla dignita di Granduca della Toscana nelle lettere dell' ambasciatore di Francia a Roma (*1569-70*), in-4, 25 p. (extrait des *Miscellanea di studi storici in onore di A. Manno*), il reproduit, en les accompagnant de notes succinctes, 14 dépêches adressées de Rome à Charles IX par son ambassadeur, Charles d'Angennes, évêque du Mans, entre le 19 décembre 1569 et le 31 juillet 1570. L'élévation à la dignité de grand duc de Toscane de Cosme Ier de Medicis provoqua le plus vif mécontentement chez le roi d'Espagne et l'Empereur, alors qu'elle était favorablement accueillie par le roi de France. Ce sont les manifestations de ces divergences de sentiments et les incidents qui en résultèrent, que l'on trouvera dans ces dépêches, tirées du fond français de notre Bibliothèque nationale. M. Pio de Magistris a ainsi apporté quelques éclaircissements à la politique suivie par Catherine de Médicis et par Charles IX en Italie, à la veille de la Saint-Barthélemy. — V.-L. B.

— Oursel. *Notes pour servir à l'histoire de la Réforme en Normandie au temps de François Ier, principalement dans le diocèse de Caen.* Paris, Fischbacher, 1913, in-8, 156 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Caen*). — Sous ce titre, M. O. vient de publier la thèse qu'il avait soutenue, il y a longtemps déjà, à sa sortie de l'École des Chartes, mais qu'il a considérablement développée. Il a pris pour base de son travail les registres du Parlement de Rouen, de la Tournelle, le fonds de l'archevêché, et il a lu tout ce qui, dans l'érudition ancienne et moderne, pouvait éclairer ces documents. Ce qu'il nous raconte surtout, c'est la persécution en Normandie, car, il faut bien le dire, nous ne pouvons guère, pour cette époque, connaître autre chose qu'elle : des réformés, nous ne savons que les noms de ceux qui payèrent de leur vie ou de la prison leur adhésion aux idées nouvelles. M. O. nous fait bien saisir la procédure suivie devant le Parlement ; comme beaucoup de condamnés en appelaient au Parlement, son travail jette de la lumière sur le mouvement réformé dans tous les diocèses normands. Il est regrettable que nous n'ayons pas ailleurs qu'à Rouen de fond ecclésiastique complet qui permette une étude approfondie de la Réforme. — M. O. a muni son excellent travail d'un très commode index. On ne pourra plus aborder l'histoire de la Réforme en Normandie sans avoir en mains cet intéressant mémoire. — H. P.

— Cte R. de Coligny. *Gaspard de Coligny, réponse à un chapitre de « Histoire partiale, histoire vraie ».* — M. le comte R. de Coligny, ému par le chapitre que M. Guiraud a consacré à l'Amiral dans son ouvrage : *Histoire partiale, histoire vraie*, a dans cette brochure, opposé aux appréciations du polémiste catholique, celles qu'il a tirées d'auteurs catholiques, officiers, ecclésiastiques ou simplement historiens. Il n'a pas de peine à montrer combien sont peu fondées les attaques dirigées contre Coligny et comment avec des textes mal interprétés ou tronqués, ou tout simplement dénaturés, on avait pu porter contre lui une condamnation que les faits sont loin de justifier.

— J.-J. Jusserand. *Ronsard.* Paris, Hachette, 1913, in-16, VI-217 p. (portrait.) — Après les savantes et minutieuses études de MM. Laumonier, Longnon, Vaga-

nay, Vianey, etc., il était bon qu'un « Ronsardisant » vînt pour le grand public tirer de ces études ce qu'elles contiennent de solidement établi et comme en exprimer la substance. C'est dire que le petit livre de M. J., paru dans la collection « Les grands écrivains français », arrive bien à son heure, et bénéficiera du regain de popularité mieux avertie et plus justement fondée qui, de nouveau, s'attache au chef de la Pléïade. Depuis de nombreuses années, M. J. s'est familiarisé avec la vie et l'œuvre de Ronsard, et c'est le fruit de longues études qu'il nous donne sous un mince volume. Il n'a pas séparé la biographie des ouvrages ; il a bien mis en lumière les différents épisodes de la vie du poète vendômois, passé, d'une touche discrète sur ses amours [1], insisté sur son rôle civique et politique ; surtout, il a su admirablement, en quelques traits justes et précis, replacer son auteur dans le milieu ou plutôt dans les divers milieux où il vécut. Ce qui prouve une connaissance à la fois profonde et sûre aussi bien de Ronsard que de son époque. Un dernier chapitre est consacré aux théories de Ronsard, aux caractères de sa poésie et aux vicissitudes de sa renommée. Au total un livre substantiel et élégant, certainement l'un des meilleurs de cette collection. — V.-L. B.

— Maurice Jusselin. *Helvétius et Madame de Pompadour, à propos du livre et de l'affaire « De l'Esprit », 1758-1761.* Le Mans, impr. Drouin, 1913, 58 p. in-8 (portraits et fac-similés). (Extrait de *La Révolution dans la Sarthe et les départements voisins*, tome VIII, janvier-mars 1913). — On connait l'émotion provoquée par la publication en 1758, par Helvétius, du fameux livre « De l'Esprit » dont la condamnation marqua le début de la lutte contre les philosophes. M. J. montre ici que si Helvétius ne fut pas plus inquiété, c'est en grande partie à la protection de Madame de Pompadour qu'il le doit. Ceci ressort nettement de plusieurs lettres adressées par l'ancien fermier général à un certain Collin, intendant de la marquise, conservées à la Bibliothèque de Chartres et jusqu'à présent inédites. Ces lettres, au nombre de sept, sont reliées à la fin d'un recueil de pièces relatives au livre « De l'Esprit », ayant appartenu à Collin dont il porte l'ex-libris. Elles sont de la main d'Helvétius, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les fac-similés donnés par M. J. Leur authenticité est donc nettement établie. Deux lettres du P. Plesse, également inédites, achèvent de montrer le rôle joué par les Jésuites dans la condamnation de l'ouvrage. — R. G.

— Benjamin Fabre. *Un initié des Sociétés secrètes supérieures. « Franciscus, Eques A Capite Galeato » (1753-1814).* Portrait et documents inédits. *Préface de Copin-Albancelli.* Paris, La Renaissance française, 1913, in-8, XXII-454 p. — M. F. fait partie de cette école d'écrivains qui, à la suite de l'abbé Barruel, expliquent toute l'histoire de France depuis le XVIIIe siècle par l'action de la

---

1. A propos de Marie, M. J. persiste à croire qu'elle s'appelait probablement de son vrai nom Marie Dupin. Cette hypothèse vient d'être à nouveau combattue par M. Vaganay qui penche, sans en être absolument sûr, — il est bien malaisé d'avoir une certitude en pareil cas, — pour le nom de Guiet (*Pour mieux connaître Ronsard. Le IIe livre des Amours*, dans la *Revue des Bibliothèques*, janvier-mars 1913).

Franc-Maçonnerie. Il a eu entre ses mains les papiers d'un homme qui semble avoir joué un rôle digne d'attention dans le mouvement maçonnique, de 1770 à 1814, mais, par égard pour ses descendants, l'auteur ne nous donne pas le nom véritable de son héros. Des papiers qui lui furent communiqués, M. F. publie une partie, et il nous apporte ainsi des renseignements qui ne manquent pas d'intérêt ; d'abord sur les divisions de la Maçonnerie à la fin du règne de Louis XV et le Convent de 1773, qui aboutit à la formation définitive de « l'Ordre royal de la Franc-Maçonnerie », ensuite sur la reconstitution du Grand Orient au temps du Directoire et du premier Empire. Napoléon eut quelque peine à rendre son unité à la Maçonnerie qu'il chargea Cambacérès de diriger et aussi de surveiller. M. F. estime que l'archichancelier s'acquitta assez mal de cette dernière tâche, sans doute avec intention et qu'ainsi, émule de Fouché, Talleyrand ou Caulaincourt, il aurait, lui aussi, trahi l'Empereur. Ce n'est qu'une hypothèse, mais ce que l'on sait du rôle équivoque de Cambacérès en 1814 et 1815 ne la rend pas absolument inacceptable.

Malheureusement M. F. ne s'est pas contenté de publier des documents, de façon d'ailleurs médiocre ; il les a accompagnés de commentaires hostiles à la Franc-Maçonnerie qui ne s'appuient pas toujours suffisamment sur les textes qu'il édite. Il est regrettable qu'il n'ait pas mieux aperçu la distinction qu'il convient de faire entre les formes de la polémique politique et celles de l'histoire. — A. G.

LIVRES NOUVEAUX

Généralités. — *D. C. Boulger.* The history of Belgium, 1815-1865 : Waterloo to the death of Leopold I. London, Pitman, 18 s. — *H. Pirenne.* Geschichte Belgiens (Allgemeine Staatengeschichte herausgegeben von K. Lamprecht). Gotha, Perthes, 16 mk. — *A. Viallate* et *M. Caudel.* La vie politique dans les deux mondes. Paris, Alcan, 10. 00.

Histoire politique intérieure. — *J. Berland.* Les sentiments des populations marnaises à l'égard de l'Angleterre à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe. Châlons-sur-Marne, impr. A. Robat. — *A. Birkead.* The story of the french Revolution. London, Harrap, 3 s. 6. d. — *V. Chareton.* La Réforme et les guerres civiles en Vivarais, particulièrement dans la région de Privas, 1544-1632. Paris, Documents d'histoire, 13, rue Lacépède, 8. 00. — *P. Dufay.* Les sociétés populaires et l'armée, 1791-1794. Paris, Daragon, 3. 50. — *A. Feugère.* L'abbé Raynal et la Révolution française (Extr. des *Annales révolutionnaires*). Paris, E. Leroux. — *C. Foley.* Les fantoches de la peur (1792 à 1794). Paris, Bloud. — *R. Goubaux* et *P. A. Lemoisne.* Mémoires du maréchal de Florange, dit « le jeune adventureux ». Tome Ier, 1505-1521. Paris, Laurens, 9. 00. — *O. G. de Heidenstam.* Marie-Antoinette, Fersen et Barnave, leur correspondance. Paris, Calmann-Lévy, 3. 50. — *G. Lavalley.* Trois journées de Napoléon à Caen en 1811 et passage de

Marie-Louise en 1813. Caen, Jouan. — *Ch. Maciet*. Souvenirs de l'invasion et du siège de Paris, publiés par *F. Rousseau*. Paris, Plon, 3. 50. — *A. Mathiez*. Les grandes journées de la Constituante, 1789-1791 (L'histoire par les contemporains). Paris, Hachette, 2. 00. — *C. Perroud*. Lettres de Mme Roland. Nouvelle série, 1767-1780. Tome Ier. (Collection des documents inédits sur l'histoire de France). Paris, E. Leroux. — *H. Prehn von Dewitz*. Marie-Antoinette, Königin von Frankreich. Hamburg, A. Janssen, 6 mk. — *Lt-Col Rousset*. Trente ans d'histoire (1871-1900). Tome II. Première partie, 7. 50. — *M. Tourneux*. Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française. Tome V. Tables. Paris, H. Champion, 10. 00. — *F. Uzureau*. La promesse de fidélité à la Constitution de l'an VIII dans le diocèse d'Angers. Angers, G. Grassin.

Histoire diplomatique. — *Vte de Brinont*. Le cardinal de La Rochefoucauld et l'ambassade de Rome de 1743 à 1748. Paris, Auguste Picard. — *R. Koser*. Geschichte Friedrichs des Grossen. Stuttgart, J. G. Cotta, 12 mk. 50. — *W. Trummel*. Der norddeutsche Neutralitätsverband, 1795-1807. Hildesheim, A. Lax, 3 mk. 20. — J. *Turquan* et *J. d'Auriac*. Une aventurière de haut vol. Lady Hamilton, ambassadrice d'Angleterre et la Révolution de Naples, 1763-1815. Paris, Émile-Paul, 5.00.

Histoire militaire. — *J. Aigoin*. La promotion des officiers-élèves de Saint-Cyr. Souvenirs de 1870. Paris et Nancy, Chapelot, 3.00. — *G. W. Allen*. A naval history of the american Revolution, 2 vols. London, Constable, 12 s. 6 d. — *Baumgarten-Crusius*. Die Sachsen 1812 in Russland. Nach Tagebüchern von Mitkämpfern. Leipzig, J. Wigand, 1 mk. 50. — *A. Bezzenberger*. Ostpreussen in der Franzosenzeit. Konigsberg, Grafe und Unzer, 6 mk. — *Maj. F. von Boch*. Erinnerungen an eine grosse Zeit (1813-1815). Berlin, Eisenschmidt, 1 mk. 30. — *A. Brabant*. In und um Dresden, 1813. Dresden, A. Köhler, 4 mk. — *J. C. Dohla*. Tagebuch eines Bayreuther Soldaten aus dem nordamerikanischen Freiheitskrieg von 1777-1783. Bayreuth, Grau, 3 mk. — *H. Fabricius*. Besançon-Pontarlier. Die Operationen des Generals von Manteuffel gegen den Rückzug des französichen Ostheers II. Tl. Pontarlier. Oldenburg, Stalling's Verlag, 8 mk. 50. — *L. von Falkenstein*. 1813-1815. Deutscher Heldenhumor, herausgegeben von *L. von Kulekreuth*. Berlin, Curtius, 3 mk. 50. — *M. Grunwald*. Die Feldzüge Napoleons. Wien, W. Braumuller, 4 mk. — Guerre de 1870-71. La première armée de la Loire, Toury-Epernon. (Publication de la Section historique de l'état-major de l'armée). Paris, Chapelot, 15.00. — *E. Hans*. Saarbrücker Kriegserinnerungen aus der Vorpostenzeit bei Saarbrücken bis zur Schlacht von Spichern. Saarbrucken, Claus, 2 mk. 50. — *Ferd. Jacobsen*. Plan der Völkerschlacht bei Leipzig 1813. Leipzig, C. Jacobsen, 0 mk. 30. — *Cne A. Ledru*. Montbrun, 1809. Paris, Fournier. — *Col E. Picard* et *L. Tuetey*. Correspondance inédite de Napoléon Ier conservée aux archives de la Guerre. Tome IV, 1811. Paris, Charles-Lavauzelle, 18.00. — *F. X. Remling*. Die Rheinpfalz in der Revolutionszeit von 1792-1798. Munchenn, Scholler, 1 mk. 20. — *Major général Robinson*. Waterloo, traduit par le capitaine *Leseble*. Paris, Charles-Lavauzelle, 4.00. — *Tronchin*. Geschichte des Infanterie-Regiments von Winterfeldt (2. Oberschlesisches) Nr. 23. Fortgesetzt von *Naumann*. Berlin, Mittler, 16 mk. — *Col Vaché* Napoléon en campagne. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 4. 00. — *R. Villatte des Prugnes*. Les effectifs de la Grande Armée pour la campagne de Russie de 1812 (Extr. de la *Revue des études historiques*). Paris, A. Picard.

Histoire religieuse. — *Abbé A. Auguste.* Les sociétés secrètes catholiques du XVIIe siècle et M. H. Boudon, grand archidiacre d'Évreux. Paris, Auguste Picard. — *P. Barbery.* L'œuvre de la propagation de la foi à Grenoble et à Lyon, 1647-1792. Montauban, impr. coopérative. — *H.-C. Barnard.* The little schools of Port-Royal. Cambridge University press, 7 s. 6 d. — *P. Fiel* et *A. Serrière.* Apostolat d'un prêtre lorrain. Gustave III et la rentrée du catholicisme en Suède. Paris, Plon, 3. 50. — *Abbé Marteret.* La confrérie de l'adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement de Villenauxe-la-Grande, 1713-1913. Troyes, impr. Frémont. — *Ch. Urbain* et *E. Levesque.* Correspondance de Bossuet. Tome VII. Paris, Hachette, 7. 50.

Histoire économique et sociale. Histoire coloniale. — *J.-L. Borgerhoff.* Le théâtre anglais à Paris sous la Restauration. Paris, Hachette, 5.00. — *John Dean Paul.* Journal d'un voyage à Paris au mois d'août 1802, traduit par *P. Lacombe.* Paris, A. Picard. — *C. Dupin.* Œconomiques, 1745, publié par *M. Aucuy.* Tome Ier (Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France). Paris, Rivière. — *P. Fromageot.* Une cousine du grand Condé, Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon et de Mecklembourg. Paris, Émile-Paul, 5.00. — *J. Gaston.* La communauté des notaires de Bordeaux, 1520-1791. Bordeaux, Y. Cadoret. — *A.* et *G. Grandidier.* Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar. Tome VI. Paris, Union coloniale. — *A. Grandidier, H. Froidevaux* et *G. Grandidier.* Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar. Tome VIII. Histoire de la grande île de Madagascar par Flacourt. *Nouvelle édition.* Paris, Union coloniale. — *Hubert-Jacques.* Les journées sanglantes de Fez, 17-18-19 avril 1912. Paris, Chapelot, 3.50. - *P. Ch. Laurent de Villedeuil.* Œuvres de Émile et Isaac Pereire. Documents sur l'origine et le développement des chemins de fer, 1832-1870. Tome III. Paris, Alcan, 12.00. — *Vte de Romanet.* Les provinces de la France. Paris, Nouvelle librairie nationale.

Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art. — *L. Bégule.* La cathédrale de Lyon. Paris, H. Laurens. — *J. Belleudy.* Duplessis, peintre du roi, 1725-1802 (Publications de l'Académie de Vaucluse). Chartres, impr. Durand. — *G. Chinard.* L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVIIe et au XVIIIe siècle. Paris, Hachette, 3.50. — *P. d'Estrée.* Le théâtre sous la Terreur, 1793-1794. Paris, Émile-Paul, 7. 50. — *G. Hardy.* Le « De civitate Dei », source principale du Discours sur l'histoire universelle. Paris, E. Leroux, 2. 50. — *T. Leclère.* Hubert Robert et les paysagistes français du XVIIIe siècle. Paris, H. Laurens. — *J. Locquin.* Nevers et Moulins (Les villes d'art célèbres). Paris, H. Laurens, 4.00.

Histoire locale et généalogique. — *H. Frotier de la Messelière.* Filiations bretonnes, 1650-1912. Tome Ier, fasc. III. Saint-Brieuc, R. Prud'homme. — *L. Lex.* A travers Mâcon, ses rues, ses monuments. Mâcon, Société des amis des arts, 3.50. — *H. Corbel.* Petite histoire de Neuilly-sur-Seine. Tours, E. Arrault.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

L'enseignement secondaire avant et pendant la Révolution d'après des travaux récents[1]

On est encore insuffisamment informé de l'état de l'enseignement en France avant et pendant la Révolution. Cependant chaque année paraissent des monographies, et bientôt il sera possible de tracer un tableau d'ensemble.

Un des ouvrages les plus importants qui aient paru est celui de M. l'abbé Joseph Peter sur l'enseignement secondaire dans le Nord. Il permet de se faire une idée précise de ce qu'étaient les études avant et après 1789 dans un grand département, qui devait ressembler à beaucoup d'autres. Récemment aussi a été publiée l'étude importante de M. Quignon sur l'École centrale de l'Oise.

I. — L'enseignement dans le Nord avant 1789

C'étaient les Jésuites qui, au XVIIIe siècle, étaient les maîtres de l'enseignement, en Flandre, en Cambrésis et en Hainaut, comme dans le reste du royaume. Après l'expulsion des Jésuites, sur 26 collèges, 11 furent dirigés par des réguliers, surtout des Récollets, et 15 par des prêtres séculiers : parmi ceux-ci, les collèges de Valenciennes et de Cambrai ; le collège d'Anchin, à Douai ; le collège de la Ville, à Lille, etc. Quinze avaient plus de 100 élèves : celui d'Anchin, à Douai, en avait 480, celui

1. Joseph Peter, *L'enseignement secondaire dans le département du Nord pendant la Révolution (1780-1802)* (thèse de doctorat ès lettres de l'Université de Lille). In-8, 192 pp., Lille, 1912. — Quignon, *L'école centrale de l'Oise (1796-1804)*, Paris, 1913. — Godart, *L'école centrale de Seine-et-Oise (Revue de l'histoire de Versailles*, 1909 à 1911). — Aulard, *Napoléon et le monopole universitaire*, 1911. — L. Cahen, *Condorcet*, 1904. — Voir aussi James Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'Instruction publique de l'Assemblée législative*, 1889 — ; id. *de la Convention*, 1891, 4 vol. — Fr. Picavet, *Les idéologues*, 1891.

de Valenciennes, 400 ; Cambrai, Le Cateau, Le Quesnoy, 300 ; Saint-Pierre de Lille, 250 ; le collège de la Ville à Lille, 200, etc. [1]. Ces établissements vivaient, non seulement des rétributions scolaires [2], mais des libéralités des abbayes, des municipalités ou des particuliers. Quelques-uns étaient assez riches. Plusieurs avaient des revenus fonciers élevés : le collège d'Anchin, 60.000 l. ; le collège de la Ville, à Lille, 25.000 l. ; celui de Saint-Waast, à Arras, au diocèse de Cambrai, 21.000 ; celui de Valenciennes, 21.000 ; celui de Bergues, 12.000.

Ils étaient administrés, suivant l'édit de 1763, par un bureau de huit membres : l'évêque, deux officiers de justice, deux magistrats de la Ville, deux notables, le principal. Le collège de Cambrai était administré par les États du Cambrésis ; l'évêque, le principal, le procureur général syndic des États, le premier député de la Noblesse, le premier député du Clergé, deux députés du Tiers, composaient le bureau. Les chaires destinées aux séculiers étaient données au concours. L'administration des collèges, dont la plupart des professeurs étaient ecclésiastiques, était donc devenue laïque. Comme dans l'assistance, qui tendait de plus en plus, suivant les doctrines des philosophes et des philanthropes, à devenir un service public et sécularisé, l'éducation était, dans son administration, un service sécularisé aussi, et les inspecteurs et administrateurs étaient, non des ecclésiastiques, mais des laïques, intervenant au nom de l'État.

L'enseignement avait pour bases la religion catholique et le latin. On enseignait peu le français, très peu l'histoire moderne, mais beaucoup l'histoire ancienne, particulièrement la romaine, peu les mathématiques, et point du tout les sciences concrètes ni les langues vivantes. L'éducation n'était pas négligée ; on apprenait les belles manières, on jouait des pièces de théâtre, on se formait pour le monde : c'était la tradition des Jésuites, en qui Voltaire, reconnaissant, a montré de remarquables éducateurs. Cet enseignement formait donc des chrétiens, en même temps que des humanistes, des lettrés et des mondains ; il formait aussi inconsciemment, par l'éloge des Républiques antiques et des héros de la Grèce et de Rome, des républicains, dans une monarchie absolue. L'éducation, dans les collèges du Nord, ressemblait de tout point à celle qu'avait reçue

1. Peter, thèse, p. 35.

2. 400. l. au collège d'Anchin, à Douai ; 700 l. au collège des Anglais, à Douai ; 300 l. à Bergues et à Merville ; 400 l. à Bailleul ; 400 à Lille, etc. (Dieudonné, *Statistique du département du Nord*, 1804, t. III, pp. 136-140.)

par exemple le jeune Ségur, à la fois chrétienne et mondaine, monarchiste et républicaine, pleine de contradictions, comme la société d'alors.

Au moment même où l'administration des collèges commençait à se laïciser, se formait définitivement, parmi les magistrats, les lettrés et les savants, un courant d'opinion très puissant en vue de la réforme des études secondaires. Ce n'était pas seulement aux classes privilégiées qu'était réservé l'enseignement des collèges, mais à la bourgeoisie, aux fils d'avocats, d'hommes de loi, de négociants, de fabricants, de petits officiers royaux, bref à cette classe éclairée, aisée, sinon riche, qui commençait à faire l'opinion, et qui, d'accord avec beaucoup de privilégiés, attaquait vivement les institutions existantes. Cette bourgeoisie avait besoin d'un enseignement mieux adapté à son rôle social et politique, ou plutôt au rôle qu'elle rêvait de jouer bientôt, et, par suite, mieux harmonisé avec le progrès incessant des sciences et des arts et avec tout le mouvement intellectuel et philosophique du temps. Elle ne visait pas à former des chrétiens, mais des citoyens.

Ce mouvement doctrinal, qui venait de loin, prit un développement singulier à partir de l'expulsion des Jésuites, qui, on le sait, fut consommée par toute la France, en 1764, à la suite d'arrêts des divers Parlements. L'*Essai d'éducation nationale* de La Chalotais, procureur général du Parlement de Rennes, est de 1763. Le *Mémoire sur l'éducation publique*, du savant Guyton de Morveau, est de 1764. Le *Plan d'éducation* du président Rolland est présenté au Parlement de Paris en 1768. Il ne s'agissait plus de « faire des prêtres et des théologiens », disait Guyton de Morveau ; il n'était plus question, écrivait La Chalotais, de continuer un enseignement qui « se ressentait partout de la barbarie des siècles passés où l'on ne faisait étudier que ceux qui se destinaient à la cléricature » ; il fallait former des citoyens par un enseignement « national ». On sent qu'avec le départ de la Société des Jésuites, humaniste et cosmopolite, il y a quelque chose de changé. Tout, dans les aspirations du pays, devient national, et de plus en plus, ce sentiment s'exalte sous l'influence de la philosophie française et du spectacle d'une nation nouvelle qui se crée au delà de l'Atlantique. Je ne connaissais, lorsque j'entrai dans le monde, dit Voltaire [1], « ni les lois principales ni les intérêts de ma patrie. Pas un mot de mathématiques, pas un mot de saine philoso-

1. *Dictionnaire philosophique*, au mot *Éducation*.

phie : je savais du latin et des sottises. » Maintenant, on voulait un enseignement vraiment français, fondé sur la langue nationale autant que sur la latine, sur l'histoire nationale et la géographie du pays, enfin sur les sciences nouvelles et les langues parlées en Europe.

Sous l'influence de ces doctrines, les nouveaux éducateurs qui succédèrent aux Jésuites — les Récollets, dans le Nord, les Oratoriens ailleurs, et aussi les prêtres séculiers, — plus imbus de l'esprit du siècle, modifièrent parfois l'enseignement des collèges. Il ne pouvait en être autrement. L'atmosphère intellectuelle se trouvait profondément transformée. D'Alembert n'écrivait-il pas à Voltaire, le 4 mai 1762, après la condamnation de la Congrégation de Jésus : « Je vois tout en ce moment couleur de rose. Je vois d'ici les jansénistes mourant de leur belle mort, après avoir fait mourir les Jésuites de mort violente, la tolérance s'établir, les protestants rappelés, les prêtres mariés, la confession abolie, et le fanatisme écrasé » ?

Aussi, même dans ces pays de Flandre, pourtant si catholiques, et où, pendant la Révolution, dominera de beaucoup le clergé réfractaire, quelques collèges, comme celui d'Anchin, à Douai, et celui de Saint-Pierre de Lille, se transformèrent en partie. Des cours spéciaux de mathémathiques, de géographie, d'histoire moderne furent ajoutés à l'enseignement traditionnel. C'est à cette époque aussi — après 1760 — que furent créées des écoles spéciales : écoles de mathématiques, à Lille et à Valenciennes ; écoles de dessin, à Lille, Dunkerque, Bergues, Cambrai, Douai, Valenciennes ; écoles d'architecture, à Dunkerque, Lille et Douai. Valenciennes possédait une académie de dessin, peinture et sculpture, et une école de mathématiques. Il existait un Jardin botanique et une école de botanique à Lille. Ce mouvement, qui s'accentua vers 1770, avec la renaissance des arts et des sciences, exerça sans doute quelque influence sur les collèges secondaires eux-mêmes.

Il semble que l'on ne pouvait vraiment transformer l'enseignement traditionnel qu'en juxtaposant aux collèges des écoles spéciales, où seraient étudiés les sciences et les arts : les mathématiques, le dessin, l'architecture, la sculpture, etc. Par là même on formerait des architectes à une époque où la bourgeoisie riche demandait plus de bien-être et de luxe dans l'habitation. Plus tard, les enseignements, dits spéciaux, entreraient en partie dans le programme général d'éducation. M. Peter n'a

pas examiné cet aspect des choses, et je ne vois pas qu'il ait été envisagé avant lui.

En 1789, la bourgeoisie de Douai et de Valenciennes demandait des réformes profondes dans l'enseignement : « un plan nouveau et général des études », une certaine uniformité des programmes et des méthodes. L'Ancien régime était condamné. La Révolution allait transformer toute l'éducation.

II. — La période transitoire

La transformation ne fut pas brusque. Il ne pouvait en être autrement. L'Assemblée constituante trouvait des collèges dont beaucoup étaient prospères, riches, bien pourvus d'élèves et de maîtres ; elle y voyait des éducateurs, dont quelques-uns avaient été assez souples pour modifier un enseignement traditionnel ; elle héritait aussi de toute une série de plans d'éducation nationale, dus à des savants et surtout à des membres éclairés des Parlements, qui, par les bureaux d'administration des collèges, avaient eu la haute main sur l'éducation de la jeunesse, depuis l'expulsion des Jésuites. Sans doute, le personnel existant, continuateur des méthodes des Jésuites, ne pouvait s'adapter à un plan d'éducation tout différent, et c'était là une difficulté réelle. Mais l'Assemblée constituante ne songea pas tout de suite à une refonte complète ; elle entendit bien un long rapport de Talleyrand, mais ce fut tout. Elle laissa subsister les collèges. D'après le décret du 26 septembre 1791, ils devront continuer « d'exister provisoirement sous le régime actuel ».

Cependant les collèges étaient dépossédés de leurs biens, considérés comme biens nationaux — il est vrai que ces biens ne furent pas vendus ; — puis les octrois municipaux, dont une partie était affectée à quelques collèges par plusieurs municipalités, furent supprimés. En même temps qu'ils perdaient leurs ressources, les collèges perdaient leurs professeurs, en grande partie, du moins, dans le Nord. Les ordres et congrégations étaient supprimés, ce qui pouvait atteindre les collèges, où enseignaient des religieux. Le serment à la Constitution civile du clergé, qui fut refusé dans le Nord, au commencement de 1791, par la plupart des professeurs, astreints à cette obligation comme « fonctionnaires publics ecclésiastiques », désorganisa l'enseignement. Il fallut pourvoir au remplacement par la voie du concours (décret du 15 avril 1791).

Des difficultés et des conflits surgirent : plusieurs municipalités, comme Valenciennes, voulurent se dispenser du concours. Mais le Directoire du département les rappela à l'ordre. Ailleurs, à Cassel, la municipalité, contre-révolutionnaire, laissa rentrer les Récollets, en octobre 1791, bien qu'ils n'eussent pas prêté serment : d'où une vive campagne des Jacobins de cette ville pour rappeler la municipalité au respect de la loi. Les candidats furent peu nombreux, et les municipalités, qui prirent l'administration des collèges, furent souvent récalcitrantes. Bref, en 1792, le personnel était composé parfois d'anciens prêtres, le plus souvent de patriotes, jacobins, dont la plupart n'avaient jamais enseigné : beaucoup étaient médecins, juges, administrateurs, commerçants ; ils cumulaient diverses fonctions, et, les ressources des collèges ayant beaucoup diminué, ils recevaient des traitements très faibles, 800, 600 et même 400 l., payés en assignats, qui, à cette époque, commençaient à subir une dépréciation assez sensible. L'enseignement ne se modifia pas beaucoup, bien qu'on signale au collège d'Anchin l'introduction de la physique et de la chimie, secondée par un riche laboratoire et une belle collection d'instruments provenant d'abbayes et du baron de Tott, émigré. Dans ces conditions, il ne pouvait point faire de progrès. Le nombre des élèves diminua. Le manque de revenus et l'insuffisance des traitements expliquent la pénurie de professeurs, et par suite le manque d'élèves.

III. — Les écoles centrales : Les écoles de Lille et de Beauvais.

La Révolution n'avait encore rien créé d'original. L'Assemblée constituante avait eu tout un monde à refaire et n'avait pu donner ses soins à l'éducation nationale. L'Assemblée législative ne fit non plus aucune réforme, aucune fondation. Mais des projets avaient été développés, notamment par Condorcet, et la Convention devait appliquer en partie les idées exprimées par ce philosophe, dans sa création originale des Écoles centrales.

On connaît les conceptions de Condorcet. Il les a exposées dans un grand rapport lu à l'Assemblée législative. Les bases de l'enseignement doivent être la morale, indépendante de toute religion, les lois nationales, la Déclaration des Droits et la Constitution. L'enseignement sera vraiment moderne et utilitaire, sauf dans les neuf Lycées de France, sortes d'Universités. Dans ce qu'il appelle les Instituts, on étudiera les sciences théo-

riques et appliquées et les sciences morales et politiques. Il réserve les langues anciennes aux Lycées. Car, suivant lui, les sciences sont préférables aux lettres et à la philosophie pour la formation rapide et sûre de la raison. Ce n'est plus l'esprit classique, mais l'esprit de l'Encyclopédie, de Voltaire, de Newton et de Lavoisier. Le plan d'éducation est rajeuni, adapté aux besoins d'une société régénérée et aux exigences d'une époque où les sciences de la nature et de l'homme ont pris un essor inconnu.

Le 7 ventôse an III, les Écoles centrales étaient créées par la Convention ; il devait y avoir une École centrale par groupe de 300.000 habitants. Ces écoles correspondaient à peu près aux Instituts de Condorcet. Le département du Nord avait droit à trois établissements ; mais le décret du 3 brumaire an IV décida qu'il n'y en aurait qu'un. L'école centrale fut établie à Lille, après l'avoir été un moment à Maubeuge, à l'extrémité du département. Le département de l'Oise eut son école à Beauvais.

En principe, les professeurs devaient être choisis par un jury d'examen. Le concours eut-il lieu, comme il avait été annoncé ? Pour Lille, on ne sait. En tout cas, deux anciens professeurs reparurent : Guffroy, pour les belles-lettres ; Watteau, pour le dessin. A Beauvais, il n'y eut pas un vrai concours, avec des épreuves directes. Le jury ne voulut pas juger tant les connaissances que la méthode et les titres, et c'est d'après ces éléments, et d'après les recommandations de savants tels que Laplace, Lagrange, et de lettrés comme Garat, Ginguené et Daunou, qu'il se décida [1]. L'école de Lille ne commença ses cours qu'à la fin de décembre 1796 ; celle de Beauvais s'ouvrit le 25 juillet de la même année.

Le programme général. — Suivant le décret du 3 brumaire an IV, l'enseignement des Écoles centrales était distribué en trois cycles. 1er cycle (enfants de 12 à 14 ans) : langues anciennes et langues vivantes, dessin, histoire naturelle. 2e cycle (de 14 à 16 ans) : sciences (mathématiques, physique et chimie expérimentales). 3e cycle (de 16 à 18 ans) : belles-lettres et grammaire générale, histoire, législation.

Les enfants de douze ans, sortant des écoles primaires, pouvaient entrer à l'École centrale. Entre les écoles élémentaires et ces écoles au

1. G.-H. Quignon, professeur au lycée de Beauvais, *L'école centrale de l'Oise (1796-1804)*. Paris, Champion, 1913, in-8, 95 p. ; pp. 14-28.

programme complexe, pas d'intermédiaire. Il y avait là un défaut qu'avait eu soin d'éviter Condorcet — il avait, lui, en 1792, distingué quatre séries d'établissements : entre les écoles primaires et les Instituts, correspondant aux Écoles centrales, il avait placé les collèges. — De plus, chaque cycle était indépendant, spécialisé. Pendant deux ans l'élève étudiait les langues ainsi que le dessin, et rien d'autre. N'allait-il pas, de 14 à 16 ans, dans le cycle scientifique, oublier les langues ? Il n'y avait pas la continuité nécessaire à tout plan d'études. On avait concentré, simplifié, et certes, cette simplification était propre à donner des résultats ; mais dans l'enseignement, la variété est, elle aussi, utile et féconde, à condition qu'on ne l'exagère point. Il est vrai que les professeurs de certaines écoles — et ce fut le cas précisément à Beauvais — atténuèrent ce défaut et firent porter sur les trois cycles l'enseignement des langues anciennes. Le cours de Belles-Lettres du troisième cycle était en partie un cours de latin.

Le programme était vraiment moderne. On y sent l'esprit scientifique et philosophique. Une large place est donnée aux sciences, non seulement aux mathématiques, mais aux sciences expérimentales, à la physique, à la chimie, à l'histoire naturelle, jusqu'alors complètement oubliées ; le dessin s'y ajoute, et par là même est donné aux élèves le sens de l'art et de la beauté plastique, totalement inconnu dans l'ancien régime scolaire. Enfin, les lettres ne se bornent pas aux langues anciennes, d'ailleurs un peu négligées et réservées, en théorie du moins, au premier cycle ; elles comprennent la grammaire générale et l'histoire, et se complètent par la législation. La grammaire générale, très cultivée alors, était une sorte de philosophie du langage, une étude de la structure des langues. Condillac avait montré l'importance des langues et des signes, comme instruments de raisonnement, et était allé jusqu'à dire qu'une science n'était qu'une langue bien faite. En tout cas, les signes en sont la condition nécessaire, et Guyton de Morveau et Berthollet le prouvaient avec éclat par leur invention de la nomenclature chimique, instrument indispensable aux progrès d'une science que venait de créer Lavoisier. Le cours de grammaire générale, de logique, comme nous dirions, était le couronnement naturel des belles-lettres. Il différait de nos cours de logique en ce que l'étude des langues en formait le centre. Quant à l'histoire, ce n'était plus seulement l'histoire ancienne, c'était toute l'histoire et celle de tous les peuples qui devait

être enseignée. La législation s'y rattachait, et aussi le droit naturel ; et par là la morale et la Déclaration des droits venaient couronner l'édifice.

Programmes des professeurs. — Mais chaque professeur était libre, semble-t-il, d'appliquer le programme comme il l'entendait. Il faut donc examiner les programmes particuliers suivis par les professeurs des Écoles centrales de Lille et de Beauvais.

Grammaire générale. — A Lille, le cours de grammaire, professé par Girard-Janin, est inspiré, non par l'esprit de Descartes, mais par l'esprit expérimental et positif de Newton et de l'Encyclopédie, de Locke et de Condillac. L'origine des idées est dans la sensation et l'expérience ; il faut donc développer l'observation et l'expérimentation, et le raisonnement, fondé sur l'expérience. Le XVIIIe siècle est le siècle de l'*acquis*, et non plus celui de l'*inné* ; c'est le siècle de l'évolution graduelle et continue. Tout est acquis par l'expérience. C'est à la lumière de ce principe qu'un professeur, comme Girard-Janin, examine les langues, méthodes analytiques et expérimentales ; la morale, ensemble de règles d'observation et d'expérience, indépendantes de tout dogme ; la politique, qui est expérimentale, elle aussi. — A Beauvais, Géruzez faisait, semble-t-il, un cours moins élevé et plus pratique, fondé sur l'analyse grammaticale et l'analyse logique, avec applications aux auteurs latins et français, et terminait par des conseils sur la composition [1].

Cette théorie des idées, ou *idéologie*, reçue avec tant de succès, et qui n'est que l'avènement de l'esprit positif et expérimental, condition du progrès même des sciences, s'introduit partout, pénètre tout l'enseignement, celui des lettres aussi bien que celui des sciences ; c'est une méthode générale, qui marque précisément le triomphe d'une nouvelle manière de penser.

Belles-Lettres. — A Lille, le programme de belles-lettres de Guffroy est très suggestif. En l'an V [2], après une introduction sur le sentiment et le goût en littérature et sur l'utilité des belles-lettres, il étudie l'histoire littéraire : 1° le siècle d'Alexandre, 2° le siècle d'Auguste, 3° le siècle des Médicis ; le « 4e et dernier siècle de la littérature, chez les Français ; suite de cette époque jusqu'à nos jours ». Ce qui est intéressant, c'est qu'il donne à ses élèves des notions sur la Renaissance italienne (on sait que la langue ita-

1. Quignon, p. 44.
2. Peter, p. 146-147.

lienne était très cultivée au XVIIIe siècle). Il ne dit pas « siècle de Louis XIV », et il fait du XVIIIe siècle une suite du XVIIe, — ce qui est vrai — c'est l'âge classique. Ce qui est curieux, c'est qu'il dise siècle d'Alexandre, et non siècle de Périclès ; en un sens cela s'explique : Alexandre représente la diffusion de l'hellénisme dans tout l'Orient. On saisit ici le sens de l'histoire générale de la civilisation.

En l'an VI, Guffroy montre le double objet des belles-lettres : 1° un objet principal — éloquence et poésie (éloquence veut dire prose, suivant le sens du mot latin *eloquentia*) ; 2° un objet accessoire : logique, critique, mythologie et antiquités. Par là le maître veut d'abord former le goût et développer le sentiment, et ensuite exciter le sens critique et considérer les œuvres comme des documents vivants sur l'humanité et les civilisations passées. Après l'étude littéraire, qui s'attache à la forme et en fait goûter les beautés, l'étude historique et philosophique, qui examine le fond lui-même et en fait valoir le sens.

Le cours de Guffroy est aussi tourné vers la pratique. Il insiste beaucoup sur l'éloquence (chez les Grecs, chez les Romains, chez les Français) ; il veut apprendre à devenir orateur. On lit dans son programme : « Exposé des qualités nécessaires à l'homme éloquent ; des différentes sortes de discours, etc. ».

Ce qui est original aussi, c'est que ce cours de belles-lettres voisine avec la logique et la théorie du langage, et s'appuie, en somme, sur le cours de grammaire générale.

Ainsi la logique, l'histoire, la mythologie, l'éducation du goût et de la faculté de s'exprimer, tout cela était mêlé dans ce cours à la fois théorique et pratique.

On peut se demander si le professeur expliquait ou faisait expliquer des textes. Comment procédait-il ? Il est impossible de le dire. Il aurait fallu assister à une classe.

Histoire. — C'est l'idée d'évolution et de progrès qui domine le cours général d'histoire. Le ministre Quinette avait recommandé aux professeurs de « faire connaître d'une façon générale la succession des événements chez les peuples qui ont mérité des historiens », de « faire observer la marche de l'esprit humain, l'organisation sociale », et de rendre les élèves capables de pousser plus avant. Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, avait déjà écrit l'histoire dans ce sens. Dans le

cours de Vanbavière, à Lille, l'on sent l'influence de Voltaire, en même temps que les influences philosophiques de tout le siècle [1].

Vanbavière passe en revue tous les peuples, depuis les Chinois et les Indiens, les peuples de la Méditerranée (Grecs, Romains) et les tribus primitives de l'Europe centrale et occidentale jusqu'aux nations de l'époque moderne. Il étudie surtout les institutions et les mœurs, « l'ignorance et les superstitions des IXe et Xe siècles », l'établissement de l'Inquisition dans l'Albigeois ; la Grande-Charte en Angleterre et l'origine des Républiques italiennes, les massacres de la Saint-Barthélemy et la fin des guerres civiles, sous Henri IV ; « la République des Hollandais », etc. Il n'oublie pas les États du Nord, la Suède, la Pologne, la Russie.

Il insiste sur les révolutions, sur les changements politiques, sociaux et religieux (tolérance, intolérance — Saint-Barthélemy et Révocation de l'Édit de Nantes), bref sur toutes les époques de crise, qui montrent bien les diverses forces sociales en action ou en lutte.

En outre, il donne une bibliographie à ses élèves ; il indique « sur chaque partie de l'histoire les auteurs qui en ont le mieux traité ». On reconnaît ici l'esprit critique et vraiment historique, qui, à la faveur de Voltaire et du spectacle des choses, se développait heureusement et devait porter ses fruits plus tard.

Législation. — En général, les cours de législation des Écoles centrales n'eurent pas beaucoup d'élèves, pas plus que ceux de belles-lettres et d'histoire. Ce cas général s'applique bien aux écoles de Lille et de Beauvais. Cependant le cours de Beauvais est intéressant. Il est fait par un licencié en droit, Peyre, âgé de trente-neuf ans. En trois années Peyre étudie : 1° le droit naturel ; 2° le droit des gens et le droit public ; 3° le droit civil. Il débute par la morale : la justice, l'équité, n'est-elle pas, en effet, le fondement du droit positif ? Théorique au commencement, le cours devient pratique à la fin, et c'est de cette dernière partie, relative au droit civil, que les auditeurs de Beauvais sont le plus curieux. Peyre réunit à son cours surtout des « pères de famille, tous d'un âge raisonnable », dit-il, et quelques jeunes gens travaillant chez le notaire ou l'avoué. C'est une petite École de droit. Il en était de même dans d'autres Écoles centrales : à Grenoble, presque tous les élèves de Berriat

1. Peter, p. 148-150.

Saint-Prix se destinaient au barreau [1]. Au moment où les anciennes Universités étaient supprimées, la tradition de l'enseignement juridique, rénovée par les principes révolutionnaires, qui dérivaient de Rousseau et de la Déclaration des Droits, se maintenait encore, et les études de droit, que les institutions anciennes et l'esprit processif avaient tant contribué à développer, se conservaient tant bien que mal. — On n'a pas assez pris garde à la manière dont a été donné pendant la Révolution l'enseignement pratique du droit. La question serait à étudier de très près : elle touche à la rénovation de la jurisprudence, qu'allait réaliser définitivement, après les lois civiles de la Révolution, la rédaction du *Code civil.*

Dessin. — Les belles-lettres, l'histoire, la grammaire générale aiguisent le goût et le sens critique et philosophique et font connaître l'homme et l'humanité.

Le dessin et les sciences font connaître et aimer la Nature. Le dessin est à la base de l'enseignement, dès l'entrée à l'École centrale. Il faut, suivant le précepte de Condillac, éduquer les sens, apprendre à voir, à saisir les traits essentiels des choses, à les choisir, à les synthétiser et à les marquer fortement. Les élèves ont à leur disposition une collection de peintures, de sculptures, de gravures et de médailles. Le dessin est en honneur. Les sujets de travaux paraissent avoir été au-dessus de l'âge des élèves. On proposait, à Lille, de véritables sujets de concours, analogues à ceux du concours de Rome. En l'an V : « Marius, assis sur les ruines de Carthage, regarde le licteur lui apportant l'ordre du préteur de sortir de son gouvernement, et lui répond : Va-t-en dire à ton maître que tu as vu Marius assis sur les ruines de Carthage ». En l'an VI, Bonaparte entraînant ses grenadiers au pont d'Arcole ; en l'an VIII, la mort de Desaix à Marengo. Après l'histoire ancienne, l'histoire du jour ; c'est l'union des héros de la France et de Rome. Là s'exerce l'influence antique — antique d'idées et de forme — qui domine déjà l'art français depuis une vingtaine d'années, avec Louis David. C'est un enseignement à la fois esthétique, moral et national.

A Beauvais, c'est un Brugeois, de grand talent, Vandenberghe, qui enseigne le dessin avec un très vif succès. Il attire à son cours des ouvriers de la manufacture de tapisserie et maintient le sens de l'art dans une ville qui doit sa richesse au goût de son industrie.

---

1. Quignon, p. 48 et note 3.

Sciences. — Les cours de sciences (de 14 à 16 ans) paraissent avoir donné de bons résultats. Arithmétique, géométrie, algèbre, trigonométrie, éléments de calcul différentiel, voilà ce que Ducroc enseigne à Lille ; il fait admettre brillamment un de ses élèves à l'École polytechnique. En physique, le professeur Duriez enseigne les dernières découvertes, notamment le paratonnerre de Franklin ; de même, en chimie, celles de Lavoisier.

A Beauvais, les professeurs de sciences, qu'on eut quelque mal à trouver, à cause de la proximité de Paris, où ils préféraient rester, semblent avoir été supérieurs à ceux de Lille : parmi eux, hors de pair, Biot, âgé de vingt-un ans, qui demeura quatre ans à Beauvais, jusqu'à sa nomination au Collège de France, en novembre 1800 — c'est un des plus grands noms de la science européenne. Pour la physique, Roard, encore un jeune homme, ancien élève de l'École polytechnique et préparateur de Lagrange et de Vauquelin : il faisait un cours de chimie tourné vers la pratique ; il eut sans doute à ses leçons des auditeurs, en dehors de ses élèves réguliers, et il rendit de grands services aux industries du pays, à la teinture, à la blanchisserie, à la tannerie et surtout à la céramique. Pour l'histoire naturelle, Debrun, connu des professeurs du Muséum, donne un enseignement très concret, ayant réussi à créer, malgré le manque d'argent et les difficultés de toute sorte, un Jardin botanique, et à réunir des collections d'animaux et de minéraux. Ce sont des hommes jeunes, ardents, pleins d'initiative, capables de former de vrais disciples. Ce n'est plus le personnel routinier, à l'enseignement purement verbal, des anciens collèges.

Bibliothèque. — La bibliothèque de l'École centrale de Lille peut donner une idée des ressources que possédaient élèves et maîtres. Cette bibliothèque avait été formée des livres enlevés aux établissements ecclésiastiques et aux émigrés, et enrichie de donations du ministère de l'Intérieur. En l'an VII, le gouvernement fit demander aux élèves la liste des ouvrages qui leur manquaient et qu'ils désiraient. Cette liste est un document fort intéressant [1]. Peut-être a-t-elle été rédigée autant par les maîtres que par les élèves.

Une liste d'ouvrages. — Parmi les ouvrages généraux demandés, il faut noter l'Encyclopédie et les éditions complètes des œuvres de Voltaire,

1. Peter, p. 152-153 (note 7).

de Rousseau, de Mably, de Diderot. — On voit que les hommes de cette époque plaçaient Mably à côté de Rousseau ; aujourd'hui la hiérarchie des valeurs est changée, et Mably est tout à fait au deuxième rang. On pourrait en dire autant de Raynal et de quelques autres. Des écrivains de second ordre eurent alors autant d'influence que les plus grands.

Pour la grammaire générale, divers dictionnaires et traités sont réclamés : le *Dictionnaire étymologique*, de Ménage, le *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie*, par le président De Brosses.

Pour les belles-lettres, les discours de Cicéron et ceux des orateurs grecs, traduits par Auger, et plusieurs ouvrages de critique littéraire, la *Poétique* de Marmontel, etc.

Pour l'histoire, Plutarque — le bréviaire des hommes de la Révolution ; — l'*Histoire philosophique* de Raynal ; l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, de Gibbon ; la *Richesse des nations*, d'Adam Smith ; l'*Origine des cultes*, de Dupuis : tous ouvrages célèbres, qui montrent en même temps l'influence du mouvement intellectuel anglais sur la France.

Pour l'histoire naturelle, les œuvres de Linné, de Lacépède ; les Planches de Buffon, enluminées. Pour le dessin, les œuvres de Raphaël et autres grands maîtres d'Italie ; les œuvres de Rubens et autres grands maîtres de l'École flamande ; les œuvres de Poussin et autres maîtres célèbres de l'École française.

On voit quelle largeur d'esprit a donné à l'enseignement l'esprit philosophique, critique, scientifique, en un mot, l'*idéologie*, qui n'est pas, comme on pourrait le croire d'après la critique de Napoléon, la recherche des connaissances absolues, abstraites et sans rapport avec la vie. C'est tout le mouvement intellectuel et moral du siècle qui se trouve représenté et favorisé par les Écoles centrales.

IV. — Les résultats des Écoles de Lille et de Beauvais

L'enseignement des Écoles centrales fut loué par les esprits vraiment modernes, comme Fourcroy, qui lui savaient gré d'avoir répandu la connaissance des sciences ; dénigré par des classiques, comme Rœderer, qui lui reprochaient de transformer les élèves en « encyclopédies vivantes ». Mais l'enseignement secondaire, surtout celui de nos jours, n'a-t-il pas

pour objet d'apprendre les éléments de toutes les sciences et de donner « des clartés de tout », et surtout d'initier aux méthodes ?

L'École centrale de Lille, malgré les progrès énormes qu'elle apportait à l'enseignement, ne réunit qu'un petit nombre d'élèves, de 160 à 200 environ. En l'an X, il y avait 100 élèves dans le premier cycle (dessin, langues anciennes, histoire naturelle), 60 dans le deuxième (sciences), 40 dans le troisième. Mais cela prouve sans doute que le recrutement commençait à se faire, et c'est ce qu'oublie de dire M. Peter. Or, c'est alors qu'on supprima l'école. Quand on songe à tous les préjugés qu'il fallait vaincre, préjugés religieux surtout, dans une région éminemment catholique, on ne peut que tenir pour très remarquable le succès du premier cycle, en 1801-1802.

Sans doute, on peut dire, avec M. Peter, que les causes de l'insuccès relatif de l'École centrale, au début, tenaient au manque d'argent et à l'absence d'un pensionnat, aux idées religieuses et dévotes de la région du Nord et à l'action des prêtres réfractaires sur les familles, enfin aussi à l'état de trouble d'un pays situé aux frontières. On peut ajouter que la lacune laissée entre les écoles primaires et les écoles centrales rendait assez difficile la tâche des professeurs. Mais la principale cause d'insuccès, c'est, suivant nous, le peu de temps qui fut donné à l'École pour se fonder et pour faire ses preuves. C'est juste au moment où elle avait, pour la première fois, 100 élèves dans son premier cycle, et où les professeurs commençaient à acquérir de l'expérience, qu'elle fut brusquement supprimée.

L'École centrale de Beauvais compta 60 élèves au plus, et seulement à un de ses cours, celui de dessin, qui était tourné vers la pratique. Les autres cours ne réunissaient pas plus de 20 élèves, et encore à ceux de lettres, d'histoire et de législation, ce nombre tombait-il à 10 et au-dessous. C'était le triomphe de l'enseignement des sciences. Et pourtant seuls les habitants de la petite ville de Beauvais pouvaient en profiter, l'École n'ayant point réussi, à cause de la mauvaise volonté des pouvoirs publics, à établir un internat, comme le firent quelques Écoles centrales.

Dès l'an IX, où Chaptal dirigea une enquête tendancieuse au nom de l'opinion publique, qui « depuis dix ans, écrivait-il, réclamait de toutes parts le rétablissement de ces collèges florissants où une jeunesse nombreuse trouvait une instruction facile et suffisante », plusieurs cours de Beauvais étaient supprimés : ceux de législation, d'histoire et de grammaire générale. On sacrifiait délibérément les enseignements qui étaient

les plus capables de développer l'esprit critique et l'esprit public. Désormais, dans les lycées et collèges, on aurait des élèves qui ne sauraient rien des lois civiles et politiques de leur pays ; il est vrai qu'on ne voulait plus de Constitution républicaine et que la liberté commençait à paraître dangereuse. Mais le succès scientifique des Écoles centrales avait été si vif que le Conseil général de l'Oise écrivit à Chaptal, ministre de l'Intérieur, que le nouvel enseignement des lycées ne devait pas se borner au latin. Les Écoles centrales devaient revivre, en partie tout au moins, dans les Lycées, qui ne voulaient accepter qu'une faible partie du progrès accompli. C'était encore un hommage qui leur était rendu.

V. — Les Écoles centrales de France

Il est impossible, à l'heure présente, de dire les résultats de ce nouvel enseignement dans toute la France. Les monographies ne sont pas encore assez nombreuses. Nous avons bien les rapports des conseillers d'État en l'an IX. Mais il faut s'en défier [1]. Que dire de celui du général Lacuée sur l'Ile-de-France, le Loiret et l'Eure-et-Loir ? « Les sciences expérimentales, écrit-il, sont peu étudiées ; l'histoire, la législation, la grammaire générale, de même ; sont suivis surtout les cours de dessin, de langues anciennes et de mathématiques. » C'est — sauf le dessin — l'éloge des études traditionnelles, que précisément le Gouvernement consulaire voulait restaurer. D'ailleurs, dans ce rapport, il est dit, après la demande de rétablissement des collèges : « Des écoles centrales, pour un plus grand perfectionnement d'instruction, seraient réparties sur divers points de la République, de manière qu'une d'elles pût servir à plusieurs départements [2]. » L'aveu est à retenir, et aussi la proposition, qui, sans supprimer les Écoles centrales, en réduirait le nombre. Mais ce compromis ne devait pas être accepté.

Le rapport de Français de Nantes sur la Provence note la décadence des études de grammaire générale, d'histoire et de belles-lettres, et, au contraire, le succès relatif des cours de sciences — mathématiques, chimie, dessin (auxquelles il mêle le latin) —, « parce que les sciences

1. Arch. nat., AF IV 1010-1025. Voir l'*Etat de la France au 18 brumaire*, d'après les rapports des conseillers d'Etat (recueil de documents), par Félix Rocquain, in-12, 1874. Il ne donne que les rapports généraux, avec des coupures.

2. AF IV 1010. Voir aussi Rocquain, p. 247.

ouvrent des carrières lucratives [1] ». Et il ajoute : « On s'attend partout à un nouveau système qui.... crée des centres d'instruction moins multipliés, mais plus appropriés aux usages de la vie. » « Moins multipliés » ! — mais c'est le contraire qu'il fallait dire ; « plus appropriés à la vie » ! — ce sera le latin des collèges et des lycées.

Fourcroy, qui visite le Calvados, la Manche et l'Orne, ne se contente pas de vagues impressions et de jugements tout faits. A l'École centrale de Caen, il y a 120 élèves au cours de mathématiques, 200 à celui de dessin ; beaucoup aussi à celui d'histoire naturelle. « Plusieurs sujets en sont sortis pour l'École Polytechnique. » L'École s'honore de posséder plusieurs professeurs de sciences connus par leur mérite et même par des découvertes. — L'École centrale d'Avranches compte 200 élèves. Les cours les plus suivis sont : le dessin, puis les mathématiques, l'histoire naturelle et la physique. Le cours de législation n'a pas d'élèves. — L'École d'Alençon a 120 élèves ; ici encore les sciences et le dessin sont les disciplines préférées. De même, à Niort, à Nantes, où affluent de plus en plus les élèves : plus de 300 à Nantes, 100 pensionnaires à Niort [2]. — Ainsi l'enseignement scientifique, théorique, expérimental et pratique a beaucoup de succès. Comme l'avait demandé Condorcet, les lettres étaient subordonnées et même parfois sacrifiées aux sciences, qui sont plus adaptées aux besoins de la vie. L'enseignement devenait plus pratique. On a vu cependant que, dans le Nord, les belles-lettres et l'histoire n'étaient pas tout à fait négligées et qu'elles étaient remarquablement enseignées.

Il semble bien que le jugement de Fourcroy soit vraiment celui qui concorde le mieux avec les faits, et, somme toute, le plus équitable [3] :

« Les Écoles centrales, dit-il, malgré les attaques multipliées que la malveillance, la haine de la Révolution, les préjugés leur ont livrées en commun depuis les

1. AF IV 1015, et Rocquain, p. 29. Voici le texte : « Là, comme ailleurs, les chaires de grammaire générale, d'histoire, belles-lettres et législation sont désertes. Les chaires de mathématiques, chimie, *latin*, dessin, sont un peu plus suivies, parce que les sciences ouvrent des carrières lucratives. »

2. Sur les écoles de Niort, de Nantes, voir les tableaux de la région du sud de la Loire AF IV 1016 (pièce 79).

3. Le rapport de Fourcroy est dans AF IV 1018. M. Rocquain dit, p. 192 : « Il faut se défier des tendances un peu optimistes de Fourcroy... qui avait pris une part active, dans les législations antérieures, aux lois rendues sur l'instruction publique. » Et cette note illustre (!) un rapport extrêmement judicieux et modéré, plein de faits et de nuances, rédigé par un homme de premier ordre. Il faut lire le rapport.

premiers moments de leur établissement, sont, aux yeux des hommes éclairés et impartiaux, un des monuments les plus remarquables du régime républicain. En vain essaie-t-on de déclarer qu'elles n'ont point encore d'organisation, et qu'elles manquent également de moyens d'instruction et d'écoliers. Ce reproche, qui pouvait avoir quelque fondement il y a trois ans, n'est plus vrai ni vraisemblable aujourd'hui. Les Écoles centrales ont beaucoup gagné dans presque tous les départements. Elles sont l'asile de tous les hommes éclairés dans les sciences utiles ; il y a un grand nombre de professeurs de premier mérite, surtout en mathématiques, en physique, en histoire naturelle. Elles ont produit des ouvrages très bien faits. Les écoliers y augmentent d'année en année. Ceux qui les calomnient n'en connaissent souvent pas l'organisation et confondent aveuglément les difficultés et les obstacles qu'elles ont eu à vaincre dans les deux premières années de leur existence, avec leur amélioration et leurs succès soutenus depuis trois ans. »

C'est aussi le jugement qu'en portait un ancien conventionnel, devenu conseiller d'État et préfet, Thibaudeau :

« Certes, dit-il, il était douteux qu'aucune autre nation possédât un établissement plus complet d'instruction... Les Écoles centrales n'avaient point été sans utilité, et dans le moment même où l'on allait les détruire, elles avaient pris une marche plus exacte et plus régulière ; le nombre des élèves s'y était considérablement augmenté, attirés par une foule de professeurs recommandables, dont le Gouvernement hérita pour ses lycées [1]. »

C'est le même hommage que leur rendait, bien plus tard, un profond philosophe, un penseur catholique, Cournot. « Les Écoles centrales, a-t-il écrit dans ses *Souvenirs*, ne manquaient ni d'originalité ni de grandeur... Je n'ai connu aucun homme de mérite ayant passé par les Écoles centrales qui n'en eût conservé un bon souvenir [2]. »

Il semble que les écoles de Normandie, visitées par Fourcroy, et que l'École centrale de Lille, si méthodiquement étudiée par M. Peter, et l'École de Beauvais, appréciée avec un large esprit scientifique par M. Quignon, confirment ces jugements. La période des difficultés était passée, en l'an IX, et l'avenir s'annonçait très brillant [3], peut-être parce que l'enseignement était décidément scientifique et tourné vers la vie, lorsque le régime consulaire, qui n'avait plus rien de républicain, décréta le retour au vieux système des collèges de l'Ancien régime, en l'amendant

1. Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, 1827, p. 124.
2. Cournot, *Souvenirs*, publiés par Bottinelli, 1913.
3. On en trouve encore la preuve dans la mission du général Sainte-Suzanne, conseiller d'État, en Alsace (floréal an X) (AF IV 1015) : augmentation du nombre des élèves aux Écoles centrales de Strasbourg, de Colmar et de Porentruy.

quelque peu par l'introduction des sciences. Les lycées et collèges devenaient des Écoles centrales diminuées, décapitées. Désormais on allait reprendre les études latines et les récitations et les exercices de mémoire, et retrouver le souci de la forme, sans trop prendre garde au fond. Où sont les professeurs de l'Université qui présenteront désormais — comme l'avait fait Guffroy, à Lille, — des remarques historiques et philosophiques sur les auteurs latins, et feront vraiment comprendre les Anciens en montrant en eux des témoins incomparables de toute une civilisation ? Et surtout on allait répudier la « neutralité religieuse », sur laquelle les professeurs de l'École centrale de Beauvais avaient attiré l'attention des parents, pour imposer à tous la morale religieuse, la seule morale, disait-on maintenant. C'était rétablir le principe d'autorité et bientôt le despotisme dans l'École, comme dans l'État. Où donc est cet esprit de liberté et de vrai patriotisme civique qui jadis vivifiait et animait tout ?

Si les Écoles centrales avaient des lacunes et des défauts, il fallait les amender, non les supprimer. Le Consulat et l'Empire ont, dans le domaine de l'éducation nationale, sous le vain prétexte de revenir aux traditions, supprimé ce qui était vivant et plein d'avenir. Ils ont ici, comme dans la législation civile, dans la politique et l'administration, détruit des institutions qui s'épanouissaient librement et qui portaient en elles des promesses infinies.

PH. SAGNAC.

COMPTES RENDUS

— William **Heubi**. *François Ier et le mouvement intellectuel en France (1515-1547)*. Lausanne, Rouge, 1913, in-8, VI-157 p. — C'est un magnifique sujet que M. Heubi a choisi, l'étude des rapports du pouvoir royal avec l'Humanisme et avec la Réforme, dans la première moitié du XVIe siècle. C'est un sujet très vaste et qu'il est impossible de traiter à fond, dans l'état actuel de notre documentation. Aussi bien M. H. n'a-t-il pas eu la prétention d'épuiser la matière. Plus simplement, il a voulu nous donner une esquisse aussi précise et aussi exacte que possible, une sorte de canevas, d'après lequel lui ou d'autres érudits pourront travailler dorénavant. Suivant strictement la chronologie, classant les faits avec méthode et clarté, il n'a généralisé qu'avec prudence. Les périodes qu'il a distinguées paraissent conformes à la réalité de l'histoire, et ce qui ressort le plus nettement, c'est que François Ier a toujours été favorable, par naturel autant que par politique, aux humanistes : la fin du règne, à ce point de vue, ne dément pas le commencement. Pour ce qui est de la Réforme, il faut distinguer. Tant que les novateurs religieux ont pu être confondus avec les humanistes, le roi les a favorisés ou tolérés. Du jour où la scission s'est produite entre l'Humanisme et la Réforme, où il est devenu évident que la Réforme ne pouvait s'effectuer que par une rupture avec Rome et la papauté, le pouvoir royal n'a plus transigé avec les novateurs, qu'il a considérés comme des hérétiques et des séditieux. D'ailleurs, vis-à-vis des luthériens, plus ou moins avérés, la royauté n'avait jamais varié : elle avait toujours été pour les mesures de rigueur. Seulement, tandis que pour la Sorbonne étaient luthériens tous ceux qui ne pensaient pas exactement comme elle, pour François Ier et son entourage, le mot avait un sens plus restreint et n'englobait pas les partisans de Lefèvre d'Etaples par exemple, les humanistes plus ou moins évangéliques, ni même Louis de Berquin. M. H. nous a donné un excellent résumé de l'histoire intellectuelle du règne de François Ier : son ouvrage sera fort utile comme mise au point de nos connaissances sur cette

époque et comme point de départ pour des travaux ultérieurs [1]. — V.-L. Bourrilly.

— **G. Lepreux.** *Gallia typographica ou répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution. Série départementale*, tome III, *province de Normandie.* Paris, Champion, 1912, 2 vol. in-8, 512 et 435 p. — Avec une belle vaillance et une régularité dont on ne saurait trop le féliciter, M. Lepreux poursuit la construction de sa monumentale *Gallia typographica.* On sait qu'il a groupé les imprimeurs en deux séries, une série parisienne et une série départementale, dont il mène de front parallèlement la publication. La série départementale, qui comprend déjà deux tomes respectivement consacrés aux départements formés par les anciennes provinces de Flandres, Artois, Picardie, Champagne et Barrois, vient de s'enrichir d'un nouveau tome (en deux volumes) qui traite de la province de Normandie, c'est-à-dire des départements de Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche et Orne. De même que, dans le tome précédent, les imprimeurs de Troyes occupaient la plus grande place, ici ce sont ceux de Rouen ; Caen et Alençon viennent ensuite par ordre d'importance. M. Lepreux a utilisé les travaux de ses devanciers, Frère, Gosselin, Delisle, Duval, etc. : mais il a largement complété par ses recherches personnelles dans les dépôts d'archives de Paris et de Normandie les renseignements fournis par ses prédécesseurs ; il les a notablement précisés et souvent rectifiés. C'est merveille de le voir émonder les listes d'imprimeurs que Frère ou Gosselin avaient établies, en distinguant ceux qui ont été vraiment maîtres et établis, de ceux qui n'ont été que compagnons ou encore simplement libraires. Il tire au clair, autant que les documents le lui permettent, la question des origines de l'imprimerie dans la plupart des villes, notamment à Rouen, où les deux premiers typographes ont été, selon toute apparence, Martin Morin et Jean le Bourgeois. On retrouvera dans ces deux volumes la même érudition, aussi admirable par son abondance que par sa précision et, si j'ose dire, par sa probité : chaque typographe, vrai ou probable ou supposé, a sa notice, suivant l'ordre alphabétique ; pour les familles d'imprimeurs, des tableaux généalogiques apportent un peu de clarté dans les filiations et les parentés

1. Quelques menues observations : p. 14-15, la lettre de Lascaris du 14 août 1522 est adressée au Bâtard de Savoie et non à Montmorency, qui ne devint grand-maître qu'en 1526, après la mort du Bâtard de Savoie ; p. 87, ajouter à la bibliographie, Lepreux, *Gallia typographica, série parisienne, I, Les imprimeurs du roi* ; p. 120, il aurait fallu mentionner le supplice des fidèles de Meaux, en octobre 1546.

souvent embrouillées comme à plaisir. Parmi ces notices, les plus intéressantes sont celles consacrées aux imprimeurs du XVIe siècle et du XVIIIe siècle, par exemple les Jore, dont l'un, Claude-François Jore, d'ailleurs plutôt libraire qu'imprimeur, est célèbre par ses démêlés avec Voltaire à propos des *Lettres philosophiques* [1]. Comme dans les volumes précédents, M. Lepreux, à l'occasion des typographes, donne le titre et le signalement de plaquettes et de brochures qui présentent un vif intérêt pour l'histoire littéraire et l'histoire politique. Les imprimeurs de Rouen et de Caen n'ont pas eu seulement un faible pour les publications facétieuses et paillardes (dont plusieurs, pour le dire en passant, ont été reproduites dans le Recueil d'Anatole de Montaiglon), ils ont aussi mis au jour des pamphlets et des textes qui sont précieux pour la connaissance de l'esprit public et des querelles religieuses. Le répertoire de M. Lepreux constitue ainsi comme une mine de renseignements dont il sera facile de tirer parti. Un triple index des noms de personnes, des enseignes et des devises rend ces deux volumes aisément maniables et permet d'en utiliser sans peine toutes les richesses [2]. — V.-L. Bourrilly.

— F. X. **Garneau**. *Histoire du Canada*. Tome Ier (1534-1744). Cinquième édition, revue et annotée par Hector Garneau. Préface de M. G. Hanotaux. Bibliothèque France-Amérique. Paris, Alcan, 1913, in-8, LV-607 p. — La plus récente édition de cet ouvrage, datée de 1882, n'était qu'une réimpression de celle de 1859, la dernière publiée par l'auteur lui-même. Cette cinquième édition en diffère sensiblement : M. H. G., tout en respectant la pensée de son grand-père jusqu'à rétablir des passages supprimés dans les éditions antérieures, s'est efforcé de mettre un ouvrage vieilli au courant des travaux historiques les plus récents, soit en le débarrassant de quelques erreurs, soit en y ajoutant des précisions de détail et même des développements assez considérables. Une innovation particulièrement appréciable est l'indication des références, très rares dans les dernières éditions : M. H. G. a dû repasser pour ainsi dire par tous les chemins qu'avait suivis l'historien pour reconstituer ses sources, en y ajoutant celles des additions nouvelles. L'œuvre se trouve ainsi, non seulement rajeunie, mais consolidée. De plus, une grande quantité de détails ou d'indications bibliographiques ont été réunis par M. H. G. en de

1. A propos de Claude-François Jore, il n'eût peut-être pas été superflu de renvoyer à la récente édition les *Lettres philosophiques* de G. Lanson.

2. Sur Simon Dubois et ses éditions (t. II, p. 44-45) on trouvera quelques renseignements complémentaires et des références dans le *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, 1904.

copieux appendices (212 numéros, 95 pages) ; sans doute il a ainsi évité de surcharger le texte et les notes ; on peut cependant regretter cette distance qui sépare des notions, souvent très intéressantes, du chapitre ou du passage auquel elles se rapportent directement ; peut-être le lecteur aurait-il eu plus de commodité et d'agrément à les trouver en note, où il était aisé de les placer en les abrégeant quelque peu. Au total cet ouvrage ancien se présente sous un aspect tout nouveau : sans être une synthèse à proprement parler des travaux récents et assez nombreux consacrés, notamment par des historiens français, au Canada, il en tient compte très exactement ; en sorte que M. H. G. a été moins l'éditeur que le continuateur de son grand-père et qu'il a fait œuvre des plus utiles en donnant un caractère moderne et une précision scientifique à un livre qui se ressentait forcément, par la méthode et le style, du temps où il fut écrit.

Peut être trouvera-t-on cependant que M. H. G. aurait pu prendre parfois plus de liberté avec le plan primitif. Certains chapitres ou développements, trop généraux, auraient pu disparaître sans rien enlever au sujet lui-même, par exemple le chapitre Ier sur la découverte de l'Amérique, où se trouvent exposées les causes des grandes découvertes, l'histoire des voyages de Christophe Colomb, celle de la découverte du Brésil, de Panama, etc... Tout cela est étranger au Canada et forcément trop résumé pour être intéressant. De même, était-il indispensable de maintenir le long chapitre, insuffisant cependant à cause de l'importance du sujet, que F. X. G. avait consacré à l'histoire des colonies anglaises depuis leur fondation jusqu'au commencement du XVIIIe siècle ? L'ouvrage n'est pas une histoire générale de l'Amérique.

D'autre part, il y aurait eu souvent avantage à modifier la coupe des chapitres, qui, trop rares et trop longs, embrassent trop de sujets différents ; certains d'entre eux n'ont point du tout l'unité que suppose leur titre : ainsi le chapitre Ier du livre IV, intitulé *Luttes de l'Etat et de l'Eglise* (1663-1682), contient, de plus et entre autres choses, l'histoire de la première guerre iroquoise, celle de l'administration de Talon, intendant envoyé au Canada par Colbert, ses efforts pour encourager l'agriculture et le commerce, ses projets d'expansion dans l'Ouest, etc.

Nous avons aussi trouvé que certaines questions, étudiées à fond dans des ouvrages récents, paraissent traitées un peu sommairement et sans précision suffisante dans l'*Histoire du Canada* : par exemple le rôle éminent de Champlain, mis en relief par M. Salone [1] et l'administration de

1. E. Salone. *La Colonisation de la Nouvelle-France*. Paris, Guilmoto ; 2e et 3e parties, chap. 1er.

l'intendant Talon, auquel le même historien a consacré toute la 4e partie de son beau livre : on ne découvre pas, dans le résumé de M. H. G., l'enthousiasme de Talon pour la Nouvelle-France, le programme grandiose qu'il présenta à Louis XIV et à Colbert, la confiance prophétique qu'il manifesta dans l'avenir du pays[1] ; la même critique, plus atténuée, peut être faite à propos du gouverneur de Frontenac[2]. Dans une histoire, même générale, du Canada, on peut trouver que ces grandes figures n'occupent pas une place suffisante, place qu'eût aisément fournie la suppression de développements plus ou moins utiles.

Il en est de même pour l'histoire de la colonisation : depuis le livre de M. Salone, on pouvait exposer avec plus de précision et de vie les progrès du peuplement et de la mise en valeur économique ; ainsi, pour les débuts de ce peuplement, en 1634 et 1635, voir p. 148, et Salone, p. 56 et 57 ; pour le chiffre de la population après la fondation de Montréal (1642), voir p. 155, et Salone, p. 82 ; pour la population en 1663, après la première guerre iroquoise, M. H. G. se contente d'indiquer sommairement le nombre de 2,500 âmes et leur répartition ; on trouvera des détails précis sur la façon dont ce chiffre avait été atteint, malgré la hache des sauvages, dans le chap. v de la 3e partie de M. Salone ; de même pour l'immigration au temps de Talon, voir p. 256, et Salone, 4e partie, chap. II.

Il nous semble aussi que, pour l'histoire de la Louisiane, annexée à celle du Canada, M. H. G. aurait pu tirer souvent meilleur parti de l'étude de M. Heinrich[3] ; un seul exemple : après l'installation de d'Iberville à Biloxi (1700), M. H. G. se contente d'indiquer que les Français explorèrent les premiers les grandes plaines de l'Ouest, la Rivière rouge, l'Arkansas, le Missouri, jusqu'aux Montagnes Rocheuses ; il aurait pu résumer, en note ou en moins en appendice, le chapitre si neuf et si substantiel de M. Heinrich sur cette découverte de l'Ouest (livre Ier, chap. v).

Il manque enfin à cet ouvrage ce dont ne devraient jamais être dépourvues les études d'histoire coloniale, c'est-à-dire une carte ; son absence surprend d'autant plus qu'un chapitre tout entier est consacré à la description du Canada (livre II, chap. Ier) ; une bonne carte l'aurait très heureusement complété et permettrait au lecteur de suivre beaucoup plus facilement l'histoire d'événements survenus en un pays dont la géographie humaine a si prodigieusement changé.

---

1. Id., p. 152 et suiv. Cf. Garneau, p. 253.
2. H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, Paris, Colin, 1895.
3. P. Heinrich, *La Louisiane sous la Compagnie des Indes*. Paris, Guilmoto.

Ces critiques n'empêchent pas que, grâce au Comité France-Amérique, M. H. G. a singulièrement accru la valeur d'une histoire, véritablement classique, du Canada : dès la première édition (1845-1848) l'auteur avait eu le mérite de mettre nettement en lumière les irréparables fautes commises sous l'Ancien régime, surtout l'interdiction aux protestants d'émigrer en Amérique et les guerres de magnificence, incompatibles avec l'expansion coloniale ; il avait déjà discerné avec netteté les terribles conséquences, pour le Canada, du traité d'Utrecht qui plaçait un petit-fils de Louis XIV sur le trône d'Espagne, mais livrait à l'Angleterre Terre Neuve et l'Acadie, avenues de la Nouvelle-France désormais cernée (Livre VI, chap. II).

Le second volume de cette 5e édition est annoncé pour le début de l'année prochaine : il comportera notamment l'étude de la phase suprême de l'histoire du Canada français et de sa ruine, rendue inévitable par l'indifférence du gouvernement royal depuis 1713 et par celle de l'opinion publique. — P. Kaeppelin.

— H. **Malo.** *Les corsaires dunkerquois et Jean Bart.* I. Des origines à 1682. Paris, Mercure de France, 1913, in-12, 461 p. — M. Malo, déjà connu par une *Petite histoire de Boulogne-sur-Mer* et une étude sur les *Corsaires*, a entrepris une histoire qui est comme un développement et une illustration de la précédente, celle des *Corsaires dunkerquois*. C'est, en réalité, l'histoire même du port de Dunkerque qu'il nous raconte, une histoire singulièrement mouvementée et complexe. De par sa situation et de par les circonstances politiques, Dunkerque était comme prédestinée à devevenir un port de corsaires. Tour à tour placée sous la domination des comtes de Flandres, puis des ducs de Bourgogne, elle devint, pour environ un siècle et demi, dépendance de l'Espagne. C'est alors surtout que se développa la guerre de course. Les Dunkerquois luttent contre tous leurs voisins qui leur sont également ennemis, Anglais, Français de Normandie, de Bretagne ou de Gascogne, surtout les Hollandais des Provinces Unies. La guerre des quatre-vingts ans (1566-1648) suscite à Dunkerque une extraordinaire floraison de marins dont les aventures et les exploits constituent une sorte d'épopée magnifique et tragique. Tombée une première fois entre les mains des Français en 1646, elle est reprise par les Espagnols en 1652. Aprement disputée entre la France et l'Espagne, le 24 juin 1658, Dunkerque est rendue aux Français qui, aux termes des traités, la cèdent immédiatement aux Anglais : c'est ainsi que la ville en un seul jour put connaitre trois dominations différentes ! Mais le 27 octobre 1662, Louis XIV rachète Dunkerque au roi d'Angleterre et

tandis qu'il annonce officiellement qu'il met un terme aux « pirateries » des Dunkerquois, Colbert s'apprête à faire de leur port un des meilleurs de l'Océan. C'est une nouvelle période qui s'ouvre dans l'histoire de Dunkerque.

L'ouvrage de M. Malo est fondé sur une documentation extrêmement riche puisée à des sources très dispersées. Archives de la ville, de Paris, de Belgique, de Londres, l'auteur a passé partout où il pensait trouver matière à son ouvrage. Et sans négliger l'organisation de la marine aux diverses époques, il a conté les aventures des corsaires dunkerquois avec une verve et une couleur qui rappellent un peu la manière de l'historien de la marine française, M. de la Roncière, à qui d'ailleurs M. Malo a dédié son livre. — V.-L. Bourrilly.

— Marquis de **Saint-Maurice**. *Lettres sur la cour de Louis XIV*, publiées par Jean Lemoine. Deuxième partie (1671-1673). Paris, Calmann-Lévy, s. d., in-8, 703 p. — Nous avons déjà signalé aux lecteurs de la *Revue* (t. XVI, p. 70) le premier volume de cette publication, portant sur les années 1667-1671, et indiqué toute son importance pour l'histoire intérieure et extérieure du règne de Louis XIV. Cette deuxième partie nous montre un Saint-Maurice un peu moins dépaysé à la cour de France qu'il ne l'était en 1667, lors de son arrivée comme envoyé de la cour de Savoie : il a l'avantage de connaître les hommes et les choses et de pousser plus loin son observation. Il reste qu'il se fait l'écho complaisant de tous les bruits de la cour, et que, gazetier volontaire pour le compte du duc de Savoie, il se soucie peu d'enregistrer à quelques jours de distance des nouvelles qui se contredisent; il faut corriger Saint-Maurice par Saint-Maurice et ne point accepter toutes ses affirmations sans critique : il ne sait que ce que la cour croyait ne point ignorer, et parfois il se trompe.

Il y a dans ces *Lettres sur la cour de Louis XIV* une première partie très essentielle, celle qui correspond à l'année 1671 et au début de l'année 1672, c'est-à-dire à la préparation militaire et diplomatique de la guerre de Hollande. Les intrigues de Versailles passent au second plan : sans doute Saint-Maurice nous donne encore de curieux détails sur les rapports du roi et de la reine (p. 5), sur le triomphe définitif de Mme de Montespan et le déclin de Mlle de la Vallière, sur le ballet de Psyché (p. 15), sur les malheurs conjugaux d'Hugues de Lionne (p. 107), sur l'exaltation et la disgrâce du comte de Lauzun. Mais il n'insiste guère et sa propre attention se porte ailleurs. Dès le 2 janvier 1671, on parle de la guerre contre les Provinces-Unies : « On croit que le roi... donnera,

avant que l'année passe, quelque frottée aux Hollandais. » Toute la cour le désire, sauf peut-être Colbert. De fait, ce fut la lenteur de l'« encerclement diplomatique » commencé par Lionne qui retarda les hostilités. De toutes ces négociations, Saint-Maurice est mal informé : les ministres se taisent. Il est longtemps inquiet, craignant que la guerre ne s'étende à l'Italie, et le désirant en même temps, ce qui permettrait peut-être au duc de Savoie de tenter l'escalade de Genève (p. 53). Ce que Saint-Maurice sait bien par contre, dès le 21 mai 1671, c'est que « les Hollandais ont des craintes horribles, qu'ils ont partout des espions en mer et sur terre, et qu'on prend plaisir à leur faire des frayeurs ». Ces inquiétudes sont motivées par l'énorme effort militaire auquel se livre la France et dont la direction semble passer peu à peu entre les mains de Louvois. Ce ne sont que levées en France et à l'étranger. Louvois a demandé au duc de Savoie d'y contribuer. « Je ne doute pas, écrit Saint-Maurice avec mélancolie, le 23 mars 1671 (p. 42), que sur ces troupes qu'ils veulent lever dans ses États sous le nom de Monseigneur le Prince, que V.A.R. ne considère qu'ils lui veulent enlever bonne partie de ses soldats et de ses officiers, et faire voir à toute l'Europe les attachements d'amitié et d'intérêts où elle est avec le Roi... Mais après toutes les considérations nécessaires sur ce sujet, je ne crois pas que V.A.R. se puisse dédire de leur accorder lesdites troupes. » Suivent de nombreux et intéressants détails techniques sur l'organisation matérielle des nouveaux régiments. Dans ces lettres de Saint-Maurice, les historiens des institutions militaires comme les historiens de Louvois trouveront beaucoup à glaner. Aucun document — sinon la correspondance du ministre — ne nous donne plus nettement l'idée du grand travail auquel, avec ses collaborateurs Martinet, Fourilles, etc., se livra Louvois de 1670 à 1672. A la réorganisation des troupes vient se joindre d'ailleurs la mise en état de la frontière du nord. « On fait à Dunkerque les plus belles fortifications que j'aie encore vues », écrit Saint-Maurice le 14 mai 1671. Le voyage de Flandre en 1671 est surtout une inspection militaire : Condé et Turenne accompagnent le roi et sont par lui consultés. Le 1er septembre Lionne meurt : qui lui succèdera ? Pierre de Bonzi, Courtin, Colbert de Croissy ou Pomponne ? Pomponne est nommé. « Il est certain, prétend Saint-Maurice, que M. Colbert souhaitait les affaires étrangères. » Au moins on l'a cru à Versailles.

En 1672 éclate la guerre tant attendue entre la France et la Hollande. Saint-Maurice n'en pronostique point à l'avance les résultats. « Les Hollandais, écrit-il (p. 264), font assurément un armement naval aussi considérable que celui des deux rois... Ils ne sont pas moins forts en terre :

ils ont bien fortifié l'Yser. » On retrouvera à la même date des craintes analogues dans la correspondance de Mme de Sévigné. Sur le conflit de Turenne et des maréchaux Créqui, d'Humières et Bellefonds, Saint-Maurice nous donne quelques précisions intéressantes, desquelles il appert que toute la cour prit parti pour les derniers. Au début de mai, Saint-Maurice part avec le roi. Il a pris ses précautions. « J'ai, dit-il, une petite tente, un lit et de quoi manger sans mourir de faim. » Sur les opérations militaires, Saint-Maurice est fort bref. On notera surtout à la fin de mai (p. 303) d'importantes déclarations du roi sur la guerre et sur les Hollandais, et aussi à plusieurs reprises des détails sur l'activité de Louis XIV, « infatigable et toujours à cheval ou à travailler dans sa tente et dans les haltes ». Saint-Maurice n'assista pas au passage du Rhin. Les succès français le détrompèrent sur la solidité de la résistance hollandaise : « Jamais il ne s'est vu de si méchantes troupes que celles des États généraux. » Un instant il espéra la paix, mais Louis XIV repoussa les propositions hollandaises, et il fallut battre en retraite devant l'inondation. Louvois lui-même avoua (p. 382) à Saint-Maurice qu'il y avait eu des fautes commises. Finalement la cour rentra à Paris. Saint-Maurice revint tout seul par une autre voie ; la guerre de Hollande était finie.

A partir de septembre 1672, l'intérêt des lettres de Saint-Maurice diminue. Les querelles des ministres Colbert et Louvois recommencent. Mais bientôt la cour va suivre avec intérêt les opérations de Turenne en Allemagne. Louvois réclame du duc de Savoie de nouvelles troupes, et Saint-Maurice hésite. En 1673, nouveaux préparatifs de guerre. « Jamais roi n'a été mieux servi, écrit Saint-Maurice (p. 503), décidément séduit par la gloire française ; il a des grands ministres qui ne songent qu'à... l'avantage de ses affaires : ils travaillent jour et nuit... ; il a nombre de grands capitaines, *tous soumis*, tous dans la crainte, aussi bien que tout son royaume. » Cette fois encore Saint-Maurice accompagne le roi à la guerre : il assiste au siège de Maëstricht, il s'occupe du choix de son successeur. « Pour cette cour, déclare-t-il au duc, il faut des gens... qui parlent bien français (p. 567), *qui sachent l'histoire générale et un peu de la guerre, puisque l'un et l'autre font la matière de toutes les conversations.* » La remarque est curieuse et mérite d'être relevée : elle nous donne des lumières sur la diplomatie à la cour de Louis XIV et sur l'esprit de la noblesse qui entoure le roi. En octobre, Saint-Maurice rentre à Paris. Sa mission est finie.

Il faut remercier une fois de plus M. Lemoine de nous avoir fait connaître ces lettres qui constituent un document indispensable à consulter — avec les précautions nécessaires — par les historiens du XVIIe siècle

français. Les notes sont brèves, surtout biographiques ; elles n'alourdissent point le texte. A ce second volume sont adjoints un appendice sur Saint-Maurice, une carte de la campagne de 1672, et un index alphabétique pour les deux tomes, d'autant plus indispensable que ni l'un ni l'autre n'ont de tables de matières ! [1] — C.-G. PICAVET.

— P. **Cultru**. *Premier voyage du sr de la Courbe fait à la coste d'Afrique en 1685* (Bibliothèque de la Société de l'Histoire des colonies françaises). Paris, Champion, 1913, in-8, LVIII-321 p. (avec une carte). — Le récent et remarquable ouvrage de M. Cultru sur l'histoire du Sénégal français [2] renouvelait particulièrement celle de ses origines, au XVIIe siècle, en rétablissant la vérité sur le rôle réel de La Courbe et d'André Brue, les deux principaux des premiers chefs des comptoirs de l'Afrique occidentale : le P. Labat, dont l'ouvrage faisait foi jusqu'alors [3], attribuait faussement à Brue les voyages et les observations de son prédécesseur, dont il avait suivi de près ou même textuellement copié les mémoires ; le manuscrit, ou plutôt sa première partie, soit environ les deux tiers [4], en a été découvert par M. C. et lui a permis, dans son *Histoire du Sénégal*, de restituer toute son importance au premier séjour que La Courbe fit en Afrique. Depuis lors, M. C. a eu la bonne fortune de retrouver, également manuscrite, la seconde partie des mémoires de La Courbe [5], contenant le récit de la fin de son voyage au Sénégal et de son retour en France par les Antilles (février 1685 à décembre 1687). C'est ce document qui paraît aujourd'hui en entier dans la Bibliothèque de la Société de l'Histoire des colonies françaises [6].

Dans une copieuse introduction, M. C. a réuni les passages de son *Histoire du Sénégal* qui se rapportaient particulièrement à La Courbe et à son temps, et ceux où il avait raconté les débuts des Français dans ce pays jusqu'à la date du *Premier voyage* (1685), précaution nécessaire pour le rendre facilement intelligible. D'ailleurs, cette introduction contient aussi

---

1. Relevons une confusion de détail. Nanteuil, nom de lieu, n'est point distingué de Nanteuil, le graveur célèbre du XVIIe siècle.

2. P. Cultru. *Histoire du Sénégal, du XVe siècle à 1870*. Paris, Larose, 1910, in-8 (voir notre compte rendu dans la *Revue*, t. XVI, p. 351).

3. P. Labat. *Nouvelle relation de l'Afrique Occidentale*, 5 vol. in-12. Paris, 1728.

4. Bibl. nat., mss. fr. 24.221.

5. Arch. nat., K. 1232.

6. Y a-t-il réellement avantage à respecter, dans la publication du manuscrit d'un voyageur plus ou moins cultivé, son orthographe surannée, souvent variable, et même ses incorrections ? Nous ne voyons pas ce que le rétablissement de l'orthographe actuelle et correcte aurait enlevé à l'intérêt historique du document, et nous voyons très bien la commodité et l'agrément que le lecteur y aurait trouvés.

des renseignements nouveaux, par exemple sur la biographie du P. Labat (p. II-IV), sur la Compagnie des Indes Occidentales, ses armements et son commerce en Afrique (p. XXXVI-XXXIX).

Le manuscrit, édité avec le plus grand soin, a été divisé par M. C. en plusieurs chapitres, précédés de titres analytiques ; des sommaires un peu plus amples, avec rappel des dates, auraient encore rendu plus aisée, croyons-nous, la lecture de ces mémoires. Des notes, qu'on souhaiterait plus nombreuses, interprètent les indications de lieux ou de personnes données par La Courbe. Une belle reproduction de la *Carte de l'Afrique française ou du Sénégal*, publiée par Delisle en 1720, permet de suivre commodément les voyages de La Courbe le long du fleuve ou sur les côtes de Guinée ; la similitude des noms des lieux et des tribus indigènes, de leur orthographe, souvent fantaisiste, est même si frappante entre cette carte et la relation de La Courbe qu'on peut supposer, hypothèse très vraisemblable, que le géographe eut connaissance de son manuscrit, tout comme le P. Labat.

La publication de ce *Premier voyage* est intéressante à plusieurs titres : d'abord elle complète ou rectifie l'*Histoire du Sénégal* elle-même de M. C., qui n'avait pu utiliser que le premier manuscrit et avait dû abandonner La Courbe à Cacheo en juin 1686 (p. 112) ; le récit de ses dernières pérégrinations en Afrique, de son séjour à Bissao et de son retour en France par Saint-Domingue constitue donc la partie la plus neuve, et même complètement inconnue, du *Premier voyage*[1]. En outre celui-ci a permis de préciser certains noms de lieux (voir p. 66, et Cultru, p. 89).

Contrairement à tant de relations anciennes de voyages, celle de La Courbe est toujours claire, sobre et agréable à lire : l'auteur était un esprit curieux, cherchant à s'expliquer les causes de tout ce qu'il observait, pourvu d'un certain talent descriptif ; les détails intéressants ou pittoresques abondent dans son récit, notamment sur les mœurs des noirs et des chefs de toutes les tribus avec lesquelles il fit la traite, sur le genre d'existence et d'activité des employés des comptoirs anglais ou portugais qu'il visita. On y trouve non seulement des renseignements d'ordre commercial, mais aussi un grand nombre d'observations, parfois remarquables, sur la géographie et le climat du pays : ainsi, contrairement à l'opinion courante alors, La Courbe déclare nettement que le Sénégal n'est pas une des bouches du Niger, pas plus que la Gambie, la Casamance ou le Rio Grande, et il annonce qu'il démontrera, dans une relation postérieure, que

1. De même que la plupart des voyages de La Courbe relatés dans le premier manuscrit, celui qu'il fit à Bissao a été plagié par le P. Labat et attribué par lui à André Brue.

ces rivières « n'ont aucune communication navigable les unes avec les autres » (p. 16) ; il est fort regrettable que cet écrit n'ait pas été retrouvé, car il y aurait eu intérêt réel à connaître les raisons sur lesquelles La Courbe fondait une conviction alors toute nouvelle.

Enfin certains passages présentent une portée historique générale : citons la description de Saint-Louis et de ses environs en 1685 (chap. Ier et II), — celle de la vie d'un directeur de comptoir en Afrique au XVIIe siècle (séjour de La Courbe au lac Cayar, ses rapports avec les noirs, rapports généralement commerciaux et pacifiques, mais non sans alertes meurtrières, chap. III), — les amples renseignements qu'il donne sur les Maures et sur la traite de la gomme, si importante au Sénégal, qu'il pratiqua lui-même à l'escale du Désert (p. 147 et suiv.), — les pages consacrées au commerce des esclaves, aux conditions de leur transport et de leur vente aux Antilles, qu'il observa en personne lors de son retour en France (p. 273 et 280, second manuscrit), — enfin la description de Saint-Domingue, des coutumes des boucaniers et des flibustiers, des châtiments infligés aux nègres marrons, etc. (p. 283-291).

Ce volume est le second qu'a édité, en 1913, la jeune Société de l'Histoire des Colonies françaises ; grâce à son activité, on peut désormais compter sur la publication des documents les plus intéressants de notre histoire coloniale ; la matière ne lui fera pas défaut. — P. KAEPPELIN.

— Chanoine **Marcel**. *Le frère de Diderot, Didier-Pierre Diderot, chanoine de la cathédrale et grand archidiacre du diocèse, fondateur des Écoles chrétiennes de Langres*. Paris, Champion, 1913, in-8, XIII-213 p. (grav.) — Évidemment la vie de Didier-Pierre Diderot, si on la compare à celle de son frère le philosophe, manque un peu d'éclat. Autant celle-ci fut féconde et bruyante, autant l'autre fut calme et ignorée. Lorsqu'on a dit de Didier-Pierre qu'il naquit à Langres en 1722, fut ordonné prêtre en 1746, devint chanoine de la cathédrale de sa ville natale et grand archidiacre du diocèse, et mourut en 1787 après avoir rempli d'une manière honorable ces différentes charges, on est bien près d'avoir épuisé son histoire. Si l'on ajoute enfin qu'il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'établissement à Langres des Frères des Écoles chrétiennes, il semble qu'on ait tout dit sur le personnage. Certes, une existence aussi simple n'est pas de celles qui tentent les biographes. Et, de fait, avant l'étude que vient de lui consacrer le chanoine Marcel, on ne savait guère sur Didier-Pierre Diderot beaucoup plus que ce que nous venons d'en dire. Faut-il en conclure que cette biographie, d'ailleurs consciencieuse, soit un ouvrage inutile ? Nous sommes loin de le penser. Mais peut-être la

raison de l'intérêt qu'on y trouvera n'est-elle pas la même que celle qui a déterminé l'auteur à entreprendre son travail. Le portrait que le chanoine Marcel a tracé de Didier-Pierre s'inspire en effet avant tout du désir de faire briller, en face de l'athéisme de l'aîné, les vertus religieuses et sacerdotales du cadet. Or, quoi qu'il en dise, le chanoine Diderot ne fut jamais ce que l'on peut appeler une grande figure, et si sa vie est intéressante à connaître dans le détail, c'est moins pour elle-même que parce qu'elle nous permet de pénétrer plus intimement dans le milieu familial où se développa l'enfance du philosophe. A ce point de vue, je dois avouer qu'un des chapitres les plus intéressants, à mon avis, est celui que l'auteur consacre aux ancêtres de Diderot, braves bourgeois aisés, religieux et point du tout révolutionnaires, qui furent attristés, plus qu'ils ne songèrent à s'enorgueillir, de la gloire du philosophe. Il faut y ajouter également les trois chapitres consacrés à l'histoire de « la grande œuvre », c'est-à-dire à l'établissement des Écoles chrétiennes à Langres, à laquelle le chanoine Diderot, alors archidiacre, consacra une grande partie de ses soins et de ses biens. Il est regrettable toutefois que l'auteur, après avoir étudié avec tant de détails l'origine de cette institution, ne donne aucun renseignement sur son fonctionnement. C'est là, en définitive, une petite biographie bien documentée et qui n'est pas désagréable à lire. — René Girard.

— **Moheau**. *Recherches et considérations sur la population de la France*, 1778, publié par R. Gonnard. Paris, Geuthner, 1912, in-8, xxx-302 p. — Nicolas **Baudeau**. *Principes de la science morale et politique sur le luxe et les lois somptuaires*, 1767, publié par A. Dubois. Paris, Geuthner, 1912, in-8, xix-32 p. (Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France). — La célébrité de Malthus a relégué dans l'ombre l'œuvre des économistes qui devancèrent ses recherches sur la question de la population. Parmi ces précurseurs, en France notamment, il en est dont les écrits valent qu'on les étudie ; aussi faut-il se louer qu'on ait songé à rééditer l'un des meilleurs d'entre eux. La personnalité de Moheau reste, malgré de sérieuses recherches, assez énigmatique : fut-il le secrétaire de M. de Montyon et l'auteur véritable du livre signé de lui ? ne fut-il que le prête-nom de son maître ? M. Gonnard incline à croire que Moheau n'est ni un pseudonyme, ni un prête-nom, mais que les *Recherches* sont une œuvre composée en collaboration par Montyon et son secrétaire. Les fonctions exercées par ces deux hommes les rendaient singulièrement propres à traiter une question dont on ne saurait parler avec autorité qu'en s'appuyant sur des faits. Montyon, qui fut successivement inten-

dant de généralités importantes, eut tout loisir de faire faire par son secrétaire des dénombrements, des observations démographiques, et c'est le résultat de ses recherches qui est exposé, commenté et scientifiquement traité dans cet ouvrage.

La méthode est en effet ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans ces *Recherches et considérations*. Les faits proviennent presque tous de constatations personnelles ; pour les autres, les références ne sont malheureusement données que par allusions assez vagues. L'auteur a voulu éviter à la fois la compilation sans but et la dissertation sans substance et, disciple très apparent de Bacon [1], il ne considère sa documentation que comme la matière de ses inductions. Il a vérifié les faits, nous dit-il, « avec un travail prodigieux et une exactitude scrupuleuse ; quant à ceux pour lesquels cette vérification n'a pas pu être possible, on a soin d'avertir de l'insuffisance des preuves et des moyens d'en acquérir de nouvelles » (p. 5). Il pose, avec une grande richesse d'imagination, au sujet de la population, toutes les questions qui, de nos jours encore, préoccupent les démographes et les économistes contemporains, et son souci de faire servir ses recherches et ses inductions à l'amélioration des services publics et du gouvernement se manifeste à tout instant. D'ailleurs, il ne tombe pas dans l'exagération de croire que la démographie suffise à la conduite d'une sage politique intérieure, mais il en marque l'importance pour les questions d'hygiène, de travaux publics, de règlementation professionnelle, de lois douanières, etc. En même temps que cette tendance révèle l'administrateur, d'autres caractères de l'œuvre témoignent que l'auteur est un personnage important dans l'État ; son indépendance de jugement, même à cette époque de critique assez audacieuse, est remarquable : il juge sévèrement la « fausse idée de grandeur » qui inspira la politique de Louis XIV (p. 181-191), il condamne en termes vigoureux le système des impôts indirects (p. 214), réprouve « les horreurs de 1572 et de 1685, monuments de délire qu'expie encore la France » (p. 220) et s'exprime sur la liberté en termes républicains. Il se préoccupe même de questions qui laissaient assez indifférents ses contemporains : la fréquence des maladies professionnelles, l'insécurité et l'absence d'hygiène qui accompagnent l'exercice de la plupart des métiers manuels l'ont frappé et il voit là, pour un prince réformateur, un « champ vaste, [un] sujet presque neuf, [un] objet noble et peut-être [des] succès peu difficiles » (p. 221).

1. Bacon fournit l'épigraphe du livre, et son nom est plusieurs fois cité au cours des chapitres ; la méthode est baconienne V. le chapitre intitulé *Utilité des recherches sur la population*, p. 19-20 de l'original.

On voit par là tout ce que le problème de la population peut suggérer de remarques et de réflexions à Moheau. C'est qu'il n'en laisse aucun aspect dans l'ombre, et M. Levasseur (*La Population*, 1889, t. I) l'admirait beaucoup pour cela. Moheau essaie d'évaluer la population totale de la France ; il emploie pour cela différentes hypothèses (telles que la multiplication, par un coefficient probable, du nombre des naissances, des décès, des boisseaux de blé annuellement consommés) qui le conduisent à adopter comme probable le chiffre de 24 millions. Il étudie la population au point de vue de la répartition par âge, par sexe et par classes. Ce dernier terme, très complexe, comprend des distinctions basées sur la nuptialité, sur le domicile (villes et campagnes), sur la profession. Il cherche à voir si le rapport des chiffres ainsi obtenus est constant dans le temps, s'il est en relations déterminées avec le chiffre des naissances. L'étude que Moheau consacre à la mortalité forme une des parties les plus curieuses de son ouvrage, car il consacre à chacune des causes (âge, sexe, climat, hygiène, maladies, misère) des développements importants [1]. Il reprend ses constatations numériques dans la partie consacrée à rechercher les causes qui influent sur le mouvement de la population. Il réfute l'opinion de ceux qui avançaient, sans preuves, que la France s'était dépeuplée depuis la période gallo-romaine et, sans faire l'apologie de son époque (il la juge p. 186), il croit cependant que les conditions d'existence se sont améliorées, au profit du peuplement du royaume. Selon lui, la population obéit à des lois qu'il faut connaître et dont un gouvernement sage doit se préoccuper de favoriser le jeu ; il sait que « la forme du gouvernement influe moins sur le bonheur public que quelques institutions ou des autorités secondaires » (p. 234) ; aussi indique-t-il les côtés pratiques du problème. L'âge des mariages, le régime de la puissance paternelle, le régime successoral sont autant de points sur lesquels il insiste. Il signale l'importance et les dangers de ce que nous appelons aujourd'hui le néo-malthusianisme ; s'il repousse, en même temps que les primes aux familles nombreuses, la diminution des droits civiques des célibataires, il admet au contraire des lois caducaires contre ceux-ci, et des exonérations fiscales au profit de celles-là. Notons enfin qu'il signale les dangers du luxe, des armées, des guerres et enfin ceux de l'émigration. « Il semble qu'en France, dit-il à ce propos, l'expatriation soit une maladie nationale » (p. 173) et il conseille de la pallier en favorisant l'immigration, comme on fait pour l'entrée des matières

1. Ces chapitres fournissent quantités de remarques ou de documents intéressants ; par exemple : tableau de la mortalité chez les enfants trouvés du premier âge recueillis dans les hospices ; remarque que les années de disette sont sans influence sur la natalité, de même que la fécondité de la terre et celle des femmes sont indépendantes..

premières, car « l'homme est essentiellement, de toutes les matières premières, la plus utile » (p. 279).

On voit l'importance de l'ouvrage de Moheau pour l'histoire des problèmes économiques ; mais il apporte sur l'état de la population française au XVIIIe siècle des documents nullement négligeables et, par la rigueur de sa méthode, il mérite d'être signalé aux historiens.

Le luxe, envisagé par Moheau comme un facteur possible de dépopulation, est considéré par l'abbé Baudeau au point de vue des effets qu'il peut avoir sur la reproduction du revenu national. Tout luxe, selon lui, n'est pas condamnable, mais seulement celui qui spolie la classe productive, c'est-à-dire la classe agricole. Les particuliers doivent savoir que leur revenu net n'est pas entièrement disponible et qu'ils en doivent une partie à la consommation des produits du sol et à la reconstitution des avances faites à la terre. L'opuscule que publie M. Dubois est formé de deux articles parus dans les *Éphémérides du citoyen*, le journal des physiocrates, et écrits par l'abbé Baudeau à l'occasion des lois somptuaires que la Suède venait de se donner (1767). Il constitue l'exposé le plus net de la théorie physiocratique du luxe, par elle-même assez délicate et complexe. — Roger PICARD.

— Georges **Cucuel**. *La Pouplinière et la musique de chambre au XVIIIe siècle*. Paris, Fischbacher, 1913, in-8, XII-456 p. (grav.) — Bien que l'on ait relativement pas mal écrit sur La Pouplinière, on peut dire que jusqu'à présent aucune biographie visant à être complète n'avait été tentée. M. C. a estimé que c'était là une lacune et s'est efforcé de la combler. Le poste de fermier général qu'il occupa pendant plus de quarante ans, son faste bien connu, sa passion surtout pour la musique et le théâtre et la protection qu'il accorda pendant une partie de sa vie à Rameau, ne pouvaient manquer d'assurer à La Pouplinière une place importante dans la société du XVIIIe siècle et justifient amplement l'entreprise de M. C. Malheureusement il s'en faut que les documents soient abondants. On ne possède pour ainsi dire pas de lettres de La Pouplinière ; ses comédies, qui paraissent avoir été assez nombreuses et, au témoignage de ses contemporains, non dénuées de talent, de même que les morceaux de musique qu'il composa, sont aujourd'hui perdus et l'on ne possède sur eux que quelques renseignements très succincts. A l'aide néanmoins des nombreux recueils de « nouvelles à la main » et de minutes de notaire, consciencieusement dépouillées par lui, M. C. a réussi à reconstituer, sans trop de lacunes, la vie de son personnage. Cette partie biogra-

phique, la seule qui soit accessible aux historiens, est d'ailleurs de beaucoup la plus importante, — l'étude des goûts musicaux de la Pouplinière, qui est la partie technique, ne remplissant guère que 120 pages sur les 456 de l'ouvrage. Dans l'histoire de la vie du fermier général, c'est néanmoins surtout son rôle de Mécène musical que l'auteur a cherché à mettre en lumière. Il s'est contenté de faire allusion rapidement aux aventures retentissantes de sa vie privée. On saurait d'autant moins le lui reprocher que celles-ci sont plus connues [1]. Peut-être cependant cette discrétion aboutit-elle à nous présenter du fermier général un portrait un peu incomplet. La Pouplinière fut avant tout un homme du monde, et à ce titre on ne saurait négliger l'histoire de sa vie privée. Quoi qu'il en soit, ce livre n'en constitue pas moins une fort intéressante contribution à l'histoire de la société au XVIIIe siècle. — René GIRARD.

— *Mémoires de* Isaac **Cornuaud** *sur Genève et la Révolution, de 1770 à 1795*, publiés avec notice biographique, notes et tables des noms par Mlle Émilie CHERBULIEZ, précédés d'une introduction de Gaspard VALLETTE. Genève, Jullien, 1912, in-8, XXXIX-762 p. — Isaac Cornuaud a laissé de très volumineux Mémoires, qui forment dix gros volumes manuscrits. Il était difficile de les publier entièrement, aussi Mlle Cherbuliez, qui a assumé la charge de les éditer, les a-t-elle considérablement réduits. Ce travail semble avoir été fort bien fait et d'après les meilleurs principes. Avec beaucoup de raison, l'éditeur a supprimé le texte des innombrables brochures de Cornuaud qu'il reproduisait dans le corps de son ouvrage, et que l'on peut trouver dans les dépôts publics. Du premier volume, « trop intime et trop personnel pour être publié » (p. VI), on a tiré une notice biographique très suffisante. Peut-être le travail d'abréviation a-t-il été parfois poussé un peu loin ; il est vrai que Cornuaud y invite lui-même : « Si quelque jour un meilleur écrivain voulait donner ces Mémoires au public, ce serait à lui de les élaguer » (p. 320) ; c'est ce que l'on a fait, « enlevant ici et là des dissertations un peu longues ou des détails superflus. Mais le texte a été minutieusement respecté, dans sa lettre et dans son esprit » (*ibid.*, n. 1) ; donc point de résumé, c'est fort bien ; mais il aurait fallu avertir le lecteur de tous les retranchements, et marquer par des points suspensifs l'endroit exact où ils étaient pratiqués ; l'on regrettera certaines suppressions, comme celle de la plus grande par-

1. Notamment l'histoire des relations de Mme de La Pouplinière avec le maréchal de Richelieu. L'épisode de la cheminée par laquelle le maréchal avait trouvé moyen de s'introduire dans l'hôtel du fermier général était célèbre au XVIIIe siècle et défraya un nombre considérable de chroniques. (Voir E. Campardon. *La cheminée de Madame de La Popelinière*, Paris, 1880).

tie du texte où Cornuaud fait le portrait de ses collègues à la Commission nationale de 1794.

L'ensemble des Mémoires retrace l'histoire des convulsions de la République génevoise de 1764 à 1795. Toutes les parties de ce long exposé n'ont pas été composées de la même façon ni rédigées à la même époque. Le début nous donne l'histoire de la formation du parti des natifs ; Cornuaud n'a point assisté aux événements de cette période et les retrace, jusqu'au 5 janvier 1767, d'après les « annales » écrites au jour le jour par Sylvestre ; de 1767 à 1770 il emploie « les renseignements et les notes comparées des acteurs eux-mêmes, les témoignages réunis d'une infinité de contemporains, témoins oculaires, et surtout les papiers d'Auzière ». De 1770 à 1782, c'est l'époque où il a joué le rôle le plus important; c'est celle qu'il décrit le plus longuement et le plus sûrement, d'après les documents qu'il a réunis et ses souvenirs encore frais. De 1782 à février 1793, il raconte les faits plus rapidement, toujours appuyé de ses notes. Il était arrivé à la date du 18 février 1793 lorsque la crainte d'une visite domiciliaire, lors de l'insurrection du 19 juillet 1794, lui fit détruire ses papiers. Il n'a donc que ses souvenirs pour cette courte période ; mais de juillet 1794 à août 1795, moment où il prit une part très active au gouvernement, il retrouve ses notes, ses brochures.

Le début des Mémoires (1764-1767) a été rédigé vers 1786 ; ils ne furent repris que le 27 mars 1793, et la plus grande partie (1767-1793) fut écrite fort rapidement de ce jour au 19 juillet 1794. Sa fin (1793-1795) fut composée en 1796-1797.

La période d'histoire génevoise contenue dans cet ouvrage est bien trop longue, les événements qui la marquèrent sont bien trop compliqués pour que nous puissions songer à les examiner ici en détail. C'est pourquoi nous avons donné quelques précisions sur la manière dont les Mémoires furent composés afin qu'on puisse se faire par là une idée de leur valeur. Elle est très grande, et c'est peut-être la plus importante contribution apportée jusqu'à ce jour à l'histoire de cette époque. Il ne faut les consulter qu'avec beaucoup de précautions. Jusqu'en 1770, on peut à peu près s'y fier ; Cornuaud n'a pas joué de rôle avant ce moment, il dispose de sources de premier ordre ; l'histoire de la formation du parti natif est faite d'une façon très neuve et très attachante ; signalons particulièrement le récit détaillé de l'intervention de Voltaire et ses amusantes entrevues avec les frustes chefs du nouveau parti. La suite n'est qu'une longue apologie, très habile, très intelligente, du rôle souvent équivoque joué par Cornuaud dans les révolutions successives. Il définit très nettement le principe de sa politique dans la longue lutte des Représen-

tants et des Constitutionnaires : la neutralité ; ainsi l'on fera sentir aux deux partis rivaux la puissance des natifs, tous deux en auront besoin et accèderont à leurs demandes pour se les attacher. Il explique moins bien pourquoi il ne s'y est pas tenu, pourquoi il reste hostile aux Représentants après l'édit du 10 février 1781 qui accédait aux principales revendications des natifs. Il ne donne pas non plus d'explication bien satisfaisante de sa résolution de s'en tenir à l'égalité civile, de son hostilité à l'égalité politique. Ce démocrate s'est entièrement inféodé au parti aristocratique.

Quant à son rôle dans le gouvernement révolutionnaire de 1794, son apologie ne semble pas avoir convaincu ses admirateurs eux-mêmes, comme M. Gaspard Vallette, l'auteur de l'introduction aux Mémoires. Il n'y a pris part, dit-il, que pour dompter les loups en hurlant avec eux, pour refaire l'unité nationale en ralliant tous ces partis, pour introduire un peu d'ordre dans un gouvernement anarchique. C'est bien machiavélique, et sa défense même le présente comme doublement traître à ses anciens amis et à ses nouveaux alliés.

Pour porter un jugement impartial sur Cornuaud, il faudrait étudier à fond toute l'histoire de Genève pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Nous laissons cette tâche à de plus compétents historiens. Avant de terminer, nous voulons pourtant attirer sur les révolutions génevoises l'attention de ceux qui étudient les débuts de la Révolution française. On a bien souvent remarqué le grand rôle qu'y ont joué les Génevois ; Cornuaud y fait plusieurs fois allusion (p. 247, 406) ; le baron de Batz, dans son ouvrage si extravagant mais si intéressant, a effleuré le sujet, mais personne ne l'a encore traité. Il est pourtant certain que les agitations de Genève ont été très suivies par les Français ; les démocrates génevois vinrent en grand nombre à Paris après leur exil de 1782 et se mêlèrent à la vie politique ; parmi les causes de la Révolution il faut, à côté de l'exemple de la grande république d'Amérique, faire une large place à celui de la petite république de Genève. — C. Ballot.

— L. **Barthou**. *Mirabeau*. Paris, Hachette, 1913, in-8, 324 p. — L'auteur n'a pas eu la prétention de faire œuvre d'érudit. Il a utilisé les travaux antérieurs, en y joignant quelques lettres inédites qui ne modifient nullement d'ailleurs la physionomie déjà bien connue de Mirabeau. Mais la clarté de l'exposition, un style vigoureux qui atteint naturellement à l'éloquence, l'heureux choix des illustrations rendent agréable et fructueuse la lecture de ce livre : il plaira au grand public, auquel il s'adresse. L'esprit d'impartialité qui l'anime, le sens critique de M. B. sont des

qualités trop rares pour que les historiens ne lui en sachent pas gré. L'homme privé, l'homme d'État, l'orateur sont étudiés avec sympathie, mais sans excès de complaisance. M. B. ne dissimule ni les faiblesses, ni les vices, ni les tares de Mirabeau. Il analyse sans réticences les négociations secrètes avec la Cour et leurs mobiles, et le jugement qu'il porte sur les consultations payées fournies à Louis XVI et Marie-Antoinette paraît définitif. A signaler aussi le chapitre consacré aux collaborateurs dont Mirabeau surexcita l'activité et dont il sut extraire la substance de tant de discours décisifs.

Est-ce à dire que tout soit à louer sans réserves dans l'œuvre de M. B. ? Il était indispensable assurément d'analyser les éléments et les événements qui contribuèrent à la formation du génie si souple, si varié et à la fois si puissant de Mirabeau. Les orages de sa jeunesse, les difficultés de ses débuts ont pesé d'un poids trop lourd sur sa carrière d'homme d'État pour qu'il ne fût pas nécessaire de les étudier avec soin. M. B. n'a pas failli à cette tâche, et les chapitres consacrés à la famille, à l'éducation, au mariage, aux amours, aux prisons, aux premiers écrits de Mirabeau me paraissent excellents. Mais à plus forte raison convenait-il d'insister sur la période si courte de son activité politique : ces deux années comptent parmi les plus décisives de notre histoire, et c'est alors que s'épanouit le génie de Mirabeau. Il faut regretter que six ou sept chapitres seulement leur soient exclusivement réservés. C'est d'ailleurs à cette partie de l'ouvrage que j'adresserai certaines critiques. Des travaux récents ont démontré que la Constitution civile du clergé n'était pas aussi inacceptable que le prétend M. B. (p. 271-272) : l'intransigeance de Rome fut tardive et contraire au vœu de la majorité des évêques français. Non moins sommaire me parait le jugement porté (p. 210) sur Robespierre. Mirabeau reste encore, dans une certaine mesure, avec son plan d'une démocratie royale, un homme d'ancien régime, ou, si l'on préfère, un adepte de cette doctrine du despotisme éclairé dont il avait pu étudier l'application en Prusse. Robespierre se place à un point de vue tout différent : il veut organiser, dans sa plénitude, la souveraineté nationale, avec toutes ses conséquences politiques et sociales ; ne voir en lui qu'un pur théoricien, c'est le rabaisser singulièrement et avec injustice.

Mais si, sur ces quelques points, qui ont leur importance, je ne puis souscrire aux assertions de M. B., son livre, dans l'ensemble, n'en reste pas moins d'une belle tenue et susceptible de rendre de réels services. — C. Richard.

— Alphonse **Dunoyer**. *Fouquier-Tinville, accusateur public du Tribunal révolutionnaire (1746-1795)*, d'après les documents des Archives nationales. Paris, Perrin, 1913, in-8, 470 p. (port. et fac-sim.) — M. Dunoyer, qui avait déjà publié un volume sur deux jurés du Tribunal révolutionnaire, Vilate et Trinchard [1], vient d'en consacrer un autre à l'accusateur public lui-même, Fouquier-Tinville, cet « ancien procureur... solidement ferré sur la procédure », cet « ancien homme de loi dont le cerveau a été déformé et la raison déviée par l'abus de la chicane » et qui a été pendant seize mois investi d'un pouvoir terrible, à qui a été confiée « la machine à juger les autres ». M. D. nous dit (p. 92) qu'il a voulu faire l'étude des responsabilités encourues par Fouquier-Tinville comme accusateur public, et non l'histoire du Tribunal révolutionnaire. Ce sont en effet deux études différentes : Fouquier-Tinville est un homme, le Tribunal révolutionnaire est une institution, un des rouages de la machine qu'on appelle le gouvernement révolutionnaire. Mais on peut rechercher quelle influence a eue la mentalité de l'homme sur le fonctionnement de l'institution ; c'est l'objet que M. D. s'est proposé.

Les responsabilités de Fouquier-Tinville, il les a étudiées dans la première partie de son livre : *l'Accusateur public*. Et encore n'a-t-il pas exposé dans leur détail toutes les affaires dans lesquelles Fouquier-Tinville a requis : un volume n'y eût pas suffi. Il a résumé les plus caractéristiques ; même, dans le procès des dantonistes, il n'a pas insisté sur la brutalité de l'accusateur public dans ses interrogatoires, son insolence envers les accusés. Mais, des faits rapportés par l'auteur, voici ce qui se dégage à la charge de Fouquier-Tinville. Celui-ci mettait en accusation, du jour au lendemain, des fournées d'inculpés ; quantité de pièces lui manquaient pour dresser son réquisitoire ; il les réclamait, mais on n'avait pas le temps de les rechercher, de les rassembler ; il s'en passait ; conséquence : des erreurs sur les personnes se produisaient, erreurs irréparables, puisque la seule sanction était la mort (Henri-Guy Sallier, ancien président à la Cour des aides, condamné et guillotiné pour son fils, Guy-Marie, ancien conseiller au Parlement de Paris ; le fils de Saint-Pern, âgé de dix-sept ans, pour son père ; Jean-Dominique Maurin pour Louis-Clerc Morin ; Mme de Mayet pour la vicomtesse de Maillé, etc.). Il employait des *moutons*, c'est-à-dire des agents provocateurs, des espions de prison, qui venaient déposer aux débats ; dans certaines audiences, même, ils étaient seuls à comparaître comme témoins. A celle du 19 messidor, par exemple, dans laquelle soixante accusés furent jugés et

1. Cf. la *Revue*, XIII, 226.

tous condamnés, il n'y avait que cinq témoins, dont quatre moutons et un porte-clefs qui les contredit et que Fouquier fit, pour ce fait, arrêter séance tenante ; le 7 thermidor, les trois témoins étaient trois moutons. Des audiences où on jugeait jusqu'à soixante accusés duraient quelques heures ; on en était arrivé à ne plus leur laisser le temps de parler ; le président demandait à chacun : « As-tu fait telle ou telle chose ? » et, quelle que fût la réponse, il disait : « A un autre. » Si l'accusé insistait, le président criait : « Tu n'as plus la parole. » Sans doute, comme le fit observer Fouquier-Tinville quand ces faits lui furent reprochés, c'était l'affaire du président ; mais l'accusateur savait s'arranger pour qu'un témoin à décharge ne fût pas entendu. Certains accusés, absous par le jury, étaient repris par Fouquier et passaient de nouveau devant le Tribunal, pour être condamnés (par exemple Fréteau, ancien conseiller au Parlement de Paris, acquitté le 27 floréal, remis en accusation par Fouquier et condamné le 26 prairial). Enfin, il y a les *amalgames*, qui consistent à accoler, par exemple, des prévenus politiques et des inculpés d'agiotage.

Lorsque Fouquier fut accusé pour ces faits, il se défendit en alléguant qu'il n'avait fait qu'exécuter ponctuellement les décrets de la Convention et les arrêtés des Comités de salut public et de sûreté générale. Sans doute ; mais on peut trouver, comme le dit dans sa déposition Robert Wolff, commis-greffier au Tribunal, qu'il donna « une bien grande extension » aux ordres de ces Comités.

Au 9 thermidor, Fouquier se retourna d'ailleurs — comme tant d'autres — contre ceux dont il avait servi la politique. Le 10 thermidor, il requérait la comparution devant le Tribunal des « conspirateurs » décrétés coupables de rébellion et mis hors la loi ; ces « conspirateurs », c'étaient Robespierre, son frère, Saint-Just, Couthon. Et il serait ainsi resté à son poste, tranquillement, travaillant pour le compte des thermidoriens comme il avait travaillé pour la Terreur montagnarde, s'il n'avait été, le 14, décrété d'accusation et écroué à la Conciergerie. Les rôles étaient renversés. Celui qui avait tant de fois requis la mort avait à son tour à se défendre. La seconde partie du livre, *l'Accusé*, est consacrée au procès, ou plutôt aux deux procès de Fouquier-Tinville, puisque celui-ci comparut d'abord, le 1er frimaire an III, devant le Tribunal révolutionnaire reconstitué le 23 thermidor, puis, une seconde fois, devant le tribunal réorganisé le 8 ventôse an III. M. D. y analyse les dépositions des témoins, conservées dans la série W des Archives nationales, et l'interrogatoire de Fouquier dans chacun des deux procès, puis les débats publics, qui durèrent du 8 germinal au 16 floréal an III : un mois et neuf jours ; il termine par le récit de la condamnation et de l'exécution.

L'auteur reconnaît que Fouquier-Tinville « fut accessible à des sentiments d'humanité et de pitié » ; il en donne des exemples. Il termine son étude en cherchant à expliquer la psychologie de cet homme : ce fut un autoritaire, un violent, au caractère despotique, ayant l'éducation et les habitudes d'un procureur, d'un homme nourri dans la chicane et la procédure, voulant, coûte que coûte, gagner ses procès, et confondant son rôle d'accusateur public avec ses vieilles habitudes de chicane. On pourrait ajouter ceci : Fouquier-Tinville fut de ces hommes qui, sous la Révolution, voulurent fonder le régime par la *terreur*, non par cruauté, mais parce qu'ils étaient sincèrement convaincus que le plus sûr moyen d'imposer la forme de gouvernement qu'ils considéraient comme la meilleure à ceux mêmes qui n'en voulaient pas, c'était d'effrayer ceux-ci, de leur inspirer de la terreur en en faisant mettre à mort un grand nombre. Obtenir l'unité de conception en matière de gouvernement par la suppression des adversaires, ce n'était pas une invention de la Révolution, c'était un procédé que lui avait légué l'Ancien régime. On peut aujourd'hui s'élever contre ce procédé : les hommes qui firent la Révolution étaient encore trop imbus des principes de l'Ancien régime pour avoir nos idées là-dessus. Admettons leur théorie. Encore fallait-il prendre toutes les précautions nécessaires pour n'appliquer cette rigueur qu'à ceux qui étaient vraiment dangereux pour le nouveau régime, qui pouvaient en empêcher l'établissement. Le crime de Fouquier-Tinville, ce fut de négliger ces précautions ; ce fut, par la rapidité de la procédure, par son indifférence et son peu de soin à vérifier soit l'identité des personnes, soit l'authenticité des faits, de se jouer véritablement de la vie des autres. Il se serait montré impitoyable pour ceux qui luttaient contre le gouvernement ; il les aurait considérés comme des ennemis de l'intérieur et combattus comme on combattait les ennemis de l'extérieur : par une guerre *à mort*, — mais en s'attachant à ne frapper que ceux-là, à ne pas égarer ses coups sur des innocents, il n'aurait pas mérité le reproche que lui fit Robert Wolff, « de transformer en boucherie légale un tribunal qui, par la sévérité même de ses fonctions, devait le plus scrupuleusement s'assujettir aux formes ». — P.-R. Mautouchet.

— Baron **Despatys**. *Magistrats et criminels (1795-1844) d'après les Mémoires de Gaillard*. Paris, Plon-Nourrit, 1913, in-8, III-425 p. — Par ce troisième volume, M. le baron Despatys achève la publication des mémoires du président Gaillard. Dans celui intitulé *Un Ami de Fouché*, il était question de Gaillard, professeur à l'Oratoire avant 1789 et député sous l'Empire ; dans un autre : *la Révolution, la Terreur, le Directoire*, était

retracée son existence administrative pendant la Révolution ; celui-ci est consacré à sa carrière de magistrat.

On pourrait encore reprocher à l'éditeur de ne pas assez prévenir le lecteur quand il écrit pour son propre compte ou quand il laisse la parole à l'auteur des mémoires ; de négliger certaines références ; de raconter après tant d'autres et sans un détail nouveau des scènes trop connues, comme l'arrivée de Pie VII à Fontainebleau ; d'accepter sans contrôle le récit de Gaillard, qui, ne l'oublions pas, n'a rédigé ses souvenirs qu'à près de trente ans de distance et quand il avait déjà quatre-vingt trois ans ; de semer de loin en loin des réflexions personnelles qui n'ont nul attrait ; et même d'avoir commis quelque faute de lecture [1].

Malgré cela, le livre est intéressant et peut être utilisé par tout le monde. Les amateurs de faits divers rocambolesques, d'histoires de bandits, y trouveront, depuis l'affaire du Courrier de Lyon jusqu'au non moins fameux procès Michel contre Régnier, une série de vols et de crimes racontés avec la précision d'un magistrat enquêteur et l'habileté d'un homme de lettres et d'esprit qui sait ménager les effets. La malhonnêteté des paysans, l'insuffisance des jurys criminels, l'audace des chevaliers d'industrie, la crédulité des bourgeois même éclairés, comme M. le juge Dondeau ou Mgr Saussol, évêque de Séez, n'échappent pas à Gaillard, qui porte, à chaque occasion, des jugements nets où la clairvoyance et la fermeté s'unissent à la modération et même à la douceur. Je signale principalement les hauts faits de la bande Leclerc-Maréchal, chauffeurs réputés ; la colossale aventure de l'escroc Vacher, qui se faisait passer pour directeur des vivres ; et les crimes abominables des époux Valadon et des quatre marchands forains, ainsi que le flair merveilleux du lieutenant de gendarmerie Manginot : histoires vraies, fort bien décrites, qui pourraient fournir des scènes palpitantes aux fabricants de films.

Les historiens pourront tirer parti de cette chronique judiciaire pour connaître l'état de sécurité dans les campagnes des environs de Paris au début du XIXe siècle. Mais ils s'intéresseront davantage à la carrière même du magistrat et aux détails que nous donne celui-ci sur ses collègues ou sur les administrateurs qu'il a connus. Toute une partie de l'ouvrage, et c'est la meilleure à mon sens, devrait s'intituler : *Contribution à l'étude du département de Seine-et-Marne sous le Consulat et l'Empire*. Les chapitres consacrés aux préfets, de la Rochefoucauld (1800), Collin (1801), Lagarde (1801-1810), de Plancy (1810-1815) sont bourrés de faits et de réflexions, très neufs, aussi instructifs qu'amusants. Et ceux qui

1. P. 25, on croirait que le roi de Rome est né en 1810.

suivent, relatifs aux assises de 1810 à 1815, serviront à fixer le type du magistrat de carrière, qu'on retrouve encore aujourd'hui, imposant la considération par la dignité de sa vie et l'indépendance de son caractère.

Dans les dernières pages, Gaillard disparaît derrière son fils, Camille, jeune magistrat de grand avenir, mort trop tôt, de chagrin sans doute, parce qu'après avoir été la victime de M. Peyronnet qui lui reprochait de n'avoir pas voulu entrer dans la Congrégation, il fut aussi honni par les vainqueurs de 1830 qui l'accusaient d'avoir lancé le mandat d'arrêt contre les 44 journalistes signataires de l'affiche Thiers. Il y a même là un épisode très intéressant et peu connu, qu'on a trop négligé pour ne s'occuper que du procès des ministres.

En somme, ce livre est attrayant d'un bout à l'autre ; par ses faits divers, qui mettent en scène des noms célèbres, il vaut bien n'importe quel récit de M. Lenôtre, spécialiste de la « petite histoire » ; par les réflexions et la vie même du magistrat, il offre un beau caractère de moralité. — Marcel Nesi.

— E. V. **Tarlé**. *Le blocus continental* (*Kontinentalnaïa blokada*). I. *Recherches sur l'histoire de l'industrie et du commerce extérieur de la France à l'époque de Napoléon*. Avec des documents inédits. Moscou, librairie Zadruga, 1913. — M. Tarlé, auteur d'un livre russe sur l'histoire des ouvriers français pendant la Révolution, analysé dans la *Révolution française* d'avril 1912 [1], actuellement professeur d'histoire à l'Université de Iouriev, en Russie, a publié sur le blocus continental un gros volume dont le texte contient près de 700 pages et qui donne en appendice des documents inédits, puisés par l'auteur dans différentes archives. Pour écrire ce livre, M. T. a travaillé aux Archives nationales et dans quelques archives départementales de France, ainsi qu'au « Record office », à Londres, aux « Staatsarchivs » de Hambourg et de la Haye, sans compter plusieurs bibliothèques à Paris, à Londres, à Berlin, à Hambourg, etc. L'auteur a étudié encore les documents imprimés et beaucoup de livres et articles qui ont quelque rapport avec son sujet. Dans la préface il indique que ce volume n'est que le commencement d'un travail plus vaste, qui doit contenir : 1° l'histoire de la classe ouvrière en France sous le Consulat et l'Empire et 2° un livre relatif à l'influence du blocus continental sur les pays européens qui étaient en relations commerciales avec la France.

Le volume que nous avons maintenant est divisé en trois parties. La première (p. 85-312) a pour objet la situation intérieure de la France

1. *La Révolution française*, t. LXII, p. 333-356. Cf. la *Revue*, XVII, 262.

sous Napoléon. L'auteur nous montre quelles furent les vues et les mesures du gouvernement français relativement aux intérêts industriels de la France sous le Consulat et l'Empire, et quels étaient les aspirations et les intérêts du monde industriel à la même époque. Il raconte ensuite l'histoire de l'établissement du blocus, caractérisant en même temps les formes de la vie industrielle et l'état des salaires en France à la veille de la proclamation du blocus, et donne un tableau détaillé de l'état de l'industrie dans les différents rayons de la France et des pays conquis. Dans la deuxième partie (p. 313-504), nous avons un exposé des relations économiques entre la France et les autres pays continentaux à l'époque du blocus, où l'auteur étudie successivement les relations entre l'Empire et l'Italie, le duché de Berg, les villes hanséatiques, les autres pays germaniques, la Hollande, la Suisse, l'Espagne et le Portugal, les États-Unis, les provinces illyriennes et enfin la Russie. Dans la troisième et dernière partie (p. 505-679), M. T. analyse l'état de l'industrie française à l'époque du blocus. Il passe ici en revue les différentes branches de l'industrie française (coton, laine, soie, cuir, métaux, savon, sucre, etc.), et consacre un chapitre spécial aux villes maritimes. Enfin, il termine son ouvrage par deux chapitres sur la crise de 1810-1811 et sur l'état de l'industrie française pendant les dernières années de l'Empire.

Le volume contient encore une introduction, où nous trouvons un aperçu bibliographique des études sur le blocus continental et l'industrie française au début du XIXe siècle, et une conclusion, qui résume en quelques pages (p. 680-695) les résultats généraux de ses recherches. Ce n'est pas le côté politique et diplomatique qui intéresse M. T. dans le blocus continental, c'est précisément le côté économique, industriel et commercial. Son livre donne beaucoup de faits jusqu'ici inconnus ou mal connus, beaucoup de détails intéressants, étant bien documenté et composé d'après des sources d'archives. On peut seulement souhaiter que, dans ses prochains travaux, l'auteur ne néglige pas les archives russes comme il l'a fait dans le présent volume. — N. Karéiev.

— **D. Rebut**. *Charles-Achille de Vanssay, préfet des Basses-Pyrénées*. Extrait du *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*. Le Mans, in-8, 120 p. — Ce n'est à vrai dire ni une biographie de C. A. de Vanssay, ni même une étude sur son administration comme préfet de l'Empire, que contient le petit livre de M. D. Rebut. C'est beaucoup plutôt un simple recueil de documents relatifs à cette administration, documents tirés de l'intéressante collection Louis Brière, sur laquelle M. D. R. aurait pu nous donner quelques renseignements.

Né en 1779, C.-A. de Vanssay prend part en 1796 à une tentative d'insurrection royaliste dans le Berry. Après son échec, il vit caché sous un faux nom ; sous le Consulat, il essaie de faire fortune dans le commerce, puis entre en 1804 dans les bureaux du ministère de l'intérieur. Il est sous-préfet en 1807, préfet des Basses-Pyrénées en 1810, baron de l'Empire en 1811 ; nommé préfet de Vaucluse par Louis XVIII en 1815, il refuse de devenir à nouveau fonctionnaire impérial pendant les Cent-Jours, reçoit en récompense la préfecture de la Manche, qu'il quitte pour celle de la Seine-Inférieure en 1820 ; la Révolution de 1830 le trouve préfet de la Loire-Inférieure. Il rentre alors dans la vie privée et meurt en 1875. C'est sur ses quatre années de préfecture dans les Basses-Pyrénées que porte la publication de M. D. R. L'intérêt est qu'il s'agit, en ces dernières années de l'Empire, d'un département frontière, limitrophe d'un pays avec lequel Napoléon est en guerre : Vanssay devait avoir à traiter de questions délicates. La plus importante était sans conteste celle des déserteurs et des réfractaires. Elle préoccupa Vanssay de 1811 à 1814. M. D. R. publie dans son intégrité l'arrêté de novembre 1811 pour l'organisation d'une colonne mobile provisoire — dont le but était d'éviter l'envoi dans le département de troupes qui accompliraient la même mission d'une façon plus onéreuse pour les habitants — et des décisions spéciales où Vanssay faisait preuve d'un louable désir de recourir le moins possible aux mesures vexatoires. Il dut élaborer, sur l'ordre de l'Empereur, un projet pour la réunion des vallées des Pyrénées dont « le pendant des eaux verse en France » sans appartenir encore à l'Empire. Il en soumit trois différents, insistant sur celui qui donnait à la France Saint-Sébastien. En juillet 1813, un comité de commerce fut constitué à Bayonne pour assurer le service des subsistances de l'armée d'Espagne et en assurer les fonds. Vanssay eut à l'organiser et à surveiller son fonctionnement. Il le fit en défendant loyalement les intérêts de ses administrés.

M. D.R. publie ensuite un certain nombre de pièces ayant trait à la défense de la frontière par les gardes nationales, aux mesures que prit Vanssay lorsqu'en février 1814 le département fut sur le point d'être envahi, aux événements de Pau pendant l'invasion, à une affaire spéciale de rapports entretenus par des habitants de l'arrondissement d'Oloron avec un prêtre espagnol, à de nouvelles questions de transfuges et de déserteurs, à l'état intérieur de l'Espagne en 1813, et il termine par un extrait du *Times* sur le général Bernadotte, né à Pau. Aussi est-on quelque peu étonné lorsque M. D. R. reprend : « Telle fut l'administration de M. de Vanssay » : on avait complètement oublié celui-ci ! C'est ce

décousu de la composition qui enlève de son intérêt à cette publication de documents, d'où l'on aurait pu tirer une étude brève mais instructive. — Claude G. Weill.

— René **Perrin**. *L'esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816* (Annales de l'Est, 27e année, fascicule 1). Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1913, in-8, 123 p. — Nos connaissances sur l'histoire intérieure de la France à l'époque de la chute du premier Empire sont encore bien imprécises. Les bons travaux d'histoire locale manquent, et cette insuffisance rend particulièrement fragile et provisoire la grande synthèse d'Henry Houssaye. M. R. Perrin a essayé de combler en partie cette lacune, pour le département qui l'intéresse, en nous présentant un tableau de l'esprit public dans la Meurthe de 1814 à 1816. Le cadre de son travail, peut-être un peu étroit, offrait du moins l'avantage de permettre la connaissance et l'utilisation de tous les documents en une étude complète et critique. Mais les recherches de l'auteur ont été insuffisantes, et par là s'explique le caractère superficiel du livre.

M. P. a travaillé aux Archives départementales de Nancy et dans quelques dépôts municipaux, mais seulement dans ceux demeurés français : il a été à Toul et à Pont-à-Mousson, il a négligé Phalsbourg et Sarrebourg. Pourquoi ? le traité de Francfort ne peut être une explication. Aux Archives nationales il n'a pas consulté des documents importants : les lettres de Colchen, commissaire extraordinaire dans la 4e division militaire en 1814 (F7 7021), la correspondance du maréchal Victor et de ses lieutenants (AF IV 1669), les plaintes des habitants contre l'occupation étrangère (F1a 581 et 583) et dans la série B II les votes sur l'Acte additionnel [1]. Mais il est une omission encore plus grave : l'absence de recherches aux Archives de la Guerre, dont la consultation était pourtant tout à fait indispensable. Une dernière lacune : s'occupant de la Terreur blanche, M. P. n'a point profité d'une circulaire du garde des sceaux recommandant à ses subordonnés de tenir leurs archives à la disposition des historiens pour utiliser des documents trop longtemps tenus secrets et dont l'intérêt égale probablement la nouveauté.

Le livre s'ouvre naturellement par un chapitre sur l'esprit public à la fin de 1813. M. P. a bien vu que le mécontentement des paysans lorrains était déterminé par des causes économiques, mais il a négligé de mettre en lumière l'une des plus importantes : la confiscation partielle des biens

1. Les cotes des documents connus de l'auteur ne sont pas toujours exactement transcrites. Lire, par exemple, p. 12, F7 7849 au lieu de F17 7849 et p. 53, n. 5, F7 7027 au lieu de F7 7087.

communaux opérée par Napoléon en 1813. Cette mesure fiscale, très mal accueillie par les agriculteurs, particulièrement dans l'Est de la France, explique en partie l'apathie des populations au début de la première invasion.

M. P. a décrit de façon insuffisante l'état d'esprit des Meurthois pendant les mois décisifs de janvier et février 1814. C'est à peine s'il dit un mot des vexations des troupes françaises durant leur retraite, vexations constatées par tous les témoins. Un homme grave, le comte Dejean, avoue dans une lettre du 13 janvier (AFIV 1669), que les troupes ennemies, alors bien disciplinées, sont moins à charge que les nôtres. La Lorraine, dont, dit-il, l'esprit est « très mauvais », voit ainsi arriver sans grande peine les Alliés qui, au moins, suppriment les droits réunis. Mais dès février les pillages et les actes de violences commis par l'ennemi modifient les sentiments du pays et rendent à Napoléon son ancienne popularité. Or, de ces violences des Alliés, de la résistance sourde des paysans pendant les dernières semaines de la guerre, M. P. ne parle presque pas. C'est rendre inintelligible la suite des événements : la faiblesse de la royauté rétablie par l'étranger, la facilité du mouvement bonapartiste en 1815.

Le parti royaliste fut en effet toujours faible dans la Meurthe, aussi bien lors du séjour du comte d'Artois en mars 1814 (cf. les lettres du marquis de Custine — ignorées de M. P. — publiées par la *Revue bleue* en octobre 1907), que durant toute la première Restauration. La bourgeoisie ne se rallia guère, le peuple déplora le maintien des droits réunis, l'armée demeura hostile. Mais l'auteur ne nous donne que des renseignements bien vagues à ce sujet. Le retour de Napoléon ne rencontra que des approbateurs et, lors du plébiscite sur l'Acte additionnel, la Meurthe fut celui de tous les départements qui fournit le plus de suffrages. C'est là un fait important sur lequel M. P. n'insiste guère, car il n'a pas dépouillé aux Archives nationales les registres de vote. Pourtant, là où ce travail a été fait (cf. L. Radiguet, l'*Acte additionnel*, p. 399 et suivantes), il a permis de préciser d'une façon intéressante les tendances politiques de la nation et en particulier de la bourgeoisie. Les Meurthois prouvèrent la sincérité de leur enthousiasme patriotique en s'enrôlant en masse dans la garde nationale et en organisant des corps francs pour résister à l'invasion. Mais il leur fallut s'incliner encore, supporter une nouvelle occupation étrangère et le retour de Louis XVIII. La Terreur blanche ne semble pas avoir été très violente. Les quelques royalistes du département, mis à la tête de l'administration, épurèrent les fonctionnaires et firent nommer des hommes sûrs membres de la Chambre introuvable.

La Cour prévôtale poursuivit les bonapartistes, mais sans particulière rigueur, si l'on peut se fier aux indications assez vagues qui nous sont données. Au reste l'ordonnance du 5 septembre 1816 mit bientôt fin pour un temps à la répression royaliste.

En résumé, l'ouvrage de M. P. n'est qu'une esquisse superficielle et incomplète ; pourtant, en certaines pages du livre, l'auteur fait montre de qualités réelles et notamment de finesse critique. Il faut donc espérer que, reprenant sa monographie d'aujourd'hui, il nous donnera, quelque jour, un travail d'ensemble moins hâtif sur la Lorraine pendant la durée de l'époque impériale. — A. Ganem.

— N. **Leven**. *Cinquante ans d'histoire : L'Alliance israélite universelle (1860-1910)*. Tome I. Paris, Alcan, 1911, in-8, 552 p. — La Révolution française donna aux Juifs de l'Europe occidentale l'égalité des droits civils et politiques. Mais partout ailleurs, victimes de populations hostiles et souvent de gouvernements persécuteurs, ils restèrent réduits à une condition inférieure, exposés à de multiples avanies. Quelques hommes de bonne volonté, émus des maux de leurs coreligionnaires, jetèrent en 1860 les bases d'une Alliance israélite universelle, qui devait dans le monde entier prendre la défense des persécutés. L'un des fondateurs de l'Alliance, aujourd'hui son président, entreprend le récit du demi-siècle d'efforts qui s'ouvre en 1860.

Les progrès de l'Alliance furent rapides (850 adhérents en 1861, 13.370 en 1870) et son œuvre considérable. Elle centralise les informations relatives aux Juifs de tous pays, dénonce les excès dont ils souffrent, organise des souscriptions, des meetings, suscite des interventions diplomatiques, des débats parlementaires, dirige l'émigration. Cette action, pour n'avoir pas toujours été couronnée de succès, fut souvent d'une réelle efficacité.

Sans doute le livre de M. Leven ne nous laisse entendre qu'un son de cloche, mais la documentation, puisée presque tout entière aux Archives privées de l'Alliance, n'en est pas moins fort précieuse. Contrairement à une opinion très répandue, ce n'est pas dans les pays musulmans que les Juifs ont eu le plus à souffrir. S'ils ont pâti de l'anarchie marocaine ou persane, les gouvernements de Fez et de Téhéran leur furent généralement favorables et le sultan de Constantinople les a toujours ménagés. Chez les peuples orthodoxes au contraire, des préjugés séculaires, les jalousies, les haines que suscite leur activité économique leur ont valu une persécution violente qui n'a pas encore pris fin. Il suffit de lire, pour

s'en convaincre amplement, les chapitres consacrés à la Serbie, à la Roumanie et surtout à la Russie. M. L. s'attache à détruire la légende du meurtre rituel, dont un procès tout récent vient de montrer la persistance jusqu'à nos jours.

Le livre s'achève par une étude sur l'antisémitisme en Allemagne, en Autriche-Hongrie et en France. — C. RICHARD.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Annales du Midi. 1913.

Juillet. — P. Gachon. *Les biens des églises protestantes en 1685 et les « œuvres pies »*. [Les biens des églises calvinistes, d'abord affectés aux hôpitaux par les déclarations de 1683 et 1684, doivent, par décision royale du 29 octobre 1685, postérieure à la Révocation, être aussi destinés aux nouveaux convertis, constructions d'églises, livres, etc. Décision prise, ainsi que le bannissement des ministres irréductibles, par le roi en personne d'accord avec Louvois, à l'instigation de Bâville, intendant du Languedoc, à qui elle fut suggérée par deux pasteurs apostats qui espéraient obtenir une part des biens confisqués. Parmi les « œuvres pies », la principale aux yeux du roi est celle de la mission ; le clergé est contraint d'y contribuer largement, il était donc tout indiqué que Louis XIV y consacrât aussi les biens des consistoires. Jusque-là le clergé séculier seul, alimentant la mission, pouvait y jouer un rôle prépondérant ; désormais, avec ces nouvelles ressources, ce rôle va passer, malgré les protestations de plusieurs évêques (Percin de Montgaillard) au clergé régulier sous la direction de l'intendant, c'est-à-dire du roi, c'est-à-dire de son confesseur, c'est-à-dire des Jésuites, et au bénéfice de ces derniers (prédicateurs, pédagogues, etc.). Pièces justificatives.] — M. Luthard. *Journal des actes de Jean Plantavit de la Pause, évêque de Lodève (1626-1630)*. [Fin.]

Octobre. = J. Adher. *La « préparation » des séances des États de Languedoc d'après des documents inédits*. [Publication d'une correspondance trouvée aux archives du château de Castelnau d'Estrétefonds (Haute-Garonne) ; ce sont des lettres adressées aux seigneurs de Castelnau (1610-1734) et relatives la plupart à la convocation aux États. Elles fournissent des renseignements sur les tractations qui s'établissaient entre les représentants de l'autorité royale et les gentilshommes provinciaux (quartiers d'hiver des troupes, vote de don gratuit, etc.).]

Études, Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1912.

1er Trimestre. — P. Bernard. *Théophile Gautier*. [Fin dans le 2e trimestre.] — J. Runaud. *Le vicomte E.-M. de Vogüé*. — P. Soury-Lavergne. *Un épisode de l'histoire malgache. La genèse d'un avènement (1787)*. [Il s'agit de l'avènement d'Andrianampoinimérina, le plus grand des rois malgaches, à la royauté du nord de l'Imérina.]

2e Trimestre. = J. Brucker. *Sébastien Zamet. Une victime des jansénistes*. [Résume les livres de L. Prunel.] — T. Malley. *Camille de Neuville, gouverneur de*

Lyon, d'après sa correspondance avec Louvois. [Publie une série de lettres tirées des Archives de la Guerre, adressées de 1684 à 1689 par l'archevêque de Lyon, gouverneur du Lyonnais, au secrétaire d'État de la Guerre, touchant surtout à l'organisation des milices provinciales.] — P. DUDON. *La bibliothèque de Lamennais.* [Essaie de démontrer, par la formation de la bibliothèque de Lamennais, que celui-ci fut presque exclusivement un polémiste.] — J. BAINVEL. *Honoré Tournelly. La carrière d'un théologien sorboniste au temps du jansénisme, d'après un livre récent.* [Fin dans le 3e trimestre. Il s'agit du livre du Dr J. Hild, paru dans la collection des « Freiburger theologische Studien ».]

3e trimestre. = P. DUDON. *La correspondance de Benoit XIV avec le cardinal de Tencin.* [Analyse de la publication récente de M. de Heeckeren.] — P. BERNARD. *Edouard Rod.* [Fin dans le 4e trimestre.]

4e trimestre. = M. MONCAREY. *Un maître chrétien, Frédéric Ozanam.* — R. PLUS. *La vocation d'Angélique Arnauld.* — T. MALLEY. *Colbert et Seignelay contre la religion réformée.* [Montre, à la suite du livre de M. Guittard, la politique habilement tolérante de Seignelay à l'égard des protestants.]

Feuilles d'histoire. 1913.

1er Avril. = H. MALO. *In vino veritas.* [Lettres adressées à Colbert en 1665 par l'intendant de la marine à Dunkerque, Nacquart, et relatant des propos de table du marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur de la Flandre espagnole : ils sont « flamingants » et francophobes.] — E. WELVERT. *Les enrôlements de M. de Roussy.* II. [Cet article contient quelques extraits de la correspondance des recruteurs en 1785 et 1786 avec M. de Roussy. On y trouve aussi de curieuses indications sur un *État de la dépense faite pour l'enrôlement des hommes de recrues du régiment des gardes françaises*, véritable résumé des opérations de M. de Roussy.] — A. BIOVÈS. *Paris en 1800, impressions d'un commerçant anglais.* [Lettre de John Edwards à lord Grenville, du 12 août 1800. « A Paris, au lieu de la dévastation, du désordre, de la misère *auxquels je m'attendais*, j'ai trouvé dans tous les quartiers les maisons bien entretenues, l'ordre et la décence régnant dans la rue. » Quelques détails sur le Louvre : « Les Français n'ont pas été moins soigneux des œuvres d'art pillées en Italie, en Allemagne et ailleurs. » John Edwards semble avoir surtout fréquenté des contre-révolutionnaires. « Je n'ai rien vu de démocratique parmi les Français, et je ne les ai jamais entendus prononcer ce mot sans horreur. » Il vit Talleyrand et fut présenté à Lebrun. « Jamais l'Angleterre, déclara-t-il à ce dernier, ne fera la paix avec la France, tant que celle-ci sera unie à la Belgique. » Il eut également un entretien avec Barthélemy. Nous ignorons d'ailleurs ce qu'était ce commerçant francophobe.] — Cte BEUGNOT. *L'île d'Elbe et la police sous la première Restauration.* [Rapport fait par M. le chevalier de Garat, commandant la frégate *la Fleur de Lys*, lorsqu'il annonça le départ de Bonaparte le 1er mars 1815. On ignorait que Bonaparte fût parti pour la France.] — CH. DEJOB. *Le « National ».* [Notes de caractère bibliographique, plutôt qu'article : quelques indications sur la vente du *National*, les prix d'abonnement, etc.] — Ct G. PINET. *Les derniers jours de Sébastopol, lettres du colonel Langlois.* III. [Elles vont de janvier à mars 1856 : elles con-

tiennent des anecdotes rétrospectives sur Saint-Arnaud, que Langlois détestait. Notons au passage ce jugement : « La bataille de l'Alma pouvait être un grand désastre. Elle n'a été qu'une affaire ordinaire sans trophée aucun, où nous avions la grande supériorité du nombre. » En février, quelques détails sur l'état sanitaire de l'armée : « Il meurt chaque jour une centaine d'hommes. » Récit d'explosions déterminées par les alliés anglo-français à Sébastopol.] — G. VAUTHIER. *La carrière professorale de Fortoul*. [Né en 1811, Fortoul fait de la critique littéraire et attaque le romantisme ; en 1838 paraît son premier livre. En 1841 il est chargé de cours à Toulouse par Villemain : la Faculté des Lettres ne compte que cinq chaires. Sur la première leçon de Fortoul, le recteur Thuillier fit à Villemain un rapport élogieux. Son cours de littérature française fut régulièrement suivi. En 1847 il fut nommé à Aix dans les fonctions de doyen. Son camarade Victor de Laprade soutint devant lui ses thèses sur *La philosophie d'Hippocrate* (!) et sur *Le sentiment de la nature dans la poésie d'Homère*. En 1849, Fortoul fut nommé représentant du peuple. Ce fut la fin de sa carrière universitaire.] — Gal PALAT. *Châlons et Beaumont, d'après M. Duquet*. [Critique fort vive et dont le ton n'est pas toujours courtois. Beaucoup de rectifications de détail. M. Duquet approuve le plan de Palikao, la jonction de l'armée de la Moselle et de celle du camp de Châlons. M. le Gal Palat le juge conçu après coup et postérieur à la guerre de 1870, de plus irréalisable. « Il est de ceux qu'adopte un grand capitaine, quand les circonstances l'y forcent absolument. »]

1er Mai. = A. CHUQUET. *Dumouriez général et ministre*. I. [M. C. prend Dumouriez en 1789 : il en esquisse un rapide portrait. « Ni aristocrate, ni démocrate, il veut la loi et le roi, la monarchie et la constitution. » En 1790, il vient de Cherbourg à Paris : il s'intéresse à la révolution belge et part avec une recommandation de La Fayette à Bruxelles. Il eût désiré réorganiser l'armée belge et ne fut pas écouté. De retour à Paris, il désire une occupation et se fait présenter à Mirabeau. N'obtenant point de place dans la diplomatie, il rentre dans l'armée. Maréchal de camp, il est envoyé à Nantes : il s'installe ensuite à Niort et manifeste dans tout le pays son attachement a la cause populaire ; il pronostique un soulèvement en Vendée. En 1792, nommé lieutenant général, il est envoyé à l'armée du Rhin.] — G. VAUTHIER. *L'architecte Pierre Giraud*. [En 1791, Giraud, jadis employé par Turgot, fut nommé architecte du département de la Seine, destitué, puis réintégré. Il eut avec les ouvriers des rapports difficiles. C'est à lui que Paris doit d'avoir conservé la tour Saint-Jacques, vendue et menacée de destruction. En somme quelques broutilles plutôt qu'une notice biographique, puisque pour cette préservation, principal titre de Giraud, M. V. se réfère à un autre article par lui publié dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*.] — E. WELVERT. *La mission de Lakanal sur le Rhin*. I. [Elle date de 1799, et fut confiée à Lakanal par Siéyès, que M. W., qui manque d'indulgence pour Lakanal, juge en cette circonstance avoir été fort mal inspiré. M. W. discute les appréciations de Lakanal lui-même sur sa propre mission et les textes qu'il cite. Il nie que Mayence ait été menacée en 1799. La mission de Lakanal ne dura que trois mois. « Homme des patriotes mayençais, il fut l'instrument de leurs rancunes et de leurs convoi-

tises » (!). M. W. critique vivement ses réformes et ses collaborateurs.] — J. DURIEUX. *L'évêque Maurice de Broglie.* [Évêque de Gand en 1807, où il combattit le gouvernement impérial. Sa nomination en 1810 comme légionnaire d'honneur fut annulée en 1811. Il fut arrêté en 1811 à la suite du concile national, et dut donner sa démission.] — A. CHUQUET. *Napoléon au golfe Juan, deux lettres du prince de Monaco.* [Lettre du prince de Monaco au maréchal Soult pour lui raconter son arrestation en 1815 par Cambronne sur l'ordre de Napoléon ; lettre du prince de Monaco à Alexandre Dumas père pour rectifier un article fantaisiste sur cet incident.] — Ct G. PINET. *Les derniers jours de Sébastopol, lettres du colonel Langlois.* IV. [Du 18 mars 1856 au 7 avril. « Le commencement de ce siège ne fait aucun honneur à ceux qui l'ont commandé et dirigé. Les Russes seuls en ont tiré gloire et profit avec une grande rapidité et une véritable intelligence. »] — A. CHUQUET. *Le Brûlard de Stendhal.* [A propos d'une récente édition de la *Vie de Henri Brûlard*, par M. Debraye. Rectifications de détail.]

1er Juin. = C.-G. PICAVET. *La Flandre wallonne et Louis XIV.* I. [A propos du livre de M. Croquez sur *La Flandre wallonne et les pays de l'intendance de Lille sous Louis XIV.* Réserves faites sur la *francisation* de la Flandre au XVIIe siècle. Les deux premiers intendants de la Flandre wallonne, Michel Le Peletier et Dugué de Bagnols.] — M. SCHWEITZER. *La Chartreuse de Vauvert et les relations extérieures d'un couvent de Paris avant la Révolution.* I. — A. CHUQUET. *Monsieur de Pompadour.* [A propos du dernier marquis de Pompadour et d'une lettre du commis à la guerre Pinard (1755), M. C. cite quelques Pompadour du XVIIe et du XVIIIe siècles.] — A. MARQUISET. *Saint-Germain l'Aventurier.* I. [Correspondance de Choiseul et du comte d'Affry, notre ambassadeur en Hollande, au sujet de Saint-Germain. « C'est, écrit Choiseul, un aventurier de premier ordre, qui de plus, par ce que j'en ai vu, est fort bête. »] — A. VOVARD. *Le général Gestas.* [Né en 1751, maréchal de camp en 1791, destitué en 1792, victime de la Terreur bordelaise en 1794.] — A. CHUQUET. *Dumouriez général et ministre.* II. [En mars 1792, il devient ministre des Affaires étrangères, désiré à la fois par la cour et par les Girondins. De concert avec Brissot, il fait éclater la guerre avec l'Autriche. Il négocie avec l'Angleterre et avec la Sardaigne ; il obtient la neutralité de l'Empire germanique. Il se désintéresse de la Russie, mais il ne peut rompre la « monstrueuse liaison » de l'Autriche avec la Prusse.] — E. WELVERT. *La mission de Lakanal sur le Rhin.* II. [Lakanal confie la perception des impôts à la gendarmerie : il suscite de nombreuses plaintes. « A la manière douce de ses prédécesseurs il substitue la manière forte. » Il organise révolutionnairement la défense de Mayence : son œuvre n'est « qu'un assemblage incohérent de faiblesses et de violences, d'incapacité et d'infatuation. » Après le coup d'État du 18 brumaire, Lakanal fut... révoqué avec ménagement.] — A. BIOVÈS. *Un journal du siège de Gênes.* I. [Il est anonyme et fut publié en 1891 dans les *Atti della Società ligure di storia patria.* L'inspiration en est très francophobe.] — A. CHUQUET. *Il y a cent ans. 1813. Napoléon et les journaux anglais.* [Extraits de gazettes anglaises, avec les réponses que dictait Napoléon, — quelques-unes fort curieuses. « Les moments de votre joie sont passés, nous sommes au réveil ; le lion a sommeillé, et vous

l'avez cru mort. »] — CH. DEJOB. *Les discours de distributions de prix sous le second Empire*. I. [Intéressantes indications sur l'enthousiasme officiel et l'adulation à l'égard de l'Empire. M. Dejob prétend que « dans son ensemble, l'Université, maîtres et élèves, s'accommodait au total du régime ».] — Ct G. PINET. *Les derniers jours de Sébastopol, lettres du colonel Langlois*. V. [Avril 1856. Alliés et Russes fraternisent. Langlois rencontre le peintre Yvon venu pour travailler à son tableau la *Courtine de Malakoff*. Récit d'une revue, appréciation motivée des troupes anglaises. Le colonel quitte Sébastopol le 13 mai 1856.]

1er Juillet. — C.-G. PICAVET. *La Flandre wallonne et Louis XIV*. II. [Résumé de l'œuvre de l'administration française ; mauvais accueil fait par les Flamands au gallicanisme royal ; difficultés économiques ; abus de la fiscalité royale ; questions qui restent encore à examiner.] — M. SCHWEITZER. *La Chartreuse de Vauvert*. II. [Fin de l'histoire d' « un des plus illustres monastères de Paris » : on tenta d'exproprier la Chartreuse de Vauvert en 1773 et dans les années postérieures : ils résistèrent. Ils furent dispersés par la Révolution : le monastère et l'église furent démolis, et Chateaubriand erra sur leurs ruines.] — A. MARQUISET. *Saint-Germain l'Aventurier*. II. [Il s'enfuit en 1760, au moment d'être arrêté et se réfugia à Londres : de là il voyagea par toute l'Europe. Ses connaissances chimiques étaient nulles, et ses inventions des impostures. Il mourut en 1784.] — F. LELORRAIN. *Malesherbes et les lettres de cachet* (1775). [Lettre écrite le 25 septembre 1775 par Malesherbes à l'intendant de Provence, et dans laquelle il fait des réserves sur l'emploi des lettres de cachet pour les fils de famille indisciplinés.] — E. WELVERT. *Talleyrand étudiant en théologie*. [Extraits des registres de la Sorbonne : le premier où soit nommé Talleyrand est celui de l'année 1774. « Les examens qu'il subit attestent qu'il fit une sérieuse étude de la science sacrée. »] — A. CHUQUET. *Dumouriez général et ministre*. III. [Le plan de guerre de Dumouriez : l'offensive en Belgique ; la lettre de Dumouriez à La Fayette après les premiers revers. Désaccords dans le cabinet girondin, et surtout entre Servan et Dumouriez. Dumouriez ministre de la Guerre. La défiance de la reine à son égard et sa démission le 15 juin 1792.] — A. BIOVÈS. *Un journal du siège de Gênes*. II. [Cf. plus haut ; peu de faits : une vive hostilité pour Masséna et les Français.] — A. CHUQUET. *Il y a cent ans. 1813*. [Quelques glanes : une lettre du général Brenier au ministre de la guerre sur les insurgés d'Elberfeld, une lettre du colonel Charlot sur l'agitation en Oldenbourg, une lettre de Belliard à Clarke, d'intéressantes indications sur Hambourg entre les mains des Cosaques, la lettre datée de Weimar du 16 avril 1813 d'un officier de hussards prussiens « résolu à mourir pour la patrie et pour le roi », une conversation francophile de l'espion Tchernytchev, une lettre de Drouot le 28 juin 1813 pendant l'amnistie : « Si la guerre recommence, nous rentrerons en campagne avec une belle et nombreuse armée », etc.] — E. CAZALAS. *La trahison de Caulaincourt*. [D'après le tome XIV de F. de Martens, *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères*. En 1813 et 1814, le duc de Vicence joua un rôle assez équivoque, ainsi que le montrent les rapports de Chouvalov, puis de Razoumovsky.] — CH. DEJOB. *Les discours de distributions de prix sous le second Empire*. II. [Sur les sentiments de l'Empire à l'égard de l'Uni-

versité : l'Empire se rassura très vite, il exigea de l'Université « une alliance cordiale, sérieuse, complète avec le gouvernement ». M. D. félicite les auteurs de discours de distribution de prix d'être « devenus au bon sens du mot des hommes d'école » (!)]

1er Août. = Th. de Lameth. *Notes sur les Souvenirs de la marquise de Créquy*. I. [Cette supercherie littéraire fut publiée en 1735 ; Th. de Lameth lut ces *souvenirs* en les considérant comme authentiques. M. Welvert publie les notes que suggéra à Lameth cette lecture. On y trouve quelques souvenirs personnels curieux, trop individuels pour être résumés.] — A. Grün. *Les débuts de Mme Du Barry*. [Interview par un habitant de Commercy d'une cousine de Mme du Barry, Mme Debuisson, demeurée à Vaucouleurs, sur les débuts de la favorite : l'intermédiaire fut le curé de Vaucouleurs. Il y a là un document intéressant pour la biographie de Mme du Barry. Il y est beaucoup parlé de la douceur de caractère d'Anne Bécu. « Mme du Barry n'avait point d'ambition... : elle était d'un grand désintéressement. » Evidemment ce manuscrit curieux de la bibliothèque de Bar-le-Duc ne saurait être utilisé sans précautions.] — A. Chuquet. *Le général Dours*. [A propos d'un ouvrage du Dr Victorin Laval, qui a consacré 740 pages au général Dours, ce que M. Chuquet trouve à bon droit excessif. Suivent de nombreuses observations de détail. M. C. discute surtout certaines assertions sur Bonaparte en 1793, et l'occupation d'Avignon par la colonne Carteaux. M. Chuquet reproche au Dr Laval d'accepter sans contrôle les affirmations d'Agricol Moureau. En conclusion il reprend et résume la vie de Dours. Avignonnais d'origine, jouant double jeu en 1789 entre le pape et la France, aide de camp de Carteaux en 1793 et luttant contre les aristocrates, divisionnaire le 10 octobre, commandant de la 2e division à l'armée des Alpes, obligé de quitter l'armée après le 9 thermidor, assassiné en 1795. M. C. est plus sévère pour ce médiocre, qui ne « sort pas de la moyenne des généraux de son époque », que son biographe M. Laval.] — A. Biovès. *Un journal du siège de Gênes*. III. [L'auteur s'attendrit sur la ruine de Gênes.] — H. Malo. *Turenne, Jean Bart et M. Poirier*. [Titre bizarre : M. Poirier de Dunkerque imprima en 1806 un *Éloge historique* de Jean Bart, avec une phrase à la gloire de Turenne, qui lui valut une lettre de M. Roche-Dragon, ancien colonel au régiment de Turenne-Infanterie : Roche-Dragon prétend avoir donné au cardinal de Rohan l'idée du monument de Salzbach.] — A. Chuquet. *Il y a cent ans. 1813*. [Lettre de Caulaincourt sur la mort de Duroc ; félicitations de Lauriston à Gérard ; supplique de la duchesse d'Istrie à l'Empereur; lettre sur la mort du capitaine Martel, etc.] — A. Dubois-Dilange. *Un régicide par intimidation, Lecointe-Puyraveau*. [Député des Deux-Sèvres à la Convention, effrayé par les clameurs populaires, il vota la mort de Louis XVI. En 1815 il fut emprisonné au château d'If. Plus tard il s'enfuit à Bruxelles et mourut en 1827.] — E. Welvert. *A.-C. Thibaudeau, ancien conventionnel, préfet de l'Empire*. [A propos de la publication de ses *Mémoires*, M. W. retrace la biographie de Thibaudeau, insistant surtout sur ce qu'il fut après l'avènement de Napoléon.] — A. Chuquet. *Les initiales du Supplément Lecestre*. [M. C. donne en entier quelques noms propres ou autres, dont M. Lecestre, en ses *Lettres inédites de Napoléon*, n'avait indiqué que les initiales.]

1er Septembre. = R.-G. Lévy. *Les problèmes de la domination.* [Compte rendu et discussion du récent livre de Morton Fullerton.] — Th. de Lameth. *Notes sur les Souvenirs de la marquise de Créquy.* II. [Vestris, les trois maréchaux de Broglie, l'attentat de Damiens, le duc d'Orléans, etc.] — Cl. Perroud. *André Chénier et Duport-Dutertre.* [Lettre à Chénier d'un ministre de la justice, que M. Perroud identifie : elle est fort flatteuse et aimable. M. P. la daterait volontiers du 8 mars 1792.] — A. Biovès. *Un journal du siège de Gênes.* [Suite.] — J. Durieux. *Le grenadier russe de Tilsitt.* [Alexis Lazaroff décoré par Napoléon ; il fut dégradé en 1811.] — E. Welvert. *Lakanal au lycée Bonaparte.* I. [En 1804 il fut nommé procureur gérant du lycée Bonaparte, tout en demeurant inspecteur des poids et mesures dans certains départements. Il eut des difficultés avec Binet son proviseur. M. W. les raconte en détail : il attribue la mauvaise humeur de Lakanal à ses rancunes de n'avoir point été nommé inspecteur général, et à d'autres raisons encore. La confusion de la comptabilité de Lakanal semble avoir été pour beaucoup dans ces démêlés.] — A. Dubois-Dilange. *La carrière diplomatique d'Alquier.* [Ancien conventionnel, député aux Cinq-Cents, Alquier fut nommé par Bonaparte consul à Tanger, devint en 1801 ambassadeur à Naples et en 1806 à Rome, où il se montra conciliant à l'égard du pape. Il fut rappelé en 1808 et nommé à Stockholm, où il se brouilla avec Bernadotte. Il fit mieux à Copenhague, malgré les désordres de sa vie privée. Il mourut en 1826.] — Gal Palat. *L'emploi des réserves allemandes en 1870-1871.* [L'auteur veut démontrer que la landwehr ne tenait qu'une place insignifiante dans les armées allemandes, destinées aux opérations actives, que par contre elle fournissait la majeure partie des éléments consacrés au service des étapes ou aux garnisons du territoire envahi.]

1er Octobre. = Th. de Lameth. *Notes sur les Souvenirs de la marquise de Créquy.* III. — A. Vovard. *Le général Jacques de Carle.* [Né en 1724, maréchal de camp en 1780, lieutenant général en 1792, Jacques de Carle se concilia les sympathies des Dunkerquois, qui demandèrent son maintien, et fut néanmoins chargé d'organiser la défense de Boulogne, en mer. En 1794 il fut retraité.] — A. Dubois-Dilange. *La radiation de La Fayette de la liste des émigrés.* [Rapport hésitant du bureau de la commission, s'en rétérant au gouvernement : le ministre de la justice Abrial fit faire un rapport beaucoup plus favorable, et La Fayette fut rayé.] — E. Welvert. *Lakanal au lycée Bonaparte.* II. [Suite des démêlés de Lakanal avec Binet : Lakanal proposait de substituer au lycée Bonaparte un pensionnat, dont lui-même eût été directeur ; il ne fut pas écouté. Il espérait une place dans l'Université qu'allait réorganiser Napoléon en 1808. Il n'obtint rien. Fontanes voulut le mettre à la retraite ; Lakanal donna sa démission. Il eut sa pension en 1809.] — L. Maurer. *Le régiment de Prusse.* [En 1806 l'Empereur voulut faire lever un régiment prussien par le prince d'Isenbourg : il y réussit en 1807. M. M. fait rapidement l'histoire de ce régiment.] — A. Chuquet. *Il y a cent ans. 1813.* [Lettre du général Cacault, blessé mortellement, à Berthier : nouvelle lettre de Drouot, heureux de se battre après la rupture de l'armistice ; lettres de Napoléon et de Talleyrand relatives à la sœur de Poniatowski, la première déjà publiée dans la *Correspondance*, mais inexactement ; lettre du capitaine Valter sur la défaite de

Leipzig.] — F. LELORRAIN. *Thuriot, président d'assassins.* [Ce que devint Thuriot après 1815. Il mourut à Liège en 1829 dans la misère.] — M. CITOLEUX. *Vigny théoricien de la Révolution.* [Emprunts faits à J. de Maistre ; influence de Nodier visible dans *Stello.*]

La Grande Revue. 1193.

10 Avril. = H. LOYSON. *Sa vie d'après ses mémoires.* [Suite le 25 avril et le 10 septembre. Suite de la publication, commencée par M. A. Houtin, d'extraits du journal intime et de la correspondance inédite du P. Hyacinthe. Les débuts oratoires de celui-ci ; impression produite dans le public catholique ; lettre de Montalembert, mettant son ami en garde contre les attaques de Veuillot. Le P. Hyacinthe prêche l'Avent à Notre-Dame ; les polémiques s'accentuent autour de l'orateur, Dupanloup l'attaquant, Augustin Cochin, de Broglie et Montalembert le défendant. Cependant, le P. Hyacinthe subit ses premiers doutes religieux et se prépare à faire une retraite au couvent des Carmes de Laghet. En 1868, il prêche son dernier Avent à Notre-Dame et va faire un voyage au Vatican. C'est à ce moment qu'il songe à se détacher des ordres religieux.] — G. LECOMTE. *David et son école.* [Documents sur la fin de la carrière de David et sur les débuts de Gros, Gérard, Girodet, Granet et Ingres.]

25 Mai. = A. AULARD. *Les dessous du ralliement.* [Utilisant la thèse de l'abbé J. Tournier sur *Le cardinal Lavigerie et son action politique*, qui est plutôt un recueil de documents et de correspondance qu'un récit, l'auteur montre le rôle joué par le cardinal comme médiateur entre la République française et le Saint-Siège de 1888 à 1892.]

10 Juin. = L. GANZENMULLER. *Le cas de Louis II de Bavière.* [Étude des événements qui marquèrent la fin du règne de Louis II, des circonstances de son internement et du caractère de ce roi. Sa folie ne semble pas avoir été bien réelle ; du moins aucune preuve véritable n'en est rapportée. — L. DUBREUIL. *La légende du drapeau tricolore.* [Ce drapeau, loin d'être une innovation de la Révolution, est le propre drapeau d'Henri IV et l'opinion qui prend l'étendard blanc fleurdelysé pour l'emblème de la monarchie repose sur une erreur historique. Néanmoins, drapeau tricolore et drapeau blanc ont bien la signification politique qu'on leur attribue communément.] — G. VIDALENC. *Une affaire de manuel scolaire en 1840.* [Étude consacrée à la chute du ministère Hypplyte Carnot, le 5 juillet 1848, à la suite des interpellations sur le manuel républicain de l'homme et du citoyen, écrit par Charles Renouvier et distribué dans les écoles par ordre du ministre. L'affaire avait eu sa répercussion en province : le fait le plus saillant fut la démission de l'abbé Daniel, recteur de l'académie de Caen, qui se refusait à répandre le manuel.]

10 Août. = J. LOUSSERT. *Une amie de Henri Heine et de Taine.* [Il s'agit de Camille Selden, qui écrivit plusieurs ouvrages sur la littérature et la philosophie allemande au XIXe siècle. Article anecdotique.]

25 Août. = M. GEISTDORFER. *Lettres de Mme Cottu à Lamennais.* [Les lettres de Lamennais à Mme Cottu ont été publiées en 1910 par M. d'Haussonville ; les

réponses de Mme Cottu à son célèbre correspondant étaient restées jusqu'ici inédites ; la présente publication, assez copieuse, achève d'éclairer les détails de ce roman à la fois passionnel et mystique.]

10 Septembre. = L. Séché. *Alfred de Vigny et Marie Dorval.* [Étude anecdotique qui précise certains points de la biographie de la grande actrice et donne quelques billets et morceaux poétiques inédits de Vigny.]

La Révolution française. 1913.

14 Juillet. = A. Aulard. *La féodalité sous la Révolution : survivance, vicissitudes, suppressions.* [Suite en août, fin en octobre. Les décrets du 4 août n'avaient supprimé qu'une partie du régime féodal, les droits et devoirs, tant féodaux que censuels, qui tenaient à la mainmorte réelle ou personnelle ; les autres droits furent maintenus et déclarés rachetables (cens, champart, dîmes inféodées, quint, requint, lods et ventes, accapte, arrière-accapte, etc.). Le décret du 15 mars 1790 assimilait entièrement ces droits aux simples rentes et charges foncières ; mais la charge des tenanciers n'en était pas allégée : ces anciens droits détestés semblaient même consolidés par l'autorité de la loi nouvelle. Le régime dont la Constituante avait décrété la suppression le 4 août dura, en droit et en fait, jusqu'au 3 novembre 1789. Les paysans, à qui on avait dit que ce régime était aboli, quand ils virent qu'on en maintenait la plus grande partie, et non la moins lourde, eurent une déception qui se changea souvent en colère, et cette colère alla parfois jusqu'à l'insurrection (exemples des insurrections du Lot et du Périgord). A cette effervescence paysanne contre le maintien des droits seigneuriaux, la Constituante et le gouvernement royal opposèrent une politique bourgeoise, antipopulaire ; l'Assemblée multiplia contre les paysans les mesures conservatrices et répressives. Elle formula cette politique dans toute sa rigueur par l'instruction du 15 juin 1791 sur les droits seigneuriaux, maintenus et rachetables. En fait, les droits maintenus continuèrent-ils à être réellement payés ? 1° Droits dont les propriétaires étaient des particuliers ou des corps. La dîme ecclésiastique, abolie en principe par le décret du 4 août, continua à être payée en 1790. Parmi les droits seigneuriaux, les droits honorifiques persistèrent moins longtemps que les droits utiles, mais ils ne furent supprimés que le 13 avril 1791 ; leur maintien fut fort impopulaire : en beaucoup d'endroits, il irrita les paysans et donna lieu à des troubles et des émeutes (girouettes, piloris, banc à l'église, etc.). Quant aux droits utiles, à l'exception des justices seigneuriales, qui subsistèrent en fait pendant plusieurs mois (jusqu'à l'établissement des nouveaux tribunaux), ceux que les décrets des 4 août 89 et 15 mars 90 avaient abolis sans indemnité semblent avoir réellement disparu partout et à bref délai. Mais pour les droits maintenus et rachetables, comme le cens et le champart, ce n'était pas au seigneur à faire la preuve de leur existence ; c'était au tenancier à en prouver la non-existence, preuve impossible ; s'il voulait les racheter, le rachat était fort onéreux et difficile. Ce sont les insurrections paysannes qui finirent par avoir raison de la résistance conservatrice où la bourgeoisie s'était d'abord obstinée. Mais, si fréquents qu'aient été les refus de payer, il y eut certainement de nombreux Français qui, jusqu'en

1793, payèrent réellement ces droits. — 2° Droits attachés aux biens du clergé, des émigrés ou du domaine royal, qui devinrent biens nationaux. Ceux-là furent également payés. Pour les biens nationaux d'origine ecclésiastique, l'administration en fut d'abord confiée aux départements et districts, qui ne pouvaient les régir eux-mêmes et devaient les affermer ; on pouvait se racheter de ces droits, et cela se fit, ce qui prouve qu'ils étaient perçus réellement ; puis le décret du 5 décembre 90 enleva la gestion des biens nationaux aux départements et districts, pour la confier à la Régie de l'enregistrement et du domaine, à laquelle la Constituante imposa des règles rigoureuses pour l'administration et la perception des droits seigneuriaux appartenant à la nation. Ces droits furent bien réellement perçus. Pour les biens de seconde origine, ceux des émigrés, l'administration en fut également confiée à la Régie de l'enregistrement, ainsi que ceux du domaine royal. La nation, se substituant aux seigneurs émigrés et au roi, perçut les droits seigneuriaux que ceux-ci avaient perçus. C'est donc une erreur de croire que le régime féodal fut entièrement aboli au début de la Révolution ; ce régime, dont on avait plutôt changé le nom que détruit la réalité, pesa sur les Français — et plus lourdement que sous l'Ancien régime — jusqu'au 17 juillet 1793, date où un décret de la Convention consomma la révolution sociale devant laquelle la Constituante avait reculé, en supprimant entièrement et sans indemnité les droits seigneuriaux.] — P. Moulin. *Une révolte populaire à Aix en 1793 en raison de la cherté des vivres.* [La misère est grande à Aix dès le début de la Révolution, par suite des mauvaises récoltes, de la rareté des vivres et des nombreux passages de troupes qui enlèvent au plus bas prix une bonne partie du pain. La hausse du prix du blé amène le Conseil général de la commune, le 6 juillet 1793, à fixer le prix du pain à 7 sous 10 deniers la livre. Le 7, des attroupements se forment devant la maison commune, les officiers municipaux sont menacés, les émeutiers réclament le pain à 5 sous la livre. Les officiers municipaux sont obligés de céder, mais cette mesure menace de grever les finances municipales d'une perte annuelle de 2 millions de livres.] — Cl. Perroud. *Buzot et le bicamérisme.* [Une lettre de Buzot à Brissot, du 22 mai 1791, indique les sentiments avec lesquels certains membres de l'Assemblée accueillirent sa proposition de diviser le Corps législatif en deux sections égales qui discuteraient séparément et délibéreraient en commun. Dans cette lettre, Buzot proteste contre l'accusation de républicanisme qu'on lui faisait, sous prétexte que ce projet mènerait directement à se passer de roi.] — P. Destray. *Retraites d'instituteurs sous l'Ancien régime.* [Quelques documents de 1773, 1780, 1783, de la région de Châtillon-sur-Seine, montrent que l'opinion s'était formée, que les communautés devaient une pension au maître qui avait atteint trente années de service.] — *Documents. Adresse des Jacobins de Montpellier à Louis XVI (avril 1791).* [Ils invitent le roi à déclarer diplomatiquement à toutes les cours étrangères que c'est par un acte libre de sa volonté qu'il a accepté la Constitution.]

14 Août. = Cl. Perroud. *Sur un des Iambes d'André Chénier.* [L'Iambe II, inspiré par le projet de déposer au Panthéon le corps de Marat, date certainement de la seconde quinzaine de juillet 93. Les traits qu'on y trouve contre Cabanis,

Grouvelle, Laclos, Garat, Brissot, s'expliquent par la haine d'André Chénier contre ces hommes.] — P. GAFFAREL. *Le gouvernement du général Willot à Marseille (mars 1796-mars 1797)*. [Dès les débuts du Directoire, Carnot confie à Willot le commandement des départements du midi (8e division militaire). Marseille est en proie aux luttes entre les royalistes, qui relèvent la tête avec audace, et les républicains. Les sympathies de Willot vont aux royalistes, qu'il protège ; les prêtres réfractaires et les émigrés rentrent en foule. Reubell et Barras demandent la destitution de Willot, que Carnot protège ; celui-ci propose de le remplacer par Pichegru, ce qui est repoussé. Willot persécute ouvertement les républicains ; il se présente aux Cinq-Cents aux élections de l'an V et est élu à une forte majorité.] — L. G. R. *Mark Twain sur la Révolution française*. [Traduction du chapitre III de son ouvrage humoristique *A Yankee at the court of King Arthur* (New-York, 1912), où il oppose le moyen âge à la Révolution. « Il y a eu, dit-il, deux règnes de la Terreur... : l'une dura quelques mois, l'autre avait duré mille ans ; l'une trancha dix mille têtes, l'autre en écrasa cent millions. »] — L. DUBREUIL. *Un cas de conscience en 1809*. [Consultation demandée à un vicaire de Saint-Servan par une dame Durant, qui éprouvait des scrupules pour avoir jadis remboursé en assignats une somme qui fut employée à l'acquisition de biens nationaux. Le vicaire porta la question au conseil de l'évêque et la rassura sur son cas.] — *Notes de lecture*. I. *La section de la Maison-Commune et les gendarmes de la 33e division*. [Pétition de cette section, le 10 septembre 1793, se plaignant de la mauvaise conduite de cette division.] — II. *Les heures d'ouverture des bibliothèques publiques en 1806*. [D'après un article du *Journal de Paris* du 29 avril 1806. Elles n'étaient ouvertes que de 10 heures à 2.] — III. *Terrible apostille de Napoléon Ier à une lettre de Marmont* [pl. hors texte. Vienne, 19 août 1809 ; ordre d'envoyer 300 hommes dans un village qui a sonné le tocsin, de se faire livrer trois hommes et de les pendre ; à défaut de livrer les hommes, faire piller et brûler le village.]

14 Septembre. — J. SAVINA. *Les fédérés du Finistère pour la garde de la Convention (décembre 1792-mai 1793)*. [L'administration du Finistère, qui a été une des premières à féliciter la Convention d'avoir établi la République, envoie le 19 octobre 1792 une adresse comminatoire aux 48 sections de Paris, et invite les autres départements à suivre son exemple. Le 24 octobre, elle décide l'envoi d'une force armée à Paris pour protéger la Convention ; le 11 décembre, le Conseil général, renouvelé après les élections, confirme cette décision. Cette garde départementale se recrute lentement et sans grand enthousiasme ; enfin, le 15 janvier, elle est rassemblée à Quimper, elle en part le 23, et arrive à Paris le 19 février. Le 25, lors de l'émeute des subsistances, elle contribue à maintenir l'ordre dans le faubourg Saint-Marceau, où elle est logée ; lors de la tentative insurrectionnelle des 9 et 10 mars, les fédérés du Finistère mettent la Convention à l'abri d'un coup de main. Mais, ne pouvant rester indéfiniment à Paris, ils en partent le 12. D'Orléans, ils sont envoyés contre les rebelles de la Vendée ; ils prennent part à l'affaire de Vihiers, où quelques-uns trouvent la mort. Ils se rendent à Nantes en avril, en partent le 10 mai, et rentrent à Quimper le 19.] — M. BLANCHARD. *Une campagne de brochures dans l'agitation dauphinoise de l'été 1788*. [A la

suite de la journée des Tuiles (7 juin 1788), une sorte de Comité siégeant à Grenoble s'occupa à réclamer, non seulement le maintien du Parlement, mais la convocation des États de la province et essaya de provoquer un courant d'opinion dans tout le Dauphiné. Ce Comité, formé surtout de gens de robe, et dirigé par Mounier et Barnave, rédigea et fit distribuer des brochures, analogues à nos affiches et tracts électoraux. Le gouvernement opposa à la littérature du parti réformiste une littérature inspirée de vues contraires : des brochures, rédigées par l'intendant et ses subdélégués ou sous leur inspiration, répondirent aux premières ; les meneurs de l'agitation ripostèrent à leur tour par une nouvelle série de pamphlets. Cette agitation n'eut d'ailleurs dans la province que des résultats médiocres.] — P. Chevreux. *A propos des premiers lycées de 1802-1804.* [L'exemple de ce qui se passa au lycée de Metz sous l'Empire montre que les professeurs des Écoles centrales qui ne professaient pas des idées religieuses furent éliminés du personnel des lycées, mais que ces concessions n'empêchèrent pas les détracteurs de l'Université de dénigrer les lycées en les accusant d'être des écoles d'impiété.] — A. Blossier. *La famille de Musset à Vendôme pendant la Révolution.* [L'émigration de Charles-Henri de Musset-Pathay amène en 1793 l'arrestation d'un certain nombre de membres de la famille de Musset. Marie-Madeleine de Musset-Pathay est remise en liberté par Guimberteau et épouse un ancien chanoine, Paul Rodrigue ; les autres membres de la famille sont mis en liberté par Brival.] — J. Adher. *Documents. L'organisation du district de Mur-de-Barrez.* [La municipalité de cette commune, qui est dans la partie de l'Aveyron limitrophe de l'arrondissement d'Aurillac, écrit le 7 décembre 1789 à Perrin de Rosiez pour demander à ne pas être rattachée à un département auvergnat, à cause de la différence des mœurs et d' « une certaine antipathie dans le caractère des habitants des deux provinces ».] — *Notes de lecture. Idées d'un conservateur, en 1807, sur l'instruction publique.* [Article de *la Gazette de France* du 6 janvier 1807. L'auteur s'y montre opposé à l'instruction « des classes de la société que l'indigence condamne à un travail journalier ».]

14 Octobre. = Cl. Perroud. *André Chénier à Versailles en 1793.* [Suite de l'article de la *Revue du XVIIIe siècle* analysé ci-dessous, p. 501. Lors de la création du tribunal révolutionnaire du 10 mars 93, Marie-Joseph trouve à son frère une retraite à Versailles, rue de Satory. André va souvent à Louveciennes, où se trouvent ses deux amies, Mme Hocquart et Mme Laurent Le Coulteux, qu'il a chantée dans ses *Odes* sous le nom de « Fanny ». Il va de temps en temps à Paris se montrer à sa section, la section Brutus, pour éviter son inscription sur la liste des émigrés. Il est arrêté à Passy le 7 mars 94 et incarcéré le 9 à Saint-Lazare, d'où il ne sort que le 25 juillet pour aller à l'échafaud.] — A. Artonne. *Les papiers de Maignet.* [Les registres de correspondance de Maignet, conservés à la Bibliothèque municipale et universitaire de Clermont-Ferrand, sont une source importante pour l'histoire de ce représentant et pour celle de l'organisation du gouvernement révolutionnaire dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse. Ils contiennent la correspondance de Maignet, non seulement avec les administrations centrales ou locales, les municipalités, les Sociétés populaires, mais aussi avec les

particuliers.] — E. Lebègue. *Thouret et le bicamérisme.* [La proposition de Buzot, de diviser le corps législatif en deux sections, séparées pour discuter, réunies pour délibérer (cf. ci-dessus, p. 492, l'analyse de l'article de M. Cl. Perroud) fut combattue par Thouret. Brissot, dans le *Patriote*, et les *Révolutions de Paris* reprochèrent à Thouret de défendre le principe d'une assemblée unique, après avoir été partisan du système des deux Chambres. Or, le 5 septembre 1789, Thouret avait préconisé l'unité du corps législatif, à condition que le roi fût assuré d'un veto efficace. Le reproche que lui faisaient en 1791 ses adversaires n'était donc pas fondé.] — *Documents.* I. *Une lettre de Condorcet à Diderot sur le Parlement.* [Sans date, probablement de 1774. Il prendra son parti du rappel du Parlement, parce qu'il espère qu'on le mettra hors d'état de nuire aux opérations de Turgot.] — II. *Une lettre du comte de Provence à l'ex-constituant Virieu.* [De Hamm, 23 août 1793.] — III. *David et les Académies.* [Lettre de David au ministre de l'intérieur, 7 frimaire an IX. Invité à se réunir à plusieurs artistes désignés pour former une société libre des arts du dessin, il s'y refuse, convaincu que la décadence des arts n'est due qu'à ces réunions d'artistes ; c'est pourquoi il donna jadis sa démission à l'Académie de peinture.] — *Notes de lecture. Projet de rétablir les États de la province d'Anjou (1788).* [Étude publiée dans l'*Anjou historique* de septembre-octobre 1913.]

La Revue de Paris. 1913.

15 Mai. — G. Delahache. *Metz.* [Esquisse de l'histoire de Metz. Ville de bourgeoisie, plus tard ville de Parlement ; le Premier Consul lui donna en l'an XI une grande importance militaire en y fixant le siège de l'École d'application d'artillerie et du génie. Le traité de Francfort lui enleva sa cour d'appel, elle ne garda que l'évêché. Depuis, de plus en plus, les indigènes ont émigré vers Nancy et les centres de l'Est, y apportant leur industrie, tandis qu'ils ont été remplacés par des flots toujours plus importants d'immigrés.] — C. Gabillot. *Chez Le Nôtre.* [Essai de reconstitution de l'intérieur du contrôleur général des bâtiments, jardins, arts et manufactures de France. Il habitait au jardin des Tuileries une petite maison située près du pavillon de Marsan actuel. Son train de vie était celui d'un bourgeois aisé. Il possédait une assez importante collection d'œuvres d'art, de tapisseries et de tapis précieux. En 1693, il offrit au roi vingt et un de ses meilleurs tableaux, trente et un bronzes et quatorze marbres. Malgré ce don, la galerie de Le Nôtre ne se trouvait pas réduite à néant : elle conservait encore cent trente tableaux, italiens, flamands, français et hollandais. Le Nôtre avait aussi de précieuses porcelaines. Sa bibliothèque seule semblait un peu négligée : elle n'avait qu'une quarantaine d'ouvrages d'histoire ou de religion. Par contre sa collection d'estampes était magnifique, une des plus belles du temps. Tous les grands peintres, particulièrement Van Dyck et Rubens, y occupaient par leurs copies une grande place. Il avait aussi des estampes originales de Robert Nanteuil, de Callot, de Bosse. Il s'intéressa beaucoup à la manière noire inventée depuis peu (1640) : c'étaient surtout des Anglais qui la pratiquaient, et au plus célèbre en ce genre, à John Smith, on doit un portrait de Le Nôtre. Cet ensemble donne l'impression d'un amateur au goût délicat et sûr.] — É. Dejean. *La dernière ambas-*

sade de Chateaubriand. [Fin le 1er juin. Récit de la mission donnée à Chateaubriand en 1833 par la duchesse, de se rendre à Prague auprès de Charles X. Des documents inédits tirés de la correspondance diplomatique et des Archives nationales ont permis à M. D. de contrôler et de compléter ce que raconte Chateaubriand lui-même dans les *Mémoires d'outre-tombe.* Le gouvernement refusait en 1833 la mise en liberté de la duchesse, malgré les conseils de Bugeaud. Le 7 mai, par lettre, elle chargeait Chateaubriand d'aller plaider sa cause auprès de sa famille à Prague et faire maintenir ses droits de mère du prétendant. Elle promettait l'éducation de son fils au grand écrivain. Le 10, l'accouchement eut lieu, et la duchesse sembla oublier son projet, au moins en apparence, Marie-Caroline apprit à Palerme le peu de succès de l'ambassade de Chateaubriand. Charles X lui refusait l'entrée à Prague. Chateaubriand dut aller à nouveau plaider sa cause, il était à Prague le 26 septembre. Il fut reçu aimablement, mais ses propositions n'eurent aucun succès.] — L. RIBALLIER. *Les aventures du capitaine Malard.* [D'après des documents des Archives de la Guerre et des Archives nationales. Récit des aventures de Guillaume-Marie Malard du Bessay. Parti avec les troupes françaises, envoyées au secours d'Hyder Ali, il fut pris en mer par les Anglais, tenta de fuir, fut échangé au bout de trois mois. Il repartit pour l'Inde, puis devint capitaine de corsaire, fut pris à nouveau, émigra. Sous l'Empire, il resta suspect et ne parvint pas à se faire donner une situation convenable.]

1er Juin. = Cnt WEIL. *Autour du Congrès de Vienne.* [Fin le 15 juin. La princesse Bagration tenait en 1814, à Vienne, un salon très bien fréquenté, mais ses relations étaient étroitement surveillées par la haute police. Les visites qu'elle recevait, celles du tzar Alexandre ou du prince de Wurtemberg, les conversations tenues étaient soigneusement notées par des agents secrets. On a, par leurs rapports, une idée des intrigues politiques et amoureuses qui se déroulaient autour du Congrès.]

15 Juillet. = Gal PALAT. *La mission du général Boyer à Versailles (1870).* [L'armée du Rhin était investie depuis le 19 août. Un conseil de guerre fut tenu et l'on décida d'envoyer à Versailles le général Boyer, ancien aide de camp de Bazaine. Le choix n'était pas très heureux. Le général devait au passage tenter de négocier avec Frédéric-Charles la sortie de l'armée qui, d'après une note que lui avait remise Bazaine, aurait servi à rétablir l'ordre dans l'Empire. Ce texte était rédigé dans des termes déplorables. Bazaine essayait ainsi de continuer ses louches combinaisons. Boyer était à Versailles le 14 octobre. Il fut reçu par Bismarck et discuta avec lui des négociations à entamer ; le chancelier en profita pour lui peindre l'état de la France sous les couleurs les plus sombres. Le plan de Regnier et d'une régence était repris. Le général Boyer repartit de Versailles sans rien tenter pour se mettre en rapport avec le gouvernement de Tours.]

1er Août. = Bon HENNET DE GOUTEL. *Charles Price, voleur de la banque d'Angleterre.* [Histoire d'un habile bandit qui contrefaisait très exactement les billets de la banque et imagina plusieurs genres d'escroqueries. Il échappa à la police pendant six ans.]

15 Août. = J. RAMBAUD. *Fra Diavolo et le commandant Hugo.* [Le commandant

Hugo, le père du poète, commandait le 20e de ligne. Il fut chargé par le roi Joseph de poursuivre le célèbre brigand. M. R. précise de nombreux détails. Le commandant ne disposait que de 325 hommes mal équipés ; il parvint néanmoins à traquer Fra Diavolo si bien que, après quelques jours d'une poursuite pénible, celui-ci ne put échapper et dut se laisser prendre.]

1er Septembre. = Gal LAFAILLE. *Mémoires. I. L'École de Mars (1794).* [Publiés par le capitaine A. Grasset. Lafaille fut un des premiers élèves de l'École, créée le le 1er juin 1754. Elle était établie à côté du bois de Boulogne, dans la plaine de Sablon. Les 3.400 élèves y vivaient sous la tente. Les cours se faisaient dans une baraque de bois.]

Le Correspondant. 1913.

10 Avril. = P. DE NOLHAC. *Le Nôtre et les jardins de Versailles.* — A. BRITSCH. *Mme Lafarge et Louis-Philippe, avec des lettres inédites de L.-P.-J. d'Orléans et de Mme de Genlis.* [La mère de Mme Lafarge, compagne de jeux des enfants de L.-P.-J. d'Orléans, a souvent passé pour être la propre fille du duc et de Mme de Genlis. A l'aide des papiers du correspondant du duc d'Orléans en Angleterre, M. B. démontre la fausseté de cette tradition.] — M. TENEO. *L'histoire d'un romantique. H. Berlioz.* [Analyse du récent ouvrage de M. Boschot.] — DE LANZAC DE LABORIE. *Sur le Second Empire.* [Rend compte des livres du comte Fleury et de M. Sonolet, des souvenirs du docteur Barthez et de M. Claveau sur l'époque impériale.]

25 Avril. = E. DECQ-OZANAM. *Frédéric Ozanam, professeur au collège Stanislas.* — *Lettres inédites du marquis de Mirabeau (1787-89).* [Fin. Ces dernières lettres, écrites de Paris au moment de l'ouverture des États généraux, donnent une peinture intéressante de la situation politique, assez bien comprise par le vieil hobereau.] — L. VAILLAT. *David et ses élèves.* — G. DE GRANDMAISON. *L'État-major de François-Joseph.* [Fin le 10 juin. Renseignements très précis, tirés surtout des Archives de la Guerre, sur les principaux personnages de l'entourage de Joseph en Espagne : les généraux Saligny, Merlin, Strolz, Hugo, Lucotte, Guye, Lafon, Blandac, Bigarré et les officiers parents du roi : Marius et Bienvenu Clary, Anthoine de Saint-Joseph, Henri de Tascher.]

25 Mai. = S. H. MAC LEOD. *La Révolution dans les ports de guerre : Brest et Rochefort.* [Analyse du livre de M. O. Havard.]

10 Juin. = H. WELSCHINGER. *Charles Chesnelong.* [Résume le livre de Mgr Laveille]. — F. STROWSKI. *La vocation de Montaigne.*

25 Juin. = *Lettres inédites de Berryer à Mme Decroso-Yemeniz.* [Cette correspondance, adressée de 1849 à 1868 à une admiratrice lyonnaise de Berryer, quoique d'intérêt surtout psychologique, contient des jugements sur les événements politiques de la fin du second Empire.] — P. DE VAISSIÈRE. *La monarchie d'hier.* [Analyse le dernier volume de l'histoire des Institutions de la France de M. P. Violet.]

Revue des Deux Mondes. 1913.

1er Juin. = É. Ollivier. *La guerre de 1870. Borny.* [L'auteur s'élève contre ce qu'il appelle la légende de trahison qui s'est formée autour de Bazaine. D'autre part, ce n'était nullement le vieillard hébété qu'on a dit. Son malheur fut d'avoir à improviser un plan de campagne dans une situation déjà très compromise, et aussi d'avoir pour chef d'état-major Garras, qui convenait aussi peu que possible. Le 13 août on décida, conformément au désir de l'empereur, de gagner Châlons par Verdun, et non d'aller s'établir sur le plateau de Hayes, comme le voulait Bazaine; — à tort d'ailleurs. Le 2e et le 6e corps devaient prendre par Gravelotte, le 3e et le 4e devaient passer par des routes plus au nord, à reconnaître. Du côté allemand, la tactique de Moltke était à la fois de nous empêcher de gagner Châlons et de nous couper de Metz. C'est donc malgré des ordres supérieurs que, le 14, Goltz engagea la bataille devant Borny, et c'est également malgré les instructions de Bazaine que Ladmirault prescrivit au 4e corps de faire volte-face pour riposter à l'attaque. L'action fut chaude, mais indécise, puisque c'est volontairement que nous nous retirâmes du champ de bataille. Pour la journée du 15, Bazaine maintint ses ordres, et, de fait, la marche du 2e et du 6e corps sur Gravelotte fut préparée et menée, dit M. Ollivier, d'une façon remarquable. Par malheur, le soir du 15 août, les divers corps n'étaient pas arrivés aux points indiqués : Ladmirault notamment n'avait pu trouver la route de Larry par où il devait passer.] — E. Daudet. *La Ville et la Cour sous le règne de Louis-Philippe ; extraits du journal du comte Rodolphe Apponyi. 1834.* [Divers détails sur les efforts de la Cour pour se rapprocher du faubourg, sur les émeutes de Lyon et de Paris, les succès oratoires de Lacordaire, la vogue des *Paroles d'un Croyant* et surtout sur le séjour de la Cour à Fontainebleau, à l'automne de 1834, le tout émaillé d'anecdotes amusantes et caractéristiques.]

15 Juin. = É. Ollivier. *La guerre de 1870. La bataille de Rezonville.* [Alvensleben eut, dès la journée du 15, le pressentiment que l'armée française se dirigeait sur Verdun, et c'est de ce côté qu'il signala la nécessité d'un mouvement de troupes : il reçut donc l'autorisation de passer la Moselle. Il avait prescrit de marcher avec prudence, mais Rheinbaden, se heurtant à la brigade Murat (16 août, 9 h. 15), commença l'attaque à l'improviste. Nous avions la supériorité de la position et des effectifs, mais Alvensleben avait pour lui son artillerie. A gauche, la division Frossard, après un léger succès initial, dut, écrasée par l'artillerie prussienne, se retirer en arrière de Vionville et Flavigny, et dans des conditions qui lui laissaient peu de chances de reprendre l'offensive. Néanmoins, les adversaires se maintinrent, subissant l'un et l'autre des pertes cruelles, jusqu'au moment où la charge de la division Bredow vint bouleverser notre artillerie. Un mouvement de Ladmirault sur notre droite aurait pu tout changer, mais ce n'est qu'à midi que ses troupes commencèrent à déboucher sur le champ de bataille. Il commit la première faute de ne pas se mettre en relations avec Bazaine, puis celle de ne point diriger l'offensive à fond, lorsqu'il se décida à prononcer sur la gauche allemande ce mouvement tournant ; il sauva ainsi l'armée allemande d'un désastre. C'est

alors que Frédéric-Charles, arrivé sur le champ de bataille, donne l'ordre d'enlever la position principale de Ladmirault à Bruville. Mais dans l'intervalle, Cissey était arrivé à son tour, et sa division, par une offensive héroïque, avait rejeté les Allemands au delà du ravin de la Cuve et était prête à les pousser plus loin encore. Ladmirault prescrit alors de revenir en arrière et de se tenir sur la défensive. Frédéric-Charles, dans une offensive suprême, essaya encore d'enlever le champ de bataille, mais il se heurta aux masses inébranlables de la Garde. La journée restait donc indécise. En somme, rien à reprocher à Bazaine : il avait été calme, actif, résolu.]

1er Juillet. = É. Ollivier. *La guerre de 1870. La reculade sur les lignes d'Amanvilliers.* [Le soir du 16 août, à 8 h. 30, Bazaine donna l'ordre de continuer la marche sur Verdun dès le petit jour. C'est à ce moment qu'arrivèrent des renseignements inquiétants — et d'ailleurs faux — sur l'état des munitions et des vivres ; tant et si bien qu'au milieu de la nuit, Bazaine décida au contraire que l'armée entière se replierait sous Metz pour se réapprovisionner. L'armée allemande, elle, se massa de façon à pouvoir aussi bien attaquer l'armée française si elle se dirigeait sur Verdun, ou l'encercler si elle se repliait sous Metz. L'auteur pense qu'il n'était plus possible à l'armée de chercher à gagner Châlons, soit par Verdun, soit par Briey, sans courir à un désastre. Il eût fallu prendre par le sud, où Alvensleben était hors d'état de résister. Au matin du 17 août, l'armée de Bazaine était donc échelonnée sur la ligne de hauteurs qui va de Sainte-Ruffine à Saint-Privat par Amanvilliers. Les Allemands, qui avaient eu beaucoup de peine à reconnaître les positions de leurs adversaires, étaient postés en face, séparés par le ravin de la Mance. D'après le plan de Moltke, la bataille devait s'engager d'abord à gauche vers Saint-Privat, et c'est seulement après avoir obtenu le succès de ce côté que le gros de l'armée se mettrait en mouvement.] — Ch. Benoist. *L'homme de 1848. I. Comment il s'est formé. L'initiation révolutionnaire, 1830-1848.* [Étude d'ensemble sur la formation de l'homme de 1848. Les prolétaires, les uns, déjà âgés, se souvenant de 1793, les autres, jeunes, en espérant le retour, se trouvent profondément déçus par l'escamotage opéré en 1830 au profit de la bourgeoisie riche. Ils avaient, d'autre part, reçu l'appoint d'un certain nombre de bourgeois et même de quelques nobles démocrates ; ces deux groupes exerçaient l'un sur l'autre une influence incontestable. Leurs principes menaient tout droit à la république socialiste. Leur organisation reposait sur les sociétés secrètes, très nombreuses à partir de 1834. Les moyens d'action essentiels sont les journaux et les brochures, tout au moins jusqu'aux lois de Septembre.]

15 Juillet. = É. Ollivier. *La guerre de 1870. Gravelotte-Saint-Privat.* [Une fois ses dispositions prises, Bazaine se posta à l'extrême gauche de l'armée, persuadé qu'à droite il ne pourrait y avoir de bataille sérieuse. Aussi, en dépit des avertissements de Canrobert, il se borna à lui envoyer des munitions et une division de cavalerie. La conséquence fut que les 88 pièces allemandes obligèrent notre droite à abandonner Sainte-Marie-aux-Chênes. La Garde prussienne, qui s'était avancée trop vite, fut écrasée par Canrobert, mais il fut impossible à celui-ci de tenir contre le corps saxon qui venait d'arriver et, sous l'action de

90.000 hommes appuyés de 280 bouches à feu, les 26.000 Français durent, à la nuit, abandonner Saint-Privat pour se replier sous Amanvilliers. Bourbaki, de son côté, s'était décidé trop tard à faire avancer la Garde. A l'extrême gauche, les positions que nous occupions à Gravelotte avaient résisté à deux attaques allemandes. Bazaine était demeuré durant toute la journée dans un effacement complet, dont il ne sortit que le soir pour prescrire la retraite sous Metz, retraite qui, par suite de l'offensive de Frédéric-Charles, eût pu devenir sur notre droite une véritable déroute.]

Revue du dix-huitième siècle. 1913.

Avril-Juin. = A. Parmentier. *Les boulevards de Paris au XVIIIe siècle.* — P. Lespinasse. *La peinture « irréaliste » en France au XVIIIe siècle.* — G. Ascoli. *Quelques pages d'une correspondance inédite de Mathieu Marais.* [Publication d'un certain nombre de lettres inédites dont les originaux sont conservés à Londres. Ces lettres, comprises entre les années 1710 et 1733, sont adressées par Marais à Desmaizeaux, disciple de Bayle, réfugié en Angleterre, à propos de la *Vie de Bayle* que D. se propose d'écrire et de la publication d'un volume de lettres du philosophe. Une première édition très défectueuse de celui-ci parut à Rotterdam en 1714, une seconde en 1729. Quant à la *Vie de Bayle*, elle fut publiée seulement en 1730. Marais faillit à cette occasion se brouiller avec Desmaizeaux, qui avait négligé dans cette Vie de le mentionner au nombre des disciples de Bayle.] — G. Weulersse. *Les physiocrates et la question du pain cher au milieu du XVIIIe siècle (1756-1770).* [Résumé de l'ouvrage publié par l'auteur, en 1910, sur *Le mouvement physiocratique en France.* Toute la politique des physiocrates en matière de subsistances est inspirée par le désir d'amener un relèvement du prix des grains, qui n'avait cessé de s'avilir jusque vers 1760. Il s'agit donc de rétablir le « bon prix » des grains, qui rendra la prospérité à l'agriculture. Pour y arriver, ils réclament la liberté de la circulation intérieure, la suppression des magasins, l'abolition des règlements et même la liberté d'exportation. Grâce à l'appui que leur prêtent Trudaine de Montigny et le contrôleur général Bertin, les physiocrates réussissent à réaliser une grande partie de ce programme : la déclaration de mai 1763 établit la liberté du commerce intérieur, l'édit de juillet 1764 la liberté d'exportation. Les résultats de la nouvelle législation dépassent néanmoins les désirs des physiocrates. Ce n'est pas seulement le « bon prix » qui est atteint, c'est le prix cher. On accuse les monopoleurs de le provoquer. Les économistes défendent leur théorie en prétendant que la hausse des salaires suivra et rétablira l'équilibre. On n'en décide pas moins en 1770 de revenir à l'ancienne réglementation. L'auteur se demande en terminant si la liberté du commerce fut la véritable raison de la cherté exagérée. Celle-ci est imputable en réalité, selon lui, à l'accroissement de la population.] — H. Buffenoir. *Un faux portrait de Jean-Jacques Rousseau.* — A. Fontaine. *Les archives de l'Académie royale de peinture et de sculpture.* [Ces archives sont d'un intérêt capital pour l'histoire de l'art au XVIIIe siècle. L'auteur montre par de nombreux exemples l'usage qu'on peut en faire pour les biographies d'artistes et surtout pour l'identification des œuvres d'art, rendue possible particulièrement dans la

seconde moitié du XVIIIe siècle grâce aux *Salons* ou expositions, sur lesquelles les archives de l'Académie possèdent des notes assez complètes.] — *Quelques lettres écrites en 1743 et 1744 par une jeune veuve* [*Madame de Belvo*] *au chevalier de Luzeincour*. [Suite].

Juillet-Septembre. = CL. PERROUD. *André Chénier après le 10 août 1792*. [L'auteur trace d'abord le tableau du milieu dans lequel vivait André Chénier à la veille du 10 août. Entré comme rédacteur au *Journal de Paris* en novembre 1791, il publie des articles royalistes, parfois dans le corps même du journal, plus souvent dans les suppléments. Pour ces derniers articles, qui étaient payants, Chénier dut être subventionné par la cour. Il fréquente à cette époque les Trudaine, Lacretelle, Roucher, mais surtout la famille des financiers Le Couteulx, auxquels il rend assez fréquemment visite dans leur propriété de Louveciennes. C'est à Louveciennes qu'il se réfugie d'abord au lendemain du 10 août et qu'il apprend les massacres de septembre. Il passe de là en Normandie, puis rentre à Paris en octobre. Il vit à l'écart jusqu'au moment du procès de Louis XVI, dont il fut un défenseur officieux. Il publia en faveur du roi deux lettres non signées dans le *Mercure français*. Il rédigea également pour Malesherbes un projet d'appel au peuple et des lettres de Louis XVI à la Convention, qui ont été retrouvés dans ses papiers. Peut-être à cette époque commença-t-il à lier des relations avec le chevalier d'Ocaritz, chargé d'affaires d'Espagne, qui, avec les Le Couteulx, essaya de faire évader Louis XVI.] — P. DORBEC. *Largillière dans sa résidence de la rue Geoffroy-L'Angevin*. [La vie du peintre, son entourage, ses disciples.] — H. SÉE. *Une enquête sur la vaine pâture et le droit de parcours à la fin du règne de Louis XV*. [Entreprise par le contrôleur général Bertin en 1767-68 auprès des intendants en vue de l'abolition du droit de parcours. Les réponses des intendants que l'auteur analyse sont conservées aux Archives nationales, H[1] 1486. La variété de ces réponses détermine le gouvernement à renoncer au projet d'édicter par une mesure générale l'abolition des droits de vaine pâture et de parcours. On se borne à quelques mesures particulières concernant seulement un certain nombre de provinces (le Béarn, la Champagne, les Trois-Évêchés, le duché de Bar, la Bourgogne, le Mâconnais, l'Auxerrois, la Franche-Comté, le Hainaut, la Lorraine, le Boulonnais). Cette abolition suscita d'ailleurs un certain nombre de protestations de la part des populations agricoles.] — G. CHINARD. *Les « Aventures du chevalier Beauchêne » de Lesage*. [Le roman de Lesage ne mérite pas l'oubli dans lequel il est tombé. Il contient des renseignements intéressants sur la vie des flibustiers. C'est un des premiers essais du roman d'aventure. L'ouvrage, par certains côtés, peut en outre être rangé dans la catégorie des livres « utopistes » si fréquents au XVIIIe siècle, dans lesquels sont exposés des projets de réformes politiques et une critique de la société.] — Cne HERLAUT. *Les abus du recrutement au XVIIIe siècle*. [L'engagement volontaire fut le mode normal de recrutement sous l'ancien régime. Les abus bien connus auxquels il donna lieu obligèrent le gouvernement à intervenir à diverses reprises. De là une série d'édits et d'ordonnances qui essaient en vain de réglementer le recrutement en l'entourant de toute une série de formalités destinées à servir de garanties aux recrues : interdiction de racoler aux militaires

non munis de pouvoirs spéciaux, obligation pour les racoleurs d'être revêtus de l'uniforme et de faire viser l'acte d'engagement dans un délai de 24 heures par le lieutenant de police, en présence de l'engagé. Un des abus du recrutement consiste aussi dans la facilité avec laquelle on accueillait les gens sans aveu. A diverses reprises, au cours du XVIIIe siècle, on incorpora même des forçats. Il en fut incorporé en 1712 jusqu'à 1.500. Malgré les mesures sévères, les abus semblent avoir persisté jusqu'à la veille de la Révolution. Ils paraissent néanmoins avoir cessé à la suite de l'ordonnance de 1788. Les cahiers des États ne formulent en effet aucune plainte sur ce sujet.] — A. BLUM. *La mode des portraits mythologiques en France sous Louis XV. — Quelques lettres écrites en 1743 et 1744 par une jeune veuve* [*Madame de Belvo*] *au chevalier de Luzeincour*. [Fin.] — Cne P. CLOGENSON. *Le dernier portrait de Voltaire*. [Une miniature donnée par Voltaire à d'Argental en 1775 et aujourd'hui la propriété de la famille Clogenson.] — G. MACON. *La garde-robe d'une princesse en 1720*. [Il s'agit de Marie-Anne de Bourbon, femme du prince de Condé. Reproduction de l'inventaire détaillé dressé après sa mort, en 1720.]

Revue historique. 1913.

Juillet-Août. = V.-L. BOURRILLY. *Antoine Rincon et la politique orientale de François Ier (1522-1541)*. [Fin. L'alliance du roi de France avec le voïvode devint officielle lors du siège de Bude. Rincon accompagna Zapolya sous les murs de la ville et l'envoyé de François Ier entra alors en rapports directs avec les Turcs. Il s'efforça de détourner le sultan de toute entreprise en Allemagne — afin de ne point unir tous les princes de l'Empire autour de Charles-Quint — pour l'amener à porter la guerre dans la Méditerranée. Soliman accepta et chargea Barberousse de lutter contre les Impériaux. L'entente franco-turque, de plus en plus étroite, devint bientôt une alliance officielle (1534-36). François Ier envoya un ambassadeur à Constantinople, La Forêt ; quand celui-ci mourut, Rincon lui succéda ; *persona grata* auprès du sultan, l'ambassadeur français réussit à obtenir le renouvellement des capitulations de 1536 et à maintenir l'alliance malgré le rapprochement de François Ier et de Charles-Quint. Lorsque les rapports devinrent plus froids entre les deux vieux rivaux, Rincon poussa le sultan à intervenir en Hongrie, où la situation était devenue troublée à la suite de la mort de Zapolya (1540). L'ambassadeur vint chercher des nouvelles instructions en France, mais au retour il fut assassiné par des gens du gouverneur du Milanais, le marquis del Vasto.] — R. DOUCET. *La mort de François Ier*. [Pierre du Chastel, évêque de Mâcon et lecteur ordinaire du roi, a laissé deux récits de la mort de François Ier, à laquelle il assista. Le plus intéressant, transcrit sur les registres du Parlement de Paris, nous offre une narration détaillée des derniers moments du souverain et nous montre bien la puissance de ses sentiments religieux et son attachement au catholicisme.]

Septembre-Octobre. = A. CANS. *Le rôle politique de l'Assemblée du clergé pendant la Fronde (1650-1651)*. [A la veille de son Assemblée quinquennale de 1650, le clergé de France est mécontent de Mazarin, qui soutient le gouverneur de

Guyenne, d'Épernon, dans son conflit avec les évêques de sa province. Pourtant l'Assemblée ne se montre pas d'abord systématiquement hostile au cardinal, mais elle proteste contre les agissements de d'Épernon, et Mazarin la transfère alors à Saintes. Blessé de cette attitude du premier ministre, le clergé, poussé par les amis des princes emprisonnés (surtout Condé et Conti), s'élève timidement contre l'arrestation de Conti, qui, possédant des abbayes, fait figure d'ecclésiastique. Mazarin refuse de l'écouter ; le clergé répond en négligeant de voter un don gratuit et en demandant une entrevue à la reine. C'est seulement en janvier 1651 que la régente reçoit les délégués du clergé et elle ne leur fait aucune promesse. Mais la situation devient pour elle difficile devant l'union du Parlement et des Princes. Mazarin se résigne à l'exil ; les nobles, formés en Assemblée de la noblesse, réclament leur jonction avec le clergé et une intervention commune en faveur des princes emprisonnés. Mais le clergé n'accepte pas ; les princes viennent d'ailleurs d'être libérés. Le Parlement, ami des Frondeurs, s'élève contre les prétentions du clergé. Les partisans de Mazarin tentent de profiter du gâchis pour retourner l'Assemblée, mais ils échouent, et même (15 mars 1651) le clergé vote la jonction avec l'Assemblée de la noblesse. Unis, clergé et noblesse demandent la convocation immédiate des États généraux. Le péril est grand pour la reine régente ; adroitement elle promet les États généraux, mais seulement pour après la majorité du roi, concession toute apparente. Les nobles ne s'en contentent pas, mais le clergé refuse de les suivre et il les oblige à se séparer en acceptant l'offre illusoire qu'ils avaient d'abord déclinée, les États après la majorité de Louis XIV.]

NOTES ET NOUVELLES

— Académie des Sciences morales et politiques. Séances et travaux.

4 octobre: M. Marion donne lecture d'un travail sur « l'imposition des ci-devant privilégiés en 1789 », dans lequel il montre les difficultés auxquelles donna lieu le décret du 26 septembre 1789, établissant un impôt supplémentaire sur les ci-devant privilégiés.

11 octobre: M. André-E. Sayoux lit un mémoire sur la situation financière et monétaire de l'Allemagne en temps de guerre.

18 octobre: M. H. Welschinger offre à l'Académie, de la part de M. Claude Perroud, la nouvelle édition des « Lettres de Madame Roland antérieures à son mariage (1767-1780) ».

15 Novembre: M. d'Haussonville commence la lecture d'une étude sur le voyage que fit Mme de Staël en Allemagne en 1803.

22 novembre: M. d'Haussonville continue sa lecture et étudie le séjour de Mme de Staël à Metz, en octobre-novembre 1803, d'après les lettres de celle-ci à son père.

29 novembre: M. Lacour-Gayet présente plusieurs études d'histoire maritime de M. Jean de Maupassant, bibliothécaire de la ville de Bordeaux. Il signale en particulier l'intérêt de l'« affaire du *Marabout* » (bâtiment français indûment arrêté, en 1841, par une corvette anglaise, sous prétexte de traite des nègres). M. Welschinger offre à l'Académie, au nom de M. Florent-Matter, un ouvrage intitulé « Figures d'Alsace-Lorraine », et au nom de M. E. Driault, un livre sur « l'Unité française ». M. Liesse dépose, au nom de M. Auguste Deschamps, une étude intitulée « M. Émile Levasseur au Conservatoire des arts et métiers ».

— Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — A la séance du 17 octobre, M. M. Besnier fait savoir, d'après des lettres inédites de l'historien allemand Mommsen, que celui-ci s'était proposé, en 1864, de dédier à l'Académie des Inscriptions son édition du « Testament d'Auguste »; Léon Rénier lui ayant conseillé d'en faire plutôt hommage à Napoléon III, Mommsen s'y refusa formellement.

M. Romier donne lecture de la première partie d'une étude sur « Rome et la préméditation de la Saint-Barthélemy », dans laquelle il prouve, à l'aide de documents extraits de la Bibliothèque nationale et des archives de Naples et de Florence, que le cardinal de Lorraine avait annoncé le massacre trois mois à l'avance, le 15 juin 1572. Il explique comment la conduite du cardinal, à Rome, et celle de Grégoire XIII s'accordent avec cette préméditation. M. Valois conteste la valeur de quelques-uns des arguments sur lesquels l'auteur étaie sa thèse.

A la séance du 24 octobre, M. Romier achève la lecture de son étude ; il montre que Grégoire XIII, informé d'avance du projet des Guises, ne l'a ni encouragé ni empêché, mais il a complètement approuvé le massacre après coup.

— La séance publique annuelle des cinq Académies a eu lieu le 25 octobre, sous la présidence de M. Noël Valois. M. H. Welschinger, délégué de l'Académie des Sciences morales, a fait une lecture sur « Napoléon et Tacite », et M. H. Lemonnier, délégué de l'Académie des Beaux-Arts, a lu une étude sur « Girodet et les héros d'Ossian ».

— Dans la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts, le 8 novembre, M. H. Roujon, secrétaire perpétuel, a lu une notice sur la vie et les œuvres du peintre Édouard Detaille.

— A la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions, tenue le 14 novembre, M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel, a donné lecture d'une notice sur la vie et les travaux de l'historien Armand-Auguste Longnon.

— Cours d'histoire moderne et contemporaine professés pendant l'année 1913-1914 dans les Facultés des lettres des Universités françaises :

Paris. — MM. Ch. ANDLER. *Cours public* : La poésie lyrique en Allemagne de 1800 à 1848. — AULARD. *Cours public* : Histoire politique du règne de Napoléon Ier. — BARRAU-DIHIGO. *Conférences* : Notions générales sur les catalogues des bibliothèques et les principaux répertoires bibliographiques. — C. BLOCH. *Conférences* : Les sources manuscrites de l'histoire de la France au XVIIIe siècle. — BOUGLÉ. *Cours public* : La formation du socialisme démocratique en France de 1830 à 1848. — E. BOURGEOIS. *Conférences* : Le règne de la reine Victoria. — BRUNOT. *Cours public* : La diffusion du français en France et à l'étranger au XVIIe siècle. — CULTRU. *Cours public* : Les Français dans l'Amérique du Nord (1673-1744). — DEBIDOUR. *Cours public* : Le pontificat de Pie IX. — DENIS. *Cours public* : La fin du règne d'Alexandre II ; La réforme dans l'Europe orientale. *Conférences* : La France depuis l'introduction du suffrage universel. — GAZIER. *Cours public* : Racine et son temps. — LANSON. *Cours public* : Les grands courants et les grands maîtres de l'école classique (XVIIe et XVIIIe siècles). — RÉBELLIAU. *Conférences* : Le Jansénisme. Ses origines depuis le XIVe siècle (Controverses de la Liberté et de la Grâce). Jansénius et Saint-Cyran. — SEIGNOBOS. *Conférences* : Histoire de la société en France depuis 1848.

Cours libres : MM. E. FAGUET. Chateaubriand. — SALONE. Histoire du Canada depuis l'établissement de la domination anglaise jusqu'à nos jours. — DE STOURDZA. Le nationalisme roumain au XIXe siècle.

Aix-Marseille. — MM. CLERC : Histoire générale de la politique européenne après 1815. — MASSON : La colonisation européenne aux XVIIIe et XIXe siècles.

Besançon. — MM. G. GAZIER : Besançon pendant la Révolution. — MATHIEZ : Les grands procès politiques de la Terreur ; Les États-Unis depuis la guerre de l'indépendance jusqu'à nos jours.

Bordeaux. — MM. Courteault : Le théâtre à Bordeaux ; Histoire du Périgord des origines à 1789. — Rambaud : Le Consulat ; Histoire intérieure et extérieure de la Russie de 1741 à 1796.

Caen. — MM. Prentout. *Cours public* : Histoire de Caen au temps de la Réforme et des guerres de religion ; *Conférences* : Histoire de Normandie pendant les guerres de religion. — Schneider. *Cours public* : L'art français de 1600 à 1660. — G. Weill. *Conférences* : Études sur la France au xviie siècle ; L'Allemagne de 1815 à 1870.

Clermont-Ferrand. — MM. Maigron : Gustave Flaubert. — Pineau : Nietzche.

Dijon. — MM. Eisenmann : La France et l'Allemagne depuis 1892. — L. Febvre : Les Valois de Bourgogne. — H. Hauser : Les grands problèmes de l'histoire du xvie et du xviie siècles ; La formation de l'équilibre européen au xviiie siècle.

Grenoble. — M. de Crozals : Le Dauphiné pendant la Restauration ; Le régime colonial français et anglais aux xviie et xviiie siècles.

Lille. — MM. Ph. Sagnac. *Cours public* : Études sur les institutions de l'Ancien régime, du Consulat et de l'Empire. *Conférences* : L'Église de France au xixe siècle (jusqu'en 1850). — A. de Saint-Léger. *Cours publics* : Lille de 1667 à 1789 ; Le département du Nord pendant la Révolution.

Lyon. — MM. Lévy-Schneider. *Cours public* : Lyon sous la monarchie administrative : Louis XIII. — Waddington. *Cours public* : La France et l'Europe au xviiie siècle. — Bertrand. *Cours public* : Paradoxes psychologiques de Diderot.

Montpellier. — MM. V.-L. Bourrilly : La monarchie française, de l'avènement de Charles VIII à la mort d'Henri II ; La politique extérieure de la Révolution de 1789 à 1802. — Gachon : La politique extérieure et le gouvernement d'Henri IV et de Louis XIII ; Les Provinces-Unies depuis les débuts de la guerre d'indépendance jusqu'aux traités de Westphalie.

Nancy. — MM. Estève : La poésie philosophique au xixe siècle. — Pariset : La politique religieuse et sociale de Bismarck entre 1871 et 1890 ; Le Directoire. — Reyher : Thackeray et le roman anglais de 1830 à 1860. — Tibal : Le mouvement philosophique et religieux en Allemagne entre 1840 et 1850.

Poitiers. — MM. Boissonnade : La renaissance économique en Poitou aux xve et xvie siècles. — Carré : La fin de la noblesse d'ancien régime, 1716-1790.

Rennes. — MM. H. Sée : Les préliminaires de la Révolution, la convocation des États généraux et la rédaction des cahiers ; Questions d'histoire du xviiie siècle. — Rébillon. *Cours libre* : Les États de Bretagne au xviiie siècle.

Toulouse. — M. Dumas : La France et l'Europe au xixe siècle ; La France sous Louis XV.

— Cours d'histoire moderne et contemporaine professés au Collège de France pendant l'année 1913-1914 :

MM. A. Chuquet. Vie et œuvre de Schiller. — J. Flach. L'œuvre d'un précurseur de Montesquieu : la République de Jean Bodin. — Izoulet. Deux encyclopédistes témoins de la Révolution. — P. Leroy-Beaulieu. Les fondateurs du

socialisme allemand, Lassalle et Karl Marx. — M. Marion. Les causes financières de la Révolution, règne de Louis XVI. — G. Renard. L'histoire du travail en Europe, la France exceptée, du xve au xviiie siècle. L'évolution des transports depuis cent cinquante ans.

— Nous relevons sur l'affiche de l'École des Hautes-Études les cours suivants : MM. Aupetit : Les théories et l'histoire monétaire pendant la seconde moitié du xixe siècle. — Bémont : Les Stuarts de 1587 à 1640 ; Études sur des institutions municipales en Guyenne pendant la domination anglaise. — R. Reuss : Les rapports politiques de la France et de l'Allemagne depuis le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) jusqu'à la Révolution (1789). — Simiand : Études sur les théories du prix et de l'histoire des prix.

— Cours professés à l'Institut catholique pendant l'année 1913-1914 : MM. l'abbé Constant. *Cours publics* : Le Concile de Trente sous Paul III (1545-1549) ; La Réforme et le catholicisme sous les Stuart. Charles Ier (1625-1649). — H. Froidevaux. *Conférences* : La monarchie absolue en France depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'à la fin de l'Ancien régime ; la Russie au xixe siècle. — G. Gautherot. *Cours public* : Le vandalisme jacobin. L'agonie de Marie-Antoinette. *Conférences* : Marie-Antoinette devant la Terreur. L'organisation du parti jacobin. — Lecestre. *Cours public* : Les institutions et la société au temps de Louis XIV. — Lemaire. *Conférences* : Institutions politiques de l'ancienne France. — Pisani. *Conférences* : Les paroisses de Paris pendant la Révolution.

— Sujets intéressant l'histoire moderne et contemporaine traités à l'École des Hautes-Études sociales (16, rue de la Sorbonne), pendant l'année 1913-1914 :

A l'École de morale, M. Ch. Seignobos étudiera, dans la série de conférences sur la valeur de la science : *L'histoire et la science.*

A l'École sociale, une série de conférences sur *Les compétitions européennes en Méditerranée* sera donnée par MM. R. Rousseau, G. Scelle, J. Aulneau, F. Delaisi ; une autre sur *Le bilan de la guerre turco-balkanique* par MM. D. Mikoff, Yakchitch et Politis. M. R. Rousseau étudiera *La politique française en Méditerranée*, M. R. Moulin *Les rapports franco-allemands de 1871 à 1911*. — A noter également une série de conférences sur *Les divisions régionales de la France* (suite) par MM. Lévy-Schneider et Zimmerman (La région lyonnaise), Boissonnade (L'évolution économique de la région du Poitou), Weill-Raynal (La région du Nord), Levainville (La région rouennaise). Enfin *La vie parisienne sous la Révolution, 1789-1799*, sous ses trois aspects : politique, religieux, économique et social, sera étudiée par MM. L. Cahen (L'organisation municipale), P. Mautouchet (La vie sous la Terreur), H. Bergmann (Les fêtes et les arts), A. Mathiez (Les cultes catholiques et révolutionnaires), J. Letaconnoux (Les approvisionnements et la cherté de la vie), R. Guyot (La vie de société après Thermidor), J. Tiersot (La musique), J.-J. Olivier (Les théâtres).

Comme les précédentes années des conférences seront consacrées à *L'étude des Bibliothèques spéciales de France* par MM. Poete (La Bibliothèque historique de la

ville de Paris), La Roncière (Les Bibliothèques et Archives de la Marine), Fosseyeux (Les Bibliothèques de l'Assistance publique), de Strzembosz (La Bibliothèque polonaise), Tausserat-Radel (La Bibliothèque et les Archives du Ministère des Affaires Étrangères); — MM. Barrau-Dihigo, P. Marais, Sustrac étudieront *L'utilisation des Bibliothèques de Paris*.

A l'École d'art, une série de conférences sera donnée sur *Les arts régionaux en France* et l'*Histoire musicale*, principalement au XVIIe siècle. Une autre série est consacrée par M. P. Gautier à cette question : *Dans quelle mesure la littérature représente-t-elle l'esprit de la société de 1789 à 1840 ?*

A l'École du journalisme *L'histoire de la presse* se continuera cette année par l'étude de *Quelques grands journalistes* : Émile de Girardin (*G. La Flize*), Villemessant (*G. Bourdon*), Louis Veuillot (*J. de Narfon*), Les Cassagnac (*G. de Cassagnac*), Eugène Pelletan (*M. Braibant*), Schérer et Nefftzer (*J. Troubat*), Jules Vallès (*L. Villat*), Vallé, Félix Pyat, Delescluze, Vermesch (*E. May*), Le « XIXe siècle » d'Edmond About (*F. Ducuing*).

— Cours professés au Collège libre des sciences sociales (rue Danton) pendant l'année 1913-1914 : MM. P. Bourdarie : Histoire et sociologie de l'Afrique équatoriale française. — J. Charles-Brun : Action sociale de la littérature. — Coupan : L'évolution rurale des classes sociales en France. — Huard : Les nationalités dans l'Empire austro-hongrois. — Abbé Naudet : La Réforme en France (suite). — Lagardelle : Les partis politiques en France. — Oualid : L'évolution du commerce, du crédit et des transports au XXe siècle. — Pissargevsky : L'évolution sociale de la France.

— Cours professés à l'École du Louvre pendant l'année 1913-1914 : MM. Léonce Bénédite : L'œuvre de J. F. Millet. — Gaston Brière : La peinture française sous le règne de Louis XIV entre 1660 et 1715. — André Michel : La sculpture au XVIe siècle, principalement en France et en Italie. — Pierre de Nolhac : L'architecture et la décoration du château de Versailles pendant la fin du règne de Louis XIV et sous Louis XV.

— A la Bibliothèque de la Ville de Paris (Hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue de Sévigné, 29), M. M. Poëte fait un cours public sur « les grands boulevards aux XVIIe et XVIIIe siècles (transformation du rempart en lieu de promenade planté d'arbres, puis en grande voie de circulation) » et une conférence réservée sur « les formations urbaines autour du boulevard de la rive droite (transformation et assainissement du sol, peuplement, percement de rues, création de quartiers) depuis l'établissement de ce boulevard, à la fin du XVIIe siècle, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ».

— Parmi les conférences organisées par la *Revue hebdomadaire* pour l'année 1913-1914, une série aura pour objet de célébrer *Le centenaire de 1814* : parmi celles-ci, des conférences *historiques* traiteront de : L'invasion (Louis Madelin), La campagne de France (G. Lacour-Gayet), L'abdication (H. Welschinger), La rentrée des Bourbons (F. Funck-Brentano), La Charte (Sabatier), Le Barreau en 1814

(Me Chenu) ; — des conférences *littéraires* seront faites sur : Les dernières années de Bernardin de Saint-Pierre (A. Bellessort), Lamartine à 25 ans (H. Cochin), Les débuts de Stendhal (A. Chaumeix), Joubert (F. Laudet), Victor Hugo à 12 ans (L. Barthou), Le retour de Mme de Staël en France (Cte d'Haussonville) ; — une troisième série étudiera enfin *les arts, les sciences et la société* : Cuvier (E. Perrier), Le théâtre en 1814 (Antoine), L'art musical en 1814 (Vincent d'Indy), Le mouvement social en 1814 (Mlle Chaptal), L'Université en 1814 (E. Dupuy), Les sciences en 1814 (D. Cochin).

— La Société d'histoire moderne a repris ses séances le 2 novembre. Elle a entendu une communication de M. P. Grunebaum-Ballin, qui a signalé quelques textes du XVIe siècle à propos du « crime de sang » (la légendaire accusation de meurtre rituel), et une de M. Albert Girard sur « le commerce de la cire et les relations hispano-marocaines jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ».

— Le 7 novembre, dans la salle des actes de la Sorbonne, se sont réunis des collègues, amis et anciens élèves de M. Henry Lemonnier, pour lui offrir un volume de *Mélanges*, composé en son honneur, sur l'initiative et par les soins de la Société de l'histoire de l'art français, à l'occasion de sa retraite et de sa nomination à l'Académie des Beaux-Arts. MM. Jules Guiffrey, président de la Société de l'histoire de l'art français, Ernest Lavisse, et Gaston Brière, au nom des anciens élèves, prirent la parole tour à tour pour exprimer à leur confrère, ami et maître leurs sentiments de sympathie et de reconnaissance pour ses travaux et son enseignement de l'histoire de l'art moderne, qu'il poursuivit pendant de longues années. M. H. Lemonnier, en remerciant les assistants, évoqua les souvenirs passés de sa vie universitaire

— A la Société des « Amis de Versailles », le 10 novembre, M. Gabriel Hanotaux a fait une conférence sur « le comte de Chambord à Versailles en 1873 et la tentative de restauration monarchique ».

— Nous avons indiqué les principales dispositions d'un arrêté du ministre de l'instruction publique du 18 octobre 1912, réorganisant le Comité des travaux historiques et scientifiques (cf. la *Revue*, t. XVII, p. 554). L'ancienne section des sciences économiques et sociales avait été remplacée par une « section des sciences économiques et sociales, d'histoire moderne (depuis 1715) et d'histoire contemporaine », divisée elle-même en deux sous-sections. Par arrêté du ministre de l'instruction publique en date du 2 octobre 1913, ces deux sous-sections ont été transformées en deux sections distinctes : la section des sciences économiques et sociales (président, M. Lyon-Caen), et la section d'histoire moderne (depuis 1715) et d'histoire contemporaine (président, M. Aulard).

— Un récent décret vient d'apporter quelques modifications dans l'organisation de la Bibliothèque de l'Institut. M. Rébelliau, qui avait le titre de « bibliothécaire », reçoit celui de « conservateur » ; les deux anciens sous-bibliothécaires, MM. Ad. Régnier et H. Dehérain, prennent celui de « bibliothécaires » ; un

troisième poste de bibliothécaire, créé par ce décret, est attribué à M. M. Bouteron, rédacteur-adjoint à la Bibliothèque.

— La commission chargée d'attribuer le prix Alphonse Peyrat s'est réunie le 15 novembre à la Sorbonne, sous la présidence de M. Maurice Tourneux, qui remplaçait M. G. Monod, décédé. Ce prix triennal, d'une valeur de 3.000 francs, a été fondé il y a six ans par Mme la marquise Arconati-Visconti, en mémoire de son père, pour récompenser le meilleur ouvrage paru dans les trois dernières années sur l'histoire moderne et contemporaine de la France depuis 1774. On se souvient que les deux premiers titulaires ont été MM. J. Guillaume et P. Conard. La commission a désigné cette année M. F. Braesch, professeur agrégé au lycée de Belfort, pour son livre sur *la Commune révolutionnaire du 10 août*. Ce choix a été ratifié par le Conseil de l'Université de Paris, réuni le 24 novembre sous la présidence de M. Liard.

— Récentes thèses de doctorat : à la Faculté de Clermont, M. l'abbé Reinhard : Essai sur Angiolello, gentilhomme vicentin, 1421-1525 (thèse principale) ; Édition des manuscrits inédits de J.-M. Angiolello (thèse complémentaire).

A la Faculté de Dijon, M. André Chagny : Un défenseur de la Nouvelle-France, François Piquet, le Canadien, 1708-1781 (thèse principale) ; Correspondance politique et administrative de Laurent de Gorrevod. 1re partie, 1507-1520 (thèse complémentaire).

— Nous avons publié (ci-dessus, p. 343), la liste des mémoires présentés à la Sorbonne pour l'obtention du diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie. Voici quels ont été les sujets traités dans les Facultés de province :

Aix-Marseille. — M. Ponteil : La Société populaire des antipolitiques à Aix.

Bordeaux. — M. Andreosi : La Terreur à Libourne.

Caen. — MM. Porchet : Garnier-Pagès, 1801-1841. — Rostand : Bernard de Montfaucon et les monuments de la monarchie française.

Clermont-Ferrand. — Mlle Pomel : L'émigration dans le Puy-de-Dôme pendant la Révolution. — Trévis : Édition du *Mémorial* de l'abbé Glaize pendant la Révolution.

Lille. — M. Jager : Le port de Boulogne-sur-Mer. — Laude : Les classes rurales en Artois au XVIIIe siècle. — Velaine : L'esprit public à Lille, de 1789 à la fuite du roi.

Lyon. — MM. Camolin : L'abbé Lamourette, évêque constitutionnel de Lyon. — Coffrant : La Révolution de 1830 à Lyon.

Montpellier. — M. Falconetti : La Société des Amis de l'Égalité, puis de la Constitution et de l'Égalité à Montpellier (février 1790 à juin 1793).

Nancy. — MM. Hénin : Les relations politiques de la France et du Maroc, de 1815 à 1848. — Mangeard : Essai sur l'état du bailliage de Saint-Mihiel à la veille de la Révolution pour servir d'introduction à l'étude des cahiers de doléances du bailliage en 1789.

Poitiers. — M. Lucas : L'application du Concordat dans le département de la Vienne (1802-1815).

Rennes. — MM. Quillivic : Les mines en Bretagne au XVIIIe siècle. — Vincent : Le protestantisme en Haute-Bretagne dans la seconde moitié du XVIe siècle.

Il n'a pas été soutenu de diplômes intéressant l'histoire moderne dans les Facultés de Besançon, Dijon, Grenoble et Toulouse.

— Nécrologie :

Auguste Kuscinski est mort le 6 octobre dernier, à l'âge de soixante et onze ans. Polonais d'origine, réfugié en France, pour motifs d'ordre politique, sous le second Empire, il fut le secrétaire et le collaborateur de Vapereau pour la cinquième édition du *Dictionnaire des contemporains*, puis de M. Aulard, à partir de 1890, pour ses grands recueils de documents : *Recueil des actes du Comité de salut public, Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire, Paris sous le Consulat, Paris sous le premier Empire*. Il avait publié, dans la collection de la Société de l'histoire de la Révolution, deux volumes : *Les députés à l'Assemblée législative de 1791, Liste par départements et par ordre alphabétique* (1900), et *Les députés au Corps législatif, Conseil des Cinq-Cents, Conseil des Anciens, de l'an IV à l'an VIII, Listes, tableaux et lois* (1905). Il laisse en manuscrit un gros travail biographique sur le personnel de la Convention nationale : espérons que ce travail pourra être mis au point et édité. Kuscinski était un chercheur heureux et un érudit consciencieux ; il avait, des hommes du gouvernement révolutionnaire, une connaissance vraiment remarquable.

Le colonel d'artillerie Ernest Picard, chef de la Section historique de l'État-major de l'Armée, est mort le 15 octobre, à l'âge de cinquante ans. Il était venu assez tard aux études historiques ; c'est en 1905 qu'il avait présenté à la Sorbonne, sur : *Bonaparte et Moreau, L'entente initiale, les premiers dissentiments, la rupture*, une thèse qui lui valut, dans des conditions brillantes, le titre de docteur de l'Université de Paris. Depuis, il avait produit beaucoup. Chargé de traiter, dans le grand ouvrage de la Section historique sur *La guerre de 1870-1871*, les opérations en Alsace et celles de l'armée de Châlons, il avait donné, à l'usage d'un public plus large : *1870, La perte de l'Alsace* (1907), *1870, La guerre en Lorraine* (1911, 2 vol.), *1870, Sedan* (1912, 2 vol.). On lui doit en outre : *L'artillerie française au XVIIIe siècle* (1906, en collaboration avec le Lt L. Jouan), *La campagne de 1800 en Allemagne*, t. Ier, *Le passage du Rhin* (1907), *Les combats de Palestro* (1909), *Hohenlinden* (1909), *Mémoires et journaux du général Decaen*, t. Ier et II (1910-1911, en collaboration avec le Lt V. Paulier), *Correspondance inédite de Napoléon Ier conservée aux Archives de la Guerre*, t. Ier à IV (1912-1913, en collaboration avec L. Tuetey).

Paul Chevreux, ancien archiviste des départements des Vosges et de la Seine-Inférieure, inspecteur général des bibliothèques et des archives depuis 1906, est mort le 26 octobre, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il s'était consacré surtout, et d'ailleurs avec succès, à ses travaux professionnels. Il a fait en outre diverses publications ; nous citerons ses *Cahiers des doléances du Tiers-État des villes et villages vosgiens, Bailliage d'Épinal* (1889), *Bailliage de Chatel* (1890), *Bailliage de Neufchâ-*

teau et Lamarche (1891). Il préparait depuis longtemps une histoire du lycée de Metz (sa ville natale), qui est presque achevée et qui verra probablement le jour.

On annonce aussi la mort, à l'âge de quarante-quatre ans, du capitaine Gabriel Fabry. Passionné pour les études d'histoire militaire, Fabry avait publié, sur les campagnes de la Révolution et de l'Empire, une série de recueils documentaires dont l'ensemble est d'un vif intérêt : *Campagne de l'armée d'Italie, 1796-1797* (1900-1901, 3 vol.), *Campagne de Russie, 1812* (1900-1905, 5 vol.), *Journal des opérations des 3e et 5e corps en 1813* (1902), *Mémoires de Langeron, général d'infanterie dans l'armée russe, Campagnes de 1812, 1813, 1814* (1903), *Mémoires sur la campagne de 1794 en Italie* (1904), *Histoire de la campagne de 1794 en Italie* (1905, 3 vol.), *Mémoires sur la campagne de 1796 en Italie* (1905), *Rapports historiques des régiments de l'armée d'Italie pendant la campagne de 1796-1797* (1905), *Journal des campagnes du prince de Wurtemberg, 1812-1814* (1907).

Signalons enfin le décès de M. Edmond Pionnier, ancien professeur au collège de Verdun, principal du collège de Vassy, mort à l'âge de quarante-six ans. Il avait obtenu en 1906 le titre de docteur ès lettres avec un *Essai sur l'histoire de la Révolution à Verdun (1789-1795)* comme thèse principale, et une thèse complémentaire sur *Le collège de Verdun après le départ des Jésuites, et l'École centrale de la Meuse.*

— *Ville de Besançon. Inventaire sommaire des Archives communales antérieures à 1790*, rédigé par M. Prinet, J. Berland, G. Gazier. *Série BB, t. Ier (1290-1576)*. Besançon, Dodivers, 1912, in-4, VI-340 p. — C'est un beau et riche fonds d'archives que celui de Besançon. Plus de 900 registres et de 180 layettes, des délibérations remontant à 1290, des comptes à 1388 : elles sont rares, les villes importantes qui ont su garder pareil trésor. Or, importante, Besançon l'est par toute son histoire. Cette vieille ville gauloise devenue tour à tour colonie romaine, seigneurie d'église, commune émancipée, ville libre impériale, cette petite république autonome si jalouse de ses droits et de ses franchises a mené, aux XVe et XVIe siècles surtout, une vie très active et fort intéressante. Pratiquement indépendante de l'Empire (l'Empereur était si loin !), théoriquement indépendante du Comté qui l'entourait et dont elle ne suivait pas les destins, elle a dû, pour se maintenir, avoir sa politique extérieure, sa diplomatie souvent subtile et compliquée. Il y eut même des heures où cette politique put avoir pour la France des conséquences graves, et nous songeons surtout aux relations de la ville avec les Cantons suisses, au temps de la Réforme et de l'extension bernoise en Savoie. D'autre part, pour tout ce qui concernait sa vie intérieure : défense, police, religion, approvisionnement, administration, elle était à elle-même sa propre souveraine ; tout aboutissait à « l'hôtel consistorial » où siégeaient, monarques collectifs d'une année, les quatorze gouverneurs.

Pour se guider au milieu des archives locales, les travailleurs avaient déjà quelques bons instruments. Castan, grand travailleur lui-même et Bisontin fervent, ayant classé et dépouillé liasses et registres, avait consigné les résultats de son labeur dans des volumes manuscrits, de format commode, et qu'on peut con-

sulter aisément sur place. Un résumé de ces volumes (publication posthume), édité en 1898 sous le titre de : *Notes sur l'histoire municipale de Besançon*, constituait une sorte d'inventaire très sommaire des délibérations. Mais il faut féliciter la municipalité d'avoir, en votant des crédits faibles mais réguliers, permis l'entreprise d'un inventaire imprimé régulier, dont le premier volume vient de paraître.

Il donne le dépouillement des registres de délibération des origines (1290) à cette date de 1576 dont nous avons signalé nous-mêmes l'importance. M. Prinet a rédigé les cent premières pages (1290-1531) : et voici, dès le premier registre, les documents si expressifs qu'a utilisés Castan pour reconstituer les débuts de la vie communale ; voici les plus vieilles listes des bourgeois admis à la cité, Comtois voisins ou Lombards d'Asti ; voici les noms des plus anciens « prodomes », et parmi eux déjà des Varin, des Bonvalot, des Mouchet, des Grenier, des Des Potots, des Naisey, ancêtres des longues lignées du patriciat local ; voici la vie religieuse enfin, les hérétiques et les sorciers, les négociations financières avec Juifs et Lombards, les négociations politiques avec les empereurs, les ducs de Bourgogne, les Cantons suisses, les conflits avec les archevêques, et les grandes séditions, celle de Boisot entre autres, que de longues publications d'enquêtes nous font mieux connaître et juger.

Pour sa part, M. G. Gazier, l'actuel et excellent successeur de Castan, a eu le milieu du XVIe siècle : la belle époque de l'histoire bisontine. En 200 pages, il a inventorié les registres afférents à la période 1534-1576. Période singulièrement active et troublée ; une grande question domine alors toute la vie bisontine : la vieille cité passera-t-elle ou non à la Réforme ? Voilà ce qui remplit les pages des vieux registres, si émouvants parfois — d'une émotion, d'un intérêt que n'ont su ressentir ni le pasteur Cadix, ni l'abbé Tournier, historiens insuffisants de la Réforme à Besançon. Voilà ce qu'on retrouvera dans les pages claires, précises, où M. G. Gazier, en bon connaisseur des choses bisontines, a signalé tout ce qui était à signaler : documents d'intérêt politique et religieux, mais économique aussi et social ; voilà les éléments d'études, qui manquent toujours, sur les métiers, l'alimentation, le commerce du vin, les foires financières de Besançon, sa vie militaire également, son arsenal, ses remparts, sa fameuse artillerie. — Peu de lapsus à signaler [1] ; d'inévitables graphies de noms propres mal redressées. Un excellent travail dans l'ensemble : il faut souhaiter qu'il se poursuive régulièrement. — L. F.

---

1. Pour adjoindre à l'*Erratum*, ou pour simple vérification, au hasard d'une première consultation : p. 148, f° 324, *Mgr* Le Veau ? ; p. 158, 163, etc., peut-être aurait-il été bon, pour les non Comtois, de rétablir l'apostrophe : d'Achey, d'Anvers, d'Orchamps ; p. 200, f° 120 v°, *conseiller* ? sans doute, lieutenant d'Amont ; p. 216, f° 133 v°, l. 7, *du* Tartre, abbé de *Belleaux* ; p. 265, f° 28, faut-il vraiment lire de *basar*, et non, par exemple, de *basar* ? la mention, à cette date, serait bien curieuse ; p. 276, de même, simple doute, faut-il lire *Mercaire* ? j'avais lu, pour ma part, Marcaire ; p. 277, Pancras Bonvalot, sgr de Vaire, et non de Verre ; p. 324, Modon=Moudon. Peut-être aurait-il mieux valu donner les graphies rectifiées dans l'ordre alphabétique, et non sous forme d'*erratum* ; on aurait évité des redites. Mais ce sont des vétilles, et il y en a fort peu.

— Sous l'active direction de M. Strowski, la nouvelle *Bibliothèque française* vient de s'enrichir de plusieurs volumes.

C'est d'abord un Montaigne (*Bibliothèque française, XVIe siècle, Montaigne*. Paris, Plon, s. d., in-12, II-281 p.), qui nous est présenté par M. Pierre VILLEY, dont on n'a pas oublié la thèse sur l'*Histoire et l'évolution des Essais*. Vie de Montaigne, vie des *Essais*: en deux séries de chapitres, M. V. nous montre les principales étapes de l'expérience de Montaigne et les différents moments de sa pensée. Dans ces quelques pages, il a fait passer la substance de ses gros volumes précédents, et intercalé dans ses considérations, comme preuves à l'appui et comme éclaircissements, des extraits convenablement choisis et suffisamment abondants.

M. A. BAZAILLAS s'est efforcé de retrouver et de rendre sensible le développement interne de la vie de Rousseau (*Bibliothèque française, XVIIIe siècle, J.-J. Rousseau*. Paris, Plon, s. d., 2 vol. in-12, III-333 et 313 p.). C'est en effet l'essentiel chez un auteur dont la sensibilité et l'imagination constituent l'originalité et le charme, et qui a peut-être plus fortement agi par l'enchantement communiqué aux âmes que par les idées doctrinales. Dans le premier volume, avec une biographie de Rousseau jusque vers 1763, M. B. montre, par l'étude des *Discours*, de la *Lettre à d'Alembert*, *du Contrat social* et de l'*Émile*, la formation des idées philosophiques et sociales de Rousseau et l'unité doctrinale de son œuvre. Le second volume est consacré aux œuvres dans lesquelles prédomine plutôt le sentiment, la *Nouvelle Héloïse*, les *Lettres*, les *Confessions*, les *Rêveries d'un promeneur solitaire*. Avec une sympathie discrète et compréhensive, intelligente, pour mieux dire, et qui nous change des pamphlets à prétentions critiques actuellement à la mode, M. B. marque fortement la liaison entre la doctrine de son auteur et la marche de ses sentiments. A force de pénétration psychologique, il rend sensible cette liaison et cette continuité, et nous donne de Rousseau, même du Rousseau finissant, une image qui paraît singulièrement juste, quoique assez nouvelle. « Son œuvre, dit-il, est une méditation prolongée sur les émotions productives : elle aboutit à l'exaltation de la vie. » Rousseau, maître d'héroïsme ! Voilà un jugement à quoi nous n'étions plus guère habitués et qui assure aux deux petits volumes de M. D. une place importante dans la « littérature » déjà si considérable consacrée à Rousseau.

M. A. BEAUNIER n'aime pas Rousseau ; il n'aime pas Sainte-Beuve ; je ne sais s'il aime Chateaubriand (*Bibliothèque française, XIXe siècle, Chateaubriand*. Paris, Plon, s. d., 2 vol. in-12, II-321 et 343 p.). Cependant les deux volumes entre lesquels il a découpé les écrits du noble vicomte donnent une idée assez exacte de la vie et de l'œuvre de Chateaubriand. Les notices et les remarques par lesquelles sont raccordés ces extraits sont intéressantes, agaçantes parfois, rappelant souvent un peu trop la rubrique *A travers les revues* que M. B. occupe au *Figaro*. C'est un genre dont on peut médire, mais qui au moins n'est pas ennuyeux. Parmi les extraits, M. B. aurait pu faire entrer quelques lettres écrites par Chateaubriand, notamment en 1823, lors de la guerre d'Espagne, *sa* guerre : elles auraient permis d'apprécier les idées directrices en politique extérieure du ministre des Affaires étrangères. C'est d'ailleurs la partie la plus faible des observations de M. B.

Conformément au programme qu'elle avait annoncé, la nouvelle *Bibliothèque française* a fait, et avec raison, une place à l'homme dont l'image domine tout le XIXe siècle, non seulement militaire et politique, mais aussi littéraire : Napoléon. M. A. Guillon (*Bibliothèque française, XIXe siècle, Napoléon*. Paris, Plon, s. d., in-12, 1-316 p.) a réduit au strict minimum le commentaire et les éclaircissements historiques, et a multiplié les textes : écrits de jeunesse, proclamations, récits militaires, correspondance, déclarations, littérature de Sainte-Hélène. Des extraits en abondance permettent d'apprécier les qualités littéraires de Napoléon écrivain et de reconnaître les principaux traits de la personnalité de l'Empereur.

Il peut paraître un peu excessif de consacrer tout un volume au seul Béranger, même considéré comme le type du chansonnier ; mais cette réserve faite, il faut convenir de l'agrément et de la finesse que M. S. Strowski a su mettre dans son étude (*Bibliothèque française. XIXe siècle. Béranger*. Paris, Plon, 1913, in-12, 321 p.). On y trouvera les chansons les plus caractéristiques de celui que Lamartine appelait le « ménétrier national » : elles sont replacées dans leur cadre historique, au milieu des circonstances qui les inspirèrent et leur donnèrent une vogue que n'explique pas toujours leur valeur littéraire. Les extraits de la *Biographie* et de la *Correspondance* montrent un homme qui n'était pas l'épicurien que certaines chansons nous induiraient à voir en lui, mais foncièrement bon, d'une bonté sincère et active. Béranger sort véritablement grandi de ces papiers intimes, ce qui n'est pas toujours le cas des gens de lettres.

Ce fut également un grand cœur et un beau caractère que Mme de Girardin : c'est par là, plus encore que par sa beauté, qu'elle sut attirer et retenir autour d'elle d'illustres amitiés, Lamartine, Hugo, Gautier, Balzac. Le tempérament fougueux et la mentalité d'homme d'affaires de son mari lui rendirent la tâche parfois difficile ; mais par les charmes de son esprit, par la droiture de son caractère et sa générosité d'âme, elle surmonta tous les obstacles. Et si elle mérite de survivre, ce n'est ni par des romans, assez médiocres, ni même par son théâtre, malgré *La joie fait peur*, c'est par ses *Lettres parisiennes* du vicomte de Launay et par son salon, c'est-à-dire par le reflet qu'elle nous offre de la littérature et de la société de son temps, de la seconde Restauration et du régime de Juillet. M. Jean Balde (*Bibliothèque française. Mme de Girardin*. Paris, Plon, 1913, in-12, II-355 p.) s'est complu évidemment à tracer le portrait de cette femme supérieure, qui sut rester femme tout en étant écrivain, connut tous les succès sans en être grisée et mérita toutes les fortunes, entre autres celle de ne pas vieillir. — V.-L. B.

LIVRES NOUVEAUX

Généralités. — *Abbé C. Allibert*. Manuel d'histoire locale. Guide pour la rédaction des monographies historiques contenant plusieurs indications spéciales à la Provence. Avignon, Aubanel. — *F. Barrière* et *De Lescure*. Table alphabétique des noms propres cités dans les mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIIIe siècle, publiés de 1857 à 1881. Paris, Champion. — *M. Godet*. Les brûlements d'archives à Abbeville pendant la Révolution. État sommaire des documents disparus. Paris, Champion, 5.00. — *H. Omont*. Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale. Tome IV. La Bibliothèque royale à Paris au XVIIIe siècle. Paris, Leroux, 10.00.

Histoire politique intérieure. — *P. Bliard*. Les conventionnels régicides. Paris, Perrin, 5.00. — *Cte Boulay de la Meurthe*. Correspondance du duc d'Enghien. Tome IV. Supplément, suivi du récit de la campagne de 1796 par le duc d'Enghien. Paris, A. Picard. — *G. Bontoux*. Louis Veuillot et les mauvais maîtres de son temps. Préface de *F. Veuillot*. Paris, Perrin, 3.50. — *E. Bourgeois* et *L. André*. Les sources de l'histoire de France au XVIIe siècle (1610-1715). Tome Ier. Géographie et histoire générales. Paris, A. Picard, 5.00. — *E. Buchner*. Die französische Revolution. 2 Bde. München, A. Langen, 12 mk. — *V. Cartier*. Un méconnu. Le général Trochu, 1815-1896. Paris, Perrin, 5.00. — *André Chagny*. Correspondance politique et administrative de Laurent de Gorrevod, conseiller de Marguerite d'Autriche et gouverneur de Bresse. 1re partie, 1507-1520. Lyon, H. Lardanchet. — *V. Chareton*. La Réforme et les guerres civiles en Vivarais, 1644-1652, particulièrement dans la région de Privas. Paris, Fischbacher, 8.00. — *A. Chuquet*. Inédits napoléoniens. Paris, Fontemoing, 12.00. — *A. Debidour*. Recueil des actes du Directoire exécutif. Tome II (1er germinal-15 messidor an IV). Paris, Leroux, 19.50. — *E. Daudet*. De la Terreur au Consulat. Paris, Émile-Paul, 3.50. — *L. Dimier*. Histoire de Savoie, des origines à l'annexion. Paris, Nouvelle librairie nationale, 5.00. — *E. Dubois*. Les préliminaires de la Révolution dans l'Ain. Cahiers de doléances des bailliages de Bourg, Belley et Gex et de la sénéchaussée de Trévoux (Extrait des « Annales de la Société d'émulation de l'Ain »). Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain », 18, rue Lalande. — *C. Ducray*. Henri Rochefort, 1831-1913. Paris, Ambert, 3.50. — *A. Espitalier*. Vers Brumaire. Bonaparte à Paris, 5 décembre 1797-4 mai 1798. Paris, Perrin, 3.50. — *C. Faure*. Le département de la Drôme, de 1800 à 1802. Valence, J. Céas, 5.00. — *Ch. de Freycinet*. Souvenirs, 1878-1893. Deuxième série. Paris, Ch. Delagrave, 3.50. — *E. Gabory*. Napoléon et la Vendée, d'après des documents inédits. Paris, Perrin, 5.00. — *N. Garnier*. Arc-sur-Tille. La Révolution. 1789-1802. Dijon, Venot, 3.00. — *A. Grellet-Dumazeau*. L'affaire du Bonnet. Saint-Simon et ses victimes. Paris, Plon, 7.50. — *Cnt J. de La Tour*. Duroc, duc de Frioul, grand maréchal du palais impérial, 1772-1813. Paris, Chapelot, 3.50. — *Abbé A. Lecler*. Le Limousin et la Marche au Tribunal révolutionnaire de Paris. Tome II. Limoges, Ducourtieux. — *E. Lesueur*. Œuvres complètes de Maximilien Robespierre. Tome II. Œuvres judiciaires, 1782-1786. Paris, Leroux, 8.00. — *F. Loliée*.

Rêve d'empereur. Napoléon III. Paris, Émile-Paul, 7.50. — *F. Masson*. Pour l'Empereur. Pages d'histoire nationale, 1796-1821. Paris, Ollendorff, 3.50. — *J. Holland Rose*. The life of Napoleon I. 6th edit., rev. London, Bell, 6 s. — Napoleon's Briefe an Josephine, herausgegeben von *A. Saager*. Stuttgart, Lutz, 2 mk. — *Saint-Helme*. XVIIIe siècle et Directoire (Suites d'histoires sur l'histoire). Paris, Édition de la Presse française, 12, rue Servandoni, 3.50. — *G. Trouillard*. Mémoires de Madame Valon. Souvenirs de la Révolution dans le département de Loir-et-Cher. Paris, Émile-Paul, 3.50. — *A. Tuetey*. Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française. Tome X. Paris, Champion, 10.00. — *E. et F. Veuillot*. Vie de Louis Veuillot. Tome IV (1869-1883). Paris, Lethielleux, 7.50. — Correspondance de *Louis Veuillot*. Tomes VIII et IX. Paris, P. Lethielleux, 12.00. — *E. Welvert*. Napoléon et la police sous la première Restauration, d'après les rapports du comte Beugnot au roi Louis XVIII. Paris, Roger et Chernoviz, 5.00. — *H. F. B. Wheler*. The french Revolution from the age of Louis XIV to the coming of Napoleon. London, Jack, 7 s. 6 d. — *H.-N. Williams*. A fair conspirator : Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse. London, Methuen, 15 s.

Histoire diplomatique. — *E. Driault*. La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours. *Sixième édition*, mise au courant des derniers événements. Paris, Alcan, 7.00. — *V. de Gorlof*. Origines et bases de l'alliance franco-russe. Paris, Grasset, 5.00. — *H. Hofmann*. Furst Bismarck 1890-1898. 2 Bde. Stuttgart, 16 mk. — *P. Montarlot* et *L. Pingaud*. Le Congrès de Rastatt. Tome III et dernier. Paris, A. Picard, 8.00. — *B. Serrigny*. L'évolution de l'empire allemand de 1871 jusqu'à nos jours. Paris, Perrin, 3.50.

Histoire militaire. — *P. Ballaguy*. Un général de l'an II. Charles Seriziat, 1756-1802. Histoire d'une famille lyonnaise sous la Révolution. Lyon, A. Rey, 7.50. — *F. Barbey*. Suisses hors de Suisse. Au service des rois et de la Révolution. Paris, Perrin, 5.00. — *Gal du Barrail*. Mes souvenirs. Nouvelle édition. Paris, Plon, 3.50. — *W. Biereye*. Schlacht an der Katzbach 1813. Dresden, A. Köhler, 3 mk. 50. — *R. Brice*. La femme et les armées de la Révolution et de l'Empire. Paris, Ambert, 3.50. — *J. Cathal*. L'occupation de Lunéville par les Allemands, 1870-1873. Paris et Nancy, Berger-Levrault. — *F. von Cochenhausen*. Geschichte des Infanterie-Regiments Nr 81 und seine Stammtruppen. Berlin, Mittler, 11 mk. — *R.-W. Dannenberg*. Kriegs-Tagebuch von 1813-14. Berlin, K. Siegismund, 1 mk. 50. — *M. Dunan*. La garde d'honneur du préfet de l'Allier (Premier Empire et Restauration). Moulins, Crépin-Leblond. — *Cnt Farinet*. L'agonie d'une armée (Metz, avril-octobre 1870). Souvenirs d'un porte-étendard de l'armée du Rhin, publiés sous la direction de *Ch. Robert-Dumas*. Paris, Boivin, 5.00. — Hohenzollernbriefe aus den Freiheitskriegen 1813-1815, herausgegeben von *H. Granier*. Leipzig, 12 mk. — *Ch. Guyot*. Souvenirs de la première invasion, d'après le journal de Charles d'Espinal, maire de Fouchécourt (25 décembre 1813-1er mai 1814). Nancy, Berger-Levrault. — *Cne J. Hanoteau* et *E. Bonnot*. Bibliographie des historiques des régiments français. Paris, Champion, 15.00. — *Cnt Jette*. Beaumont et Sedan. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 3.00. — *O. Kelly de Galway*. Francisco de Miranda, général de division des armées de la République (1791-1794), héros de l'indépendance américaine (1756-1816). Paris, Champion, 5.00. — *Cnt Lefebvre de Béhaine*. La campagne de France. Napoléon et les

alliés sur le Rhin. Paris, Perrin, 7. 50. — *A. Lévi*. Carnet de campagne du colonel Trefcon, 1793-1815. Paris, Dubois, 7. 50. — *Marriott*. England since Waterloo. London, Methuen, 10 s, 6 d. — *Gal Palat*. Bazaine et nos désastres en 1870. Paris, Chapelot, 2 vol. 15.00. — *Pouget de Saint-André*. Le général Dumouriez, d'après des documents inédits. Paris, Perrin, 5. 00. — *Cnt C. Romain*. Les responsabilités de l'artillerie française en 1870. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 2.00. — *H. Rouy*. Historique du 147e régiment d'infanterie (Le Boulon, Louno Goldberg). Sedan, E. Laroche. — *Ce. Sainte-Chapelle*. La conquête du Maroc (mai 1911-mars 1913). Paris et Nancy, Berger-Levrault, 3.50. — *H. Schimmelpfeng*. Geschichte des 2. hannoverschen Infanterie-Regiments Nr 77 (1866-1913). Oldenburg, G. Stalling, 9 mk. — *Seul*. Ems, Sedan, Paris. Errinnerungen. Bonn, Georgi, 1 mk. 20. — *E. Souville*. Mes souvenirs maritimes, 1837-1863. Paris, Perrin, 7. 50. — *Tscherny*. Geschichte des Infanterie-Regiments von Courbière Nr 19 (1813-1913). Berlin, Mittler, 10 mk.

Histoire religieuse. — *Abbé A. Auguste*. Contribution à l'histoire de la Compagnie du T. S. Sacrement de l'autel. Les sociétés secrètes catholiques du XVIIe siècle et H.-M. Boudin. Paris, A. Picard, 4. 00. — *Chne Claeys Bouuaert*. Le diocèse et le séminaire de Gand pendant les dernières années de la domination française, 1811-1814. Paris, Champion, 3. 50. — *Mgr Costa de Beauregard*. Une âme de saint. Le chanoine Camille Costa de Beauregard, 1841-1910. Paris, Plon, 3. 50. — *Dom P. Denis*. Notes sur la cour de Rome au XVIIe et au XVIIIe siècle. Introduction aux « Nouvelles de Rome ». Paris, Sueur-Charruey. — Vie de la Révérende Mère Victorine Hélot, religieuse de Nazareth, deuxième supérieure générale de la Congrégation, 1843-1900. Paris, J. Gabalda, 3.00. — *L. Hogu*. Jean de l'Espine, moraliste et théologien, 1505-1597. Sa vie, son œuvre, ses idées. Paris, Champion, 4. 50. — *L. Misermont*. Le premier hôpital des filles de la Charité et ses glorieuses martyres. Paris, Émile-Paul, 5. 00.

Histoire économique et sociale. Histoire coloniale. — *G. Assanis*. La société française à travers les siècles. Les transformations politiques et sociales. Paris, G. Roustan. — *P. Bergell und K. Klitscher*. Larrey, der Chefchirurg Napoleons I. Berlin, Marschner, 2 mk. 50. — *A. Blossier*. Cahiers de doléances du bailliage de Honfleur pour les États généraux de 1789 (Documents relatifs à la vie économique de la Révolution française). Caen, impr. G. Poisson. — *E. Boutroux, Bartlett, Baldwin, Bénédite, d'Estournelles de Constant, etc...* Les États-Unis et la France, leurs rapports historiques, artistiques et sociaux (Bibliothèque France-Amérique). Paris, Alcan, 5. 00. — *H.-S. Chamberlain*. La genèse du XIXe siècle, traduit de l'anglais par *R. Godet*. Paris, Payot, 12. 00 — *J. Cornillon*. Vente des biens nationaux. Tome III. Moulins, L. Grégoire, 7. 50. — *J. Dean Paul*. Journal d'un voyage à Paris au mois d'août 1802, traduit par *P. Lacombe*. Paris, A. Picard, 5. 00. — *J. Douglas*. New England and new France : contrasts and parallels in colonial history. London, Putnam, 12 s. 6 d. — *G. Ferrand*. Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turcs relatifs à l'Extrême Orient, du VIIIe au XVIIIe siècle. Tome Ier. Paris, E. Leroux. — *Cte Fleury* et *L. Sonolet*. La Société du second Empire. Tome III, 1863-1867. Paris, A. Michel, 5.00. — *B.-A. Gausseron*. Un Français au Sénégal. Abel Jeandet. Paris, Champion, 5.00. — *F. Gribble*. The Court of Christina of Sweden and the later adventures of the queen in exile. London, Nash, 15 s. — *J. Hayem*. Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France. Troisième série. Paris,

Hachette, 7.50. — *Dr J. Hommey*. Le collège de Sées après la Révolution. Flers, impr. Folloppe. — *E. Longin*. Jean Boyvin, président du Parlement de Dôle, d'après ses lettres aux Chiffiet (1625-1650). Besançon, Dodivers. — *J. Loutchisky*. Quelques remarques sur la vente des biens nationaux. Paris, Champion, 3.50. — *G. Mareschal de Bièvre*. Les ci-devant nobles et la Révolution (Florian révolutionnaire ; Le carrosse armorié de Mme Anjorrant de Tracy ; Les vingt-deux années d'émigration de M. de Fontane). Paris, Émile-Paul, 7.50. — *A. Marquiset*. Les bas-bleus du premier Empire. Paris, Champion, 3.50. — *P. Martino*. Le roman réaliste sous le second Empire. Paris, Hachette, 3.50. — *P. Mellon*. L'académie de Sedan, centre d'influence française au XVIIe siècle. Paris, Fischbacher, 15.00. — *J. Vivielle*. Le voyage du vaisseau le Solide autour du monde, 1790-1792 (Extrait de la Revue maritime). Paris, Chapelot, 1.50.

Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art. — *J. Babelon*. La bibliothèque française de Fernand Colomb. Paris, Champion, 15.00. — *J.-P. Barbier*. Juliette Drouet, sa vie, son œuvre. Paris, Grasset, 3.50. — *Émile-Bayard*. Les styles Régence et Louis XV. Paris, Garnier. — *L. de Bordes de Fortages*. Lettres inédites d'Alfred de Vigny à Édouard Delprat et au capitaine de La Coudrée, 1824-1853. Bordeaux, Mounastre-Picamilh, 5.00. — *H. Bouilhet*. L'orfèvrerie française aux XVIIIe et XIXe siècles. Paris, Laurens, 75.00. — *F. Brunot*. Histoire de la langue française. Tome IV : La langue classique, 1660-1715. Première partie. Paris, Colin, 18.00. — *H. Buffenoir*. Les portraits de Jean-Jacques Rousseau. Paris, Leroux, 20.00. — *A. Cim*. Mystifications littéraires et théâtrales. Paris, Fontemoing, 3.50. — *A. Dayot*. Histoire générale de la peinture. Tome II. Paris, L'art et les artistes, 33, quai Voltaire, 25.00. — *C. Dreyfus*. Catalogue sommaire du mobilier et des objets d'art du XVIIe et du XVIIIe siècle (Musée du Louvre). Paris, G. Braun. — *E. Dupuy*. Alfred de Vigny. La vie et l'œuvre. Paris, Hachette, 3.50. — *S. Lami*. Dictionnaire des sculpteurs de l'école française au XIXe siècle. Tome Ier, A-C. Paris, Champion, 15.00. — *H. Lapauze*. Ingres, sa vie, son œuvre, 1780-1807. Paris, Floury, 50.00. — *C. Mauclair*. Les miniatures de l'Empire et de la Restauration (portraits de femmes). Paris, Piazza, 100.00. — *A. Pougin*. Massenet. Paris, Fischbacher, 5.00. — *A. Proust*. Édouard Manet, souvenirs, publiés par A. Barthélemy. Paris, Laurens. — *Jean-Jacques Rousseau*. Le contrat social. Nouvelle édition par *G. Beaulavon*. Paris, F. Rieder, 3.00. — *N. Serban*. Léopardi et la France. Paris, Champion, 12.50. — *Seymour de Ricci*. Le style Louis XVI. Mobilier et décoration. Paris, Hachette, 25.00. — *H. Stein*. Les jardins de France, des origines à la fin du XVIIIe siècle. Paris, D. A. Longuet, 90.00. — *F. Thiollier*. Paul Borel, peintre et graveur lyonnais, 1828-1913. Paris, Champion, 20.00. — *H. Welschinger*. Tacite et Mirabeau. Paris, Émile-Paul, 3.50.

Histoire locale et généalogique. — *A. Raison du Cleuziou* et *Vte de La Lande de Calan*. Histoire de Bretagne élémentaire. — Le vieux Paris. Souvenirs et vieilles demeures, publié sous la direction de *G. Lenôtre*. Troisième série. Paris, Librairie centrale d'art et d'architecture, 15.00. — *M. Poète*. La promenade à Paris au XVIIIe siècle. Paris, Colin, 4.00. — *Lainé*. Généalogie de la maison Guigues de Moreton de Chabrillan. Paris, Champion, 15.00.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES RENDUS, ET LES NOTES ET NOUVELLES

Adher (*I.*), Le Comité des subsistances de Toulouse, 1793-1795 (J. Letaconnoux), 273.

Albin (*P.*), La querelle franco-allemande. Le « coup » d'Agadir (A. Girard), 330.

Arbos (*Ph.*), L'économie pastorale dans quelques vallées savoyardes (J. Letaconnoux), 294.

Audouard (*J.*), Généalogie de la maison de Bruny. — Trois lettres inédites de l'Ami des hommes, 87.

Auerbach (*B.*), La France et le Saint-Empire romain germanique depuis la paix de Westphalie jusqu'à la Révolution (L. Davillé), 40.

Aulard (*A.*), Napoléon Ier et le monopole universitaire (M. Nesi), 142.

Aynard (*R.*), L'œuvre française en Algérie (J. Letaconnoux), 308.

Balde (*J.*), Mme de Girardin (V.-L. B.), 515.

Ballot (*C.*), L'évolution du métier lyonnais au XVIIIe siècle et la genèse de la mécanique Jacquard (J. Letaconnoux), 287.

Barrey (*Ph.*), Répertoire des Archives anciennes et révolutionnaires de la ville du Havre (R. L.), 249.

Barthélemy (*Lt A.*), voir : *Cauvin* (*C.*).

Barthou (*L.*), Mirabeau (C. Richard), 470.

Bastide (*Ch.*), Anglais et Français du XVIIe siècle (C.-G. Picavet), 43.

Baudeau (*N.*), Principes de la science morale et politique sur le luxe et les lois somptuaires, pub. par A. Dubois (R. Picard), 464.

Baudrillart (*Mgr*), *Vogt* et *Rouxiès*, Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques (R. D.), 246.

Bazaillas (*A.*), J.-J. Rousseau (V.-L. B), 514.

Beaunier (*A.*), Chateaubriand (V.-L. B.), 514.

Bencazar (*J.*), voir : *Marion* (*M.*).

Berland (*J.*), voir : *Prinet* (*M.*).

Berr (*H.*), La synthèse en histoire, 168.

Beuzart (*P.*), Les hérésies... jusqu'à la mort de Philippe II dans la région de Douai, d'Arras et au pays de l'alleu (V.-L. Bourrilly), 381.

Blanchard (*R.*), Grenoble, étude de géographie urbaine (J. Letaconnoux), 281.

Bliard (*P.*), Jureurs et insermentés, 1790-1794 (P.-R. Mautouchet), 44.

Boislisle (*A. et J. de*), voir : *Saint-Simon*.

Boissonnade (*P.*), Histoire des premiers essais de relations économiques directes entre la France et l'Etat prussien, 1643-1715 (J. Letaconnoux), 297.

Bonand (*R. de*), La France de l'Afrique du Nord (J. Letaconnoux), 308.

Bonnal (*Gal H.*), La vie militaire du maréchal Ney. T. I et II (P. Caron), 50.

Borrey (*Cne F.*), La Franche-Comté en 1815. — L'esprit public chez les prêtres franc-comtois pendant la crise de 1813 à 1815 (A. Ganem), 395.

Bourde de la Rogerie (*H.*), Introduction à l'inventaire sommaire de la série B des Archives départementales du Finistère (H. S.), 83.

Bourdeau (*Cne H.*), Les armées du Rhin au début du Directoire (P. Caron), 33.

Bourrilly (*V.-L.*), Les Bouches-du-

Rhône. Encyclopédie du département (J. Letaconnoux), 281.
Boutenko (*V.-A.*), Le parti libéral en France sous la Révolution. T. I (N. Karéiev), 403.
Brière (*G.*), voir: *Vitry* (*P.*).
Brutails (*J.-A.*), Recherches sur l'équivalence des anciennes mesures de la Gironde (J. Letaconnoux), 277.
Buchère (*J.*) et *Gustave Cahen*, Itteville et ses alentours (R. G.), 249.
Cahen (*Gaston*), Les cartes de la Sibérie au XVIIIe siècle (P. K.), 165.
Cahen (*Gustave*), voir : *Buchère* (*J.*).
Calmette (*J.*) et *H. Drouot*, La Bourgogne (R. G.), 173.
Campagne (*A.*), Les forêts pyrénéennes (J. Letaconnoux), 295.
Cans (*A.*), Les séjours à Reims du cardinal Mazarin pendant la Fronde (G. Mo.), 249.
Cardenal (*Lt de*), Recrutement de l'armée en Périgord pendant la période révolutionnaire (P. Caron), 25.
Caron (*P.*), La défense nationale de 1792 à 1795 (P. Caron), 22.
Caron (*P.*), Les papiers des Comités militaires de la Constituante, de la Législative et de la Convention, 1789-an IV (P. Caron), 32.
Cathelineau (*L.*), Cahiers de doléances des sénéchaussées de Niort et de Saint-Maixent... pour les Etats généraux de 1789 (J. Letaconnoux), 274.
Cauchie (*A.*) et *L. Van der Essen*. Inventaire des archives farnésiennes de Naples (A. de Saint-Léger), 39.
Caudrillier, voir : *Marion* (*M.*).
Cauvin (*C.*) et *Lt A. Barthélemy*, Les volontaires et les réquisitionnaires des Basses-Alpes, 1791-1796 (P. Caron), 25.
Chateaubrun (*Mis de*), Notice sur le Cte Stanislas de Clermont-Tonnerre (R. G.), 88.
Cherbuliez (*Mlle E.*), voir : *Cornuaud* (*I.*).
Clouzot (*E.*), Les modifications littorales de l'île de Noirmoutier (J. Letaconnoux), 281.
Coattarel (*J. de*), Les Etats de Dinan, 1717-1718 (S. C.), 169.
Cochin (*C.*), La chapelle funéraire des Arnauld à Saint-Merri (C.-G. P.), 172.
Coligny (*Cte R. de*), Gaspard de Coligny, 428.
Contrasty (*Abbé J.*), Le clergé français exilé en Espagne, 1792-1802 (P.-R. Mautouchet), 216.
Cornuaud (*I.*), Mémoires sur Genève et la Révolution de 1770 à 1795, pub. par Mlle E. Cherbuliez (C. Ballot), 468.
Cornut (*Cne*), Les volontaires nationaux du district de La Tour-du-Pin (P. Caron), 30.
Cucuel (*G.*), La Pouplinière et la musique de chambre au XVIIIe siècle (R. Girard), 467.
Cultru (*P.*), Premier voyage du sr de la Courbe fait à la coste d'Afrique en 1685 (P. Kaeppelin), 461.
Daudet (*E.*), Madame Royale. Sa jeunesse et son mariage (R. Girard), 324.
Decaen (*Gal*), Mémoires et journaux, pub. par E. Picard et V. Paulier. T. I et II (P. Caron), 37.
Defrance (*E.*), Gabriel Bouquier, peintre, poète et conventionnel, 1739-1810 (J. Cain), 139.
Dehérain (*H.*), Dans l'Atlantique (R. G.), 251.
Delaroche-Vernet (*A.*), Une famille pendant la guerre et la commune (M. Nesi), 56.
Depitre (*E.*), La toile peinte en France au XVIIe et au XVIIIe siècle (Ph. Sagnac), 134.
Desbrière (*Lt-Col E.*) et *Cne M. Sautai*, La cavalerie sous le Directoire (P. Caron), 35.
Despatys (*Bon*), Magistrats et criminels (1795-1844), d'après les mémoires de Gaillard (M. Nesi), 474.
Dodu (*G.*), Le parlementarisme et les parlementaires sous la Révolution, 1789-1799 (P. Caron), 214.
Drouet (*J.*). L'abbé de Saint-Pierre. L'homme et l'œuvre (R. Girard), 320.
Drouot (*H.*), voir : *Calmette* (*J.*).
Dubois (*P.*), voir : *Baudeau* (*N.*).
Dugué de la Fauconnerie, Souvenirs d'un vieil homme, 1866-1789 (M. Nesi), 55.
Dulac (*Lt-Col*), Les levées départementales de l'Allier sous la Révolution (1791-1796). T. I et II (P. Caron), 26.

Dumont (*Cne G.*) et *Lt G. Lestien*, Les volontaires de la Marne. Ire partie, levée et recrutement, 1791-1793 (P. Caron), 25.
Dunoyer (*A.*), Fouquier-Tinville (P.-R. Mautouchet), 472.
Dupuy (*E.*), Comment nous avons conquis le Maroc, 1845-1912 (R. G.), 252.
Dutil (*L.*), L'état économique du Languedoc à la fin de l'Ancien régime, 1750-1789 (J. Letaconnoux), 278.
Duval (*L.*), La vie municipale dans le canton de Passais sous la Révolution (P.-R. M.), 89.
Etienne (*Ch.*), Cahiers du bailliage de Dieuze (J. Letaconnoux), 274.
Fabre (*B.*), Un initié des sociétés secrètes supérieures. « Franciscus, eques a capite galeato », 1753-1814 (A. G.), 429.
Fabre (*Dr J.*), Sur la vie et principalement sur la mort de Madame Henriette-Anne Stuart, duchesse d'Orléans (R. G.), 251.
Flocon (*Ct*), Milices et volontaires du Puy-de-Dôme, 1688-1793 (P. Caron), 30.
Freycenet (*C. de*), Souvenirs, 1848-1878 (A. Crémieux), 148.
Funck-Brentano (*F.*), L'ancienne France. Le Roi (S. Canal), 128.
Gaffié (*L.*), La crise constitutionnelle anglaise (R. G.), 89.
Gaillard, voir : *Despatys* (*Bon*).
Gauthier (*J.*), Le siège de Dôle par le prince de Condé (G. Mo.), 346.
Garneau (*F.-X.*), Histoire du Canada. T. I, 1534-1734 (P. Kaeppelin), 454.
Gazier (*G.*), voir : *Prinet* (*M.*).
Gazin-Gossel (*J.*), Henry de Thiard, cardinal de Bissy (A. C.), 86.
Gœtz-Bernstein (*H.-A.*), La diplomatie de la Gironde. J.-P. Brissot (P. Caron), 46.
Gonnard (*R.*), voir : *Moheau*.
Gras (*E. J.*), Histoire de la chambre de commerce de Saint-Etienne (J. Letaconnoux), 304.
Grasilier (*L.*), Un secrétaire de Robespierre. Simon Duplay et son Mémoire sur les sociétés secrètes et les conspirations sous la Restauration (A. Crémieux), 221.
Guiffrey (*Jean*) et *P. Marcel*, Inventaire général des dessins du Musée du Louvre et du Musée de Versailles. Ecole française. T. I à VII (G. B.), 247.
Guillon (*A.*), Napoléon (V.-L. B.), 515.
Hartmann (*Lt-Cel L.*), Les officiers de l'armée royale et la Révolution (P. Caron), 21.
Hauser (*H.*), Les sources de l'histoire de France, XVIe siècle. Les guerres de religion (V.-L. B.), 85.
Havard (*O.*), Histoire de la Révolution dans les ports de guerre. T. I et II (L. Lévy-Schneider), 390.
Hennequin (*Cne L.*), La campagne de 1794 entre Rhin et Moselle. Kaiserslautern (P. Caron), 30.
Hennequin (*Cne L.*), Zürich. Masséna en Suisse (P. Caron), 34.
Heubi (*W.*), François Ier et le mouvement intellectuel en France, 1513-1547 (V.-L. Bourrilly), 452.
Horric de Beaucaire et *R. Lavollée*, Mémoires du cardinal de Richelieu. T. III (G. Mo.), 249.
Hutinel (*F.*) et *J.-B. Mathey*, Vitteaux (Côte-d'Or) (L. F.), 170.
Jusselin (*M.*), Helvétius et Madame de Pompadour (R. G.), 429.
Jusserand (*J.-J.*), Ronsard (V.-L. B.), 428.
Karmin (*O.*), La question du sel pendant la Révolution (J. Letaconnoux), 301.
Laferrière (*J.*), Etude sur Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran (A. Cans), 383.
Laffon-Ladebat, Journal de ma déportation à la Guyane française, pub. par F. Masson (C. Ballot), 48.
Lanson (*G.*), Manuel bibliographique de la littérature française moderne, fasc. IV. Révolution et XIXe siècle (V.-L. B.), 347.
Lanzac de Laborie (*L. de*), Falloux, 1811-1886 (P. Raphaël), 229.
Laudet (*F.*), Augustin Cochin. — Madame Swetchine (P. Raphaël), 229.
Laval (*Dr V.*), Le général Joseph-François Dours (P. Caron), 138.
Lavollée (*R.*), voir : *Horric de Beaucaire*.
Lebas (*G.*), Histoire d'un port normand

sous la Révolution et l'Empire. Dieppe (J. Letaconnoux), 302.
Lebègue (*E.*), Thouret, 1746-1794 (Ph. Sagnac), 326.
Lebey (*A.*), Louis-Napoléon Bonaparte et le ministère Odilon Barrot, 1849 (A. Crémieux), 146.
Lecestre (*L.*), voir : *Saint-Simon*.
Lehr (*H.*), La Réforme et les églises réformées dans le département actuel d'Eure-et-Loir, 1523-1911 (V.-L. Bourrilly), 316.
Lemoine (*J.*), voir : *Saint-Maurice* (*Mis de*).
Le Nepvou de Carfort (*Cte*), Duguay-Trouin (C.-G. P.), 169.
Lepreux (*G.*), Gallia typographica. Série départementale. T. III, Normandie (V.-L. Bourrilly), 453.
Leroy (*Ch.*), Paysans normands au XVIIIe siècle (F. E.), 250.
Lesort (*A.*), voir : *Sée* (*H.*).
Lestien (*Lt G.*), voir : *Dumont* (*Cne G.*).
Levainville (*J.*), Rouen. Etude d'une agglomération urbaine (J. Letaconnoux), 283.
Levasseur (*E.*), Histoire du commerce de la France. 2e partie : De 1789 à nos jours (Ph. Sagnac), 387.
Leven (*N.*), L'alliance israélite universelle, 1860-1910 (C. Richard), 481.
Levesque (*E.*), voir : *Urbain* (*Ch.*).
Lévy (*R.*), Histoire économique de l'industrie cotonnière en Alsace (J. Letaconnoux), 286.
Lorain (*Ch.*), Les subsistances en céréales dans le district de Chaumont de 1788 à l'an V (J. Letaconnoux), 273.
Madelin (*L.*), France et Rome (V.-L. Bourrilly), 427.
Magistris (*C. P. de*), Il contratto nuziale della figlia d'Aldo Manuzio. — L'elevazione di Cosimo I de' Medici alla dignità di Granduca della Toscana (V.-L. B.), 427.
Malo (*H.*), Les corsaires dunkerquois et Jean Bart. I. Des origines à 1682 (V.-L. Bourrilly), 457.
Marcel (*Chne*), Le frère de Diderot, Didier-Pierre Diderot (R. Girard), 463.
Marcel (*P.*), voir : *Guiffrey* (*Jean*).
Marion (*M.*), *J. Bencazar* et *Caudrillier*, Département de la Gironde. Documents relatifs à la vente des biens nationaux (J. Letaconnoux), 275.
Martin (*G.*). Histoire de l'enseignement du droit en Bretagne jusqu'en 1735 (J. L.), 168.
Masson (*F.*), voir : *Laffon-Ladebat*.
Masson (*P.*), Marseille et la colonisation française (J. Letaconnoux), 306.
Mathey (*J.-B.*), voir : *Hutinel* (*F.*).
Maugain (*G.*), Boileau et l'Italie (V.-L. B.), 86.
Méneval (*Bon de*), Le général baron de Coëhorn (1771-1813), 251.
Metzger (*P.*), Le conseil supérieur et le grand bailliage de Lyon, 1771-1774 (R. Anchel), 212.
Mims (*St. L.*), Colbert's West-India Policy (J. Letaconnoux), 305.
Moheau, Recherches et considérations sur la population de la France, pub. par R. Gonnard (R. Picard), 464.
Monchicourt (*Ch.*), La région du Haut Tell en Tunisie (J. Letaconnoux), 307.
Montbel (*Cte de*), Souvenirs, pub. par Guy de Montbel (C.-G. Weill), 399.
Mony (*Dr A.*), Histoire d'une mine : Commentry (J. Letaconnoux), 289.
Morel-Fatio (*A.*), Historiographie de Charles-Quint. 1re partie (V.-L. Bourrilly), 201.
Mousset (*A.*), Les archives du Consulat de la mer à Bilbao (J. Letaconnoux), 271.
Oursel, Notes pour servir à l'histoire de la Réforme en Normandie au temps de François Ier (H. P.), 428.
Pascal (*A.*), La Società e la Chiesa in Piemonte nel secolo XVI. — I Valdesi e il Parlamento francese di Torino (V.-L. B.), 84.
Paulier (*V.*), voir : *Decaen* (*Gal*).
Perrin (*R.*), L'esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816 (A. Ganem), 479.
Pfister (*C.*), La Lorraine, le Barrois et les Trois-Evêchés (J. Letaconnoux), 278.
Pfister (*C.*), Les Assemblées électorales dans le département de la Meurthe, 89.
Picard (*E.*), voir : *Decaen* (*Gal*).
Picard (*R.*), Les cahiers de 1789 et les classes ouvrières (J. Letaconnoux), 290.

Pigallet (*M.*), Les élections de Montalembert dans le Doubs (A. Cr.), 252.
Pimodan (*Cte de*), Les fiançailles de Madame Royale... et la première année de son séjour à Vienne (R. Girard), 324.
Piquet (*V.*), La colonisation française dans l'Afrique du Nord (J. Letaconnoux), 308.
Porée (*Ch.*), Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le district de Sens (M. Marion), 136.
Poulet (*H.*), Les volontaires de la Meurthe aux armées de la Révolution, levée de 1791 (P. Caron), 23.
Prinet (*M.*), *J. Berland* et *G. Gazier*, Inventaire des archives communales de Besançon (L. F.), 512.
Prusse (*Louise de*), Quarante-cinq années de ma vie (1770-1815), pub. par la Pcesse Radziwill (R. Girard), 51.
Rebut (*D.*), Charles-Achille de Vanssay, préfet des Basses-Pyrénées (C.-G. Weill), 477.
Rocheblave (*S.*), Agrippa d'Aubigné (V.-L. B.), 173.
Rochemonteix (*C. de*), Nicolas Caussin, confesseur de Louis XIII, et le cardinal de Richelieu (G. Morizet), 202.
Romier (*L.*), Les origines politiques des guerres de religion. I. Henri II et l'Italie, 1547-1555 (V.-L. Bourrilly), 382.
Rougé (*Cte E. de*), Le conventionnel André Dumont, 1764-1838 (P.-R. Mautouchet), 327.
Rouxiès, voir : *Baudrillart* (*Mgr*).
Saint-Maurice (*Mis de*), Lettres sur la cour de Louis XIV, pub. par J. Lemoine. 2e partie, 1671-1673 (C.-G. Picavet), 458.
Saint-Pierre (*Abbé de*), Annales politiques, 1658-1740, pub. par J. Drouet (R. Girard), 320.
Saint-Simon, Mémoires, pub. par A. de Boislisle, L. Lecestre et J. de Boislisle. T. XXIII et XXIV (R. G.), 171.
Samaran (*Ch.*), D'Artagnan, capitaine des mousquetaires du roi (G. M.), 85.
Sandt (*Cne de*), La défense de Nancy en 1792 (P. Caron), 25.
Sautai (*Cne M.*), voir : *Desbrière*.
Sauzey (*Lt-Cel*), Les Allemands sous les aigles françaises. V. Nos alliés les Bavarois. VI. Les soldats de Hesse et de Nassau (P. Caron), 50.
Schmidt (*Ch.*), Le commerce. Instruction, recueil de textes et notes (J. Letaconnoux), 300.
Schmidt (*Ch.*), Une conquête douanière. Mulhouse (J. Letaconnoux), 303.
Sée (*H.*) et *A. Lesort*, Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes pour les États généraux de 1789 (J. Letaconnoux), 274
Segre (*A.*), Manuale di storia del commercio. T. I. Dalle origini alla Rivoluzione francese (J. Letaconnoux), 297.
Sencier (*G.*), Le babouvisme après Babeuf. Sociétés secrètes et conspirations communistes, 1830-1848 (A. Crémieux), 224.
Sévestre (*Em.*), L'organisation du clergé paroissial à la veille de la Révolution (P.-R. Mautouchet), 210.
Sorre (*M.*), Etude critique des sources de l'histoire de la viticulture... en Bas-Languedoc au XVIIIe siècle (J. Letaconnoux), 271.
Sorre (*M.*), Les Pyrénées méditerranéennes (J. Letaconnoux), 292.
Soyer (*J.*), Notes pour servir à l'histoire littéraire, 427.
Strowski (*S.*), Béranger (V.-L. B.), 515.
Tarlé (*E. V.*), Le blocus continental. T. I (N. Karéiev), 476.
Thédenat (*H.*), Journal d'un prêtre lorrain pendant la Révolution, 1791-1799 (P.-R. Mautouchet), 137.
Thibaudeau (*A.-C.*), Mémoires, 1799-1815 (A. Ganem), 218.
Tournyol du Clos (*J.*), Richelieu et le clergé de France. La recherche des amortissements. 1re partie : 1639-1640 (A. Cans), 317.
Trésal (*J.*), L'annexion de la Savoie à la France (M. Nesi), 407.
Uhry (*A.*), La mise en valeur industrielle du département français de Meurthe-et-Moselle (J. Letaconnoux), 288.
Urbain (*Ch.*) et *E. Lévesque*, Correspondance de Bossuet. T. VI (A. C.), 347.

Un témoin, Histoire de la guerre italo-turque, 1911-1912 (R. G.), 90.
Van der Essen (*L.*), Episodes de l'histoire d'Anvers dans la seconde moitié du XVIe siècle. — Documents concernant Francesco de Umara (V.-L. B.), 83.
Van der Essen (*L.*), voir : *Cauchie* (*A.*).
Vauthier (*G.*), Villemain (P. Raphael), 406.
Vialla (*Lt S.*), Marseille révolutionnaire. L'armée-nation, 1789-1793 (P. Caron), 23.
Vidier (*A.*), Annuaire des Bibliothèques et des archives, 170.
Villey (*P.*), Montaigne (V.-L. B.), 514.
Viollet (*P.*), Le Roi et ses ministres pendant les trois derniers siècles de la monarchie (S. Canal), 311.
Vitry (*P.*) et *G. Brière*, Documents de sculpture française. La Renaissance, 171.
Vogt, voir : *Baudrillart* (*Mgr*).
Warenghien (*A. de*), Histoire des origines de la fabrication du sucre dans le département du Nord (J. Letaconnoux), 285.
Wassermann (*Suzanne*), Les clubs de Barbès et de Blanqui en 1848 (A. Crémieux), 226.
Z (*Major*), La guerre de succession d'Autriche. Campagne de 1744 dans les Pays-Bas. Opérations militaires sur le Rhin et sur le Mein en 1745 (M. Nesi), 385.

TABLE DES MATIÈRES

Articles de fond :

CAIN (J.). Les mémoires des députés au Conseil de Commerce en 1700 5-20
CARON (P.). L'Assemblée générale de la Commission et des Comités départementaux d'histoire économique de la Révolution 103-127
CARON (P.). Publications récentes sur l'histoire militaire de la Révolution 21-38
LETACONNOUX (J.). Bulletin d'histoire et de géographie économiques. 268-310
MURET (P.). Une conception nouvelle de la politique étrangère de Napoléon Ier 177-200, 353-380
SAGNAC (PH.). L'enseignement secondaire avant et pendant la Révolution, d'après des travaux récents 433-451
SAGNAC (PH.). L'entente de la Cour de France avec l'étranger en 1791-1792. Le prix de l'alliance 97-102

Comptes rendus (voir l'Index alphabétique).

Livres nouveaux 91, 173, 253, 348, 430, 516

Revue des Périodiques :

Annales du Midi 230, 483
Annales révolutionnaires 411
Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français 59, 150, 413
Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique 59, 332
Études, revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus 483
Feuilles d'histoire 61, 414, 484
La Grande Revue 150, 490
La Révolution de 1848 ..... 62, 417
La Révolution française 63, 151, 230, 334, 491
La Revue de Paris 68, 167, 234, 495
Le Correspondant 65, 153, 497
Mercure de France 67
Revue des Deux Mondes 69, 154, 235, 418, 498
Revue des Études napoléoniennes 72, 156, 419
Revue des Pyrénées 236
Revue des Questions historiques 157, 240

Revue d'histoire de Lyon..... 73, 338
Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales..... 157
Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée..... 335
Revue du dix-huitième siècle..... 158, 500
Revue historique..... 159, 241, 502
Revue historique de Bordeaux..... 75, 339
Revue historique de la Révolution française et de l'Empire..... 421
Revue internationale de l'enseignement..... 160
Revue pédagogique..... 77

Notes et nouvelles :

Académie des Beaux-Arts..... 161, 505
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres..... 342, 423, 504, 505
Académie des Sciences morales et politiques..... 79, 161, 242, 341, 423, 504
Agrégation d'histoire et de géographie..... 424
Bibliothèque de la Ville de Paris. Exposition sur les promenades et jardins de Paris du XVe siècle à 1830..... 245
— Cours de M. M. Poëte en 1913-1914..... 508
Bibliothèque de l'Institut ; réorganisation..... 509
Comité des travaux historiques ; sa réorganisation..... 509
Commission de l'histoire économique de la Révolution française..... 81, 245
Conférences historiques à l'Hôtel de Ville du Havre en 1912-1913.. 168
Congrès des Sociétés savantes..... 244
Congrès des Sociétés d'histoire de Paris..... 164
Cours et conférences d'histoire moderne dans les Universités françaises en 1913-1914..... 505
Cours et conférences d'histoire moderne à Paris en 1913-1914..... 506
Diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie en 1911-1912.
— Mémoire de M. Besnard à la Faculté de Rennes..... 167
— Mémoire de M. Croix à la Faculté de Dijon..... 81
— Mémoires soutenus en 1913 à Paris..... 343
— — — dans les Facultés de province..... 510
Fascicule des *Marches de l'Est* sur la bataille de Denain..... 346
Jubilé de M. Lavisse..... 81
Jubilé de M. Lemonnier..... 509
Mouvement des Revues :
Au pays virois..... 247
Revue des Études rabelaisiennes..... 83
Nécrologie : MM. P. Chevreux, 511 ; — P. Dauze, 425 ; — E. Dejean, 82 ; — G. Fabry, 512 ; — A. de Foville, 245 ; — G. Houdard, 165 ; — H. Jouin, 426 ; — A. Kuscinski, 511 ; — H. de La Tour, 425 ; — E. Ollivier, 426 ; — L. Passy, 425 ; — G. Pawlowski, 425 ; — E. Picard, 511 ; — E. Pionnier, 512 ; — R. Portalis, 164 ; — Thureau-Dangin, 164.
Nominations dans l'enseignement supérieur..... 164
Origines (les) diplomatiques de la guerre de 1870-1871. Publication du tome VII..... 345
— Réponse à l'*American historical Review*..... 165

Ouvrages en préparation..... 82, 165, 345
Polémique entre M. Lavisse et M. F. Funck-Brentano..... 345
Prix décernés par l'Institut à des ouvrages d'histoire moderne.... 242, 341, 423
Publication d'une collection « Figures du passé »..... 82
Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements..... 244
Société de l'Histoire de France..... 424
Société de l'histoire de la Révolution française..... 163
Société de l'histoire de l'art français..... 80, 163, 245, 344, 509
Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France..... 344
Société de l'histoire des colonies françaises..... 80
Société des Amis de la Bibliothèque nationale..... 425
Société des Amis de Versailles..... 509
Société des Études robespierristes..... 163
Société d'histoire de l'Amérique latine..... 81
Société d'histoire contemporaine..... 245
Société d'histoire de la Révolution de 1848..... 163
Société d'histoire moderne..... 79, 161, 344, 509
Société du XVIIIe siècle..... 80, 161
Société nationale des Antiquaires de France..... 80, 161, 425
Subventions accordées par l'Institut à des entreprises historiques..... 242
Sujets d'histoire moderne et contemporaine traités en 1913-1914 à l'École des Hautes-Études sociales..... 507
Thèses de doctorat ès lettres soutenues à la Sorbonne..... 342
— — — à la Faculté de Besançon..... 343
— — — à la Faculté de Clermont..... 510
— — — à la Faculté de Dijon..... 510
— — — à la Faculté de Toulouse..... 343
Thèses d'histoire moderne soutenues en 1913 à l'École des Chartes.. 82
Thèses pour le doctorat de l'Université de Paris soutenues en 1913... 424

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

D
1
R27
t.18

Revue d'histoire moderne et contemporaine

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY